

Conditions d'utilisation des contenus du Conservatoire numérique

1- [Le Conservatoire numérique](#) communément appelé [le Cnum](#) constitue une base de données, produite par le Conservatoire national des arts et métiers et protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle. La conception graphique du présent site a été réalisée par Eclydre (www.eclydre.fr).

2- Les contenus accessibles sur le site du Cnum sont majoritairement des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public, provenant des collections patrimoniales imprimées du Cnam.

Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 :

- la réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur ; la mention de source doit être maintenue ([Cnum - Conservatoire numérique des Arts et Métiers - https://cnum.cnam.fr](#))
- la réutilisation commerciale de ces contenus doit faire l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

3- Certains documents sont soumis à un régime de réutilisation particulier :

- les reproductions de documents protégés par le droit d'auteur, uniquement consultables dans l'enceinte de la bibliothèque centrale du Cnam. Ces reproductions ne peuvent être réutilisées, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

4- Pour obtenir la reproduction numérique d'un document du Cnum en haute définition, contacter [cnum\(at\)cnam.fr](mailto:cnum(at)cnam.fr)

5- L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6- Les présentes conditions d'utilisation des contenus du Cnum sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

Auteur(s)	Exposition anglo-latine. 1912. Londres
Auteur(s) secondaire(s)	Pichot, Henri (1873-1946)
Titre	Rapport général présenté à M. le Ministre du commerce et de l'industrie au nom du Comité de la Section française...
Adresse	Paris : Comité français des expositions à l'étranger, 1913
Collation	1 vol. (718-[2]-61-[1] p.-[21] pl.) : ill. ; 28 cm
Nombre de vues	852
Cote	CNAM-BIB 8 Xae 786
Sujet(s)	Exposition anglo-latine (1912 ; Londres)
Thématique(s)	Expositions universelles
Typologie	Ouvrage
Langue	Français
Date de mise en ligne	12/03/2025
Date de génération du PDF	12/03/2025
Notice complète	https://www.sudoc.fr/097904252
Permalien	https://cnum.cnam.fr/redir?8XAE786

8^e classe 1
no 972

EXPOSITION ANGLO-LATINE
LONDRES 1912

SECTION FRANÇAISE

RAPPORT GÉNÉRAL



PARIS
COMITÉ FRANÇAIS DES EXPOSITIONS A L'ÉTRANGER
42, rue du Louvre
1913

80 972

8° Xae 786-1

EXPOSITION ANGLO-LATINE
LONDRES 1912

SECTION FRANÇAISE

RAPPORT GÉNÉRAL

présenté à

M. LE MINISTRE DU COMMERCE
ET DE L'INDUSTRIE

au nom du Comité de la Section Française

Président

M. CHARLES JEANSELME

Rapporteur général

M. HENRI PICHOT

Rapporteurs de Sections

MM. ALLOUARD CARNY
ERNEST BAUER
H. DESPRÉAUX
HENRI GOUIN
ANDRÉ HUET
A. JUNGSMANN
LOUIS LANG

MM. GUSTAVE LAUZANNE
D. A. LONGUET
MAURICE MOISSET
EMMANUEL NUSSBAUM
D^r GUSTAVE PATEIN
FRÉDÉRIC SCHMIT
D^r HECTOR THIROUX

PARIS

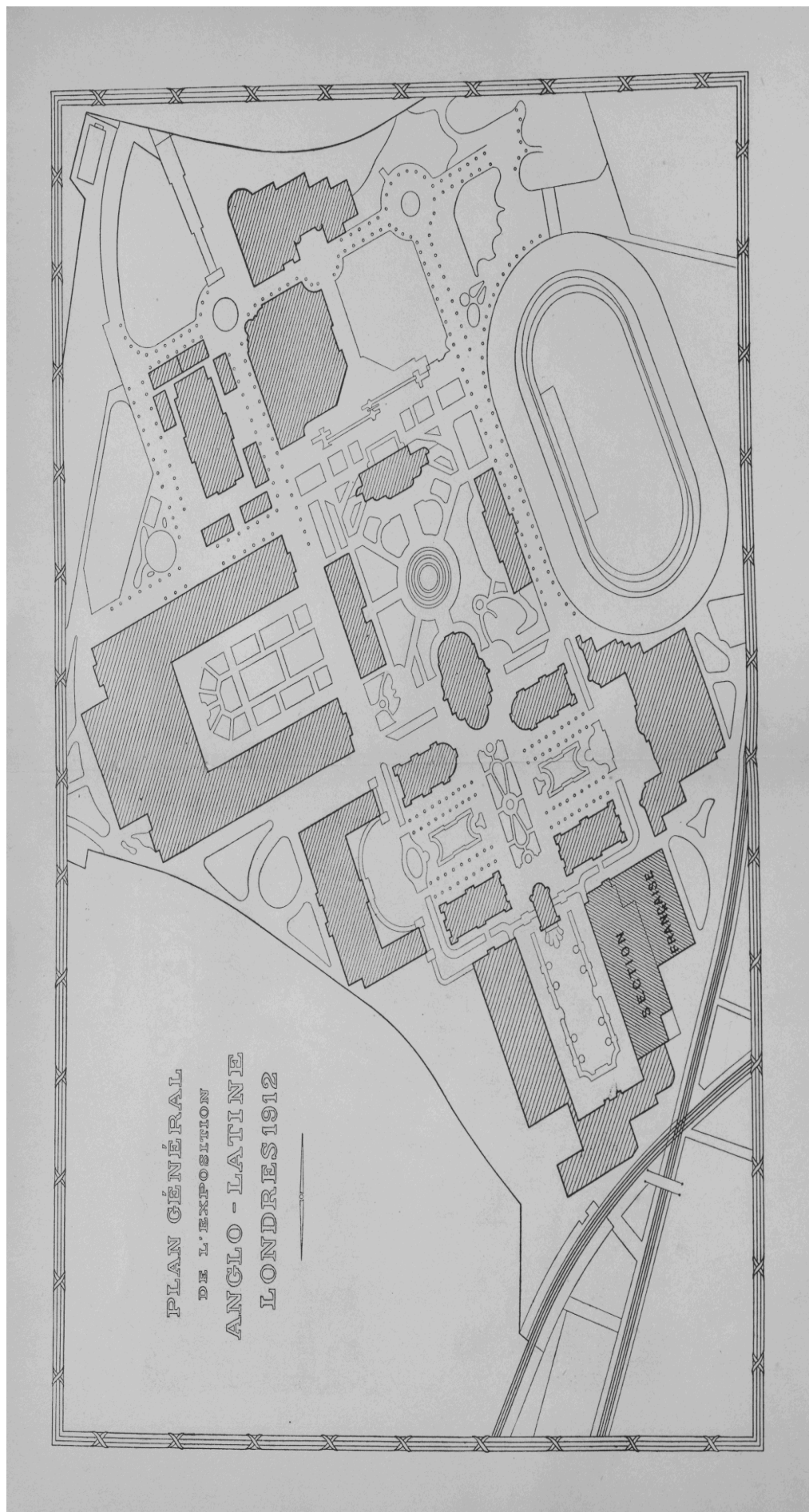
COMITÉ FRANÇAIS DES EXPOSITIONS A L'ÉTRANGER

Bourse du Commerce, rue du Louvre

1913









INTRODUCTION

.....

LE Comité Français ne décida qu'en février 1912 de participer à l'*Exposition ANGLO-LATINE* qui, en mai, trois mois plus tard, s'ouvrait à Londres. Malgré ce délai excessivement court, la France sut se faire dignement représenter tant par les Beaux-Arts que par les branches du Commerce et de l'Industrie.

Ce brillant résultat est dû à l'initiative, au travail et au dévouement de M. CHARLES JEANSELME, le distingué et sympathique Président de la Section française.

Il a été secondé dans sa tâche par :

MM. JULES ROTIVAL, *Vice-Président du Comité d'organisation.*

ÉMILE BAUBE, *Secrétaire Général de la Section Française.*

EXPOSITION ANGLO-LATINE

MM. GABRIEL COGNACQ, *Trésorier de la Section Française.*
MAURICE MOISSET, *Commissaire organisateur et rapporteur de
la Section des Beaux-Arts.*
GEORGES DŒUILLET, *Président de la 1^{re} Section.*
LOUIS JAVEY, *Président de la 2^e Section.*
PAUL TEMPLIER, *Président de la 3^e Section.*
FERDINAND PEROL, *Président de la 4^e Section.*
AUGUSTE BELIÈRES, *Président de la 5^e Section.*
LOUIS SOUALLE, *Président de la 6^e Section.*
EMILE CÈRE, *Délégué du Comité Français.*
JOSEPH et JEAN DE MONTARNAL, *Architectes.*
MAX RÉVILLE, *Secrétaire administratif.*

Le Comité d'organisation, voulant laisser une trace du concours donné par la France à l'*Exposition ANGLO-LATINE*, a décidé qu'il serait rédigé et adressé à M. le Ministre du Commerce et de l'Industrie, un rapport général relatant l'historique de la participation française, étudiant les produits français exposés et donnant des renseignements généraux sur les transactions commerciales des deux pays. Ce rapport, rédigé sous la direction de M. HENRI PICHOT, Rapporteur général, a été divisé en quatre parties dont voici un rapide exposé :

La première partie du Rapport est consacrée à l'historique de l'Exposition, et plus spécialement, au rôle important que le Comité Français des Expositions à l'Etranger a joué en Grande-Bretagne, grâce à la compétence et à l'énergie de son éminent Président, M. le Sénateur EMILE DUPONT.

La seconde partie contient les actes organiques de la Section française : Comité d'organisation, Comités de sections, etc., puis l'ensemble des Rapports de sections rédigés par des collaborateurs dont les connaissances spéciales et le

INTRODUCTION

dévouement ont permis de mettre en valeur la participation de la France à l'*Exposition ANGLO-LATINE*.

Ce sont :

MM. ALLOUARD CARNY.

ERNEST BAUER, *Secrétaire de la Division D, 1^{re} Section.*

H. DESPRÉAUX.

HENRI GOUIN, *Trésorier de la 6^e Section.*

ANDRÉ HUET, *Président de la Division F, 1^{re} Section.*

ACHILLE JUNGSMANN.

LOUIS LANG, *Président de la Division E, 1^{re} Section.*

GUSTAVE LAUZANNE.

D.-A. LONGUET.

EMMANUEL NUSSBAUM, *Trésorier de la 2^e Section.*

MAURICE MOISSET, *Commissaire organisateur de la Section des Beaux-Arts.*

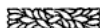
Docteur GUSTAVE PATEIN.

FRÉDÉRIC SCHMIT.

Docteur HECTOR THIROUX, *Vice-Président de la Division D, 5^e Section.*

La troisième partie se rapporte à la composition du Jury, à ses opérations et au palmarès des exposants français et de leurs collaborateurs.

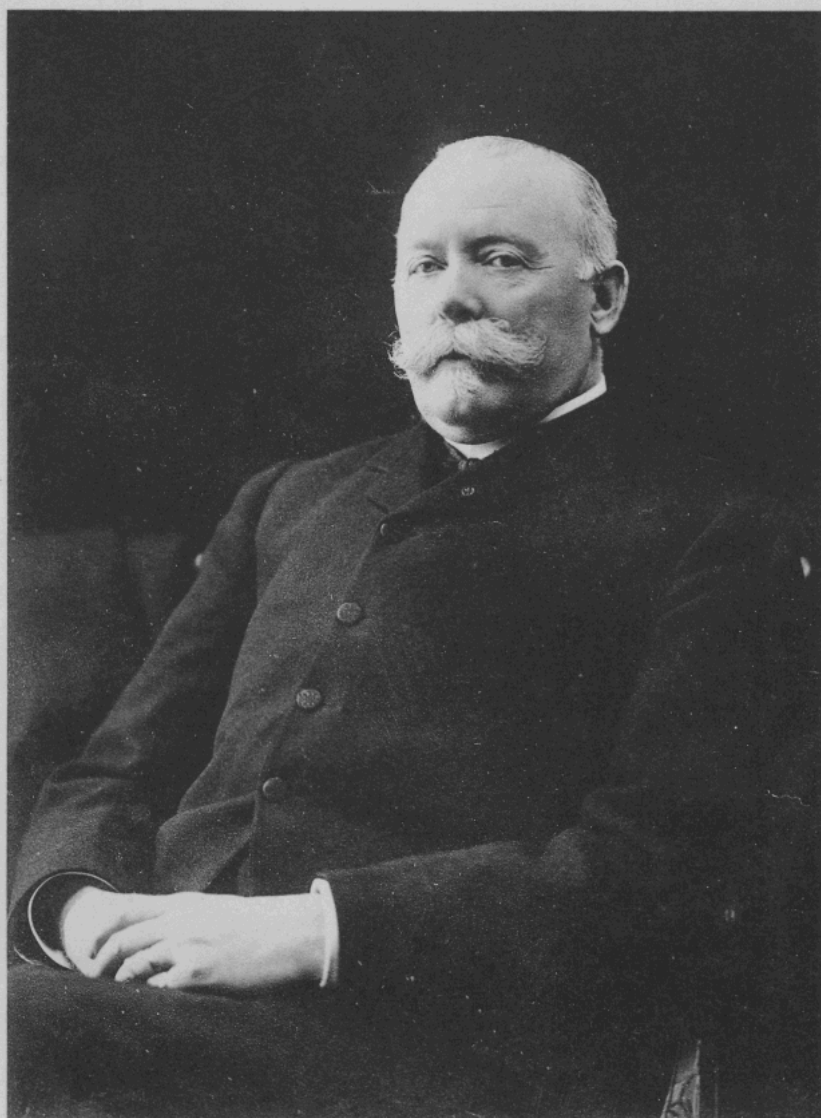
Enfin, la quatrième partie comprend une notice sur la Chambre de Commerce française de Londres et des renseignements généraux sur les transactions de la France avec la Grande-Bretagne, transactions que l'entente cordiale facilitera et développera encore davantage au profit des deux nations.



M. ÉMILE DUPONT

SÉNATEUR

PRÉSIDENT DU COMITÉ FRANÇAIS DES EXPOSITIONS A L'ÉTRANGER



Cl. Paul SOURGEON

PREMIÈRE PARTIE

HISTORIQUE DE L'EXPOSITION

EXPOSITION ANGLO-LATINE

MEMBRES D'HONNEUR

- PREVET (Ch.), O. ✱, ancien sénateur, commissaire général du Gouvernement français à l'Exposition de Barcelone, 1888.
- KRANTZ (C.), O. ✱, ancien député, commissaire général du Gouvernement français à l'Exposition de Chicago, 1893.
- MONTHIERS (M.), C. ✱, commissaire général du Gouvernement français à l'Exposition de Bruxelles, 1897.
- MUZET (A.), O. ✱, ancien député, commissaire général de la Section française à l'Exposition d'Anvers, 1894.
- VIGER (A.), ✱, I. ☼, C. ☼, sénateur, président du Comité agricole et horticole français des expositions internationales, président de la Section française de l'Exposition de l'alcool à Vienne, 1904 et de l'Exposition hispano-française de Saragosse, 1908.
- LAGRAVE (Michel), O. ✱, commissaire général de l'Exposition de Saint-Louis, 1904, Inspecteur général honoraire de l'Enseignement technique.
- GÉRALD (Geo), ✱, député, commissaire général adjoint de l'Exposition de Saint-Louis, 1904.
- SAINT-GERMAIN, I. ☼, ☼, sénateur, président du Comité national des Expositions coloniales.
- CHAPSAL (Fernand), G. O. ✱, commissaire général de l'Exposition internationale de Liège, 1905 et de l'Exposition internationale de Bruxelles, 1910.
- JOZON (Marcel), C. ✱, commissaire général de l'Exposition internationale de Milan, 1906.
- RONSSIN (Adolphe-Ernest), O. ✱, commissaire général adjoint de l'Exposition internationale de Milan, 1906.
- BONNAT (Léon), G. C. ✱, président du Comité permanent des Expositions françaises des Beaux-Arts à l'étranger.
- MÉRILLON (Daniel), G. C. ✱, Président du Comité des Sports de France aux Expositions à l'étranger.
- BAUDOUIN-BUGNET, O. ✱, caissier payeur central du Trésor, délégué du Ministère du Commerce et de l'Industrie à l'Exposition hispano-française de Saragosse, 1908.
- BOUVARD (J.), G. O. ✱, I. ☼, C. ☼, directeur honoraire des services d'architecture, promenades et plantations de la Ville de Paris, Président de la Section française aux Expositions internationales de Buenos-Aires, 1910.
- Vice-présidents honoraires* : FAURÉ LE PAGE, O. ✱; BELLAN (Léopold), C. ✱, I. ☼; HETZEL (Jules), O. ✱, I. ☼.

COMITÉ FRANÇAIS

Secrétaire honoraire : LAMAILLE (Georges), ✱, ④.

Membres honoraires : HÉNON (Henri), O. ✱; LOREAU (Alfred), ✱, ④, ⑤;
PERDOUX (Léon), O. ✱; TURPIN (Henri), O. ✱.

.....

BUREAU DU COMITÉ ET CONSEIL DE DIRECTION

Président : DUPONT (Emile), O. ✱, I. ④, sénateur.

Vice-Présidents : PINARD (A.), C. ✱.
MAGUIN (A.), C. ✱, C. ⑤.
MANAUT (Frédéric), ✱, ④, député.
NICLAUSSE (Jules), O. ✱, I. ④.

Secrétaire général : SANDOZ (G.-Roger), O. ✱, I. ④.

Trésorier : KESTER (Gustave), C. ✱, ④, ⑤.

Secrétaires : BOURGEOIS (Paul), ✱, ④, ⑤.
JEANSELME (Charles), O. ✱.
BOUILHET (André), ✱, ④, ⑤.
HARANT (Louis), O. ✱, I. ④.

Secrétaire-archiviste : HOLLANDE (Jean), O. ⑤.

.....

MEMBRES DU CONSEIL DE DIRECTION

Président de la Commission de Propagande :

LEGRAND (Charles), C. ✱, I. ④.

Président de la Commission d'Initiative et d'Enquête :

LAYUS (L.), C. ✱, I. ④, O. ⑤.

Président de la Commission des Fêtes et Réceptions :

PELLERIN DE LATOUCHE (de), O. ✱.

Président de la Commission des Comptes et Publications :

HETZEL (Jules), O. ✱, I. ④.

AMSON (Georges), O. ✱.

ARBEL (Pierre), O. ✱, ④, ⑤.

BARBIER (Léon), O. ✱, sénateur.

BELLAN (Léopold), C. ✱, I. ④, O. ⑤.

DAVID-MENNET (Arthur), O. ✱, ④.

DONCKÈLE (Georges), C. ✱, I. ④.

FAURE (Jean), O. ✱.

FERDINAND-DREYFUS, O. ✱, ⑤, sénateur.

JOURDAIN (Frantz), O. ✱, ④, ⑤.

LIGNON (Achille), ✱.

MASCURAUD (Alfred), O. ✱, I. ④, sénateur.

EXPOSITION ANGLO-LATINE

MENIER (Gaston), O. ✱, sénateur.
PLACIDE-PELTREAU, O. ✱.
RIVES (Gustave), C. ✱, I. ④, C. ⑤.
ROUSSELOT, ④.
SAINT-GERMAIN (Marcel), I. ④, ⑤, sénateur.
SARTIAUX (Eugène), O. ✱.
VIGER (Albert), ✱, I. ④, C. ⑤, sénateur.

.....

COMMISSION DE CONTROLE

GALLAND (Alexandre), ✱, ④, O. ⑤; MOUILBAU (Jean), O. ✱, I. ④, ⑤;
WALTER, ✱, ⑤.
Bibliothécaire : DREYFUS-BING (P.), O. ✱, I. ④, ⑤.

.....

ADMINISTRATION GÉNÉRALE DU COMITÉ

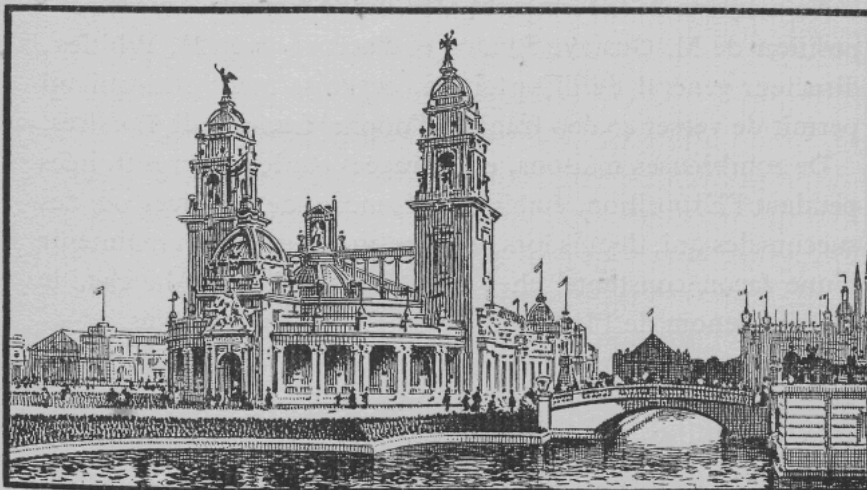
Services extérieurs : CERE (Emile), O. ✱, I. ④.
Services techniques : MONTARNAL (Joseph de), ✱, ④.
Services des publications : CLARETIE (Léo), O. ✱, I. ④, *Bibliothécaire-adjoint*.
Services administratifs : BREVANS (E. de), ✱, I. ④, O. ⑤, *Secrétaire administratif*. — BAYLE (Paul), ④, *Sous-chef*.

.....

CONSEIL JUDICIAIRE

Avocats à la Cour de cassation : TRÉZEL (Alphonse), ✱; LABBÉ (Jean), ✱.
Avocats à la Cour d'appel : ALLART (Henri), ✱; LAVOLLÉE (Julien); BOTTON (Max); MAILLARD (Georges), ✱; PÉRARD (Henry); DUROYAUME (Paul); DESPLAS (Georges), ✱, député; TAILLEFER (André); DOUARCHE (Léon); QUENTIN (Maurice).
Avoué à la Cour : GIBOU (Frédéric).
Avoués au Tribunal : MUTEL (Henry); MUTEL (André); ANCELOT (Eugène), ④; DUBAIL (Robert).
Agréés : LESTELLE; MICHOT (Ernest).
Administrateur de Sociétés près le Tribunal de commerce :
 NAVARRE (Eugène), ✱.
Notaires : LANQUEST fils; ADER (Jean).





ROLE DU COMITÉ FRANÇAIS DES EXPOSITIONS A L'ÉTRANGER EN GRANDE-BRETAGNE

LE Comité Français des Expositions à l'Étranger qui depuis vingt-six ans s'occupe de la participation française aux grandes expositions étrangères a déjà, à plusieurs reprises, exercé sa puissante influence dans le Royaume-Uni.

A l'Exposition française qui, sous la présidence du regretté M. Gustave Sandoz, eut lieu à Londres en 1890, 1.200 exposants furent prêts en deux mois à présenter leurs produits dans la vaste galerie où un million trois cent mille visiteurs les vinrent admirer.

Au moment de la fermeture, le Comité Français, sur la proposition de M. Gustave Sandoz et d'accord avec M. Whitley, directeur général de l'Exposition, organisa une vente qui lui permit de verser 40.000 francs à l'hôpital français de Londres.

De nombreuses maisons, encouragées par les affaires traitées pendant l'Exposition, établirent à Londres des agences ou des succursales qui, depuis lors, ne font que prospérer et maintenir d'une façon constante, chez nos voisins d'outre-Manche, le brillant renom de l'Industrie et du Commerce français.

Glasgow vint ensuite en 1901, sous la direction de M. le sénateur Émile Dupont, le si éminent Président du Comité Français des Expositions à l'Étranger. Patronnée par S. M. Impériale et Royale la Reine Victoria, S. A. Royale le Prince de Galles, Lord Provost de Glasgow, cette Exposition réunit 503 exposants français dont les produits furent appréciés par plus de six millions de visiteurs.

Le Comité Français des Expositions à l'Étranger, encore tout au souvenir de cette bienvenue, accepta avec empressement, en 1907, l'invitation du Comité Irlandais de participer à l'Exposition de Dublin, où, sous la présidence de M. le sénateur Léon Barbier, notre Pavillon, avec ses 283 exposants, remporta un nouveau succès.

Enfin, en 1908, sous la présidence de M. le sénateur Emile Dupont, la magnifique Exposition Franco-Britannique fit fraterniser avec un éclat exceptionnel les seuls exposants de France et du Royaume-Uni et de leurs colonies. Le Comité Britannique comptait les plus hautes notabilités, avec comme Président d'honneur le duc d'Argyll, comme Présidents le comte de Derby et lord Blyth, comme Commissaire général M. Imre Kiralfy.

Le Gouvernement de la République accorda son patronage à cette Exposition, désireux de prouver que l'accord des gouvernements répondait à l'amitié des deux peuples

S. A. R. LA PRINCESSE DE TECK



HISTORIQUE DE L'EXPOSITION

et que l'Exposition en était une imposante manifestation.

Le Comité Français des Expositions à l'Etranger assumait l'organisation de la Section Française et tout en particulier des classes industrielles et commerciales, s'en remettant pour leurs propres attributions au Comité Agricole et Horticole, au Comité Colonial, au Comité des Beaux-Arts et au Comité des Sports.



HISTORIQUE DE L'EXPOSITION

.....

LE brillant succès de l'Exposition Franco-Britannique rendit le public anglais impatient d'une nouvelle collaboration française, mais le deuil national du Roi Edouard et les engagements pris par la France aux Expositions de Bruxelles 1910 et Turin 1911, firent remettre à 1912 l'*Exposition ANGLO-LATINE*, que réclamaient les amitiés de l'Entente Cordiale.

Aussi fut-ce un signal de réjouissances générales, quand le Lord-Maire de Londres, Sir Thomas Crosby, au cours d'une réunion tenue à Mansion House sous sa présidence, manifesta le désir de voir la France prendre une part prééminente à l'*Exposition ANGLO-LATINE* et exprima le plaisir qu'éprouverait la nation anglaise de souhaiter la bienvenue à tous les Français qui accepteraient l'invitation. La résolution

EXPOSITION ANGLO-LATINE

suivante dont il était l'instigateur fut adoptée à l'unanimité :

« Considérant l'importance des relations amicales qui
« existent entre la France et l'Angleterre, ainsi que les
« beaux résultats de l'Exposition Franco-Britannique de
« 1908, créatrice de liens durables et pratiques entre les com-
« munautés artistiques, industrielles et commerciales des
« deux pays, l'Assemblée invite la France, la plus grande
« des nations latines, à prendre part à l'*Exposition ANGLO-
« LATINE* qui doit avoir lieu en 1912, à la grande White
« City de Londres, donnant ainsi au peuple de ce pays l'oc-
« casion de juger des progrès réalisés par la France et
« contribuant à fortifier les liens d'affection mutuelle qui
« unissent les deux nations voisines. »

En secondant la résolution précitée, M. Raphaël Benoist, Président de la Chambre de Commerce française de Londres, déclara que cette dernière institution, dont les vues sont identiques à celles du Lord-Maire, avait, quelques jours avant, voté la proposition suivante :

« Etant donné qu'une *Exposition ANGLO-LATINE* doit
« avoir lieu à Londres en 1912, exposition qui comprendrait
« non seulement les Républiques Sud-Américaines mais aussi
« les principaux peuples latins d'Europe, la Chambre de
« Commerce française de Londres émet le vœu que la
« France prenne part à cette Exposition.

« Les grands progrès faits par les artistes et les industriels
« français depuis l'Exposition Franco-Britannique de 1908
« pourraient être ainsi présentés à l'attention de nos voisins
« et amis d'Angleterre. »

Le Lord-Maire et le Président de la Chambre de Commerce française de Londres envoyèrent une invitation officielle au Comité Français des Expositions à l'Etranger et celui-ci, le 11 janvier 1912, recevait la visite d'une délégation composée de :

HISTORIQUE DE L'EXPOSITION

Lord Blyth; du colonel Comte de Kyntore, aide de camp de S. M. le Roi George V; de Sir John Cockburn; de MM. W. Hanning et Boddington, vice-président et secrétaire-administrateur de la Chambre de Commerce britannique de Paris; et de M. Imre Kiralfy.

Le 11 février la décision était prise et M. Charles Jeanselme, qui s'était déjà distingué en 1908 comme Secrétaire général de l'*Exposition ANGLO-LATINE*, fut désigné comme Président de cette nouvelle manifestation.

Il constitua aussitôt le Comité d'organisation avec ses six sections, subdivisées elles-mêmes en plusieurs divisions et la circulaire suivante fut envoyée aux membres du Comité Français des Expositions à l'Étranger :

MONSIEUR,

Une *Exposition ANGLO-LATINE* s'ouvrira, comme vous le savez déjà, au mois de *Mai* prochain, à *Londres*, pour se clôturer au mois d'*Octobre 1912*.

En présence de la visite des *personnalités éminentes* qui sont venues inviter la France à y prendre part, et en raison des *adhésions des nations latines et sud-américaines*, déjà parvenues à Londres, il était impossible à notre pays de refuser sa participation.

Il a donc été décidé qu'une *Section Française* serait organisée, sous le contrôle du « Comité Français des Expositions à l'Étranger ».

La délégation anglaise, composée de Lord BLYTH; du Colonel Comte de KINTORE, aide de camp de S. M. le Roi George V; de Sir John COCKBURN; de MM. W. HANNING et BODDINGTON, Vice-Président et Secrétaire-Administrateur de la Chambre de Commerce Britannique de Paris; et de M. Imre KIRALFY, nous a rappelé que la *Chambre de Commerce française de Londres* avait, sur la proposition du *Lord-Maire*, voté à l'unanimité une résolution invitant: « La France, la plus grande des nations latines, à prendre part à l'*Exposition ANGLO-LATINE*, qui se tiendra cette année dans la *Great White City*, Shepherd's Bush, au même emplacement que l'*Exposition Franco-Britannique* de 1908 ».

Le « Comité Français des Expositions à l'Étranger » ne pouvait rester insensible au vœu ainsi exprimé. Sans parler des raisons d'ordre politique qui rendent nécessaire la participation de la France, les statistiques officielles indiquent que, depuis 1908, la valeur des marchandises françaises exportées en Angleterre a augmenté de 250 millions de francs environ.

Nos pourparlers avec le Comité Britannique ont abouti à l'établissement

EXPOSITION ANGLO-LATINE

d'une convention réglant la *participation française à cette Exposition*, laquelle s'adressera plus particulièrement aux *industries de luxe*, et notamment aux *professions si parisiennes qui concernent la femme*.

L'Exposition ouvrant au mois de Mai, il est nécessaire de procéder très rapidement à l'organisation de la Section Française, qui se divisera en six Sections:

- 1^{re} Section. — Habillement.
- 2^e — Accessoires du Vêtement.
- 3^e — Bijouterie, Joaillerie, Orfèvrerie.
- 4^e — Ameublement, Décoration, Bronzes.
- 5^e — Industries diverses.
- 6^e — Alimentation.

L'Exposition ANGLO-LATINE aura pour sanction la *nomination d'un Jury* et la *distribution de récompenses* suivant la classification adoptée par l'Exposition Franco-Britannique de Londres 1908.

Il ne faut pas perdre de vue que le but essentiel de cette manifestation est d'étendre chez nos voisins le cercle d'affaires de notre pays.

Il s'agit donc, étant donné le court délai, *d'exposer uniquement des produits d'une vente courante et s'adressant particulièrement à la clientèle anglaise*.

La Commission Française a fait choix d'un *Agent général*, M. CHEVALIÉ Fils, 42, boulevard Magenta, à Paris, chargé de traiter avec les Exposants des questions relatives à l'enlèvement, au transport, au magasinage des caisses, aux formalités de douane et à la réexpédition des produits exposés.

Cet Agent général sera également à la disposition des Exposants pour assurer leur installation et leur représentation.

Toutefois, les Exposants qui désireraient confier leur installation et leur représentation à des Agents particuliers pourront le faire, sous la surveillance de l'Agent général agréé par la Commission Française.

Toutes ces opérations se feront sous le contrôle et la surveillance de la Commission Française.

Nous sommes convaincus que nous pouvons compter sur votre concours en vue d'assurer le succès de la France à cette nouvelle manifestation dans un pays ami, auquel nous rattachent, et l'Entente Cordiale, et des intérêts considérables, et nous vous serons reconnaissants de bien vouloir remplir et nous renvoyer par retour la *feuille d'adhésion ci-jointe*.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de nos bien dévoués sentiments.

Le Vice-Président
de la Commission Française,
JULES ROTIVAL.

Le Secrétaire Général,
EMILE BAUBE.

Le Président
de la Commission Française,
CHARLES JEANSELME,

Le Trésorier Général,
GABRIEL COGNACQ.

HISTORIQUE DE L'EXPOSITION

Voici la circulaire par laquelle furent réglées les questions de transport et de douane.

TRANSPORTS DE MARCHANDISES ET DOUANES

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous informer que vous avez été admis à prendre part, comme exposant, à l'*Exposition ANGLO-LATINE* de Londres 1912 pour les produits portés sur le certificat d'admission ci-contre.

Je vous remets ci-inclus :

- 1° Le certificat d'admission définitive (pièce n° 1);
- 2° Une déclaration d'expédition (pièce n° 2);
- 3° Trois exemplaires de déclaration pour les douanes;
- 4° Deux étiquettes tricolores destinées à être collées sur votre colis.

Il y a lieu de se conformer strictement aux conditions et formalités à remplir pour l'expédition, le transport, la réception et la réexpédition des colis destinés à l'Exposition, qui sont énumérées ci-dessous.

EXPÉDITIONS. — Pour l'envoi de ces colis à Londres, les exposants pourront s'adresser à la Société anonyme internationale des transports Gondrand Frères, 22, rue de la Douane, à Paris, désignée par la Commission française de l'*Exposition ANGLO-LATINE*, pour toutes les opérations de transport et de manutention.

Les exposants devront remettre à cette entreprise, au moment de l'enlèvement de leurs marchandises, et pour bénéficier des réductions de prix consenties par les Compagnies de Chemins de fer :

- 1° Le certificat d'admission définitive (pièce n° 1), qui leur sera retourné après usage;
- 2° La déclaration d'expédition (pièce n° 2), qui sera conservée par l'entreprise de transports;
- 3° Trois exemplaires de déclaration pour les douanes sur formulaires à drapeau tricolore.

EXPÉDITION DES COLIS. — Les exposants devront procéder à l'expédition de leurs colis dès qu'ils seront munis de leur certificat d'admission.

MARQUES ET ÉTIQUETTES. — Les colis seront adressés à l'Exposition Anglo-Latine, dans l'*enceinte* de l'Exposition, à Shepherd's Bush. A cet effet, les exposants colleront sur deux faces extérieures (non opposées autant que possible) des colis, les étiquettes tricolores ci-jointes (1).

Les étiquettes tricolores sont indispensables pour l'identification des colis par les douanes intéressées.

Indépendamment de ces étiquettes, les colis devront porter intérieurement

(1) Il est recommandé de passer une couche de vernis sur les étiquettes après les avoir collées, pour éviter l'humidité.

EXPOSITION ANGLO-LATINE

et extérieurement, sur deux faces, à l'encre grasse, en gros caractères, les indications suivantes :

1° Le nom de l'exposant ;

2° Les numéros de la Section et du certificat d'admission (1).

Les exposants qui auraient plus d'un colis à expédier ou plusieurs expéditions à faire, trouveront au siège de la Section Française, 42, rue du Louvre, à Paris, les imprimés nécessaires.

RÉGIME DES CHEMINS DE FER

CHEMINS DE FER FRANÇAIS (MARCHANDISES). — Les produits français seront transportés jusqu'au port d'embarquement à tarifs réduits par les Compagnies de Chemins de fer. Les vitrines et le matériel d'installation seront traités comme objets exposés.

RÉSEAUX DU NORD ET DE L'ÉTAT. — La Compagnie du Chemin de fer du Nord et les Chemins de fer de l'Etat feront application des tarifs spéciaux G. V. n° 19 et P. V. n° 29, qui prévoient la perception de la taxe pleine à l'aller et la gratuité au retour, étant entendu que le tarif direct Paris-Londres pourra être appliqué à l'aller.

Les colis de poids et de dimensions exceptionnels ne jouiront d'aucune réduction au retour, les objets d'art et articles de valeur ne seront acceptés qu'en Grande Vitesse et aucune réduction ne leur sera appliquée au retour.

AUTRES RÉSEAUX. — Les autres Compagnies accordent également le bénéfice de leurs tarifs G. V. 19 et P. V. 29 qui comportent, à l'aller, la perception de la taxe intégrale des tarifs applicables et la gratuité du transport au retour, étant entendu que les tarifs d'exportation ne seront pas admis comme tarifs applicables à l'aller.

CHEMINS DE FER ANGLAIS (MARCHANDISES). — Les Compagnies anglaises appliqueront la taxe intégrale à l'aller ; au retour, elles accorderont une réduction de 50 o/o sur le prix des tarifs applicables sur leur parcours.

Les colis de poids et de dimensions exceptionnels ne jouiront d'aucune réduction au retour, les objets d'art et les articles de valeur ne seront acceptés qu'en Grande Vitesse et aucune réduction ne leur sera appliquée au retour.

RÉCEPTION DES COLIS

Les exposants ou leurs représentants pourvoient à la réception de leurs colis, ainsi qu'à la reconnaissance de leur contenu. S'ils ne sont pas présents pour recevoir leurs colis dans l'enceinte de l'Exposition, la Commission Française pourra faire réexpédier ceux-ci ou les déballer d'office aux frais, risques et périls des intéressés.

MANUTENTION DES COLIS. ENLÈVEMENT ET EMMAGASINAGE DES CAISSES VIDES. — La manutention des colis, l'enlèvement et l'emmagasinage des caisses vides

(1) Cette mesure est nécessaire pour que l'on puisse retrouver plus facilement les caisses à la clôture de l'Exposition.

HISTORIQUE DE L'EXPOSITION

sont à la charge des exposants, qui auront à traiter à cet effet avec M. Chevalié fils, 42, boulevard Magenta, à Paris, agent général de la Commission française.

Les exposants restent toutefois libres d'assurer à leurs frais, risques et périls, l'emmagasinage de leurs caisses, à charge de se conformer aux instructions réglementaires.

RÉGIME DE DOUANE

DOUANES FRANÇAISES. — Toutes les formalités de douane, en vue d'assurer le retour en franchise de droits des objets destinés à l'Exposition, devront être accomplies à Paris *avant l'expédition*.

A cet effet, la Société anonyme internationale de transports GONDRAND frères, procèdera à toutes les opérations pour obtenir la délivrance d'un passavant descriptif des objets à exposer; cette pièce sera conservée par ladite Société jusqu'au retour des marchandises.

Les exposants devront remplir, *en trois exemplaires*, les déclarations de douane avec drapeau tricolore ci-incluses, et les adresser le jour même de l'expédition à la Société GONDRAND frères, 22, rue de la Douane, à Paris, en y joignant les pièces d'expédition, ainsi qu'il est mentionné au chapitre relatif aux expéditions.

Dans le cas où les formalités ci-dessus indiquées ne seraient pas régulièrement remplies, il pourra être sursis à l'expédition des produits jusqu'à complète régularisation.

La vérification des colis sera faite par la Douane française, soit à Paris, soit au port d'embarquement, au moyen de déclarations de douane détaillées remises par les exposants, ce qui permettra la délivrance d'un passavant descriptif en vue de la libre réadmission en France des objets exposés.

Après la clôture de l'Exposition, les exposants ou leurs représentants produiront une note de détail indiquant la marque, le poids brut, le poids net et l'espèce du contenu pour chaque colis à réexpédier en France. Cette note, établie en double exemplaire, servira de déclaration pour la vérification des marchandises.

DOUANES ANGLAISES. — L'Exposition est constituée en entrepôt réel de douane et d'octroi.

Les produits français y seront introduits en franchise des droits d'entrée, à charge de réexportation et sous condition de se conformer au règlement anglais dont les principales dispositions sont énumérées ci-après :

Pour faciliter la reconnaissance, il devra être mis, dans chaque caisse, la liste des objets qui y sont contenus.

Les produits sujets à taxe, mais admis en franchise temporaire, pourront être déclarés en consommation par renonciation au retour et moyennant paiement des droits, mais seulement lors de la clôture de l'Exposition.

La renonciation au retour pourra être faite pour la totalité ou pour une partie des objets appartenant à un même exposant.

Les vitrines et les autres objets devant servir à l'installation des produits

EXPOSITION ANGLO-LATINE

exposés seront admis au même régime d'importation temporaire que ces derniers.

Le bénéfice des dispositions qui précèdent ne s'appliquera pas aux objets importés dans un but de spéculation commerciale tel que l'exploitation d'un restaurant, d'un café, etc., ni aux objets et denrées destinés à être consommés, débités ou livrés au public à titre d'échantillon ou autrement, pendant la durée de l'Exposition.

Ces objets et denrées devront, au moment du déballage, être déclarés en consommation aux agents de la douane et soumis immédiatement au paiement des droits, sauf, toutefois, en ce qui concerne les liquides destinés à la dégustation par les membres du Jury, pour lesquels la déclaration en consommation et le paiement des droits pourront être différés jusqu'au moment où les intéressés seront à même d'établir le décompte des quantités employées de cette manière et de celles qui devront être réexportées.

Ces exposants de liquide devront installer les produits destinés au Jury de manière à éviter toute confusion entre ces produits et les produits similaires admis en franchise temporaire des droits et destinés à figurer seulement dans leur stand; ils devront observer à cet égard les mesures qui leur seront prescrites par les agents de la douane. L'exposant est responsable des droits pour les cas de vol, fraudes ou enlèvement irrégulier des marchandises.

ENLÈVEMENT DES PRODUITS. RÉEXPÉDITION. — Deux mois après la clôture de l'Exposition, les produits non emballés ou non démontés et les caisses pleines ou vides non réexpédiées le 31 décembre 1912 seront enlevés et emmagasinés d'office, aux frais, risques et périls des exposants.

TRANSPORT DES VOYAGEURS

COMPAGNIE DU NORD. — La Compagnie du Chemin de fer du Nord accorde aux exposants, employés et ouvriers appelés à concourir à l'organisation de l'*Exposition ANGLO-LATINE* des billets d'excursion de 15 jours, sur justification de leur qualité.

Les prix de ces billets de Paris pour Londres, et retour, sont de :

1 ^{re} classe.	72 fr. 85
2 ^e classe.	46 fr. 85
3 ^e classe.	37 fr. 50

Ils sont valables exclusivement dans les trains désignés ci-dessous :

ALLER : Départ de la gare de *Paris-Nord*.

1^o Via *Boulogne-Folkestone* :

Paris-Nord.	départ.	8 h. 25	14 h. 30
Amiens-Nord	arrivée.	»	16 h. 40
Boulogne-Maritime. . .	départ.	11 h. 45	19 h. 10
Londres	arrivée.	15 h. 25	22 h. 45

2^o Via *Calais-Douvres* :

Paris-Nord.	départ.	21 h. 20
Amiens.	arrivée.	22 h. 55

S. A. R. LE PRINCE DE TECK



CL. RICH. MARTIN

HISTORIQUE DE L'EXPOSITION

Calais-Maritime.	départ.	1 h. 40
Londres	arrivée.	5 h. 43

RETOUR : Dans un délai de 15 jours à partir de la date d'émission des billets (1).

1° Via Folkestone-Boulogne :

Londres.	départ.	10 h. »	14 h. 20
Boulogne-Maritime. . .	départ.	14 h. 12	18 h. 50
Amiens.	départ.	»	21 h. 18
Paris-Nord.	arrivée.	17 h. 20	23 h. 25

2° Via Douvres-Calais :

Londres	départ.	21 h. »
Calais-Maritime	départ.	1 h. 30
Amiens.	départ.	3 h. 59
Paris-Nord.	arrivée.	5 h. 40

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT. — Les Chemins de fer de l'État feront bénéficier les exposants, employés et ouvriers qui devront se rendre à Londres pour le service de l'Exposition, de leurs billets d'excursion de 15 jours, sur justification de leur qualité.

Les prix de ces billets de Paris pour Londres, et retour, sont de :

1 ^{re} classe.	49 fr. 05
2 ^e classe	37 fr. 80
3 ^e classe	32 fr. 50

Pour la 3^e classe, le billet n'est valable que par le service de nuit.

Ils sont valables dans les trains suivants :

ALLER : Départ de la gare de *Paris-Saint-Lazare* :

Paris-Saint-Lazare	départ.	10 h. 15	21 h. »
Rouen (Rive droite).	départ.	12 h. 32	23 h. 37
Dieppe.	arrivée.	13 h. 50	1 h. »
Dieppe.	départ.	13 h. 59	1 h. 35
Newhaven	départ.	18 h. 5	6 h. »
Londres (Victoria)	arrivée.	19 h. 35	7 h. 30

RETOUR : Départ de la gare de *Londres-Victoria* :

Londres (Victoria)	départ.	10 h. »	20 h. 45
Newhaven	arrivée.	11 h. 22	22 h. 15
Newhaven	départ.	11 h. 30	22 h. 20
Dieppe.	départ.	15 h. 33	2 h. 40
Rouen (Rive droite).	départ.	16 h. 51	4 h. »
Paris-Saint-Lazare	arrivée.	19 h. 12	6 h. 30

Pour obtenir ces billets d'aller et retour à prix réduit :

Les exposants auront à présenter leur certificat d'admission, *mais sans s'en dessaisir*;

(1) Le retour pourra s'effectuer le 16^e jour, dernier délai, par le train quittant Calais-Maritime à 1 h. 30 et arrivant à Paris à 5 h. 40.



Cl. Riv. MARTIN

HISTORIQUE DE L'EXPOSITION

On entrait d'abord dans une première salle, qui constituait en quelque sorte un salon d'honneur, et où, dans des vitrines luxueuses, étaient placés les bijoux de nos bijoutiers et de nos orfèvres.

A droite et à gauche de ce salon d'honneur se trouvaient les produits de l'industrie du vêtement, le charmant diorama de la chaussure, l'importante Division des arts graphiques avec les très jolies collections qui ont été envoyées à Londres pour cette circonstance, la section des industries diverses, présentée avec beaucoup de goût et dans la plus heureuse disposition. On entrait ensuite dans le beau salon de la couture parisienne. On sait avec quelle maestria nos grands couturiers français organisent leurs expositions. Ils s'étaient surpassés, et ceux qui prétendent que les Anglais ne sont pas démonstratifs, ne se sont pas promenés dans les galeries où l'on entendait retentir les louanges et les exclamations les plus admiratives.

Les fourreurs parisiens n'ont pas voulu rester en arrière de leurs confrères de la couture. Ils ont été également récompensés par la faveur du public qui se pressait devant leurs stands.

La soierie a également su faire merveille, ainsi que nos grands fabricants de tissus.

Dans les sections de la couture et de la fourrure, les visiteurs ont vu de beaux spécimens de l'ameublement français. Dans la section qui leur était réservée, nos industriels se sont encore distingués d'une façon plus éclatante.

Enfin l'alimentation a fait une brillante exposition réunissant l'ensemble des principaux produits français.

Le 25 mai, la Section française des Beaux-Arts organisée par M. Maurice Moisset, membre de la Société des Artistes français, délégué du Comité des Expositions françaises des Beaux-Arts à l'étranger, était inaugurée par le prince et la princesse de Teck.

EXPOSITION ANGLO-LATINE

Leurs Altesses ont fait une longue visite à la Section française. Le président de la Commission a offert à la princesse de Teck, au nom du Comité Français des Expositions à l'Étranger, la grande plaquette du Comité et une gerbe de fleurs.

La Section des Beaux-Arts réunissait cent trente toiles, appartenant à une centaine d'artistes français parmi les plus éminents, quelques belles sculptures et les meilleures œuvres de nos premiers médailleurs.

Parmi les autres nations latines, l'Italie et l'Espagne avaient envoyé de très nombreuses toiles, mais leur exposition était moins importante que celle de la Section française et de la Section anglaise.

L'inauguration officielle de la Section française a eu lieu le 20 juin avec le plus grand éclat.

Voici dans quels termes *La Chronique* a rendu compte de cette fête qui fut particulièrement brillante :

« Jeudi dernier a eu lieu à la Great White City, de « Shepherd's Bush, W. l'ouverture de la Section française par « S. E. M. Paul Cambon, Ambassadeur de France à Londres.

« M. Charles Jeanselme, le distingué président de la Section française a souhaité la bienvenue à Son Excellence « dans la Cour d'honneur, juste en face l'entrée de la section « qui a été si admirablement organisée par le Comité Français des Expositions à l'Étranger. »

ALLOCUTION DE M. CHARLES JEANSELME

*Président de la Commission d'organisation
de la Section française de l'Exposition Anglo-Latine
de Londres 1912.*

MONSIEUR L'AMBASSADEUR,

Au nom du Comité Français des Expositions à l'Étranger, de la Commission française d'organisation et des exposants français de la « Latin British Exhibition », j'ai l'honneur de vous remercier d'avoir bien voulu dis-

HISTORIQUE DE L'EXPOSITION

traire quelques-uns des instants précieux de vos hautes occupations pour venir présider à l'ouverture de la Section française.

Dès le début de cette exposition, le Comité Français des Expositions à l'Étranger, qui se rappelait les résultats féconds de l'Exposition franco-britannique de 1908, fut séduit par la pensée d'une participation, et, avec les moyens dont il dispose, malgré les difficultés qu'il savait devoir rencontrer, en raison des grandes expositions internationales de Turin qui vient à peine de finir, et de Gand qui déjà s'organise, il s'est mis vaillamment à l'œuvre.

C'est que le Comité se souvenait, comme je viens de le dire, des résultats de l'Exposition de 1908 au double point de vue des relations amicales et commerciales qui réunissent la France et l'Angleterre.

Je me garderai bien de parler ici des relations amicales dont Votre Excellence connaît mieux que personne la haute portée et la grandeur, mais qu'il me soit permis néanmoins d'affirmer que le but patriotique de la participation française n'a pas été étranger à la décision prise par le Comité français.

Dans l'ordre économique, l'accroissement des exportations en Angleterre s'est chiffré, dès l'année 1908, par une somme supérieure à soixante-sept millions, et c'est avec l'espoir d'accroître encore le chiffre global de nos affaires avec la grande nation qui est la première, la plus importante cliente de la France, que le Comité français a donné si volontiers son concours à la « Latin-British Exhibition ».

A la vérité, si nos exposants sont venus moins nombreux qu'en 1908, à la quantité vient ici suppléer la qualité et c'est une sélection de tout ce que les beaux-arts et l'art industriel français peuvent produire que nous avons l'honneur de mettre sous les yeux de Votre Excellence.

Et en terminant, Monsieur l'Ambassadeur, j'ai l'honneur de vous apporter, avec toute la gratitude des exposants français, le vœu qu'ils forment; que leurs efforts viennent affirmer à nouveau et augmenter si possible l'amitié de la France et de l'Angleterre, dont Votre Excellence a été le promoteur éclairé et dont elle est le gardien vigilant si hautement respecté.

L'Ambassadeur de France a, en quelques paroles aimables, remercié M. Jeanselme, et a commencé la visite de la Section, sous la conduite de M. Jeanselme et du sympathique directeur général de l'*Exposition ANGLO-LATINE*, M. Imre Kiralfy, accompagné de Lord Reay, Lord Claud Hamilton, Lord Blyth, the Earl of Oxford; M. de Fleuriau, secrétaire à l'ambassade de France; M. Jean Périer, consul général et attaché commercial; M. de Coppet, consul général; M. G.-Roger Sandoz, secrétaire

EXPOSITION ANGLO-LATINE

général du Comité Français des Expositions à l'Étranger; M. J. Knecht, consul; comte et comtesse L. La Combe, M. Sanguinetti, Sir John Cockburn, M. Phalempin, président de la Chambre de Commerce française de Londres; M. R. Benoist, M. et M^{me} Ph. Lelasseur, M. J. Coudurier de Chassaingne, M. Alfred Sire, M. et M^{me} Geo. Lévy-Caen, M. E. Payart, M^{me} Autran, M. et M^{me} Picard, M. Faustin Bethéder, M. Marius de Bry, M. et M^{me} Cornut, M. et M^{me} Dussol, M. et M^{me} Julien, M. et M^{me} F. Delafresnaye, M^{lle} Claire Lepage, M. et M^{me} Léon Misler, MM. Redfern, Kriegck, Hanau, Roubaudi, Gavey, Duboc, Yver, Violet, Robert Layus, Tissier, Templier fils.

On a beaucoup admiré le salon de la mode, rendez-vous de la haute société anglaise et étrangère qui venait admirer les délicieuses robes des grandes maisons parisiennes.

On a ensuite visité le Palais des Beaux-Arts, qui à lui seul méritait une visite à l'Exposition de Shepherd's Bush et faisait le plus grand honneur à M. Maurice Moisset, son distingué organisateur.

Une ravissante réception dans le jardin du Garden Club, réunissait toutes les personnes qui avaient été invitées à l'Ouverture.

A 7 heures et demie, M. Imre Kiralfy, secondé par ses fils, réunissait au Garden Club, en un dîner intime, une trentaine d'invités en l'honneur du Comité d'organisation de la Section française, représenté par MM. Charles Jeanselme, président du Comité; Emile Cère, délégué du Comité; Maurice Moisset, commissaire-organisateur des Beaux-Arts; Redfern, président de la collectivité de la couture; Robert Layus et Tissier, secrétaires du groupe des Arts graphiques; Yver, secrétaire du groupe du vêtement; Valette, architecte; Max Réville, attaché au Comité français.

Parmi les invités figuraient plusieurs membres de la Chambre

HISTORIQUE DE L'EXPOSITION

de commerce française de Londres et des représentants de la Presse française.

Dans l'assistance se trouvaient : Lord Blyth, toujours présent aux manifestations sympathiques franco-britanniques; Captain Brown; M. A. Sire, représentant de la Compagnie du Nord; un délégué du South Eastern; MM. R. Benoist, ex-président de la Chambre de commerce française, et Phalempin, président actuel; MM. Lelasseur, E. Payart, A. Picart, etc...

Pas de discours, mais seulement les toasts officiels de circonstance et communication d'une lettre du Lord Mayor s'excusant de ne pouvoir assister à cette soirée.

M. Payart exprime les regrets de plusieurs publicistes français, qui retenus à leur service de presse n'ont pu venir féliciter MM. Kiralfy, de leur grande énergie à développer l'Entente cordiale franco-britannique et à maintenir la prospérité de leur grande œuvre « The White City ».



M. CHARLES JEANSELME

PRÉSIDENT DE LA SECTION FRANÇAISE

SECRÉTAIRE DU COMITÉ FRANÇAIS DES EXPOSITIONS A L'ÉTRANGER

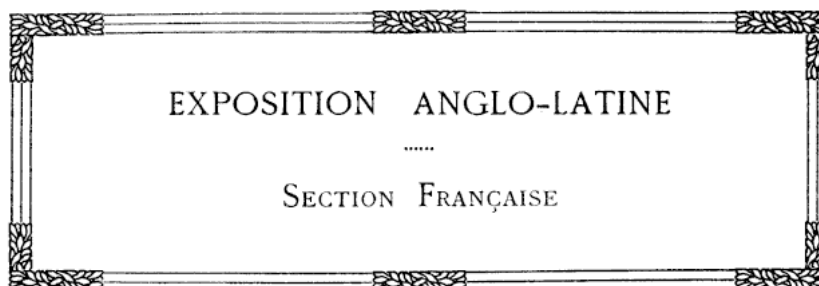


Droits réservés au [Cnam](#) et à ses partenaires

DEUXIÈME PARTIE

—

RAPPORTS DES SECTIONS



COMMISSION D'ORGANISATION

.....

Président : M. CHARLES JEANSELME

*Secrétaire du Conseil de direction du Comité français des Expositions
à l'Étranger,*

*Ancien Président de section au Tribunal de Commerce de la Seine,
Ancien Secrétaire général de l'Exposition franco-britannique de Londres.*

Vice-Président : M. JULES ROTIVAL

*Vice-président du Comité républicain du Commerce, de l'Industrie
et de l'Agriculture.*

Secrétaire général : M. ÉMILE BAUBE

Vice-président du Syndicat central des Huiles essentielles.

Trésorier : M. GABRIEL COGNACQ

*Administrateur des Grands Magasins de la Samaritaine,
Ancien Trésorier de l'Exposition française d'Art décoratif de
Copenhague 1909.*

M. MAURICE MOISSET

*Membre de la Société des Artistes Français, hors concours,
Commissaire organisateur de la section des Beaux-Arts.*

EXPOSITION ANGLO-LATINE

Membres : MM. ÉMILE DUPONT, sénateur.
G.-ROGER SANDOZ.
GUSTAVE KESTER.
PAUL BOURGEOIS.
ANDRÉ BOUILHET.
LOUIS HARANT.
CHARLES LEGRAND.
LUCIEN LAYUS.
JEAN HOLLANDE.
GEORGES AMSON.
LOUIS AUCOC.
LÉOPOLD BELLAN.
A.-DAVID-MENNET.
GEORGES DONCKELE.
JULES HETZEL.
FRANTZ JOURDAIN.
ACHILLE LIGNON.
ALFRED MASCURAUD, sénateur.
GASTON MENIER, sénateur.
EUGÈNE SARTIAUX.

Délégué du Comité Français : M. ÉMILE CÈRE.

Service d'architecture : MM. JOSEPH ET JEAN DE MONTARNAL.

Secrétaire administratif : M. MAX RÉVILLE.



RÈGLEMENT APPLICABLE AUX EXPOSANTS DE LA SECTION FRANÇAISE

TITRE PREMIER. — DISPOSITIONS GÉNÉRALES.

ARTICLE PREMIER. — Une Exposition anglo-latine aura lieu à Londres en 1912.

ART. 2. — L'Exposition sera située à Shepherd's Bush. Elle s'ouvrira en mai et sera close en octobre.

ART. 3. — Le Comité Français des Expositions à l'Étranger s'est chargé du contrôle de la Section française.

ART. 4. — En vue d'effectuer toutes les opérations de recrutement, d'admission et d'installation des exposants, le Comité Français des Expositions à l'Étranger a délégué ses pouvoirs à un Comité spécial dénommé : Commission française de l'Exposition anglo-latine de Londres.

ART. 5. — Les objets exposés sont répartis en six sections :

1^{re} Section. — Habillement.

2^e — Accessoires du vêtement.

3^e — Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie.

4^e — Ameublement, décoration, bronzes.

5^e — Industries diverses.

6^e — Alimentation.

TITRE II. — ADMISSION. — DROIT DE VENTE.

ART. 6. — Les demandes d'admission, ainsi que leur duplicata non détaché devront être remplies et signées par les exposants et adressées affranchies au Président de la Commission française, 42, rue du Louvre, à Paris.

ART. 7. — Les demandes d'admission devront parvenir au plus tard le 15 avril 1912. Elles seront soumises, par sections, à l'examen des Comités d'admission et d'installation.

ART. 8. — Les certificats d'admission délivrés aux exposants de la Section française seront revêtus de la signature du Président de la Commission française.

EXPOSITION ANGLO-LATINE

Nul ne sera admis à exposer dans la Section française s'il n'est en possession d'un certificat d'admission régulier.

ART. 9. — Tous les stands, installations, vitrines, etc., devront être complètement aménagés et terminés cinq jours avant la date fixée pour l'inauguration, et les articles exposés mis en place deux jours avant la même date.

ART. 10. — Chaque exposant ou son délégué pourvoira à la réception de ses colis ainsi qu'à la reconnaissance de leur contenu. Si les exposants ou leurs agents ne sont pas présents pour recevoir leurs colis dans l'enceinte de l'Exposition, il sera procédé à la réexpédition ou au déballage d'office, aux frais, risques et périls des intéressés.

Toute introduction de matériaux destinés aux installations est subordonnée à l'autorisation du Président de la Commission française.

ART. 11. — Chaque colis devra porter de deux côtés la marque distinctive A. L. E. Il devra, en outre, porter deux adresses : l'une sur le couvercle et l'autre sur l'un des côtés de la caisse, sur des étiquettes tricolores, fournies par la Commission française. Ces adresses devront contenir les indications de la Section et le numéro du certificat d'admission.

ART. 12. — Le matériel d'emballage, caisses et autres, devra être enlevé trois jours au moins avant la date fixée pour l'achèvement de toutes les installations.

ART. 13. — Les plans d'installation et de décoration des exposants dans chacune des sections seront soumis par les Comités d'admission et d'installation au Président de la Commission française.

ART. 14. — La décoration générale de la Section française ainsi que les frais de gardiennage correspondant à la surveillance générale de cette Section sont assurés par les soins et sous le contrôle de la Commission française.

ART. 15. — Les expositions collectives sont autorisées.

ART. 16. — Aucun produit de fabrication étrangère ne pourra être exposé dans la Section française ou ses annexes; aucun produit français ne pourra être exposé en dehors de la Section française ou de ses annexes.

ART. 17. — Nul ne sera admis à exposer, s'il n'est en possession d'un certificat d'admission régulier délivré par le Président de la Commission française.

ART. 18. — Les exposants français sont tenus d'exposer leurs produits sous leur nom ou leur raison sociale.

ART. 19. — Nul ne peut exposer sous son nom des produits dont il n'est pas producteur ou éditeur.

RAPPORTS DES SECTIONS

Toute exposition de produits français sous le nom d'un agent ou représentant est rigoureusement interdite.

ART. 20. — Sont exclues : les matières explosives et détonantes, fulminantes et, en général, toutes matières dangereuses ou nuisibles.

Ne seront reçus que dans des vases solides, appropriés et de dimensions restreintes, les alcools ou esprits, les huiles et essences, les matières corrosives et, généralement, les corps qui peuvent altérer les autres produits ou incommoder le public.

Les amorces, pièces d'artifice, les allumettes chimiques et autres objets analogues ne pourront être admis qu'à l'état d'imitation sans aucune addition de matières facilement inflammables.

Les exposants de produits incommodes ou insalubres devront se conformer en tout temps aux mesures de sûreté qui leur seront prescrites.

ART. 21. — La Commission française se réserve le droit absolu de faire retirer les produits de toutes provenances qui, par leur nature ou leur aspect, lui paraîtront dangereux, incommodes ou incompatibles, soit avec le but, soit avec les convenances de l'Exposition.

ART. 22. — Les demandes pour autorisation du droit de vente devront être adressées séparément, sous forme de lettre, au Président de la Commission française, 42, rue du Louvre, à Paris, qui, seul, pourra délivrer cette autorisation. Le bénéficiaire de cette autorisation devra s'engager par écrit à observer strictement le présent règlement.

La vente avec livraison immédiate des objets exposés ne pourra avoir lieu qu'avec l'autorisation écrite du Président de la Commission française. Cette autorisation pourra être retirée à l'exposant, même sans préavis, et sans qu'il soit besoin de faire connaître les motifs de ce retrait.

ART. 23. — Ce retrait aura lieu de plein droit si les vendeurs ou vendeuses se livrent à un racolage de nature à compromettre la bonne tenue de la Section, ou s'ils vendent soit des objets de fabrication étrangère, soit des objets de fabrication française autres que les produits de l'exposant titulaire du certificat d'admission.

ART. 24. — Les exposants devront toujours être en mesure de prouver que les objets vendus sont réellement des produits de leur propre fabrication. En tous cas, les objets vendus devront être remplacés, avant leur enlèvement, par des produits similaires et en même quantité.

ART. 25. — Aucun vendeur ne pourra céder son droit de vente sans l'autorisation spéciale écrite du Président de la Commission française.

Toute infraction au présent article entraînerait la reprise de l'emplacement sans aucune indemnité.

ART. 26. — En cas de fermeture des stands ou des vitrines, le retrait de l'autorisation et ses conséquences ne donneront lieu à aucune indemnité, remboursement ou répétition sur les sommes versées.

EXPOSITION ANGLO-LATINE

ART. 27. — Les exposants sont invités à indiquer le prix marchand des objets exposés.

ART. 28. — Les exposants qui auront été autorisés par le Président de la Commission française à vendre leurs produits avec livraison immédiate devront acquitter, au profit de l'Administration anglaise, une redevance établie comme suit :

1^o Produits non alimentaires.

Par mètre carré d'emplacement occupé : Jusqu'à 1 mètre, 100 francs ; chaque mètre supplémentaire, 50 francs. En aucun cas, la redevance totale n'excédera 500 francs maximum par exposant ou groupes d'exposants ne concourant que pour une seule récompense.

Pour les ensembles ou collectivités d'exposants, il sera payé 50 francs en plus par tête d'exposant ayant l'autorisation de vendre.

La délivrance de l'autorisation de vente se fera contre paiement du droit de vente.

Les exposants ou groupes d'exposants ne concourant que pour une seule récompense pourront, lorsqu'ils occuperont un emplacement supérieur à 10 mètres carrés, et qu'ils en feront la demande, substituer à ces redevances forfaitaires le paiement d'un droit *ad valorem* fixé à 10 o/o du montant des ventes.

Cette redevance devra être versée hebdomadairement.

2^o Produits alimentaires.

Les exposants de produits alimentaires délivrant gratuitement des échantillons ou les faisant déguster à titre gratuit, pourront le faire, sans payer aucune redevance, après avoir obtenu l'autorisation de la Commission française.

Les exposants qui désireraient faire déguster des produits *d'alimentation solide* contre paiement devront, au préalable, obtenir l'autorisation de la Commission française.

Cette autorisation, quand elle sera accordée, ne doit pas être au détriment des contrats passés entre l'Administration anglaise et les concessionnaires des monopoles, et donnera lieu, de la part des exposants, à une redevance de 25 o/o au profit de l'Administration anglaise. Cette redevance devra être versée hebdomadairement.

Ces divers droits de vente et redevances seront encaissés par les soins et sous le contrôle de la Commission française.

TITRE III. — CARTES D'ENTRÉE.

ART. 29. — Il sera mis à la disposition de chaque exposant ou de chaque représentant d'un exposant de la Section française, une carte d'entrée gratuite permanente, revêtue de la photographie du titulaire, ainsi que des jetons de service, dans les conditions fixées par le règlement spécial sur le service des entrées.

RAPPORTS DES SECTIONS

ART. 30. — Il est, toutefois, entendu que les représentants d'exposants, quel que soit le nombre des exposants qu'ils représentent, n'auront droit qu'à une seule carte.

ART. 31. — Les exposants individuels occupant une superficie de plus de 25 mètres carrés auront droit à autant de cartes qu'ils occuperont de fois 25 mètres carrés.

ART. 32. — Les cartes supplémentaires destinées aux associés ou représentants d'une même firme seront délivrées au prix de dix shillings pour la durée de l'Exposition.

TITRE IV. — TRANSPORT. — CONSIGNATION. — RÉCEPTION. — INSTALLATION ET ENLÈVEMENT DES OBJETS EXPOSÉS.

ART. 33. — Les produits destinés à l'Exposition bénéficieront des tarifs réduits qui seront obtenus des chemins de fer français et anglais et des Compagnies de navigation.

Les cotisations à payer par chaque exposant comprennent le loyer de l'emplacement, la quote-part dans les frais de décoration, de gardiennage et d'installation spéciaux à chaque section et sont recouvrées par les soins et sous le contrôle de la Commission française.

Si des exposants désirent un complément à la décoration d'une Section, les frais supplémentaires en résultant sont entièrement à leur charge. De même, ils supportent les frais de leur installation particulière, de l'emballage, du transport à l'aller et au retour, du déballage, de l'étalage et du réemballage de leurs produits, de la représentation, ainsi que les taxes établies par les autorités anglaises sur les objets mis en consommation.

ART. 34. — Les exposants seront responsables des dommages que leurs installations apporteraient aux planchers, cloisons, etc., ainsi que des dégradations provenant d'un usage abusif.

Aucun exposant ne pourra disposer son installation de manière à priver de lumière, à incommoder ou à frapper d'un préjudice quelconque l'installation d'un autre exposant.

ART. 35. — Les installations devront être terminées dans les délais qui seront fixés par l'Administration anglaise, d'accord avec la Commission française.

L'exposant qui n'aura pas observé ces délais perdra, par le fait même, tout droit à son emplacement, son certificat d'admission sera considéré comme non avenu et les taxes d'emplacement perçues resteront acquises, le tout sans aucune formalité judiciaire ou extra-judiciaire. Dans ce cas, les installations non terminées seront enlevées ou achevées d'office aux frais, risques et périls de l'exposant.

ART. 36. — Aucun produit exposé dans la Section française ne pourra

EXPOSITION ANGLO-LATINE

être retiré avant la clôture de l'Exposition sans l'autorisation écrite du Président de la Commission française.

Un mois après la clôture de l'Exposition, les produits non emballés, montés ou démontés et les caisses pleines ou vides non réexpédiées seront enlevés d'office et emmagasinés d'office aux frais, risques et périls des exposants.

Les produits ou caisses seront à l'expiration d'un délai de deux mois vendus aux enchères à la requête de l'Administration anglaise de l'Exposition ou de la Commission française.

Le produit de la vente, déduction faite des frais judiciaires ou autres, sera tenu à la disposition de l'intéressé ou déposé à la Caisse des Dépôts et Consignations de Paris.

TITRE V. — DOUANES

ART. 37. — L'Exposition sera constituée en entrepôt réel de douane et d'octroi. Les produits français y seront introduits en franchise provisoire, à condition d'être réexportés après la clôture de l'Exposition.

TITRE VI. — CATALOGUE

ART. 38. — En dehors du catalogue général officiel anglais, la Commission française se réserve le droit de publier, si elle le juge utile, un catalogue spécial ou partiel de la Section française, qui pourra contenir de la publicité française. Les renseignements nécessaires pour la rédaction de l'un ou l'autre de ces catalogues seront fournis par les exposants sous leur responsabilité.

TITRE VII. — SERVICES TECHNIQUES. — ENERGIE. — ECLAIRAGE, etc.

ART. 39. — L'Administration anglaise fournira aux exposants qui en feront la demande, toutes les fois que cela sera possible, la force électrique et le courant pour l'éclairage. Et ce aux conditions qui seront fixées par un règlement spécial.

ART. 40. — Les exposants devront opérer le dépôt d'une somme garantissant le montant de leur consommation éventuelle.

ART. 41. — Les installations de courant électrique seront faites aux frais de l'exposant qui en aura fait la demande, mais par les soins de l'Administration anglaise ou par des ouvriers munis d'une autorisation écrite délivrée par elle.

ART. 42. — Toutes les parties des machines qui présenteraient des dangers pour ceux qui les approcheraient, seront munies des appareils de garde nécessaires, ce qui n'exonérera pas les exposants des responsabilités qui leur incombent.

ART. 43. — Les suspensions éventuelles de l'énergie et de l'éclairage

RAPPORTS DES SECTIONS

électriques n'autoriseront aucune demande d'indemnité de la part des exposants.

TITRE VIII. — GARDE ET RESPONSABILITÉ.

ART. 44. — L'Administration anglaise prend à sa charge la surveillance générale de jour et de nuit et le service de la police et celui d'incendie dans l'enceinte de toute l'Exposition.

Elle prendra toutes les précautions nécessaires pour éviter les vols, détournements, dégradations, incendies, explosions, inondations, etc., sans que sa responsabilité soit engagée de ce fait, pas plus que celle de la Commission française.

Elle ne sera responsable que des dégâts ou dommages occasionnés, tant aux personnes qu'aux produits exposés, au matériel d'exposition ou de décoration, etc., que lorsque ces dégâts ou dommages proviendront de fautes lourdes et également de la malfaçon ou du mauvais état d'entretien des bâtiments, de leur clôture, de leur couverture, de leurs canalisations, de leurs planchers ou de leurs vitrages.

ART. 45. — Bien que la Commission française repousse toute responsabilité pour les vols et détournements qui pourraient être commis, ainsi que pour tous autres risques, quels qu'ils soient, elle instituera une surveillance générale destinée à prévenir des délits.

ART. 46. — Les exposants auront à faire assurer leurs produits et leurs emballages, directement et à leurs frais.

ART. 47. — Il sera rigoureusement interdit de dessiner, copier, mesurer, photographier, de reproduire par modelage ou moulage, etc., les objets exposés dans la Section française ou ses annexes sans l'autorisation écrite de l'exposant et du Président de la Commission française.

Toutefois, le Président de la Commission française se réserve le droit d'autoriser la reproduction et la vente de vues d'ensemble de la Section française, sans que les exposants puissent s'opposer à ces reproductions.

ART. 48. — La vente des cartes postales reproduisant des vues de l'Exposition et tout autre genre est interdite dans les halls de la Section française.

Toutefois, les exposants auront toujours le droit de distribuer gratuitement les cartes postales et vues concernant leurs installations particulières.

ART. 49. — La Commission française se réserve le droit d'autoriser les exposants à faire photographier leurs installations par un photographe de leur choix, agréé par elle.

TITRE IX. — JURY DES RÉCOMPENSES.

ART. 50. — Les exposants de la Section française seront représentés dans le Jury des récompenses dans une proportion identique à celle qui sera

EXPOSITION ANGLO-LATINE

fixée pour les exposants de la Section anglaise ou de la nation la plus favorisée.

ART. 51. — Les membres du Jury français seront choisis exclusivement parmi les exposants de la Section française et nommés par le Président de la Commission française.

TITRE X. — DISPOSITIONS DIVERSES.

ART. 52. — Les établissements divers, théâtres, spectacles, attractions, concerts, restaurants, cafés, bars, etc., installés dans l'Exposition ou ses annexes, ne pourront faire figurer dans leurs titres, annonces ou enseignes, ou désignation de produits, les mots : « France » ou « Français » ou un substantif ou un adjectif se rapportant à une ville ou région de France, sans l'autorisation écrite du Président de la Commission française.

ART. 53. — Toutes les annonces ou pièces imprimées émanant d'exposants français et destinées à être affichées ou distribuées dans l'enceinte de l'Exposition, devront, au préalable, être approuvées par le Président de la Commission française.

ART. 54. — La qualité d'exposant comporte soumission aux dispositions du règlement général et des règlements spéciaux, ainsi qu'aux mesures d'ordre et de police qui seront prescrites tant par les autorités anglaises que par la Commission française.

ART. 55. — La Commission française juge en dernier ressort tous litiges ou contestations pouvant se produire dans la Section française.

Lu et approuvé :

Le Président de la Commission française,

CHARLES JEANSELME.



RAPPORTEUR GÉNÉRAL

M. HENRI PICHOT

Président de la Division A, 5^e Section.



RAPPORTEURS DE SECTIONS

BEAUX-ARTS

M. MAURICE MOISSET,

Commissaire organisateur de la Section des Beaux-Arts.

PREMIÈRE SECTION

Divisions A. C. — MM. ALLOUARD CARNY.

B ACHILLE JUNGSMANN.

D ERNEST BAUER,
Secrétaire de la Division D, 1^{re} Section.

E LOUIS LANG,
Président de la Division E, 1^{re} Section.

F ANDRÉ HUET,
Président de la Division F, 1^{re} Section.

G HENRI PICHOT,
Président de la Division A, 5^e Section.

DEUXIÈME SECTION

M. H. DESPREAUX.

EXPOSITION ANGLO-LATINE

TROISIÈME SECTION

M. EMMANUEL NUSSBAUM,
Trésorier de la 2^e Section.

QUATRIÈME SECTION

Divisions *A. B. C.* — MM. FRÉDÉRIC SCHMIT.
D GUSTAVE LAUZANNE.

CINQUIÈME SECTION

Divisions *A. B.* — MM. D.-A. LONGUET.
C. E. D^r GUSTAVE PATEIN.
D. D^r HECTOR THIROUX,
Vice-Président de la Division D, 5^e Section.
F. G. H. I. } HENRI PICHOT,
J. K. L. M. N. } *Président de la Division A, 5^e Section.*

SIXIÈME SECTION

M. HENRI GOUIN,
Trésorier de la 6^e Section.



BEAUX-ARTS

Rapporteur

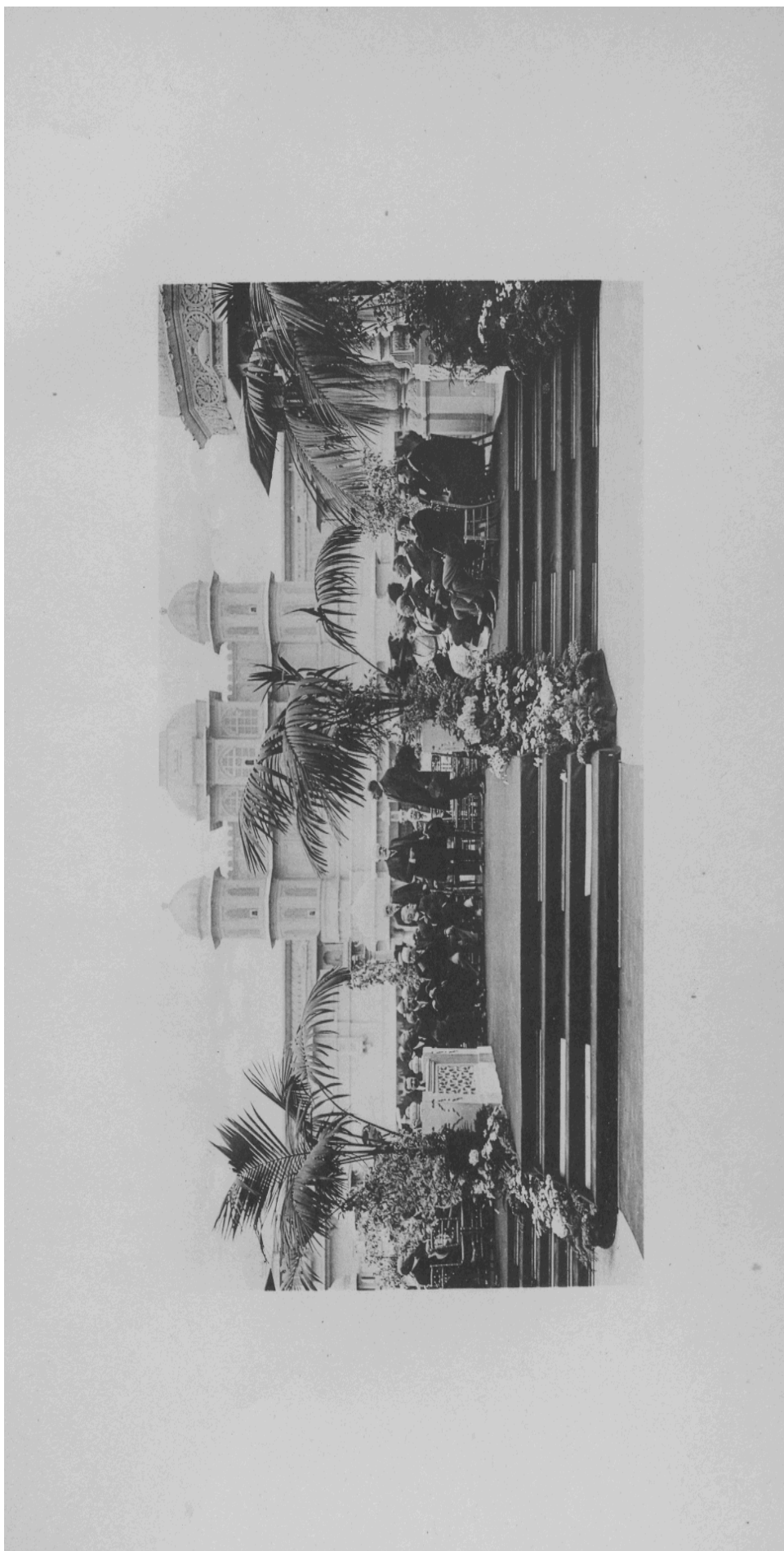
M. MAURICE MOISSET

Membre de la Société des Artistes Français

Hors concours

Commissaire organisateur de la Section des Beaux-Arts

INAUGURATION OFFICIELLE DE LA SECTION FRANÇAISE



Droits réservés au [Cnam](#) et à ses partenaires



RÈGLEMENT DE LA SECTION FRANÇAISE

.....

L'EXPOSITION Française des Beaux-Arts aura lieu dans un local mis à la disposition de la Commission française de l'*Exposition ANGLO-LATINE*, agissant sous le contrôle et le patronage du Comité Français des Expositions à l'Etranger (42, rue du Louvre), par le Comité Anglais.

Elle sera ouverte le 25 Mai 1912 et close fin Octobre de la même année.

Elle sera faite par les soins du Comité qui, agissant au nom des artistes invités, prend à sa charge les frais d'assurance, emballage par cadres capitonnés et transport à l'aller et au retour.

Le Comité décline toute autre responsabilité.

Les emplacements concédés étant restreints, le Comité, visant le double but de prévenir l'encombrement et d'assurer la bonne présentation des œuvres, se voit contraint de procéder par invitations.

La Peinture ne pourra compter plus d'une centaine de toiles

EXPOSITION ANGLO-LATINE

environ. La grandeur maxima des toiles, cadre compris, ne devra pas excéder 2 mètres.

Les œuvres présentées qui ne rempliraient pas ces conditions seront strictement refusées à l'enregistrement.

Un registre contenant les prix de vente sera mis à la disposition du public par les soins du Comité de l'*Exposition ANGLO-LATINE*.

Il sera retenu 15 o/o (quinze pour cent) sur le prix des œuvres vendues.

Les artistes sont priés d'être très modérés dans l'indication des prix d'assurance. Une évaluation élevée entraînerait la Société à des frais tels qu'elle se verrait, à son grand regret, forcée de renoncer à l'admission de ces toiles.

Tout exposant déclare avoir pris connaissance du présent règlement et accepter ce dernier.

Un récépissé sera remis pour chaque œuvre déposée et celle-ci ne pourra être rendue ou payée que sur la présentation de ce récépissé.

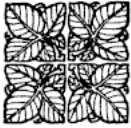
Les exposants seront prévenus en temps utile de l'époque à laquelle ils pourront faire retirer les œuvres qui n'auraient pas été vendues.

Le montant net des œuvres vendues sera remis à chaque exposant par les soins de la Commission Française de l'*Exposition ANGLO-LATINE*, 42, rue du Louvre.

Aucun ouvrage ne sera reproduit sans l'autorisation écrite de l'auteur.

Le Commissaire organisateur,
MAURICE MOISSET

Lu et approuvé :
Le Président de la Commission Française,
CHARLES JEANSELME



BEAUX-ARTS



LORSQUE le Comité des Expositions à l'Etranger se décida à participer à la *Latin English Exhibition*, il ne fut pas question tout d'abord de créer une section française des Beaux-Arts ; mais, devant l'importance des manifestations artistiques que préparaient, aussi bien les artistes anglais que les artistes italiens et espagnols, il était de son devoir de provoquer une réunion d'œuvres qui permît à la France d'entrer en lutte avec les Nations étrangères et d'affirmer sa supériorité. De là naquit la Section française des Beaux-Arts.

Mais, pendant les longues conversations, le temps s'était écoulé, trop rapide, et la nomination du commissaire organisateur fut datée du 13 mai 1912. L'inauguration de l'*Exposition ANGLO-LATINE* eut lieu le 25 mai, soit douze jours après. La Section française des Beaux-Arts était prête. Sans fausse honte, nous croyons avoir établi le record de la rapidité tout en ayant sélectionné des œuvres de premier ordre.

Le transport fut fait par la maison Gondrand qui rétrocéda l'emballage à M. Robinot. Il eut cinq jours pour mettre en caisses les 135 tableaux, les bronzes et les plâtres ; tout arriva en bon état. La maison Gondrand se multiplia pour tout livrer à la White-City le 22 dans la journée.

EXPOSITION ANGLO-LATINE

Les assurances pour les tableaux pris à l'atelier des artistes et rendus après l'Exposition, ont été établies sur le pied de 3,75 o/oo, ce fut M. Helbronner qui s'en chargea.

RETOUR

L'Exposition a fermé ses portes le 19 octobre; dès le lendemain, MM. Gondrand et Robinot se mirent à l'œuvre pour emballer et rapporter aux artistes les toiles non vendues. Les derniers tableaux furent remis le 25 novembre.

.....

PEINTURE

La Section française des Beaux-Arts à l'*Exposition ANGLO-LATINE* occupait la moitié du local que la peinture anglaise possédait en 1908. Le Comité anglais s'est montré particulièrement accueillant pour l'art français. Il avait mis à notre disposition cinq salles, et parmi elles la plus grande, la mieux située de tout le palais. Le jour était partout excellent, et l'espace laissé entre les tableaux a permis de les présenter sans qu'ils se nuisent entre eux.

Les murs étaient garnis de bonnes toiles signées de la plupart de nos grands peintres, et dans la lutte, toute de courtoisie, que nous avions à soutenir contre l'école anglaise, nous fûmes en mesure de maintenir fermement la bonne renommée de l'art français.

L'ensemble des œuvres exposées présentait un saisissant coup d'œil d'harmonie de bon aloi. Avec l'élégance d'un peuple sportif qui sait applaudir à la victoire d'un rival heureux, les compliments ne furent ménagés ni par la presse, ni par le Comité anglais. Et c'était justice, nous pouvons le dire,

puisque la réussite provient de l'effort individuel de chacun des artistes exposants.

Dès les premiers pas on sentait que c'était une réunion d'œuvres choisies, bien plutôt que la juxtaposition très serrée de tableaux quelconques.

Cet heureux résultat fut obtenu grâce à un concours de circonstances qui semblait de prime abord devoir produire un effet opposé. Comme nous l'avons dit, le temps était très limité entre le jour où le Comité Français des Expositions à l'Étranger se décida à organiser une section des Beaux-Arts et la date à laquelle l'inauguration était fixée. Il était matériellement impossible, dans l'espace de quinze jours, d'envoyer des invitations, des règlements, de constituer un jury, de rassembler les toiles, de les examiner et de les faire parvenir à destination, d'autant que les Salons des Artistes Français et de la Société Nationale étaient ouverts et que d'autres expositions se préparaient.

D'une prompte décision autant que du choix dépendait le succès. En procédant par visites et invitations personnelles, on avait le double avantage de s'assurer du concours des artistes et de choisir la toile la plus propre à rehausser l'éclat de notre exposition.

A commencer par les membres de l'Institut, la plupart des artistes qui avaient des tableaux disponibles les mirent à la disposition du Commissaire organisateur, et c'est certainement à leur grande bienveillance et à leur profond sentiment de solidarité artistique que nous devons d'avoir pu produire une telle réunion d'œuvres marquantes.

La cimaise n'avait que cent soixante mètres de développement, c'est dire que l'espace très restreint dont on disposait n'a pas permis de frapper aux portes des ateliers de tous les artistes qui eussent mérité de figurer à l'*Exposition ANGLO-LATINE*.

Chaque œuvre choisie fut la personnification du caractère de chaque artiste, de telle sorte que l'ensemble est la synthèse de la peinture moderne.

A côté de peintres qui représentent avec grand talent l'art comme on le comprenait il y a quelques années, à côté des membres de l'Institut, les visiteurs ont trouvé les artistes qui subissent le charme d'une vision nouvelle sans toutefois aller jusqu'à ceux qui recherchent une réclame basée sur l'incohérence.

L'évolution de l'art moderne apparaît clairement, on en suit pas à pas les transformations et les divergences entre les différentes écoles qui, à première vue, semblent les plus contradictoires, ne sont pas, en réalité, aussi opposées qu'elles le paraissent. L'atmosphère et l'ambiance préoccupent maintenant tous les artistes et ce n'est pas la question métier, c'est-à-dire le procédé matériel de rendre leurs conceptions, qui peut dresser entre eux une barrière infranchissable. On est trop tenté, dans un sens ou dans l'autre, de faire de l'exclusivisme et c'est un grand malheur; personne en art n'a le droit d'imposer sa vision personnelle comme une vérité indiscutable et absolue.

A cette exposition, tous les artistes sont sincères, tous ont un idéal de beauté, et c'est cette aspiration vers un rêve toujours plus élevé qui, jointe au génie de la race, crée le lien entre les différentes écoles et maintient l'art français dans la situation prépondérante qu'il occupe dans le mouvement artistique mondial.

M. Horteloup, dans le rapport lumineux qu'il fit de l'Exposition de Saint-Louis en 1904, montra éloquemment les inconvénients de distributions de médailles aux artistes. Nous avons été trop touchés par les arguments irréfutables sur lesquels il s'appuyait pour ne pas le suivre dans la voie qu'il avait indiquée, surtout que le commissaire organisateur français se fût trouvé seul en présence des membres des comités anglais, ita-

lien et espagnol, et que cette situation l'eût mis dans un état d'infériorité désavantageux pour les intérêts des artistes français. Tous les exposants furent déclarés hors concours.

Qu'il nous soit permis tout d'abord d'adresser à M. Cognacq tous nos remerciements pour avoir bien voulu confier à la Section française des Beaux-Arts son beau portrait par BESNARD. Trop peu nombreux sont en général les amateurs assez aimables pour se séparer d'un chef-d'œuvre et courir les risques d'une exposition à l'étranger sans avoir à en retirer aucun profit. C'est ce désintéressement que nous sommes heureux d'applaudir et de citer en exemple.

BESNARD, depuis membre de l'Institut, a pris son modèle sur le vif, dans sa pose habituelle, entouré d'étoffes chatoyantes. Ce portrait marquera une date, et sera toujours l'objet de l'admiration des amateurs d'art. Ancien prix de Rome, il en a conservé l'impeccable dessin auquel il adjoint la prestigieuse palette qui, quelques mois plus tard, nous révélera les visions lumineuses de l'Inde.

GABRIEL FERRIER, membre de l'Institut, avait avec la plus grande bienveillance envoyé le portrait de M^{me} de R... Il faut reconnaître, dût la modestie du maître en souffrir, que ce portrait fit sensation; leurs Altesses Royales le prince et la princesse de Teck s'arrêtèrent longuement devant la toile, retenus par le charme qui se dégageait du souriant modèle. Rarement le maître fut mieux inspiré, sa touche est souple, enveloppante, et l'ensemble est exquis.

Le Calvaire de ROLL, autre membre de l'Institut, ne le représente pas dans sa note habituelle; lui le peintre des corps de femmes ensoleillées et exubérantes de vie et de santé, avait par contraste un vieux mendiant abandonné, mourant, appuyé au pied d'un arbre. Le tout dans une tonalité grise et blanche,



triste comme un jour de mort. L'expression était déchirante.

La Première communiant de RAFFAELLI : il était difficile de trouver quelque chose de mieux peint, d'un sentiment plus délicat et plus fin. Quelle émotion répandue sur toute la toile ! La petite fille, toute en blanc, devant la porte du logis, les grands-parents émus, ravis de voir l'enfant dans sa belle robe blanche, joyeux, tout gênés eux-mêmes dans leur toilette du dimanche. Le soleil se joue à travers les arbres, sur la maison, dans le jardinet. Rien ne manque à cette œuvre.

Une toute petite tête, *Le Matin de la vie*, presque une miniature, mais exécutée avec le talent et la finesse propre à ce maître, MAXENCE est certainement de ceux qui peuvent prétendre aux plus grands et aux plus légitimes succès.

Le Refus des impôts, histoire des Flandres, par ROYBET, présente un double intérêt, d'abord celui qui est attaché au tableau même par la façon vigoureuse dont il est peint, par la manière dont sont campés les personnages, mais aussi par les figures qui sont des portraits. ROYBET aime prendre ses modèles parmi les visages connus. Le regretté Jules Lefèvre, Prétet, ont posé devant lui. Ici ce sont Agache, Wattebled, Marquet, Cormon ; on connaît le tableau : un homme est debout, la main en avant, le bras tendu, le masque volontaire, devant les échevins assis autour d'une table ; on sent qu'il est le porte-parole de ses concitoyens qu'il a lui-même excités à la résistance.

Ressemblance frappante de RENARD par lui-même. Le maître a su rendre, autant qu'un portrait peut le faire, tous les traits du visage, la finesse et l'esprit de son modèle. Derrière la bonhomie de son regard apparaît la bonté de l'homme.

Batterie de côte engagée, *Blocus continental*, a été comme toutes les œuvres de TATTEGRAIN, préparée avec un soin méticuleux, rien n'a été laissé au hasard. En l'absence des hommes

MARCEL BASCHET
PORTRAIT DE M^{me} G.



Droits réservés au [Cnam](#) et à ses partenaires

valides, partis tous à l'armée, les vieillards, les femmes et les enfants sont chargés d'assurer le service des pièces qui défendent la côte contre le débarquement possible des troupes anglaises. Il y a du mouvement, de l'action, et sa toile n'est pas inférieure à la *Prise de Saint-Quentin*, qui lui valut sa médaille d'honneur.

ANTONIN MERCIÉ, membre de l'Institut, aussi bon peintre que sculpteur de talent; il manie la couleur comme l'ébauchoir, sa *Jeune Parisienne* est un régal de grâce, de gaieté, avec des couleurs qui chantent et qui chatoient.

G. SCOTT a envoyé l'esquisse de son grand tableau le *Portrait de Sa Majesté Georges V*. Le roi est à cheval, supérieurement campé. Tout le monde se souvient du tableau, qui fut exposé au Salon.

GUSTAVE COURTOIS, *Bayadères au repos* et sa *Jeune fille au ruban bleu*.

GERVEX, dans son *Thé au cercle de tennis de Puteaux*, a réussi à placer dans un joli cadre des groupes de joueurs et de personnalités parisiennes connues.

ETCHEVERRY nous a confié une belle toile, *Les loups*, qui avec son *Vertige* fut un des plus beaux succès aux Salons des Artistes français. Ce tableau grandeur nature nous montre dans une soirée une jeune femme timide, les yeux baissés, poursuivie de salon en salon par quelques mondains et très entourée.

Les habits noirs sont ici le prétexte pour faire valoir la robe violette et chatoyante de la jeune « Brebis » qu'un ruban bleu clair vient rehausser d'un petit accent vif et métallique. La composition toute en hauteur montre un parti-pris bien évident qui en fait l'originalité.

AGACHE, ses envois consistent en une *Étude* et le *Secret*. On dit toujours que l'on peint comme l'on est; rien ne semble

plus faux pour AGACHE; sa peinture est bien droite, honnête et probe comme son caractère, mais elle a une sévérité, une austérité qui n'ont aucun rapport avec l'affabilité, la délicatesse du peintre. Nous pouvons lui faire l'hommage du succès que nous avons obtenu à Londres car sans son concours actif, inlassable, sans son aménité, le commissaire organisateur aurait échoué dans la tâche qu'il avait assumée, et nous sommes heureux de lui adresser en notre nom et comme interprète de l'ensemble des artistes français, tous nos remerciements et l'expression de notre profonde gratitude.

ADAN, *La Sainte Famille* fuit la Judée; après une longue journée, elle s'est arrêtée près d'un puits. Au lointain, des collines se profilent dans le calme des derniers rayons du soir. La Vierge tient l'Enfant Jésus, le blanc de son voile et le bleu de sa robe sont les seules notes marquantes du tableau. Un peu plus loin, saint Joseph conduit l'âne chercher sa nourriture.

GILLOT, qui fut admis à assister au couronnement du roi et de la reine d'Angleterre, a envoyé une étude bien tachée de cette solennité. C'est fait avec rien et on devine les tribunes, les chars, les troupes, toute la pompe de cette cérémonie. GILLOT a des ciels qui rappellent ceux de Turner. Son *Westminster parliament* en est une preuve.

Le portrait de M^{me} G..., un gros succès de l'exposition; cette figure de dame âgée, les cheveux blancs, la figure calme et douce, est magistralement peinte, avec cette conscience artistique que personne ne peut surpasser. BASCHET a hérité de son cher maître et ami Jules Lefebvre, d'un dessin serré. Il a gravi tous les degrés et honneurs sauf un, l'Institut. Nous ne doutons pas que ses pairs tardent à lui décerner cette suprême récompense.

PAUL CHABAS, parmi toutes ses œuvres, ne pouvait faire un choix meilleur que celui du *Portrait de M^{me} Chabas*. Elle est

chez elle, dans cette atmosphère blonde et chaude dont l'artiste est coutumier. Tout est harmonie dans ce tableau. Il a été exécuté comme si chacun des coups de pinceau était un gage de reconnaissance et de remerciement pour la vie facile et douce dont il est entouré par sa dévouée compagne.

JOSEPH BAIL est l'homme aimable qui n'a jamais su refuser un service à personne ; nous en avons eu maintes fois la preuve, et c'est un devoir de reconnaissance que de le proclamer aujourd'hui. N'ayant rien d'important à nous donner, BAIL voyant le chagrin que nous causait cette abstention, alla lui-même chez les marchands pour en décider un à nous confier une de ses œuvres. Nos remerciements s'adressent non seulement à lui, mais aussi à M. Bernheim, rue Laffitte, qui voulut bien se séparer de ce tableau pendant de longs mois, et peut-être en manquer la vente. *Les Servantes à l'office*, sont une de ces scènes familières où il excelle. La lumière arrive de gauche par une fenêtre, et vient dorer toute la pièce, les servantes travaillent, les cuivres rutilent, et cependant tout est discret. On se croirait dans le calme de l'hospice de Beaune où il aime tant à travailler.

Dans *Le Repos des dentellières*, HENRI ROYER nous montre de jeunes Bretonnes. Il connaît parfaitement ses modèles, étant un amoureux de cette terre de Bretagne dont il a su pénétrer le caractère sauvage et renfermé. Il va tous les ans se retremper au milieu de ces paysans, il parle leur langue, a appris à les connaître et a su conquérir leur confiance, c'est ce qui fait que derrière le masque de chacune de ses figures se trouve non seulement la mentalité de toute la race, mais aussi la personnalité de chacune d'elles.

DAMBEZA, *Les Bords de la Cisse*, sous un joli ciel gris aux échappées de lumière ; les arbres se reflètent dans la transpa-

rence de l'eau. *Le Retour du troupeau*, effet de soir plein de poésie.

De GOSSELIN, *Les Sapins aux Longs Rochers*. Cette œuvre du jeune maître nous transporte dans la forêt de Fontainebleau. Son faire se distingue de celui de beaucoup de paysagistes par le dessin impeccable de ses arbres et l'établissement de ses terrains. La vogue que ses tableaux ont pris depuis plusieurs années est le résultat de qualités innées jointes à une grande conscience artistique.

FOREAU, *Le Soir*, un grand sujet dans une petite toile.

RENOIR, *Jeune fille fleurissant son corsage*; c'est une œuvre délicate, on comprend le succès qu'a obtenu l'artiste pour cette figure lumineuse.

GEO ROUSSEL, *American dancing girl*. Très intéressante, cette danseuse qu'éclairent par en dessous les feux de la rampe.

ALEXIS VOLLON, *Portrait de M^{me} A. V...*, un des plus délicieux envois de l'exposition. Ce jeune enfant appuyé contre la joue de sa mère reproduit une scène familiale pleine d'une intimité délicieuse.

Nous pouvons citer aussi de ROSSET-GRANGER, *L'Accueil* et *Coquetterie*; de ZWILLER, *Tristesse*; de SAINT-GERMIER, *Véni-tiens attendant une audience* et un *Petit Canal à Venise*.

GRÜN, *La Femme au chat* et *Fin de souper*, ses toiles sont d'une habileté étourdissante. Ce peintre est en grand progrès, et le succès qu'il a obtenu dans son tableau, *Un Vendredi au Salon des Artistes français*, tend à le classer parmi nos maîtres les plus réputés.

FRANCIS JOURDAIN a envoyé des roses; GUÉRIN, *La Gourde*; MANGUIN, *La Mandoliniste*; ROUSSEL, *Icare*; TOURNÈS, *Corbeille de Fruits*; VUILLARD, *L'Enfant au tablier blanc*; FLANDRIN, *Persée* et *Florence*; tous artistes aux conceptions nouvelles.

HENRI DUHEM, *Maison flamande au bord de l'eau* dans une jolie tonalité grise; MARIE DUHEM, *Le Massif de pivoines*.

Un Nu superbe de CARO DELVAILLE comme il sait les peindre, solide, de la chair vivante, bien modelée.

Départ des Femmes de la Halle pour Versailles; la toile très étudiée, bien composée, est émouvante. On sent un vent de révolution dans l'air; MAXIME FAIVRE est très documenté sur cette époque et se plaît à en reproduire les scènes les plus pathétiques. Son tableau de *La Mort de M^{me} de Lamballe* créa un vif mouvement de curiosité.

Dans une verdure fraîche éclairée par les taches dorées du soleil, une mère et sa fillette en blanc se tiennent l'une près de l'autre. C'est une scène de tendresse et d'affection réciproque digne de FRIANT.

GIRARDOT a envoyé deux Mauresques, *La Belle Messouda* et *La Petite Anina*; toutes deux ont le teint coloré des peuples d'Afrique, les ornements, les étoffes les accompagnent, et font encore chanter la couleur chaude de leur peau.

De GORGUET, *Une Osteria aux environs de Rome*, vieux murs, étude très serrée d'une tonalité tout à la fois solide et grise.

M^{me} DEMONT-BRETON, *La Vague* avec des enfants s'ébattant dans l'eau. C'est une scène qui se passe sans cesse sous ses yeux et qu'elle a fixée très justement.

HENRI MARTIN, *Pont sur le Vert*. Si nous en croyons les on-dit, cette toile est destinée à orner une pièce de l'Elysée.

L'œuvre éminemment décorative est de la même lignée que celles qui lui ont fait mériter la médaille d'honneur.

LUIGI LOIR connaît son Paris comme pas un; *Le Marché aux chiffons hors Paris*, montre une foule grouillante pleine de mouvement et de vie.

QUOST, *Fleurs de Printemps*. C'est synonyme de fraîcheur et de beauté.

Dans l'Eglise de Locronans par RIVIÈRE, un rayon diapré vient auréoler les coiffes des Bretonnes et accrocher ses lumières vertes aux corniches et aux fûts de colonnes.

La Marchande de Pastèques de ZO, nous emmène en Espagne avec l'éclat, la violence étudiée des tonalités.

Charmants de réalisme et d'observation *Le Jardin ensoleillé* et *Le Grand Canal de Venise*, d'ABEL TRUCHET. C'est un peintre qui sait par quelques touches camper ses bonshommes et faire vivre ses foules.

M^{me} MARIE DIETERLE nous a confié une toile magistrale, *La Route de Susy, Morvan*. Digne fille de son père VAN MARCKE, ses vaches sont solidement établies et bien vivantes dans un paysage verdoyant.

DUVOCELLES, *L'Aieule*, étude serrée d'une tête de vieille femme.

ELIOT a rendu une impression délicieuse dans *Le Sommeil de l'enfant*.

DAMOYE, *Les Coquelicots*. Un champ rouge, un lointain, un joli ciel moutonneux ont suffi à cet artiste pour faire une œuvre intéressante, pleine du sentiment de la nature.

Le tableau de BILLOTTE, *Avant l'orage, aux Fortifications*, est un des meilleurs paysages de la section française. Aussi bien par sa composition que par sa couleur, il dénote une expérience et un savoir qu'il est donné à peu d'artistes de posséder.

DEVAMBEZ a envoyé *L'Assaut*, tableau d'une imagination remarquablement étrange; une armée moyenageuse s'efforce de gravir des rochers pour s'emparer d'une forteresse. Ses guerriers ont des poses, des attitudes qui n'ont rien de conven-

tionnel ; tout cela s'agite, remue, c'en est hallucinant. Le public a peine à croire que c'est ce même artiste qui composa la grande décoration pour la Sorbonne où de doctes professeurs descendent majestueusement un escalier.

ADRIEN DEMONT, *Le Troupeau qui s'éveille dans le calme du matin*, avec des lointains à perte de vue est d'une poésie intense.

Le tableau de BOUTIGNY, *Passe-Temps au bivouac*, nous transporte au temps de la Révolution. Malgré les fatigues des marches, les soldats trouvaient à l'étape le courage de se distraire. Un bonhomme de neige est un prétexte pour exciter la gaieté de ces grands enfants qui le lendemain iront bravement se faire tuer sous les balles ennemies.

Une Jeune fille gardant une chèvre le soir en Touraine, par A. THOMAS. Ses chaumes sous l'éclairage d'un jour qui s'éteint sont étonnants de vérité.

Brick attendant le Vent, Pont-en-Royans, deux toiles de DAUPHIN, très justes.

Dans le *Noël au Faubourg*, de ADLER, c'est un coin de Paris vécu qui attire notre attention ; tout le monde a vu ces jouets, cette foule ; on croirait presque entendre le boniment du camelot.

BARILLOT nous mène *Dans les Campagnes normandes*, de belles vaches sous un ciel gris ; la simplicité voulue, la belle ordonnance des animaux, la vérité de leur attitude suffisent pour en faire un tableau remarquable.

LEROLLE, un grand et beau paysage ; GEORGES DIETERLE, *Vue de la Seine, pont des Arts* ; BORDES, *La Robe turque* ; BUFFET, *La Chapelle de Saint-Arnoult* ; BARAU, *Village en Argonne* ; LAUGÉE, *Matinée d'Été* ; AUBLET, *Salomé* ; BOULARD, *Jeune Fille* ; SAUBÈS a une note pleine de mélancolie dans sa *Céline*.

rie maternelle; MATHEY a bien étudié sa *Rentrée des pêcheurs à Grandcamp*, il a observé et rendu les marchandes qui s'empressent autour des barques, le mouvement des marins qui déchargent le poisson.

Scène de vie parisienne élégante avec une pointe de satire aimable dans l'*Omnibus* et *Aux eaux, l'Heure du concert* par GUILLAUME.

De GROSJEAN, *Le Calme*, paysage de l'Ain solidement établi.

D'IWILL, *Les premières neiges*, *Le Canal de Guidecca*, œuvres d'une distinction rare.

De MOTELEY, *Coup de vent à Urville-Hague*, tableau fait incontestablement sur nature avec la fougue et l'emballement qu'un tel effet peut inspirer à un tel artiste.

D'OLIVE, *Les Iles du Frioul* avec leurs rochers blancs et la mer sombre.

De PETITJEAN, *Le vieux pont à Dinan*. Les murs des maisons sont en pleine lumière et sur les toits gris bleu s'accrochent des reflets de ciel.

De GUIGNARD, *Effet de lune* puissamment rendu et valeurs remarquablement justes. Des montagnes bleues du plus bel aspect dans *Le Golfe de Saint-Florent, Corse*.

De REMOND, le *Pâturage breton* et les *Jardins inondés*. Les ciels de ce peintre tiennent de la magie, tellement ils sont lumineux et bien équilibrés.

De MONTENARD, *Le Mont Coudon* aux environs de Toulon, avec une gamme délicieuse de tons roses, mauves, gris, et *Femmes de Provence*.

De MARQUET, *Ile de Villennes*, épanouissement de la nature dans le flamboiement de la lumière.

Bacchante au repos et *Fille de Daoulas*, deux têtes expressives, serrées de dessin et d'un métier très spécial par GUINIER.

GABRIEL FERRIER
PORTRAIT DE M^{me} DE R...



Droits réservés au [Cnam](#) et à ses partenaires

RAPHAEL COLLIN, membre de l'Institut, le grand artiste sait captiver l'intérêt sans avoir recours aux moyens violents. Son *Hamadryade*, pleine de charme, est digne des beaux panneaux qui ornent le foyer de l'Opéra-Comique.

Des religieuses viennent au marché acheter des fleurs pour l'autel; VICTOR GILBERT a saisi ce tableau sur le vif et a rendu avec une vérité attrayante la blancheur des cornettes au milieu de la diversité de la couleur des plantes.

A citer encore DUPUY, *Le port de Banyuls, Pyrénées-Orientales*. DOIGNEAU, *Petite Bretonne et vieux cheval* et *Chevaux de chasse au rendez-vous* dans de jolis tons rouges et des blancs chantants.

GAGLIARDINI, *Pouzzoles, Italie*, a diffusé le soleil sur toute sa toile.

GUILLONNET, *Procession de pénitents blancs en Avignon*. Cet artiste a fait une trouvaille dans ses reflets verts bleus à l'ombre qui font chanter ses tons de pleine lumière.

Le Jupon écossais de BONNARD, *La Robe verte* de JEANNIOT, *La Chambre violette* de DENIS, ont attiré l'attention par la saveur de leurs colorations bien étudiées.

M^{lle} M. MOISSET, *Fleurs et porcelaines*. DEBAT-PONSAN, *Rivage à sec*, *Au bord de l'eau, Touraine*. GUMENY, *Coquetterie, Intérieur*. MATISSE, *La Mer*. CESBRON, *Fleurs*. La mort devait nous ravir trop tôt cet artiste. PAUL BUFFET, un paysage éclairé par un ciel puissamment lumineux.

MADELINE, *Feuilles mortes* d'une fort jolie couleur. LAUTH, *Réverie*; la tête est pleine d'expression et très bien exécutée.

SAINTPIERRE, *La Femme mauresque de Tlemcen*. Le maître sait marier la coloration dorée de la peau avec les couleurs des étoffes orientales, sans que leur voisinage amène une lutte entre elles : jamais il n'a été si jeune et si bien inspiré.

PAUL THOMAS, *Les Ouvrages*. Sa peinture c'est lui-même, artiste de grand talent au caractère plein de modestie et de distinction. Dans un intérieur scrupuleusement dessiné sans sécheresse, sans escamotages, tout est à sa place : les jeunes femmes ont les mouvements qu'elles doivent faire ; la lumière est bien distribuée.

SECTIONS ÉTRANGÈRES

Dix salles étaient occupées par l'École anglaise pour ses peintures à l'huile, ses aquarelles et ses pastels. Il eût été désirable qu'une surface double fût disponible, car, comme presque toujours en pareil cas, l'afflux des demandes et les réceptions n'ont pas été en rapport avec la superficie des murs. Les tableaux furent placés sur plusieurs rangs, et serrés les uns contre les autres. La satisfaction de se voir accrochés donnée à plus d'artistes a été au détriment de la bonne présentation. Et c'est fort regrettable, car le coup d'œil d'ensemble eût été plus réussi et chaque œuvre aurait pu être étudiée individuellement sans subir l'influence de la coloration de sa voisine.

Quand on a la chance de compter parmi les exposants des hommes tels que H. VON HERKOMMER, J.-S. SARGENT, FRANK BRAMLEY, SIR ALMA TADDEMA, W.-W. OULESS, ARTHUR HACKER, STANHOPE, FORBES, J.-J. SHANNON, le président du Comité anglais des Beaux-Arts, tous membres de la Royal-Academy, on a le devoir de mettre leurs œuvres en valeur parce qu'elles rehaussent le niveau d'art de leur pays. Presque tous ces artistes sont connus en France où ils sont venus lutter avec nous, conquérir nos médailles pour la consécration de leur talent. Ce sont des maîtres incontestés et nous avons été très heureux d'applaudir à leurs succès mérités. Ils avaient choisi les meilleures de leurs toiles pour l'*Exposition ANGLO-LATINE* et leurs envois étaient dignes d'eux.

Leur étude nous entraînerait beaucoup trop loin, et sortirait du cadre que nous nous sommes tracé de donner un aperçu des sections étrangères de peinture par rapport à la nôtre.

A nommer encore FRANK SPENLOVE-SPENLOVE, J. MELTON FISHER, avec un intérieur habilement peint; WALTER CRANE, H. HUGHES STANTON dont tout le monde a présent à la mémoire les dunes de Camiers supérieurement dessinées et très justes de valeurs. Ce sont des artistes qui promettent beaucoup et qui méritaient d'être cités à part.

Malgré toutes les facilités d'enseignement et la compétence de leurs professeurs anglais, notre prestige est loin de diminuer en Grande-Bretagne. Chaque année, de nombreux jeunes gens viennent fréquenter nos ateliers, se pénétrer des doctrines de nos écoles, et, leurs études terminées, retournent chez eux mettre en pratique leurs connaissances acquises en les adaptant à la coloration et au sentiment anglo-saxon. Il existe presque autant de différence entre les peintres français et anglais actuels qu'entre ceux des XVIII^e et XIX^e siècles. Ceci tient à une question de race, et comme le disait fort justement une des personnalités les plus en vue de Londres : il n'y a pas antagonisme entre la race latine et la race anglo-saxonne, mais bien plutôt des divergences qui les font se compléter l'une l'autre.

L'aspect de l'École italienne nous frappe par son étrangeté. Si les tableaux sont en grand nombre, petit est celui des peintres. TOMINETTI présente 46 toiles, FORNARA 26, ZANON 38. Dans l'école d'art religieux moderne dont PRÉVIATI est l'unique représentant, il y a 57 tableaux. De là uniformité et fatigue. Ce que nous trouvons dans les salles ne participe en rien des préceptes d'autrefois; c'est une recherche un peu bizarre. On a fait le voyage d'Italie pour visiter les musées et jouir d'un plaisir sans cesse renouvelé devant les œuvres des peintres

d'autrefois. Nous doutons que nos descendants se déplacent pour admirer l'école nouvelle.

L'Espagne mérite beaucoup plus d'attirer notre attention ; il s'y trouve une vie artistique plus intense. Les 129 toiles présentent un réel intérêt. ALCALA GALIANO, GARNELO ALDA, MASRIERA LUIS, MESQUITA LOPES, DOMINGO, BILBAO, EUGENIO HERMOSO, etc... sont de véritables peintres, épris de beauté, soucieux de dessin et de valeurs justes. Ils étudient et tendent à un but élevé et l'on peut espérer que leurs efforts seront un jour couronnés du succès qu'ils méritent, et que, soit par eux-mêmes soit par leurs successeurs, l'Espagne, grâce à leur impulsion, reverra des triomphes dignes de Velasquez et de Goya.

.....

SCULPTURE

Les sections anglaise, italienne et espagnole de sculpture sont très importantes, elles ne comptent pas moins de 144, 26 et 17 œuvres. Le commissaire organisateur eut le vif regret de ne pouvoir réunir en temps utile un ensemble digne par son nombre de représenter la statuaire française. Les six œuvres exposées étaient du moins d'une qualité et d'une exécution supérieures. *Ingres* et *Heraklès au Stymphale*, bronzes de BOURDELLE ; de SÉGOFFIN, *Masque* et *Statuettes*.

Grâce à l'amabilité de MM. PUECH et MAUBERT, nous possédions les maquettes des statues de Sa Majesté le roi Edouard VII et de Sa Majesté la reine Victoria. Elles sont la reproduction demi-nature des originaux qui sont érigés l'une à Cannes et l'autre à Nice — dans ces pays où Leurs Majestés se plaisaient à vivre chaque année. Placées au milieu de la section française, elles montrent au peuple anglais la réciprocité d'attachement qui unissait leurs souverains vénérés à notre belle France.



PEINTURE

ADAN (ÉMILE)

75, rue de Courcelles, Paris

1 — *Sainte Famille.*

ADLER (JULES)

21, boulevard des Batignolles, Paris

2 — *Noël au faubourg.*

AGACHE (ALFRED-PIERRE)

14, rue Weber, Paris

3 — *Le Secret.*

4 — *Etude.*

AUBLET (ALBERT)

135, boulevard Bineau, Neuilly (Seine)

5 — *Salomé.*

BAIL (JOSEPH)

22, rue Legendre, Paris

6 — *Servantes à l'office.*

— 69 —

EXPOSITION ANGLO-LATINE

BARAU (ÉMILE)

3, place Victor-Hugo, Paris

7 — *Village en Argonne.*

BARILLOT (LÉON)

29 bis, rue Demours, Paris

8 — *Campagnes normandes.*

BASCHET (MARCEL)

17, quai Voltaire, Paris

9 — *Portrait de M^{me} G...*

BESNARD (PAUL-ALBERT)

17, rue Guillaume-Tell, Paris

10 — *Portrait de M. C...*

BILLOTTE (RENÉ)

29, boulevard Berthier, Paris

11 — *Avant l'orage aux fortifications.*

BONNARD (PIERRE)

Chez M. Bernheim, 15, rue Richepanse, Paris

12 — *Le Jupon écossais.*

BORDES (ERNEST)

87, rue Ampère, Paris

13 — *La Robe turque.*

BOULARD (ÉMILE-ALEXANDRE)

199, rue de Vaugirard, Paris

14 — *Jeune fille.*

BOUTIGNY (ÉMILE)

56, rue Nollet, Paris

15 — *Passe-temps au bivouac.*

BEAUX-ARTS

BUFFET (AMÉDÉE)

22, rue Cassette, Paris

16 — *La Chapelle de Saint-Arnoult.*

BUFFET (PAUL)

22, rue Cassette, Paris

17 — *Paysage.*

CARO-DELVAILLE

78, rue Mozart, Paris

18 — *Le Miroir.*

CESBRON

13, rue Jacquemont, Paris

19 — *Fleurs de cognassiers du Japon*

CHABAS (P.)

23, boulevard Berthier, Paris

20 — *Portrait de M^{me} Chabas.*

COLLIN (RAPHAEL)

6, impasse Ronsin, 152, rue de Vaugirard, Paris

21 — *Hamadryade.*

COMERRE (LÉON)

67, rue Ampère, Paris

22 — *Portrait de M^{lle} de G...*

COURTOIS (GUSTAVE)

35, rue de Chézy, à Neuilly (Seine)

23 — *Bayadère au repos.*

24 — *Jeune fille au ruban bleu.*

DAMBEZA (LÉON)

32, rue Desrenaudes, Paris

25 — *Les Bords de la Cisse.*

26 — *Le Retour du troupeau.*

EXPOSITION ANGLO-LATINE

DAMOYE (PIERRE)

10, rue Alfred-Stevens, Paris

27 — *Les Coquelicots.*

DAUPHIN (EUGÈNE)

63, rue Jouffroy, Paris

28 — *Brick attendant le vent.*

29 — *Pont en Royans.*

DEBAT-PONSAN (ÉDOUARD)

55, avenue Victor-Hugo, Paris

30 — *Rivage à sec.*

31 — *Au bord de l'eau. Touraine.*

DEMONT-BRETON (M^{me})

38, rue de Clichy, Paris

32 — *La Vague.*

DEMONT (ADRIEN)

38, rue de Clichy, Paris

33 — *Le Troupeau qui s'éveille.*

DENIS (M.)

chez M. Druet, 20, rue Royale, Paris

34 — *La Chambre violette.*

DEVAMBEZ (ANDRÉ)

19, avenue d'Orléans, Paris

35 — *L'Assaut.*

DIETERLE (G.)

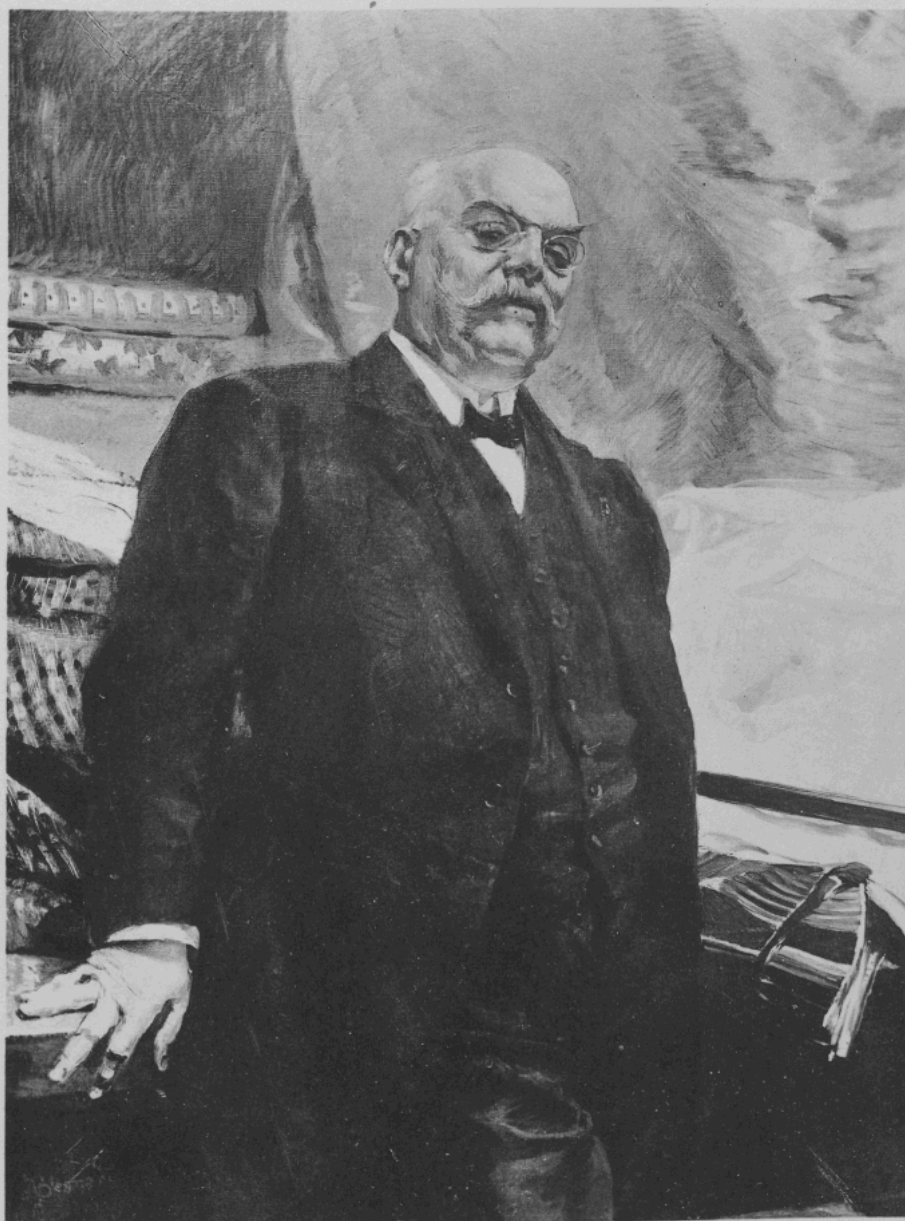
3, rue de Bruxelles, Paris

36 — *Vue de la Seine. — Pont des Arts.*

— 72 —

PAUL-ALBERT BESNARD

PORTRAIT DE M. C.



Droits réservés au [Cnam](#) et à ses partenaires

BEAUX-ARTS

DIETERLE (M^{me} MARIE)

37 bis, boulevard Berthier, Paris

37 — *La Route de Susy. — Morvan.*

DOIGNEAU (ÉDOUARD)

67, boulevard Berthier, Paris

38 — *Petite Bretonne et vieux cheval.*

39 — *Chevaux de chasse au rendez-vous.*

DUHEM (HENRI)

10, rue d'Arras, à Douai (Nord)

40 — *Maisons flamandes au bord de l'eau.*

DUHEM (MARIE)

10, rue d'Assas, à Douai (Nord)

41 — *Le Massif de pivoines.*

DUPUY (PAUL-MICHEL)

45, rue de Levis, Paris

42 — *Le Port de Banyuls (Pyrénées-Orientales).*

DUVOCELLES (JULIEN)

9, rue Brochard-de-Saron

43 — *L'Aïeule.*

ELIOT (MAURICE)

37, boulevard de Clichy, Paris

44 — *Sommeil de l'enfant.*

ETCHEVERRY (HUBERT-D.)

170, faubourg Saint-Honoré, Paris

45 — *Les Loups.*

FAIVRE (MAXIME)

4, rue Herran, Paris

46 — *Départ des Femmes de la Halle, pour Versailles.*

EXPOSITION ANGLO-LATINE

FERRIER (GABRIEL)

18, rue du Général-Appert, Paris

47 — *Portrait de M^{me} de R...*

FLANDRIN (JULES)

Galerie Druet, 20, rue Royale, Paris

48 — *Le Persée. — Florence.*

FOREAU (HENRI)

5, rue Lauriston, Paris

49 — *Le Soir.*

FRIANT (ÉMILE)

11, boulevard de Clichy, Paris

50 — *Tendresse maternelle.*

GAGLIARDINI (J.-G.)

12, boulevard de Clichy, Paris

51 — *Pouzzoles (Italie).*

GERVEX (H.)

12, rue Roussel, Paris

52 — *Le Thé au cercle de tennis de Puteaux.*

GILBERT (VICTOR)

8, avenue Frochot, Paris

53 — *Pour l'autel.*

GILLOT (E.-LOUIS)

15, rue Théophile-Gautier, Paris

54 — *The coronation of King and Queen Mary.*

55 — *Westminster Parliament.*

GIRARDOT (P.)

68, rue d'Assas, Paris

56 — *Mauresque. — La Belle Messouda.*

57 — *Mauresque. — La Petite Anina.*

BEAUX-ARTS

GORGUET (AUGUSTE-FRANÇOIS)

83, rue de la Tombe-Issoire, Paris

58 — *Une osteria aux environs de Rome.*

GOSSELIN (ALBERT)

24, boulevard des Invalides, Paris

59 — *Sapins au long rocher.*

GROSJEAN (HENRI)

4, rue Poussin, Paris

60 — *Le Calme. — Paysage de l'Ain.*

GRÜN (JULES)

31, boulevard Berthier, Paris

61 — *La Femme au Chat. — Pastel.*

62 — *Fin de souper.*

GUÉRIN (CHARLES)

Galerie Druet, 20, rue Royale, Paris

63 — *Nature morte. — La Gourde.*

GUIGNARD (GASTON)

15, rue Verniquet, Paris

64 — *Effets de lune.*

65 — *Golfe de Saint-Florent (Corse).*

GUILLAUME (ALBERT)

55, rue de Lisbonne, Paris

66 — *En omnibus.*

67 — *Aux Eaux. L'heure du concert.*

GUILLONNET (OCTAVE)

60, boulevard de Clichy, Paris

68 — *Procession des pénitents blancs en Avignon.*

EXPOSITION ANGLO-LATINE

GUINIER (HENRI-J.)

61, avenue de Neuilly, à Neuilly (Seine)

69 — *Bacchante au repos.*

70 — *Fille de Daoulas.*

GUMENY (ADOLPHE-ERNEST)

43, rue Raynouard, Paris

71 — *Coquetterie.*

72 — *Intérieur.*

IWILL (M.-J.)

11, quai Voltaire, Paris

73 — *Premières neiges.*

74 — *Canal de la Guidecca.*

JEANNIOT (GEORGES)

171, avenue Victor-Hugo, Paris

75 — *Robe verte.*

JOURDAIN (FRANCIS)

Galerie Druet, 20, rue Royale, Paris

76 — *Nature morte. — Roses.*

LAUGEE (GEORGES)

23, boulevard Lannes, Paris

77 — *Matinée d'été.*

LAURENS (PAUL-ALBERT)

126, boulevard du Montparnasse, Paris

78 — *Le Salon jaune.*

79 — *La Dame aux plumes.*

LAUTH (FRÉDÉRIC)

36, rue d'Assas, Paris

80 — *Réverie.*

BEAUX-ARTS

LEROLLE (HENRY)

20, avenue Duquesne, Paris

81 — *Paysage.*

LOIR (LUIGI)

155, boulevard de Magenta, Paris

82 — *Le Marché aux chiffons, hors barrière.*

MADELINE (PAUL)

17, quai Voltaire, Paris

83 — *Feuilles mortes.*

MAILLART (DIOGÈNE)

137, rue de Sèvres, Paris

84 — *Phœmios chantant devant Pénélope.*

MANGUIN (HENRI)

Galerie Druet, 20, rue Royale, Paris

85 — *La Mandoliniste.*

MARQUET (ALBERT)

Galerie Druet, 20, rue Royale, Paris

86 — *Ile de Villennes.*

MARTIN (HENRI)

280, boulevard Raspail, Paris

87 — *Pont sur le Vert.*

MATHEY (PAUL)

159, rue de Rome, Paris

88 — *La Rentrée des pêcheurs à Grandcamp.*

MATISSE (AUGUSTE)

3, rue Cassini, Paris

89 — *La Mer.*

EXPOSITION ANGLO-LATINE

MAXENCE (EDGAR)

71 bis, rue de Vaugirard, Paris

90 — *Le Matin de la vie.*

MERCIÉ (ANTONIN)

15, avenue de l'Observatoire, Paris

91 — *Jeune Parisienne.*

MOISSET (MAURICE)

3, rue Viète, Paris

92 — *Marée basse à Grandcamp.*

93 — *Le Troupeau. — Picardie*

MOISSET (M^{lle} MARTHE)

59, rue de Prony, Paris

94 — *Fleurs et porcelaines.*

MONTENARD (FRÉDÉRIC)

7, rue Ampère, Paris

95 — *Le mont Coudon. — Environs de Toulon.*

96 — *Femmes de Provence.*

MOTELEY (GEORGES)

22, rue Tourlaque, Paris

97 — *Le Coup de vent. Urville-Hague.*

NOZAL (ALEXANDRE)

17, quai d'Auteuil, Paris

98 — *Forteresse de Briançon.*

OLIVE (JEAN-BAPTISTE)

7, rue Alfred-Stevens, Paris

99 — *Iles du Frioul.*

BEAUX-ARTS

PETITJEAN (EDMOND)

48, boulevard des Batignolles, Paris

100 — *Le Vieux pont à Dinan.*

QUOST (ERNEST)

79, rue de Dunkerque, Paris

101 — *Fleurs de printemps.*

RAFFAELLI (J.-F.)

1, rue Chardin, Paris

102 — *La Première communiant.*

REMOND (JEAN)

95, rue de Vaugirard, Paris

103 — *Pâturage breton.*

104 — *Jardins inondés.*

RENARD (ÉMILE)

23, place des Vosges, Paris

105 — *Portrait.*

RENOIR (P.-A.)

Cagnes (Alpes-Maritimes)

106 — *Jeune fille fleurissant son corsage.*

RIVIÈRE (CHARLES)

24, boulevard Richard-Lenoir, Paris

107 — *Église de Locronans.*

ROLL (A.)

41, rue Alphonse-de-Neuville, Paris

108 — *Calvaire.*

ROSSET-GRANGER (ÉDOUARD)

45, avenue de Villiers, Paris

109 — *L'Accueil.*

110 — *Coquetterie.*

EXPOSITION ANGLO-LATINE

ROUSSEL (GÉO)

3, boulevard Jules-Sandeau, Paris

111 — *American dancing girl.*

ROUSSEL (K.-X.)

chez M. Berheim, 15, rue Richepanse, Paris

112 — *Icare.*

ROYBET (FERDINAND)

24, rue du Mont-Thabor, Paris

113 — *Le Refus des Impôts. — Histoire des Flandres.*

ROYER (HENRI)

63, boulevard Berthier, Paris

114 — *Le Repos des Dentellières.*

SAINT-GERMIER (JOSEPH)

149, boulevard Bineau, Neuilly (Seine)

115 — *Vénitiens attendant une audience.*

116 — *Un petit canal à Venise.*

SAINTPIERRE (GASTON-CASIMIR)

35, avenue Wagram, Paris

117 — *Femme mauresque de Tlemcen.*

SAUBÈS (DANIEL)

15, rue Cauchois, Paris

118 — *Câlînerie maternelle.*

SCOTT (GEORGES)

83, rue Denfert-Rochereau, Paris

119 — *Portrait de S. M. le roi Georges V.*

TATTEGRAIN (FRANCIS)

12, boulevard de Clichy, Paris

120 — *Batterie de côte engagée. — Blocus continental.*

HUBERT-D. ETCHEVERRY
LES LOUPS



BEAUX-ARTS

THOMAS (ALBERT-VALENTIN)

37, avenue Montaigne, Paris

121 — *Un Soir en Touraine.*

122 — *Le Troupeau de chèvres.*

THOMAS (PAUL)

6, rue de l'Abbaye, Paris

123 — *Les Ouvrages.*

TOURNÈS (ETIENNE)

114, rue de Vaugirard, Paris

124 — *Corbeille de fruits.*

TRUCHET (ABEL)

4, rue Caroline, Paris

125 — *Le Jardin ensoleillé.*

126 — *Grand Canal à Venise.*

VOLLON (ALEXIS)

119, rue de Courcelles, Paris

127 — *Portrait de M^{me} A. V.*

VUILLARD (ÉDOUARD)

chez M. Bernheim, 15, rue Richempanse, Paris

128 — *L'Enfant au tablier blanc.*

WENCKER (JOSEPH)

6 bis, rue Ballu, Paris

129 — *Portrait de femme.*

ZO (HENRI)

9, rue Falguière, Paris

130 — *Marchande de Pastèques.*

EXPOSITION ANGLO-LATINE

ZWILLER (AUGUSTIN)

3, villa Méquillet, à Neuilly (Seine)

131 — *Tristesse.*

.....

SCULPTURE

.....

BOURDELLE (ÉMILE-ANTOINE)

16, impasse du Maine, Paris

132 — *Buste du peintre Ingres.*

133 — *Heraklès au Stymphe.*

SEGOFFIN (VICTOR-JOSEPH)

17, rue de la Rochefoucauld, Paris

134 — *Masque.*

135 — *Statuette.*

MAUBERT (LOUIS)

17, avenue Desambrois, à Nice (Alpes-Maritimes)

136 — *Statue de S. M. la reine Victoria.*

(Maquette 1/2 grandeur).

PUECH (DENYS)

3, villa Dupont, Paris

137 — *Statue de S. M. le roi Édouard VII.*

(Maquette 1/2 grandeur).



GRAVURE EN MÉDAILLES

L'administration des Monnaies, la Société d'Encouragement à l'Art et à l'Industrie, le Comité Français des Expositions à l'Etranger et M. G. Roger Sandoz, ont envoyé à Londres un choix de médailles et de plaquettes exécutées par les artistes les plus éminents.

COLLECTION DE LA MONNAIE

.....

DANIEL-DUPUIS

138 — *République Française.*

LOUDINÉ

139 — *Thiers, Président de la République.*

CHAPLAIN (J.-C.)

140 — *Maréchal de Mac-Mahon, Président de la République.*

DANIEL-DUPUIS

141 — *Jules Grévy, Président de la République.*

DUBOIS (ALPHÉE)

142 — *Sadi Carnot, Président de la République.*

CHAPLAIN (J.-C.)

143 — *Casimir Périer, Président de la République.*

EXPOSITION ANGLO-LATINE

CHAPLAIN (J.-C.)

- 144 — *Félix Faure, Président de la République.*

CHAPLAIN (J.-C.)

- 145 — *Émile Loubet, Président de la République.*

DESCHAMPS (LÉON)

- 146 — *Armand Fallières, Président de la République.*

BAUDICHON

- 147 — *Noces d'argent.*

BORREL (A.)

- 148 — *Colombophilie.*
149 — *Rouget de l'Isle.*

BOTTÉE (LOUIS)

- 150 — *Centenaire de l'Internat.*
151 — *A la Science.*

BOURGEOIS (MAX)

- 152 — *Centenaire de l'École Polytechnique.*

CHAPLAIN (J.-C.)

- 153 — *Visite des souverains russes en France.*
154 — *L'escadre russe à Toulon.*
155 — *Visite de LL. MM. le Roi et la Reine d'Italie.*

CHARPENTIER (A.)

- 156 — *La Peinture.*

COUDRAY

- 157 — *Orphée.*
158 — *Gallia Tutrix.*
159 — *Agriculture.*

BEAUX-ARTS

DANIEL-DUPUIS

- 160 — *La Source.*
- 161 — *Le Nid.*
- 162 — *Madone.*

DAUTEL (P.)

- 163 — *Élégie.*

DEGORGE

- 164 — *Chevaux.*
- 165 — *Communications aériennes.*

DESCHAMPS (LÉON)

- 166 — *Gutenberg.*

DUPRÉ (G.)

- 167 — *Salut au soleil.*
- 168 — *Rédemption.*

LAFLEUR (A.)

- 169 — *Beethoven.*

MÉROT

- 170 — *Prière.*

MORLON

- 171 — *Navigation aérienne.*
- 172 — *Automobile.*

MOUCHON

- 173 — *Lazare Carnot.*

EXPOSITION ANGLO-LATINE

PATEY (A.)

- 174 — *Les Fondateurs.*
- 175 — *Centenaire du Conservatoire des Arts et Métiers.*
- 176 — *Ballons dirigeables.*

PILLET (CHARLES)

- 177 — *Caisses d'épargne.*

ROTY (O.)

- 178 — *Médaille de mariage.*
- 179 — *La Jeunesse française à Chevreul.*
- 180 — *Funérailles du Président Carnot.*

VERNON (F. DE)

- 181 — *Ève.*
- 182 — *Poésie.*
- 183 — *La Science moderne découvre l'antiquité.*

.....

COLLECTION DU COMITÉ FRANÇAIS
DES EXPOSITIONS A L'ÉTRANGER

.....

BOTTÉE (LOUIS)

- 183 — *Plaquette du Comité.*
- 184 — *Exposition de Saint-Louis 1904.*

DAUTEL (P.)

- 185 — *Exposition Hispano-Française de Saragosse 1908.*

— 86 —

BEAUX-ARTS

PILLET (CHARLES)

186 — *Exposition Franco-Britannique de Londres* 1908.

VERNIER (ÉMILE)

187 — *Exposition française d'Art décoratif de Copenhague* 1909.

VERNON (F. DE)

188 — *Exposition de Glasgow* 1901.

189 — *Exposition de Liège* 1905.

190 — *Portrait de M. le Sénateur Émile Dupont, Président du Comité Français des Expositions à l'étranger.*

YENCESSE (O.)

191 — *Exposition de Milan* 1906.

192 — *Exposition de Bruxelles* 1910.

.....

COLLECTION DE LA SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT
A L'ART ET A L'INDUSTRIE

.....

CHAPLAIN (J.-C.)

193 — *Portrait de Gustave Larroumet, Président de la Société.*

ROTY (O.)

194 — *Plaquette de la Société.*

VERNIER (ÉMILE)

195 — *Portrait de Gustave Sandoz, Président fondateur de la Société.*

EXPOSITION ANGLO-LATINE
COLLECTION DE M. G.-ROGER SANDOZ

.....

BOTTÉE (LOUIS)

196 — *Plaquette du Jury, Exposition de Paris 1900.*

DAUTEL (PIERRE)

197 — *Plaquette du Baron de Nervo.*

198 — *Plaquette du Centenaire du Rétablissement de l'Ordre
des Avocats.*

MAIGNAN (ALBERT) et PILLET (CHARLES)

199 — *Plaquette commémorative de l'Exposition Franco-
Britannique de Londres 1908.*

MÉROT

200 — *Plaquette du Millénaire de la Normandie.*

MOTTI (A.)

201 — *Plaquette du peintre Ziem.*

ROINÉ (J.-E.)

202 — *Grande plaquette « L'Aurore du XX^e siècle ».*

203 — *Cinquantenaire du Comptoir central de Crédit.*

VERNIER (E.)

204 — *Plaquette de Georges Berger.*

YENCESSE (O.)

205 — *Plaquette de Bergougnan.*

206 — *Plaquette de G.-Roger Sandoz.*



PREMIÈRE SECTION

HABILLEMENT

Président

M. GEORGES DŒUILLET

PREMIÈRE SECTION

DIVISION A

INDUSTRIE DE LA COUTURE
ET DE LA CONFECTION

Président

M. CHARLES REDFERN

Président du Jury, 1^{re} Section, Division A

Rapporteur

M. ALLOUARD CARNY

Secrétaire de la Chambre Syndicale de la Couture



INDUSTRIE DE LA COUTURE ET DE LA CONFECTION

QUAND au commencement d'avril 1912, M. G. Dœuillet, Président de la Chambre syndicale de la Couture, prit la parole pour annoncer qu'une Exposition Anglo-Latine s'ouvrirait au mois de juin dans la capitale de la Grande-Bretagne, rares furent d'abord ceux qui promirent leur concours. L'Exposition de Bruxelles avait en effet à peine fermé ses portes qu'il avait fallu songer à préparer celles de Turin et de Roubaix, et primitivement les adhésions furent peu nombreuses. Mais le Comité Français pria son dévoué architecte, M. de Montarnal, de venir lui-même plaider une cause presque compromise et la Couture parisienne ne put résister à sa parole persuasive.

« Etant donné, s'écria M. de Montarnal, qu'une Exposition a

« lieu, se peut-il que la Couture parisienne fasse défaut, la
« Couture n'est-elle pas toujours la grande attraction et le plus
« bel ornement d'une Exposition ? »

Les plus hésitants promirent d'envoyer au moins deux robes
puisque M. Redfern acceptait la présidence de cette exposition,
et qu'en 1908 chacun avait déjà pu apprécier le zèle en même
temps que le génie d'organisation du sympathique couturier.

C'est une grande difficulté en effet que de mettre au point ces
manifestations de la Mode. Quoi de plus ingrat que ces exhibi-
tions de mannequins de cire s'ils ne sont pas habilement pré-
sentés et comment trouver encore de l'inédit ?

M. Redfern sut vaincre toutes les difficultés et trouva moyen
de mettre toutes les toilettes en valeur dans un décor enchan-
teur représentant une suite de salons appropriés aux toilettes
exposées. Tous ceux qui se sont promenés dans les galeries de
la Couture parisienne ont pu entendre retentir les louanges les
plus admiratives devant chacune des vitrines des exposants et
vraiment c'était justice que de voir les efforts et les sacrifices
couronnés de succès. Tous les genres étaient là : grandes robes
du soir, manteaux de cour, toilettes d'après-midi, costumes
tailleur et les groupements avaient été faits de si habile façon
qu'ils semblaient avoir été conçus en vue des scènes représen-
tées. Ce très court aperçu serait incomplet s'il ne se terminait par
la rapide nomenclature des exposants.

BÉCHOFF-DAVID ET C^{ie}

.....

20, place Vendôme, *Paris*.

Robes.

.....

Qui ne connaît les succès remportés par ces couturiers sur les premières
scènes parisiennes ? Nos plus jolies actrices leur ont confié l'art difficile de
les parer au théâtre comme à la ville.

PREMIÈRE SECTION

BUZENET

.....

14, rue La Boétie, *Paris*.

Robes.

.....

Maison jeune encore et que le goût, le chic et la distinction de M^{me} BUZENET ont su mettre déjà au premier rang.

CALLOT SŒURS

.....

24, rue Taitbout, *Paris*.

Robes.

.....

Les dames CALLOT sont les triomphatrices de l'année. Quelle élégante n'a pas une robe de Callot, reine de la dentelle et du chiffon ?

CHÉRUIT

.....

21, place Vendôme, *Paris*.

Robes.

.....

M^{me} CHÉRUIT, aussi jolie femme que Parisienne élégante, lance les modes nouvelles.

DŒUILLET

.....

18, place Vendôme, *Paris*.

Robes.

.....

Le plus élégant des couturiers. Donne à chacune de ses créations un genre à lui, fait de chic et d'élégance distinguée... le genre DŒUILLET.

JENNY ET C^o

.....

1, rue de Castiglione, *Paris*.

Robes.

.....

On parle beaucoup de la Maison JENNY qui se signale toujours par son bon goût.

EXPOSITION ANGLO-LATINE

KRIEGCK

.....
23, rue Royale, *Paris*.

Costumes d'hommes.
.....

Le roi des tailleurs et le tailleur des rois. Dans ses salons de la rue Royale défilent les hommes élégants du monde entier; ses arrêts sont des lois.

LACHARTROULLE

.....
15, faubourg Saint-Honoré, *Paris*.

Robes.
.....

Maison de confiance, honorablement réputée pour ses tissus.

JEANNE LANVIN

.....
8, faubourg Saint-Honoré, *Paris*.

Robes.
.....

Cette Maison a pris un genre bien à elle et ce genre plaît tant et si bien que M^{me} LANVIN s'agrandit tous les ans.

MARGAINE-LACROIX

.....
19, boulevard Haussmann, *Paris*.

Robes.
.....

M^{me} MARGAINE-LACROIX est la créatrice de tant de succès qui lui valent une juste renommée.

MARTIAL ET ARMAND

.....
10, place Vendôme, *Paris*.

Robes.
.....

Maison parisienne entre toutes, ses costumes tailleur comme ses blouses, comme ses robes du soir portent le cachet d'élégance recherché.

PREMIÈRE SECTION

PAQUIN

3, rue de la Paix, *Paris*.

Robes.

Que dire de PAQUIN qui n'ait été déjà dit? M^{me} PAQUIN est la grande triomphatrice de toutes les expositions. Ses robes étaient de pures merveilles.

ÉLISE PORET

20, rue des Capucines, *Paris*.

Robes.

M^{me} ELISE PORET qui s'était spécialisée dans les blouses et la lingerie, a tenu à nous faire voir deux robes du soir qui ont été fort remarquées.

REDFERN

242, rue de Rivoli, *Paris*.

Robes.

REDFERN est le maître incontesté des tailleurs et des manteaux. Ce qui ne l'empêche pas d'être l'artiste recherché quand il s'agit de reconstitution de costumes; c'est ce qui lui a valu un succès mérité.

RÉVERDOT

50, avenue des Champs-Élysées, *Paris*.

Robes.

La maison la plus élégante du nouveau centre de la couture; très aimé de toute sa clientèle qu'il sait entourer et augmenter sans cesse.

WORTH

7, rue de la Paix, *Paris*.

Robes.

Le nom de WORTH dispense de commentaire, et ses élégances font l'envie du monde entier.

EXPOSITION ANGLO-LATINE

ZIMMERMANN

10, rue des Pyramides, *Paris*.

Robes.

La Maison ZIMMERMANN a exposé deux toilettes qui lui ont valu un grand succès pour leur mouvement très nouveau et très enveloppant.



PREMIÈRE SECTION

DIVISION *B*

FOURRURES

Président

M. CHARLES HANAU

Rapporteur

M. ACHILLE JUNGMAUN

Président du Jury, 1^{re} Section, Division B



LES FOURRURES

CEST grâce au bon goût et au talent des fourreurs parisiens que la fourrure est devenue un article de luxe et de haute élégance apprécié dans le monde entier, aussi la France, avec un chiffre annuel d'environ cent millions, vient-elle en tête du commerce des fourrures.

La production française en pelleterie consiste en blaireaux, fouines, loutres de rivières, renards, taupes, etc., dont la récolte, centralisée à Chalon-sur-Saône, Clermont-Ferrand et Paris, s'élève annuellement à plus de 3 millions de francs. La France exporte annuellement pour 40 millions de francs et importe en peaux et demi-fabrication pour environ 50 millions.

La Grande-Bretagne où, de tout temps, le port de la fourrure a été en grand honneur, est moins bien partagée au point de

vue de la production des peaux. Sa faune comprend des taupes, lapins, lièvres, loutres, blaireaux, chats sauvages et renards. L'exportation est très réduite et atteint à peine 5 à 6 millions, tandis que l'importation dépasse 25 millions de francs, mais le marché de Londres reste toujours l'un des plus grands centres de transactions pour les peaux brutes.

Aussi, parmi les diverses industries du vêtement qui ont tenu une place si importante à l'*Exposition ANGLO-LATINE*, la Fourrure et la Pelleterie se trouvaient-elles au premier rang. Les maisons les plus connues avaient brillamment organisé cette section et groupé leurs modèles de la façon la plus attrayante, tant par la diversité que par la parfaite élégance des types exposés.

GEORGES CHODOROFF

.....

2, rue Chabanais, *Paris*.

Fourrures confectionnées.

.....

Un manteau vison russe dont les peaux bien assemblées étaient rehaussées d'une garniture d'hermine qui éclairait le ton sobre et foncé.

TH. CORBY ET C^{ie}

.....

17, rue de l'Ancienne-Comédie, *Paris*.

Fourrures confectionnées.

.....

Cette Maison qui se doit à sa vieille réputation n'a pas manqué encore cette fois-ci de nous donner un objet de valeur; elle présentait, sur un mannequin de velours et mousseline, un collet de zibeline d'une valeur de 12.000 francs.

FOURNIER

.....

4, rue de la Vrillière, *Paris*.

Fourrures confectionnées.

.....

Montrait une très parfaite imitation de chinchilla en un vêtement en petit gris lustré genre chinchilla.

PREMIÈRE SECTION

P. M. GRUNWALDT

.....

6, rue de la Paix, *Paris*.

Fourrures confectionnées.

.....

Cette Maison avait donné deux mannequins dont l'un était revêtu d'un vêtement d'hudson et l'autre d'un vêtement de breitschwantz.

FÉLIX JUNGSMANN ET C^{ie}

.....

106, 108, 110, rue Montmartre, *Paris*.

Fourrures confectionnées.

.....

Cette Maison dont l'un des associés, M. CHARLES HANAU, Président de la Chambre Syndicale des Fourreurs et Pelletiers était Président de la classe de la fourrure à la dite Exposition, exposait deux mannequins, l'un représentant un long vêtement de taupe dont le haut du corps était en hermine russe, et l'autre un paletot de chinchilla garni de zibeline naturelle d'une valeur de 20.000 francs.

LEROY ET SCHMID

.....

Place de la Bourse, *Paris*.

Fourrures confectionnées.

.....

Cette Maison exposait un joli vêtement d'hermine garni de renard fumé et un second mannequin habillé d'un vêtement de taupe.

EUGÈNE RUZÉ

.....

23, boulevard Haussmann, *Paris*.

Fourrures confectionnées.

.....

Cette Maison présentait, sur une robe élégante, une grande écharpe d'hermine; le mannequin qui portait cet objet était assis près d'une table et rompait, par son attitude, la monotonie des autres mannequins, tous debout.

EXPOSITION ANGLO-LATINE

SOCIÉTÉ ANONYME DES ANCIENS ETABLISSEMENTS
C. ET E. CHAPAL FRÈRES ET C^{ie}

.....

9, rue Kléber, *Montreuil-sous-Bois* (Seine).

Lustre sur peaux.

.....

Cette Maison ne confectionne pas de fourrures en vêtements, elle fabrique des lapins et lustre toutes sortes de peaux; cependant, afin de montrer tout le parti que l'on peut tirer de sa fabrication, elle avait fait exécuter trois vêtements dont les peaux étaient apprêtées et lustrées dans ses usines, un vêtement en lapin couleur taupe, un autre en rat façon loutre, ou rat hudson, et un vêtement d'enfant en lapin façon castor.

SOCIÉTÉ ANONYME DES ETABLISSEMENTS REVILLON FRÈRES

.....

79, rue de Rivoli, *Paris*.

Fourrures confectionnées.

.....

Cette importante Maison exposait, comme à son habitude, de riches fourrures: un paletot hermine d'une forme très élégante et un paletot de breitschwantz garni de chinchilla d'une valeur totale de 13.000 francs.

L. STORCH

.....

116, rue Réaumur, *Paris*.

Fourrures confectionnées.

.....

Cette Maison exposait un vêtement de lapin façon taupe.



PREMIÈRE SECTION

DIVISION C

SOIE ET TISSUS DE SOIE

Président

M. MAURICE ROUBAUDI

Vice-Présidents

M. JEAN RAIMON M. MICHEL JEAN

Secrétaire

M. CHARLES ADAM

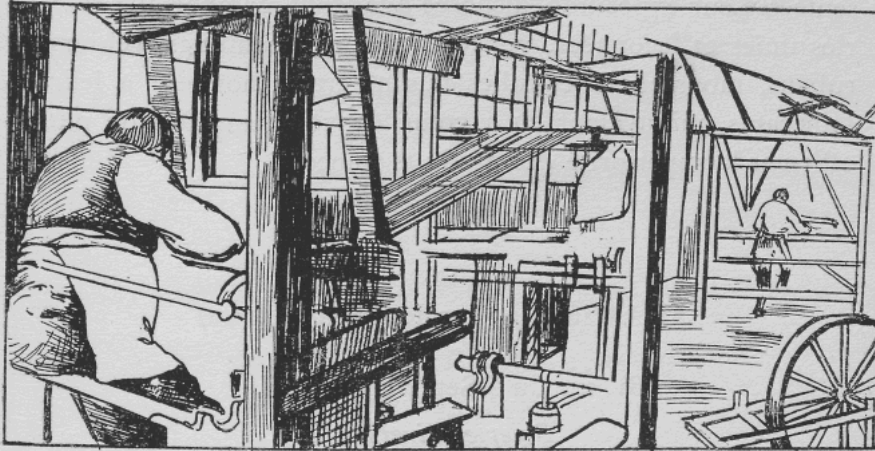
Trésorier

M. LEBRUN

Rapporteur

M. ALLOUARD CARNY

Secrétaire de la Chambre Syndicale de la Couture



LA SOIE ET LES TISSUS DE SOIE

.....

DEPUIS un temps immémorial, l'industrie de la soie existe en Chine et au Japon ; c'est de là qu'elle s'est répandue dans les autres pays d'Asie, pour apparaître en Europe vers la fin du ^{iv}^e siècle.

En France, les premiers métiers furent installés à Lyon en 1450, puis à Tours en 1470 et, de progrès en progrès, cette industrie a pris, au point de vue économique, une importance considérable.

Les tissus de soie, dont l'emploi avait été un peu délaissé pour les dessous féminins, sont revenus à la mode cette année et jamais la soie n'a été si en honneur ; aussi les grands fabricants de tissus et de soieries ont-ils tenu à attirer l'attention du public par la richesse et la diversité des étoffes pré-

EXPOSITION ANGLO-LATINE

sentées. Leur exposition, disposée avec goût, comportait : soieries unies et façonnées, pongées, tussors, shantungs, velours, rubans, mousselines et tulles faisant grand honneur à leurs fabricants qui avaient eu à cœur de venir une fois de plus affirmer la supériorité des produits français.

ADAM (Successeur de JODON et ADAM)

.....

31, rue du 4-Septembre, *Paris*

Soieries diverses.

.....

BOURGEOIS (Les fils de B.)

.....

4, rue de Cléry, *Paris*.

Soieries diverses.

.....

BRACH ET BLUM

.....

21, rue d'Uzès, *Paris*.

Soieries diverses.

.....

JEAN, JARDEL, CHABRIER ET C^{ie}

.....

20, rue Vivienne, *Paris*.

Soieries diverses.

.....

PREMIÈRE SECTION

LEBRUN ET C^{ie}

.....

15, rue de la Banque, *Paris*.

Soieries diverses.

.....

LÉGER, HENRY ET C^{ie}

.....

50, boulevard Sébastopol, *Paris*.

Soieries diverses.

.....

PORTIER (HENRI) ET C^{ie}

.....

24, rue Chauchat, *Paris*.

Soieries diverses.

.....

RAIMON

.....

6, rue de Choiseul, *Paris*.

Soieries diverses.

.....

REMOND (maison J.) ET C^{ie}

.....

22, rue Vivienne, *Paris*.

Soieries diverses.

.....

EXPOSITION ANGLO-LATINE

ROUBAUDI ET FILS

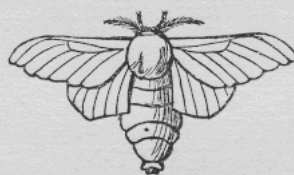
7, rue du 4-Septembre, *Paris*.

Soieries diverses.

VERGNE (MAURICE) ET C^{ie}

23, rue du 4-Septembre, *Paris*.

Soieries diverses.



PREMIÈRE SECTION

DIVISION D

DENTELLES, BRODERIES, PASSEMENTERIES

Président

M. ÉTIENNE BÉRAUD

Vice-Présidents

M. ALPHONSE BIAIS

Président du Jury, 1^{re} Section, Division D

ÉMILE-LÉONARD CLAISSE

Expert du Jury, 1^{re} Section, Division D

AUGUSTE DUMOUTIER

ALBERT HEYMANN LÉON MEY

LOUIS OUDIN

Membre du Jury, 1^{re} Section, Division D

Secrétaire

M. ERNEST BAUER

Trésorier

M. PAUL DOIZEY

Rapporteur

M. ERNEST BAUER

Secrétaire du Jury, 1^{re} Section, Division D

*Ancien Vice-Président de la Chambre Syndicale de l'Industrie
et du Commerce de la Passementerie pour Dames*

180301

LA DENTELLE,
LA BRODERIE, LA PASSEMENTERIE
ET LES DESSINS

180301

EN pénétrant dans les galeries, nous trouvons à gauche la grande vitrine collective. Les produits de la maison CAMILLE CHARLES, de Paris, bien présentés sur le panneau de côté, montrent aux visiteurs tout l'art de la fabrique des articles classiques, employés en si grande quantité dans le corset et la lingerie.

Bien groupée et dans le même genre de technique la fabrication de la maison BRASSELET, de Caudry, se présente à nos yeux et nous fait voir toutes les ressources de la machine moderne.

La maison HENNINOT-HENNINOT (E. CLAISSE), de Caudry, avait exposé un volant de Chantilly noir de toute beauté qui, à lui seul, valait les honneurs d'une exposition. Cette firme de tout premier ordre avait, en outre, envoyé de magnifiques entre-deux d'une facture toute spéciale. Son aéroplane Blériot traversant la Manche et les paniers de fleurs finement exécutés complétaient cet ensemble digne du plus grand succès.

M. ANGLARD avec ses broderies au petit point et ses coussins merveilleux a rallié tous les suffrages et prouvé que cette

importante maison qui se distingue dans les ouvrages de dames et l'ameublement ne connaît aucun obstacle.

M. THIÉBAUT avait envoyé un couvre-lit d'une richesse incomparable. Reproduction des Gobelins, ce grand panneau était le point de mire de tous les visiteurs.

M. E. BAUER exposait une robe toute en filet passementerie faite à la main et enjolivée de grosses fleurs en fines ganses multicolores; un boléro de velours passementé d'or et de grosses épaulettes frangées, complétaient avec de jolies ceintures dorées cet ensemble. Un peu plus loin, cette maison avait exposé les produits de sa nouvelle fabrication : *La Ciseline*, imitation parfaite des créations de nos plus célèbres joailliers.

Les robes brodées et perlées de la maison BRANDT n'ont pas besoin de nos commentaires pour affirmer la belle fabrication de cette maison qui excelle dans l'art d'harmoniser les coloris.

Voisinant agréablement avec ces robes, celles de la grande maison BÉQUET ne furent pas les moins admirées. D'une fabrication étudiée et vraiment parisienne, elles ont fait l'objet de remarques flatteuses des gracieuses visiteuses qui ne tarissaient pas d'éloge sur ces belles pièces.

MM. BIAIS FRÈRES, spécialistes dans les broderies pour églises avaient exposé des chasubles, des étoles d'une facture réellement artistique. Les figures des personnages finement brodées au petit point imitant, à s'y méprendre, la peinture la plus délicate, offraient à l'œil charmé un spectacle recherché et captivant.

Que dire des charmantes passementeries de la maison A. DUMOUTIER? Les franges, les galons, les motifs et les pende-loques ruisselaient de richesse. Cette maison n'avait pas besoin de cette démonstration nouvelle pour briller au premier rang de la perfection en création et en belle fabrication.

L'envoi très choisi de M. P. DOIZEY a été d'un précieux

PREMIÈRE SECTION

secours pour la décoration de la grande vitrine de la passementerie. Des broderies et des garnitures en tissu or et argent et de superbes cordelières de perles s'harmonisaient avec les tons délicats des motifs.

Puis nous arrivons aux vitrines des fabricants de dentelle du Puy. D'abord les produits de MM. ACHARD et MAGNE : volants superbes, dentelles et entredeux à dessins recherchés, des cols et de gracieux couvre-théières ont permis aux visiteurs d'admirer de fort belles choses, remarquablement exécutées.

M. AUDIARD a envoyé de superbes spécimens de la fabrication si soignée de nos dentelliers du Puy. Les créations de cette maison sont placées dans les plus jolis modèles et sont recherchées pour leur belle venue.

La Maison LOUIS OUDIN avait fait grand et beau. On ne se lassait pas d'admirer toutes ces dentelles, tous ces entredeux et ces ravissants coussins, dont l'un en noir et blanc a été très remarqué par les connaisseurs.

Je ne crois pas avoir vu de linge plus joli que celui envoyé par M. A. HEYMANN, de Nancy. Les dessins de Prouvé superbement reproduits nous ont valu d'admirer l'Oiseau du Rêve finement brodé et toutes ces nappes, ces napperons, ces coussins et ces draps garnissaient joliment cette belle vitrine.

Une mention toute particulière à MM. DROUSSANT et CROY, qui ont réussi une jolie exposition. Au milieu de tous ces volants pour robes, de ces jolis galons aux tons éclatants ou atténués, que remarque-t-on ? Une imitation mécanique d'une dentelle de Venise à l'aiguille datant de 1580 et conservée au Musée de Cluny. De l'avis de tous les connaisseurs, et ils étaient nombreux à Londres, la reconstitution était parfaite et fait grand honneur à ceux qui l'ont tentée et réussie.

Le panneau décoratif de M. L. MEY, dessinateur, faisait grande figure dans la grande allée. Ces superbes fleurs et ces

EXPOSITION ANGLO-LATINE

mignonnes esquisses pour dentelles et broderies attiraient tous les regards et mettaient en valeur tout le génie parisien du dessin industriel et artistique.

Nous avons gardé pour la bonne bouche la vitrine de notre Président M. BÉRAUD. Elle contenait de quoi satisfaire les goûts les plus difficiles par son ensemble harmonieux et d'une véritable recherche.

On admirait les superbes cantonnières au petit point, les rideaux en filet italien d'une grande richesse ; d'autres en broderie application. Les coussins merveilleux et un écran de toute beauté mariaient leurs tons délicats avec les broderies d'une jolie chaise et de charmants bibelots très étudiés.

Voici la liste des maisons qui avaient exposé :

ACHARD (V^{ve} H^{te}) ET MAGNE (JEAN)

.....

33, place du Breuil, au *Puy* (Haute-Loire).

Dentelles à la main.

.....

ANGLARD

.....

74, boulevard Sébastopol, *Paris*.

Broderies.

.....

AUDIARD

.....

5, rue des Jeûneurs, *Paris*.

Dentelles.

.....

PREMIÈRE SECTION

BAUER (ERNEST)

.....

31, rue Vivienne, *Paris*.

Passementeries, broderies, ciselines.

.....

BÉQUET (HENRI)

.....

2, rue du 4-Septembre, *Paris*.

Broderies.

.....

BÉRAUD (ÉTIENNE)

.....

122, rue Réaumur, *Paris*.

Dentelles, broderies, passementeries.

.....

BIAIS FRÈRES ET C^{ie}

.....

74, rue Bonaparte, *Paris*.

Broderies,

.....

BRANDT

.....

16, rue de la Paix, *Paris*.

Broderies.

.....

BRASSELET (A.)

.....

Caudry (Nord).

Broderies.

.....

EXPOSITION ANGLO-LATINE

CHARLES (CAMILLE)

.....

115, boulevard Sébastopol, *Paris*.

Dentelles et broderies pour corsets.

.....

DOIZEY (PAUL) ET C^{ie}

.....

5, rue Saint-Augustin, *Paris*.

Passementeries, broderies.

.....

DROUSSANT ET CROY

.....

19, rue du Sentier, *Paris*.

Dentelles et broderies.

.....

DUMOUTIER

.....

13, rue Paul-Lelong, *Paris*.

Passementeries.

.....

HENNINOT-HENNINOT

.....

Rue André, *Caudry* (Nord).

Dentelles.

.....

HEYMANN (ALBERT)

.....

109, rue de Strasbourg, *Nancy* (M.-et-M.).

Broderies.

.....

PREMIÈRE SECTION

MEY (LÉON)

.....

126, rue Réaumur, *Paris*.

Dessins.

.....

UDIN (LOUIS)

.....

70, rue Chaussade, *Le Puy* (Haute-Loire).

Dentelles.

.....

THIÉBAUT (CHARLES)

.....

3, rue du Helder, *Paris*.

Dentelles, broderies.

.....

CONCLUSION

.....

A Dentelle, la Broderie et la Passementerie forment un tout qui s'harmonise parfaitement. Aussi les fabricants de ces articles marchent-ils la main dans la main dans toutes les expositions. Précieux collaborateurs de la grande couture et de la fourrure qui mettent largement à contribution leurs merveilleuses créations marquées au bon coin du goût français et parisien, les dentelliers, brodeurs et passementiers ne se séparent pas des couturiers et des fourreurs et les suivent fidèlement dans toutes les manifestations industrielles et artistiques.

EXPOSITION ANGLO-LATINE

De leur collaboration étroite naissent des idées hardies qui sont ensuite adoptées par la femme élégante du monde entier. La plupart des robes, des manteaux, tout en ayant une coupe parfaite, une forme nouvelle, n'auraient pas cette élégance, ce cachet de fini, si leurs contours n'étaient garnis de jolies dentelles, de riches broderies ou de passementeries aux reflets gracieux.

La dernière exposition a été le témoin des merveilleuses productions des dentelliers, brodeurs et passementiers et plus d'une robe, plus d'un manteau ont été admirés en raison de leurs garnitures qui les mettaient si bien en relief et leur donnaient toute leur valeur.



PREMIÈRE SECTION

DIVISION *E*

TISSUS DE COTON

Président

M. LOUIS LANG

Vice-Président

M. DONON

Trésorier

M. MARCEL JALLA

Rapporteur

M. LOUIS LANG

Président de la Division E, 1^{re} Section

L'INDUSTRIE COTONNIÈRE FRANÇAISE

LA FILATURE DU COTON ⁽¹⁾

.....

La filature, en général, est l'art de transformer en fil continu un certain nombre de fibres textiles.

La filature du coton comprend donc l'ensemble des opérations nécessitées pour arriver à la formation d'un fil devant remplir certaines conditions avec des brins plus ou moins longs, plus ou moins gros, etc. Le fil doit être flexible, élastique, d'une homogénéité aussi parfaite que possible, d'une section constante sur toute sa longueur, d'une ténacité maximum, par rapport aux qualités de la matière et invariable sur tous les points de la longueur.

Ces opérations peuvent être classées en deux périodes bien caractérisées. Dans celles de la première, qui ont spécialement pour but l'épuration de la matière par l'élimination des corps étrangers, les organes des machines employées agissent sur les fibres isolées et tendent à les diviser. Les opérations de la deuxième période sont, au contraire, caractérisées par des actions de condensation successive des filaments et la forma-

(1) *Histoire documentaire de l'Industrie de Mulhouse au XIX^e siècle.*

tion progressive d'une mèche ou fil rudimentaire le plus régulier possible. Le filage se résume dans l'étirage combiné à la torsion finale.

MÉLANGES

Le coton nous vient des lieux de production : États-Unis d'Amérique, Égypte, Indes anglaises, Levant, etc., etc., en balles serrées, comprimées à la presse hydraulique pour occuper moins de place et être plus maniables.

Une fois rendu aux usines, il doit être placé dans un magasin spécial, et disposé le plus convenablement possible pour qu'on distingue la marque de chacune des balles, et pour la facilité des mises en ordre et de l'enlèvement.

Avant de le passer aux batteurs, il est nécessaire de bien mélanger le coton provenant de différentes balles, afin d'obtenir une masse aussi homogène que possible. Le local doit être sec, facile à chauffer et à ventiler. Il est bon que le textile y séjourne quelques jours avant d'être employé; il perd ainsi de l'humidité, ce qui facilite la manutention ultérieure.

Le coton venant du mélange est amené mécaniquement par des tables sans fin aux ouvreuses et aux batteurs. Il est ordinairement sali par la présence de matières étrangères : poussière, sable, graines, feuilles, pierres, etc.; de sorte qu'avant tout, il est nécessaire de le battre et de l'éplucher. C'est là le travail du batteur. Une fois battu et débarrassé des ordures les plus grossières, le coton est soumis au cardage. La cardé a pour but de le débarrasser des dernières impuretés et des filaments trop courts, appelés « duvet », et de le transformer en ruban d'un poids déterminé pour une certaine longueur.

De la cardé, dont le travail est recommencé quelquefois deux fois, lorsqu'on veut atteindre une grande propreté, on passe aux

bancs d'étirage, où un certain nombre de rubans de carde réunis passent ensemble entre trois séries de cylindres recouverts de drap et de cuir. Ces cylindres marchent à des vitesses différentes et, par leur action, parallélisent entre eux les filaments de coton en même temps qu'ils affinent la mèche de coton qui leur est livrée. Ce travail est recommencé plusieurs fois, trois fois en général : un assez grand nombre de rubans étant réunis derrière chaque passage, en tête d'étirage, afin d'obtenir un doublage suivi d'un laminage assurant la régularité de la masse.

Des bancs d'étirage, le coton passe aux bancs à broches, basés sur le même système d'un doublage suivi d'étirage, mais qui affinent les mèches beaucoup plus qu'aux étirages et les amènent à un degré de finesse où une petite torsion est nécessaire pour qu'elles puissent se soutenir au travail suivant, sans se déchirer. Trois passages successifs de bancs à broches sont nécessaires d'ordinaire pour amener la mèche ainsi façonnée au point où on peut la livrer au métier à filer proprement dit. Jadis, avant l'invention des bancs à broches et de leurs perfectionnements actuels, le coton, après étirage, était mis en bobines et passait au métier à filer en gros, d'où seulement il arrivait au véritable métier à filer. Le métier à filer donne à la mèche de coton un dernier étirage et la torsion voulue pour que le fil ait la force de supporter les opérations successives par lesquelles il peut avoir à passer encore : tissage, retordage, teinture, etc., et il est renvidé sur des bobines soit d'une façon intermittente (métier mule jenny), soit d'une façon continue (continu).

La filature du coton nous est venue d'Angleterre; la première filature mécanique fut fondée en France en 1773, à Amiens. En 1784, un sieur Martin, fabricant de velours de la même ville, obtint, par arrêt, à titre d'importateur de machines à filer le coton, inventées en Angleterre, le privilège de

construire et d'employer ces machines. L'année suivante, une filature continue établie par ses soins à l'Epine, près Arpajon (Seine), fut exploitée par M. Delaitre. Puis, il y en eut en Picardie, en Flandre, en Normandie. La filature fondée, en 1802, à Wesserling, par Gros, Davillier, Roman et C^{ie}, fut, selon toute apparence, le premier établissement mécanique de ce genre en Alsace. Après elle, vint celui établi à Bollwiller, par Nicolas Dollfus et Litschy Dollfus, entre 1804 et 1806. M. Antoine Herzog qui créa un peu plus tard de grands établissements au Logelbach, près Colmar, fut ouvrier en 1806, puis contremaître dans cette filature. On vit, ensuite, se construire une filature à Willer, en 1805, par M. Isaac Kœchlin; en 1809, à Massevaux, par MM. Nicolas Kœchlin et frères et à Mulhouse, par MM. Blech frères et C^{ie}; en 1810, à Guebwiller, par MM. Nicolas Schlumberger et C^{ie} qui se firent promptement remarquer par la perfection de leurs filés. MM. Dollfus-Mieg et C^{ie} créèrent leur première filature en 1812, puis Jacques Hartmann, à Munster, en 1820.

Jamais peut-être aucune industrie n'avait fait, en aussi peu de temps, autant de progrès que nous en avons vu faire à l'industrie cotonnière de 1800 à 1830. Durant le blocus continental, le prix des indiennes était si élevé qu'il suffisait de faire une nouvelle application de couleurs pour vendre un genre avec 100 pour 100 de bénéfices. Aussi tous les efforts durent se borner alors à créer des genres nouveaux tant pour les couleurs que pour les dessins. Mais si, à cette époque où certains genres se vendaient de dix à douze francs l'aune, le fabricant n'avait qu'à perfectionner ses produits sous le rapport du luxe, d'autres circonstances l'ont obligé, depuis, à n'avoir pour objet qu'une grande économie dans ses procédés.

Il ne sera pas sans intérêt ici de présenter un court parallèle entre les découvertes faites sous ce rapport, sous le

blocus continental et depuis 1815, par l'Angleterre et la France.

Le blocus continental ouvrant pour débouchés à la France l'Europe presque entière, dont l'Angleterre était exclue, ces deux grandes rivales durent prendre chacune un essor de nature bien différente. La France devint la puissance prépondérante du continent, tandis que l'Angleterre, avec ses flottes puissantes, s'arrogeait l'empire des mers, perdait notre marine marchande et annulait notre commerce maritime. Nos manufactures n'eurent qu'à satisfaire les besoins du continent, dont nos richesses, notre gloire militaire et nos conquêtes avaient augmenté considérablement les marchés. Ce fut alors que les fabricants accrurent surtout leur prospérité avec les étoffes de luxe.

L'Angleterre ne pouvant plus, au contraire, exploiter que les parties les moins civilisées du monde, dut porter son attention à produire en masse et à bon marché; de là la nécessité pour elle de diminuer considérablement la main-d'œuvre. Aussi voyons-nous que c'est dans la mécanique surtout que se manifestent ses inventions, et c'est à la nécessité de produire à bas prix qu'on doit, au delà de la Manche, ces admirables machines qui produisent tant et si bien avec un petit nombre de bras.

Les principales découvertes faites en Grande-Bretagne à cette époque, et depuis importées en France, sont : la filature et le tissage mécaniques; l'impression au moyen de la machine à planche plate et de la machine à rouleaux de cuivre gravés; la perfection apportée à l'art de la gravure sur rouleau, au moyen des molettes et du tour à graver.

Mais, depuis 1815, la position industrielle de la France a été bien loin d'être favorable; car dès lors, elle eut à lutter sur tous les marchés étrangers contre l'Angleterre, dont les marchandises se trouvèrent tout à coup à un prix de beaucoup

inférieur au nôtre. Cette circonstance fit naître pour nous la nécessité impérieuse de fabriquer à bon marché : c'est ce que tout fabricant, qui entend bien ses intérêts, doit chercher à atteindre, mais, malheureusement, lorsque de grands établissements sont réduits à ne produire que des marchandises à bas prix, ils ne peuvent se permettre un bénéfice qu'en versant à la consommation des masses considérables de produits ; aussi sont-ils livrés aux chances et aux variations continuelles du commerce, et tous les événements politiques importants les exposent à un trop-plein.

Le développement de la filature du coton est dû aux progrès faits par nos constructeurs et aux efforts constants de nos filateurs, sans que pourtant ceux-ci soient en situation de produire dans des conditions aussi économiques et aussi avantageuses que leurs concurrents anglais. Mais ces différences tiennent au bon marché des houilles en Angleterre, à la proximité des filatures des ports de mer, où elles trouvent leurs matières premières, d'où économie de transports ; à l'immensité aussi du marché anglais, auquel aucun marché du continent ne peut se comparer comme importance ; enfin à son climat plus humide et à une foule d'autres causes encore. Parmi celles-ci, il faut signaler l'absence, en Angleterre, du service militaire obligatoire qui éloigne l'ouvrier de l'atelier pendant ses jeunes et meilleures années, à l'époque où son apprentissage industriel se fait le mieux ; car il ne revient pas, à la sortie du régiment, aussi apte à apprendre les petits coups de main, qui améliorent la valeur et la réputation du produit et grâce auxquels la production se trouve augmentée. Cette considération du service militaire avait une importance majeure à l'époque où celui-ci durait sept années ; depuis sa réduction, cette influence est moins sensible, quoique persistant toujours.

Si nous avons pu passer de l'état d'infériorité de nos filatures à l'état actuel de perfectionnement que l'on a pu constater,

PREMIÈRE SECTION

cela tient à l'application aux machines de nombreuses améliorations dont quelques-unes sont nées en France et d'autres, en plus grand nombre, nous ont été importées d'Angleterre et des États-Unis d'Amérique.

L'état actuel du matériel permet de produire du fil assez fin pour que 1 kilogramme de coton soit converti en un million de mètres environ de fil. Les plus récentes inventions venues d'Amérique autant que d'Angleterre ont trait surtout au pouvoir de production des machines, à la vitesse de rotation des broches.

C'est en cela qu'intervient le métier continu, qui a remplacé le métier à filer, pour la chaîne, dès les premières années de sa découverte, et qui se généralise maintenant pour les numéros moyens de trame, en offrant toutes les garanties de qualité requises pour obtenir une production normale et des tissus sans défaut, tout en permettant d'obtenir des produits à plus bas prix.

ÉTAT DE L'OUTILLAGE EN FRANCE ⁽¹⁾

L'outillage est actuellement arrivé, en France, à un haut degré de perfection et les usines où subsistent encore des vestiges d'ancien matériel sont rares. Les usines importantes sont généralement neuves, pourvues du matériel le plus récent, et beaucoup d'entre elles ne craignent la comparaison avec aucune autre, en Angleterre ou en Amérique.

Ce sont les périodes heureuses de notre industrie qui engagent l'épargne à un placement avantageux de ses capitaux dans nos établissements; et d'autre part, la réduction des heures de travail favorisa encore la transformation du matériel, pour permettre au chef d'industrie de maintenir sa production malgré la réduction de la durée du travail journalier.

(1) Syndicat cotonnier de l'Est.

EXPOSITION ANGLO-LATINE

Au point de vue de l'habileté de la main-d'œuvre, on peut dire que par comparaison avec l'étranger la production par métier est la même que celle des autres pays, en tenant compte, cependant, des régions de production. Le degré hygrométrique ambiant joue un rôle fondamental dans le traitement du coton : les régions de climat humide sont celles où le métier produit le plus ; le produit, plus élastique, permet un nombre moindre d'arrêts nécessités pour rattacher les casses.

IMPORTANCE DU MATÉRIEL

Notre matériel de filature français s'est rapidement accru, surtout ces dix dernières années et il suffit de consulter le tableau suivant pour se rendre compte de l'importance de notre industrie en comparaison avec la filature mondiale.

TABLEAU EN MILLIONS DE BROCHES (1)

	1851	1857	1878	1890	1900	1904	1907	1911
GDE-BRETAGNE .	1.8	3.4	41.0	44.9	45.4	49.7	52.58	54.522.544
ETATS-UNIS. . .	»	»	11.0	14.0	19.1	22.2	25.68	28.872
ALLEMAGNE. . .	0.9	2.0	4.6	5.9	8.01	8.4	9.73	10.430.090
RUSSIE.	»	»	3.0	6.1	»	6.8	7.82	8.671.664
FRANCE	4.5	5.5	4.5	5.1	5.5	6.15	6.5	7.3
INDES	»	0.4	1.5	3.3	4.9	5.0	5.28	6.25
ITALIE	»	»	0.8	1.6	2.0	2.4	3.54	4.582
AUTRICHE-HONG.	1.4	1.5	1.5	2.3	3.1	3.2	3.85	4.563
JAPON	»	»	»	0.47	1.1	1.3	1.5	2.131
ESPAGNE.	0.7	»	1.7	2.1	2.6	2.6	2.7	1.853
SUISSE.	0.9	1.0	1.8	1.7	1.7	1.5	1.55	1.481
BELGIQUE	0.4	0.6	0.8	0.91	»	0.93	1.112	1.326
CANADA	»	»	»	0.4	»	0.77	0.81	0.855.293
ET.D'AM.DU SUD.	»	»	»	0.5	»	0.8	1.35	2.8
PORTUGAL	»	»	»	0.15	»	0.16	0.36	0.475.696
HOLLANDE	»	»	0.2	0.226	»	0.3	0.380	0.431.425

(1) GERMAIN PATUREL, *Journal des Économistes*.

PREMIÈRE SECTION

Nous constatons que la France tient le cinquième rang et l'Angleterre le premier.

Les statistiques de la Fédération internationale des associations patronales des filateurs et manufacturiers du coton nous fournissent des renseignements précieux relatifs au nombre de broches nouvelles en montage au 31 août 1911 :

Grande-Bretagne	896.924
Allemagne	267.868
France	66.556
Russie	128.876
Indes.	67.568
Autriche	56.190
Italie	49.032
Espagne	27.840
Belgique	46.508
États d'Amérique du Sud	46.109

IMPORTANCE DE LA CONSOMMATION DU COTON BRUT

La consommation mondiale des broches pendant la période du 1^{er} septembre 1910 au 31 août 1911, période habituelle d'une année cotonnière (les premières balles d'une récolte nouvelle parvenant généralement aux marchés vers la fin d'août), était de 17.030.511 balles pour 133.384.794 broches en opération.

Ces 17.030.511 balles représentent environ 3.750 milliards de kilos de coton qui ont été filés dans cette période; les procédés d'estimation de M. Gustave Roy, dans le *Dictionnaire du commerce*, nous montrent les quantités qui sont allées au tissage et celles employées par la bonneterie, la passementerie et diverses autres industries.

Coton brut consommé: 3.750; Déchet de filature: 10 % = 0,375; reste: 3.375 de fil produit, dont 20 % pour bonneterie, etc. = 0,675; reste pour le tissage 2.700.

**BORDEREAU DES BROCHES FILANT LE COTON DES DIVERSES PROVENANCES
ET LE TABLEAU DE CONSOMMATION DE CES COTONS POUR LA PÉRIODE INDICUÉE (1)**
PÉRIODE DU 1^{er} SEPTEMBRE 1910 AU 31 AOUT 1911

PAYS	BROCHES FILANT LE COTON ÉGYPTIEN	BROCHES FILANT LES COTONS D'AMÉRIQUE, DES INDES ET DIVERS	CONSOMMATION EN BALLES				TOTAL
			AMÉRIQUE	ÉGYPTE	INDES	DIVERS	
GRANDE-BRETAGNE . . .	13.169.923	34.858.257	2.854.512	325.927	100.193	103.848	3.384.480
ALLEMAGNE	1.331.604	8.867.758	1.144.170	106.091	376.133	59.798	1.685.192
FRANCE	1.323.862	5.788.213	711.675	70.771	131.503	31.866	945.815
RUSSE	667.135	5.907.212	482.206	51.008	29.745	1.188.660	1.751.619
INDES	18.338	4.183.441	5.791	1.414	1.472.598		1.479.803
AUTRICHE	491.834	3.818.023	467.406	29.162	232.120	12.962	741.650
ITALIE	202.520	3.176.606	402.595	20.979	284.390	17.413	725.377
ESPAGNE	100.000	1.646.741	205.221	16.003	68.524	23.214	312.962
JAPON	212.027	1.537.080	107.280	16.004	814.816	315.978	1.254.078
SUISSE	850.000	404.832	47.366	21.787	4.052	2.204	75.229
BELGIQUE	6.000	1.320.722	138.395	448	97.021	722	236.586
PORTUGAL		390.520	48.250	842	1.005	11.200	61.297
HOLLANDE		431.452	65.573	50	16.635	444	82.701
SUÈDE	5.500	400.994	65.422	829	16.640	443	83.334
NORVÈGE		74.320	9.222		1.859	239	11.320
DANEMARK		79.655	19.701		1.451	617	21.769
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE . .	600.000	28.272.000	4.696.000				4.696.000
CANADA		639.734	87.920	437			88.814
MEXIQUE						457	
BRÉSIL		480.894	696	3.070	30	177.248	181.044
ET AUTRES PAYS	20.000						

La France occupe le 7^e rang et l'Angleterre le premier.

(1) Fédération internationale des associations patronales des fileurs de coton.

PRODUCTION DU COTON

En présence du développement croissant de l'industrie cotonnière, il est indispensable de suivre les différentes étapes qu'a suivies la production de la matière première et de suivre aussi les fluctuations des prix qu'elle a atteints.

Nous ne nous occuperons que du coton américain, car les prix cotés pour ce coton aux bourses de la Nouvelle-Orléans, de New-York, de Liverpool et du Havre servent de base aux fluctuations des cotons égyptiens, des Indes et d'autres provenances.

Il convient toutefois de remarquer que les pays où se cultive le coton sont non seulement les États-Unis, mais aussi l'Égypte, les Indes, et comme producteurs de moindre importance, la Russie d'Asie, le Brésil et celles de nos Colonies africaines où des essais récents de culture commencent à produire un rendement appréciable : il se produit dans le monde environ 4 1/2 milliards de kilos de coton par an, représentant une valeur de plus de 5 1/2 milliards de francs.

L'importance de ces chiffres explique les paroles de M. Jean de Hemptine dans son discours d'ouverture du Congrès cotonnier international tenu à Bruxelles, en 1910 :

« Notre industrie, disait-il, est celle qui, dans le monde, occupe le plus grand nombre de bras, et sustente le plus de familles ; n'oublions pas qu'après la nourriture, le vêtement est l'élément matériel le plus indispensable à l'homme. Le coton fournit les neuf dixièmes de la matière première employée à la fabrication dont sont faits les vêtements. »

Les récoltes du coton d'Amérique ont été, depuis 1884-1885, les suivantes ; nous les comparerons avec la consommation annuelle, indiquée à la colonne « débouchés ».

EXPOSITION ANGLO-LATINE

ANNÉES	RÉCOLTES	DÉBOUCHÉS
1884-1885.	5.625.000	5.681.000
1885-1886.	6.550.000	6.596.000
1886-1887.	6.514.000	6.672.000
1887-1888.	7.018.000	7.050.000
1888-1889.	6.395.000	7.052.000
1889-1890.	7.314.000	7.254.000
1890-1891.	8.656.000	7.945.000
1891-1892.	9.039.000	8.129.000
1892-1893.	6.717.000	7.111.000
1893-1894.	7.527.000	7.668.000
1894-1895.	9.893.000	7.668.000
1895-1896.	7.162.000	8.187.000
1896-1897.	8.714.000	8.986.000
1897-1898.	11.200.000	10.572.000
1898-1899.	11.275.000	10.757.000
1899-1900.	9.436.000	10.825.000
1900-1901.	10.383.000	10.001.000
1901-1902.	10.681.000	10.789.000
1902-1903.	10.728.000	11.072.000
1903-1904.	10.001.000	11.067.000
1904-1905.	13.565.000	12.474.000
1905-1906.	11.346.000	11.925.000
1906-1907.	13.511.000	13.062.000
1907-1908.	11.572.000	11.748.000
1908-1909.	13.825.000	13.342.000
1909-1910.	10.610.000	11.256.000
1910-1911.	12.121.000	12.030.000

Les débouchés sont souvent supérieurs aux récoltes.

L'examen de ce tableau justifie l'inquiétude des filateurs et des tisseurs, car la consommation tend à dépasser la production ; on ne saurait trop soutenir les efforts pour produire du coton dans nos colonies, efforts faits simultanément avec les nôtres, par l'Angleterre et l'Allemagne, dans leurs colonies respectives, car, sans un chômage presque mondial de l'industrie cotonnière, pratiqué en 1910 et 1911, qui fut nécessité par une crise sans précédente, on se demande ce qu'il serait advenu si toutes les broches avaient dû fournir toute leur production. Dans ces conditions, il est aisé à la spéculation amé-

PREMIÈRE SECTION

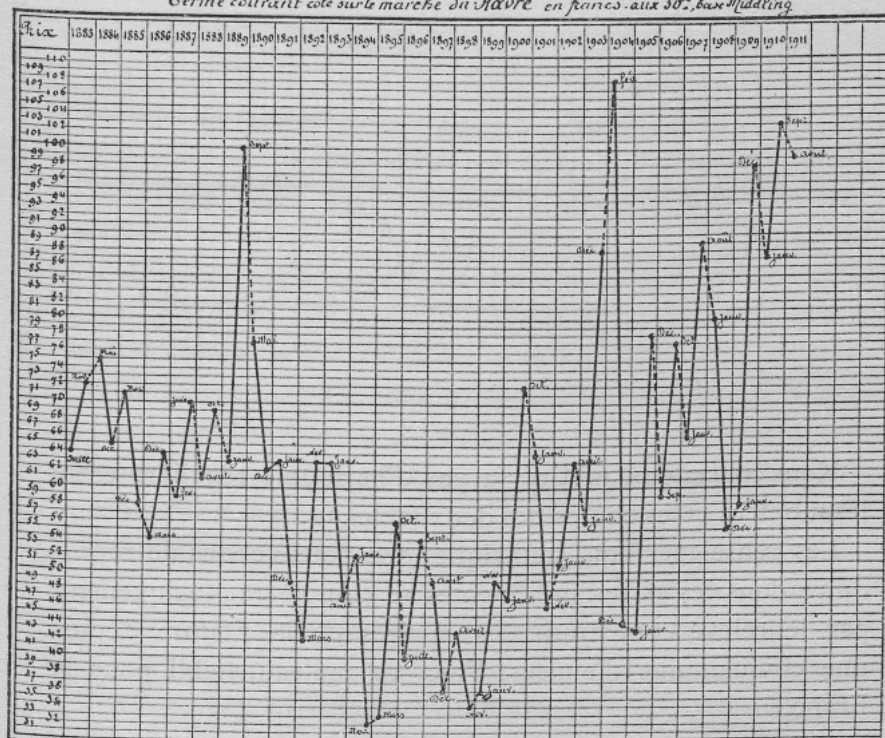
ricaine de se lancer dans ces mouvements extrêmes, qui viennent rendre très difficile la situation du filateur; l'accaparement d'un certain nombre de centaines de milliers de balles leur permet de conduire le monde cotonnier à des prix de disette, comme ce fut le cas de ces deux dernières années. L'examen du diagramme suivant nous montre le mouvement désordonné des prix atteints par le coton aux périodes des petites récoltes, moment où il a été le plus aisé à cet accaparement de produire ses effets.

I

Cotons (1)

Cours extrêmes depuis 1883

Cerme courant coté sur le marché du Havre en francs aux 50^{es} base Muddling

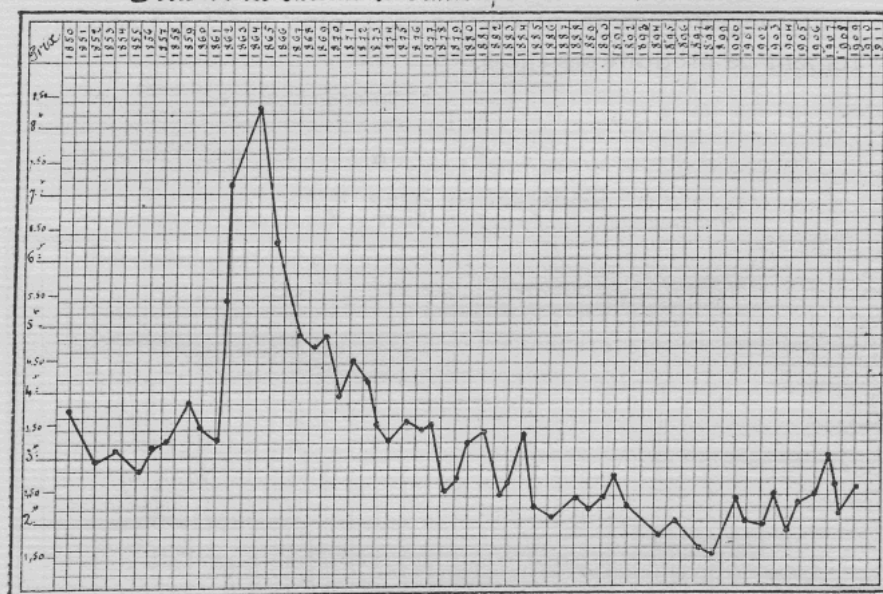


(1) Dressé par M. Charles Marteau (Extrait du *Tableau synoptique*).

Il n'est pas sans intérêt de comparer les variations du prix du coton avec celles de la chaîne 28 que nous montre le graphique suivant :

II

Prix de la chaîne 28 Amérique de 1850 à 1910 (1)



Nous constatons qu'il n'y a pas d'harmonie régulière entre les montées et les chutes des deux tableaux.

Les renseignements statistiques que nous venons de reproduire dans les pages précédentes se complètent logiquement par le relevé comparatif des salaires de la filature depuis une cinquantaine d'années. Voici ce tableau, établi pour la France :

(1) Dressé par M. Charles Marteau (Extrait du *Tableau synoptique*).

PREMIÈRE SECTION

SALAIRES DE FILATURE

Taux moyen par quinzaine (12 jours de travail)

1854-1855	Frs	18
1860	—	22
1870	—	26
1880	—	30
1890	—	32
1900	—	33
1910	—	34

Les salaires subissent une gradation régulièrement ascendante.

LE TISSAGE ⁽¹⁾

.....

Le tissage est l'ensemble des opérations nécessaires pour la conversion des fils en tissus.

A part les tulles et certains tissus du genre dentelles, tous les autres, en général, résultent de l'entrelacement, dans un ordre quelconque, ou déterminé à l'avance, de deux séries de fils.

Les uns, disposés parallèlement les uns aux autres, s'étendent d'un bout à l'autre de la pièce; on les nomme fils de chaîne et leur ensemble constitue une chaîne.

Les autres sont déroulés par la navette et insérés successivement dans l'intérieur de la chaîne, passant alternativement sur et sous un certain nombre des premiers fils; on les appelle fils de trame. La longueur du fil passé alternativement dans le tissu, dans le sens transversal, se nomme duite.

On comprend aisément que le mode d'entrelacement de la chaîne et de la trame peut être varié à l'infini. C'est cette diversité qui, jointe à celle de la matière et à la grosseur des fils employés, produit les différents effets de tissus.

(1) *Histoire documentaire de l'Industrie de Mulhouse au XIX^e siècle.*

La variété des entrelacements est désignée sous le nom d'armure.

Les armures fondamentales comprennent les unis, les croisés, sergés, satins, etc., qui servent de base à la fabrication des tissus, même les plus compliqués. Les secondes, ou armures façonnées, sont celles qui forment dans l'étoffe des figures, des fleurs ou des effets façonnés quelconques.

La fabrication des tissus a existé de tous temps. Aux époques les plus reculées de l'histoire des peuples, il est parlé de tissus pour vêtements ou draperies, souvent même de tissus magnifiques, tels que brocart de soie, étoffes de velours, lamés d'or et d'argent, aussi bien que de tissus ordinaires pour linge de corps, vêtements, draperies, ameublements, etc.

La conversion des fils en tissus comporte plusieurs opérations, toujours les mêmes, et que nous citons dans l'ordre suivi dans tous les tissages, savoir :

- A. Le bobinage;*
- B. L'ourdissage;*
- C. Le parage ou l'encollage;*
- D. Le rentrage;*
- E. Le tissage.*

Nous nous proposons d'indiquer sommairement les progrès réalisés jusqu'à nos jours pour chacune de ces opérations, en donnant la description des machines remontant aux époques les plus reculées de l'histoire de l'industrie de notre pays.

LE BOBINAGE

La première opération que subissent les fils de chaîne, après leur vérification, est le bobinage. Elle consiste à renvider les fils livrés par la filature sous forme d'écheveaux et de fuseaux, sur des bobines cylindriques dont la grandeur varie selon l'usage auquel elles sont destinées. Le bobinage a, en outre,

PREMIÈRE SECTION

pour but de débarrasser le fil des impuretés, débris de feuilles, de capsules, boutons, etc., qui ont pu y être incorporés.

Le bobinoir est une machine très simple, dont le principe est resté le même depuis la création des premiers bobinoirs mécaniques, datant de 1820 environ, et qui consiste en un bâti supportant de chaque côté un cadre à fuseaux sur lequel on embroche les bobines de chaîne. Le fil de ces dernières passe sur des brosses, dans un guide-fil mobile et vient s'enrouler sur des bobines en bois ou en carton, de fort diamètre, tournant sur des broches actionnées par un tambour à cordes.

Le guide-fil monte et descend au moyen d'excentriques et de crémaillères et ce mouvement de montée et de descente est réglé suivant les dimensions et la forme à donner à la bobine.

Ces grosses bobines sont formées de deux, trois bobines ou davantage provenant de la filature et sont destinées à être placées sur la deuxième machine de préparation appelée ourdissoir.

L'OURDISSAGE

Ourdir, c'est classer et assembler en une longueur égale et déterminée, un nombre de fils désigné par la disposition, dont l'ensemble prend le nom de chaîne.

Pour que l'ouvrière ourdisseuse puisse faire son travail, il faut lui indiquer le nombre de fils qui doivent former la chaîne, puis, si ces fils doivent être ourdis doubles, triples, etc... ensuite, le nombre de fils destinés à former les lisières et la longueur que doit avoir la chaîne.

Les lisières sont les bandes qui forment en quelque sorte les bordures de chaque côté du tissu et qui sont ordinairement composées ou de fils plus gros, ou de fils de même grosseur que ceux du fond et ourdis doubles, ou encore de fils retors.

La machine qui sert à ourdir s'appelle ourdissoir et se com-

pose de deux parties : la cantre, appelée aussi châssis, cadre ou rame, qui porte les bobines venant du bobinoir, et l'ourdisssoir proprement dit, sur lequel s'enroule la chaîne. On emploie encore pour la fabrication de certains articles l'ourdisssoir à bras ou ourdisssoir à lanterne, mais ceux qui sont le plus répandus sont les ourdisssoirs mécaniques, soit avec mouvement de recul, soit avec application de casse-fils, c'est-à-dire de dispositif produisant automatiquement l'arrêt de la machine, lorsqu'un fil vient à casser.

LE PARAGE

Le parage est une des opérations les plus importantes du tissage.

C'est en grande partie de la manière plus ou moins parfaite dont elle a été exécutée et des soins qu'on y a apportés que dépend la bonne marche du métier à tisser et, par suite, la bonne qualité du produit et le chiffre de la production.

Le parage a pour but d'enduire et de pénétrer les fils de chaîne d'une substance agglutinante qui en couche les duvets et en rend la surface lisse et polie, et qui leur donne en même temps la consistance voulue pour supporter le frottement du peigne pendant le travail du tissage. Cette substance s'appelle parement. Dans les machines à parer, les fils enduits de parement sont soumis à l'action de deux brosses qui étendent parfaitement le duvet et lissent les fils ; le séchage de ceux-ci se fait à air chaud et par des ventilateurs.

La machine à parer atteint donc bien le but désiré, mais la production en est faible, tant à cause du séchage qu'à cause du brossage des fils qui ne peut se faire par des mouvements rapides. Néanmoins, malgré les avantages incontestables d'économie, d'emplacement et d'entretien ainsi que de main-d'œuvre que représentent les encolleuses, ces dernières ma-

PREMIÈRE SECTION

chines ont été longues à se répandre dans l'industrie et ce n'est que depuis les perfectionnements apportés à partir de 1880 à leur construction qu'elles sont devenues d'un emploi courant.

L'ENCOLLAGE

Dans le principe, les échevettes de chaîne étaient cuites dans un bain de colle ou d'apprêt, puis dévidées sur des bobines avec lesquelles on ourdissait les chaînes. Pour les chaînes fines et les tissus forts, le tisserand à bras parait sa chaîne avec de l'apprêt qu'il appliquait au moyen de brosses à main.

Il était beaucoup entravé dans son travail, car cette opération se faisait sur le métier. On a imaginé, après cela, d'encoller les chaînes en boudins et de les sécher sur des machines à un très grand nombre de tambours, puis les chaînes encollées étaient montées sur des rouleaux. Ce système d'encollage a été remplacé par une encolleuse construite en Angleterre sur laquelle la chaîne était encollée au large et les fils mieux séparés; ce fut l'origine des encolleuses actuelles.

Trouvant dans le travail de l'encolleuse une grande économie de façon sur celui de la machine à parer, on a cherché à la perfectionner pour l'adapter à toutes les chaînes, et actuellement elle a pour ainsi dire remplacé la machine à parer dite écossaise.

LE RENTRAGE

La chaîne parée ou encollée est portée au rentrage où des ouvrières spéciales, appelées rentreuses, sont chargées de la passer, fil par fil, dans les harnais et dans les peignes, suivant les dispositions qu'on leur a préalablement remises.

L'ouvrière rentreuse se met en face d'un chevalet de bois, sur lequel sont placés la chaîne à rentrer et le harnais dans

lequel elle doit être rentrée. Elle passe un crochet de forme aplatie, appelé passette, au travers de chaque œillet ou maille et le retire, après qu'une aide, postée derrière le harnais, a mis sur cette passette le fil à rentrer. Cette opération se fait excessivement vite et les ouvrières, au bout d'un certain temps, y acquièrent une grande habitude.

Il existe depuis quelques années des appareils en fonte pratiques, pour remplacer les anciens chevalets en bois pour rentrage.

LE TISSAGE

DU TISSAGE A BRAS

Dans le principe, le tissage se faisait complètement à la main, comme cela se pratique encore pour divers articles spéciaux, dans la région de Sainte-Marie-aux-Mines et aussi dans le Cambrésis. Le tissage à bras se fait sur châssis spéciaux en bois, munis d'un tendeur de chaîne, d'un peigne séparant les fils, d'un battant frappant la duite. La trame était passée à la main.

L'organisation de l'industrie du tissage à bras était basée sur l'entreprise. C'était un système analogue à celui qui est encore pratiqué aujourd'hui à Lyon pour le tissage de la soie.

Les métiers à tisser étaient groupés en atelier, appartenant à des entrepreneurs ou contremaîtres qui travaillaient à façon et à prix débattus pour les fabricants de la ville. Ces ateliers étaient d'importance très inégale et le nombre des métiers très variable. Quelques-uns avaient dix métiers seulement, d'autres allaient à soixante, parfois même à cent. Ce chiffre était rare et peut être considéré comme un maximum.

Les prix de façon s'établissaient après entente entre le fabricant et l'entrepreneur. Ce dernier payait les ouvriers selon le salaire qu'il avait obtenu, en prenant pour lui une commission

qui était variable, mais qui, en moyenne, était de 50 centimes par pièce de 54 mètres.

Les chaînes étaient encollées dans les ateliers que possédaient en ville les fabricants, et mises sur rouleaux. Précédemment, on paraît la chaîne en pelotes; avant cela encore, les tisserands à bras paraient leur chaîne sur le métier même, de mètre en mètre, et ils tissaient au fur et à mesure les parties parées et sèches. Elles étaient livrées dans cet état, à l'entrepreneur, auquel le fabricant fournissait encore le peigne, le harnais et la trame.

L'ouvrier devait rentrer les fils de chaîne dans les lames et monter et régler son métier et fournir l'huile nécessaire à l'éclairage. Parfois aussi, l'huile à brûler était fournie par le fabricant.

Les heures de travail n'étaient pas réglées. Chaque ouvrier entraînait et sortait comme bon lui semblait. En été, le travail commençait parfois à quatre heures du matin; en hiver, il se prolongeait jusqu'à dix ou onze heures du soir. Avant la paye, pour terminer une pièce en travail, on veillait souvent fort avant dans la nuit. L'été, au moment de la moisson, au printemps ou en automne, au moment des travaux des champs, les ateliers étaient presque déserts.

En hiver, par contre, l'atelier servait de lieu de rendez-vous. Les villageois y passaient leurs veillées, tenant compagnie aux tisserands et narrant des histoires. A ce moment parfois, les communications avec la ville étaient coupées par le mauvais temps et l'atelier chômait, faute de chaînes ou de fil, dont on n'avait pu renouveler à temps la provision.

Les ateliers étaient placés généralement au rez-de-chaussée des bâtiments, un peu au-dessous du niveau du sol extérieur. Les métiers étaient fixés sur le sol battu. On maintenait ainsi plus d'humidité dans les salles pour donner de l'élasticité au fil.

Le salaire moyen d'un ouvrier tisseur à bras était d'environ

EXPOSITION ANGLO-LATINE

16 à 18 francs par quinzaine; un très bon tisserand pouvait arriver à gagner jusqu'à 22 et 24 francs.

Ces prix étaient nécessairement variables et subissaient des hausses et des baisses, suivant la marche des affaires.

Un très bon ouvrier pouvait arriver à produire, par quinzaine, trois pièces de 54 mètres d'un article de 28 duites. La pièce se payait, en moyenne, par le fabricant, 7 fr. 50. L'entrepreneur prenait 50 centimes et l'ouvrier touchait 7 francs et, pour les trois pièces, 21 francs.

DU MÉTIER MÉCANIQUE

C'est vers 1790 que Cartwright inventa le métier à tisser, complété, peu après son invention, par le système dû à Jacquard, permettant de figurer dans le tissu des dessins à effets, obtenus par les combinaisons de contexture de la chaîne et de la trame; plus récemment, le métier Northrop et les métiers à grande vitesse représentent les progrès notables de cette industrie : le tissage étant, en quelque sorte, dépendant de la qualité des filés, ce sont les progrès réalisés dans la qualité des filés qui ont permis d'aborder les vitesses actuelles du métier à tissage.

« Les premiers métiers mécaniques employés furent importés
« d'Angleterre en 1821; ils furent très rapidement adoptés par
« tous les tisseurs et la création des premiers tissages méca-
« niques rendit d'abord difficile, puis impossible, le recrute-
« ment des ouvriers tisseurs à bras, qui trouvaient dans le
« tissage mécanique des salaires meilleurs et plus élevés. Un
« à un, près des centres de tissage mécanique, les tissages à la
« main se fermèrent; de plus en plus, cette industrie fut
« repoussée dans les localités éloignées de tout centre indus-
« triel. Beaucoup d'articles étaient aussi définitivement enlevés
« au tissage à bras par la mécanique, qui les produisait avec
« une vitesse infiniment plus grande et un salaire réduit. »

PREMIÈRE SECTION

Le nombre de métiers conduits par un ouvrier est actuellement de 2, 3 ou 4, suivant les établissements : dans la généralité de nos établissements, on ne donne encore que deux métiers, mais la tendance est d'augmenter ce nombre.

Il se produit, en France, une modification dans l'esprit des industriels sur la manière d'envisager la production. On cherchait, jusqu'ici, à obtenir le maximum de production par métier. La nécessité de chercher à compenser la réduction des heures de travail autant que la moins grande abondance de main-d'œuvre amènent à tâcher d'obtenir le maximum de production par ouvrier, en confiant à celui-ci un plus grand nombre de métiers et en modifiant les tarifs de façon à permettre d'élever son salaire, tout en réduisant le prix de la main-d'œuvre par unité de production.

Nous sommes encore loin des résultats obtenus en Angleterre et aux États-Unis; en Angleterre, le nombre de métiers est de 4 par ouvrier; en Amérique, un ouvrier conduit jusqu'à 6 métiers ordinaires, et quand il s'agit de métiers automatiques, genre Northrop, on lui en confie jusqu'à 20 ou 24.

Nous serons certainement amenés à adopter les métiers automatiques pour les genres de tissus que peut produire ce genre de métier, car il ne peut pas les produire tous. En France, ce métier est encore peu répandu.

Voici le nombre de métiers à tisser occupés dans le monde, en 1912 :

TABLEAU DES MÉTIERS A TISSER EN ACTIVITÉ

Angleterre	725.000
États-Unis	536.000
Allemagne.	230.708
Russie.	166.000
France	110.000
Autriche-Hongrie	135.000

EXPOSITION ANGLO-LATINE

Italie.	120.000
Espagne	68.000
Suisse	18.000
Belgique	24.000
Hollande	21.000
Suède.	10.000
Indes anglaises	52.000
Canada	19.000
Japon.	9.000
Chine	2.000
États-Unis de l'Amérique du Sud.	54.000

La France tient le septième rang et l'Angleterre le premier.

Le nombre des métiers à tisser ne s'est pas accru en France dans une proportion aussi grande ni aussi rapide que les broches de filature : la cause en est aux débouchés nouveaux fournis aux filés fins surtout aux filés de coton Jumel, tels que la bonneterie, autrefois tributaire de l'étranger, les tissus pour pneumatiques et d'autres emplois récents. Il est vrai de dire que nous avons plutôt surabondance de broches tandis qu'autrefois le tissage français cherchait une partie de son alimentation à l'étranger et surtout en Angleterre et en Suisse, pays qui avaient alors la spécialité de la qualité pour les filés fins; nos filatures du Nord et aussi les établissements de l'Est livrent actuellement au tissage un produit qui n'a plus rien à envier aux meilleures marques étrangères.

Voici, comme pendant au tableau des salaires de la filature publié plus haut, le relevé des salaires du tissage en France, pendant la même période.

SALAIRES DE TISSAGE

Taux moyen par quinzaine (12 heures de travail)

1854	Frs 15	1890	Frs 28
1860	— 19	1900	— 30
1870 (guerre).	— 22	1910	— 33
1880	— 26		

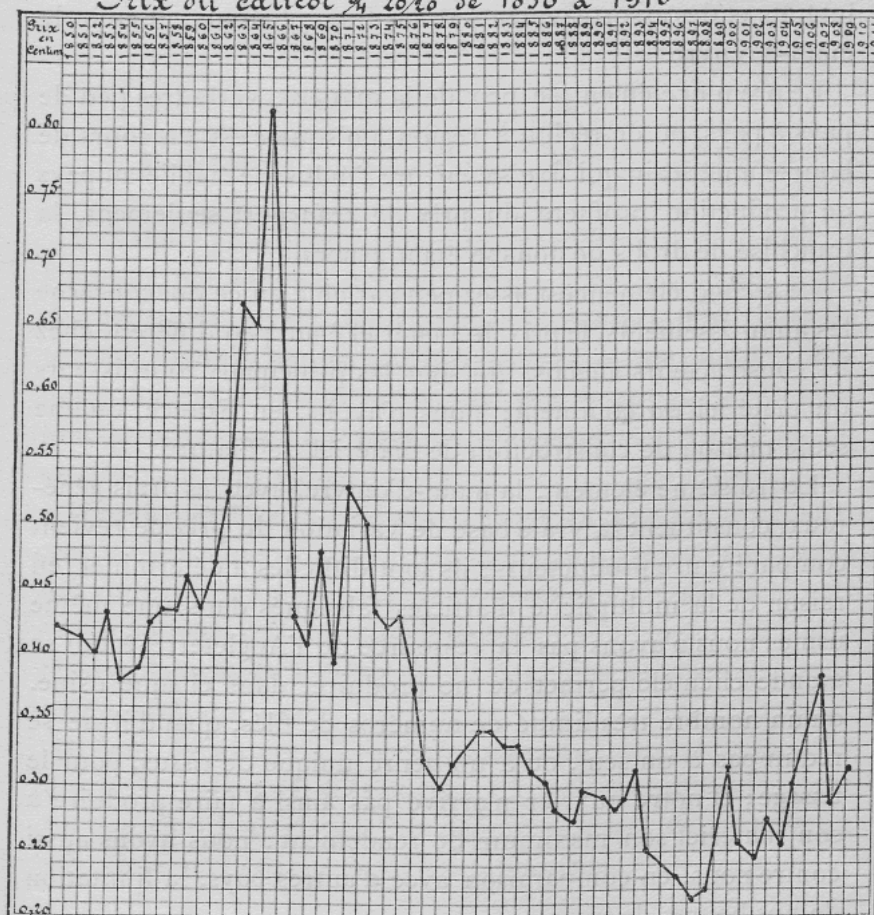
Les salaires subissent une gradation régulière.

PREMIÈRE SECTION

Nous indiquons ici par un graphique les variations des prix du calicot 3/4 20/20.

III

Prix du calicot 3/4 20/20 de 1850 à 1910 ⁽¹⁾



L'examen du graphique comparé à celui des filés nous montre qu'il n'y a pas harmonie complète entre les montées et les chutes.

(1) Dressé par M. Charles Marteau (*Tableau synoptique*).

Le prix de revient des filés et des tissus est assez variable de pays à pays, et même d'usine à usine d'une même région; les éléments constituant le prix de revient sont le prix de la matière, le coût au kilogramme de fil, et au mètre de tissu, des intérêts et des assortissements et des frais généraux, et enfin la main-d'œuvre.

Le premier élément, le prix de la matière, varie très peu de pays à pays, ou de région à région, puisque c'est un cours de bourse américain qui fixe sa valeur; l'industrie établie au pays de production profitera du prix de transport seulement, la franchise de droits de douane étant générale.

Le second élément est assez peu variable en ce qui concerne les amortissements, le prix du matériel étant peu différent chez les constructeurs anglais, qui sont les principaux fournisseurs du matériel du continent; nous n'avons, en France, qu'une seule maison de construction de matériel de filature.

Le troisième élément, la main-d'œuvre, avec les frais généraux, constituent la vraie base de variation du prix de revient comparé entre producteurs; ils sont difficiles à déterminer, en raison de la multiplicité d'articles fabriqués dans une même usine; nous n'avons pas la ressource de l'Angleterre, à qui sa grande clientèle permet de ne produire, dans chaque usine, qu'un nombre très limité de numéros de filés, quand il ne se réduit pas à un seul, ou à un genre unique de tissus, pour le tissage; et notre ouvrier n'arrive pas ainsi à faire produire à son matériel son maximum de rendement; nous avons aussi contre nous, en comparaison avec d'autres pays, la limitation de nos heures de travail.

Nos ouvriers travaillent dix heures par jour, alors qu'en Italie ils travaillent douze heures; en Belgique, onze heures et demie; en Suisse, onze heures (Voir le tableau page 150).

D'une manière générale, on peut dire que, pour les sortes ordinaires de vente courante, la décomposition du prix de

PREMIÈRE SECTION

revient entre la matière première, les frais généraux, y compris les intérêts, les amortissements et la main-d'œuvre sont, en se basant sur le prix moyen de coton de 70 francs aux 50 kilos.

	FILATURE	TISSAGE (1)
Matière première.	55 %	65 %
Frais généraux	31 %	22 %
Main-d'œuvre.	14 %	13 %

Le salaire pour l'unité produite est, en France, en faveur de l'ouvrier, par rapport aux autres pays, mais le nombre limité des heures de travail, d'une part, et le nombre plus grand de métiers conduits par un seul ouvrier, autant que plus de continuité dans le même travail spécial sont autant de causes qui font que, dans certains pays, et notamment en Amérique, les salaires sont plus élevés.

Nous avons bien la tendance d'élever ce nombre de métiers, mais ce sera l'œuvre d'un certain temps; des grèves provoquées par une orientation trop rapide de certains établissements vers ce but nous ont démontré qu'il faut tenir compte des habitudes et aussi de la façon spéciale dont notre classe ouvrière envisage cette question.

Il faut retenir que le prix de la matière entre pour 55 % dans le prix de revient des filés et pour 65 % dans le prix de revient des tissus ordinaires, pour en déduire le degré d'influence du prix de la matière sur celui du fabriqué.

(1) Syndicat cotonnier de l'Est.

RÈGLEMENTATION DES HEURES POUR LES INDUSTRIES TEXTILES
D'APRÈS LA LÉGISLATION DES DIFFÉRENTS PAYS

QUESTIONS	CONFÉRENCE DE BERLIN Mars 1890	FRANCE Loi du 2 Novembre 1892 modifiée par la Loi du 30 Mars 1900	BELGIQUE Loi du 13 Mars 1889 Textile et ord. du 26 Décembre 1892	ANGLETERRE — Loi du 17 Août 1901	ALLEMAGNE — Loi du 23 Décembre 1908	SUISSE Loi du 21 Mars 1877 à Zurich 10 Août 1894	ITALIE — Loi du 19 Juin 1902
1° — ENFANTS							
1° L'enfant peut travailler à partir de	12 ans 10 ans pays mér.	13 ans except. 12	12 ans	12 ans	13 ans	14 ans	12 ans
2° La désignation d'enfant s'applique jusqu'à . . .	18 ans	18 ans	16 ans	18 ans	16 ans	16 ans 18 à Zurich	15 ans
3° En combien de catégories les enfants sont-ils divisés?	Trois	Trois	Deux	Deux	Deux	Deux	Deux
4° Travail de jour — Durée maxima	10 heures Interdit en principe	10 heures Interdit en principe	11 1/4, 11 1/2 12 heures	10 heures	10 heures	11 heures 10 à Zurich	12 heures
5° Travail de nuit	Interdit en principe	Interdit en principe	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit
2° — FEMMES							
1° Age à partir duquel la désignation de femme s'applique	12 ans	18 ans	16 ans protég. jusqu'à 21 seul.	18 ans (1)	16 ans	16 ans 18 à Zurich	15 ans
2° Travail de jour — Durée maxima	11 heures Interdit	10 heures Interdit	11 1/4, 11 1/2 12 heures Non interdit à partir 27 ans	10 heures 55 1/2 par sem. Interdit	10 heures Interdit	11 heures 10 à Zurich Interdit	12 heures Non interdit
3° Travail de nuit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Non interdit

(1) En Angleterre, les ouvriers adultes travaillant dans les mêmes locaux que le personnel protégé, ne sont pas soumis à la même réglementation que celui-ci, et peuvent continuer à travailler après le départ de celui-ci. Bien plus, les femmes adultes employées dans des ateliers qui n'emploient ni enfants ni adolescents, sont soustraites à la Loi de 55 heures 1/2; elles peuvent faire 10 heures 1/2 par jour et fournir ainsi une durée de travail supérieure à celle que l'on permet en France aux hommes adultes qui se trouvent dans des ateliers mixtes.

BLANCHIMENT DU COTON — APPRÊTS ⁽¹⁾

.....

Le coton, dans son état naturel, est recouvert d'un élément résinoïde qui rend son imbibition difficile, et d'une matière colorante fauve qui en masque la blancheur. Quoique ces substances se trouvent en quantité fort petite sur le textile, il n'en faut pas moins les faire disparaître, surtout lorsque les fils ou les tissus sont destinés à la vente en blanc ou à l'impression en fond blanc.

En outre, les toiles se chargent, au tissage, de parement, de matières grasses et d'autres impuretés qui doivent être enlevées avec soin, particulièrement pour les étoffes qui seront un jour livrées à la teinture ou à l'impression.

L'objet du blanchiment est de séparer du coton, par une suite d'opérations convenables, tout ce qui est étranger à la cellulose qui le compose.

Jusqu'au commencement du siècle dernier, on a blanchi le coton, dans notre pays comme ailleurs, en y faisant usage de procédés fort anciens et encore bien imparfaits. Pour les débarrasser du parement, on empilait les toiles dans une cuve, qu'on remplissait ensuite à peu près d'eau, et on y ajoutait un peu de son, de garance ou de toute autre matière facilement fermentescible. Le tout se trouvant placé dans un lieu maintenu à une température de 20 à 30 degrés, la fermentation ne tardait pas à s'établir, détruisant la colle forte et les matières amylacées ayant servi à parer la chaîne. Mais cette méthode présentait deux graves dangers : le premier, qu'on évitait aisément par une surveillance suffisante, consistait en ce que la décomposition atteignait quelquefois la fibre du tissu, quand

(1) *Histoire documentaire de l'Industrie de Mulhouse au XIX^e siècle.*

l'opération n'était pas arrêtée à propos, et les toiles y perdaient plus ou moins de leur force, surtout quand on les laissait longtemps entassées sans les laver. Il était plus difficile d'échapper au second. Sous l'action des acides acétique et carbonique résultant de la fermentation, les taches de graisse et les savons de cuivre et de chaux déposés sur les tissus perdaient la propriété de se dissoudre dans les lessives, et on ne pouvait plus les faire disparaître pendant la marche ordinaire du blanchiment.

La matière colorante fauve du coton ne résiste pas à l'action prolongée du soleil et de l'air. Autrefois, pour s'en débarrasser, on étendait les toiles sur pré pendant un assez long temps, comme on le voit faire encore de nos jours à la campagne pour les tissus de lin ou de chanvre; puis on les lessivait. On répétait ces deux opérations plusieurs fois, et on terminait par un vitriolage qui dissolvait le peu d'oxyde de fer ou de matières terreuses qui pouvait se trouver sur le coton.

Cette manière de procéder était loin d'être économique, à cause de son extrême lenteur. Une saison entière étant nécessaire, quelquefois, pour blanchir une partie de pièces, on éprouvait une grande perte d'intérêts; et le fabricant d'indiennes se trouvait dans l'impossibilité d'accélérer la marche de son industrie, obligé qu'il était de la régler sur celle de son blanchiment, auquel il devait procéder lui-même.

La découverte, faite par Scheele, du chlore et de la propriété de ce gaz de détruire les matières colorantes organiques, apporta aux méthodes de blanchiment un changement radical qui fut le point de départ des méthodes suivies depuis.

La chimie pénétrant de plus en plus dans les ateliers, on commença à mieux comprendre le rôle particulier que jouait dans le blanchiment chacun des agents dont on faisait usage. Les méthodes se perfectionnèrent et permirent d'arriver au but plus sûrement, en moins de temps, et avec plus d'économie.

Les procédés mécaniques auxquels le blanchisseur a également besoin d'avoir recours, se sont aussi considérablement améliorés. Les machines à laver, dont l'emploi est nécessaire et si fréquent, non seulement dans le blanchiment des tissus écrus, mais aussi pour le lavage et le dégorgeage des toiles après la teinture, ont été bien des fois modifiées, dans le double but de ménager la force et d'obtenir un dégorgeage plus prompt et plus parfait. D'abord, le lavage se faisait à la rivière et à la main, ce qui était fort lent et fort coûteux, mais pouvait suffire à une fabrication très limitée. Puis, on substitua à ce moyen primitif des appareils qui permirent d'agir avec plus de célérité, tout en donnant des résultats meilleurs.

On employa successivement des cylindres cannelés en bois, dont on disposa plusieurs paires sur les bords d'un courant d'eau, et à couvert sous un hangar. Les pièces, d'abord plongées dans la rivière, en sortaient pour passer entre les cylindres où elles se dégorgeaient. L'opération se répétait jusqu'à ce qu'on eût reconnu qu'elle avait été suffisamment prolongée; après quoi on portait les toiles au séchoir, ou on les étendait sur pré.

On avait appris que le coton peut supporter, sans y perdre de sa force, des lessives contenues dans des vases fermés et chauffées à haute pression. Cette idée est entrée dans la pratique d'abord en Angleterre, et a été introduite en Normandie par M. Waddington. Plusieurs maisons de Rouen ou des environs adoptèrent ensuite ce procédé inventé par M. Barlow, blanchisseur à Middleton, dans le Lancashire. Cependant le blanchiment à haute pression ne commença à se vulgariser, en Angleterre, que vers 1858, à la suite des travaux de MM. Barlow et Feldenburg.

Les principaux centres de blanchiment, de teinture et d'apprêt sont Thaon-les-Vosges, Lyon, les groupes de Rouen, de Villefranche et Roubaix, Saint-Quentin, Cambrai, et les

environs de Paris; les usines de Thaon, fondées aussitôt après 1870, constituent l'établissement de beaucoup le plus important, dans cette branche de notre industrie.

IMPRESSION

.....

La Division E contenait peu de tissus imprimés; c'est cependant une industrie trop française pour ne pas rappeler que ce sont des Français qui l'ont fondée et que c'est à des Français qu'elle doit l'origine de ses progrès.

L'art de teindre et d'imprimer des tissus remonte aux temps les plus reculés, c'est-à-dire environ 2000 ans avant notre ère.

Selon Pline, le célèbre naturaliste romain, l'industrie des toiles peintes était particulièrement florissante en Egypte, en Perse et surtout aux Indes, d'où le nom d'Indiennes donné encore aujourd'hui à ce genre de marchandises. En effet, les échantillons les plus anciens nous viennent de ce pays.

A cette époque, l'impression n'était que l'art de faire une empreinte sur un tissu, on appliquait de différentes façons des mordants sur des tissus écrus qui passaient ensuite dans un bain de teinture.

Les Phéniciens, à leur tour, atteignirent une grande perfection dans l'art de teindre et d'imprimer; leurs tissus pourpres, très recherchés, se payaient au poids des perles.

Outre la pourpre, diverses autres couleurs étaient connues des anciens; aux Indes, pays d'origine de l'indigo, on blanchissait couramment les tissus au moyen d'impression à la cire.

Les progrès réalisés dans l'art d'imprimer les tissus sont surtout dus à la France; ce sont des Français émigrés en Hollande, à la suite de la Révocation de l'Édit de Nantes, qui jouèrent un rôle prépondérant, vers la fin du xvii^e siècle, dans les premières tentatives industrielles s'appliquant à cet art.

PREMIÈRE SECTION

Ces émigrés, unis par les mêmes revers, s'appliquèrent, dans leur nouvelle patrie à perfectionner les méthodes que les Hollandais pratiquaient encore selon les vieux procédés indiens; ils y firent rapidement de prodigieux progrès. Grâce à leur énergie et à leur labeur, ces pionniers de l'impression sur tissus développèrent cette industrie avec une rapidité surprenante; leurs succès stimulèrent les esprits étrangers et de nombreuses fabriques se créèrent à Mulhouse, à Rouen, en Allemagne et au Portugal.

COMMERCE

.....

La loi qui régit les échanges des peuples entre eux se présente sous deux régimes opposés, le protectionnisme et le libre échange; l'un et l'autre de ces régimes ont permis, dans des circonstances différentes, le développement de l'industrie cotonnière dans les pays où ils sont appliqués.

En France, c'est le régime protectionniste qui a aidé au développement de l'industrie cotonnière. Depuis 1892, époque où nous obtenions plus de protection, l'essor de notre industrie trouve un point de départ nouveau : c'est grâce à ces tarifs de 1892 que l'industrie de la métropole est maîtresse du marché français et de celles de nos colonies où les tarifs protecteurs sont appliqués.

TABLEAUX DES EXPORTATIONS ET DES IMPORTATIONS DES FILÉS ET DES TISSUS ÉCRUS, BLANCS, TEINTS OU IMPRIMÉS (Pages 161 à 164)

Ces tableaux nous montrent :

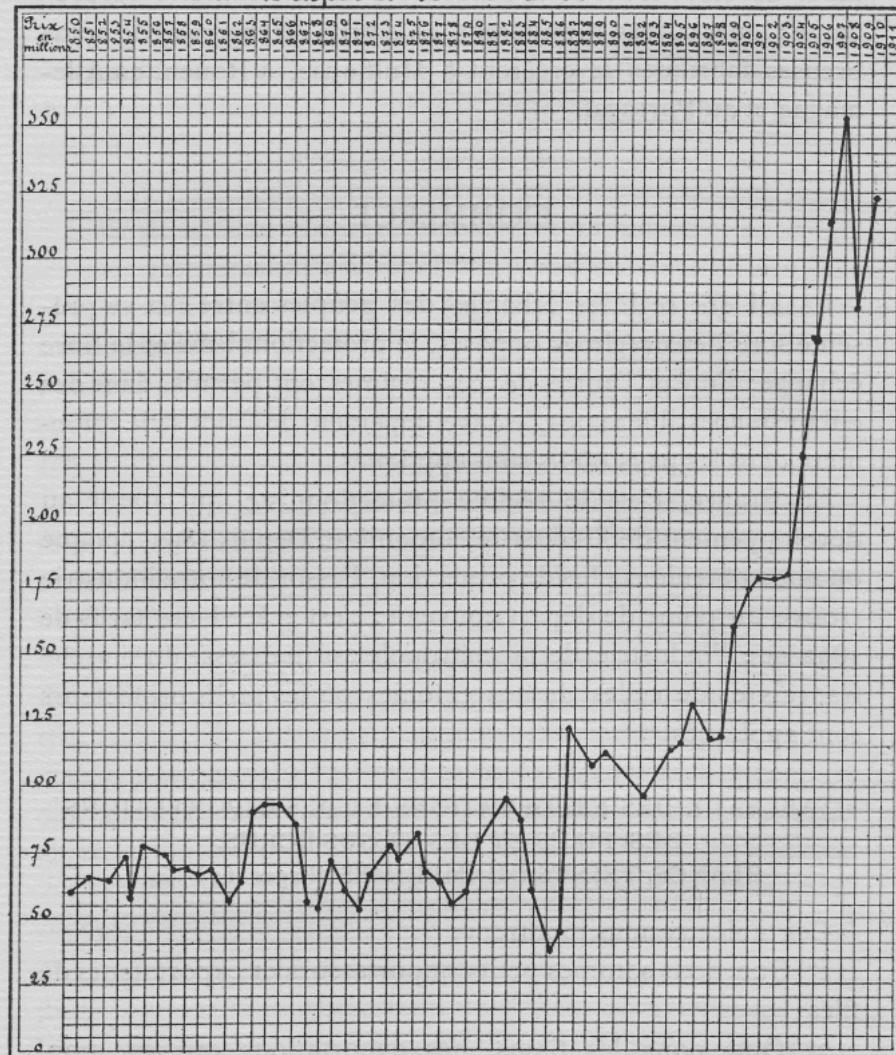
- 1° Que nous sommes petits importateurs et exportateurs de filés;
- 2° Que pour les tissus, nos exportations qui se mon-

EXPOSITION ANGLO-LATINE

taient en 1910 à 323 quintaux métriques, en comprenaient :
 116 allant en Algérie. 30 à Madagascar.
 37 en Indo-Chine.

IV

Visus exportés de 1850 à 1910



PREMIÈRE SECTION

Le graphique IV (page 156) nous montre que nos exportations de tissus passaient de 95 millions de francs, en 1892, à 355 millions de francs, en 1907.

V

Tissus importés de 1850 à 1910



Dressé par M. Charles Marteau

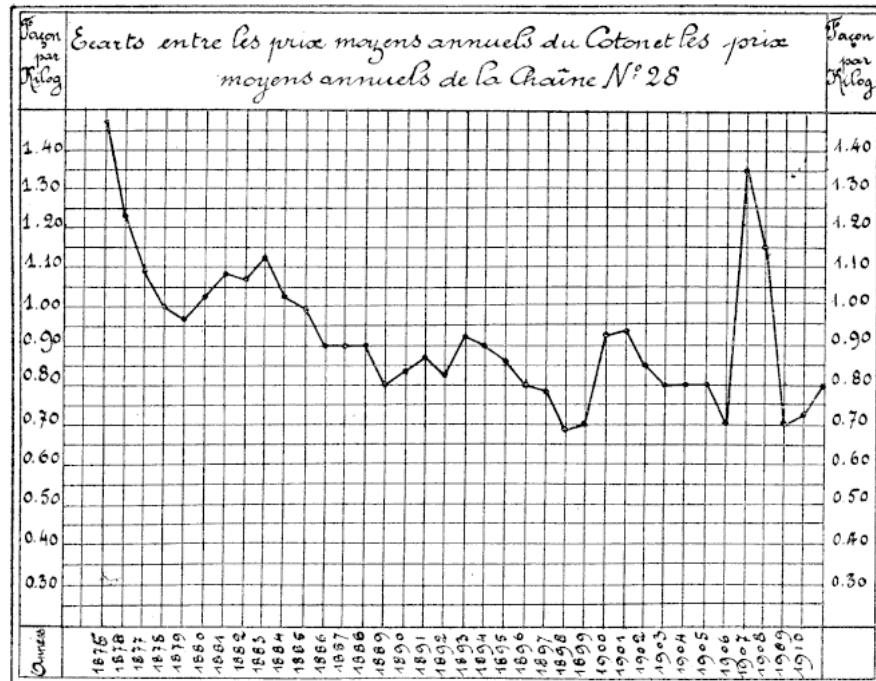
L'industrie cotonnière est une industrie prospère, puisqu'elle a considérablement augmenté d'importance depuis un demi-siècle, mais cette prospérité a eu ses temps d'arrêt et même ses reculs.

Deux diagrammes, l'un établissant la succession des écarts entre les prix moyens annuels du coton et ceux du fil (chaîne 28, page 158).

L'autre (page 159) établissant la succession des écarts entre les prix moyens annuels du fil et ceux du tissu (calicot 3/4 20/20) vont nous permettre de suivre les alternatives de cette prospérité.

Ces deux tableaux nous montrent que la filature comme le tissage du coton ont eu des crises nombreuses; mais elles n'ont pas été particulières à notre pays, pour la plus grande part; les deux dernières, celle de 1903-1904 et celle que nous venons de traverser, ont été les plus violentes et les plus générales; c'est

VI



Dressé par le Syndicat cotonnier de l'Est jusqu'en 1905

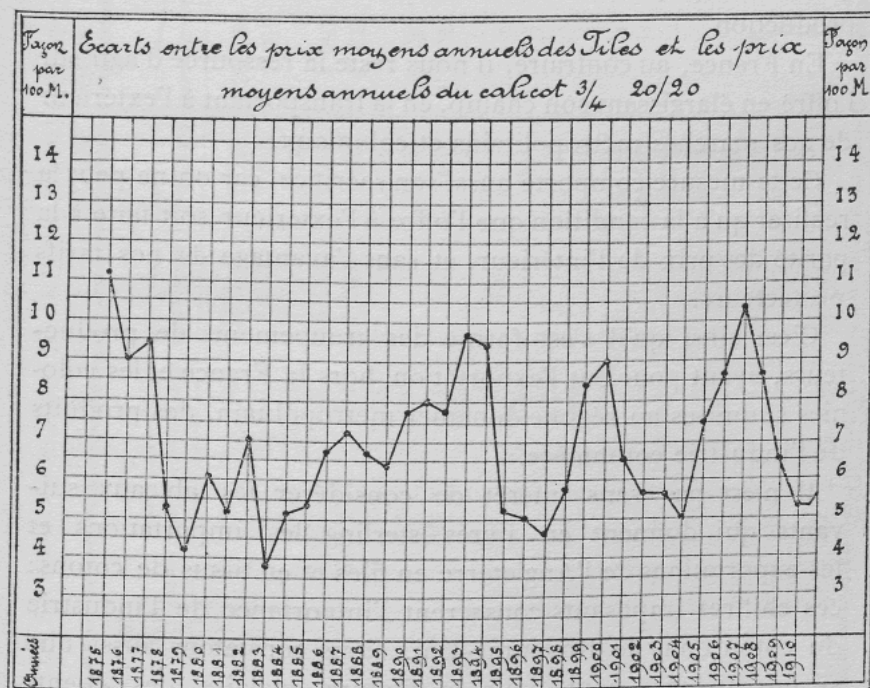
aussi que la matière première, sous l'action d'une spéculation effrayante, montait à des prix ignorés depuis la Guerre de Sécession, prix dont les fabriqués ne pouvaient plus réaliser la proportion. Les stocks grandissaient et atteignaient un chiffre considérable, venant encore surcharger un marché déjà encombré. Nos méthodes françaises éloignées d'une entente entre les centres de production français, en vue d'un chômage, nous empêchaient de réduire cet excès de fabriqués par le seul moyen praticable dans ces circonstances, et nous hésitions devant le seul remède que la nécessité nous obligea à appliquer tardivement; le chômage partiel fut appliqué, mais son effet eût été plus rapide et plus salutaire si, à l'exemple de l'Angle-

PREMIÈRE SECTION

terre, nous savions nous y résoudre avec plus d'ensemble et plus de promptitude.

Les jours de chômage répartis sur plusieurs mois furent, dans la majorité des usines, établis sur la base d'une indemnité à la classe ouvrière, à raison du demi-salaire de la journée de travail; en tenant compte de ce sacrifice auquel vient s'ajouter le manque d'amortissement et d'intérêt du capital par jour de chômage d'un établissement industriel et des frais généraux,

VII



Dressé par le Syndicat cotonnier de l'Est jusqu'en 1905

on trouve l'explication de l'hésitation du producteur à se rallier à cette mesure.

Les Anglais pratiquent généralement le chômage avec plus

de décision, mais il est juste de remarquer que la situation des producteurs français est différente de celle des producteurs anglais; en effet, le marché français se borne à la France et à celles des colonies françaises jouissant des tarifs douaniers métropolitains, tandis que le marché anglais s'étend sur le monde entier. Quand une crise se manifeste en Angleterre, le monde cotonnier de ce pays ne peut recourir à des débouchés nouveaux, puisqu'il n'y en a plus de nouveaux à créer pour l'Angleterre, il ne lui reste donc qu'un seul moyen d'action, celui qui consiste à ralentir sa production.

En France, au contraire, il nous reste la ressource d'agir sur l'offre en élargissant son champ, en la transportant à l'extérieur de nos marchés métropolitains et coloniaux.

Cette mesure comporte aussi son sacrifice, car on ne peut la réaliser qu'à la condition que l'offre à l'extérieur soit faite à la parité des prix de l'intérieur, et sans l'avantage de nos tarifs protecteurs.

C'est ainsi qu'il s'est formé des groupements de producteurs, ayant pour but l'exportation, hors la France et les colonies soumises au régime douanier métropolitain, des produits de l'industrie cotonnière.

Il n'est pas sans intérêt de considérer les tableaux suivants qui donnent en livres sterling les importations et les exportations de l'Angleterre en filés et en tissus de cotons; ces chiffres imposants consacrent l'importance de l'industrie du coton dans le Royaume-Uni. Nous constatons aussi que si nos tissages sont pour la filature anglaise des clients dont les achats se montaient à 580.600 livres en 1910, nous fournissons la même année pour 1.575.300 livres de tissus à l'Angleterre : c'est là l'hommage justement rendu à notre bon goût et à l'ingéniosité de nos fabricants pour leurs tissus de fantaisie appréciés de l'autre côté du dé-

PREMIERE SECTION

FRANCE
FILS DE COTON ÉCRUS, BLANCHIS, TEINTS SIMPLES ET RETORS
(STATISTIQUE EN QUINZAUX MÉTRIQUES)

PAYS DE PROVENANCE OU DE DESTINATION	1907		1908		1909		1910	
	IMPORTATION	EXPORTATION	IMPORTATION	EXPORTATION	IMPORTATION	EXPORTATION	IMPORTATION	EXPORTATION
GRANDE-BRETAGNE . . .	33.763	5.176	36.014	1.716	28.124	866	26.367	1.844
ALLEMAGNE.	1.751	13.341	1.853	3.040	2.059	2.857	1.875	4.667
PAYS-BAS	23	2.313	10	136	9	125	6	9.560
BELGIQUE	5.044	9.643	5.152	3.856	3.727	4.206	4.700	7.537
SUISSE.	1.012	804	1.209	962	1.113	914	1.413	737
ESPAGNE.	»	603	15	381	1	435	1	448
AUTRICHE	2	23	5	65	38	70	56	49
ITALIE.	109	132	522	164	29	290	68	427
TURQUIE	»	123	»	92	»	185	»	198
INDES ANGLAISES . . .	838	»	451	»	8	12	»	27
ÉTATS-UNIS	5	455	6	343	2	1.378	»	410
BRÉSIL.	»	112	»	77	»	109	»	323
URUGUAY.	»	757	»	519	»	265	»	333
RÉPUBLIQUE ARGENTINE .	»	4.155	»	4.278	»	4.044	»	3.649
CHILI	»	515	»	310	»	350	»	655
ALGÉRIE	5	3.057	»	2.320	»	2.322	»	1.703
TUNISIE	»	1.395	»	1.175	»	1.145	»	1.119
SÉNÉGAL.	»	1.687	»	1.485	»	1.672	»	1.408
INDO-CHINE	1.018	1.874	4.404	1.335	172	1.851	»	1.157
AUTRES PAYS	37	3.211	59	1.997	7	2.456	25	3.363
TOTAUX.	43.607	49.376	49.700	24.251	35.289	25.552	34.511	39.614

STATISTIQUE DES DOUANES. — Commerce extérieur.

FRANCE. — TISSUS DE COTON PUR ÉCRUS, BLANCHIS, TEINTS ET IMPRIMÉS
(VALEURS EN QUINTAUX MÉTRIQUES)

PAYS DE PROVENANCE OU DE DESTINATION	1907		1908		1909		1910	
	IMPORTATION	EXPORTATION	IMPORTATION	EXPORTATION	IMPORTATION	EXPORTATION	IMPORTATION	EXPORTATION
GRANDE-BRETAGNE	9 589	19 828	9 596	13 915	7 293	15 077	8 324	18 125
ALLEMAGNE	3 487	5 974	3 960	4 365	4 128	4 165	4 783	5 139
BELGIQUE	348	16 779	119	11 193	145	16 596	211	17 985
SUISSE	1 020	3 505	980	2 973	725	3 016	858	3 413
ITALIE	117	1 993	81	2 427	67	2 069	82	2 042
PAYS-BAS	83	550	93	2 471	21	533	40	406
ESPAGNE	1	2 110	9	2 470	1	2 000	2	2 017
TURQUIE	1	6 883	2	7 301	4	3 851	22	3 506
GRÈCE	3	1 556	3	1 466	1	1 620	3	1 928
EGYPTE	3	3 810	3	3 145	1	3 621	3	5 428
MAROC	3	530	3	726	3	536	3	651
INDES ANGLAISES	3	1 250	3	2 049	3	1 377	3	701
CHINE	8	487	2	303	5	316	1	414
JAPON	33	14 105	68	293	33	691	60	1 163
ÉTATS-UNIS	122	11 575	353	10 755	186	11 041	253	8 166
MEXIQUE	3	2 643	3	1 734	3	2 518	3	2 592
COLOMBIE	3	2 477	3	2 295	3	1 929	3	2 055
BRESIL	3	3 483	3	1 939	3	2 309	3	3 209
URUGUAY	3	1 144	3	1 314	3	1 743	3	1 499
REPUBLIQUE ARGENTINE	3	9 925	3	8 475	3	11 196	3	12 218
CHILI	3	1 173	3	619	3	1 617	3	2 705
HAÏTI	3	1 573	3	1 153	3	1 501	3	1 878
ALGERIE	207	127 027	279	118 853	35	109 520	87	113 578
TUNISIE	3	7 688	1	5 571	1	5 425	2	5 952
SENEGAL	3	4 829	3	5 723	3	5 226	3	5 612
AUTRES ETAB. FRANÇAIS DE LA CÔTE OCCIDENTALE FRANÇAISE	3	1 059	3	723	3	1 843	3	3 253
MADAGASCAR ET SES DEPENDANCES	3	22 421	3	26 198	3	43 278	3	30 566
REUNION FRANÇAISE	3	3 452	3	3 451	3	6 128	3	3 091
CONGO FRANÇAIS	3	52 935	3	61 806	3	60 859	3	37 302
INDOCHINE	3	1 783	3	975	3	1 163	3	1 377
GUYANE FRANÇAISE	3	3 718	3	3 532	3	4 304	3	3 131
MARTINIQUE	3	3 184	3	2 578	3	1 917	3	4 809
GUADELOUPE	3	1 884	3	1 508	3	1 455	3	1 454
ZONE FRANCHE	3	3 184	3	1 508	3	1 455	3	1 454
AUTRES PAYS ÉTRANGERS	23	7 337	32	6 098	42	338 701	66	7 544
TOTAUX	15 041	339 785	15 555	316 083	12 687	338 701	14 794	923 366
VALEUR EN MILLIONS DE FRANCS	315	315	355	355	280	280	280	325

STATISTIQUES DES DOUANES. — Commerce extérieur.

PREMIÈRE SECTION

FILS DE COTON. — STATISTIQUES ANGLAISES

IMPORTATION. — COMMERCE GÉNÉRAL				
IMPORTATIONS DE TOUS PAYS	1907		1910	
	Livres poids 453 gr.	Livres sterling 25 fr. 22	Livres poids 453 gr.	Livres sterling 25 fr. 22
	10.565.300	431.400 f. 10.879.908	8.412.700	339.000 f. 10.062.780
Principales provenances :				
ALLEMAGNE. . . .	2.937.700	147.200	3.224.900	204.800
BELGIQUE	2.618.800	119.500	3.439.700	128.600
FRANCE	170.100	7.600	244.700	12.700
PAYS-BAS.	57.200	3.500	155.900	8.000
INDES ANGLAISES .	4.588.000	145.400	926.700	28.200
EXPORTATION. — COMMERCE SPÉCIAL				
EXPORTATIONS VERS TOUS PAYS	1907		1910	
	Livres poids 453 gr.	Livres sterling 25 fr. 22	Livres poids 453 gr.	Livres sterling 25 fr. 22
	241.076.700	15.417.000 f. 388.816.740	191.629.100	13.337.800 f. 336.379.316
Principales destinations :				
ALLEMAGNE. . . .	66.985.400	5.079.600	49.709.300	4.454.600
PAYS-BAS	47.725.400	2.162.100	39.318.900	1.786.900
ETATS-UNIS . . .	7.472.000	845.900	5.828.000	691.700
SUISSE.	3.152.600	208.900	6.633.000	612.900
FRANCE	6.976.300	863.500	5.154.700	580.600
AUTRICHE-HONGRIE	8.548.800	563.800	5.254.900	474.300
BELGIQUE	5.473.300	381.500	4.049.600	312.700
RUSSIE.	6.455.500	434.000	1.639.400	179.000
ROUMANIE	8.491.900	393.300	6.701.700	325.400
TURQUIE.	12.079.000	544.400	7.952.200	383.300
INDES ANGLAISES (Via BOMBAY). .	11.316.400	740.000	8.989.300	583.100
MADRAS, BENGALÉ, BURMAH	19.695.300	1.213.900	17.489.000	1.078.800

EXPOSITION ANGLO-LATINE
TISSUS ET ARTICLES DE COTON
STATISTIQUES ANGLAISES

IMPORTATION. — COMMERCE GÉNÉRAL		
	1907	1910
	Livres sterling 25 fr. 22	Livres sterling 25 fr. 22
IMPORTATIONS DE TOUS PAYS.	9.094.300 f. 229.358.246	9.823.100 f. 247.751.192
Principales provenances :		
ALLEMAGNE	5.188.000	6.355.900
PAYS-BAS	138.000	167.400
BELGIQUE	857.500	947.900
FRANCE	2.236.300	1.575.300
EXPORTATION. — COMMERCE SPÉCIAL		
	1907	1910
	Livres sterling 25 fr. 22	Livres sterling 25 fr. 22
EXPORTATIONS VERS TOUS PAYS.	95.020.100 f. 2.396.406.922	91.298.900 f. 2.302.558.258
Principales destinations :		
INDES ANGLAISES	25.698.700	22.968.500
SUÈDE, NORVÈGE ET DANEMARK. . .	1.251.600	1.162.400
ALLEMAGNE	3.468.000	2.833.300
PAYS-BAS	1.052.200	1.111.600
BELGIQUE	2.676.200	1.100.800
FRANCE	828.200	801.900
AUSTRALIE (y compris la TASMANIE). .	3.799.600	4.406.600
TURQUIE	4.746.900	4.979.400
ÉGYPTE	3.247.100	3.531.500
CHINE (y compris HONG-KONG). . .	9.208.500	7.435.200
JAPON (y compris FORMOSE)	2.002.900	1.483.700
ÉTATS-UNIS.	4.421.800	2.894.600
CHILI	1.737.900	1.390.600
BRÉSIL	2.574.200	3.100.000
RÉPUBLIQUE ARGENTINE	2.752.200	3.485.300
CANADA	2.473.300	2.479.500

PREMIÈRE SECTION

troit ; de notre côté, nous achetons encore à l'Angleterre les filés de numéros fins, en coton Jumel, qui viennent compléter l'appoint de la production de nos filatures du Nord.



LES TISSUS DE COTON

.....

IL fallait qu'à Londres, l'industrie cotonnière de la France marquât une manifestation honorable dans ce pays qui fut le berceau de cette industrie et où elle se développe de si remarquable façon. Il importait de montrer, en face de l'industrie cotonnière anglaise, que sa sœur de France n'a rien à lui envier, et que notre pays, malgré ses détracteurs, est resté le Pays créateur dont la forte vitalité traverse les crises avec un élan de force et de vigueur toujours renouvelé.

Le bureau de la division E, 1^{re} section, fut ainsi constitué :

Président. M. LOUIS LANG.

Vice-Président. M. DONON.

Secrétaire. M. MARCEL JALLA.

L'installation de la Division E, section I, fut confiée à MM. CHEMINAIS ET C^{ie}, sous la direction de M. J. de MONTARNAL, architecte du Comité Français des Expositions à l'Étranger.

La redevance fut fixée ainsi qu'il suit :

Le mètre linéaire de vitrine sur un mètre de
profondeur. frs 650

Le mètre linéaire de retour sur un mètre de profondeur. frs 325
 La surface supplémentaire, pour les vitrines ayant plus de un mètre de profondeur frs 200
 Les installations, d'une façon générale, comportaient de luxueux étalages, peut-être, peut-on dire, un peu trop uniformément dans le « Style exposition ».

Mais ces dispositions, toujours forcément uniformes dans une exposition de tissus, trouvaient leur compensation dans les produits qu'elles présentaient; nous avons le droit de dire que nos exposants eurent à cœur de se faire apprécier par leurs collègues de l'entente cordiale; cela suffit aussi à démontrer que notre division, si elle n'eut pas le grand nombre, s'imposa par la qualité de ses exposants. Voici d'ailleurs, dans l'ordre où les noms figurent au catalogue, la description des vitrines et la notice de chaque maison :

P. ANCEL-SEITZ ET FILS

.....

A Granges (Vosges).

Tissus de coton.

.....

Cette importante Maison fut fondée, en 1857, par ETIENNE SEITZ, pour la filature et le tissage du coton; les usines comportent 52.348 broches et 1.388 métiers à tisser, elles occupent mille ouvriers.

La caractéristique de l'exposition est les tissus produits pour l'exportation dans les colonies françaises: la maison P. ANCEL-SEITZ et fils donne aussi un exemple de prudence avisée comme filateur, autant que de solidarité confraternelle, en montrant à ses collègues le parti à tirer de nos cotons coloniaux, et ces deux dernières années nous ont surabondamment prouvé la nécessité de recourir à de nouvelles productions autres que celles américaines. Les succès de cette firme dus aux qualités du grand chef d'industrie qu'est M. PROSPER ANCEL-SEITZ, ancien député, sont la légitime récompense

PREMIÈRE SECTION

des soins éclairés et prévoyants dont il a su entourer son personnel et qu'il a su donner à son industrie; son fils et associé suit, d'ailleurs, avec beaucoup de bonheur, les traditions paternelles.

Il faut remarquer que cette maison se rendit elle-même à Hanoï, en la personne d'un de ses chefs, qui y remplit les fonctions de rapporteur et de membre du Jury.

DAVID, MAIGRET ET DONON

.....

27, 29 et 31, rue du Sentier, *Paris*.

Tissus de coton.

.....

La Maison DAVID, MAIGRET et DONON, dont le siège social est actuellement 29, rue du Sentier, à Paris, a été fondée par ALEXIS POSSOZ, marchand de toiles et de mousselines, à Soissons (Aisne), qui vint s'établir à Paris vers 1790, en prenant la suite des affaires de l'un de ses cousins, établi, 104, rue Saint-Martin, passage de la Réunion.

Depuis cette époque, la Maison n'a cessé d'appartenir aux descendants, directs ou par alliance, du fondateur, ainsi qu'il ressort du tableau chronologique suivant, indiquant la succession des différentes raisons sociales :

- 1819, 14 décembre, POSSOZ l'ainé et MENNET, 47, rue Quincampoix.
- 1833, 26 juillet, MENNET-POSSOZ, 47, rue Quincampoix.
- 1838, 29 octobre, MENNET-POSSOZ, transfert de la Maison de commerce dans la rue du Sentier.
- 1857, 29 décembre, MENNET-POSSOZ, DAVID et TROULLIER, 29, rue du Sentier.
- 1866, 1^{er} décembre, DAVID et TROULLIER, 29, rue du Sentier.
- 1869, 1^{er} juin, DAVID, TROULLIER et ADHÉMAR, 29, rue du Sentier.
- 1897, 1^{er} juin, DAVID, ADHÉMAR et MAIGRET, 29, rue du Sentier.
- 1903, 1^{er} juin, DAVID et MAIGRET, 29, rue du Sentier.
- 1911, 1^{er} juin, DAVID, MAIGRET et DONON, 29, rue du Sentier.

Pendant cette période de plus de cent vingt années, la Maison DAVID, MAIGRET et DONON n'a cessé de prospérer et de grandir, marquant les étapes de son développement progressif par l'installation de succursales à *Saint-Quentin*, *Mulhouse*, *Tarare*, *Caudry* et *Nérondes*; celle de *Mulhouse* ayant été transportée à *Epinal*, après 1871.

Ces succursales s'occupaient, dans le début, des achats des différentes

EXPOSITION ANGLO-LATINE

marchandises fabriquées dans leurs régions respectives, puis, autour d'elles furent groupés des centres de fabrication à la main, qui alimentaient la Maison de vente de *Paris*; enfin, tout en conservant celles-ci, d'importantes usines furent successivement créées à *Epinal*, *Saint-Quentin*, *Tarare* et *Caudry*; celle de *Néronde* fut acquise toute organisée, de la Maison JEAM FILS de *Tarare*, en l'année 1906.

La Maison DAVID, MAIGRET et DONON possède actuellement :

- 1° Une maison de vente à *Paris*, 27 et 29, rue du Sentier;
- 2° Une filature de coton, ainsi qu'un tissage mécanique, à *Epinal* (Vosges);
- 3° Un tissage ainsi qu'un atelier de broderie, mécaniques, à *Saint-Quentin* (Aisne);
- 4° Un tissage ainsi qu'un atelier de broderie, mécaniques, à *Tarare* (Rhône);
- 5° Une usine de broderie mécanique, à *Néronde* (Loire);
- 6° Une manufacture de guipure et de tulle uni, à *Caudry* (Nord);
- 7° D'importantes fabrications, à l'aide de métiers à bras, de tissus divers, dans les campagnes environnant *Tarare* et *Saint-Quentin*.

L'ensemble de ces différents établissements représente :

- 47.000 broches de filature;
- 1.712 métiers à tisser mécaniques;
- 1.000 métiers à tisser à bras;
- 500 machines à broder;
- 60 grands métiers de guipure, tulle et broderie;
- 2.700 chevaux de force motrice.

Un personnel total de 3.200 employés, ouvriers et voyageurs, dépend de ces divers établissements.

La production annuelle s'élève à :

- 1.400.000 kilos de cotons filés;
- 300.000 pièces de tissu;
- 100.000 — de rideaux au mètre;
- 300.000 paires de vitrages encadrés.

Les articles fabriqués sont: Calicots, cretonnes, percales, nansouks, mousselines, organdis, tarlatanes, gaze argentine, singalettes, articles en tous genres pour doublures, brillantés, piqués secs et molletonnés, popelines, toiles nationales, zéphirs, flanelles de coton, finettes, serviettes nids d'abeilles, serviettes éponge, couvertures de coton, plumetis et lappets, façonnés divers, crêpes, voiles, rideaux et stores, à la paire ou à la pièce, en guipure, en tulle application, ainsi qu'en mousseline et en tulle brodé, mousseline brodée, étamine, grenadines et gazes brochées blanches et couleurs.

PREMIÈRE SECTION

Les chefs actuels de cette importante maison sont : M. DAVID-MENNET, le très sympathique président de la Chambre de Commerce de Paris, membre du Conseil de direction du Comité Français des Expositions à l'Etranger, qui met toujours aussi généreusement, son inlassable dévouement et sa haute expérience au service de nos manifestations textiles.

Et MM. JACQUES et PIERRE DONON, les gendres du regretté M. MAIGRET.

DEGUERRE FRÈRES ET C^{ie}

.....

FILATURE DE LA MOSELLE

à *Remiremont* (Vosges).

Filés de coton.

.....

Cette jeune firme, dont les premières machines tournèrent en 1909, continue sa marche ascendante sous l'habile impulsion de ses deux chefs; elle compte, à l'heure actuelle, 32.000 broches. Nous remarquons dans sa vitrine, des filés d'une très belle fabrication.

JALLA (MARCEL)

.....

7, rue d'Uzès, *Paris*.

Articles en tissu éponge.

.....

Cette Maison qui a son siège social à *Paris*, 7, rue d'Uzès, continue dignement la firme G. BINDER et JALLA jeune, fondée en 1872. En plus des 650 employés et ouvriers qu'elle occupe dans son tissage de coton, laine et soie, ramie et fil, de *Régny*, elle alimente au dehors un personnel de 150 ouvriers et 61 employés.

Son exposition très bien présentée, en serviettes éponges blanches, fantaisies et broderies, a été très goûtée du jury et du public. Nous ne devons pas omettre de signaler également ses jolies collections de peignoirs de bains, drap de laine, tapis de table, tissus pour tentures, mules, etc. Dès 1872, M. EDOUARD JALLA importait en France une industrie étrangère dont les Anglais avaient le monopole; M. JALLA a su porter cette industrie au plus haut degré de perfection et les pays étrangers sont devenus ses clients.

EXPOSITION ANGLO-LATINE

Dans cette Maison, comme dans les précédentes, la mutualité occupe une large place : primes aux ouvriers, caisse de retraites accessible à 54 ans, sans que l'ouvrier ou l'employé ait à participer, médecin et ordonnances pharmaceutiques gratuits à tout le personnel, rien n'est oublié.

ROBERT LABITTE

.....

168, rue Saint-Denis, *Paris*.

Ouates et cotons.

.....

M. ROBERT LABITTE est le digne successeur de l'ancienne Maison HENRI GRIBIER, qui a su s'acquérir, par sa fabrication soignée, en ouates et cotons, et, tout particulièrement, en ouate de soie et coton hydrophile, une place prépondérante dans ce genre d'industrie. Il est, d'ailleurs, propriétaire d'un matériel spécial et unique pour rendre les cotons hydrophiles et pour faire les apprêts et le séchage des ouates mécaniquement. M. LABITTE vient de donner une grande extension à sa fabrication en construisant à *Orléans*, une usine modèle, mue à l'électricité, qui est d'une importance double des deux déjà existantes.

La main-d'œuvre et la régularité des apprêts sont l'objet de ses soins incessants, dans ses usines d'*Orléans*.

Le siège social de cette firme se trouve 168, rue Saint-Denis, à *Paris*.

Les Fils d'EMANUEL LANG

.....

11 *bis*, rue Bachaumont, *Paris*.

A Bonsecours, *Nancy*.

Filatures et tissages de coton.

.....

C'est une jolie page que celle qui rappelle les destinées de cette maison, fondée en 1850, par EMANUEL LANG et son frère JACQUES, qui construisirent un tissage de 250 métiers mécaniques, à Waldighoven, près Mulhouse (Alsace). Les débuts ne furent pas encourageants et JACQUES LANG se retirait au bout de deux ans, laissant EMANUEL LANG seul propriétaire de l'usine.

Celui-ci s'adjoignit ses fils et, dès ce moment, une orientation nouvelle vers les tissus spéciaux destinés à la chemiserie et à la lingerie de luxe changea la fortune de l'entreprise; le succès vint, l'établissement fut

PREMIÈRE SECTION

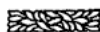
agrandi, et son matériel comptait 550 métiers mécaniques, quand se produisirent les événements de 1870-71.

Les Alsaciens étaient enlevés à la France; pour demeurer industriel alsacien, il fallait renoncer à rester industriel français. C'est ce que ne voulurent pas subir ces vaillants; abandonnant l'usine de Waldighoven, résultat de tant de sacrifices, ils la laissèrent en chômage, et se portant un peu plus loin, en terre française, ils achetèrent les filatures et tissages de Bonsecours, à Nancy, dont les frères SALADIN étaient alors propriétaires.

Bâtissant hâtivement des cités ouvrières, ils firent émigrer à Nancy toutes les familles de leurs ouvriers de Waldighoven qui voulurent les suivre, et elles furent nombreuses; ils montèrent aussitôt leur fabrication d'Alsace, renouvelant en deux ans tout le matériel mécanique. D'année en année, les augmentations se poursuivaient, puis en 1888, les usines d'Alsace, renouvelées et agrandies, reprenaient leur essor et leur production nouvelle venait concourir avec la production de France, à faire de cette maison le puissant organe industriel qu'elle est devenue, une des forces de l'alimentation mondiale dans tous les genres de tissus coton; elle occupe actuellement 2.500 ouvriers et employés.

La vitrine montrait, à côté des filés en cotons d'Amérique et de Jumel, les tissus blanchis dont la marque déposée (le chardon, *non inultus premor*) a sa réputation dans les cinq parties du globe, les zéphyrs, devenus, depuis dix ans, une des nouvelles branches qui illustrent la maison, aussi bien que les tissus de tous genres pour doublures de vêtements.

Ces importants établissements comportent depuis longtemps toutes les fondations patronales susceptibles d'améliorer l'état matériel et d'élever le niveau moral de l'ouvrier : habitations à bon marché, coopérative de consommation, restaurant économique, pensions de retraites et de vieillesse alimentées par les donations des patrons, société mutuelle de secours aux malades; toutes ces institutions sont l'objet de la sollicitude des chefs qui ont voulu aussi occuper sainement les heures de loisirs de leur personnel en créant une salle de réunion et de divertissements, où se fait régulièrement entendre l'harmonie des usines, dans des concerts très goûtés du public.



CONCLUSION

.....

MAINTENANT que l'*Exposition ANGLO-LATINE* n'est plus pour nous qu'un agréable souvenir, nous avons le droit de nous inquiéter de sa portée et le devoir de nous demander s'il n'en résulte que le bénéfice moral de l'hommage rendu par nous à l'invitation que nous a faite le prince de Teck, ou si notre participation est appelée à produire un résultat matériel utile à nos exposants du coton.

Le sentiment d'avoir aidé dans la mesure de nos moyens au maintien de nos bonnes relations avec l'Angleterre serait pour nous une récompense suffisante de l'effort que nous avons tenté à Londres, mais nous devons nous convaincre aussi de l'utilité de cet effort au point de vue de nos échanges commerciaux avec l'Angleterre et avec les pays d'outre-mer qui sont venus participer à ce concours des races latines avec le pays ami de la France.

Le tissage français n'occupe que 110.000 métiers à mettre en regard des 725.000 métiers à tisser de l'Angleterre; nous n'occupons que 7.500.000 broches à opposer aux 55 millions de broches anglaises; si nous tenons compte encore des conditions spécialement favorables à l'industrie textile de nos voisins, il est de toute évidence que notre production

PREMIÈRE SECTION

ne peut pas prétendre à entrer en lutte avec sa rivale, et qu'un système protecteur a été le seul moyen qui nous a permis la prospérité. L'Angleterre est le grand marché cotonnier du monde, les Indes, la Chine, et celles de nos colonies non protégées y cherchent tout leur approvisionnement.

C'est aussi que son climat humide, l'organisation simplifiée de la production dans chaque usine, la proximité de ses usines avec les ports où on débarque le coton et avec les mines de charbon et encore l'habileté atavique de ses ouvriers permettent à l'industriel anglais d'établir le produit à un prix favorable. Nous ne devons donc pas espérer pour les sortes qui s'adressent à la grosse consommation devenir les fournisseurs de l'Angleterre ou concourir avec elle à la consommation des pays d'outre-mer. Mais il n'en est heureusement pas de même pour les tissus de fantaisie pour lesquels interviennent les qualités d'ingéniosité et de bon goût qu'on se plaît à nous reconnaître. C'est là où nous trouvons l'utilité de notre participation à Londres, car nous tirerons toujours un résultat heureux de paraître en nombre dans les expositions textiles à l'étranger.

Orientons notre fabrication vers les tissus de luxe et imitons l'Angleterre dans ses efforts incessants pour amener à son industrie et lui conserver la clientèle des pays d'outre-mer. Efforçons-nous d'offrir toutes ces facilités qui engagent une clientèle, tarifs établis suivant les habitudes du pays, son système monétaire et métrique; n'hésitons ni devant les frais nécessités par des voyages, certainement coûteux, mais toujours profitables dans les pays éloignés; ne nous contentons pas de laisser nos intérêts aux mains d'agents nationaux de ces pays, ou étrangers : mais tenons-nous au courant par nous-mêmes ou par des employés qui ont notre confiance, des besoins de ces consommateurs.

EXPOSITION ANGLO-LATINE

Ayons soin aussi de nous inspirer de l'union des industriels anglais, et sachons, comme eux, pratiquer l'entente qui réunit les forces sans nous abandonner aux rivalités mesquines qui affaiblissent.

Notre industrie cotonnière est une des richesses de notre pays, il faut pour lui maintenir sa prospérité que nous sachions lui consentir les sacrifices qui lui permettent une lutte égale avec celle des pays rivaux.



PREMIÈRE SECTION

DIVISION *F*

TISSUS DE LIN ET DE CHANVRE

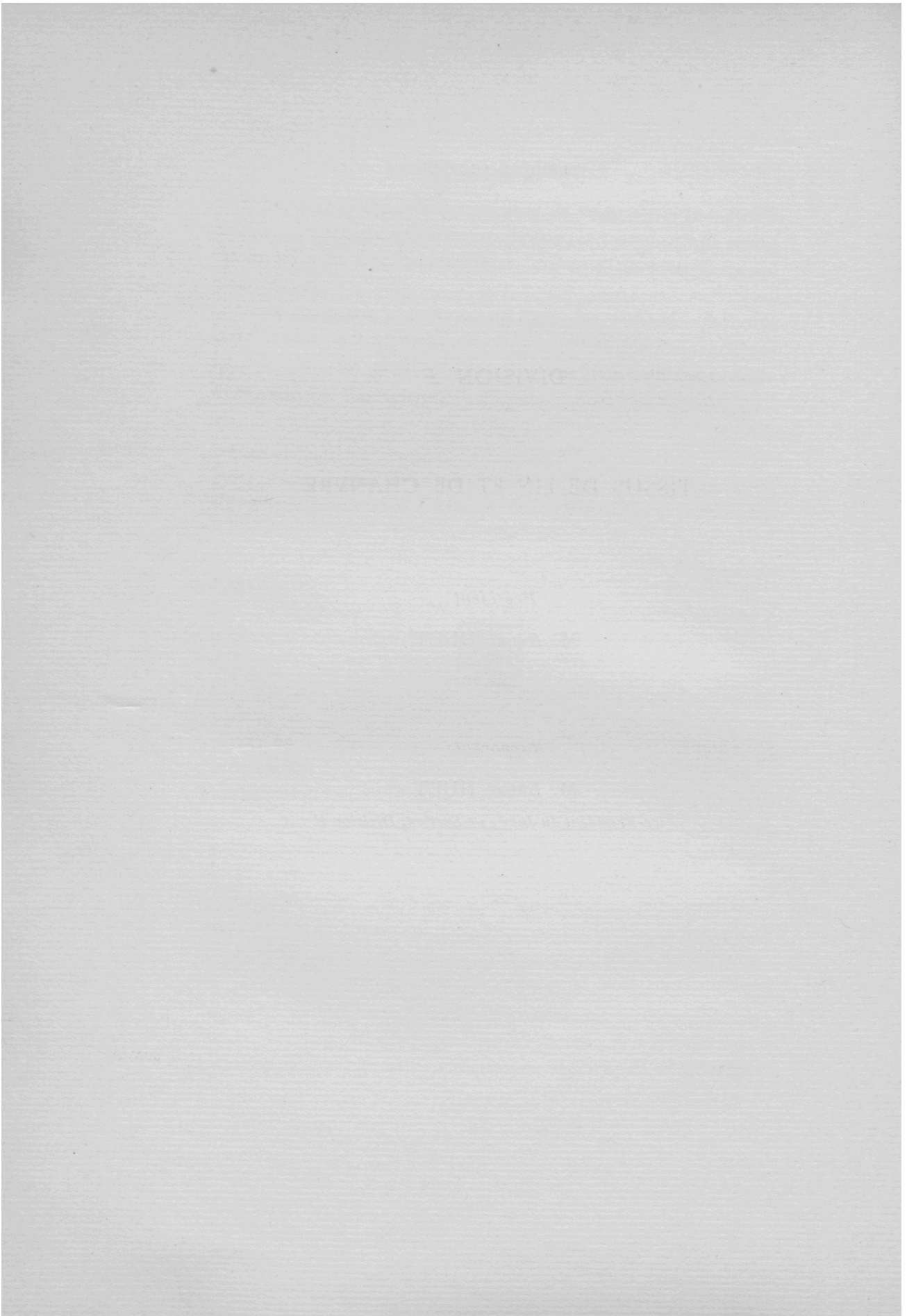
Président

M. ANDRÉ HUET

Rapporteur

M. ANDRÉ HUET

Vice-Président du Jury, 1^{re} Section, Division F



CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LA FILATURE ET LE TISSAGE DU LIN ET DU CHANVRE

LE LIN

.....

LA filasse du lin, matière première de la filature, est extraite du *liber* du lin — *Linum usitatissimum* des botanistes — plante annuelle de la famille des Linées.

Semé d'ordinaire au printemps, du 15 mars au 15 avril, le lin peut être récolté vers la mi-juillet.

Tout le monde connaît cette plante à la tige grêle, élancée, aux feuilles linéaires lancéolées, d'un vert caractéristique se couronnant en juin d'une fleur à cinq pétales bleu de ciel. La capsule qui succède à la fleur est plus ou moins globuleuse, enveloppée par le calice persistant, s'ouvrant en autant de parties qu'il y a de loges. La graine est oléagineuse et les emplois industriels de l'huile qu'on en tire sont si nombreux et si importants que les surfaces cultivées pour la graine sont plus considérables que celles occupées par la culture du lin pour la filasse.

Nous relevons en 1909-1910 les emblavements suivants:

République Argentine . . .	1.455.600 hectares	} exclusivement cultivés pour la graine
Canada	192.944 —	
États-Unis d'Amérique. . .	1.179.813 —	

EXPOSITION ANGLO-LATINE

Le lin est, de nos jours, particulièrement récolté pour la fibre dans les pays suivants où la production s'élève à :

Russie.	360.000 tonnes
Autriche-Hongrie.	90.000 —
Hollande et Belgique	15.000 —
Italie.	15.000 —
Irlande	8.000 —
France.	30.000 —
Indes	20.008 —
Japon et Australie	6.000 —

Le tableau suivant, dressé par l'Institut international d'Agriculture de Rome donne, pour la culture du lin en 1912 et son rendement, des renseignements complets.

En Europe, la culture est moins étendue aujourd'hui qu'elle ne l'était au cours du siècle dernier. Cette diminution des surfaces cultivées, commune à tous les pays, tient à deux causes :

a) Le rendement supérieur en filasse obtenu grâce à une meilleure sélection des graines — à l'emploi plus judicieux des engrais — à une culture plus méthodique.

b) Les difficultés du rouissage, sévèrement réglementé au nom de l'hygiène publique.

L'Allemagne cultivait en 1900, 33.647 hectares, contre 133.282 en 1898.

La France cultive au xx^e siècle environ 25.000 hectares, alors qu'elle en cultivait 44.000 en 1882, 105.000 en 1862 (Sécession), 80.000 en 1852, 98.000 en 1840.

Le mouvement de la culture du lin se chiffre, en France, de la manière suivante au cours des dix dernières années :

En 1903	23.640 hectares
1904	26.882 —
1905	27.113 —
1906	27.519 —
1907	25.662 —
1908	28.570 —
1909	17.746 —

CULTURE MONDIALE DU LIN

PAYS	SUPERFICIE		PRODUCTION		RENDEMENT PAR	
	sur laquelle on a fait la récolte en		QUINTAUX		HECTARE	
	1912	1911	1912	1911	1911	1912
EUROPE						
BELGIQUE	21.100	19.000	111,1	—	6,0	—
ESPAGNE	1.800	1.585	113,6	8.135	8,0	3,2
FRANCE	(1) 22.355	24.028	—	15.584	4,8	9,8
IRLANDE	22.224	26.958	—	126.079	3,8	5,2
ITALIE	18.000	14.780	—	204.132	—	8,5
PAYS-BAS	14.862	15.711	82,4	114.209	4,2	—
ROUMANIE	31.761	21.124	121,8	86.600	100,5	4,8
RUSSE D'EUROPE (63 GOUVERNEMENTS)	1.403.145	1.387.524	94,6	25.000	90,7	5,9
AMÉRIQUE						
CANADA	678.972	276.243	130,4	98.197	14,1	1,9
ÉTATS-UNIS	1.210.832	1.115.730	101,1	182.332	6,6	6,0
ASIE						
INDE (2)	2.001.709	1.505.740	—	142.289	5,7	6,7
JAPON	6.300	4.035	—	5.218.375	3,8	—
RUSSE D'ASIE (10 GOUVERNEMENTS)	92.174	113.126	—	4.688.315	—	3,4
AFRIQUE						
ÉGYPTE	3.077	—	—	1.998.297	7,9	7,2
					6,2	4,4
					3,3	3,8
					—	27,9
					—	2,3
					—	1,9
					—	—
					3,9	—
					16,7	—

(1) Principaux départements producteurs seulement.
(2) Comprend en sus de certains états indigènes 06, 07, 08 de la superficie a) Graine.

(2) Comprend, en sus de certains états indigènes, 96 o/o de la superficie totale connue comme étant cultivée en lin dans l'Inde britannique

(a)

b) Filasse.

EXPOSITION ANGLO-LATINE

En 1910	18.241 hectares
1911	21.170 —
1912	22.354 —

répartis dans les principaux départements producteurs suivants :

ANNÉES	COTES-DU-NORD	FINISTÈRE	NORD	PAS-DE-CALAIS	SEINE-INFERIEURE	VENDÉE	SOMME
EXPRIMÉ EN HECTARES							
1903 . . .	3.461	662	3.554	3.162	4.190	1.064	1.027
1904 . . .	3.475	551	4.438	4.000	4.465	981	1.851
1905 . . .	4.088	815	4.416	3.625	5.472	1.081	1.672
1906 . . .	4.448	82	4.551	3.885	5.172	900	1.844
1907 . . .	4.826	705	5.472	4.537	5.301	849	1.759
1908 . . .	4.190	750	5.460	4.350	5.300	860	1.580
1909 . . .	4.030	680	3.590	2.091	3.630	870	760
1910 . . .	4.220	610	3.980	2.050	3.780	820	600
1911 . . .	3.710		5.432				
1912 . . .			5.500				

Les pailles de lin produites en France ne sont que pour une infime partie transformées en filasse sur notre sol. La majeure partie est achetée par les rouisseurs de la Lys, qui, après rouissage, vendent la filasse sur le marché de Courtrai.

EXPORTATION DES LINS BRUTS FRANÇAIS EN BELGIQUE

1901-1902	18.823 tonnes
1902-1903	31.057 —
1903-1904	40.238 —
1904-1905	47.580 —
1905-1906	45.700 —
1906-1907	50.358 —
1907-1908	64.266 —
1908-1909	62.710 —
1909-1910	36.610 —
1910-1911	44.686 —
1911-1912	53.314 —

Le ROUISSAGE est l'opération par laquelle est rendue possible la séparation des fibres, véritable armature de la plante, d'avec les tissus qui les entourent. C'est l'opération capitale

dont dépend la valeur et la qualité de la filasse. Un rouissage réussi peut tirer une fibre de bonne valeur d'une paille médiocre, alors qu'une paille de lin de premier choix ne donnera qu'une fibre inutilisable après un rouissage défectueux.

Le rouissage peut être physique, chimique ou biologique, suivant que pour dissoudre la pectine, lien des fibres et des tissus végétaux, on recourt à l'action physique des corps les uns sur les autres, aux réactions chimiques, ou bien à la fermentation microbienne.

Les deux premiers modes sont plutôt des formes du rouissage industriel, industrie toujours en enfance ; le dernier est exclusivement employé par le rouissage rural.

La fermentation microbienne se produit sur les tiges de lin étendues en couches minces et régulières sur le sol et mouillées par la rosée : c'est le rouissage à terre, aussi bien que sur les bottes (les bonjeaux en terme de métier) immergées dans l'eau courante, ou dans les routoirs à eau dormante qu'on nomme des puits.

L'opération demande, suivant la température et suivant aussi la méthode choisie, de quatre à trente jours.

Le rouissage est terminé quand l'écorce se sépare facilement, sans se rompre, de la partie ligneuse qu'elle entoure.

On dresse alors le lin sur pré, les tiges disposées en petits cônes, dits cahôts, de telle sorte que l'air circule librement autour des tiges. Ce séchage terminé, les bottes sont refaites et le lin engrangé de nouveau, en attendant le teillage.

A la Lys, la paille est rouie à deux reprises différentes ; la première immersion se trouve alors limitée à la moitié de l'opération normale, la seconde se trouvant prolongée jusqu'à complète réalisation. Cette double manutention est largement récupérée par la qualité supérieure de la fibre obtenue.

Le rouissage, à part la couleur, n'a pas changé l'aspect de la paille. Les matières pectiques, qui liaient entre elles les fibres et

EXPOSITION ANGLO-LATINE

les tissus qui les environnent, sont dissoutes, mais la séparation reste à faire : c'est le rôle du teilleur.

La paille rouie est alors passée à la broyeuse, la partie ligneuse de la tige en sort fractionnée, mais adhérant encore faiblement aux fibres. Au sortir de la broyeuse, le passage au moulin flamand (écangage) enlève à la filasse toutes les impuretés. Après un peignage sommaire (le sérançage) le lin teillé est prêt pour être vendu à la filature.

La production française en filasse a été, pendant les années

1902.	de 17.973 tonnes
1903.	19.770 —
1904.	23.788 —
1905.	20.645 —
1906.	20.914 —
1907.	19.979 —
1908.	21.721 —
1909.	13.832 —
1910.	15.016 —

173.638 tonnes en 9 ans,

ce qui fait une moyenne annuelle de 19.293 tonnes, en provenance des lins rouis à terre de Bretagne, du pays de Caux et de la Picardie — des rouis à l'eau de Douai et de Flines et des rouis mixtes de Bergues, auxquelles il faut ajouter les importations russes et d'autres pays, réparties comme suit pour les dix dernières années :

	RUSSIE	AUTRES PAYS
1902-1903	81.717 tonnes	5.073 tonnes
1903-1904	64.264 —	5.931 —
1904-1905	70.484 —	7.074 —
1905-1906	68.117 —	6.959 —
1906-1907	84.697 —	5.843 —
1907-1908	86.900 —	6.035 —
1908-1909	75.009 —	6.027 —
1909-1910	62.905 —	5.336 —
1910-1911	51.848 —	3.612 —
1911-1912	88.500 —	4.500 —

734.441 tonnes 56.380 tonnes,

ce qui fait une importation moyenne de 79.082 tonnes et une

PREMIÈRE SECTION

quantité moyenne de 98.375 tonnes de filasse que notre filature française manutentionne chaque année.

LE ROYAUME-UNI a deux centres manufacturiers plus particulièrement spécialisés dans l'industrie linière : *Dundee*, en Écosse, *Belfast*, en Irlande.

Leur consommation peut se chiffrer de la façon suivante :

EN ÉCOSSE (pour les cinq dernières années)

IMPORTATION DES LINS, DES ÉTOÛPES ET DES CODILLES	1908	51.694 tonnes
	1909	42.300 —
	1910	37.378 —
	1911	37.468 —
	1912	48.746 —

EN IRLANDE

ANNÉES	SURFACES ENSEMENCÉES EN HECTARES	PRODUCTION EN TONNES	IMPORTATION EN TONNES	EXPORTATION EN TONNES	CONSOMMATION ANNUELLE DES FILATURES EN TONNES
1902. .	20.129 09	10.975	29.727	4.129	36.573
1903. .	18.082 67	8.064	38.168	3.487	42.745
1904. .	17.924 04	8.069	33.024	3.446	37.647
1905. .	18.678 75	10.073	40.063	2.771	47.365
1906. .	22.326 04	11.812	37.332	3.276	45.868
1907. .	24.142 20	11.571	46.201	3.845	53.927
1908. .	18.985 49	8.421	32.511	4.242	36.690
1909. .	15.421 97	7.565	42.828	4.587	45.806
1910. .	18.604 29	9.738	41.168	4.057	46.849
1911. .	26.958 30	11.635	37.517	4.279	44.873
1912. .	20.125 04	9.792	37.853	3.811	43.834

Soit au total :

ANNÉES	ÉCOSSE	IRLANDE	TOTAL
	TONNES	TONNES	TONNES
1908	51.694	36.690	88.384
1909	42.300	45.806	88.106
1910	37.378	46.849	84.227
1911	37.468	44.873	82.341
1912	48.746	43.834	92.580

Ce qui nous indique que les filatures du Royaume-Uni ont manutentionné pour leur part une moyenne de 87.217 tonnes de filasse de lin dans les cinq dernières années.

CHANVRE

.....

Le chanvre (*Cannabis Sativa*) est une plante de la famille des Urticacées, tribu des Cannabinées. Connue de toute antiquité, comme le lin, le chanvre est une plante robuste, de culture facile, susceptible de donner de bonnes récoltes sur toute l'étendue du continent européen.

On le dit originaire d'Asie, parce qu'on le rencontre à l'état sauvage dans cette partie du monde, dans le massif de l'Himalaya.

H. Lecomte fait du chanvre la description suivante :

« La tige s'élance verticalement avec des ramifications si elle
 « est isolée, sans ramifications au contraire si les semis sont
 « serrés. Les feuilles profondément palmiséquées, sont toujours
 « opposées dans le bas et parfois alternes dans les régions
 « supérieures de la plante. Les fleurs unisexuées sont réparties
 « sur des plants différents; l'appareil reproducteur des fleurs
 « mâles se compose de cinq étamines superposées aux pétales :
 « chez les fleurs femelles, il existe un ovaire primitivement
 « biloculaire et biovulé devenant monoloculaire et à un seul
 « ovule par avortement d'une loge. Cet ovaire est surmonté de
 « deux longs styles. Enfin, le fruit, vulgairement, chènevis, est
 « akène, enveloppé dans une bractée. »

En France, les semailles ont lieu vers la mi-Mai. Les tiges poussent rapidement, trois mois après les fleurs paraissent, se fanent : c'est le moment de récolter. Le chanvre est mûr, la tige est complètement jaune, les feuilles sont jaunâtres et desséchées — les tiges mâles tout au moins — les tiges femelles se récoltent à part quelquefois, mais souvent on récolte le tout ensemble. Arrachées à la main, les tiges récoltées sont classées

PREMIÈRE SECTION

par longueur, dépouillées de leurs feuilles, bottelées, étêtées, privées de leurs racines et mises au routoir sans tarder. L'expérience enseigne que la fibre obtenue est plus blanche quand les tiges n'ont pas été séchées avant rouissage.

Le chanvre possède cette curieuse propriété, à l'encontre du lin, de pouvoir être cultivé chaque année sur la même terre, sans préjudice pour la qualité ou l'importance de la récolte.

M. Edouard Crépy cite le cas typique d'une terre des environs de Nérac que l'on avaitensemencée de chanvre chaque année depuis plus d'un siècle (1).

La culture du chanvre, comme celle du lin, du reste, était plus en honneur au milieu du siècle dernier qu'elle ne l'est de nos jours.

Les chiffres suivants font ressortir la différence respective des surfaces consacrées en France à ces deux textiles, de 1840 à 1911.

ANNÉES	HECTARES DE LIN	HECTARES DE CHANVRE
1840.	98.241	176.148
1852.	80.336	125.367
1862.	105.455	100.114
1878.	78.384	91.542
1882.	44.148	63.484
1889.	34.255	53.825
1894.	33.163	40.583
1896.	26.932	34.824
1899.	17.594	29.250
1900.	21.260	26.790
1901.	25.132	25.760
1902.	21.996	21.374
1903.	23.640	22.672
1904.	26.882	20.784
1905.	27.113	19.141
1906.	27.319	18.947
1907.	23.832	17.266
1908.	28.570	15.030
1909.	20.450	14.780
1910.	21.700	13.978

(1) Conférence du 11 Avril 1906 au Palais de la Bourse, à Bruxelles.

EXPOSITION ANGLO-LATINE

Cette diminution des surfaces consacrées à la culture du chanvre est imputable, pour une part, à la disparition des petites chanvrières ou cannebières, qui étaient le complément nécessaire du jardin familial, à l'époque encore rapprochée de nous où l'homme des champs semait le lin et le chanvre, dont il tirait la fibre, avec le secours des siens, pour confectionner en hiver la toile nécessaire à la maisonnée toute entière. Mais pour une part beaucoup plus importante, aux difficultés du rouissage et surtout à la rareté de la main d'œuvre. On trouve avec peine des ouvriers consentant à passer leurs journées dans l'eau pendant deux ou trois mois, sans avoir ensuite l'assurance et même la perspective d'être employés le reste de l'année à une besogne régulière et suffisamment rétribuée.

Après le rouissage, interviennent les opérations du broyage et du peignage sommaire : la fibre, après ces manutentions, se trouve prête pour la filature.

D'après les chiffres que nous relevions ci-dessus, la France, dans ces dix dernières années, aensemencé annuellement une moyenne de 18.973 hectares.

Les départements où cette culture est le plus en honneur sont : Le Maine-et-Loire, la Sarthe, le Morbihan, la Haute-Vienne et les Côtes-du-Nord :

ANNÉES	SARTHE	MORBIHAN	MAINE-&-LOIRE	COTES- DU-NORD	HAUTE-VIENNE
1902 . .	5.972	2.467	2.186	1.036	984
1903 . .	6.808	2.760	2.203	887	1.007
1904 . .	5.552	3.117	1.904	906	924
1905 . .	5.164	2.950	1.650	933	857
1906 . .	4.512	3.244	1.835	992	789
1907 . .	4.699	3.250	1.421	780	727
1908 . .	4.320	1.680	1.500	280	650
1909 . .	4.530	1.810	1.340	350	600
1910 . .	4.190	1.780	1.380	390	530

PREMIÈRE SECTION

La production moyenne française peut être estimée en *filasse*, déduction faite des étoupes de teillage et de sérantage, à

ANNÉES	EN QUINTAUX
1902	153.626
1903	180.597
1904	159.266
1905	166.341
1906	123.278
1907	150.407
1908	168.660
1909	136.120
1910	131.472

Mais cette quantité est insuffisante pour les besoins de l'industrie française; l'importation vient combler le déficit que les documents statistiques des douanes françaises nous permettent d'estimer.

Les tableaux ci-après relèvent les quantités de chanvre livrées à l'industrie française en plus de la production nationale pour la période 1900-1911. Le tableau A détaille les

TABLEAU A (QUANTITÉS EXPRIMÉES EN QUINTAUX)

IMPORTATIONS				EXPORTATIONS		
ANNÉES	CHANVRE BROYÉ ET TEILLE	PEIGNÉ	ÉTOUPES	CHANVRE BROYÉ ET TEILLÉ	PEIGNÉ	ÉTOUPES
1900 . .	201.516	7.998	45.037	2.449	375	4.208
1901 . .	195.598	8.440	37.722	2.528	156	3.956
1902 . .	160.366	5.002	43.313	4.491	205	4.109
1903 . .	184.436	5.643	53.214	3.160	268	3.774
1904 . .	186.059	8.192	37.240	3.250	206	2.337
1905 . .	157.902	5.593	34.889	2.694	88	3.572
1906 . .	187.602	2.977	48.077	6.064	97	2.869
1907 . .	286.037	6.901	47.703	2.546	195	4.878
1908 . .	238.604	2.332	38.390	2.076	108	13.277
1909 . .	257.606	2.979	37.744	4.026	276	9.592
1910 . .	253.003	4.856	32.761	2.210	277	3.161
1911 . .	235.276	7.438	29.024	3.571	113	6.570

EXPOSITION ANGLO-LATINE

quantités de filasse de chanvre importées et exportées. Le tableau B totalise les chiffres d'exportation et d'importation, il fait apparaître à la dernière colonne les quantités de chanvre travaillées en France en plus de la production du sol français.

TABLEAU B
(QUANTITÉS EXPRIMÉES EN QUINTAUX)

ANNÉES	TOTAL		QUANTITÉS LIVRÉES A L'INDUSTRIE EN PLUS DE LA RÉCOLTE
	DES IMPORTATIONS	DES EXPORTATIONS	
1900	254.551	7.032	247.519
1901	241.760	6.640	235.120
1902	208.681	8.805	199.876
1903	243.293	7.202	236.091
1904	231.491	5.793	225.698
1905	198.384	6.354	192.030
1906	238.656	9.030	229.626
1907	340.641	7.619	333.022
1908	279.326	15.461	263.865
1909	298.329	13.894	284.435
1910	290.620	5.648	284.972
1911	271.738	10.254	261.484

Les pays importateurs sont, par ordre de qualité moyenne du produit exporté : l'Italie, la Hongrie, la Russie, la Chine, la Turquie, l'Inde (par Bombay), la Serbie, l'Autriche, la Roumanie, la Bulgarie (voir tableau C, page 189).

L'industrie anglaise, entre autres centres industriels, file le chanvre principalement dans ses usines de Dundee. Comme la culture de cette plante industrielle n'est pratiquée nulle part dans le Royaume-Uni, la mesure des importations nettes donne l'importance de sa consommation.

TABLEAU C

STATISTIQUE DES EMBLALEMENTS ET DES QUANTITÉS DE FILASSE
OBTENUES
DANS LES PRINCIPAUX PAYS PRODUCTEURS DE CHANVRE

PAYS IMPORTATEURS	1906		1907		1908		1909		1910	
	SURFACES ENSEMENCÉES	QUANTITÉS DE FILASSE	SURFACES ENSEMENCÉES	QUANTITÉS DE FILASSE	SURFACES ENSEMENCÉES	QUANTITÉS DE FILASSE	SURFACES ENSEMENCÉES	QUANTITÉS DE FILASSE	SURFACES ENSEMENCÉES	QUANTITÉS DE FILASSE
ITALIE	677.626	4.402.596	1.384.418	7.299.215	687.235	4.309.074	669.248	2.791.115	729.190	2.640.115
RUSSIE	65.496	673.875	66.117	637.309	64.228	674.165	64.770	566.957	62.858	610.414
HONGRIE . . .	30.604	252.848	29.377	213.229	25.780	194.944	23.878	178.342	23.099	150.528
AUTRICHE . . .	13.158	82.391	13.808	62.013					15.457	69.452
SERBIE	4.057	12.936	4.856	20.661	4.905	15.543	6.462	16.666	5.808	24.420
ROUMANIE . .	2.456	8.546	2.976	9.931	3.164	8.526	3.018	9.287	3.080	10.812
BULGARIE . . .										
CHINE										
TURQUIE . . .										
INDES										

EXPOSITION ANGLO-LATINE

IMPORTATIONS DES CHANVRES ET ÉTOUPES
DANS LE ROYAUME-UNI (Peignés et non peignés.)

PAYS IMPORTATEURS	1910	1911	1912
Russie	9.642	12.579	13.764
Allemagne	2.934	2.402	3.034
Italie.	10.298	10.343	7.881
Iles Philippines	64.106	75.449	83.313
Indes Anglaises	13.945	11.745	14.238
Nouvelle-Zélande	17.347	15.073	16.780
Autres Pays.	5.731	7.094	5.609
	124.003	134.685	144.619

N. B. — Ces chiffres s'entendent en tonnes de 1016 kilos.

QUANTITÉ DE CHANVRE MANUTENTIONNÉE
PAR LES FILATURES ANGLAISES

ANNEES	IMPORTATIONS	EXPORTATIONS	NET
1910 . . .	124.003	44.410	79.593 tonnes
1911 . . .	134.685	48.654	86.031 —
1912 . . .	144.619	54.136	90.483 —

FILATURE

.....

EN 1775, dans le village de Lourmarin, naquit le chevalier Philippe de Girard, qui devait plus tard mériter, mais non recevoir, le prix de un million de francs, créé par le décret du 12 mai 1810, signé de Napoléon I^{er}, au profit de l'inventeur de la meilleure machine à filer le lin.

Le 28 juillet 1810, les sieurs Girard frères (Philippe et Frédéric de Girard) prenaient le premier brevet que devaient suivre les certificats d'addition des 14 janvier et 5 mai 1812, 24 août 1815, 11 septembre 1818, 2 novembre 1819.

La première filature mécanique de lin fut fondée à Paris,

rue Meslay ; elle comptait 2.000 broches en 1812. Une seconde usine fut créée rue de Charonne.

La situation économique peu favorable, le manque de capitaux, l'absence de clientèle entravèrent la marche de ces usines, qui durent fermer leurs portes en 1813.

L'inventeur ruiné, harcelé par ses créanciers, se rendit à Vienne en 1817. Il obtint de l'empereur François I^{er} d'Autriche, l'autorisation de fonder une filature de son système. Philippe de Girard était absorbé par les perfectionnements de son invention, quand, en 1823, il fut appelé par l'empereur Alexandre de Russie. Quittant Vienne pour s'installer près de Moscou, il trouva enfin le succès. L'établissement industriel de filature, de tissage et de blanchiment qu'il y créa de toutes pièces est aujourd'hui Girardof, le centre industriel important auquel il donna son nom.

Le 16 mai 1815, deux associés de Philippe de Girard, profitant des événements (on était alors au milieu des Cents-Jours) enlèvent clandestinement les dessins des machines qu'ils emportent en Angleterre pendant une absence de M. de Girard et en prennent la patente en société de M. Horace Hall (1).

Des filatures mécaniques de lin furent installées dans le Yorkshire, à Leeds — en Écosse, à Dundee — puis enfin en Irlande, à Belfast.

En France, les tisserands de Lille avaient essayé, dans les premiers mois de 1813, les fils produits par Philippe de Girard dans l'usine de la rue Meslay ; ils commençaient à les rechercher quand ils en furent privés par la fermeture des usines.

Les tisseurs de toile en étaient revenus au fil de main produit par le rouet de la fileuse, quand l'importation en France des fils

(1) *Philippe de Girard*, par J.-J. Ampère, Paris 1867, Dentu, éditeur. Cette patente que chacun peut se faire présenter à l'Inrollement Office à Londres, contient pour la description des appareils et des procédés, la traduction littérale des divers brevets d'invention de M. de Girard et les dessins sont calqués sur les siens.

EXPOSITION ANGLO-LATINE

mécaniques anglais, ruinant la filature au rouet, fit de la restauration en France de la filature mécanique du lin une question de vie ou de mort pour cette branche de l'industrie nationale.

C'est en 1835 seulement que MM. J.-A. Scribe de Lille et Ernest Féray-d'Essonnes purent, au prix des plus grandes difficultés, rapporter en France des plans et des pièces de ces machines modernisées, dont le Gouvernement anglais entendait garder jalousement le monopole.

En 1836, six mille broches de filature de lin étaient en activité dans les divers centres de culture de lin et de chanvre. Le mouvement progressa lentement jusqu'en 1847, moment où la filature mécanique du lin commença de prendre dans le Nord la prépondérance qu'elle devait garder par la suite.

NOMBRE DE BROCHES DE LA FILATURE MÉCANIQUE DU LIN EN FRANCE

1836.	6.000
1838	5.000
1840	57.000
1842	90.000
1845	120.000
1847	281.000
1850	324.000
1853	400.000
1858	500.000
1860	502.000
1864	563.000
1866	705.000
1870	550.000
1874	525.000
1878	500.000
1883	430.000
1889	426.816
1895	455.729
1900	499.945
1902	448.426
1904	455.000
1906	480.716
1908	535.156
1910	567.658

PREMIÈRE SECTION

Ces variations successives soulignent les difficultés sans nombre et les crises intenses que cette industrie dut supporter.

En 1912, la filature française compte 572.151 broches dont 156.586 au sec et 415.565 au mouillé, réparties en 65 filatures pour la plupart situées dans le département du Nord, dans l'arrondissement de Lille.

La filature de lin se développait parallèlement dans le Royaume-Uni, dans les conditions suivantes :

NOMBRE DE BROCHES DE LA FILATURE MÉCANIQUE DE LIN DANS LE ROYAUME-UNI

ANNÉES	IRLANDE	ENGLAND & WALES	SCOTLAND	TOTAL
1850	326.008	365.568	303.125	994.701
1856	567.981	441.759	278.304	1.288.043
1861	592.981	344.308	279.385	1.216.674
1868	894.273	437.623	256.228	1.588.124
1871	886.482	269.768	317.085	1.553.335
1875	906.946	291.735	275.119	1.473.800
1879	808.695	190.808	265.263	1.264.766
1885	817.014	117.559	220.644	1.155.217
1890	840.448	106.610	187.755	1.134.813
1905	812.952	49.941	160.085	1.022.978

En 1911, la filature irlandaise compte 945.962 broches. La filature de lin a disparu pratiquement de l'Angleterre et du pays de Galles et la filature écossaise compte environ 140.000 broches.

Le commerce des fils de lin, de chanvre et d'étoupe entre la France et les autres nations s'élève aux chiffres indiqués dans les tableaux ci-après.

IMPORTATIONS

COMMERCE GÉNÉRAL

CHIFFRES EXPRIMÉS EN QUINTAUX MÉTRIQUES

	1907	1908	1909	1910	1911
Fils de lin ou de chanvre et de ramie	simple . . .	écrus . . . { Angleterre . Belgique . . Autres pays. Total des Ecrus . .	3.114	1.555	2.634
			12.856	14.918	15.552
			871	5.109	9.919
			16.841	21.582	28.115
					27.538
	en écheveaux blanchis . . . teints . . . en pelote, en carte, ou autre . . .	en écheveaux blanchis . . . teints . . . en pelote, en carte, ou autre . . .	815	131	43
			13	22	20
			112	96	115
					186
					138
retors . . .	en écheveaux écrus . . . blanchis . . . teints . . . en pelote, en carte, ou autre . . .	en écheveaux écrus . . . blanchis . . . teints . . . en pelote, en carte, ou autre . . .	1.445	98	74
			199	124	75
			16	6	6
			1.717	1.564	1.712
					2.316
					2.216

IMPORTATIONS
COMMERCE SPÉCIAL
CHIFFRES EXPRIMÉS EN QUINTAUX MÉTRIQUES

	1907	1908	1909	1910	1911			
Fils de lin ou de chanvre et de ramie	simple . . .	en écheveaux	{ écrus . . . Total des Ecrus . . .	2,898	1,530	2,603	3,377	3,022
				626	479	741	970	752
				146	217	282	1,228	1,556
				3,670	2,226	3,626	5,575	5,330
		blanchis . . . teints . . . en pelote, en carte, ou autre . . .	23	30	22	37	39	
			4	—	7	7	1	
			110	94	110	134	221	
	retors . . .	en écheveaux (en pelote, en carte, ou autre . . .	{ écrus . . . blanchis . . . teints . . . en pelote, en carte, ou autre . . .	75	47	52	38	23
			45	86	47	134	150	
			5	4	—	2	15	
			1,709	1,549	1,678	2,290	2,103	

EXPORTATIONS
COMMERCE GÉNÉRAL

CHIFFRES EXPRIMÉS EN QUINTAUX MÉTRIQUES

	1907	1908	1909	1910	1911
Fils de lin	18.960	21.496	25.656	15.693	17.965
ou	89.299	87.543	96.347	82.198	82.558
de chanvre	16.638	21.371	21.995	13.623	11.414
et de					
ramie	124.897	130.410	143.998	111.514	111.937
simple . . .	2.652	1.268	1.801	1.506	826
	219	383	161	135	504
	578	481	857	524	523
retors . . .	5.100	4.039	5.292	7.360	6.143
	625	526	877	505	323
	350	392	613	888	762
	4.270	3.472	4.373	3.934	4.089

EXPORTATIONS
COMMERCE SPÉCIAL
CHIFFRES EXPRIMÉS EN QUINTAUX

		1907	1908	1909	1910	1911
Fils de lin ou de chanvre et de ramie	simple .	en écheveaux	{ écrus . . . { Angleterre . . . Belgique . . . Autres pays . . . }			
			Total des Ecrus . . .			
		en pelote, en carte, ou autre . . .	{ blanchis . . . teints . . . }			
	retors .	en écheveaux	{ écrus . . . blanchis . . . teints . . . }			
			en pelote, en carte, ou autre . . .			
		en pelote, en carte, ou autre . . .	{ écrus . . . blanchis . . . teints . . . }			

TISSAGE

.....

E Tissage, et particulièrement le tissage de la toile, est aussi ancien que la famille humaine. Il fut pratiqué à toutes les époques sur notre terre française, aux temps des « Gyncecia » gaulois comme à la fin du XVIII^e siècle. Au moyen âge et jusqu'au milieu du XIX^e siècle, le cultivateur récoltait le chanvre ou le lin qu'il avait semé, toute la famille en extrayait les fibres et l'hiver, quand le froid suspendait les travaux des champs, au coin du foyer, le tic-tac du métier mis en œuvre par le père ou les fils répondait au ronflement du rouet de la mère et des filles.

La fabrication de la toile, telle que nous l'entendons aujourd'hui, n'existait pas. Le marché de la ville prochaine recevait l'excédent des toiles nécessaires aux habitants de la campagne voisine.

La nature de cet approvisionnement nécessitait et explique les réglementations de l'autorité dont nous trouvons des exemples :

1^o Dans les lettres patentes du Roi portant établissement de Bureaux de visite et de marque des étoffes, et règlements pour la manutention des dits bureaux donnés à Versailles le 1^{er} juin 1780, registrés en Parlement le 8 novembre 1780.

2^o Les lettres patentes du Roi portant règlement pour la Fabrication des toiles et toileries, données à Versailles le 28 juin 1780, registrées en Parlement le 20 juillet 1781.

3^o L'Ordonnance de M. de Calonne, intendant des Flandres

PREMIÈRE SECTION

et d'Artois, en date du 28 octobre 1781, concernant la fabrication des toiles et la longueur des pièces (1).

Cette fabrication était répandue dans toutes les provinces de France, mais elle n'atteignit nulle part l'importance qu'elle avait acquise dans les Flandres.

Dieudonné, premier Préfet du département du Nord, chargé de recenser les industries de ses administrés, constate, en l'an IX, l'existence de 45.846 fileurs ou fileuses de lin de gros et 115.938 de lin de fin.

Les fabricants de toiles de lin et de nappes sont au nombre de 6.057. Dix mille produisent des toiles de coton, 444 ouvriers-maîtres, aidés chacun d'un apprenti tissent des toiles de lin de couleur. Les toiles de coton et de lin mélangés font vivre 200 maîtres et 200 apprentis.

Enfin les toilettes ou toiles fines occupaient 10.395 ouvriers-maîtres et un nombre égal d'apprentis.

Le tissage gardera longtemps encore le caractère familial que son origine lui avait imprimé.

Il ne faudra rien moins pour le lui faire perdre, en par-

(1) Notre Industrie moderne n'est pas exempte de réglementation de ce genre.

En vertu d'une loi promulguée en Irlande le 4 janvier 1910, toute personne qui, en Irlande, tisse à l'aide d'un métier à la main du linge de table damassé ou toute autre pièce de toile damassée, est tenue de tisser dans la bordure de ces pièces ces mots : » Irish hand-woven linen-damask » (linge damassé irlandais tissé à la main).

Même prescription s'il s'agit d'une pièce de batiste ou de linge ouvré.

Les contrevenants seront passibles de l'amende jusqu'à dix livres pour la première contravention, et pour les contraventions suivantes, de l'amende jusqu'à 20 livres et de l'emprisonnement jusqu'à six mois.

Seront passibles des mêmes peines les fabricants, agents et autres personnes qui feraient tisser en contravention des dispositions ci-dessus, ainsi que les personnes qui vendraient ou mettraient en vente du linge où les mentions prescrites ci-dessus auraient été tissées ou apposées en fraude.

tie, que l'avènement du tissage mécanique préparé par l'invention de la broche à filer le coton et la création du métier à tisser.

Un charpentier du village de Blackwell : James Hargraves invente d'abord la cardé à coton, puis le métier « Jenny la Fileuse » mais le fil de « Jenny » ne donne pas un fil assez résistant pour permettre l'emploi du coton, en chaîne; le lin, le chanvre, la laine, la soie sont seuls employés pour cet usage, suivant le but cherché.

Richard Arkwright, l'ancien barbier de Manchester, crée le métier continu, la lacune est comblée, les fils produits par cette nouvelle machine sont souples et forts. Ils permettent la production des tissus tout coton. Sir Richard Arkwright meurt le 3 août 1792, à l'âge de 60 ans, riche d'argent et d'honneurs...

Il avait doté l'Angleterre d'un élément industriel de premier ordre.

En 1792, William Henry trouva le moyen d'appliquer un moteur mécanique au métier « Jenny » et aux continus qui jusqu'alors avaient été manœuvrés à la main.

Les fabricants de Manchester craignaient déjà de voir filer tant de coton, qu'il deviendrait presque impossible de trouver assez de mains pour tisser, quand un ecclésiastique du Comté de Kent, du nom de Cartwright, imagina un métier de tisserand dont tous les mouvements s'exécutaient par la mécanique (1).

A la vérité, ce métier n'eut pas de succès au début parce qu'il fallait un homme pour rajuster les chaînes de temps en temps, mais une machine très ingénieuse, inventée par Thomas Johnson, de Bradbury, a obvié à cet inconvénient.

(1) En 1738, John Kay avait inventé la navette volante, autrefois seulement lancée à la main.

PREMIÈRE SECTION

Il suffit d'un gamin de 12 à 14 ans pour conduire deux de ces métiers et produire dans un temps donné trois fois plus d'étoffe que n'en pouvait faire le meilleur tisserand à la main.

Le tissage mécanique créé s'adapta d'abord aux tissus de coton; le tissage de la toile suivit plus lentement ce progrès. Nous relevons pour le Royaume-Uni les statistiques suivantes pour le tissage des tissus de lin ou mélangés de lin :

STATISTIQUE DES MÉTIERS A TISSER DANS LE ROYAUME-UNI

ANNÉES	IRLANDE	ENGLAND & WALES	SCOTLAND	ROYAUME- UNI
1850	58	1.083	2.529	3.670
1856	1.871	1.987	5.011	8.869
1868	12.969	5.086	12.985	31.040
1871	14.834	3.048	17.419	35.301
1875	17.827	5.624	18.529	41.980
1879	19.611	4.081	16.756	40.448
1886	21.954	4.061	21.626	47.641
1890	25.555	4.472	18.687	48.714
1905	32.831	4.424	17.185	54.440

En France nous manquons d'une statistique semblable, mais nous savons que le chiffre des métiers de toile pur lin ou mélangée coton et lin s'élève à 22.700 métiers mécaniques répartis entre les centres principaux de production : Lille, Armentières, Gérardmer, Cholet, Valenciennes et le Cambrésis.

Lille compte 27 fabricants de toiles dont la fabrication très étendue figurait dans une exposition collective de la Chambre Syndicale des Fabricants de Toiles de Lille, à l'*Exposition ANGLO-LATINE*.

Lille possède d'ailleurs tous les éléments nécessaires à son développement industriel. Une École nationale d'Arts et Métiers forme des ingénieurs. L'École supérieure de Commerce, fondée par la Chambre de Commerce, prépare les collaborateurs commerciaux. L'Institut Industriel et l'École pratique d'Industrie préparent les techniciens nécessaires aux divers postes industriels pendant que la Société Industrielle du Nord de la France et les Syndicats des Filateurs et des Fabricants de Toiles groupent les chefs de maison pour établir entre eux les liens de bonne confraternité nécessaires à la conduite des affaires.

Armentières, dont la réputation n'est plus à faire, compte 35 fabricants de toile, dont plusieurs se sont spécialisés dans les fournitures de l'armée, de la marine et des grandes administrations publiques. L'École professionnelle, créée sous la direction de M. Labbé, aujourd'hui inspecteur général de l'enseignement technique, donne à l'industrie les auxiliaires dont elle a besoin.

Valenciennes et sa région portent loin hors des frontières françaises le renom de notre industrie nationale par l'exportation des batistes et des linons dont les fabricants gardent jalousement le monopole.

Gérardmer compte onze fabriques de toiles dont quelques-unes produisent encore exclusivement des toiles des Vosges tissées à la main. Cette toile, avec son blanc particulier, à peine décreusée, s'est attirée la faveur des consommateurs.

Cholet enfin, à côté de ses mouchoirs, tisse et blanchit des toiles dont le blanc est comparable au blanc d'Irlande.

Dans le Royaume-Uni, le centre principal de la fabrique de

PREMIÈRE SECTION

toile se trouve à Belfast, où se produisent les tissus les plus fins, unis, damassés, brodés, les objets confectionnés les plus divers, mouchoirs, draps et taies d'oreillers et toutes les variétés de linges de table et de toilette.

La fabrication de la toile donne lieu aux transactions internationales suivantes :

IMPORTATIONS EN FRANCE

COMMERCE GÉNÉRAL					
CHIFFRES EN QUINTAUX MÉTRIQUES					
	1907	1908	1909	1910	1911
Tissus					
{ écrus . . .	2.088	2.475	3.081	5.713	4.762
{ toiles à fro-					
{ mages . . .	12	11	13	16	18
{ blanchis . .	2.585	1.886	2.066	1.903	1.580
{ teints . . .	471	823	475	767	259
{ imprimés . .	111	122	112	187	200
Linge de table damassé, chiné et blanchi. . . .	105	106	109	117	128
COMMERCE SPÉCIAL					
	1907	1908	1909	1910	1911
Tissus					
{ écrus . . .	970	719	759	662	690
{ toiles à fro-					
{ mages . . .	11	11	13	16	18
{ blanchis . .	2.279	1.375	1.643	1.570	1.367
{ teints . . .	802	562	333	278	184
{ imprimés . .	109	113	101	186	158
Linge de table, damassé, chiné et blanchi. . . .	92	77	104	112	126

EXPOSITION ANGLO-LATINE
EXPORTATION DE FRANCE
TISSUS DE LIN, DE CHANVRE OU DE RAMIE

COMMERCE GÉNÉRAL							
		1907	1908	1909	1910	1911	
Tissus	{	écrus . . .	17.912	19.240	21.422	24.667	27.615
unis		blanchis . .	6.504	5.373	5.071	6.294	6.584
ou		teints . . .	1.636	2.220	3.759	6.302	4.050
ouvrés		imprimés .	23	96	91	81	94
Toiles damassées		23	262	276	177	123	
Linge	{	écru . . .	79	70	85	68	61
de table		blanchi . .	43	49	31	20	30
damassé							

COMMERCE SPÉCIAL							
		1907	1908	1909	1910	1911	
Tissus	{	écrus . . .	16.821	17.507	19.257	19.757	23.573
unis		blanchis . .	6.192	4.883	4.653	5.963	6.370
ou		teints . . .	1.570	1.927	3.588	5.653	3.862
ouvrés		imprimés .	14	89	80	80	70
Toiles damassées		22	257	265	177	122	
Linge	{	écru . . .	69	45	77	65	58
de table		blanchi . .	41	43	26	15	28
damassé							



ANDRÉ HUET et C^{ie}

.....

Siège social, 21, rue des Buisses, à *Lille* (Nord).

Fabriques à *Halluin* (Nord) et à *La Madeleine-lez-Lille*.

.....

La Maison ANDRÉ HUET ET C^{ie} est la suite de la Maison HUET-COLOMBIER fondée à Lille en 1830, par M. HUET-COLOMBIER, grand-père de M. ANDRÉ HUET.

En 1879, M. CHARLES HUET-WATTINNE, alors chef de cette maison, acheta à Halluin un tissage mécanique de toiles.

Cette usine prit surtout son essor à partir de 1890, date à laquelle M. ANDRÉ HUET devint le collaborateur de son père, M. CHARLES HUET-WATTINNE, qui lui laissa la direction effective des affaires en 1891.

La firme devint alors ANDRÉ HUET ET C^{ie},

Le tissage d'Halluin, qui n'avait alors qu'une centaine de métiers, vit ce nombre plus que tripler en quelques années.

En 1904, M. ANDRÉ HUET prit la décision de diviser la partie industrielle de son affaire et fonda à La Madeleine-lez-Lille, une usine modèle comportant tous les perfectionnements de la mécanique moderne avec salles d'atelier vastes, claires et parfaitement aérées.

Une institution de bienfaisance y vient spécialement à l'aide des femmes attachées à l'établissement.

Actuellement, les tissages de la Madeleine et d'Halluin comptent cinq cents métiers mécaniques et occupent environ huit cent cinquante personnes, employés, ouvriers et ouvrières, dont beaucoup sont titulaires de la médaille du travail du Ministère du Commerce.

L'usine de la Madeleine possède en outre une retorderie pour la préparation des fils destinés aux tissus industriels et un important matériel pour le finissage et l'apprêt des tissus divers fabriqués dans cette usine et dans le tissage d'Halluin.

Les principaux articles fabriqués sont : le linge de table, les coutils pour stores et matelas, les toiles fines et certains tissus spéciaux, notamment pour l'industrie du caoutchouc.

Depuis quelques années, M. ANDRÉ HUET a fait de grands efforts pour exporter ses tissus en pays étrangers et notamment dans les pays d'Orient où il a obtenu des résultats très appréciables.

EXPOSITION ANGLO-LATINE

Il a montré par là qu'au point de vue industriel, les Français sont au moins aussi forts que leurs rivaux belges, allemands ou autres, mais ce qui leur manque principalement, c'est l'aide des banques ou organisations financières.

MASCRÉ ÉTIENNE

.....

Siège et comptoirs de vente, boulevard Poissonnière, 23, à *Paris*.

Fabriques à *Saint-Hilaire-lez-Cambrai* et à *Ligny* (Nord).

.....

La fondation de cette maison remonte à près de 50 ans; elle occupe comme employés, tisseurs, dessinateurs, brodeuses, un personnel de 1100 à 1200 personnes, dont une partie, les employés attachés à la maison de Paris, assurée contre les accidents de travail.

Deux fabriques alimentent la consommation de la clientèle de la maison.

A Saint-Hilaire-lez-Cambrai se font les batistes et les linons de toutes largeurs et de toutes qualités, dans lesquels on emploie les fils les plus fins et jusqu'au n° 280.

Beaucoup de ces tissus passent dans les ateliers de dessin et de broderie de la maison, d'où ils reviennent sous forme de mouchoirs ornés de dessins les plus délicats, fleurs, oiseaux, papillons, etc.

De la fabrique de Ligny en Cambrésis viennent les tissus mélangés lin et coton, coton et soie, etc., qui s'emploient pour la chemiserie, les blouses, les cravates, etc., et où toutes les combinaisons connues du tissage sont employées, battants à plusieurs navettes, peignes composés, mécaniques Jacquard, etc...

Détail des principaux objets exposés :

Batistes et linons de toutes laizes en écru ou en blanc et en chiffon.

Batistes et linons de toutes laizes apprêtées.

Zéphirs sur 0,80 de large teintés extra solides.

Batistes de couleur — —

Tissu coton et soie.

Linon imprimé pour robes.

Mouchoirs unis de 0.22 carrés jusqu'à 63 cm carrés.

Mouchoirs unis avec initiales.

Mouchoirs imprimés et tissés de couleurs.

Mouchoirs brodés blancs ou de couleurs.

PREMIÈRE SECTION

Etablissements SIMONNOT-GODARD FILS.

.....

Siège social et Comptoir de vente, 33, rue du Sentier, à *Paris*.

Fabriques à *Valenciennes* et *Caullery* (Nord).

.....

L'importante Maison SIMONNOT-GODARD FILS, dont les batistes, les toiles et les linons blancs jouissent d'une réputation plus que centenaire, fut fondée en 1787, et depuis 1830 s'est perpétuée de génération en génération dans la famille des chefs actuels de cette honorable firme.

Depuis sa fondation, le champ d'action de la Maison SIMONNOT-GODARD FILS s'est singulièrement développé; en 1882, elle s'est annexée la Maison H. GUYNET ET C^{ie}, et en 1884, la Maison LOBRY de Solesmes.

Sa fabrication ne se limitant plus aux batistes, toiles, linons, mouchoirs, etc., s'est étendue aux tissus mélangés de fil soie et cotons pour la haute nouveauté; elle a même, pour montrer le parti que l'on pouvait tirer de ces jolis tissus, créé un rayon spécial de robes, blouses, chemisettes et articles de lingerie.

Les plus hautes récompenses sont venues dans les Expositions antérieures rendre un juste hommage à l'importance de cette maison et à la qualité ainsi qu'au bon goût de ses produits.

La Maison SIMONNOT-GODARD FILS, s'est créé de nombreux débouchés à l'exportation et par ses agences à Bruxelles, Londres, Berlin, Barcelone, Milan, Florence, Rome, Naples, Athènes, Constantinople, Buenos-Ayres, etc., elle sait faire apprécier à l'étranger les produits de l'industrie française.

Messieurs SIMONNOT-GODARD ont installé pour le plus grand bien de leurs 800 ouvriers et ouvrières des Sociétés d'assistance et de secours mutuels.

COLLECTIVITÉ DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES FABRICANTS DE TOILES DE LILLE

.....

La Chambre Syndicale des Fabricants de Toiles de Lille a été fondée le 6 février 1901.

— 207 —

EXPOSITION ANGLO-LATINE

Présidee d'abord par M. ARTHUR DUHEM, un des principaux fondateurs, Membre de la Chambre de Commerce de Lille, elle fut successivement dirigée par MM. GEORGES WALLAERT, ALBERT DEGOUY, PAUL FREMAUX, ROMAIN LEPERS, ANDRÉ BONIFACE, EDOUARD LEFORT. En 1912, le Président en charge est M. ANDRÉ HUET.

Lors de sa participation à l'*Exposition ANGLO-LATINE* à Londres, la Chambre Syndicale se composait des Maisons suivantes :

ADRIEN & CUVEL	LEROY FRÈRES & REYNAERT
NOËL BERTRIX & C ^{ie}	MAQUET & THIETARD
A. BONIFACE & C ^{ie}	OVIGNEUR FRÈRES
CLARO FRÈRES	ROGEZ & VOITURIEZ
COSSERAT	SCHULZ & ROQUETTE
L. DELCOURT & C ^{ie}	J. SCRIVE & FILS
DRUEZ & OLIVIER FILS	SCRIVE-THIRIEZ
DUHEM & C ^{ie}	SOCIÉTÉ ANONYME DES ANCIENS
DUQUENNOY & LEPERS	ETABLISSEMENTS GRATRY
FAUCHILLE & PONTEVILLE	SOCIÉTÉ ANON. DE PERENCHIES
FREMAUX & DELPLANQUE	SPRIET-BOUCHEZ FILS
A. HUET & C ^{ie}	WALLAERT FRÈRES
LECHIEN & LEFORT	WICART FRÈRES
LEMAITRE, DEMEESTERE & FILS	

Ensemble, ces 26 firmes possèdent 38 usines, comptant 6.030 métiers, employant 6.500 ouvriers.

Ces différentes maisons produisent annuellement 60.000.000 de mètres de toiles diverses, dont la vente se chiffre par environ 60.000.000 de francs.

Les articles divers de la Fabrication de ses Membres sont :

Toiles à draps en tous genres et toutes largeurs.

Fil, fil coton, coton, chanvre.

Toiles crémees, lessivées, écruées, écruées et blanches.

Toiles pour fournitures militaires.

Toiles pour chemises.

Toiles genre Irlande pour cols et manchettes.

Toiles en lin de Bretagne.

PREMIÈRE SECTION

Toiles pour confections.

- Toiles bleues pour tabliers, salopettes, blouses.
- Toiles grises et ardoisées, unies et rayées.
- Toiles unies, couleur et fantaisie pour robes.
- Toiles écruës et anglaises pour tailleurs.

Toiles pour exportation.

Etc..., etc...

Articles divers.

- Toiles pour bourreliers.
- Toiles à bœufs, caparaçons, camailles, etc.
- Treillis fils, chanvre, fil coton et jute.

Tissus industriels.

- Toiles pour pneumatiques.
- Toiles pour filtration, Fabrication du caoutchouc.
- Toiles pour espadrilles, toiles à chaussures.

Spécialités.

- Etamines et moustiquaires.
- Toiles à fromage, à beurre, à confiture.
- Toiles à broderies.

Toiles à bâches, bannes et à voiles.

Etc..., etc...

Coutils.

- Toiles pour sommiers, paillasses, etc...
- Coutils rayés.
- Satins damassés.

Linges de table.

- Ouvrés et damassés.
- Blancs, crévés, couleur.
- Linges à thé et fantaisies.
- Serviettes à liteaux.

Linges d'office.

- Essuie-verres, torchons encadrés.
- Rondelette au mètre.

Linges de toilette.

Etc..., etc...



PREMIÈRE SECTION

DIVISION G

TISSUS DE LAINE

Président

M. ERNEST LEVALLOIS

Rapporteur

M. HENRI PICHOT

Rapporteur Général

RECHERCHE EN LIGNE

DIVISION 3

TRISTE DE LAIR

M. EMMANUEL LEVAILLOIS

M. HENRI PICHOT

LA LAINE

AL'ÉPOQUE lointaine où les habitants de l'Occident étaient vêtus de peaux de bêtes et vivaient dans les cavernes, se trouvaient en Asie, sur les bords du Tigre et de l'Euphrate, des peuples chez lesquels l'industrie de la laine était arrivée à un grand progrès.

La Médie, la Perse, la Mésopotamie, la Syrie, la Palestine, fabriquaient des étoffes de laine, teintes des plus riches couleurs et brodées avec grand art. Babylone, Sidon, Palmyre et Bagdad en ont laissé un souvenir fastueux.

Cette perfection même permet de faire remonter l'origine de la fabrication de la laine à une époque beaucoup plus reculée et en fait, il est impossible de fixer d'une façon précise l'origine de cette industrie.

Les écrits les plus anciens en font mention; la Bible indique que la laine était connue aux temps de Salomon et de la reine de Saba et même dans des temps bien antérieurs.

A l'époque romaine, la laine dominait partout; les moyens de fabrication étaient cependant des plus primitifs. Toutes les

opérations, sauf celle du pressage, étaient obtenues par l'action directe des pieds et des mains, et parmi les fresques de Pompéi il en est une qui renseigne d'une façon précise sur les procédés alors employés.

En Gaule, la laine tenait le premier rang pour les étoffes et les vêtements, qui étaient fabriqués dans le pays même et principalement dans la région du Nord.

Pendant l'époque troublée des guerres du moyen âge, où l'industrie en général était peu prospère, celle de la laine fut continuée par de petits groupes d'ouvriers dans les cités importantes, telles que Paris, Rouen, Reims, Carcassonne, Valenciennes, Arras, Tours, Troyes. Ces fabriques avaient acquis une réelle importance avant le ^{xii}^e siècle, à en juger par les premières lettres patentes de Philippe-Auguste en 1188, sur la corporation des drapiers. Depuis longtemps, il existait à Paris les corporations des Drapiers, des Foulonniers et des Teinturiers, qui toutes étaient très prospères. On était drapier de père en fils et souvent tous les membres de la famille travaillaient sous le même toit. Ces corporations, qui ont souvent joué un rôle important dans l'histoire de Paris, avaient leur siège dans la Cité, rue de la Vieille-Draperie, près de l'Hôtel de Ville, non loin de l'endroit où s'élève la statue d'Etienne Marcel, prévôt des marchands et marchand drapier.

Le développement de cette industrie se poursuivit normalement pour prendre un nouvel essor sous le ministère Colbert, grâce aux lois, aux règlements et aux encouragements donnés par cet éminent ministre à une corporation dont il avait compris toute l'utilité.

Les progrès les plus importants apportés dans les procédés de fabrication par l'invention de machines nouvelles, furent

PREMIÈRE SECTION

réalisés, presque simultanément en France et en Angleterre, pendant la période qui s'étend de 1784 à 1817.

Ce rapide exposé ne peut comprendre ce qui a trait à la partie technique de l'industrie lainière ni aux différentes phases de la fabrication : lavage, séchage, filature, tissage, etc., ni enfin l'énumération des nombreuses sortes de laines servant à la fabrication de l'ameublement, de la literie, des vêtements, des tapis, de la chapellerie, etc. Qu'il soit simplement permis de rendre hommage à nos fabricants qui, depuis plusieurs siècles, ont su maintenir cette industrie au premier rang et qui, en donnant à Elbeuf, Sedan, Louviers et d'autres villes françaises une réputation mondiale pour la valeur de leurs produits, ont contribué au bon renom et à la richesse de la France.



EXPOSITION ANGLO-LATINE

LEVALLOIS ET C^{ie}

.....

24, rue du Sentier, *Paris*.

Tissus de Laine.

.....

Cette maison, fondée en 1837 par J. LABORDE, après avoir pendant longtemps fabriqué des mérinos et des châles à Crèvecœur (Oise), a dirigé ses efforts vers les tissus nouveautés en tous genres, et ce surtout depuis 1864, date de l'entrée de M. LEVALLOIS dans la maison.

Son chiffre d'affaires est d'environ six millions. Elle occupe 120 employés et 20 voyageurs ou représentants, tant en France qu'à l'Etranger; elle vient, depuis peu, d'ouvrir un bureau à Londres, 2, Market-Place.

Elle avait exposé à Londres des robes brodées; des tissus nouveautés pour robes et confections de dames : pure laine, laine et soie, laine, soie et coton; des impressions sur laine, coton et soie; des broderies pour robes sur tissus de laine et de coton; et son tissu hygiénique et calorique réputé souverain contre les affections rhumatismales.



DEUXIÈME SECTION

ACCESSOIRES DU VÊTEMENT

Président

M. LOUIS JAVEY

Vice-Présidents

MM. HENRI DUBOC
EMILE DRESSOIR
EDMOND-CHARLES LEFEBVRE
A. VIOLET

Secrétaire

M. CHARLES YVER-BARREIROS

Rapporteur

M. H. DESPRÉAUX

Secrétaire du Jury, 2^e Section

ACCESSOIRES
DU VÊTEMENT

La 2^e Section, organisée par les soins de son distingué président, M. Louis Javey, comprenait les industries suivantes :

Bustes et Mannequins.
Chapeaux pour dames, Modes.
Chapeaux pour hommes.
Chaussures en tous genres.
Corsets.
Fleurs et Plantes artificielles.
Lingerie pour dames.
Lingerie pour hommes.
Tissus et fournitures pour corsets.
Tissus brodés et Dorures.
Vêtements pour hommes et Uniformes.



BUSTES ET MANNEQUINS

.....

Cette industrie, dont l'extension se développe graduellement avec le luxe donné depuis quelques années aux étalages et à la

EXPOSITION ANGLO-LATINE

présentation des vêtements et de la lingerie était représentée par les maisons suivantes :

H. DUBOC ET C^{ie} (ETABLISSEMENTS STOCKMAN)

.....
150, rue Legendre, *Paris*.
.....

Cette maison, fondée en 1869 par MM. STOCKMAN FRÈRES, possède une usine à vapeur à Paris, 150, rue Legendre, et une usine électrique à Saint-Ouen, 85, rue Arago, où se fait le travail du bois nécessaire à la confection des mannequins.

Elle occupe un personnel de 300 ouvriers.

Elle se préoccupe surtout de suivre chaque saison la mode, en exécutant des modèles nouveaux, répondant aux exigences des créations des couturières et des corsetières.

Elle possède des agences à Londres, Berlin, Bruxelles, Genève, Milan, Berne, et des dépôts à Marseille, Bordeaux et Lyon.

Cette maison avait exposé des bustes pour blouses, pour costumes de dames, pour costumes d'hommes et costumes d'enfants.

LAMBERT FRÈRES

.....
6, rue Pierre-Bullet, *Paris*.
.....

Cette maison, fondée en 1830 par M. PIERRE LAMBERT, fabrique des mannequins pour robes, pour corsets, pour lingerie et pour fourrures.

Elle avait exposé des bustes à l'usage de ces diverses industries.



CHAPEAUX POUR DAMES. — MODES

.....
L'art de la modiste a beaucoup favorisé, depuis quelques années, le développement du luxe dans les modes; et les chapeaux des élégantes atteignent, de par la richesse de leurs garnitures, des prix très élevés. Les plumes semblent de plus en

DEUXIÈME SECTION

plus recherchées, et leur importation a été sans cesse croissante, durant les dernières années.

Les arrivages qui étaient pour l'Angleterre de £ 1.936.963 en 1906, ont atteint £ 2.968.474 en 1910. Dans ces chiffres, la France figure pour : £ 434.060 en 1906 et £ 607.571 en 1910, au premier rang des importateurs européens de plumes, sur le marché anglais.

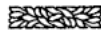
Les modes étaient représentées par la maison :

A. BENOISTON ET C^o

.....
164-166, rue du Temple, *Paris*.
.....

Fondée en 1869 par M. A. BENOISTON, cette maison fabrique des parures de plumes d'autruches, des plumes fantaisie, ainsi que des chapeaux pour dames.

Elle avait exposé des chapeaux de différentes qualités fines, ainsi que des plumes d'autruches, des aigrettes, crosses et plumes de paradis.



CHAPEAUX POUR HOMMES

.....

L'industrie du chapeau d'homme, en raison de la stabilité de la mode, modifiant parfois la hauteur, la largeur des bords, mais gardant aux chapeaux de feutre, de soie ou de paille, des formes à peu près constantes, a pu voir se développer en France comme à l'étranger, des fabriques très importantes, dont quelques-unes atteignent la production journalière de plusieurs milliers de pièces.

Quelques maisons françaises et anglaises se sont spécialisées dans la fabrication du chapeau de luxe, et c'est une maison française, de ce genre, qui représentait cette industrie.

EXPOSITION ANGLO-LATINE

CRESPIN ET PAPILLON
(Ancienne Maison PINAUD ET AMOUR)

.....
41, avenue de l'Opéra, *Paris*.
.....

Fondée en 1830 par M. J. PINAUD, et située depuis cette époque, et jusqu'en 1903, rue de Richelieu, cette maison avait rapidement réussi à donner à la marque PINAUD ET AMOUR, une renommée mondiale et elle exporte actuellement ses articles en Allemagne, Angleterre, Japon, Chili, Autriche, bien que la production nationale soit très développée dans plusieurs de ces pays.

Reprise en 1882 par M. Crespin, qui s'adjoignit, en 1903, M. PAPILLON comme associé, la maison fut transférée 41, avenue de l'Opéra.

Les articles exposés étaient : des chapeaux d'uniforme, de grand gala, des chapeaux de soie et de feutre souple et dur.



CHAUSSURES

.....

L'industrie de la chaussure, très importante et très développée en France, garde dans l'importation anglaise une place assez importante qui, en 1910, se chiffrait par £ 98.607 pour les chaussures de cuir, £ 7.346 pour les chaussures de caoutchouc et £ 40.323 pour les chaussures faites avec d'autres matières premières.

Cette industrie était représentée par les maisons suivantes :

DRESSOIR, PÉMARTIN PULM ET C^{ie}

.....

10 à 18, rue du Général-Lasalle, *Paris*.
.....

Fondée en 1873 par MM. DRESSOIR et PÉMARTIN, cette maison a deux succursales, l'une à Vitré, l'autre à Cosne.

Son outillage lui permet d'atteindre une production journalière de 4.000 paires de chaussures.

L'usine de Paris occupe une superficie de 7.000 mètres carrés sur quatre et

DEUXIÈME SECTION

cinq étages et est alimentée en force motrice et lumière par deux machines à vapeur de 275 et 200 chevaux.

1.800 ouvriers et employés sont répartis dans 31 services, chaque service ayant à sa tête un contremaître.

L'importance de cette maison a décuplé de 1886 à 1912.

Pour la préparation des cuirs à semelles nécessaires à sa fabrication, elle a acheté, en 1905, la tannerie du Moulin-Neuf, près Arpajon (S.-et-O.), où elle traite journellement 150 peaux avec une force motrice de 150 chevaux.

Pour venir en aide à son personnel, cette maison a créé :

1° Une caisse de retraites, donnant, après vingt ans consécutifs de présence, des pensions de 100 à 500 francs, suivant l'âge des pensionnaires et les services rendus.

2° Une caisse de secours en cas de maladies et pour les femmes relevant de couches.

Ces deux caisses sont alimentées exclusivement par des prélèvements sur les bénéfices annuels, et le personnel ouvrier n'a jamais eu à fournir de contribution.

Les articles exposés étaient :

Des chaussures d'hommes « cousues trépointe ».

Des chaussures de femmes « cousues chausson » et « cousues trépointe ».

DUFOUR FILS

.....

A *Sauve* (Gard).

.....

Fondée en 1850, par MM. ALPHONSE et ÉMILE DUFOUR, sous la raison sociale DUFOUR FRÈRES.

Cette maison s'intéresse plus particulièrement à la fabrication des articles de grande consommation et s'est fait une spécialité très réputée comme manufacture de pantoufles à bon marché.

Elle avait exposé des pantoufles de diverses formes, ainsi que des bottines dites « Napolitaines » avec semelles mixtes, dont les dessus étaient de diverses matières premières : tissus, feutre ou peaux.

Une COLLECTIVITÉ avait été organisée par les maisons :

H. CORDIER ET FILS

.....

A *Fougères* (Ille-et-Vilaine).

.....

Cette maison fondée en 1868, s'est spécialisée dans la fabrication de la

EXPOSITION ANGLO-LATINE

chaussure par moyen mécanique. Elle a été l'une des premières à se servir de machines et depuis lors, elle a suivi tous les progrès réalisés et s'est toujours tenue dans les premiers rangs grâce à son matériel perfectionné.

Son exposition comportait des produits entièrement fabriqués à la machine et qui lui ont fait grand honneur.

FENESTRIER

.....

A *Romans* (Drôme).

.....

Cette maison, fondée en 1898, avait exposé des chaussures de luxe dans la fabrication desquelles elle se spécialise.

G. HAMELIN

.....

11, passage René, *Paris*.

.....

Fondée en 1901, cette maison exposait des chaussures de luxe pour dames, fabrication dans laquelle elle se spécialise plus particulièrement.

E. JUVEN ET C^{ie}

.....

A *Romans* (Drôme).

.....

Fondée en 1817 par M. F. GUILLAUME, la raison sociale devint E. GUILLAUME ET FILS en 1845, V^{ve} GUILLAUME ET C^{ie} en 1858, V^{ve} GUILLAUME ET JUVEN en 1865 et E. JUVEN ET C^{ie} en 1875. Depuis 1895, bien que la raison sociale n'ait pas été modifiée, la direction passa successivement à M. ISIDORE JUVEN, puis à M. FRANÇOIS JUVEN.

Cette maison fut une des premières en France à vulgariser la chaussure clouée.

La fabrication, qui pendant de très longues années se partageait entre les galoches et les chaussures clouées, s'occupe maintenant exclusivement de la confection de chaussures fantaisies pour hommes, qui se fait mécaniquement.

Ce sont des chaussures pour hommes qui étaient exposées.

DEUXIÈME SECTION

PAUL MAUREY FILS

.....
9, rue Martel, *Paris*.
.....

Fondée en 1834 par M^{mes} JOLLY SŒURS, cette maison a travaillé successivement sous les raisons sociales : MASSEZ, MASSEZ ET APPERT, A. APPERT, APPERT ET C^{ie}, JACQUET ET MAUREY, P. A. MAUREY, P. MAUREY ET FILS, et s'est spécialisée dans la fabrication des chaussures pour dames, dont elle exposait quelques spécimens en « cousu main » et « cousu chausson ».

ANGE MOREL

.....
Rue des Récollets, *Fougères* (Ille-et-Vilaine).
.....

Fondée en 1886 par MM. ROLLIN et MOREL, la maison fut reprise, en 1909, par M. A. MOREL.

Cette maison fabrique des chaussures pour dames, fillettes et enfants.

Elle avait exposé des chaussures vernies et fantaisie pour dames, garçonsnets et enfants.



LE CORSET

.....

Le Corset, qui actuellement tient une place si importante dans l'habillement féminin, et ceci plus particulièrement encore, en raison des formes actuelles que la mode a données aux robes, a vu l'extension de son industrie se développer largement. Bien que l'Angleterre soit un pays producteur de corsets, l'importation française y est encore très importante pour les corsets de luxe et, comme d'ailleurs dans tous les pays, le corset sur mesure, dont la mode et les formes naissent à Paris, y garde une suprématie incontestée. Quelques maisons parisiennes ont ouvert des succursales à Londres, conservant le monopole de la clientèle élégante.

EXPOSITION ANGLO-LATINE

Deux maisons parisiennes avaient exposé :

BERTHE BARREIROS

.....
4, rue des Capucines, *Paris*.
.....

Fondée en 1889 par sa titulaire actuelle, cette maison se spécialise dans la fabrication des corsets sur mesure et a acquis une réputation justifiée qui lui a permis de créer une succursale à Londres, 45, 46, New Bond Street et à Francfort-sur-le-Mein, 22, Kaiserstrasse.

C'est dans un cadre charmant que cette maison avait présenté les modèles qu'elle exposait : sa vitrine était transformée en un élégant boudoir, dans lequel on avait placé deux silhouettes élégantes et jolies corsetées avec les derniers modèles.

MAISON G. BOS ET L. PUEL (ÉTABLISSEMENTS CLAVERIE)

.....
234, faubourg Saint-Martin, *Paris*.
.....

Fondée en 1885.

Sous la marque « Les Corsets de A. CLAVERIE », cette maison fabrique exclusivement sur mesure, des corsets de toilette, de coupe strictement anatomique et élégante, des corsets médicaux, des corsets-ceintures, des ceintures, des maillots tissés sur mesure en un nouveau tissu élastique ajouré.

Tous les « Corsets de A. CLAVERIE » sont établis sur des modèles exclusifs et entièrement confectionnés dans les ateliers de Paris, 234, faubourg Saint-Martin.

Les Corselets et Maillots élastiques sont tissés sur mesure et entièrement finis au métier dans les ateliers de tissage de leur usine modèle de Romilly-sur-Seine.

Chaque modèle est établi sous la direction d'un docteur spécialiste et qu'il s'agisse de corsets médicaux ou de corsets de toilette, toutes les créations sont spécialement étudiées selon les dernières données de la physiologie et de l'hygiène.

Ils laissent aux mouvements leur entière liberté et aux organes l'amplitude de leurs fonctions, tout en répondant aux exigences de l'élégance et de la mode.

Cette maison, qui occupe 225 ouvriers et 75 employés, avait exposé à Londres : 6 corsets choisis parmi les créations les plus remarquées de cette année, dont 3 corsets haute nouveauté en batiste brochée et damas de soie,

DEUXIÈME SECTION

de coupe absolument nouvelle, munis de systèmes spéciaux de baleinage et permettant d'obtenir sans gêne une taille svelte ainsi que la ligne fine, longue et onduleuse de la mode actuelle.

La vitrine contenait également deux nouveaux « Corsets Tricot » de soie en tissu de tricot inextensible, et un grand « Fourreau Maillot » tissé sur mesure et entièrement fini au métier, en un nouveau tissu élastique de soie ajouré.

Ont également exposé 5 ceintures et corselets maillots tissés sur mesure en tissu élastique ajouré, destinés à combattre l'obésité des hanches et de l'abdomen.

.....

TISSUS ET FOURNITURES POUR CORSETS

LES FILS DE DESPRÉAUX JEUNE

.....

21, rue Turbigo, *Paris*.

Tissus et Fournitures pour Corsets.

.....

Fondée en 1848 par M. ESTIVIN, la maison fut reprise en 1874 par M. DESPRÉAUX JEUNE, père des titulaires actuels. La raison sociale devint DESPRÉAUX JEUNE ET FILS en 1905 et LES FILS DE DESPRÉAUX JEUNE en 1911.

Cette maison fabrique des tissus pour corsets et les fournitures diverses employées pour cette industrie. Un grand nombre de ses tissus est fait sur métiers à façon, à Lyon, Saint-Hilaire-les-Cambrai, Saint-Étienne et Paris, et elle occupe ainsi un nombreux personnel ouvrier.



FLEURS ET PLANTES ARTIFICIELLES

.....

L'industrie de la fleur artificielle, qui a pu se ressentir un instant de la disparition presque complète des garnitures de fleurs sur les chapeaux de femmes depuis trois ans environ, a gardé cependant le premier rang parmi les importateurs en Angleterre. L'importation anglaise se chiffrait en 1909 par £ 1.167.322, et n'était plus en 1910 que de £ 1.022.357.

La part de la France dans ces importations était en 1909 de £ 809.690, et en 1910 de £ 686.417.

EXPOSITION ANGLO-LATINE

Plusieurs industriels avaient organisé une exposition d'ensemble de la fleur artificielle.

Cette COLLECTIVITÉ était composée des cinq maisons suivantes :

MAURICE BARTH

.....

29, rue des Jeûneurs, *Paris*.

.....

M. BARTH s'est depuis 1908 créé une spécialité de fleurs artificielles et d'articles pour haute mode.

FEISSEL ET C^{ie}

.....

10, rue des Petites-Écuries, *Paris*.

.....

Cette nouvelle maison fabrique des fleurs, des fruits et des plumes; ses articles sont appréciés aussi bien en France qu'à l'Etranger.

JOSEPH MATHOUX ET C^{ie}

.....

11, faubourg Saint-Martin, *Paris*.

.....

MM. MATHOUX fabriquent depuis 1901 des fleurs et des plumes en tous genres, leur vente s'effectue en France et à l'Etranger.

MAISON FIGUERON

.....

27, rue Pastourelle, *Paris*.

.....

RAMILLON

.....

13, rue Notre-Dame-de-Nazareth, *Paris*.

.....

Fondée en 1895 par M. RAMILLON, cette maison fabrique des fleurs artificielles en tous genres et des articles courants, pour la France et l'Etranger.

DEUXIÈME SECTION

JAVEY ET C^{ie}

.....

106, rue de Réaumur, *Paris*.

Fleurs artificielles.

.....

Fondée en 1827 rue Bourbon-Villeneuve, à l'angle des Petits-Carreaux, c'est-à-dire à quelques mètres de l'emplacement qu'elle occupe aujourd'hui, elle a été au début une fabrique de matières premières pour fleurs; reprise en 1850 par M. JAVEY père, qui y ajouta la fabrication de la fleur et du feuillage pour modes.

En 1863, la maison fut transférée 224, rue Saint-Denis, où elle est restée jusqu'en 1903.

En 1892, le titulaire actuel de la maison succéda à son père. Il ajouta à son industrie, en 1895, la fabrication des fleurs décoratives (fleurs coupées).

En 1900, il adapta l'électricité à la décoration florale et fit breveter le moyen de fabrication qui consiste à se servir des fils électriques en guise de tiges et à brancher directement les fleurs et les feuillages.

La parfaite imitation des fleurs est telle, que M. JAVEY a pu, ces dernières années, arriver à reconstituer de véritables jardins et une de ces reproductions les plus admirées, fut le diorama représentant la Roseraie de l'Hay, qui a été une attraction des plus visitées à l'Exposition de Turin. Cette maison avait exposé des glycines grimpantes, des roses et du lilas garnissant des vases.



LINGERIE POUR DAMES

.....

GRANDS MAGASINS « AUX GALERIES LAFAYETTE »

.....

40, boulevard Haussmann, *Paris*.

Lingerie.

.....

Société anonyme constituée en 1899 pour une durée de cinquante ans, au capital de 30 millions de francs, en 300.000 actions de 100 francs.

EXPOSITION ANGLO-LATINE

Le capital initial qui était de 2.300.000 francs fut porté
en 1901 à 3.600.000 francs en 1906 à 15.000.000 francs
en 1903 à 7.200.000 — en 1909 à 22.500.000 —
en 1905 à 10.000.000 — en 1910 à 30.000.000 —

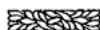
Un capital obligations de 20 millions de francs a été émis en 1911 en 40.000 obligations de 500 francs.

Situés au centre de Paris, les Grands Magasins des GALERIES LAFAYETTE ont depuis plusieurs années procédé à des agrandissements successifs qui se continuent. Les GALERIES LAFAYETTE exploitent tous les articles dont la vente se fait actuellement dans les magasins de nouveautés, autant pour l'habillement de l'homme, de la femme et des enfants, que pour l'ameublement.

Leur exposition comprenait des modèles très élégants de lingerie, peignoirs, corsages, robes, confectionnés dans leurs ateliers.

Une Caisse de prévoyance fonctionne depuis septembre 1909. Elle a pour but de constituer un capital aux employés titulaires de tous grades, gagnant moins de 6.000 francs par an. Tout adhérent s'engage à verser à la caisse une somme égale à 5 o/o de ses appointements et salaire. La Direction verse chaque année une allocation égale au montant des retenues versées par le personnel.

Les fonds en caisse après vingt-deux mois d'exercice, c'est-à-dire au 31 juillet 1911, s'élevaient à 824.877 fr. 80.



LINGERIE POUR HOMMES

.....

MAISON ALBERT SCHMIT

.....

168, rue Saint-Denis, *Paris*.

Faux cols et manchettes.

.....

Fondée en 1856 par M. AUDOUY, la raison sociale devint AUDOUY ET TIRION en 1878, TIRION en 1880, SCHMIT FRÈRES en 1890, ALBERT SCHMIT en 1905.

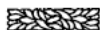
Ses magasins, bureaux et ateliers de commande sont situés 168, 170, rue Saint-Denis. L'usine et une blanchisserie modèles ont été installées 151, rue de Billancourt.

DEUXIÈME SECTION

On y a réuni tous les perfectionnements connus jusqu'à ce jour dans la fabrication des faux cols et manchettes et pour le blanchissage.

Le repassage à la machine a été innové par cette maison, supprimant toute fatigue à l'ouvrière et donnant un fini de beaucoup supérieur à celui du repassage à la main.

Cette maison s'est fait une spécialité de commandes sur mesure pour chemisiers et fabrique tout particulièrement le bel article.



TISSUS BRODÉS ET DORURES

.....

Une importante maison représentait cette industrie :

A. VIOLET ET C^{ie}

.....

31, rue des Petites-Ecuries, *Paris*.

Dorures.

.....

Maison fondée en 1893 ; possède une usine à Voiron (Isère). La fabrication comporte la plus grande variété de tissus du plus bas prix, soit 0 fr. 75 le mètre, jusqu'à 300 francs le mètre.

Cette Maison exposait des tissus or et soie, or et coton, montrant les matières premières employées et les objets finis.



VÊTEMENTS POUR HOMMES

.....

L'industrie du vêtement pour hommes était représentée par la maison de la Belle Jardinière qui avait exposé des uniformes militaires et diplomatiques avec leurs accessoires.

Tous les vêtements exposés avaient été coupés et confectionnés par les ouvriers et dans les ateliers de la Belle Jardinière.

EXPOSITION ANGLO-LATINE

BELLE JARDINIÈRE

BESSAND, BIGORNE ET C^{ie}

.....

2, rue du Pont-Neuf, *Paris*.

Vêtements et accessoires.

.....

Cette maison a été fondée en 1824 par M. PIERRE PARISSOT qui, le premier, a entrepris de fabriquer à l'avance, à des prix de bon marché inconnu jusqu'alors, des vêtements suivant une échelle de tailles rationnelles qu'il avait imaginées.

Comme dans la plupart des innovations, le public témoigna d'abord une certaine réserve; mais bientôt l'avantage de pouvoir acheter instantanément des vêtements tout faits fut si évident, que le succès s'attacha à cette nouvelle industrie et ne la quitta plus. Le chiffre d'affaires alla en augmentant sans cesse. (Entre temps et pour répondre aux demandes venues de certaines parties de la France, il dut créer des succursales dans les principales villes : Lyon, Marseille, Bordeaux, Nantes, Angers et finalement Saintes.)

En 1856, la Belle Jardinière, par l'adjonction des locaux de divers immeubles qui l'entouraient était déjà un des Grands Magasins de Paris. Son fondateur songea alors à donner à l'entreprise qu'il avait créée un caractère durable et la transforma en Société au capital de trois millions, dont il se réserva la haute direction. Ce capital a été porté depuis successivement à quinze millions.

En 1866, sous l'impulsion de M. CH. BESSAND, qui avait succédé à M. PIERRE PARISSOT, comme principal gérant, la maison fut transférée dans un immeuble ayant tous les aspects d'un grand palais, qu'elle venait de faire construire sur les bords de la Seine, à l'extrémité du Pont-Neuf, dans un quartier très passager; elle ne cessa dès lors de prospérer d'année en année, atteignant aujourd'hui un degré qui la place parmi les plus grands établissements de Paris et en fait la plus importante maison de confection du monde entier.

La cause principale de son succès réside dans sa fabrication, qui est perfectionnée de jour en jour et défie toute concurrence, et dans son principe, qui est de vendre au plus juste prix.

Pour répondre aux nécessités de sa fabrication et obtenir à meilleur compte pour les vêtements bon marché, une façon aussi soignée que celle qu'elle exige des ouvriers isolés, pour les vêtements d'un certain prix, elle a dû recourir à la division du travail en créant deux grandes usines, l'une à Paris, 56, rue Didot, spécialement affectée à la coupe et à la fabrication des vêtements de lainages de toutes sortes et qui comprend un personnel de

DEUXIÈME SECTION

coupeurs et ouvriers tailleurs des deux sexes, de plus de 500 personnes; l'autre à Lille, où sont occupés environ 900 coupeurs, ouvriers tailleurs et ouvrières, et où se fabriquent spécialement tous les vêtements en alpaga, en coutil et en toile.

A ces chiffres, il convient d'ajouter plus de 10.000 ouvriers et ouvrières travaillant à domicile pour elle, tant à Paris qu'à Lille et dans quelques localités du centre de la France où sont confectionnés, après avoir été coupés dans les ateliers de la rue Didot, les chemises, les caleçons et les gilets de flanelle.

Une autre cause de son succès peut être attribuée à l'attachement de son personnel, qui est recruté avec le plus grand soin et dont le sort a toujours fait l'objet des préoccupations de la Direction. C'est ainsi que pour le garantir contre les inconvénients du chômage résultant soit de maladies ou infirmités, soit de la vieillesse, elle a créé d'abord en 1869, c'est-à-dire il y a déjà quarante-trois ans, deux sociétés de secours mutuels, l'une pour les ouvriers et ouvrières, l'autre pour les employés des deux sexes, qui assurent à chaque sociétaire, outre les frais médicaux et pharmaceutiques, une indemnité de maladie de 3 francs par jour, à laquelle elle ajoute à titre de secours supplémentaire, un franc par jour pour la femme et 0 fr. 50 par enfant jusqu'à concurrence de deux; ensuite, en 1880, une caisse de retraite sur livrets individuels délivrés par la Caisse des Retraites sur la vieillesse, alimentée par des allocations prélevées annuellement sur ses bénéfices et par des versements provenant des deniers personnels des titulaires de ces livrets. Mais à titre transitoire et en attendant le plein effet de cette organisation, elle a délivré et délivre encore bénévolement, aux employés arrivés à l'âge où ils ne peuvent plus travailler, des retraites variant de 600 à 3.000 francs, suivant les besoins et les services rendus.

GRANDS MAGASINS « A LA SAMARITAINE »

75, rue de Rivoli, *Paris*.

Lingerie.

Les Grands Magasins de la Samaritaine ont été fondés en 1870, par M. et M^{me} E. COGNACQ.

L'accroissement très rapide du chiffre d'affaires nécessita de continuel agrandissements, et depuis quelques années ces magasins occupent deux grands immeubles de chaque côté de la rue de la Monnaie, l'un occupant l'îlot formé entre les rues du Pont-Neuf, de Rivoli et de la Monnaie.

EXPOSITION ANGLO-LATINE

Le rayon de Lingerie est un des plus importants parmi ceux de la Samaritaine. Les objets de lingerie exposés, ainsi que les broderies, étaient entièrement faits à la main.

M. et M^{me} COGNACQ ont eu le souci de donner à la Samaritaine, à côté d'une organisation commerciale de premier ordre, une œuvre sociale et des institutions diverses de prévoyance et de philanthropie.

Comptes de Dépôt. — La Samaritaine reçoit les dépôts de ses employés jusqu'à concurrence de 5.000 francs, pour lesquels il est servi aux déposants un intérêt annuel de 5 o/o; cette mesure prise par M. COGNACQ en 1901 dans le but d'encourager l'épargne, fut accueillie avec empressement par le personnel. Nous trouvons en effet, dès la première année, 601 déposants confiant à la maison 435.830 francs, auxquels la caisse versait 21.792 francs d'intérêts.

Le montant des dépôts doublait l'année suivante. En 1902, en effet, le nombre des déposants s'élève à 753, le capital déposé atteint 813.000 francs, et les déposants reçoivent 40.683 francs. En 1905, le compte des dépôts accuse 830 déposants, 1.303.470 francs de sommes déposées, et 65.173 fr. 50 d'intérêts versés.

Livrets de Retraite. — Il est délivré, après sept années de présence à la Samaritaine, un carnet de la Caisse nationale des Retraites pour la vieillesse à tout employé dont les appointements ne dépassent pas 4.250 francs. Pendant deux ans, la Maison fait en faveur du titulaire un versement annuel de 500 francs. Les années suivantes, les versements sont effectués moitié par M. COGNACQ, moitié par le titulaire du carnet, jusqu'à ce que soit atteint la limite des versements autorisés par la Caisse nationale des Retraites.

La rente ainsi assurée à l'employé est proportionnelle aux années passées à la maison et peut atteindre 1.200 francs, avec jouissance à partir de 55 ans d'âge. Elle est incessible et insaisissable, et à capital réservé : l'employé touche la rente et ses héritiers en ont le capital.

Depuis 1896, M. COGNACQ a ainsi versé à la Caisse nationale des Retraites plus d'un million en faveur de ses employés.

La Samaritaine versait en effet :

45.000 francs.	en 1896
65.400 —	1897
66.500 —	1898
85.860 —	1899
101.040 —	1900
113.850 —	1901
131.500 —	1902
145.210 —	1903

DEUXIÈME SECTION

175.360	—	1904
218.710	—	1905
267.210	—	1906
320.658	—	1907
414.014	—	1908
464.514	—	1909
513.864	—	1910

Fondation Cognacq. — En 1909, M. COGNACQ fondait à Rueil, dans l'ancien parc de la Malmaison, une vaste maison de retraite réservée principalement aux anciens employés du commerce de la nouveauté qui, moyennant un versement modique, y trouvent satisfaites toutes les exigences de l'hygiène et du confort moderne.

Permettre à des vieillards ayant des rentes très modestes de jouir du bien-être que leur auraient procuré des revenus plus forts et de finir leurs jours dans la société de personnes ayant mené une existence semblable à la leur, au lieu de vivre solitaires ou à la charge de leurs enfants : telle a été l'idée du fondateur.

La Maison de retraite de Rueil contient 100 lits et abrite actuellement 80 vieillards ayant leur chambre ou vivant en dortoir.

Les anciens employés de la Samaritaine y sont accueillis gratuitement.

Pouponnat de la Samaritaine. — Les jeunes mères sont souvent obligées d'envoyer leurs enfants chez des nourrices qu'elles ne connaissent pas, n'ayant personne autour d'elles pour s'occuper du bébé. L'enfant est plus ou moins bien soigné, et, si la nourrice n'est pas honnête, elle ne se fera pas faute d'exploiter les parents.

M. COGNACQ a créé, à Rueil, un Pouponnat où les employées ou ouvrières de la Samaritaine peuvent confier leurs bébés jusqu'à l'âge de trois ans. Le Pouponnat est entièrement gratuit; il prend tout à sa charge : layette, fournitures diverses, frais médicaux et pharmaceutiques. Les bébés sont visités tous les jours par le médecin attaché à l'établissement. Ils sont en pleine campagne et les parents les voient toutes les semaines.

Habitations à bon marché. — M. COGNACQ, un des premiers à Paris, s'est préoccupé d'assurer aux travailleurs des logements confortables et salubres, moyennant un loyer peu élevé. Il résolvait, en effet, l'an dernier, le problème des habitations à bon marché en faisant construire à Levallois-Perret, quatre importants immeubles où 92 familles trouvent, pour un loyer variant entre 190 et 300 francs, les aménagements les plus modernes : maison chauffée au calorifère, gaz et chauffage à vapeur dans les appartements.

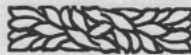
EXPOSITION ANGLO-LATINE

ments, garage à bicyclettes, buanderie, bains dans la maison et grand jardin commun aux quatre immeubles, où les enfants peuvent sans danger se livrer à leurs jeux sous l'œil de la mère.

Jardin botanique de la Jaysinia. — En 1903, M^{me} COGNACQ décidait la création à Samoens, dans la pittoresque vallée du Giffre, d'un jardin botanique dont l'importance unique fera le rendez-vous des botanistes du monde entier et qui sera, par conséquent, une véritable source de richesse pour la contrée. Cette œuvre, quoique se rattachant moins étroitement aux institutions précédentes, mérite cependant d'être signalée ici, car de nombreux employés de la Samaritaine sont originaires de ce pays, qui est celui de M^{me} COGNACQ, et sont vivement intéressés à son développement.

Un médecin, pourvu d'une dotation par M^{me} COGNACQ, assure en outre à toute la commune ses soins à un tarif très modeste, dont profiteront également les employés quand ils jouiront de leur retraite.

Ces diverses institutions, et d'autres encore, telles que les allocations aux femmes en couches (elles reçoivent 100 francs à chaque bébé), le service médical gratuit, le logement des garçons non mariés, les secours aux employés atteints par des revers, montrent le rôle que peut jouer actuellement un grand magasin au point de vue philanthropique, rôle qui s'accroît chaque jour par le souci des améliorations possibles et qui est le principal sujet d'orgueil du grand commerce parisien.



TROISIÈME SECTION

BIJOUTERIE, JOAILLERIE, ORFÈVREURIE

Président

M. PAUL TEMPLIER

Secrétaire

M. CHARLES LEFEBVRE

Trésorier

M. EMMANUEL NUSSBAUM

Rapporteur

M. EMMANUEL NUSSBAUM

Vice-Président du Jury, 3^e Section

BIJOUTERIE, JOAILLERIE,
ORFÈVRERIE

Les exposants de la bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, bien que tardivement prévenus, réussirent à organiser une brillante section. Nous regrettons seulement que les exposants anglais et ceux des pays latins ne nous aient pas donné l'occasion d'admirer leurs produits. Leur inexplicable abstention a privé l'Exposition du grand attrait de ces rivalités pacifiques et courtoises et de l'enseignement en résultant.

Jamais pourtant, le Commerce de luxe, surtout celui des articles composés de métaux précieux, n'a atteint un pareil degré de prospérité et cela dans tous les pays.

En France, il n'a cessé depuis quinze ans, de s'accroître dans de fortes proportions. Pour les objets d'or, fabriqués au titre légal, la consommation qui, en 1907, était de 8.350 kilogs est arrivée progressivement à dépasser 15.000 kilogs en 1911. Les objets manufacturés en argent ont suivi, à peu près, la même progression.

Nous devons une mention toute spéciale au platine et cela pour rendre hommage au résultat si vaillamment obtenu par les joailliers français qui au prix de grands sacrifices utilisent ce seul métal dans leurs productions contemporaines.

EXPOSITION ANGLO-LATINE

L'obligation de contrôle du platine, qui évite les fraudes et place ce métal au premier rang des matières précieuses, est dû à la Chambre syndicale de la Bijouterie, de la Joaillerie et de l'Orfèvrerie de Paris. Il y a quelques années, ce métal valait 3 francs le gramme; il vaut 7 fr. 50 aujourd'hui. Mais, qu'est-ce auprès de la hausse formidable que les diamants et les perles ont subie ces derniers temps?

Jamais les bijoux et les parures n'ont été plus à la mode. Cet heureux résultat est dû aux sacrifices constamment consentis par nos nationaux, qui, toujours sur la brèche, ont exposé sans relâche, afin de faire triompher le bon renom de la France aux quatre coins du monde.

Les récompenses qu'ils ont obtenues partout sont les témoignages de l'admiration universelle pour le goût et le fini de leur fabrication.

Avant d'examiner en détail les vitrines de chacun des Exposants, nous tenons spécialement à remercier M. Cyril Davenport, du British Museum de Londres, de la bonne grâce et de la courtoisie avec lesquelles il a bien voulu nous aider à mener à bien les travaux du Jury.

Nous devons ajouter aussi que nous conserverons le meilleur souvenir de tout ce que nos amis d'Angleterre ont fait, pendant l'Exposition, pour resserrer nos liens d'amitié. Ils ne pourront qu'aider à la grandeur et à la prospérité des deux pays.

AUGIS (ALPHONSE)

.....

32, avenue de la République, à *Lyon* (Rhône).

Médailles.

.....

La Maison A. Augis qui existe depuis 1830 à Lyon, nous prouve que Paris n'a pas seul le monopole du goût en France et qu'il existe d'excellentes Maisons en province.

TROISIÈME SECTION

En effet, M. AUGIS expose des objets charmants. Il a eu la délicate idée de créer le bijou, dit symbolique, en ce qu'il traduit en ciselures et pierres précieuses, d'une façon lapidaire, un vers immortel ou une pensée poétique de nos meilleurs auteurs.

BRAUT (GEORGES)

.....

27, rue Notre-Dame-de-Nazareth, *Paris*.

Bijouterie imitation.

.....

A exposé des bijoux imitation dont la plupart n'étaient pas de sa fabrication.

DUVAL ET JANVIER

.....

22, rue de Montmorency, *Paris*.

Médailles.

.....

MM. DUVAL et JANVIER prouvent combien notre Section voisine avec les Beaux-Arts. En effet, M. JANVIER est un sculpteur de talent, sociétaire des Artistes Français, élève des maîtres Falguière et Mercié; toute l'Exposition de cette intéressante Maison en porte le cachet.

Le portrait de M. le sénateur Emile Dupont, Président du Comité Français des Expositions à l'Etranger, fait par Vernon; la collection des onze portraits des Présidents du Brésil de 1822 jusqu'à nos jours, faits par Bottée; la plaquette exécutée pour l'Exposition de Bruxelles par Vincesse, sont des œuvres tout à fait remarquables.

ÉLECTRIC SILENTIA (VYSE|SONS ET C^o LTD)

.....

52, rue Richer, *Paris*.

Pendule électrique.

.....

MM. VYSE SONS ET C^o LTD ont exposé une horloge électrique sous le nom « Électric Silentia ». Elle paraît intéressante, mais nous regrettons de n'avoir vu que l'horloge; un ou deux cadrans indépendants auraient été nécessaires pour la démonstration de leur système.

EXPOSITION ANGLO-LATINE

FALIZE (ANDRÉ)

.....

17, faubourg Saint-Honoré, *Paris*.

Bijouterie, Joaillerie, Orfèvrerie.

.....

M. ANDRÉ FALIZE est le continuateur d'une lignée d'illustres artistes joailliers ciseleurs. Il a gardé la tradition des Maîtres et le secret de l'Art du XVIII^e siècle, mais a su renouveler les formes du classicisme par une étude plus approfondie de la nature. Sa Maison, la plus ancienne en France, fut fondée par Bapst en 1725. M. ANDRÉ FALIZE est à la fois un érudit et un artiste comme le fut son père, LUCIEN FALIZE. Nous lui devons d'avoir retrouvé le secret, perdu depuis des siècles, de l'émail translucide.

Il est l'orfèvre officiel de la République, comme ses prédécesseurs furent les bijoutiers attitrés de la Cour.

L'envoi à l'*Exposition ANGLO-LATINE* comprenait un surtout de table de haute valeur, dû à la maquette du sculpteur Gustave Hierholtz, exécuté dans les ateliers de la Maison Falize.

Saisissant la nature sur le vif, l'artiste a su rendre, avec une maîtrise rare, une troupe d'éléphants en marche. Un pachyderme précède le groupe, un autre plus jeune ferme la marche. — Cette très belle pièce fait le plus grand honneur à la Maison Falize.

FOUQUET (GEORGES)

.....

6, rue Royale, *Paris*

Bijouterie, joaillerie.

.....

M. GEORGES FOUQUET a été le triomphateur de la Section. Son importante vitrine attirait tous les regards.

Ce qui distingue l'art de M. FOUQUET, c'est son extrême originalité, jointe à un travail composé avec le soin le plus minutieux et où rien n'est livré au hasard. Ses plus hardies compositions sont étudiées dans les moindres détails, aussi arrive-t-il à faire des merveilles de goût, et l'artiste le plus averti ne peut qu'applaudir à ces gammes des plus fines nuances. Les matériaux les plus rares se mêlent, sans se heurter.

M. GEORGES FOUQUET est un peintre et un poète. La nature l'inspire, les ors, les émaux, les pierres précieuses lui servent à la traduire de la façon la plus délicate et la plus féerique, et quel heureux emploi il sait tirer de ces aigues-marines, si dédaignées jadis.

TROISIÈME SECTION

C'est pourquoi les pièces exposées, diadèmes, pendentifs, colliers et bagues forment une merveilleuse collection qui a recueilli tous les suffrages.

HENRY FRÈRES

.....

3, rue Pasquier, *Paris*.

Orfèvrerie.

.....

MM. HENRY FRÈRES, qui dirigent avec tant d'habileté l'ancienne Maison Boin-Taburet, universellement réputée pour le fini et le goût de ses modèles, n'ont exposé cette fois-ci à Londres qu'un grand vase décoratif. Du style Louis XVI le plus pur, il est orné de guirlandes de vignes et en s'inspirant de l'œuvre de Duplessis, l'artiste y a ajouté deux jeunes faunes dans la partie supérieure. C'est une heureuse réminiscence de l'art charmant du XVIII^e siècle.

JUCLIER ET C^{ie}

.....

11, faubourg Saint-Honoré, *Paris*

Bijouterie, joaillerie.

.....

MM. R. JUCLIER ET C^{ie} ont exposé un diadème en perles baroques et brillants, qui est fort habilement combiné et peut servir à double fin, soit sous forme de bracelet, soit de devant de corsage. Mentionnons encore une jolie grappe de glycines en perles mauves, montées sur charnières souples, ce qui leur donne une grande délicatesse.

Signalons aussi comme une heureuse innovation, des épingles à chapeaux en grosses perles baroques qui, démontées peuvent servir de pendentifs.

KRAPS

.....

75, rue Vieille-du-Temple, *Paris*.

Bijouterie imitation.

.....

A exposé des bijoux imitation qui, malheureusement, ne sont pas tous de sa fabrication.

EXPOSITION ANGLO-LATINE

LEFEBVRE FILS AÎNÉ (SOCIÉTÉ ANONYME DES ÉTABLISSEMENTS)

.....
106, 108, rue de Rivoli, *Paris*.

Joallerie, bijouterie, orfèvrerie.
.....

Bien que jeune encore, M. CHARLES LEFEBVRE a su prendre dans les Expositions une place prépondérante. Secrétaire dévoué des expositions de Roubaix, Turin, Londres, il a été chargé à nouveau du secrétariat de l'Exposition de Gand.

Sa vitrine, très heureusement composée, comprenait des bijoux artistiques finement ciselés, de l'orfèvrerie de table, des vases de Gallé et Daum montés avec beaucoup de goût dans le style moderne. Mentionnons surtout les pièces uniques (peignes en corne sculptée), déjà admirées au Salon des Artistes Français.

LEGENTIL

.....
176, rue du Temple, *Paris*.

Bijouterie imitation.
.....

Cette exposition comprenait de très belles imitations de perles.

LEURET

.....
94, boulevard Sébastopol, *Paris*.

Bijouterie imitation, perles fausses.
.....

M. LEURET expose des modèles de perles d'une imitation parfaite, tant par le poids que par la résistance au choc.

C'est, parmi les maisons de ce genre, une de celles qui sont arrivées au plus joli résultat.

NUSSBAUM ET HÉROLD

.....
67, rue Montorgueil, *Paris*.

Montures de cannes et d'ombrelles or et argent.
.....

MM. NUSSBAUM ET HÉROLD ont exposé des cannes et poignées pour om-

TROISIÈME SECTION

brelles et parapluies en matières diverses, garnies de platine, d'or ou d'argent, ajourées, limées en demi-jonc, à plat ou ciselées.

Ils ont créé une spécialité de joaillerie-bijouterie, s'attachant à combiner les différentes matières précieuses avec le bois, la corne de rhinocéros, l'écaille ou l'ivoire, constituant une richesse et une variété de modèles inconnues jusqu'ici dans ce genre de fabrication.

La canne est devenue ainsi un objet de haut luxe.

Grâce à ce travail et à la création constante de nouveaux spécimens, Paris occupe la première place et attire la clientèle de tous les pays. La petite fabrication parisienne de jadis est devenue une grande industrie aujourd'hui.

Parmi les pièces exposées par MM. NUSSBAUM ET HÉROLD se trouvaient des cannes entièrement en écaille et en corne de rhinocéros, dont les crosses étaient revêtues d'une seconde poignée d'or, épousant strictement leur forme, mais reperlée et limée demi-jonc; travail d'une délicatesse et d'une difficulté extrêmes.

PATINÉ

.....

62, faubourg Poissonnière, *Paris*.

Bijouterie émaillée.

.....

M. PATINÉ a exposé des émaux d'art et des miniatures sur ivoire, exécutés avec le plus grand soin.

Les vases émaillés avec fleurs en relief, les objets de toilette, les portraits, les tableaux, sont d'un travail consciencieux et d'une jolie composition. Le portrait de la Joconde, par M^{me} Videmaire, est parfaitement exécuté.

RISLER ET CARRÉ

.....

16, faubourg Saint-Honoré, *Paris*.

Orfèvrerie.

.....

MM. RISLER ET CARRÉ, dont la réputation n'est plus à faire, ont envoyé une pièce remarquable par la difficulté de son exécution.

C'est un grand vase Louis XIV en argent, entièrement fait au marteau et dont tous les détails ont été étudiés avec le plus grand souci d'art.

EXPOSITION ANGLO-LATINE

SANDOZ (G.-ROGER)

.....

10, rue Royale, *Paris*.

Joaillerie, bijouterie, orfèvrerie.

.....

La Maison G.-ROGER-SANDOZ est une de celles qui s'imposent à l'admiration de tous.

Depuis que M. GUSTAVE SANDOZ, fondateur de la Maison en 1861, décora, avec tant d'art et de goût, les boîtiers de montre, elle a toujours prospéré.

En 1875, elle s'agrandit, s'occupa avec succès de joaillerie et de bijouterie. Sous son artistique direction, sa maison s'est constamment développée.

M. G.-ROGER SANDOZ, qui la dirige actuellement, est secrétaire général du Comité Français des Expositions à l'Etranger.

A ce titre, il a largement contribué aux succès de nos Expositions, dont il s'occupe sans relâche avec son amabilité coutumière, soit comme rapporteur général, soit comme organisateur, soit comme président de Commissions d'Etudes.

A l'*Exposition ANGLO-LATINE*, nous avons pu admirer une fort belle parure, composée de pierres d'une pureté parfaite; l'emploi des émeraudes donne une chaude tonalité et l'ensemble, formé d'un carquois maintenu par des rubans et feuilles, est d'une heureuse conception.

Très remarquable aussi, est une parure de tête, formée de deux ailes de libellules réunies au centre par une belle émeraude entourée de brillants. Ce bijou, qui se démonte en broche-barrette, est combiné de la plus heureuse façon.

Pour nous, en particulier, qui estimons si fort l'art du ciseleur, nous avons admiré une boîte à poudre en platine incrustée et ciselée avec un art infini, représentant une danse de femmes grecques.

SÉRAPHIN ET C^{ie}

.....

22, faubourg Montmartre, *Paris*.

Insectes pour bijouterie.

.....

M. SÉRAPHIN a eu une idée charmante, celle de stériliser de brillants insectes et ces scarabées, aux élytres changeants, forment le leit-motiv d'une foule de petits bijoux plus gentils les uns que les autres. M. SÉRAPHIN a vu son ingéniosité récompensée par un vif succès.

TROISIÈME SECTION

SOULOY

.....

119, rue du Temple, *Paris*.

Bijouterie genre ancien, marcassites.

.....

Nos aïeux affectionnaient spécialement les bijoux en marcassite; le diamant, par sa rareté, atteignait alors des prix tels, que seules les grosses fortunes pouvaient se l'offrir.

M. SOULOY FILS s'est appliqué à reproduire des bijoux des XVII^e et XVIII^e siècles qui sont très réussis et les broches, pendentifs, bagues, épingles, sertis de pierres de couleurs entourées de marcassites, bien que tout à fait jolis, sont à la portée des bourses les plus modestes.

TEMPLIER (PAUL)

.....

3, place des Victoires, *Paris*.

Joannerie.

.....

Les bijoux exposés par M. P. TEMPLIER ont été établis d'après les compositions d'un dessinateur étranger à la profession et prouvent quel parti l'on peut tirer de la collaboration des artistes, quand leurs œuvres sont interprétées par des industriels compétents.

Seule, une expérience technique parfaite, peut traduire avec succès les conceptions les plus différentes. Car il est nécessaire que l'art, appliqué à l'industrie, reste dans les limites qui sont imposées par le caractère des objets créés par lui.

Le dessinateur, M. RAYMOND TEMPLIER, a combiné un diadème en or, émail et perles.

Ce diadème est une interprétation d'un jet d'eau avec fusée centrale (l'aigrette) et l'eau est figurée par des lignes d'émail bleu vert, terminées en enroulements autour d'une perle. De profil, ce diadème offre une ligne souple qui enserre la base des cheveux.

M. PAUL TEMPLIER est un exemple de ce que peut réussir l'intelligence la plus ouverte, alliée à une volonté sans défaillance, et un travail ininterrompu.

Tous ceux qui font partie de notre Chambre Syndicale savent ce que celle-ci doit aux efforts de M. PAUL TEMPLIER, dont la pensée tend toujours à la prospérité et au développement de la Corporation.

EXPOSITION ANGLO-LATINE

La Maison a été fondée par M. CHARLES TEMPLIER, en 1849. Elle n'a cessé de s'agrandir depuis cette époque et occupe aujourd'hui une des premières places, par le soin qu'elle apporte à l'exécution de ses modèles.

ZUNEQUIN

.....

41, rue Notre-Dame-de-Nazareth, *Paris*.

Bijouterie imitation.

.....

M. ZUNEQUIN a exposé une intéressante collection de modèles pour coiffures de dames, consistant en peignes, épingles, aigrettes, bandeaux et une série de bijoux-simili : broches, colliers, pendentifs.

Nous avons cité toutes les maisons ayant participé à notre section et sommes heureux de constater combien chacune, dans son genre, a fait effort pour figurer dignement dans cette intéressante exposition et prouver, une fois de plus, le progrès constant du travail français.

Il faut féliciter hautement nos exposants de s'être laissé stimuler uniquement par l'idéal le plus élevé, celui de l'honneur national qui a été satisfait par le triomphe le plus incontesté et le plus mérité.



QUATRIÈME SECTION

AMEUBLEMENT, DÉCORATION, BRONZES

Président

M. FERDINAND PÉROL

Vice-Présidents

MM. LOUIS BRAQUENIÉ

E. J. T. BOUHON

Membre du Jury, 4^e Section, Division B

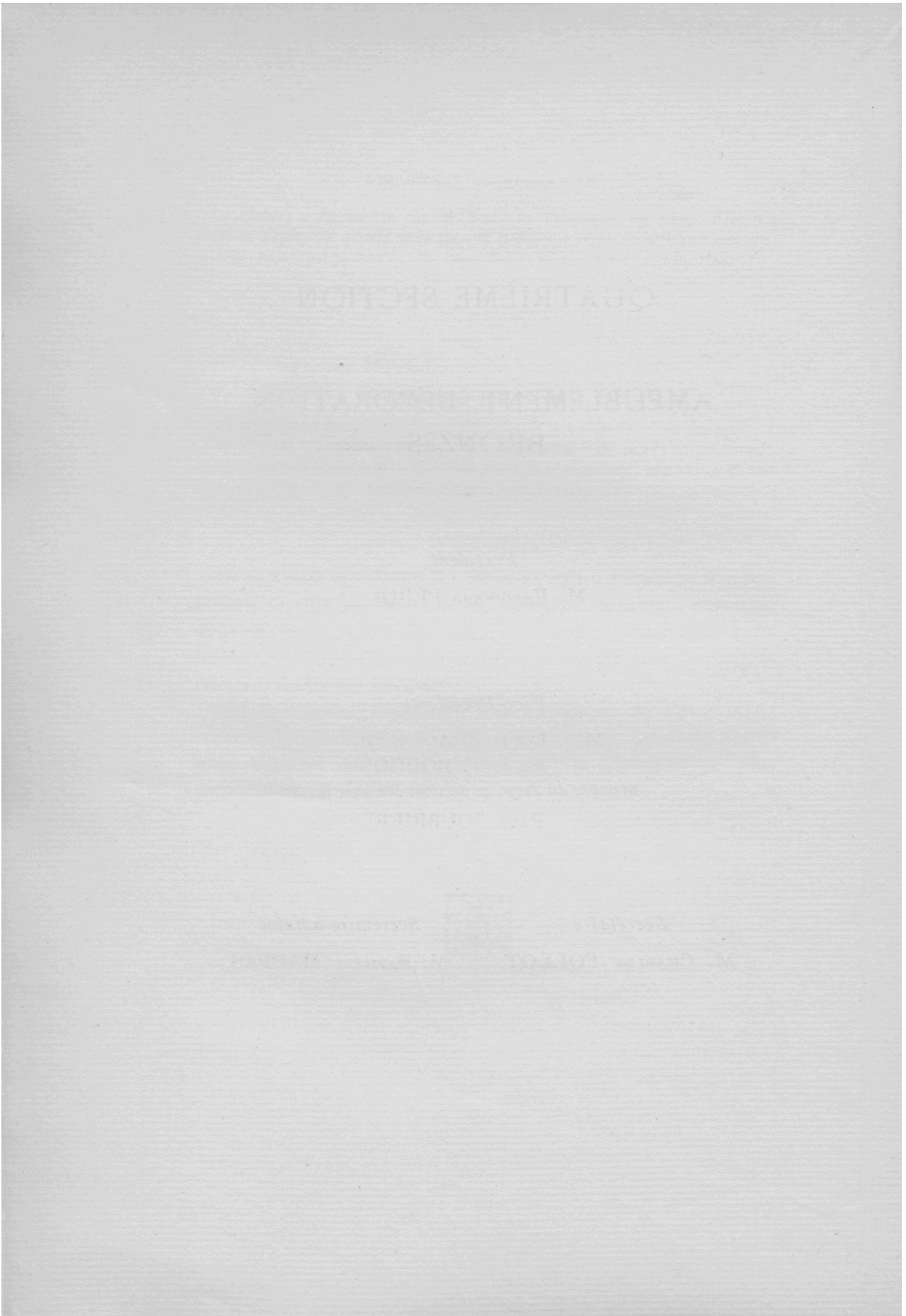
PAUL SOUBRIER

Secrétaire

M. CHARLES FOLLOT

Secrétaire-adjoint

M. RAPHAEL MAUPAS



QUATRIÈME SECTION

DIVISION A

MEUBLES, TAPIS, TAPISSERIES,
CÉRAMIQUE, VERRERIE, CRISTALLERIE,
DÉCORATION, PAPIERS PEINTS

Président

M. SYLVAIN JEMONT

Membre du Jury, 4^e Section, Division A

Vice-Présidents

MM. GEORGES MANSARD

GEORGES GUENNE

Secrétaire

M. ALBERT DARRAS

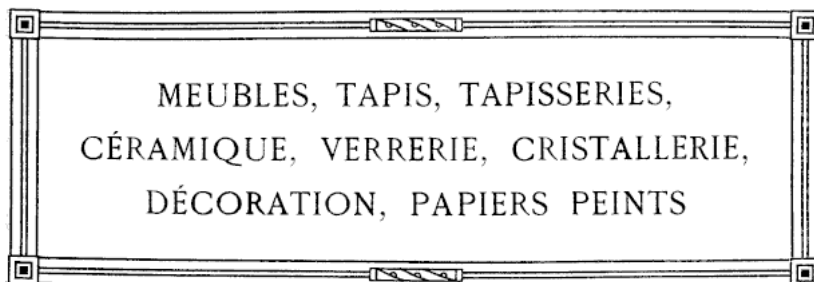
Trésorier

M. GEORGES REY

Rapporteur

M. FRÉDÉRIC SCHMIT

Président du Jury, 4^e Section, Division A



En acceptant l'invitation qui leur était faite de participer à l'*Exposition ANGLO-LATINE* de 1912, les Industries françaises de l'Ameublement et du Bronze ne pouvaient avoir aucun doute sur la tranquillité et sur la confiance avec lesquelles elles pouvaient entrer en lutte avec les Industries similaires étrangères, et notre orgueil national ne peut que se réjouir intimement d'avoir vu notre goût artistique, notre supériorité de fabrication, notre pureté de style, ainsi que nos consciencieux procédés de construction, y recevoir une nouvelle consécration officielle des plus flatteuses.

Grâce à une organisation en tous points parfaite et dont tous les détails très sérieusement étudiés concouraient à un harmonieux ensemble, les œuvres exposées ont pu être jugées et appréciées dans tout leur mérite et toute leur valeur, et nous avons le droit d'être doublement fiers des récompenses accordées à nos compatriotes, car elles ont été l'affirmation éclatante d'une prépondérance que nos concurrents eux-mêmes se font un devoir de reconnaître et de proclamer.

Londres a, une fois de plus, sacré roi l'Art français. Et cette victoire nouvelle, ces nouveaux lauriers, ne sont que la juste récompense des efforts incessants que réalisent nos industriels pour maintenir envers tous et partout, la renommée de notre fabrication.

Le public, dont le rôle se borne à défiler devant les productions qu'on vient, à grands frais, soumettre à son appréciation, ne se fait pas une idée de la somme de travail et d'intelligence qu'elles ont nécessitée !

Qu'est-ce que le prix de la matière, que sont les dépenses considérables que l'on s'impose, à côté des efforts qu'exigent la conception d'une œuvre, la forme et la pureté de ses lignes, son assemblage, son harmonie générale, sa mise au point, et surtout le cachet original qu'il s'agit de lui imprimer, fruit de tant d'études, de recherches et même d'érudition.

Ces frais, ces déplacements, auxquels les entraînent les Expositions à l'Etranger, nos industriels les acceptent sans hésitation, sans discussion, car cette lutte courtoise sur le terrain de l'art les passionne, et malgré les lourds sacrifices qu'ils s'imposent, ils trouvent dans ces appels, ces arbitrages soumis aux diverses nationalités, une occasion nouvelle d'exalter leur chauvinisme, et de maintenir toujours inébranlables, notre prestige et notre supériorité.

D'ailleurs, il faut bien le reconnaître, nos productions, nos artistes français, ont besoin de soutenir partout et toujours cette lutte.

Ne sortant pas de l'Angleterre qui nous occupe seule pour le moment, nous sommes bien forcés de constater que notre chiffre d'exportations subit une baisse assez sensible, alors que les exportations de nos voisins accusent, au contraire, un très important accroissement.

Le tableau suivant donne à ce sujet des statistiques précises :

QUATRIÈME SECTION

IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS
AVEC L'ANGLETERRE

	ANNÉES	IMPORTATIONS	EXPORTATIONS
MEUBLES	1907	1.725.689	2.336.445
	1908	1.697.800	2.178.020
	1909	1.806.000	1.735.480
	1910	1.874.200	1.376.410
	1911	2.897.900	1.477.140

Nous trouvons l'explication de cet état de choses dans ce fait que les Anglais sont excessivement nationalistes et cherchent autant que possible à ne faire usage que des produits de leur pays, tant dans le domaine de la science que dans celui du commerce ou de l'industrie proprement dite.

Trouvant dans leurs productions nationales toutes les ressources courantes dont ils ont besoin, ils ne s'adressent à l'étranger que pour les œuvres d'art auxquelles ils reconnaissent une perfection et une supériorité qu'ils ne peuvent atteindre.

Leurs goûts de simplicité et de confortable raisonné s'harmonisent avec les créations qui sortent de leurs immenses usines, et c'est là ce qui explique la décroissance regrettable de nos exportations durant les cinq dernières années.

Quoi qu'il en soit, c'est pour nous un agréable devoir de rendre ici un chaleureux hommage aux organisateurs de l'*Exposition ANGLO-LATINE*, qui, pour fêter dignement les hôtes et les concurrents dont ils connaissaient d'avance la valeur, avaient réservé dans les emplacements restreints dont ils disposaient, la place et la part les plus grandes à l'Ameublement français. Nous occupons en effet un emplacement de 380 mètres.

Il nous paraît utile de signaler ici un fait qui frappe tout

d'abord au point de vue de la différence existant entre les fabrications anglaise et française.

Les Anglais emploient généralement, à l'état naturel, l'acajou, le palissandre, le noyer, le chêne et l'érable, et ils n'ornent que fort peu leurs meubles de moulures fouillées; l'aspect de ces meubles offre par suite plus de netteté, plus de simplicité, et il en résulte une extrême facilité pour le mode de vernissage spécialement employé en Angleterre.

Alors que les Français font presque exclusivement usage du vernis au tampon, qui donne incontestablement un plus beau brillant, mais dont la durée est forcément limitée, les Anglais appliquent des couches successives de vernis, en ayant bien soin de n'opérer qu'après parfaite siccité de la couche précédente. Ils arrivent ainsi à une certaine épaisseur qui favorise le ponçage à la poudre de ponce, et permet d'obtenir par suite plus de résistance et plus de durée.

Il va sans dire que ce procédé facile et pratique pour les grandes surfaces planes, devient d'une application presque impossible pour les meubles moulurés ou ornés de sculptures.

Quoi qu'il en soit, en raison de l'aspect et des avantages qu'il donne aux meubles ainsi traités, ce procédé que nous avons, à tort, abandonné chez nous depuis longtemps, mériterait d'être remis en faveur chaque fois que son application n'offrirait pas de difficulté, et nous ne pourrions en retirer, croyons-nous, qu'intérêt et profit.

En tous cas, s'il faut dans cet aperçu rapide tirer une conclusion des observations qui précèdent et des résultats de notre participation à l'*Exposition ANGLO-LATINE*, il faut reconnaître que si la France a le droit de revendiquer la suprématie que nul ne lui conteste pour la fabrication de ses ameublements de style, d'art et de luxe, elle ne peut prétendre à détrôner en Angleterre les produits de fabrication ordinaire et courante, car dans leurs vastes usines

QUATRIÈME SECTION

munies d'un outillage perfectionné, nos voisins d'outre-mer produisent d'un seul coup des quantités considérables de meubles usuels, avantage que facilite d'ailleurs, pour ce mode de travail, l'aménagement particulier de leurs constructions immobilières.

Parmi les exposants présentant des expositions tout particulièrement intéressantes, nous croyons devoir signaler :

APPERT FRÈRES

.....

34, rue des Chasses, à *Clichy* (Seine).

Verres, émaux, cristaux colorés.

.....

Cette Maison, dont la fondation remonte à 1835, exposait une belle collection de verres de couleur pour vitrages ; verres antiques pour la reproduction des vitraux anciens ; verre perforé pour aération ; verre extra pour optique ; tubes, manchons, graisseurs, bobèches, bougies factices ; émaux pour cuivre et tôle, pour or et argent.

Tous ces articles fort appréciés sont exécutés à l'air comprimé, suivant le procédé de M. LÉON APPERT.

BLONDEAU

.....

77, avenue Ledru-Rollin, *Paris*.

Commodes.

.....

M. BLONDEAU, successeur de M. POUJOL, s'est fait une spécialité dans la fabrication du meuble avec bronzes de luxe, et présentait une fort belle commode Riesener, amarante, marqueterie et bronzes, copie d'ancien, et un cartonnier Louis XVI, également copie d'ancien, à deux corps, d'un fini tout particulier.

EXPOSITION ANGLO-LATINE

BRAQUENIÉ (LOUIS) et C^{ie}

.....

16, rue Vivienne, *Paris*.

Panneaux de tapisseries.

.....

MM. BRAQUENIÉ n'ont eu qu'à choisir parmi les merveilles qui encombrant leurs magasins ou leurs ateliers, pour forcer, par l'un quelconque de leurs envois, l'admiration du public.

On ne peut qu'être impressionné par l'admirable harmonie que l'on constate dans toutes les productions de cette maison si réputée.

MM. BRAQUENIÉ et C^{ie} avaient envoyé à Londres la magnifique série de tapisseries des *Douze Dieux* d'AUDRAN.

CHANÉE (ALBERT)

.....

24, rue Vivienne, *Paris*.

Tapis.

.....

M. CHANÉE, créateur d'une maison qui, quoique toute récente, a déjà conquis de beaux lauriers, exposait au public un superbe tapis de Savonnerie, fabriqué par lui à AUBUSSON.

CHANÉE (HENRI)

.....

25, rue de Cléry, *Paris*.

Tapis.

.....

M. HENRI CHANÉE exposait, en dehors de divers tissus et tapis, deux grandes tapisseries verdure fabriquées au métier Jacquard et tissées en travers. Par cette disposition spéciale, le sens du dessin se trouve dans le sens de la largeur du tissu, ce qui permet, si besoin est, d'avoir une tenture murale de 2 mètres de hauteur sur 50 mètres de longueur, sans une seule couture.

QUATRIÈME SECTION

CHARTON (EUGÈNE)

.....

62, boulevard de Clichy, *Paris*.

Paravent.

.....

Cette maison exposait un paravent d'une bonne exécution.

CHAUVET (LÉONCE)

.....

17, rue Boileau, *Paris*.

Paravent Louis XV.

.....

M. LÉONCE CHAUVET exposait un paravent style Louis XV d'une belle facture.

CODONI (GASTON)

.....

62, avenue Parmentier, *Paris*.

Cadre de glace.

.....

M. CODONI, qui exécute dans ses vastes ateliers la menuiserie de ses cadres, l'ornementation, la dorure, l'argenture et le biseautage des glaces, la sculpture, le laquage, la peinture, produisant ainsi un travail particulièrement soigné, avait envoyé une superbe décoration murale brevetée.

COLIN ET COURCIER

.....

74, faubourg Saint-Antoine, *Paris*.

Meubles

.....

La Maison KRIEGER exposait une série de meubles remarquables d'exécution et qui ont contribué à jeter un vif éclat sur la Section française.

EXPOSITION ANGLO-LATINE
COMPAGNIES RÉUNIES
DES GLACES ET VERRES SPÉCIAUX
DU NORD DE LA FRANCE

.....
Jeumont (Nord).

Pâtes de verre.
.....

Cette puissante association, universellement connue, avait envoyé de remarquables pièces artistiques en pâte de verre.

DAGER (FERNAND)
.....

49, rue Vivienne, *Paris*.

Secrétaires et gaines.
.....

M. DAGER, dont les efforts sont constants et toujours réussis, a fait admirer le goût avec lequel il sait présider à l'installation et à la décoration des intérieurs. Son secrétaire Louis XVI satiné et bronzes, et sa gaine Louis XVI en bois peint, étaient de facture très soignée et d'une belle harmonie.

DARRAS (ALBERT)
.....

4, rue Keller, *Paris*.

Fauteuils et chaises.
.....

M. DARRAS, directeur de la Maison si ancienne, si avantageusement connue, qui ne s'occupait au début que de l'estampage et du gaufrage des papiers pour librairie et papiers peints, a commencé en 1882 l'estampage du cuir pour sièges et peu après a ajouté la fabrication de ceux-ci, ininterrompue depuis; il présentait des sièges cuir, des sièges cannés et des fauteuils genre anglais, d'un aspect fort agréable et d'une belle facture.

QUATRIÈME SECTION

DELMAS (EDMOND)

.....

53, rue de la Roquette, *Paris*.

Grande table, petite table, siège.

.....

M. DELMAS exposait une belle série de grandes et petites tables de style, ainsi qu'un beau choix de sièges soigneusement étudiés et d'une bonne exécution.

DESUMEUR (Jules)

.....

1, rue de Mulhouse, *Paris*.

Tapis.

.....

Cette Maison, fondée en 1864 par GUSTAVE MICOLAUD, avait envoyé de forts intéressants tapis d'art, reproduction des anciens dessins de l'Inde et de la Perse.

DEWAVRIN (DANIEL)

.....

à *Banteux* (Nord).

Isolateurs électriques en verre extra-siliceux.

.....

M. DEWAVRIN exposait des isolateurs électriques en verre extra-siliceux très pratiques comme procédés.

DUQUESNE ET C^{ie}

.....

10, rue d'Aboukir, *Paris*.

Tapis.

.....

MM. DUQUESNE présentaient une belle collection de tapis.

EXPOSITION ANGLO-LATINE

ÉPEAUX (VINCENT)

.....

81, avenue Ledru-Rollin, *Paris*.

Bahut Louis XVI.

.....

M. EPEAUX avait envoyé plusieurs meubles d'art remarquablement traités et finis, et qui ont fait apprécier une fois de plus toute la conscience que cet industriel apporte dans tous les détails de sa fabrication.

FEIGENHEIMER (MAX)

.....

12, faubourg Saint-Antoine, *Paris*.

Tentures des collectivités.

.....

M. FEIGENHEIMER, dont la maison est depuis longtemps connue, s'est fait une réputation des plus légitimes pour la fabrication des étoffes pour ameublements.

En dehors des tentures en damas de soie Louis XVI qui ont tapissé entièrement les deux grands stands collectifs de l'Ameublement, M. FEIGENHEIMER exposait une très belle série de *Toiles de Jouy* artistiques de sa fabrication qui lui ont valu le diplôme d'honneur, et nous croyons être agréable aux lecteurs en reproduisant ici in-extenso, un historique de cette décoration spéciale, extrait d'un rapport qu'il a déposé à l'Office National du Commerce Extérieur :

LES TOILES DE JOUY

La fabrication générale des étoffes pour Ameublement reprend de jour en jour une extension plus grande, malgré une campagne des plus vives menées depuis quelques années au nom de l'hygiène.

Pour quelques docteurs, les tentures et les rideaux de soierie et de tapisserie sont des nids à poussière.

Ces cris d'alarme, jetés à tous les échos, ont malheureusement, à un certain moment, porté leurs fruits.

Dans beaucoup de maisons, dans beaucoup d'hôtels, tout ce qui était tentures et rideaux, avait été banni.

C'étaient, au lieu de chambres et de salons drapés gracieusement de tapisseries, des salles aux murs nus, tristes et sans aucun confortable.

La Chambre Syndicale des Tissus d'Ameublement s'en émut, elle fit tant

QUATRIÈME SECTION

et si bien que cette campagne contre les étoffes d'ameublement cessa. Mais le coup avait été porté, et il fallait absolument réagir contre cet état de choses.

C'est alors que la *Toile de Jouy* fut mise en honneur.

La Toile de Jouy est un article éminemment français. Sa création remonte à Oberkampf.

Oberkampf fonda, en 1759, à Jouy-en-Josas, un atelier d'impressions sur toiles des plus modestes, bientôt agrandi et devenu sans rival en Europe. Il inventa et créa des rouleaux gravés propres à l'impression en couleurs sur toiles.

De là le nom de « Toiles de Jouy ».

Anobli par Louis XVI, qui décerna à son établissement le titre de Manufacture Royale, Oberkampf reçut plus tard des mains de Napoléon, la croix de la Légion d'Honneur.

L'invasion des Alliés, en 1815, détruisit sa fabrique. Oberkampf en mourut de chagrin.

Ces Toiles de Jouy, très perfectionnées aujourd'hui, des plus artistiques par la finesse des dessins et l'harmonie des couleurs, sont des plus à la mode.

Des documents anciens ont été largement mis à contribution par les Imprimeurs modernes. Ils s'inspirent surtout des soieries anciennes et des spécimens authentiques de toiles imprimées sauvées de l'incendie de la fabrique d'Oberkampf, qui, pour la plupart, sont conservées au Mobilier National.

M. Dumonthier, l'aimable directeur du Mobilier National, a relevé ces documents dans un magnifique ouvrage qu'il a publié.

Ces ressources précieuses, mises à la disposition des dessinateurs, la finesse de la fabrication actuelle, ont fait de la Toile de Jouy un genre très recherché et ont permis de constituer un ensemble très grand de dessins artistiques dont les couleurs sont des plus solides et les prix des plus abordables.

En France, en Amérique, en Angleterre, ces toiles sont devenues l'élément essentiel de tout ameublement et le goût s'en répand davantage de jour en jour en Allemagne, en Italie, en Autriche... dans le monde entier.

La Toile de Jouy, si claire, si légère, de nuances si fines et si distinguées, a accompli cette métamorphose de ramener la vogue des tissus d'ameublement dans tous les genres.

On reconnaît enfin que le confortable n'est pas ennemi de l'hygiène et, insensiblement, s'est fait le retour aux Draperies, aux Rideaux, aux Tentures disposés avec tant de goût par d'habiles tapissiers et qui donnent aux habitations, au home, un fini des plus confortables et des plus gracieux.

EXPOSITION ANGLO-LATINE

FOLLOT (CHARLES)

.....

43, boulevard Diderot, *Paris*.

Papiers peints.

.....

M. FOLLOT (CHARLES) avait envoyé des panneaux décoratifs en papier Ripolin incrusté. Cette décoration est exécutée en Ripolin de couleur, incrusté sur Ripolin blanc. Le papier n'est plus qu'un support grâce auquel cet article allie l'aspect et la qualité de la céramique aux avantages d'emploi, de transport et de mise en place du papier peint.

La Maison CH. FOLLOT ne fabrique que des articles spéciaux, pour la plupart créés par elle, comme les soieries "Tussah et Silky" et autres genres, qui complètent la fabrication des papiers peints veloutés et cheviotte, qui formaient autrefois l'unique spécialité de la maison.

Lorsque le Touring-Club Italien édifia à l'Exposition de Turin son hôtel modèle pour touristes, il choisit comme revêtement intérieur le papier Ripolin, consacrant ainsi une création et une fabrication françaises.

FOREST (FLAVIEN)

.....

31, rue Cambacérès, *Paris*.

Salon.

.....

M. FOREST (FLAVIEN), qui a participé au développement du commerce d'ameublement d'art à l'Étranger, avait très artistiquement aménagé son stand qui représentait :

1° Un coin de Salon avec lambris, style Louis XVI, à portes garnies de bronzes ciselés vieil or, et meubles de la même époque en marqueterie.

2° Un superbe Boudoir orné de glaces très originales avec peintures Louis XVI, meubles en marqueterie sur fond de citronnier, ornés de bronzes finement ciselés et vieil or.

Le tout d'un très bel effet, et confirmant son talent d'artiste décorateur.

GENTIL-BOURDEL ET C^{ie}

.....

141 bis, route de Versailles, *Billancourt* (Seine).

Céramique.

.....

MM. GENTIL-BOURDEL ET C^{ie} présentaient de nombreux motifs déco-

QUATRIÈME SECTION

ratifs, des poêles et cheminées de construction tout en grès flammé, ainsi que de belles mosaïques de grès, mosaïques murales, de sol, fontaines, vasques, bancs de jardin, etc...

GOUFFÉ JEUNE

.....

46, faubourg Saint-Antoine, *Paris*.

Bibliothèque.

.....

M. GOUFFÉ JEUNE — maison fondée en 1828 — envoie à toutes les expositions les spécimens de sa fabrication consciencieuse, et qui dénotent le souci et le soin qui président à chacune de ses créations.

Parmi les objets d'ameublement, de décoration de tapisserie exposés, figurait notamment un très beau bahut bois satiné marqueté avec bronzes ciselés et dorés.

GUENNE (GEORGES)

.....

72, rue d'Hauteville, *Paris*.

Trumeaux et consoles.

.....

M. GUENNE (GEORGES), qui dirige une maison fondée en 1848, et aux services de laquelle s'adressent constamment l'État, la Ville de Paris, les grandes Administrations, etc., avait envoyé de superbes cadres et consoles Louis XVI, qui donnaient une parfaite idée des remarquables travaux exécutés par cette maison.

HAMOT (RENÉ)

.....

75, rue de Richelieu, *Paris*.

Tapisserie.

.....

M. HAMOT (RENÉ). — Cette maison, dont il suffit d'entendre ou de lire le nom pour qu'immédiatement la pensée se reporte sur les nombreuses merveilles sorties de chez elle, et dont la fondation remonte à 1770, avait exposé des tapis et des tapisseries d'Aubusson.

EXPOSITION ANGLO-LATINE

Bien qu'ils soient arrivés à la perfection, MM. R. et L. HAMOT ne cessent de travailler assidûment à étendre et à perfectionner leur fabrication, et les récompenses les plus élevées ont couronné leurs efforts dans toutes les Expositions universelles.

Ils occupent dans leurs ateliers d'Aubusson 650 ouvriers et ouvrières pour la fabrication des tapisseries destinées en général à des panneaux ou à des sièges, et à celle des tapis qui peuvent être dans le même tissu que les tapisseries, ou en velours, et qui s'appellent alors savonnerie. Pour ne rien laisser au hasard, dans ce travail si délicat, MM. HAMOT ont chez eux des peintres et des dessinateurs pour la confection des cartons, des teinturiers qui emploient toujours les anciens procédés plus coûteux, mais plus sûrs pour la solidité des couleurs. D'habiles ouvriers tisseurs mettent en œuvre tous ces éléments pour produire ces magnifiques tentures si appréciées dans tous les pays du monde et qui sont une des gloires de l'art industriel français.

IMBERT (ANTOINE)

.....

20, rue Troyon, *Paris*.

Porte.

.....

M. IMBERT (ANTOINE) exposait de remarquables portes et panneaux sculptés de style Louis XVI.

JEANSELME (CHARLES)

.....

7, rue des Arquebusiers, *Paris*.

Vitrine pour collections, amarante patiné.

.....

M. JEANSELME (CHARLES) est le directeur de la vieille maison créée en 1765, par JACOB DESMALTER, que connaissent bien et apprécient tous ceux qui ont la moindre notion de l'ameublement, et qui joint à la fabrication d'ébénisterie et de menuiserie d'art, la grande décoration et la tapisserie.

Elle s'est fait, en outre, une spécialité de l'aménagement des navires, des travaux pour le matériel roulant des chemins de fer et d'installation de châteaux.

M. CH. JEANSELME s'était contenté, dans sa modestie, d'envoyer à Londres

QUATRIÈME SECTION

une vitrine d'art moderne, en amarante, mais cette carte de visite suffisait pour affirmer la supériorité et le goût de sa fabrication.

JEMONT (SYLVAIN)

.....

6, rue Gobert, *Paris*

Table, torchères, gaine.

.....

M. JÉMONT (SYLVAIN) avait envoyé une table Louis XVI riche en bois doré et deux torchères Louis XV également en bois doré. Ces deux pièces qui ont une facture hors de pair suffisaient pour démontrer, une fois de plus, le soin que cette maison apporte dans les plus petits détails des œuvres qu'elle crée, et nous croyons, en vous signalant cette vérité, rendre hommage à la mémoire du chef de cette maison, si soudainement enlevé au moment où il allait jouir des récompenses et des avantages dus à sa probité, à son travail et à son sens artistique.

Le succès de la Section de l'Ameublement et du Bronze, dont il était le Président, est dû en grande partie à sa collaboration aussi active que dévouée, et la collectivité de la couture avait vu, grâce à son inépuisable complaisance, sa section ornée de meubles remarquables, parmi lesquels figuraient une splendide commode marqueterie et bronze de la collection Wallace.

On nous permettra de redire ici tous les regrets qu'a causés la disparition de cet homme de cœur dont tous ceux qui l'ont approché garderont le souvenir le plus ému et le plus attendri.

KOHL (FERNAND)

.....

55, rue Traversière, *Paris*.

Table-bureau.

.....

M. KOHL (FERNAND) exposait une table-bureau Louis XV, en bois de violette et satiné frisés avec bronzes ciselés et dorés au mat mercure, dessus maroquin du Levant, gaufré. Ce meuble de composition moderne, avec chutes personnages prises sur l'ancien, dénote chez son auteur un goût particulièrement raffiné.

EXPOSITION ANGLO-LATINE

MANSARD (GEORGES)

.....

38, rue de Paradis, *Paris*.

Porcelaine.

.....

M. MANSARD (GEORGES), maison fondée en 1845 par PIERRE MANSARD qui s'est spécialisé dans la fabrication de la céramique d'art, reproduction d'ancien, biscuits, terre cuite, marbre, bronze et ivoire, exposait des lampes électriques et des biscuits d'une belle exécution.

MANUFACTURE DES GLACES
ET PRODUITS CHIMIQUES DE SAINT-GOBAIN,
CHAUNY ET CIREY

.....

1 bis, place des Saussaies, *Paris*.

Tableau d'échantillons.

.....

La MANUFACTURE DES GLACES ET PRODUITS CHIMIQUES DE SAINT-GOBAIN, CHAUNY ET CIREY, force par son seul nom l'attention du visiteur. Sa fondation remonte à 1655, et chaque envoi fait par elle aux Expositions françaises et étrangères ne fait qu'augmenter la renommée de sa firme universellement estimée. Elle exposait d'admirables échantillons de glaces et de verre.

MARTIN (RENÉ) ET C^{ie}

.....

20, rue Génin, à *Saint-Denis* (Seine).

Mosaïques d'art, émail sur fond d'or.

.....

MM. MARTIN (RENÉ) ET C^{ie} — maison fondée en 1807 — ont joint à la fabrication des tubes en verre et en cristal pour tous usages et des émaux en tous genres, celle des mosaïques décoratives en émail et des mosaïques de marbre pour dallages.

Le Tableau exposé dans la section IV représentait la mort de Cléopâtre, de Gustave Doré. Cette œuvre inédite montre que si l'art polychrome de

QUATRIÈME SECTION

la mosaïque triomphe comme puissant motif de décoration, il peut aussi fixer d'une façon parfaite, la beauté et le fini de l'exécution de la plus belle peinture artistique.

MERCIER (HENRY)

.....

100, faubourg Saint-Antoine, *Paris*.

Fauteuils, canapés.

.....

MM. MERCIER FRÈRES — un nom qui, depuis 1828, date de la fondation de la maison, est universellement connu et apprécié — ont confirmé la réputation dont ils jouissent en forçant les visiteurs à admirer, en dehors de leurs boiseries, meubles, tapisseries et bronzes d'éclairage, des sièges transition, reconstitution et patine de l'ancien, canapé et quatre fauteuils bois sculpté et doré, couverts de tapisseries d'Aubusson (Série des Dieux).

MIOLAND ET LELOGEAIS

.....

21, rue Grange-aux-Belles, *Paris*.

Sièges.

.....

MM. MIOLAND ET LELOGEAIS attiraient l'attention des connaisseurs avec un grand fauteuil Renaissance italienne, recouvert de cuir de Venise, un magnifique fauteuil Renaissance française, recouvert de cuir rehaussé d'or fin, un grand fauteuil époque Louis XIII, recouvert de cuir de Cordoue polychrome, et un fauteuil Louis XV canné, d'un caractère tout artistique.

PARMENTIER (ÉMILE)

.....

38, rue de Paris, à *Tourcoing* (Nord).

Tapis, carpettes, foyers, moquette Jacquard.

.....

M. PARMENTIER (ÉMILE) présentait une très belle série de carpettes, foyers et moquettes Jacquard.

EXPOSITION ANGLO-LATINE

PEROL (FRÈRES)

.....

4, faubourg Saint-Antoine, *Paris*.

Commode.

.....

MM. PÉROL FRÈRES, dont le nom seul est une garantie de bonne fabrication et de loyauté, exposaient une très remarquable commode inspirée du style ancien.

PIED-CHEVREL (CHARLES)

.....

11, rue de la Cerisaie, *Paris*.

Tableaux, marqueterie.

.....

M. PIED-CHEVREL, décorateur-marqueteur, élève et successeur de G. CHEVREL, maître dans cet art, s'est principalement spécialisé dans la décoration d'intérieurs, châteaux, wagons-restaurants, bateaux, etc...

Parmi les produits exposés par cette Maison, la plus importante de ce genre d'industrie, l'attention était surtout attirée par le dessus de la Table des Muses du Musée de Versailles, le devant de la Commode de Fontainebleau, ainsi que par divers tableaux décoratifs du plus heureux effet et riches de facture, représentant des paysages, des fleurs et des fruits. Les coloris recherchés sont des plus agréables et font de ces spécialités de véritables œuvres d'art.

PIQUÉE (NICOLAS) ET SES FILS

.....

39, boulevard Bourdon, *Paris*.

Tissus d'ameublement.

.....

MM. PIQUÉE ET SES FILS exposaient une fort remarquable collection de velours d'Utrecht, reproduction d'ancien. Cette maison ne faisant que des articles d'un goût parfait, ne pouvait que rehausser la beauté de l'Exposition par son envoi, qui a été unanimement apprécié par tous les connaisseurs.

QUATRIÈME SECTION

PRUNEAU

.....
15, rue Vivienne, *Paris*.

Portraits avec cadres, canapés, fauteuils.
.....

M. PRUNEAU avait envoyé une belle collection de portraits avec cadres, canapés et fauteuils.

RAISON RENOUVIN

.....
7, rue Bonaparte, *Paris*.

Meuble, petit bureau.
.....

M. RAISON RENOUVIN soumettait à l'appréciation du Jury un meuble d'appui Louis XIV en bois de placages et bronzes, un bureau de dame Louis XV-Louis XVI en marqueterie et bronzes, et des sièges Louis XV en hêtre recouverts tapisserie au point.

REMLINGER ET VINET

.....
26, rue de Charonne, *Paris*.

Cadres, table.
.....

MM. REMLINGER ET VINET, dont la maison est si réputée pour sa fabrication des cadres, menuiserie, ébénisterie, sculpture, dorure, décoration, etc., exposaient: deux miroirs Louis XIV avec glaces biseautées, dorure or fin patiné dans le genre ancien, et une belle table Louis XIV avec marbre, bois sculpté et de même dorure.

REY (GEORGES)

.....
44, rue de Charenton, *Paris*.

Torchères et paravent.
.....

Cette maison, fondée en 1846, exposait de fort belles torchères Louis XVI

EXPOSITION ANGLO-LATINE

bois doré, un grand paravent Louis XIV, bois doré garni de soieries, un guéridon Louis XIV doré, dessus onyx vert, 2 chaises Louis XIV dorées cannées et un X pliant Louis XV peint décoré garni de soierie.

SCHMIT ET C^{ie}

.....

22, rue de Charonne, *Paris*.

Salon.

.....

MM. SCHMIT ET C^{ie} méritaient une mention particulière pour l'installation de leur stand qui leur fait le plus grand honneur, tant par son heureux arrangement que par les belles pièces qui y figuraient. Ce stand se composait d'un salon Régence orné de magnifiques boiserie sculptées conservant le caractère de l'époque, où l'on remarquait un canapé et 4 fauteuils couverts de tapisseries d'Aubusson, d'une exécution particulièrement soignée.

Parmi les nombreuses pièces artistiques qui concouraient à sa décoration, il faut signaler de très beaux modèles de meubles en marqueterie ornés de bronzes ciselés, entre autres un bahut, un grand bureau et deux lampadaires en bois doré sculpté.

SOUBRIER (FRANÇOIS ET PAUL)

.....

14, rue de Reuilly, *Paris*.

Commode, bahut.

.....

MM. SOUBRIER, dont la maison remonte à 1830 et jouit d'une réputation légitimement acquise, exposaient deux meubles fort remarquables: une commode de style Louis XV en bois de violette et bronzes ciselés et dorés, dessus marbre fleur de pêcher, et une autre commode de style Régence, en bois de rose et bronzes ciselés et dorés, dessus marbre brèche violette.

THIÉBAUX (CH.)

.....

134, boulevard Haussmann, *Paris*.

Bureau cylindre, petites tables.

.....

M. THIÉBAUX, successeur de la maison SORMANI, exposait un Bureau

QUATRIÈME SECTION

Louis XVI à cylindre marqueté en mosaïque de bois de rose et orné de bronzes ciselés et dorés (copie du Bureau des Archives Nationales). Une petite Table Louis XV bois de satiné et violette, dessus marqueterie en éventail, et une petite Table Louis XVI même bois, toutes deux avec bronzes ciselés et dorés, copiées sur les originaux de la collection Jones (South Kensington-Museum).

VINANT (SOCIÉTÉ ANONYME DES ÉTABLISSEMENTS)

.....
69 et 71, rue Cambronne, *Paris*.

Ferronnerie.
.....

LA SOCIÉTÉ DES ÉTABLISSEMENTS VINANT exposait une collection intéressante de ferronnerie d'art.

WEINSPACK

.....
13, faubourg Saint-Antoine, *Paris*.

Tableau marqueterie.
.....

M. WEINSPACK soumettait de beaux spécimens de marqueterie d'art, et principalement de tableaux en marqueterie.



QUATRIÈME SECTION

DIVISION *B*

BRONZES

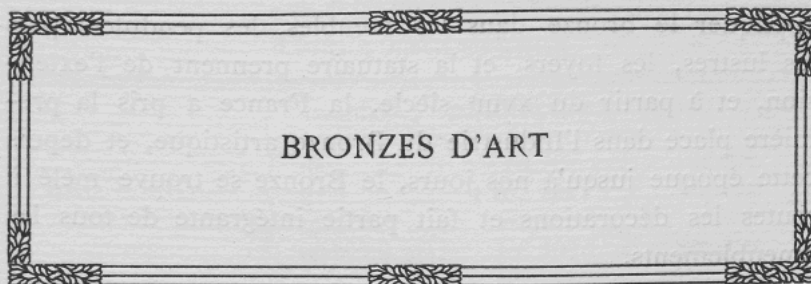
Président

M. ERNEST DELAUNAY

Rapporteur

M. FRÉDÉRIC SCHMIT

Président du Jury, 4^e Section, Division A



LINDUSTRIE du Bronze remonte à la plus haute antiquité, puisque l'âge du Fer n'est venu qu'après l'âge du Bronze, et il a été découvert des armes, des ustensiles et plus tard des statuettes dans toutes les fouilles les plus anciennes, et le bronze à l'état de métal artistique était déjà travaillé chez les Egyptiens, les Assyriens et plus tard chez les Phéniciens, les Etrusques, les Grecs.

Puis, après les premiers siècles de l'ère chrétienne, les Byzantins, les Romains et les nations de l'Occident le travaillèrent également sous toutes ses formes pour arriver au magnifique développement de l'Industrie du Bronze au ^{xv}^e siècle avec la Renaissance italienne et les artistes comme Benvenuto Cellini, Donatello, Michel-Ange, puis en France au ^{xvi}^e siècle sous l'influence de Jean Goujon, Germain Pilon, qui, développant le goût et l'élégance dans la décoration intérieure, amenèrent l'Industrie du Bronze à devenir plus intime, et de cette époque commencèrent les applications du Bronze dans la décoration des objets du mobilier.

Sous Louis XIII, Louis XIV, on voit les marqueteurs

appliquer le bronze dans les meubles, les pendules; puis les lustres, les foyers, et la statuaire prennent de l'extension, et à partir du XVIII^e siècle, la France a pris la première place dans l'Industrie du Bronze artistique, et depuis cette époque jusqu'à nos jours, le Bronze se trouve mêlé à toutes les décorations et fait partie intégrante de tous les ameublements.

Dans toutes les Expositions Universelles précédentes, l'Industrie Française du Bronze d'Art s'est toujours fait remarquer par sa prééminence incontestable, et à Londres, en 1912, elle était encore représentée très convenablement par un nombre important d'exposants des différentes spécialités.

Au point de vue international, la France est encore la productrice de tous les plus beaux ouvrages en bronze, et toutes les nations étrangères se fournissent chez nous des objets de bon goût et de belle exécution; malheureusement, il existe une tendance trop marquée à nous prendre nos modèles, et malgré les lois sur la Propriété Industrielle et Artistique, que les Associations Françaises voudraient voir adopter et appliquer par les autres nations, nos propriétaires de modèles ne sont pas assez protégés, et beaucoup de nos productions sont achetées et servent de modèles à des fabricants étrangers qui les surmoulent et les reproduisent dans des conditions très inférieures de fabrication, et viennent jusque chez nous-mêmes, nous faire une concurrence déloyale et très préjudiciable à tous les points de vue.

Pour se rendre un compte exact de l'accroissement de nos exportations avec l'Angleterre, il suffit d'examiner le tableau suivant — Importation et Exportation — durant les cinq dernières années :

QUATRIÈME SECTION
IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS
AVEC L'ANGLETERRE

	ANNÉES	IMPORTATIONS	EXPORTATIONS
BRONZE D'ART.	1907 . . .	60.292	96.875
	1908 . . .	1.677.844	46.860
	1909 . . .	888.215	64.500
	1910 . . .	153.100	836.100
	1911 . . .	126.000	874.200

En parcourant les nombreux stands des exposants, nous croyons devoir signaler :

BAGUÈS FRÈRES
.....
31, rue des Francs-Bourgeois, *Paris*.
Lustres et appliques.
.....

MM. BAGUÈS FRÈRES, dont la clientèle s'étend à tous les pays du monde, s'est spécialisée depuis plus de quarante ans dans le genre qui fait sa notoriété. Elle produit des appareils d'éclairage de tous styles : lustres, lampadaires, plafonniers, etc..., et possède d'innombrables modèles créés par elle, auxquels elle joint la reproduction des plus beaux spécimens de nos musées nationaux.

Toutes les pièces qui sortent de cette maison portent un cachet particulier d'art, d'élégance et de fini. — Elle avait envoyé à Londres les plus beaux échantillons de sa fabrication d'appareils d'éclairage à l'électricité : lustres en bronze ciselé et doré, appliques et girandoles.

BAUBIET (JOSEPH)
.....
119, rue Vieille-du-Temple, *Paris*.
Pendule Louis XVI et candélabres.
.....

M. BAUBIET, successeur de MM. HUBERT ET CANA, exposait des garnitures de cheminées genre ancien et diverses pièces marbrerie d'art.

EXPOSITION ANGLO-LATINE

BERGEOTTE (LOUIS)

.....

44, avenue de la Grande-Armée, *Paris*

Grille en fer forgé.

.....

M. BERGEOTTE avait envoyé un remarquable panneau de balcon de sa composition, style Louis XVI, ornements en bronze ciselé et doré, forgé en fer poli à la lime. Le panier central, de même style, contenait des fleurs repoussées au marteau, dorées également. La main courante en cuivre titré 1/2 rouge, et polie.

BLANC (CHARLES)

.....

42, boulevard Richard-Lenoir, *Paris*.

Lustres et appliques.

.....

M. BLANC, dont la maison est si connue et si appréciée, présentait divers appareils d'éclairage pour l'électricité en bronze fondu, ciselé et doré, parmi lesquels il faut citer un lustre Louis XVI avec médaillon Wegwood et deux appliques œillets clair taillé, et deux appliques Directoire.

Ces appareils, d'une fabrication irréprochable, sont étudiés d'une façon très approfondie par un personnel de dessinateurs et sculpteurs, toujours occupé de créer des nouveautés intéressantes et surtout artistiques.

BOUHON FRÈRES

.....

12, rue Debelleye, *Paris*.

Chenets, écran.

.....

Cette maison, fondée en 1853, s'était jusqu'en 1890 spécialisée dans la garniture de foyer; elle y adjoignit à cette époque la fabrication des cheminées de styles en marbre avec applications de bronzes, puis les écrans et les cache-radiateurs de tous genres, et tous bronzes que peut comporter la décoration du foyer en général et du chauffage au point de vue artistique et décoratif.

Elle présentait une très belle paire de chenets Louis XVI, et un grand écran garde-étincelles en bronze sur toile métallique, également de style Louis XVI, modèle de sa composition.

QUATRIÈME SECTION

Ces pièces, d'un fini irréprochable, étaient exécutées comme travail de ciselure et de dorure au mercure, dans le genre ancien.

CONTENOT ET LELIÈVRE

.....

12, rue Oberkampf, *Paris*.

Sujets bronze.

.....

MM. CONTENOT ET LELIÈVRE, successeurs de M. LEON VIRLET, exposaient des œuvres offrant une note d'art toute nouvelle. Ils ne se bornent pas à éditer les chefs-d'œuvre des Maîtres, ils font une large part aux jeunes statuaires d'avenir, s'efforçant ainsi de rendre accessibles à tous leurs modèles d'une fabrication soignée.

On remarquait parmi leurs envois, le très beau groupe *L'Age d'Or* du statuaire G. COLIN, œuvre très belle de formes, charmante de composition et toute de sentiment, *Sous la Rafale*, petit groupe du statuaire CHATEIGNON d'un réalisme exact sans rien d'exagéré. Et aussi un très bel encrier marbre et bronze glorifiant la conquête de l'air : c'est Dédale qui, selon Horace, « tenta le vide aérien sur des ailes non données à l'homme », tandis qu'au pied du rocher, deux oiseaux planeurs, un aigle et un vautour, regardent avec effroi l'homme victorieux.

DELAUNAY (ERNEST)

.....

12, rue Saint-Gilles, *Paris*.

Bronzes galvaniques.

.....

M. DELAUNAY (ERNEST). — Maison dont la fondation remonte à 1854 ; s'est fait une réputation particulière en appliquant à la fabrication de la galvanoplastie les procédés scientifiques les plus nouveaux. Il n'y a pas de fabricant qui apporte un plus grand soin dans le choix et le fini de ses modèles, et qui puisse arriver, par suite, à une plus grande perfection pour la reproduction de ces bronzes galvanos, qui trouvent leur application au point de vue décoratif dans les meubles, dans le bronze proprement dit, dans l'orfèvrerie, la bijouterie et même dans d'autres industries de l'art plastique.

Il présentait à Londres une jolie vitrine contenant un choix très important de pièces spécimens de sa fabrication, très artistiquement disposées.

EXPOSITION ANGLO-LATINE

FABRE (GABRIEL)

.....

4, rue des Filles-du-Calvaire, *Paris*.

Pendule et girandoles Louis XVI.

.....

M. FABRE, Maison fondée en 1842, exposait une pendule Louis XVI, bronze doré et glace et une paire de bouts de table Louis XVI, disposés pour l'électricité, en bronze doré. Sa spécialité est surtout dans la fabrication des pendules et garnitures de tous styles.

FOURNIER (JULIEN)

.....

32, rue Charles-Baudelaire, *Paris*.

Bronzes pour ameublement.

.....

M. FOURNIER, dont la maison existe depuis 1848, ne se consacra à l'étude des bronzes d'ameublement qu'en 1873, époque à laquelle il en prit la direction. Il présentait de très intéressants bronzes d'art pour l'ameublement.

GOLDSCHIEDER (FRÉDÉRIC)

.....

45, rue de Paradis et 28, avenue de l'Opéra, *Paris*.

Bronzes, marbres et ivoires.

.....

M. GOLDSCHIEDER, qui s'est spécialisé dans une reproduction parfaite des œuvres modernes, avait envoyé des bronzes d'art remarquablement traités et tout particulièrement intéressants.

JOLLET ET C^{ie}

.....

17, rue des Tournelles, *Paris*.

Sujets bronze.

.....

MM. JOLLET ET C^{ie}, successeurs de MM. COLIN ET C^{ie}, soumettaient au Jury des bronzes traités avec un soin et un fini dignes des traditions de cette ancienne maison.

QUATRIÈME SECTION

KOVACS (ANDRÉ)

.....

31, rue du Bois, *Paris*.

Balustrade de fer forgé.

.....

M. KOVACS, qui s'est fait une spécialité des rampes, grilles, balcons, et des décorations en fer forgé artistique, avait exposé une partie de rampe, style Louis XVI, d'une exécution très soignée. Il avait joint la photographie d'une grille moderne d'un très beau dessin.

LAPOINTE (ALBERT)

.....

100, rue Amelot, *Paris*.

Sujet bronze.

.....

M. LAPOINTE avait envoyé *La Pensée* de PAUL GASQ, Prix de Rome. Cette pièce unanimement admirée fait le plus grand honneur au réputé fabricant.

ROUAUD

.....

2, rue des Filles-du-Calvaire, *Paris*.

Pendule et candélabres.

.....

M. ROUAUD, successeur de M. BERNOUX, présentait une superbe garniture de cheminée, dont l'original se trouve à Fontainebleau, en marbre blanc et bronze doré, vieille patine ancienne, d'une ciselure très fine.

SCHWARTZ ET MEURER

(SOCIÉTÉ ANONYME DES ÉTABLISSEMENTS)

.....

76, boulevard de la Villette, *Paris*.

Ferronnerie.

.....

Cette société anonyme exposait une rampe de style Louis XVI, inspirée

EXPOSITION ANGLO-LATINE

des jolies rampes du Grand Trianon, mais d'une facture modernisée, et une autre rampe à balustres d'un travail très fin avec guirlandes délicates, et un départ forgé la terminant.

SIMONET FRÈRES

.....

60, rue des Archives, *Paris*

Girandoles Louis XVI.

.....

MM. SIMONET FRÈRES avaient envoyé une paire de grands candélabres style Louis XVI, composée d'Enfants genre Clodion, supportant un bouquet de lumière.

SIOT-DECAUVILLE

.....

24, boulevard des Capucines, *Paris*.

Chiens, de Gardet.

.....

MM. SIOT-DECAUVILLE, dont le nom est bien connu de tous ceux qui s'intéressent à l'art, avaient tenu à présenter une admirable paire de *Chiens Danois* de Gardet, en grandeur nature, reproduction de ceux qui se trouvent au château de Chantilly.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE SCULPTURE DE MARBRE

VEUVE PÉLÈS-CAVAROC ET C^{ie}

.....

10, rue de la Paix, *Paris*.

Marbres.

.....

Cette société, fondée en 1901 par FÉLIX CAVAROC, a pour base la mutualité, et pour but, le développement de l'art statuaire en marbre.

Dans cette maison si honorablement connue, la partie artistique du marbre est faite par l'artiste créateur de l'œuvre et signée par lui. L'œuvre n'est faite qu'en marbre et à un nombre d'exemplaire très limité.

La Société exposait une sélection remarquable de modèles de bustes, statues et groupes en marbre statuaire de Carrare le plus pur, ainsi que des animaux et des vases pour la décoration des parcs et des jardins.

QUATRIÈME SECTION

SUDRE (RAYMOND)

.....

68, rue d'Assas, *Paris*.

Statuette.

.....

M. SUDRE, sculpteur et éditeur de ses œuvres, avait envoyé une statuette fort intéressante.

SUSSE FRÈRES

.....

31, rue Vivienne et 13, boulevard de la Madeleine, *Paris*.

Figure bronze, Achille.

.....

MM. SUSSE FRÈRES, dont la maison fondée il y a plus d'un siècle, est un des plus beaux exemples de ce que peut donner l'effort de générations successives, toutes animées d'un même esprit tendant vers un but constant, et qui a su, grâce au respect des traditions et tout en tenant compte de l'évolution de l'art français, se maintenir au premier rang des maisons de bronzes de Paris.

Il n'est pas une personne, si peu attachée à l'art soit-elle, qui ne connaisse : *La Terre dévoilant ses Trésors*, de Barrias; *Le Génie du Travail*, de Picault; *Le Fauconnier Arabe*, du même, etc...

La Maison SUSSE avait envoyé à l'Exposition Anglo-Latine : *Achille à la cour du roi Lycomède*, reproduction absolument parfaite d'une des œuvres ornant le Palais de Versailles.

THIBAUT

.....

64, rue de Turenne, *Paris*.

*Appliques Louis XV, vase Louis XVI, lampe Louis XVI,
lampe Louis XV.*

.....

M. THIBAUT avait envoyé une paire d'appliques style Louis XV, un vase style Louis XVI, marbre et bronze, une lampe électrique Louis XVI et une lampe électrique Empire.



QUATRIÈME PARTIE

SUR LE DROIT

DE LA PROPRIÉTÉ

INTRODUCTION

M. DE LA FAYETTE, professeur de droit à la Faculté de droit de Paris, a écrit ce livre.

SUR LE DROIT

DE LA PROPRIÉTÉ

INTRODUCTION

M. DE LA FAYETTE, professeur de droit à la Faculté de droit de Paris, a écrit ce livre. Les principes de la propriété sont les mêmes partout. Mais les applications sont différentes. C'est pourquoi l'auteur a écrit ce livre.

Il faut donc se demander si ce livre est utile. La réponse est affirmative. Ce livre est utile à tous ceux qui s'intéressent au droit de la propriété.

CHAPITRE

DE LA PROPRIÉTÉ

DE LA PROPRIÉTÉ

DE LA PROPRIÉTÉ

M. DE LA FAYETTE, professeur de droit à la Faculté de droit de Paris, a écrit ce livre. Les principes de la propriété sont les mêmes partout. Mais les applications sont différentes. C'est pourquoi l'auteur a écrit ce livre.



QUATRIÈME SECTION

DIVISION C

BRONZES IMITATION

Président

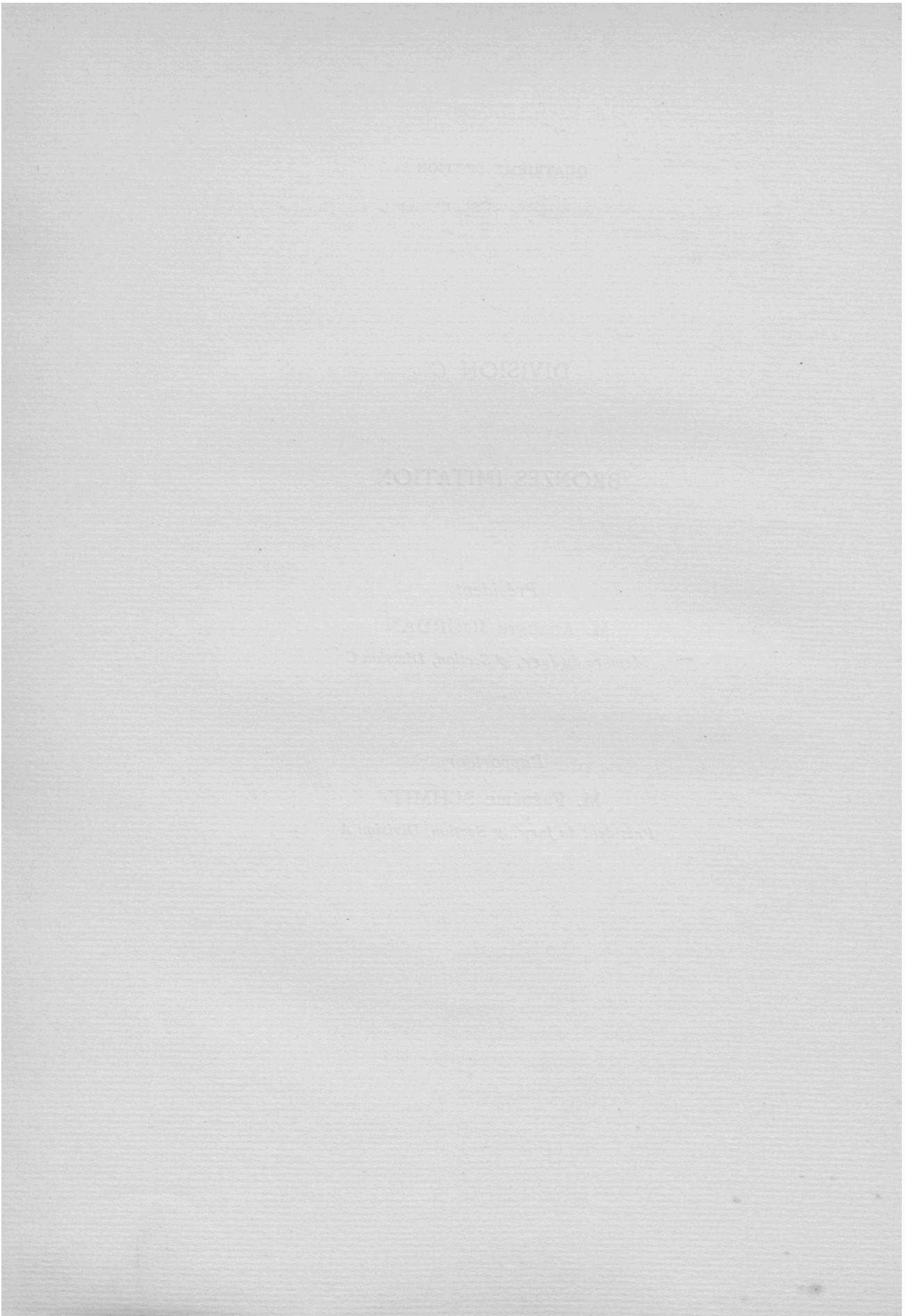
M. AUGUSTE JOURDAN

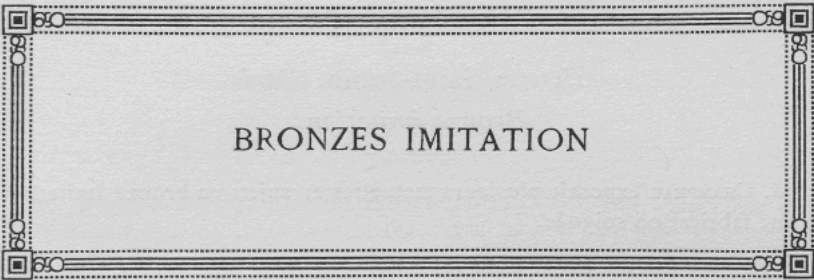
Membre du Jury, 4^e Section, Division C

Rapporteur

M. FRÉDÉRIC SCHMIT

Président du Jury, 4^e Section, Division A





BRONZES IMITATION

LINDUSTRIE du Bronze Imitation n'a pas encore un siècle d'existence, elle a cependant pris une certaine importance dans l'ameublement, au début, par la fabrication d'objets d'éclairage: bougeoirs, flambeaux, chandeliers, lampes à huiles, et pour la décoration: pendules, statuettes, etc. Cette industrie a suivi les progrès de la science en adaptant ses appareils d'éclairage, d'abord au pétrole, ensuite au gaz, et actuellement en les utilisant pour l'éclairage électrique.

L'édition de la statuaire d'ameublement est en progrès marqué, tant au point de vue artistique que du fini d'exécution. Ces objets ont pris place dans l'ornementation de l'habitation des personnes de ressources modestes, qui désirent décorer leur intérieur, avec un certain confort, d'objets artistiques d'un prix peu élevé.

L'industrie du Bronze Imitation conserve une supériorité incontestable sur les produits similaires étrangers.

Nous avons particulièrement remarqué les Expositions des maisons signalées ci-après :

EXPOSITION ANGLO-LATINE

CHAMPEAU (PAUL)

.....
63, rue Saint-Sabin, *Paris*.

Bronze imitation.
.....

M. CHAMPEAU exposait plusieurs statuettes et sujets en bronze imitation d'une fabrication soignée.

DUBRUJEAUD ET RICHERMOZ (JEAN)

.....
39, rue Saint-Sébastien, *Paris*.

Bronze imitation.
.....

MM. DUBRUJEAUD ET RICHERMOZ exposaient aussi plusieurs bronzes d'imitation très bien traités.

ETTLINGER (LOUIS) ET FILS

.....
9, rue Saint-Anastase, *Paris*.

Bronze imitation.
.....

Cette maison datant de 1848, avait envoyé de belles pièces traitées absolument comme le bronze lui-même. On remarquait notamment : un groupe de Lions du sculpteur Masson, pièce qui a figuré au Salon des Beaux-Arts ; une statue équestre de Napoléon, signée « Raphanel », et un groupe *Rapt*, de Vannetti.

JOURDAN (AUGUSTE)

.....
13, rue de Crussol, *Paris*.

Bronze imitation.
.....

M. JOURDAN exposait plusieurs œuvres de statuaires connus. — Nous avons particulièrement apprécié un *Chien de Chasse* de Fouques, original acquis par la Ville de Paris (Musée du Petit Palais), *La Métallurgie* de Germain, et *Victori* de François Moreau.

QUATRIÈME SECTION

POCCARD (CYPRIEN)

.....

17, rue Saint-Sébastien, *Paris*.

Bronze imitation.

.....

M. POCCARD avait envoyé un coffret-chaise à porteurs, style Louis XVI en bronze imitation doré genre ancien. Un vase style Louis XVI marbre vert de mer avec monture en bronze imitation d'une belle facture, et un groupe : *Naissance de Pégase*.

RICHERMOZ (JOSEPH)

.....

9, rue Saint-Sébastien, *Paris*.

Bronze imitation.

.....

M. RICHERMOZ exposait plusieurs bronzes intéressants.

ROYER ET RICHERMOZ (AUGUSTE)

.....

83, boulevard Richard-Lenoir, *Paris*.

Bronze imitation.

.....

MM. ROYER ET RICHERMOZ (AUGUSTE) présentaient une série de bronzes d'une bonne facture.

SURRE (PAUL)

.....

126, rue Amelot, *Paris*.

Bronze imitation.

.....

M. SURRE, qui exposait pour la première fois, avait envoyé deux belles pièces imitation.

EXPOSITION ANGLO-LATINE

TRESSALET (JOSEPH) ET TARROZ

.....

15, rue des Arquebusiers, *Paris*.

Bronze imitation.

.....

MM. TRESSALET (JOSEPH) ET TARROZ, exposaient une série de statuettes, pendules et candélabres, d'une heureuse composition.



QUATRIÈME SECTION

DIVISION *D*

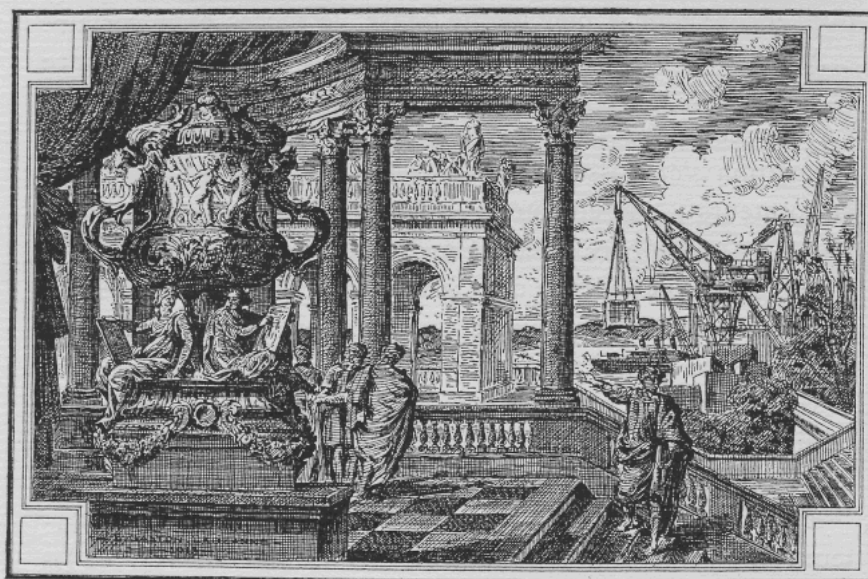
ARTS DÉCORATIFS, ARCHITECTURE,
TRAVAUX PUBLICS

Rapporteur

M. GUSTAVE LAUZANNE

Architecte S. C.

Président du Jury, 4^e Section, Division D



ARTS DÉCORATIFS, ARCHITECTURE, TRAVAUX PUBLICS

MON modeste rôle de Rapporteur de Division ne m'autorise pas à faire l'éloge du Comité Français et de M. le Président de la Commission Française, ni à parler du dévouement dont il a fait preuve pour l'organisation et pendant la durée de cette Exposition. Cependant, je crois pouvoir dire que dans notre Division, dans laquelle exposaient les Architectes, Ingénieurs, Décorateurs et Entrepreneurs, M. Charles Jeanselme est hautement apprécié. Il jouit de l'estime générale en raison de sa grande valeur et de la situation considérable qu'il occupe dans notre milieu.

Conduit par un tel Président, secondé lui-même par des collaborateurs, dont ce n'est pas ma place et je le regrette, de

dire encore tout le bien que je pense, le succès était certain.

Alors, à cet appel du Comité, s'empressèrent de répondre les exposants pour former la quatrième Division qui englobait l'Architecture, les Arts Décoratifs, et les Travaux Publics. La répartition s'établissait ainsi : Architectes 13, Industriels 10, Décorateurs 4, soit en tout 27 exposants, nombre très important si on le compare à des cas analogues.

Le détail particulier que je crois nécessaire de noter en passant est que notre division s'est trouvée constituée, sans Bureau, sans Président: pas de Chef. En un mot, rien que des soldats décidés de vaincre et d'assurer une fois de plus la suprématie de la France dans l'Architecture, les Arts décoratifs et les Travaux Publics.

Et en effet, sans empiéter sur les attributions des Rapporteurs des Sections des autres pays, et sans surtout vouloir les désobliger en quoi que ce soit, je puis dire (car c'est au moins mon opinion personnelle) que notre supériorité s'imposait sans conteste.

Notre Exposition était installée en bonne place dans un emplacement disposé en salon. La décoration, due à MM. de Montarnal, les Architectes en chef du Comité Français des Expositions à l'Etranger, était, est-il besoin de le dire, d'un goût exquis, très simple, et de la tonalité distinguée qui convient pour y placer des cadres représentant des sujets traités souvent un peu trop sévèrement aux yeux du grand public, mais toujours pleins d'intérêt pour les initiés.

Notre Exposition, véritable Salon, eut l'honneur de recevoir M. le Président et tous les Jurys qu'il avait convoqués, pour leur rappeler en un langage aimable, ferme et précis, comment nous devions nous acquitter de la mission qu'on avait bien voulu nous confier.

Et j'aborde maintenant la partie la plus délicate de cette mis-

QUATRIÈME SECTION

sion, puisque je dois parler des œuvres exposées par mes collègues et confrères.

Je les ai étudiées avec le plus grand soin et en toute conscience, avec le sentiment d'une lourde tâche pour l'accomplissement de laquelle je me suis efforcé de bien voir.

Si cependant, dans ce qui va suivre, j'émettais une opinion un peu différente de celle que pourrait avoir l'exposant, il ne devra pas m'en vouloir, convaincu au moins que je suis d'être resté dans ce que je crois être la vérité.

C'est dans l'ordre du catalogue que j'examinerai les envois.

ARNAUD (ÉDOUARD)

.....

11, rue de Téhéran, *Paris*.

Dessins, aquarelles, photographies.

.....

M. ARNAUD ÉDOUARD, architecte, professeur à l'Ecole Centrale, exposait des dessins, aquarelles et photographies.

Envoi très intéressant avec d'heureux arrangements dans les détails. Le plan simple et bien étudié confirme le talent dont M. ARNAUD a toujours fait preuve pour tant d'autres importants travaux que nous lui connaissons.

BACHELET ET C^{ie}

.....

44, boulevard Saint-Jacques, *Paris*.

Décorations.

.....

La Maison BACHELET ET C^{ie}, déjà ancienne puisque sa fondation remonte à l'année 1875, exposait des travaux de décoration générale de la Section française.

Déjà des travaux analogues avaient été exécutés par cette maison, dans les précédentes Expositions de Saint-Louis, Liège, Milan, Bruxelles, Turin et Roubaix.

Cette décoration, très bien venue, a été très particulièrement difficile.

EXPOSITION ANGLO-LATINE

quant à l'exécution, en raison des grèves qui malheureusement se sont produites au moment où l'on avait le plus besoin de cette grande activité qui précède l'ouverture des Expositions.

BESDEL (ALBERT)

.....

169, rue de Rennes, *Paris*.

Reproductions de travaux d'architecture.

.....

M. BESDEL ALBERT, nous avait envoyé une série de photographies représentant des ensembles et détails de travaux intéressants exécutés sous sa direction.

L'envoi fait preuve d'un agréable talent, varié, souple et pratique, puisque de la maison de rapport dans laquelle nous trouvons maintenant le grand confort moderne qui nous fait aimer un peu plus le « home », il nous conduisait à une autre demeure (la dernière, hélas, celle-là) par la reproduction d'un monument funèbre.

Et entre cela, pour nous amuser au passage, des détails de ferronnerie pour grilles d'ascenseurs, une grande grille d'entrée et un projet de porte de serre avec panneaux en fer forgé et une balustrade.

Le tout d'ailleurs délicatement traité et très réussi.

BONHOMME (JULES-ANTOINE)

.....

138, boulevard de l'Hôpital, *Paris*.

Travaux publics.

.....

Après l'architecte créateur, voici le démolisseur, car notre division était en cela très complète, puisque partant de la composition d'architecture, elle passait à la démolition en comprenant les Arts décoratifs et les Travaux Publics.

M. BONHOMME FILS (JULES-ANTOINE), entrepreneur de travaux publics et de démolitions (successeur de son père qui avait fondé la Maison en 1872); avait envoyé un cadre dans lequel des photographies représentaient les différentes phases des démolitions les plus importantes exécutées par lui.

Je m'arrêterai surtout à celle se rapportant à la démolition de la Galerie des Machines du Champ-de-Mars.

QUATRIÈME SECTION

Lors des constructions pour l'Exposition de 1889, la Galerie des Machines avait soulevé bien des enthousiasmes, tant par la hardiesse de la conception que pour la difficulté de sa construction. La démolition n'était pas sans péril, et avait amené bien des hésitations quant aux moyens à employer.

La Maison BONHOMME s'en est tirée tout à son honneur, sans même avoir employé aucun échafaudage spécial. Seul un pont de service roulant de 70 mètres de portée avait été établi pour faciliter l'ascension sur les grandes fermes de 48 mètres de hauteur.

Et, détail intéressant, pendant l'exécution des travaux, on n'eut à déplorer aucun accident mortel ni même grave.

M. BONHOMME, qui a exécuté en dehors de cette affaire spéciale de nombreux travaux très importants, est Président de sa Chambre Syndicale.

BOUTELOUP (MAURICE) ET BRANGEON

.....

11, rue du Cher, *Paris*.

Reproduction de tapisserie.

.....

MM. BOUTELOUP et P. BRANGEON exposaient un panneau décoratif peint sur toile souple en reproduction de tapisserie.

Sans pouvoir être comparé à la tapisserie, le résultat obtenu est d'un effet agréable, permettant en certains cas, d'obtenir une décoration d'un prix abordable.

Les exposants avaient su tirer un excellent parti du procédé qu'ils présentaient.

CAHEN (ALPHONSE)

.....

24, boulevard Edgar-Quinet, *Paris*.

Dessin.

.....

M. CAHEN (ALPHONSE), exposait le dessin d'un tombeau.
Composition très simple, mais d'un bon effet.

EXPOSITION ANGLO-LATINE

CHEMINAIS ET C^{ie}

.....

21, rue Le Peletier, *Paris*.

Modèles de vitrines d'expositions.

.....

MM. G. CHEMINAIS ET C^{ie}, dont les ateliers sont à Vincennes, 42, rue de Fontenay, exposaient des photographies et dessins de travaux de menuiserie et ébénisterie, tels que : comptoir de banque, lambris, panneaux décoratifs, vitrines de magasin.

Certains arrangements étaient d'une heureuse disposition, mais on ne peut malheureusement se dégager d'une impression de déjà vu lorsqu'on retrouve notamment les photographies des installations à l'Exposition de Londres 1908.

CHEVALIÉ FILS

.....

42, boulevard Magenta, *Paris*.

Modèles de vitrines d'expositions.

.....

La maison CHEVALIÉ FILS, exposait un cadre dans lequel étaient présentées les aquarelles de meubles pour les Expositions.

L'ensemble en était intéressant et rappelait plusieurs parties de l'*Exposition ANGLO-LATINE*, installée par cette maison.

Les meubles et vitrines que j'ai pu voir au cours de mes visites étaient d'une exécution parfaite.

Les cadres exposés n'étaient donc qu'un bien faible spécimen des travaux que cette maison a exécutés depuis 1872, puisqu'elle a toujours su mener à bien l'installation des classes importantes qui lui étaient confiées et cela souvent au milieu des plus grandes difficultés.

DERUDDER ET FILS JEUNE

.....

35, rue Albouy, *Paris*.

Vitrines.

.....

La Maison DERUDDER ET FILS JEUNE, exposait également des vitrines en acajou très heureusement arrangées.

QUATRIÈME SECTION

DUPARD (RENÉ)

.....

418, rue Saint-Honoré, *Paris*.

Dessins d'architecture.

.....

M. DUPARD (RENÉ), architecte, nous avait envoyé une coupe sur une grande salle, d'une belle tenue dans sa composition et fort habilement rendue en aquarelle.

Les précieuses qualités qu'on trouve dans cet envoi faisaient bien regretter de n'en pas voir davantage. C'est au moins l'exemple que dans peu de chose on peut mettre beaucoup de talent.

DUTHOIT (ADRIEN)

.....

98 *bis*, rue du Cherche-Midi, *Paris*.

Décorations.

.....

M. DUTHOIT (ADRIEN), artiste peintre décorateur, exposait des panneaux décoratifs d'une excellente composition.

GUILLAUME (HENRI)

.....

3, rue Jean-Bart, *Paris*.

Dessins d'architecture.

.....

M. GUILLAUME (HENRI), architecte, exposait des photographies de façade d'un pavillon construit dans les haras de Poissy.

L'emploi de la brique et de la pierre est toujours d'un effet charmant quand il est traité par un artiste sachant mettre en harmonie ces deux matériaux si bien faits pour s'entendre.

Et c'est ici le cas, car M. GUILLAUME a su en tirer le meilleur parti en complétant par la couverture en tuiles le caractère qui convenait à cette construction.

C'est aimable, attirant même, car on éprouve le désir de voir la chose dans son cadre de nature avec sa couleur qui certes, en augmenterait encore le charme. En un mot, envoi très réussi.

EXPOSITION ANGLO-LATINE

JARDEL (RÉGIS-JOSEPH)

.....
15, rue Nicolo, *Paris*.

Dessins d'architecture.
.....

M. JARDEL, architecte, nous avait envoyé les façades, plans et coupes de l'église de Domfront.

Je dois féliciter M. JARDEL d'avoir présenté des dessins pour les façades, dont le rendu très volontaire accusait une note de couleur au milieu de nos cadres un peu tristes parfois par l'abus des photographies.

Certes, une photo bien prise exprime souvent mieux un détail et a l'avantage de présenter une chose exécutée, vivante pour nous, mais un joli dessin restera toujours plein d'attrait.

La composition de son ensemble est excellente; traitée dans un style très sobre, elle conserve un beau caractère à l'édifice. Le porche robuste sur lequel repose le clocher est lui-même surmonté d'un Christ en croix très heureusement placé sur la rosace supérieure.

LAUZANNE (GUSTAVE)

.....
26, rue de Turin, *Paris*.

Dessins d'architecture.
.....

M. LAUZANNE GUSTAVE, Architecte, Président du Jury, Rapporteur de la Division, exposait des dessins d'architecture représentant les plans et façades pour :

Un établissement hippique.

Une maison de rapport, rue Gustave-Flaubert.

Une maison de rapport, rue Pierre-Charron.

Ces dessins accompagnés de photographies de détails.

LUCAS, H. DIGUET ET C^{ie}

.....
41, rue de la Roquette *Paris*.

Vitrines.
.....

MM. LUCAS, H. DIGUET ET C^{ie}, exposaient des vitrines des classes des accessoires du vêtement et de la bijouterie.

Travail artistique d'une exécution très soignée.

QUATRIÈME SECTION

MICHEL (ÉMILE-JOSEPH-JEAN)

.....

45, avenue de l'Opéra, *Paris*.

Dessins d'architecture.

.....

M. MICHEL EMILE-JOSEPH, Architecte, présentait un projet pour la résidence d'un Administrateur aux Colonies.

Etude intéressante exprimant bien les besoins d'une habitation de ce genre. C'est pratique, avec la note d'art qui convient.

MONTARNAL (JOSEPH ET JEAN DE)

.....

213, rue de l'Université, *Paris*.

Dessins d'architecture.

.....

MM. JOSEPH ET JEAN DE MONTARNAL, Architectes, avaient envoyé une délicieuse aquarelle représentant la Section Française à l'Exposition de Bruxelles.

Quelle habileté et quelle fraîcheur ! Comme on sent bien cette atmosphère si particulière et si grisante, j'oserai dire, des Expositions, et cela d'autant mieux exprimé que cette Section française était précisément l'œuvre de MM. DE MONTARNAL.

L'éloge n'est plus à faire, tout a été dit et répété sur nos aimables confrères qui depuis des années n'ont cessé de prodiguer au Comité français des Expositions à l'étranger leur beau talent si bien secondé par un dévouement inlassable.

Parler de MM. DE MONTARNAL, c'est rappeler les Expositions de Bruxelles, Londres, Saint-Louis, Milan, Turin, Liège, Glasgow, Francfort, Dublin, Saragosse, Quito, Bucarest, Amsterdam, Copenhague et je n'en oublierai pas en disant qu'ils les ont toutes faites, comme Architectes en chef du Comité, cueillant chaque fois un nouveau laurier.

Infatigables, leur activité et leur talent si varié s'exercent de plus en de nombreux travaux particuliers dont l'énumération serait trop longue, mais parmi lesquels on peut cependant citer pour en montrer la diversité, les maisons de rapport, châteaux, sanatoriums, maisons ouvrières.

EXPOSITION ANGLO-LATINE

NARJOUX (ANDRÉ)

.....

3, rue Littré, *Paris*.

Motifs de décoration d'escaliers.

.....

M. NARJOUX ANDRÉ, architecte, avait un magnifique envoi comprenant des motifs et ensembles décoratifs intérieurs et extérieurs.

1° Une fontaine monumentale à Reims. L'ensemble a été composé par l'architecte seul, qui a obtenu le premier prix au concours international, concours dans lequel les sculpteurs n'intervenaient que comme collaborateurs.

2° La façade des dépendances du Crédit Lyonnais, rue Ménars, à Paris. Cette façade est traitée en pans de fer et briques reposant sur un soubassement en pierre comprenant le rez-de-chaussée.

3° Quelques exemples de décorations en fer dans l'intérieur du Crédit Lyonnais à Paris. Il est intéressant de remarquer que le métal qui, dans la composition entre pour la plus grande partie est seulement traité comme élément de décoration sans s'inquiéter de la résistance qu'on peut lui demander. Et cela est parfait. A-t-on en effet jamais envisagé le minimum de matières dans l'emploi de la pierre? Pour quelles raisons alors rechercherait-on le minimum de métal?

4° Une porte en fer forgé et bronze de la salle des coffres du Crédit Lyonnais à Paris. Je sais qu'une partie des ornements a été modelée par l'auteur, pour les avoir déjà admirés au Salon des Artistes français (Arts décoratifs) où ils étaient exposés en 1910.

M. NARJOUX nous a montré une bien faible partie de toute son œuvre qui est considérable. Elle est d'un grand artiste amoureux de son art, allant jusqu'à sculpter lui-même certains motifs pour être bien certain de les obtenir tels qu'il les a sentis.

Et en effet tout est d'une heureuse harmonie, qu'il s'agisse de monuments, de portes en fer forgé, aux ornements si délicats, ou de la façade en brique et pierre de la rue Ménard, si robuste et si noble, tout est à sa place, avec son caractère propre et empreint de ce charme qui attire et auquel on reconnaît la véritable œuvre d'art.

PELISSIER (BRUNO)

.....

30, rue Washington, *Paris*.

Dessins d'architecture.

.....

M. BRUNO PELLISSIER, architecte, avait une exposition très importante dans

QUATRIÈME SECTION

laquelle voisinaient d'aimable façon, les dessins, aquarelles et photographies, montrant des projets ou travaux exécutés. Quelques études et croquis très intéressants complétaient l'envoi.

Plans, façades, intérieurs et même une salle de spectacle sont souvent d'un arrangement agréable. On trouve dans tout cet ensemble un grand sentiment artistique allié à un esprit pratique des plus heureux.

PICARD (ERNEST)

.....

8, rue de Valenciennes, *Paris*.

Dessins d'architecture.

.....

M. PICARD ERNEST, architecte, exposait une aquarelle représentant un vestibule et un escalier d'une maison de rapport.

Très heureuse de couleur, et d'un joli dessin, cette aquarelle mettait bien en valeur la décoration de ce vestibule dont la belle tenue fait grand honneur à l'architecte.

Je connais d'ailleurs la façade de cet immeuble, que M. PICARD, malheureusement, ne nous montrait pas et pour laquelle il a eu le prix au concours des façades.

QUEF (MAURICE-ALBERT)

.....

195, rue Marcadet, *Paris*.

Dessins et figures décoratives.

.....

M. QUEF (MAURICE-ALBERT), statuaire, membre du Jury, exposait des dessins et une grande figure décorative.

Toute cette décoration avait été exécutée pour la Section française à l'Exposition de Bruxelles et en formait comme le vestibule d'honneur.

La grande statue traitée de main de maître était d'un beau caractère, majestueux et plein d'ampleur. Le geste large, noble, admirablement enveloppé dans les draperies, faisait de cette belle sculpture une grande figure, qui, à l'entrée de la Section française, représentait bien une France forte et accueillante.

EXPOSITION ANGLO-LATINE

REDONT (EDOUARD)

.....

61, rue Louis-Blanc, *Paris*
et 34, boulevard Louis-Rœderer, à *Reims* (Marne).

Plans, dessins et perspectives.

.....

M. REDONT (EDOUARD), architecte-paysagiste, exposait des cadres de dessins représentant les parcs et jardins de la ville de Reims.

Parcs et jardins des villes de Craïova et Bucarest.

Parcs et jardins de M^{me} la marquise de Polignac, à Reims.

Parc Pommery, à Reims.

Parc et jardin Carol 1^{er} de Bucarest.

Parc et jardin Paquin, à Saint-Cloud.

Parc et jardin de San Paolo (Italie).

Parc et jardin de Johannisberg (Allemagne).

Parc et jardin de la villa Créry à Bougival.

Toutes ces Expositions, des plus intéressantes par la grandeur du programme, ne donnaient cependant qu'une faible idée des importants travaux exécutés par la maison REDONT.

Il est à considérer que dans les projets qui nous étaient présentés, tous ces parterres au dessin sûr, ces routes et allées aux courbes aimables, tous ces ensembles si heureusement variés, sont non seulement créés par notre exposant, mais encore exécutés par lui, car M. REDONT est tout à la fois l'architecte, l'ingénieur, le décorateur et l'entrepreneur des projets qu'il nous montrait.

RIGAUT (M^{me} LOUIS)

.....

72, quai de la Loire, *Paris*.

Dessins de mobilier.

.....

M^{me} LOUIS RIGAULT, exposait des dessins de mobilier.

Ces meubles semblent bien faits pour répondre aux besoins de la vie moderne. Ils sont d'une simplicité fort appréciable quant à leur entretien. On sent qu'ils sont destinés à une place déterminée, dans une pièce souvent trop exigüe.

Ces meubles sont clairs, gais à l'œil, conservent une sobriété de ligne et une recherche de simplicité artistique qui reposent de ces fâcheux Louis XV de pacotille dont on a tant abusé.

QUATRIÈME SECTION

SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT A L'ART
ET A L'INDUSTRIE

.....

10, rue Royale, *Paris*.

Fondée en 1889,

reconnue comme établissement d'utilité publique.

Président : M. ROUJON (HENRY), de l'Académie Française;

1^{er} *Vice-Président* : M. LAYUS (LUCIEN);

Secrétaire général : M. SANDOZ (G. ROGER).

Documents divers.

.....

SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT A L'ART ET A L'INDUSTRIE, fondée en 1889 par GUSTAVE SANDOZ avec quelques amis. Ont été successivement présidents : MM. GUSTAVE SANDOZ, HENRY MARET, GUSTAVE LARROUMET, FÉLIX FOLLOT et HENRY ROUJON, président actuel.

La Société reconnue comme établissement d'utilité publique par décret du 21 janvier 1905, a pour but principal de développer de plus en plus l'union de l'art et de l'industrie en France.

La Société d'Encouragement à l'Art et à l'Industrie encourage l'enseignement du dessin industriel et décoratif, en créant des prix et des bourses à décerner après concours entre les élèves des Écoles d'Art.

La Société organise chaque année sous le patronage du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, avec 2.000 francs de primes, un Concours général de composition décorative entre les élèves français des Ecoles de dessin, des Beaux-Arts et d'Art décoratif de France.

Elle organise aussi tous les trois ans, un concours de bourse d'apprentissage (3.600 francs en trois ans) entre les jeunes gens français qui suivent les cours d'écoles des départements. Elle organise aussi tous les ans, des concours de primes d'encouragement entre les artistes décorateurs exposant au Salon des Artistes Français, de la Société Nationale des Beaux-Arts et au Salon des Artistes décorateurs.

Elle joue aussi un rôle important dans les rapports entre artistes et industriels, et c'est grâce à l'accord entre le Comité Français des Expositions à l'Étranger et la Société d'Encouragement à l'Art et à l'Industrie que les artistes décorateurs sont admis et subventionnés depuis 1904 aux grandes Expositions à l'étranger.

EXPOSITION ANGLO-LATINE

Le bureau et le conseil sont composés comme suit :

<i>Président</i>	MM. HENRY ROUJON, <i>de l'Académie française, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts.</i>
<i>1^{er} Vice-Président</i> .	LUCIEN LAYUS.
<i>Vice-Présidents</i> . .	{ LOUIS BONNIER. G. VAN BROCK.
<i>Secrétaire général</i> .	G. ROGER SANDOZ.
<i>Trésorier</i>	LOUIS HARANT.
<i>Secrétaires</i>	{ PIERRE MARCEL. GEORGES CONTENOT.

Membres du Conseil :

STÉPHANE DERVILLÉ, JEAN FAURE, MAURICE FENAILLE, PIERRE LAGUIONIE, FERDINAND PERIER, GEORGES VINANT.

La Société d'Encouragement à l'Art et à l'Industrie est trop connue de tous et possède à sa tête des hommes trop éminents pour qu'il soit besoin d'en faire ici l'éloge.

SOCIÉTÉ DE PROPAGATION DES LIVRES D'ART

.....

10, rue Royale, *Paris*.

Président : M. GUIFFREY (JULES), *de l'Institut* ;
Secrétaire général : M. SANDOZ (G. ROGER).

Documents divers.

.....

SOCIÉTÉ DE PROPAGATION DES LIVRES D'ART. Cercle de la Librairie, 117, boulevard Saint-Germain à Paris, fondée en 1869 par EUGÈNE GUILLAUME.

Ont été successivement Présidents : MM. EUGÈNE GUILLAUME, DAVIOUD, TAINGUY, DARCEL, FALYSE et JULES GUIFFREY, président actuel.

La Société a pour but de favoriser la publication des livres destinés à répandre le goût de l'art et de développer l'enseignement du dessin.

1^o Elle édite chaque année, un livre d'art ; tous les Membres de la Société ont droit gratuitement à ce livre, moyennant une cotisation annuelle de 20 francs.

2^o Elle décerne des prix à titre d'encouragement aux élèves des écoles d'art qui se sont distingués dans l'étude du dessin.

QUATRIÈME SECTION

Parmi les beaux volumes qu'elle a publiés dans ces dernières années, nous citerons :

Les Médailleurs français depuis 1789. Notice historique suivie de documents sur la glyptique au XIX^e siècle, par ROGER MARX.

Le Palais Royal. Histoire et description en deux volumes d'après des documents inédits par VICTOR CHAMPIER et G. ROGER SANDOZ.

La Bièvre, les Gobelins, Saint-Séverin, par J.-K. HUYSMANS, illustré de 30 gravures sur bois et 4 eaux-fortes par A. LAPÈRE.

Du I^{er} au XX^e siècle, les arrondissements de Paris. Album de 20 eaux-fortes originales de EUGÈNE BEJOT avec une préface de JULES CLARETIE, de l'Académie Française.

La Manufacture de tapisserie de Beauvais, depuis ses origines jusqu'à nos jours, par JULES BADIN, avertissement de JULES GUIFFREY.

Alfred Dehodencq. L'homme et l'artiste, par GABRIEL SÉAILLES. Eaux-fortes d'EDMOND DEHODENCQ.

Souvenirs du Paris d'hier. Album de 25 eaux-fortes originales de E. HERSCHER.

Le bureau est composé comme suit :

<i>Président</i>	MM. JULES GUIFFREY.
<i>Vice-Présidents</i>	{ ROGER MARX, PIERRE DAUZE.
<i>Secrétaire général.</i>	G. ROGER SANDOZ.
<i>Trésorier.</i>	F. LESUEUR.
<i>Secrétaire.</i>	LÉON DESHAIES.

SOCIÉTÉ DES GRANDS TRAVAUX EN BÉTON ARMÉ

.....

2 bis, rue du Havre, Paris.

Tableau.

.....

SOCIÉTÉ DES GRANDS TRAVAUX EN BÉTON ARMÉ (Anciennement TRICON et C^{ie}). Cette Société exposait un panneau contenant un certain nombre de photographies de travaux exécutés : ponts, réservoirs, constructions industrielles et immeubles particuliers et notamment :

EXPOSITION ANGLO-LATINE

Des tribunes au champ de courses de Rouen avec gradins, escaliers et garde-corps décoratifs.

Des estacades et passerelles pour le déchargement des bateaux et l'approvisionnement des minoteries de Saint-Louis-du-Rhône.

Des réservoirs d'eau circulaires sur pylônes construits à l'usine de MM. Violet Frères, à Thuir.

Un pont-route sur la Durance et une passerelle en arc de 40 mètres de portée sur le Clain à Poitiers.

Des planchers, fondations, cheminées d'usine et silos à charbon, construits à l'usine de la Compagnie Thomson-Houston, à Vitry.

Pour les Compagnies de Chemins de fer, une remise à locomotives et une passerelle pour piétons, exécutées à la gare de Mantes au-dessus des voies en exploitation.

Enfin, comme travaux à la mer, des appontements dans le port d'Alger, à Boulogne-sur-Mer, une estacade et pont pour chemins de fer départementaux près de Morlaix et les appontements en cours d'exécution à Milhaud et à la Grosse-Tour (rade de Toulon).

Ces derniers travaux consistent dans l'établissement de plates-formes chargées à 4.500 kilogs par mètre carré, pour le passage de trains et l'approvisionnement de charbons. Ces plates-formes reposent sur des piles constituées par de grands caissons creux en béton armé commencés à sec dans une forme de radoub, puis amenés par flottage sur des fonds de plus en plus creux jusqu'à 12 mètres de profondeur.

Ces caissons sont ensuite coulés à leur emplacement définitif et remplis de béton.

Tous ces travaux, d'une importance considérable, exécutés parfois au milieu des plus grandes difficultés, font le plus grand honneur à la Société des Grands Travaux en béton armé.

STOULLIG (CHARLES)

.....

72, rue de Rome, *Paris*.

Dessins et aquarelles.

.....

M. CHARLES STOULLIG, architecte, exposait des châssis représentant :

1° Une importante villa construite récemment à Pinterville (Eure).

Cette villa, traitée dans le style anglo-normand, couvre une superficie de 250 mètres.

Une aquarelle à grande échelle donnait la vue perspective de la villa et

QUATRIÈME SECTION

de ses abords. D'autres dessins et reproductions photographiques donnaient les détails et les ensembles des différentes faces de la villa, de la porte d'entrée principale et du porche; les plans à petite échelle indiquaient les différents étages de cette villa.

2° Les détails à grande échelle et la photographie d'une riche grille en fer forgé de style Louis XIV, exécutée pour l'entrée d'un important immeuble construit avenue Henri-Martin, à Paris.

M. STOULLIG nous montre dans cet envoi un même talent sûr dans des œuvres très différentes.

Tout est à sa place, bien étudié dans un sens pratique, sans cependant rien négliger du côté artistique qui complète admirablement l'ensemble.

Et voici terminée ma tâche. C'est évidemment un bien grand honneur que d'avoir à juger l'œuvre des autres, et cela ne se fait pas sans que parfois le doute vous tourmente un peu.

Mais c'est aussi une grande joie, car obligé de scruter et de fouiller de plus près les choses, on parvient à découvrir les belles qualités qu'un examen souvent trop superficiel aurait malheureusement laissé passer inaperçues.

J'ai donc pu me convaincre que notre division avait su être à la hauteur de la situation en contribuant pour une large part à l'éclat de cette belle *Exposition ANGLO-LATINE*, et qu'elle avait ainsi bien mérité le gros succès qu'elle y avait remporté.



CINQUIÈME SECTION

INDUSTRIES DIVERSES

Président

M. AUGUSTE BÉLIÈRES

Vice-Président

M. ALBERT CORBEIL

Secrétaire

M. LÉON TISSIER

Trésorier

M. MARCEL FUMOUE

CONTENTS SECTION

LIST OF CONTENTS

CONTENTS

CONTENTS

CINQUIÈME SECTION

DIVISION A

ARTS GRAPHIQUES

Président

M. HENRI PICHOT

Président du Jury, 5^e Section, Division A

Vice-Présidents

MM. ARMAND EVETTE

PAUL GILLON

Membre du Jury, 5^e Section, Division A

CH. WITTMANN

Secrétaire

M. ROBERT LAYUS

Rapporteur

M. D.-A. LONGUET

Membre du Jury, 5^e Section, Division A



L'ENLUMINEUR, PAR J. AMMON



LA 5^e section de l'*Exposition ANGLO-LATINE* comportait, en sa première division, les Arts de l'Imprimerie et du Livre, ainsi que l'industrie papetière, leur indispensable collaboratrice.

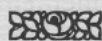
Bien que ne pouvant, en un cadre restreint, donner l'histoire de ces différentes industries, historique au reste si magistralement donné dans les rapports des Expositions des quatre dernières années, il semble nécessaire cependant de rappeler sommairement les principales étapes parcourues par chacune d'elles, en de brèves notes, et de montrer le rapport étroit qui unit les perfectionnements et les découvertes successives de chacune d'elles.

La division A comporte tous les modes qui à notre époque permettent de fixer et de transmettre l'évolution de la pensée

humaine. On n'aura donc point lieu d'être surpris en constatant qu'en notre pays, qui a toujours tenu à honneur d'être à la tête du mouvement des idées, ces diverses industries aient toujours occupé une si grande place et que dès leur apparition, les découvertes, d'où qu'elles vinssent, apportant leur concours au développement des Arts graphiques, aient toujours été si rapidement et si favorablement accueillies, comme on le verra dans le bref exposé ci-dessous.

Nous présenterons donc un sommaire de l'histoire de ces différentes industries, en commençant par celle du papier, instrument nécessaire de toutes les autres et la continuant par celle des différents procédés d'impression, par de brèves indications sur l'évolution de l'édition, la brochure et la reliure. Nous donnerons ensuite les statistiques permettant d'apprécier le mouvement si important de nos relations extérieures pour ces diverses industries, en essayant d'indiquer les causes de leurs variations, ainsi que les leçons que l'on en peut tirer. Viendra enfin la mention des diverses firmes ayant pris part à l'Exposition, avec le signalement bref des spécialités par lesquelles chacune de ces firmes mérite plus spécialement de retenir l'attention.

Dans le classement de ces firmes, aucun compte ne sera tenu des récompenses obtenues à l'*Exposition ANGLO-LATINE*, ces récompenses étant indiquées dans la partie spéciale du Rapport Général. Lorsque l'une de ces firmes exerce deux industries, comme cela se trouve pour les imprimeurs-éditeurs, la notice la concernant sera placée dans la série de l'industrie ayant pris chez elle la plus grande extension.



LE PAPIER

.....

 Le papier, inventé par Tsai-Lun en Chine, vers l'an 153, fut importé en 751 à Samarkand par des prisonniers chinois. Sa fabrication, fixée d'abord en Arabie, se propagea le long du rivage méridional de la Méditerranée, pénétra en Europe par l'Espagne et parvint en France en 1189. Mais son utilisation fut naturellement à cette époque fort restreinte et son développement sérieux ne date que de l'invention de Gutenberg.

Les matières premières actuellement employées à la production du papier, sont les drilles, chiffons, vieux cordages, débris de papier pour les meilleurs sortes, comme il en était au reste dès l'origine, et aussi actuellement les pâtes de bois à la soude ou au bisulfite, mélangées ou non de chiffons pour les sortes moyennes, et enfin les pâtes de bois mécaniques et la paille pour les sortes ordinaires et les cartons.

Les chiffons et drilles produits en France sont malheureusement pour la papeterie française fort prisés de l'étranger, qui en fait une active demande sur notre marché.

Les pâtes de bois sont importées en France par les pays scandinaves, l'Allemagne et l'Autriche; le Canada, la Finlande et la Russie, en ces derniers temps, sont venus également en fournir à nos usines.

L'Algérie et la Tunisie produisent l'alfa, qui donne des qualités appréciées pour certains emplois, mais les usines anglaises se sont fait une spécialité de son utilisation et absorbent la presque totalité de ce produit de nos colonies. De nombreux corps ont été essayés comme succédanés de ces différentes matières: la tige de canne à sucre, celle du maïs, la paille de lin, la paille du millet géant, la fibre des enveloppes des graines

du cotonnier, la blache, qui est une herbe des marais de la Savoie, et enfin la ramie qui donne une pâte excellente et fort résistante, mais dont le prix élevé limite l'emploi. De nouvelles recherches ont été faites plus récemment pour traiter certaines essences de l'Afrique centrale: le bambou, le sorgho et aussi le chanvre. C'est à un Français que l'on doit le départ de ces essais (1787) par l'emploi de l'écorce de tilleul.

Malheureusement, la plupart de ces matières intéressantes nécessitent un traitement onéreux et la transformation du matériel actuel, ce qui jusqu'à ce jour entrave le développement de leur emploi.

La fabrication du papier, restée pendant plusieurs siècles sans modification sérieuse de son matériel, fut transformée par la machine à papier continu créée en 1799 par notre compatriote Robert. Les grandes étapes de transformation de ces machines ont été marquées par l'application de la pompe aspirante aux tables de fabrication (1826), et celle du séchage à vapeur appliqué pour la première fois par Zuber en 1830. Depuis cette époque, bien que l'on puisse dire, la transformation de ce matériel continue, mais il n'y a point de grandes évolutions à citer; toutes les modifications de constructions apportées ont toujours eu pour objet l'intensification de la production, tant par l'accroissement de vitesse que par l'augmentation de la largeur des tables de production. En 1805, Canson estimait que les perfectionnements alors réalisés permettant de produire 1.500 kilogrammes par jour et par machine étaient fort remarquables. Quatre ans après il existait déjà des machines dont la production journalière variait entre 6 et 8.000 kilogrammes, et en 1900 une machine Darblay atteignait la production journalière de 30.000 kilogrammes. Ces chiffres sont aujourd'hui largement dépassés, puisque actuellement l'on monte près de Paris des machines ayant 5m.80 de largeur de table; il est vrai de dire que ces machines sont des exceptions mais il en existe

CINQUIÈME SECTION

un grand nombre ayant de 2 mètres à 2 m.50. Pour atteindre les productions actuelles, il a fallu perfectionner tous les organes, les rendre plus robustes et plus précis, tandis que tout l'outillage, cuves, séchoirs, etc., développait tant sa puissance de débit que sa simplification de conduite ; en dernier lieu, le séchoir américain s'est vu adopter par diverses usines. Le nombre des machines à papier a plutôt décru qu'augmenté depuis quelque temps ; mais il ne faut point en inférer que la production a diminué, car cette production a plus que doublé en ces dix dernières années et elle atteint aujourd'hui près de 900.000 tonnes. La longueur de toile totale des machines françaises dépasse un kilomètre.

Les centres de production du papier en France se sont déplacés, tantôt à cause des substitutions dans les matières employées, tantôt en se rapprochant des centres de grande consommation ; la Charente, où cette industrie avait commencé à se développer parce qu'elle était un centre de production des chiffons, a vu sa place occupée par l'Isère, les Vosges et la Haute-Vienne lorsque la pâte de bois a fait son apparition. La proximité de la houille a favorisé l'extension de l'industrie papetière dans le Pas-de-Calais et le Nord, et en dernier lieu la consommation intense de Paris est venue donner la première place à la Seine-et-Oise qui actuellement produit 400 tonnes de papier par jour sur ses 50 machines.

Cette consommation de papier croît d'année en année par tête d'habitant ; trois éléments principaux y contribuent : la publicité commerciale par le catalogue d'une part, le développement des journaux quotidiens et périodiques, et aussi celui des publications à bon marché.

Parmi les différentes modifications d'usinage dans la fabrication du papier, à côté du blanchiment électrolytique qui s'est peu développé, il faut signaler les perfectionnements apportés

aux épurateurs et aux raffineurs, ainsi que l'adjonction aux machines de ramasse-pâte nécessités par les énormes masses de la matière mise en œuvre, dont les déchets représentent par suite une valeur importante.

Les calandres, bobineuses, ont suivi les modifications des machines et sans transformations essentielles ont été adaptées à leurs perfectionnements.

On ne saurait terminer cette brève étude sur le papier sans signaler dans les quarante dernières années l'importance prise par deux nouvelles sortes : les papiers couchés d'une part, nécessités par l'application de la similitravure, sorte limitée d'abord à des éditions spéciales, qui est venue s'imposer ensuite au catalogue de luxe et au journal illustré. Les inconvénients de ce type, au point de vue de la fatigue qu'il impose à la lecture, surtout à la lumière artificielle, ainsi que le peu de sécurité sur la durée de sa conservation, ont fait lui chercher des succédanés, mais aucun jusqu'à ce jour n'a pu le remplacer. La deuxième sorte nouvelle dont il faut signaler le développement depuis quelques années est le papier dit bouffant, pour l'édition ; l'on doit également noter l'accroissement de demande des sortes fines spéciales au papier à cigarettes et à la machine à écrire, et en terminant dire l'intérêt qui s'attache à cette variante de papier, opaque bien qu'extrêmement mince, dont le « bible paper » est le type.

Nous signalerons en dernier lieu l'essai d'unification des formats qui a été tenté inutilement il y a quelques années, malgré l'intérêt qu'une base fixe offrirait.

Il serait désirable que les unités de quantité employées par les fabricants pour le papier à plat, dans les divers pays, soient les mêmes ; que la rame anglaise (450 feuilles) comporte le même nombre de feuilles que la rame française (500 feuilles) et que l'Allemagne établisse ses décomptes sur cette même unité et non

par 1.000 feuilles comme elle le fait actuellement. Ces différences entraînent des erreurs que l'accroissement constant des échanges rend de jour en jour plus fréquentes.



IMPRESSIONS DIVERSES

.....

LORSQUE l'homme a voulu transmettre sa pensée autrement que par les moyens oraux et le faire d'une façon durable, il a commencé à entailler la pierre au moyen des corps les plus durs dont il disposait. Les traces laissées sur les murs des grottes et cavernes préhistoriques, sur lesquelles se porte si vivement l'attention en ce moment, sont les plus anciens témoins qui nous soient parvenus de la pensée humaine. Plus tard, lors du développement de la civilisation, les groupements humains étant devenus plus nombreux, les moyens d'action plus perfectionnés, cette transmission de la pensée par les signes ou les images a pu être donnée d'une façon plus complète, sinon plus durable, par l'inscription en relief de la pensée à traduire ; on épargnait alors les parties de la matière extérieure au sujet. Les hiéroglyphes égyptiens et les magnifiques frises des Assyriens nous ont ainsi transmis presque tout ce que nous connaissons de ces deux importantes civilisations disparues.

Lorsque l'homme a voulu non seulement transmettre à un autre sa pensée, mais la transmettre simultanément à plusieurs autres et permettre le transport facile de cette pensée à travers l'espace et le temps, il a utilisé ces deux modes de creux et de relief et cela bien antérieurement aux procédés actuels par la xylographie d'une part, par la gravure sur métal d'autre part.

Au début du xix^e siècle, un troisième mode, uniquement chimique est venu se joindre aux précédents.

Dans le premier mode en date, la surface plane étant gravée en creux est recouverte d'encre, puis par un essuyage superficiel l'encre subsiste seulement dans les tailles ; une feuille appliquée sur la surface (pierre ou métal) vient par pression relever les parties d'encre ainsi déposées et constituer une épreuve de la gravure. A ce système se rattachent divers procédés limités aux arts, procédés que l'héliogravure a rendu moins onéreux et que des machines, sur le point actuellement d'entrer en période d'utilisation, rendront peut-être demain le procédé de l'avenir.

Le deuxième mode a consisté au contraire à utiliser l'encre seul de la partie la plus élevée d'une surface ; au moyen d'un tampon ou d'un rouleau on a distribué l'encre sur ces parties épargnées de la matière ; on a appliqué une feuille, puis après une légère pression on a relevé une épreuve de cette épargne. C'est là le procédé de la xylographie devenu celui de la typographie.

Le troisième mode d'impression, d'une découverte plus récente, est celui qui permet de lever une épreuve non parce que l'encre est appliqué ou maintenu à une partie plus creuse ou plus en relief qu'une autre, mais parce que certaines parties de la surface sont, par un artifice, rendues impropres à recevoir et conserver l'encre grasse qui est distribuée sur l'ensemble de cette surface. C'est là le procédé de la lithographie et celui de la photocollographie.

A ces trois procédés types, la découverte de Niepce et les découvertes secondaires successives qui sont venues la compléter, ont apporté le complément de leurs possibilités. La typographie a été enrichie de la photogravure et de la similitravure.

La gravure en creux a été rendue moins onéreuse par l'héliogravure, et l'impression à plat par réserve chimique

CINQUIÈME SECTION

a été complétée par la phototypie ou photocollographie.

Nous allons passer rapidement en revue les étapes de ces divers modes d'impression en les étudiant dans l'ordre de leur importance actuelle :

Impressions sur surface épargnée ou en relief : Typographie.

Impressions sur surface plane à réserves chimiques : Lithographie ou Photocollographie.

Impressions par encrage seul de parties creuses dans la matière : Héliogravure.



TYPOGRAPHIE

.....

LA xylographie, ancêtre de la typographie, existait dès la fin du ^{xiv}^e siècle, comme en fait foi une planche de 1370 trouvée à l'Abbaye de la Ferté (Saône-et-Loire), et aussi *La Vierge et l'Enfant Jésus* (1412), *Le Saint-Christophe* (1426). Elle fut employée par les Hollandais dès le début du ^{xv}^e siècle. *La Bible des pauvres*, *L'Ars Moriendi*, *L'Apocalypse* sont les plus anciens ensembles en gravure sur bois parvenus jusqu'à nous. L'attribution de la découverte de la typographie, c'est-à-dire de l'impression au moyen de caractères mobiles, a été longuement discutée; certains voulaient l'attribuer à Coster de Harlem, vers 1400, et réclamaient pour *Le Speculum Humanæ Salvationis* le titre de plus ancien des ouvrages en caractères mobiles, mais il est établi aujourd'hui que cet ouvrage a été pour une grande partie imprimé au moyen de gravures sur bois et qu'une partie seulement a été imprimée au moyen de caractères ne faisant pas corps avec les planches. Ce deuxième mode de faire a-t-il été

voulu? Cela est discutable. Il semblerait plutôt que l'on se trouve en présence de rectifications et que si, en effet, de petites parties sont constituées par des fragments indépendants de la planche, elles doivent leur existence à des corrections nécessaires et au désir de ne point graver à nouveau, à cause d'elles, une planche entière. Il y a peut-être là l'idée mère de la typographie, mais il ne semble pas permis de dire qu'il y a là son invention, puisqu'il n'y a pas été donné suite, et en tout cas Coster n'a jamais eu l'idée du caractère fondu. Au reste à cette époque, le nombre des ouvrages que l'on désirait répandre à un certain nombre était très restreint et composé presque exclusivement, sinon complètement, de quelques ouvrages religieux qui étaient, sans modifications, plusieurs fois reproduits. Il semble à peu près certain que la cause initiale de la découverte, par Gutenberg, de l'imprimerie, est la demande qui lui a été faite, en 1454, d'imprimer les lettres d'indulgence que le pape Nicolas V accordait à qui aidait de ses deniers le roi de Chypre, qui avait la lourde mission de défendre la chrétienté contre les Turcs. En tout cas, ce sont ces lettres qui sont les plus anciens témoins à date certaine de l'imprimerie au moyen de caractères mobiles.

Les premiers caractères mobiles étaient fort probablement en bois, mais leur usure rapide et leur fragilité conduisirent Scheffer, l'un des associés de Gutenberg, à les remplacer par les caractères en métal fondu. Dès ce jour la typographie était née. Depuis cette époque, elle s'est certes considérablement modifiée, mais son principe essentiel est resté le même. Gutenberg, Furst et Scheffer utilisaient le caractère dit gothique. C'est en 1464 que des moines allemands établis à Subliaco, près Rome, firent imprimer à deux typographes appelés de Mayence, un *Donat*, un *De Oratore* et un *Lactence* pour lesquels, abandonnant les caractères dits gothiques employés jusqu'à ce jour, ils utilisèrent un nouveau caractère de forme plus nouvelle

auquel le nom de « romain » reste encore attaché de nos jours.

Vers 1475, Caxton introduisit la nouvelle découverte en Angleterre et établit ses presses dans le couvent de Westminster.

En France, dès 1458, Nicolas Jenson, graveur de la monnaie du roi à Tours, avait été chargé par Charles VII d'aller surprendre le secret de Gutenberg, mais pour des raisons que nous ignorons, Jenson ne revint pas en France et alla s'établir à Venise, où il créa le caractère romain, cité plus haut, ou tout au moins en épura la forme.

En 1470, la Sorbonne de Paris appela (fort probablement de Suisse) trois imprimeurs : Ulrich Gering, Martin Crantz et Michel Friburger, qui, à l'intérieur même de l'Université, établirent leurs ateliers. Le succès qu'ils obtinrent engagea d'autres imprimeurs étrangers à venir se fixer à Paris et, en 1474, des Français s'établirent à leur tour imprimeurs : Antoine Verard, Pigouchet, Vostre, Simon de Coline, Guillaume Eustache, sont les premiers connus de ces derniers.

Au ^{xv}^e siècle, apparaît la grande famille des Estienne ; Henri I^{er} Estienne, père de cette célèbre lignée, naquit à Paris vers 1465. Son fils Robert dut malheureusement s'expatrier comme protestant, à la mort de François I^{er}, mais son fils, Henri II Estienne, rentra en France où il publia notamment le *Thesaurus Linguae Latinæ*.

« Dans chaque pays, a dit Didot, l'imprimerie est le témoin de l'état de la civilisation, les lettres en sont le miroir et l'histoire de l'esprit humain est écrite dans la bibliographie. »

Parmi les dates importantes de la typographie en France, il faut retenir l'année 1640, qui est celle de l'établissement au Louvre de l'Imprimerie Royale, par ordre de Louis XIII ; la direction de cette première imprimerie d'État fut confiée pendant de longues années à la famille Cramoisy.

Jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, les presses à imprimer subirent divers perfectionnements qui modifièrent à peine la forme antique du pressoir domestique, et il faut arriver à 1797 pour trouver la presse en fer dite « la colombienne », inventée par Clymer en Amérique, qui vint concurrencer la presse de lord Stanhope (1795). Dès ce moment, de nombreux constructeurs, en tête desquels il faut nommer Misselbach, Tonnelier, Gaveaux, Brisson, Frappié, vinrent apporter des modifications et des perfectionnements, régularisant la pression et augmentant la vitesse de production.

En 1819, le D^r Gannal inventa la pâte à rouleaux qui vint détrôner les rouleaux en peau de veau, qui avaient eux-mêmes succédé aux tampons.

De 1810 à 1816 sont créées la presse à platine et la première machine à deux cylindres, demandée à Koenig et Bauer pour l'impression du journal *Le Times*.

L'on arrive bientôt ainsi au milieu du XIX^e siècle; les fontes et les fontes d'acier viennent permettre tous les essais et les modèles succèdent aux modèles, chacun cherchant à répondre plus directement à un emploi déterminé.

Il serait extrêmement long et peut-être fort difficile de citer les noms de tous ceux qui apportèrent leur élément aux perfectionnements des divers types de machine. L'on ne peut cependant passer sous silence les noms de Gaveaux et de son collaborateur Marinoni, inséparables de la rotative à grande vitesse et à clichés cintrés, car sans elle la presse moderne n'existerait pas; d'Edouard Lambert et des machines à plusieurs couleurs, et celui de Voirin pour les machines plates à grande vitesse. Actuellement, parmi les rotatives qui travaillent avec 4, 6, 8 bobines sur 2 mètres passés de large, il en est qui tirent 50.000 feuilles à l'heure et en plusieurs couleurs. L'on utilise aussi des machines puissantes, robustes, qui sont venues remplacer les pédales inventées par Dogener et Weiler, en 1869, en

CINQUIÈME SECTION

transformant ces machines, auxquelles on reprochait leur fermeture en éventail, par des machines à impression parallèle capables non seulement d'imprimer mais aussi de gaufrer, découper et estamper à chaud et à froid. Les types Falcon, Victoria, Phœnix, entre autres, sont connus de tous.

Pour alimenter les machines actuelles à grande vitesse, il a fallu leur appliquer de nombreux perfectionnements ; aux machines à plat l'on adjoignit les margeurs automatiques, tandis que le polytypage inventé par Hofmann, transformé par Didot, et devenu la stéréotypie, permettait par moulage et cintrage de faire épouser les cylindres aux compositions typographiques ; des pompes envoyèrent l'encre aux rouleaux encreurs et des machines à couper, à gommer, à plier et mettre sous bande, vinrent façonner sans interruption la production de la machine à imprimer.

Des compteurs, des numéroteurs furent adjoints aux machines, pendant que la rigueur du réglage leur permit, non seulement d'imprimer correctement la composition typographique proprement dite, mais aussi, malgré leur formidable vitesse, la similitravure à trame fine.

Le besoin toujours plus grand d'une plus hâtive production et le coût toujours plus élevé de la main-d'œuvre firent éclore de nouvelles découvertes. Dès 1840, à Lille, Delcambre et Young inventèrent une machine à composer donnant quelque résultat. Dès 1855 une de ces machines fut utilisée en France, et en 1875 une autre qui existe encore fut mise en fonction à l'Agence Havas ; ces machines utilisaient des caractères préalablement préparés. Il n'en est pas de même aujourd'hui et des machines comme la Linotype, la Monotype, la Typograph et la Thorne sont non seulement des machines à composer, mais en même temps des machines à fondre les caractères. Les unes les fondent en blocs entiers, d'autres, comme la Monotype, fondent des caractères isolés, ce qui facilite les corrections et après le tirage

permet leur introduction dans les casses habituelles. Dans ces différentes machines la vitesse de production atteint près de 10.000 lettres à l'heure. L'ouvrier commande le travail au moyen d'un clavier analogue à celui de la machine à écrire et le peu d'effort nécessité pour cette considérable besogne permet fréquemment d'y employer des femmes.

Certains types plus récents de ces machines ont même des dispositifs interchangeables permettant successivement de produire plusieurs caractères différents tant de forme que d'œil.

.....

PHOTOTYPOGRAPHIE

La phototypographie comprend l'ensemble des procédés actuellement indispensables à la typographie et permettant de produire au moyen de clichés photographiques des planches communément appelées clichés ou morsures, dont les parties en saillie, seules placées de hauteur avec les caractères, reçoivent comme eux la touche du rouleau typographique. Ces clichés sont obtenus d'une façon générale en couvrant la surface du métal d'un vernis qui, rendu soluble par l'action de la lumière, vient uniquement protéger contre la morsure d'un acide les parties destinées à représenter les noirs ou les demi-teintes de l'image. S'il s'agit de reproduire une image au trait, c'est-à-dire composée uniquement de blancs et de noirs, aucune difficulté spéciale n'est à vaincre, ce procédé est dit couramment « photogravure au trait », et se fait sur zinc. Si au contraire le sujet à reproduire représente des demi-teintes, il y a lieu de diviser les modelés continus en un grand nombre de lignes, points, grains, de rapprochement et de dimension variables, suivant la nature et les dimensions de l'image. C'est là le procédé communément connu sous le nom de simili ou mieux similigravure.

La zincographie fut inventée par Gillot en 1848. C'est à lui que l'on doit aussi l'invention du papier qui porte son nom, papier présentant une surface discontinue, de manière à décomposer le dessin à reproduire en une série de traits ou de points.

La similigravure semble avoir eu pour point de départ un brevet pris par Barret, fils d'un imprimeur de Rochefort, qui, en juillet 1868, fit breveter un procédé « permettant d'obtenir des plaques héliographiques planes munies de grains ou hachures nécessaires à l'impression typographique sans le secours du burin », mais son procédé resta à peu près inutilisé, sinon inutilisable.

En 1880, Petit mit en pratique un procédé de similigravure dans lequel il utilisait le grain de la résine. Ce procédé est également fort peu employé et l'on arrive seulement au départ réel de l'évolution avec Meisenbach qui, en 1882, inventa une gravure au moyen de la trame. Là encore, les résultats furent incomplets bien que supérieurs aux précédents.

Parallèlement et peut-être antérieurement (ce point est toujours discuté), Frédéric Yves préparait des plaques de similigravure également tramées.

Mais c'est seulement en 1890 que Max et E. Lévy, perfectionnant la trame, l'amènèrent à l'état dans lequel elle est actuellement encore utilisée.

D'une façon générale, les trames que l'on désigne par leur nombre de lignes, au pouce anglais, sont obtenues par l'entrecroisement de deux lames de verre parfaitement planes portant chacune une série de traits parallèles et collées l'une sur l'autre au moyen du baume de Canada. L'angle des deux séries de lignes parallèles et l'écart de ces lignes sont très variables, suivant à la fois le sujet à reproduire et aussi le but poursuivi. Le réseau, dans des chambres photographiques spéciales, est placé entre l'objectif et le cliché photographique à une distance

très faible; l'image arrive ainsi à la couche sensible finement divisée par les lignes sombres formées par le réseau. La plaque de métal, antérieurement recouverte d'une couche sensible, est alors insolée sous le négatif ainsi obtenu. La couche sensible d'abord constituée par du bitume de Judée, puis de l'albumine bichromatée, est aujourd'hui presque partout remplacée par la gélatine bichromatée ou mieux par la colle de poisson à laquelle on fait subir une légère cuisson. La plaque est ainsi recouverte d'une couche extrêmement mince et dure qui a fait donner à ce procédé le nom de « Procédé émail ».

Nous n'entrerons point dans les détails de la morsure et des variantes utilisées pour l'exécuter, pas plus que de ceux de la retouche et du montage. Ce sont là des détails purement techniques; il nous importait uniquement d'indiquer les grandes lignes des procédés actuels qui ont permis à la typographie, grâce à l'emploi des papiers couchés et surglacés, de prendre la place qu'elle occupe aujourd'hui.



LITHOGRAPHIE

.....

LA lithographie a été créée à Munich, en 1796, par Senefelder, né à Prague en 1771. Sans nous attarder à discuter la légende fantaisiste du compte de blanchisseuse par hasard oublié sur une pierre et qui aurait décalqué sur celle-ci, nous constaterons simplement que Senefelder, auteur théâtral de peu de succès, essaya pour augmenter ses maigres ressources, de publier ses pièces lui-même et d'en tirer ainsi un bénéfice supplémentaire. Pour cela il écrivait à l'envers sur une plaque de cuivre verni et en levait des épreuves, mais ce travail lui revenait fort cher.

Le hasard lui fit remarquer dans une carrière à Solenhofen des pierres d'un poli remarquable, qui étaient alors employées au carrelage des appartements à Munich. Il pensa pouvoir remplacer ses cuivres par ces pierres et successivement inventa une encre pouvant tenir sur la pierre, la fixa au moyen d'un acide, et combina un tampon pour l'encrage. Dès que son invention fut connue en France, elle y reçut le meilleur accueil et ses portraits de Louis-Philippe, de son frère et de Madame Adélaïde, furent très recherchés.

Un peintre, Bergeret, introduisit la lithographie en France et le comte de Lasteyrie, achetant à Senefelder plusieurs presses, créa dès 1816 à Paris le premier établissement lithographique en France. Il lui fut conféré le titre de Lithographe du Roi.

L'engouement général accueillit cette nouveauté ; les imprimeries de, de Lasteyrie et d'Engelmann ne suffisaient point au tirage de toutes les pierres qui leur étaient apportées et dans son discours de réception à l'Académie française, Charles Blanc disait « qu'il y a dans ce nouveau procédé le moyen de faire « gratuitement l'éducation des illettrés en montrant des idées « à ceux qui n'auraient pas su les lire ».

A ce moment naquirent de nombreux journaux satyriques et parmi eux : *Le Charivari*, *La Caricature*, *Le Journal amusant*, *La Lune*, *Le Hannequin* ; ils furent accueillis avec un succès que permet de comprendre le talent de certains de leurs collaborateurs : Gavarni, Monnier, Daumier, Grandville, qui par leurs merveilleux crayons assurèrent le succès du nouveau procédé en procurant cependant de temps à autre quelques séjours en prison à la vivacité de leurs critiques. D'autres artistes, parmi lesquels Charlet et Raffet, consacraient leur talent à la glorification des épopées militaires.

De nombreux reproducteurs et traducteurs mirent sur pierre les tableaux célèbres, et les noms d'Aubry le Comte et Mouilleron sont restés parmi les plus réputés d'entre eux.

Mais à ce moment vint le second Empire, qui enserra la presse dans une réglementation étroite et supprima purement et simplement la plupart des journaux humoristiques. L'on produisit alors de mauvaises lithographies vendues à des prix dérisoires. L'invention de la photographie survenant à ce moment, la lithographie en reçut un coup dont il semblait qu'elle ne devait point se relever.

Il y a quelques années, des essais furent tentés par divers artistes pour donner une nouvelle vitalité à la reproduction artistique des dessins en lithographie. Le perfectionnement des procédés photographiques vint faire échouer cette intéressante tentative, mais malgré les rudes coups que lui avaient porté l'Empire et la photographie, la lithographie n'était point morte. Les imprimeurs-lithographes cherchèrent de nouvelles utilisations à ce si délicat procédé. De nombreuses maisons se spécialisèrent dans la production des têtes de lettres et autres papiers de commerce, et en ce genre le goût français produisit des merveilles d'habileté. La chromolithographie, rendue pratique dès 1816 par Engelmann, se perfectionna et prit rapidement un grand essor; sous la direction d'habiles praticiens comme J.-A. Pichot (1830) se lancèrent les étiquettes commerciales et les reproductions industrielles en chromolithographie.

La publicité, toujours à la recherche de moyens nouveaux de solliciter l'attention du public, vint à son tour lui apporter le puissant concours de l'affiche en plusieurs couleurs. Ces affiches furent d'abord sommaires, puis la recherche du mieux et de la séduction à exercer sur le public en fit confier la création à des artistes de grand talent, et grâce à Willette, Steinlen, Cappiello, Chéret, Hugo d'Alési et tant d'autres, nos murs reçurent la joie et la parure de la couleur, et la lithographie sous cette nouvelle utilisation devint un des modes d'expression de l'art, qui de nos jours est une forme nécessaire de publicité pour tous ceux qui veulent faire du grand commerce ou de la grande industrie.

A côté de cette forme artistique, la lithographie avait encore à produire les travaux courants à grand nombre pour être économique. Des constructeurs vinrent lui apporter des machines plates à grande vitesse, puis la roto-calco. D'autre part l'impression sur métal lui offrit un énorme champ, tant pour la création des tableaux de publicité sur fer-blanc que pour la décoration des boîtes destinées à la parfumerie et de celles de plus en plus employées pour certains produits alimentaires ou pharmaceutiques. Signalons en passant les machines à imprimer sur les pilules.

Signalons aussi que depuis quelques années on a essayé d'employer des pierres lithographiques cylindriques (brevets de 1905 et 1907) pour imprimer sur bobine continue sans l'intermédiaire du transport sur caoutchouc.

Et pour être complet, indiquons qu'actuellement l'on essaie des machines transportant sur caoutchouc des reports de similigravure sur aluminium, ce qui par suite, si le résultat correspond aux espoirs, permettrait d'utiliser indirectement la similigravure à des tirages sur papier qui ne serait ni couché ni surglacé.

La lithographie, contrairement donc à ce que certains pensèrent à l'apparition de la similigravure et de la photochromie, n'est point prête à disparaître. Comme tous les procédés, elle a évolué et évolue; si elle a perdu certaines parties de son champ d'activité, elle en a trouvé de nouvelles qui largement compensent celles qui ont disparu.

Parmi les inventeurs qui ont aidé au développement de la lithographie, il faut donner un souvenir spécial à Schmautz, qui créa le rouleau lithographique, à Brisset qui, en 1833, inventa la presse qui porte son nom, ainsi qu'à Fougeadoire, qui la dota de la machine à réduction.



PHOTOTYPIE OU PHOTOCOLLOGRAPHIE

.....

A phototypie ou plus proprement la photocollographie est un procédé de lithographie photographique; comme telle, elle fait partie avec la lithographie du troisième mode d'impression dans lequel, par un artifice, certaines parties d'une surface sont seules rendues propres à recevoir l'encre d'imprimerie. En lithographie, sur une pierre préalablement grainée, l'on trace ou l'on reporte un dessin au moyen de matières grasses, l'on mord la pierre, la couvrant de dissolution de gomme arabique acidulée, puis on la lave et on la mouille avec de l'eau gommée. Il se forme entre les acides gras du savon (constituant le crayon), décomposés par l'acide d'une part et la chaux de la pierre d'autre part, un savon calcaire insoluble. La pierre attaquée par l'acide en tous les points où elle n'a pas été protégée par le dessin, devient plus poreuse à sa surface et retient l'eau plus énergiquement. Le rouleau chargé d'encre d'impression passant sur une surface ainsi préparée, la dépose uniquement sur les parties protégées de l'eau par le corps gras et le savon calcaire insoluble, et non point sur les parties humides de la pierre. Une feuille de papier posée sur cette surface relève donc une épreuve de la composition qu'on y avait tracée ou reportée. Sur zinc ou aluminium la marche des opérations est analogue.

La photocollographie procède de même façon. Elle utilise pour cela la propriété que présentent les matières colloïdes de devenir insolubles sous l'action de la lumière, par suite, de ne plus être pénétrées par l'eau et d'accepter l'encre d'imprimerie.

C'est au Français Poitevin que l'on doit en 1854 l'invention de la phototypie. Observant l'insolubilité d'un mélange de gélatine et de bichromate alcalin soumis à l'influence de la

CINQUIÈME SECTION

lumière, il le plaça sous un cliché photographique. Après avoir fait dégorger la planche ainsi préparée, il la mouilla, puis l'encre au rouleau. L'encre se déposa sur les parties impressionnées par la lumière, se fixa fort peu sur les parties ayant subi légèrement cette action et n'adhéra point aux autres. Poitevin donna le nom de photo-lithographie à ce premier essai exécuté sur pierre ; actuellement ce nom est réservé à une partie spéciale des impressions photocollographiques. Celles-ci, en leur ensemble sont bien de même ordre que celles obtenues en lithographie.

Pour ce qui est de l'impression couramment dénommée phototypie, qui est la branche la plus importante et de beaucoup des impressions photocollographiques, le support adopté n'est plus la pierre, et après l'emploi de feuilles de cuivre soigneusement polies, il est constitué aujourd'hui par des glaces parfaitement planes et légèrement dépolies sur une face pour faciliter l'adhérence du mélange de gélatine et bichromate.

Le procédé phototypique a été pendant longtemps le seul permettant de reproduire mécaniquement les images en demi-teinte données par le cliché photographique. Actuellement, la découverte de la similigravure est venue lui opposer un sérieux concurrent pour la reproduction à grand nombre et rapide, mais, vu la nécessité où est la similigravure d'une part d'avoir recours à la trame, et d'autre part l'emploi qu'elle impose du papier couché ou au pis aller du surglacé, il est resté à la photocollographie un beau domaine, parce que son grain est à peine perceptible et que seule elle se prête aux tirages à petit nombre ; les frais de production des dalles phototypiques étant fort peu élevés, le tirage forcément assez lent est seul onéreux.

La phototypie se prête d'autre part à l'usage de tous les papiers de belle qualité, glacés, mats, ou même grenus, pourvu

qu'ils soient au moins légèrement collés, ce qui constitue pour son emploi un avantage très appréciable pour la conservation des reproductions qui viennent illustrer les ouvrages ou celle des fac-similés de documents.

La photocollographie qui, jusqu'en 1900, avait été spécialisée dans la production des catalogues industriels et l'illustration des ouvrages d'art et de sciences, a vu à cette époque un nouveau champ ouvert à son activité dans la mode, qui au moment de l'Exposition Universelle de Paris, en 1900, s'est répandue en France, de la carte postale illustrée de reproductions photographiques. La création de la carte postale illustrée a (comme à peu près toutes les applications ayant réussi) été revendiquée par de nombreuses personnes de nationalités diverses; il semble que pour les mettre d'accord il faut uniquement leur indiquer que dans l'amanach de la Petite Poste de Paris, année 1777, il est dit : « On s'adresse actuellement par la poste, par politesse ou pour félicitations, des gravures sous forme de cartes souvent accompagnées de communications et qui sont transmises ouvertes et visibles à tous. »

L'inventeur de 1870, volontiers admis, n'aurait donc fait qu'appliquer la phototypie ou la photographie à un mode de correspondance illustrée tombé en désuétude.

Entre 1900 et 1905 se créèrent de nombreux ateliers phototypiques spécialement consacrés à la production de la carte postale dont la demande s'accroissait jusqu'en ces dernières années. Cette vogue semble aujourd'hui diminuer car la carte postale, s'adressant à un très large public, a vu forcément ses prix très attaqués, ce qui comme conséquence naturelle a amené à tort sur le procédé un peu de déconsidération, malgré les travaux intéressants que l'on continuait à lui devoir. La sincérité absolue des reproductions obtenues, leur coût réduit, en font toujours par excellence le procédé nécessaire à la documentation, le multiplicateur obligé des pièces rares ou uniques pour

lesquelles traduction ou interprétation sont synonymes de trahison.

Le matériel employé à l'impression de la phototypie est à peu de chose près celui employé pour la lithographie. L'on a annoncé, il y a peu de temps, qu'en Italie l'on était parvenu à augmenter la rapidité du tirage phototypique en remplaçant les dalles de verre par des feuilles d'aluminium qui venaient épouser le cylindre en s'agrafant sur lui, mais ces résultats ne nous sont point encore parvenus et jusqu'à ce moment nous les tenons pour douteux.



HÉLIOGRAVURE

.....

LE mode de procédé d'impression que nous avons indiqué comme le plus ancien, et qui par la gravure en taille-douce avait occupé depuis le xvii^e siècle jusques et pendant le xviii^e la première place, tous les portraits et grandes reproductions à cette époque lui étant demandés, n'a été jusqu'à ces derniers temps utilisé que pour les travaux de luxe, car l'on n'était point parvenu à l'imprimer mécaniquement; les frais considérables de gravure des planches, le coût et la lenteur de l'impression à bras le limitaient aux travaux d'art tirés à petit nombre.

La découverte de la photographie par Niepce de Saint-Victor, découverte accompagnée de celle du procédé de la photoglyptographie, vint lui apporter la possibilité de remplacer dans la gravure en taille-douce, par la morsure chimique, la plus considérable partie du travail du burin.

Les procédés de Niepce de Saint-Victor furent perfectionnés et modifiés de divers côtés, puis enfin mis au point en France

par Dujardin. Mais il restait toujours au procédé, pour prendre plus d'amplitude, à réaliser une économie de tirage. Il y a environ une quinzaine d'années furent lancées les premières machines mécaniques plates à balancier ou à rouet, mais, les planches d'héliogravure au grain de résine s'usant fort rapidement sur ces machines malgré l'aciérage, on eut alors l'idée d'adjoindre au grain de résine la morsure d'une trame du même type que celle utilisée en similigravure ; on obtint ainsi des planches beaucoup plus résistantes à l'essuyage rapide (*The Rembrandt*, 1905), mais on n'obtint aussi qu'une rapidité de production relative, et c'est seulement depuis deux ans que les recherches faites de divers côtés pour imprimer la gravure en creux à grande vitesse ont reçu un commencement de réalisation par l'emploi de machines rotatives.

Actuellement plusieurs machines sont presque au point ; parmi elles la première en date est la machine de Mertens. Dans ces diverses machines, la feuille de cuivre plane supportant la gravure est remplacée par une feuille de cuivre venant s'agrafer sur le cylindre et en épousant le contour ; le papier est humidifié à la vapeur, mais les difficultés extrêmement sérieuses de l'essuyage, malgré les diverses combinaisons brevetées (couteau oscillant, rouleau sans fin de papier, etc.), ne semblent pas être complètement résolues quoique cependant en bonne voie de l'être, et l'on peut prévoir prochain le jour où de semblables machines pourront être mises en tandem sur des rotatives à grande vitesse, apportant ainsi un élément nouveau de puissant intérêt aux grandes publications périodiques.





JOURNAUX ET PÉRIODIQUES

.....

COMME son nom l'indique, le journal est le périodique qui paraît chaque jour, mais cependant ce nom doit être conservé aux ancêtres de nos journaux, qui eux paraissaient soit toutes les quinzaines, soit hebdomadairement, soit encore simplement lorsqu'ils avaient quelque chose à dire.

Le plus ancien journal du monde est certainement un journal chinois, *Le Tsin-Pao*, qui paraît régulièrement depuis mille quatre cents ans.

En France, le premier journal date du premier mai 1631 ; il fut fondé par Théophraste Renaudot avec le titre de *La Gazette* devenu depuis *La Gazette de France*. Depuis l'apparition de cet ancêtre des journaux d'Europe, leur format, leur nombre de pages, leur chiffre de tirage ont été constamment en s'accroissant. Leur développement, longtemps comprimé par les mesures du gouvernement qui craignait en eux des agents puissants d'influence sur l'opinion publique, ne prit sa marche en avant que lorsque la Révolution française vint supprimer les privilèges. A ce moment, les journaux devinrent nombreux mais

leur format et leur tirage ne purent s'accroître de façon sensible, le machinisme étant peu perfectionné et les frais de transport étant fort onéreux. Dès 1810 le régime du brevet fut rétabli et maintenu jusqu'en 1870. Malgré cela, les journaux bénéficièrent du perfectionnement des machines et leur importance s'accrut considérablement.

C'est seulement depuis 1870 que leur développement prit le caractère intensif qui continue encore actuellement, grâce à la fois à l'accroissement de l'instruction, au perfectionnement des machines, aux facilités de transport, tant par l'utilisation des chemins de fer que du mode d'expédition à prix réduit, par la combinaison du « routage » et encore par suite de l'extension considérable de la publicité, qui, payant une grande partie de leurs frais, a permis aux journaux actuels, tout en donnant un nombre de pages triple ou quadruple de ce qu'il était antérieurement, de baisser en même temps leur prix. Les journaux parisiens, qui seuls autrefois tiraient à grand nombre et dont les lecteurs de province estimaient l'arrivée assez rapide grâce au chemin de fer, sont actuellement, depuis l'invention du téléphone, concurrencés en province par de grands journaux régionaux que le fil renseigne aussi rapidement que les journaux parisiens et qui, ayant moins de chemin à parcourir pour la distribution, peuvent apporter plus rapidement dans leur rayon les dernières nouvelles du monde entier.

La presse périodique prend, elle aussi, de nos jours, une importance de plus en plus considérable, qui lui est facilitée à la fois par la création de sortes de papier économiques et par l'application des procédés de gravure photomécanique, qui lui permet une copieuse illustration et lui donne un particulier attrait.

Le nombre des périodiques était d'après le *Bulletin de l'Institut international de Bibliographie*:

En France.	8.940
Allemagne.	8.050

CINQUIÈME SECTION

Angleterre.	4.329
Italie.	3.068
Belgique.	2.023
Russie.	1.661
Pays-Bas.	1.402
Espagne.	1.350
Suisse.	1.332
Suède	753

Mais là encore il faut prendre garde à la magie du chiffre, qui ne tient pas compte du tirage de chacun des périodiques inscrits et qui donnerait à croire que ce mode de publication n'est point goûté dans les pays de langue anglaise, ce qui est tout à fait contraire à la vérité; mais il est, par exemple, en Grande-Bretagne de nombreux périodiques qui tirent à des nombres formidables et par suite, si l'on voulait établir une comparaison sérieuse, il faudrait comparer la totalisation des chiffres de tirage en chacun des pays. Malheureusement ces chiffres sont extrêmement difficiles à réunir.

.....

LE LIVRE

.....

Le précurseur de l'éditeur et du libraire modernes devrait être recherché à la période où l'on louait et vendait à Athènes et à Rome des tablettes portant les leçons des grands philosophes, mais sans remonter aussi loin, nous trouvons leurs ancêtres directs dans les libraires et stationnaires de l'Université, vendant ou louant les manuscrits aux maîtres et aux élèves en Sorbonne, et faisant transcrire ou traduire par les copistes, les textes précieux des classiques ainsi que les livres de piété. Ils étaient alors astreints à une particulière surveillance et leurs prix, tant de vente que de location, étaient fixés par les maîtres de l'Université, ce dont au reste ils étaient indemnisés par des prérogatives spéciales et la dispense de certains impôts.

Le plus ancien livre du monde est probablement celui découvert par Prisse en Egypte, mais cet ouvrage est écrit sur bandes enroulées et a environ 7.000 ans : c'est naturellement un manuscrit. En Chine, fut, semble-t-il, pour la première fois, imprimé un livre véritable vers 932; c'était un ouvrage de Confucius.

L'importance des éditeurs et libraires fut naturellement considérablement développée par l'invention de Gutenberg, qui amena une diminution énorme du coût des ouvrages.

Le plus ancien livre en typographie occidentale qui soit connu est *La Bible de Gutenberg dite à 42 lignes*, dont on connaît quelques exemplaires; l'un deux est à la bibliothèque Mazarine, ce qui quelquefois l'a fait appeler *Bible Mazarine*.

Mais l'indépendance des libraires ne fut point accrue par l'invention de l'imprimerie, leur contrôle fut simplement peu à peu transféré de l'Université au Parlement, puis au Pouvoir royal qui se substitua à ce dernier. Rien ne pouvait alors être publié sans le privilège royal, et au milieu du xvi^e siècle la roue, le gibet et le feu punissaient les publications interdites ou l'introduction en France d'ouvrages prohibés.

Ce n'est qu'en 1728 que ces délits ne furent plus passibles de la peine de mort.

La Révolution, en détruisant les maîtrises et les privilèges, affranchit les libraires, les astreignant simplement à déposer en double leurs ouvrages, tant pour le contrôle que pour l'enrichissement des collections nationales; cette obligation subsiste encore dans la loi de nos jours. Les libertés accordées par la Révolution furent de nouveau restreintes par Napoléon I^{er}, qui réglementa l'exercice de ces professions, et il faut arriver en 1870 pour constater la suppression du timbre et du brevet. Mais, entre temps, la loi de 1833 établissait l'instruction primaire et donnait un énorme développement à cette branche de classiques.

CINQUIÈME SECTION

Les lois de 1881 et 1882 rendant cet enseignement d'abord gratuit, puis ensuite obligatoire, vinrent encore augmenter son importance.

Pour ce qui est des grandes étapes du Livre, nous signalerons qu'au début de l'imprimerie on publia à peu près autant de livres de théologie et de scholastique que d'ouvrages consacrés aux lettres anciennes. Puis sous l'influence de François I^{er} parurent de nombreux ouvrages de chevalerie et des histoires romanesques. A Lyon, de 1545 à 1560 parurent *Le Pétrarque*, *La Marguerite des Marguerites* et *Les Chroniques de Froissart*.

Au xviii^e siècle l'on doit ces livres à merveilleuses vignettes créées par Moreau, Marillier, Eisen, Gravelot, Choffard, etc.

A la fin du xviii^e siècle, Ambroise Didot publia sa superbe collection des classiques français dits du Dauphin. Ces superbes éditions sont aujourd'hui très recherchées des amateurs.

Puis vinrent les éditions complètes des grands précurseurs de la Révolution, qui parurent sous la Restauration.

Enfin la Monarchie de Juillet vit le développement intense donné à la littérature par les romantiques, puis la création du roman populaire a pris une énorme extension, un peu combattue actuellement par les feuilletons des journaux et les revues.

La librairie, donnant en cela l'exemple aux périodiques, a depuis une quarantaine d'années consacré une large place à l'illustration, d'abord en utilisant le concours de nombreux graveurs sur bois parmi lesquels certains, tels que Vierge et Doré, furent de grands artistes. Depuis elle a de plus en plus recours aux procédés phototypographiques.

Il est extrêmement difficile de se rendre compte de la production du livre en France. L'on n'a pour cela qu'une base, qui est le dépôt légal; malheureusement cette base est de peu de valeur, l'obligation étant fort peu respectée, et, si l'on en croyait les chiffres qu'elle fournit, la production du livre décroîtrait depuis dix ans, ce qui de toute évidence est contraire à la réa-

EXPOSITION ANGLO-LATINE

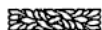
lité. Il est juste de dire qu'à l'étranger les statistiques qui pourraient permettre la comparaison ne sont pas mieux établies. Nous trouvons en effet annuellement pour :

France	22.000 environ
Allemagne.	30.000
Belgique	2.800
Etats-Unis	9.000
Grande-Bretagne	7.000
Hollande	3.200
Russie	23.000

Il suffit d'examiner ces chiffres pour reconnaître qu'ils sont notoirement inexacts et qu'ils attribuent la plus grande part aux pays dans lesquels les règlements administratifs sont les plus sévères.

Nous devons signaler, comme complément à cette brève étude du livre, que, de nos jours l'on commence timidement encore, pour éviter la perte des manuscrits rares et quelquefois uniques, à recourir à la photographie et aux procédés photomécaniques, qui donnent un nombre restreint d'exemplaires fac-similés et permettent ainsi d'empêcher la disparition complète de ces précieux témoins, en cas de destruction de l'exemplaire original comme il en a été de si regrettables il y a quelques années, lors de l'incendie de la bibliothèque de Turin.

Nous devons également indiquer, qu'en utilisant l'appareil cinématographique à reproduire les différentes pages d'un manuscrit, l'on a obtenu sous un volume extrêmement réduit, des fac-similés de manuscrits entiers ou simplement de leur illustration, afin de permettre loin de l'original d'en faire cependant une étude complète et l'utiliser à la pédagogie.





MUSIQUE

.....

LA musique, elle aussi naturellement, d'abord manuscrite, profita immédiatement de l'invention de Gutenberg et l'on grava des poinçons pour l'impression de la musique; mais la lecture des morceaux ainsi imprimés était fort difficile à cause de la disposition irrégulière des notes dans les portées. Certaines pièces furent gravés en taille-douce, mais ce procédé était extrêmement onéreux. Aussi, dès l'apparition de la lithographie, ce procédé fut-il employé soit en application directe, soit comme report de typographie ou de taille-douce; mais on lui reprochait de manquer de fermeté et de franchise.

Au ^{xix}^e siècle on chercha à parer à ces divers inconvénients en employant des procédés de stéréotypie, soit en prenant l'épreuve d'une composition typographique et traçant les portées sur un moule que l'on clichait ensuite, soit en moulant une portée dans la pâte à papier puis y frappant les lettres et terminant le travail au burin; ensuite on dessina la musique, on la photographia et on en fit un cliché zinc pour l'impression.

Actuellement on emploie l'étain dans lequel on vient frapper les notes au moyen de poinçons, ce qui permet des corrections faciles.

Les chiffres d'importation ou d'exportation de la musique indiquent depuis une vingtaine d'années que notre importation a plutôt diminué, passant de 866.054 francs en 1896, à 679.000 francs en 1900, tandis que l'exportation au contraire était en voie de développement, de 297.176 francs en 1896, à 542.000 francs en 1910, mais il ne faudrait point attacher à ces chiffres une importance plus grande que celle qu'ils ont en réalité; car, si l'on prenait les périodes intermédiaires, l'on constaterait des flottements qui, à première vue, ne s'expliquent point et qui sembleraient indiquer parmi nos éditeurs de musique tantôt un effort considérable, tantôt au contraire un relâchement non moins important de leur activité.

Les chiffres des mouvements de notre commerce extérieur pour la musique, sont en effet dus, non aux efforts de nos éditeurs exclusivement, mais encore et surtout, au goût dominant du moment pour la musique d'un maître ou d'une école et l'accueil qu'elle reçoit dans le monde. L'Italie autrefois nous importa, pour des chiffres considérables, la musique de Verdi par exemple. Lorsque vinrent Offenbach, Gounod, Bizet, Reyer, nos chiffres à l'exportation bénéficièrent largement du talent de ces grands artistes. Le génie de Wagner a été pour la musique allemande plus qu'un secours et les grands maîtres classiques d'outre-Rhin, Mendelssohn, Bach, etc., lui assurent actuellement un débouché considérable.

Les tendances du goût musical de demain seront les grands facteurs des modifications de nos chiffres commerciaux en cette branche.



TRANSFORMATIONS DU PAPIER

.....

ES différentes industries de la transformation du papier doivent prendre leur place dans notre étude après les modes d'impression, car ces sortes de transformations s'utilisent en général après l'application sur le papier de l'un des divers procédés d'impression, et sont pour certains une partie du façonnage de l'édition. Pour ce qui est de cette transformation du papier, qui est la fabrication des sacs et des boîtes, nous n'aurons pour ainsi dire rien à indiquer, car la modification de cette industrie est uniquement à l'application, de jour en jour plus étendue, du remplacement de la main-d'œuvre humaine par des machines toujours plus perfectionnées.

Parmi les nouveaux emplois du carton et du papier, nous signalerons l'utilisation due au développement de plus en plus grand des périodiques, à leur rayon d'action de plus en plus étendu et aussi à l'extension de la publicité de certaines industries, sous la forme d'échantillons. C'est ainsi que pour les emballages d'envois s'est développée la fabrication, d'une part des tubes en carton ordinaire, et que la création des papiers et cartons ondulés a été si rapidement suivie d'une énorme extension. Cette création est au reste l'application au papier des formes de meilleure résistance de la matière à la déformation, conditions depuis longtemps connues et appliquées dans la fabrication des tôles ondulées. Malgré qu'il n'y ait pas là à proprement dire une création, il y a cependant une utilisation intéressante, tant par les résultats obtenus que par la quantité considérable de ces produits utilisés chaque jour. Nous ne citerons point autrement que pour la signaler l'importance considérable du cartonnage de luxe, notamment pour l'embal-

lage de la parfumerie qui, par le gaufrage, la richesse et l'art de son décor, prend aujourd'hui des aspects de bibelots précieux.

Nous ne nous étendrons point non plus sur la reliure, malgré son intérêt; nous dirons seulement que, si l'on veut lui chercher un ancêtre, on le trouvera dans *Les Quadrati Codices* des Romains. Cet ancêtre respectable par son âge ne l'est guère par son élégance; malgré cela, son utilité lui a donné une longue durée et pendant une partie du Moyen Age il continuait à être constitué par de simples ais de bois maintenus par des bandes de cuir, auxquelles on adjoignit alors des fermoirs et que l'on ornait de clous plus ou moins finement ciselés; on leur fit ensuite protéger des plaques d'ivoire ou de métal de délicat travail, que la rigidité de cette cuirasse protégeait des chocs importuns.

Lorsque les monastères vinrent par leurs copistes conserver et multiplier les documents des lettres anciennes, échappées aux barbares, et les textes sacrés, ils enveloppèrent d'abord les ais de bois au moyen de peaux d'animaux, puis ils remplacèrent ces ais par des feuilles de papier collées et superposées en consacrant même à cet usage des documents qu'aujourd'hui nous considérons comme de premier ordre, et qui par leur sujet ou leur exécution leur semblaient n'avoir d'autre valeur que celle d'une matière première. Ce sont là véritablement les premières reliures, et les rois de France n'oubliaient point dans les dotations aux abbayes de leur accorder le droit de tuer dans les forêts les avoisinant un certain nombre de cerfs dont la peau serait utilisée à l'habillement des manuscrits. Ces reliures ont gardé le nom de « Reliures monastiques ».

La reliure passa ainsi des mains des ciseleurs, graveurs et orfèvres aux mains de véritables relieurs. Puis on éprouva le besoin de décorer ces plats de cuir, on remplaça les peaux de fauves, uniquement employées, par des peaux de mouton et de

CINQUIÈME SECTION

chèvre (*maroquin*) en leur faisant subir différents traitements; ensuite l'on frappa sur les plats des volumes les armoiries de leurs possesseurs. La plus ancienne reliure aux armes qui nous soit parvenue orne un manuscrit de Charles VIII conservé à la Bibliothèque Nationale. L'on a aussi divers ouvrages aux armes de Louis XII et d'Anne de Bretagne.

Lorsque la Renaissance parvint en France, sous l'impulsion de Grolier, apparut la magnifique floraison des reliures aux armes de François I^{er} et de Henri II, aux compartiments délicats soit en mosaïque, soit en pâtes colorées avec cernures d'or, rehaussées de fleurons en métal plein, et aussi les superbes volumes aux armes de Henri II et de Diane de Poitiers.

Les édits contre le luxe arrêtaient un moment le développement de ces ouvrages qui pour certains sont de véritables œuvres d'art, mais à la fin du xvi^e siècle les frères Eve créèrent les reliures à petits fers dites « à la fanfare », où dans des compartiments élégants s'enroulèrent les branches de laurier. Plus tard, avec Le Gascon, apparaissent les reliures à petits fers, si appréciées du cardinal de Mazarin; des artistes comme Padeloup, Derone, Le Monnier, Dubuisson, laissent à ce moment des travaux qu'aujourd'hui se disputent les amateurs.

La reliure nous apporta avec le romantisme les pièces dites « à la cathédrale », dans lesquelles l'estampage occupait une place prédominante. Pendant la période suivante, les relieurs se contentèrent de traduire plus ou moins habilement les types précédents, et parmi ceux qui se livrèrent avec le plus de maîtrise à ces interprétations de styles antérieurs l'on doit mentionner les noms de Gruel et de Lortic. De nos jours, la décoration des dos et des plats a suscité des travaux du plus haut intérêt en se proposant pour but l'appropriation de la décoration de la reliure au sujet du volume qu'elle habille. Les noms de Marius Michel, René Kieffer, Meunier, Chambolle-Duru, Durvand, sont

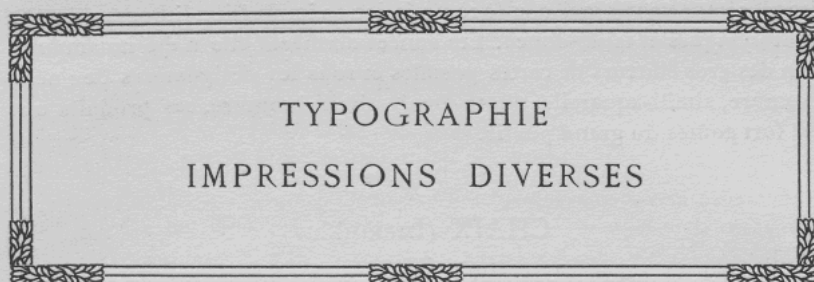
EXPOSITION ANGLO-LATINE

parmi ceux à retenir des artistes pratiquant ce nouveau style.

La reliure industrielle a profité depuis une trentaine d'années de tous les progrès de la mécanique et de l'outillage moderne, et successivement elle a utilisé les plieuses automatiques, qui plient jusqu'à 30.000 feuilles par jour, les machines à coudre sur ruban, gaze ou ficelle, les machines à faire les dos et celles à couvrir d'où sortent près de 22.000 volumes par jour. Les procédés de perfectionnement du brochage et de la reliure modernes sont un des éléments de l'abaissement du prix du brochage et de la reliure qui concourent aujourd'hui à la production intense et à bon marché des livres de prix et des périodiques.



LE GRAVEUR SUR BOIS



BERGER-LEVRAULT ET C^{ie}

.....
5, rue des Beaux-Arts, *Paris*.

Livres.
.....

Cette importante firme, qui existait autrefois en Alsace à Strasbourg, s'est transportée à Nancy après la guerre, afin de conserver sa nationalité. Depuis 1676, elle est restée dans la même famille et emploie un personnel considérable. Elle s'occupe de typographie, de lithographie, de gravure, de fournitures pour la papeterie et d'édition. Spécialement connue par ses travaux sur l'art militaire, sa succursale à Paris développe chaque jour ses travaux d'édition. Elle a été tout récemment transformée en société anonyme et les noms de ses administrateurs : MM. Bauer, Georges Chamerot, Friedel, Grüner, Keller, général Langlois, Armand Lederlin, Charles Norberg, Charles Renauld et de son gérant R. Steinheil sont un gage pour l'avenir de progression et de haut développement pour cette vieille maison alsacienne.

BREGER (A.) FRÈRES

.....
9, rue Thénard, *Paris*.

*Lithographie, phototypie, chromolithographie, taille-douce,
simili-aquarelle, impression sur celluloïd.*
.....

La maison BREGER FRÈRES, fondée il y a une vingtaine d'années, est une

EXPOSITION ANGLO-LATINE

des plus importantes maisons de commission en impression lithographiques, phototypiques et taille-douce. Les années dernières elle a été notamment l'un des gros éditeurs de cartes postales et sous les désignations de : néo-bromure, simili-aquarelle, photo-émail, simili-bromure, ses produits ont été fort goûtés du grand public.

CHAIX (IMPRIMERIE)

.....

ALBAN CHAIX, *président du Conseil et directeur*
20, rue Bergère, Paris
Publications, indicateurs et livrets Chaix.

.....

Fondée en 1845 par M. NAPOLEON CHAIX, elle est une des anciennes imprimeries de Paris, disposant d'un outillage considérable, force motrice 400 chevaux, 125 presses typographiques et lithographiques, 35 presses à bras, 132 machines et engins mécaniques pour la fonte des caractères, la galvanoplastie, la gravure, la réglure, le numérotage, la reliure. Elle occupe près de 1.200 personnes.

Parmi les nombreux travaux sortis de ses presses il faut surtout signaler les papiers de valeurs, actions, obligations, chèques et billets de banque pour lesquels sa production annuelle atteint près de 10 millions de titres pour 400 sociétés et plus de 5 millions de chèques ou billets de banque. Les procédés spéciaux de la maison pour l'obtention de cadres et de fonds de sûreté donnant toute garantie contre la contrefaçon, sont, pour une part, cause de son succès en cette branche délicate. Elle est surtout connue du grand public par ses indicateurs de chemins de fer, les livrets Chaix et les tarifs généraux des chemins de fer pour lesquels elle a en France presque un monopole de fait. Elle fournit une partie considérable des imprimés nécessaires à la Ville de Paris et à la Préfecture de Police, au Mont-de-Piété et à la plupart des grandes administrations parisiennes. C'est aussi de ses ateliers que sortent un grand nombre de périodiques importants et parmi eux *Le Génie civil*, *L'Economiste français*, et *Le Bulletin de la Société des Ingénieurs Civils*. On lui doit aussi d'intéressants albums artistiques : *Les Maîtres de l'Affiche*, qui comportent 5 volumes donnant l'ensemble de l'évolution de l'affiche et permettent de retrouver les caractéristiques spéciales que successivement lui donnèrent des maîtres comme Chéret, Willette, Steinlen, Léandre, etc.; *Les Maîtres du Dessin* qui en 3 volumes donnèrent *Le Musée du Luxembourg*, *Les Dessins français du siècle* et *Les Dessins français du XVIII^e siècle*.

CINQUIÈME SECTION

DANEL (L.)

.....
93, rue Nationale, *Lille*.

Imprimés et publications.
.....

Maison fondée en 1698 et qui depuis cette époque a toujours conservé la firme L. DANEL. Son personnel comporte 800 personnes et près de 70 presses mécaniques. Elle imprime un grand nombre de travaux administratifs, ainsi que des travaux commerciaux en typographie, lithographie et chromos tant chromotypographie que chromolithographie. Son outillage complet lui permet d'exécuter les travaux en entier, dans sa maison, depuis la fonte des caractères, l'établissement des maquettes et dessins jusqu'au façonnage.

Depuis un certain nombre d'années elle a surtout développé le côté artistique de ses impressions, et c'est à elle notamment que l'on doit les catalogues Dutuit, de Rothschild, Beraldi, et en dernier lieu un fort beau catalogue du Musée de Lille.

DUMOULIN (J.)

.....
5, rue des Grands-Augustins, *Paris*.

Livres.
.....

La maison DUMOULIN est une des plus anciennes imprimeries de Paris. Fondée à la fin du règne de Louis XV, elle a été sous la Révolution l'imprimerie de *L'Ami du Peuple*, journal de Marat. Fondée par Pillet, elle a vu successivement un DUMOULIN associé puis seul titulaire de la maison; elle est actuellement dirigée par le petit-fils de celui-ci. Son outillage, entièrement renouvelé en 1909, a été depuis complété par des machines des derniers types. Son personnel comporte de 80 à 90 personnes. Elle imprime de nombreux périodiques et est bien connue des maisons d'édition parisiennes.

GAUTHIER-VILLARS

.....
55, quai des Grands-Augustins, *Paris*.

Livres.
.....

Voir page 379.

EXPOSITION ANGLO-LATINE

IMHAUS (MARC) ET CHAPELOT (RENÉ)

.....

30, rue Dauphine, *Paris*.

Livres.

.....

La maison MARC IMHAUS ET RENÉ CHAPELOT a été fondée en 1685. Les noms de ses trois derniers propriétaires: Dumaine, Beaudoin, Chapelot, sont bien connus de tous ceux qui depuis quatre-vingts ans se sont intéressés à l'Art militaire. Elle a fusionné récemment avec une maison nancéenne. Sa firme est actuellement MARC IMHAUS ET RENÉ CHAPELOT. L'imprimerie est à Nancy, la maison de vente à Paris.

Parmi les publications périodiques appartenant à cette maison l'on doit citer *Le Bulletin officiel du ministère de la Guerre*, *La Revue militaire française*, *La Revue militaire des armées étrangères*, *La Revue d'Histoire*, *Le Journal militaire*, *La Revue maritime*. Elle fournit de plus à l'armée des cartes d'état-major et de nombreux registres et imprimés militaires. D'importants ouvrages d'étude et de critique d'histoire militaire sortent aussi de ses presses.

Elle a récemment créé un nouveau journal militaire: *La Défense nationale*, qui paraît deux fois par semaine.

LONGUET (D.-A.)

.....

250, rue du Faubourg-Saint-Martin, *Paris*.

Impressions et éditions photomécaniques.

.....

Maison fondée il y a vingt-cinq ans par le propriétaire actuel de la firme. Elle a exécuté depuis sa création de nombreux travaux pour l'industrie, puis s'est principalement consacrée aux reproductions d'objets d'art et aux fac-similés destinés à l'étude des manuscrits et miniatures anciens. Depuis quelques années elle fait également de l'édition et, à côté d'une série de monographies sur les grands monuments, a imprimé et édité de nombreux albums destinés aux ouvriers d'art et aux artistes. Parmi ces ouvrages il faut citer l'importante publication consacrée au Musée des Arts décoratifs de Paris, et une importante étude sur la Sculpture Française dont il a déjà paru trois albums. Depuis trois ans, avec le concours de la Société des Amis du Louvre et celui de l'Union centrale des Arts décoratifs, elle publie la revue *Les Musées de France*, dont le but est de faire

CINQUIÈME SECTION

connaître par l'image et le commentaire les richesses d'art de la France.

La Maison LONGUET exposait l'illustration d'un de ses derniers volumes, *La Cathédrale de Westminster*.

MALHERBE (G. DE)

.....

12, passage des Favorites, *Paris*.

Impressions typographiques en noir et en couleurs.

.....

La maison DE MALHERBE a été fondée il y a dix ans par son titulaire actuel, qui avait antérieurement dirigé l'imprimerie de Vaugirard. Son matériel lui permet l'impression et le façonnage. Elle se consacre spécialement aux périodiques illustrés et aux travaux de luxe pour l'édition et la publicité. Ses tirages en couleurs par procédé typographique sont justement estimés. Parmi ses travaux plus spécialement connus en Angleterre, on doit citer : *The Illustrated Figaro*, consacré en 1908 à l'Exposition rétrospective de la peinture anglaise. Cette maison est très appréciée chez nos voisins, et les voyages d'études des imprimeurs du Royaume-Uni en France comportent toujours une visite à cette imprimerie qui, à l'*Exposition ANGLO-LATINE*, présentait notamment d'excellentes reproductions de pastels fort élégamment encadrées.

MARINONI (ÉTABLISSEMENTS)

.....

96, rue d'Assas, *Paris*.

Machines à imprimer.

.....

La maison MARINONI, fondée en 1847 par HIPPOLYTE MARINONI, puis dirigée par son gendre Jules Michaud, est actuellement, sous la firme ÉTABLISSEMENTS MARINONI, gérée par MM. Thénard et Simon, gendres de M. Michaud. Le personnel occupé à Paris par cette importante maison de construction est d'environ 400 personnes, ouvriers et employés. L'outillage, incessamment modifié, comporte environ 150 machines-outils diverses. Elle construit exclusivement les machines à imprimer de tous systèmes et de tous formats. Son nom est connu dans le monde entier, grâce à ses rotatives qui malgré leur succès sont chaque jour perfectionnées. Elle exporte en tous pays et notamment en Angleterre, où de nombreux magazines sont, sur rotatives MARINONI, imprimés, encartés, cousus et réunis automatiquement sous une couverture en couleurs. La clientèle à l'exportation de la maison MARINONI

EXPOSITION ANGLO-LATINE

est mondiale. Le Japon et l'Amérique du Sud notamment lui sont des débouchés fort importants. Elle présentait à la White City des vues de deux de ses plus récentes installations, l'une à Paris pour le journal *Excelsior*, l'autre à Londres pour le *Pearson's Weekly*.

MAROTTE (LÉON)

.....
35, rue de Jussieu, *Paris*.

Épreuves d'impression.
.....

La maison LÉON MAROTTE, fondée par MM. FORTIER ET MAROTTE en 1896, est depuis décembre 1911 dirigée par M. MAROTTE seul. Cette maison s'est fait une spécialité fort appréciée de travaux en photolithographie où elle allie les procédés lithographiques et phototypiques avec un goût et une perfection qui ont été rarement égalés. Elle obtient ainsi notamment des reproductions de dessins de maîtres à plusieurs crayons et des fac-similés de dessins originaux d'une fidélité inquiétante même pour les propriétaires de ces œuvres d'art. C'est au véritable artiste qu'est M. MAROTTE que sont dus une série de fac-similés extrêmement remarquables (dont quelques-uns à l'Exposition) des croquis du maître Lepère publiés récemment par un éditeur parisien.

MOREAU, AUGÉ, GILLON ET C^{ie}

.....
17, rue du Montparnasse, *Paris*.

Livres.
.....

Voir page 383.

PICHOT (IMPRIMERIE)

.....
54, rue de Clichy, *Paris* et à *Cognac*.

Étiquettes de luxe.
.....

C'est en 1830 que J.-A. PICHOT fonda une imprimerie consacrée spécialement à la création des marques de fabrique et à celle des étiquettes de luxe pour tous genres d'industrie. C'est à lui que l'on doit le début

CINQUIÈME SECTION

de la présentation élégante de nombreuses spécialités françaises. La réputation de cette maison, pour la création des marques et l'habillage des produits spéciaux, s'est rapidement établie et maintenue parmi les producteurs de cognac et vins fins, les fabricants de liqueurs ainsi que parmi les chocolatiers, parfumeurs, propriétaires de spécialités pharmaceutiques.

En 1850, la maison fut transférée rue de Chabrol, puis en 1872 ses locaux devenant insuffisants, elle fut transférée quai Jemmapes. C'est à peu près à ce moment que naquit l'industrie de l'affiche artistique. L'un des premiers, M. PICHOT n'hésita pas à créer un matériel spécial lui permettant d'imprimer des affiches de 1^m 40 sur 2^m 20 en une seule feuille; bientôt l'essor toujours grandissant de la maison nécessita la construction, 54, rue de Clichy, d'une nouvelle usine modèle, munie de tous les perfectionnements que comportaient les dernières découvertes. Depuis 1902 dirigée par HENRI PICHOT, elle fut le 1^{er} janvier 1911 transformée en société anonyme dont il est président et administrateur-délégué.

Depuis 1906, l'installation de presses rotatives lithographiques permet à cette maison d'imprimer dans des conditions excellentes les affiches de grande publicité, auxquelles la nette compréhension par M. H. PICHOT du but à atteindre en ce genre, ainsi que son goût averti, ont donné un caractère bien spécial et fort apprécié.

La clientèle de cette firme s'étend dans le monde entier, elle possède une succursale à Cognac et de nombreuses agences tant en France qu'à l'étranger.

Une Société de Secours mutuels et une Caisse de retraites fonctionnent déjà depuis plusieurs années dans cette maison et contribuent certainement à assurer, par la sécurité qu'elles donnent au personnel, la continuité de ses excellents travaux.

PLON-NOURRIT ET C^{ie}

.....
8, rue Garancière, *Paris*.

Volumes.

.....
L'imprimerie PLON est une des anciennes imprimeries à brevet qui remonte au premier temps de l'imprimerie parisienne. C'est en 1832 que M. HENRI PLON en devint propriétaire, et quelques années après, en 1845, il y adjoignit une librairie consacrée à des livres liturgiques illustrés, puis à des livres de droit, à des publications historiques ainsi qu'à des ouvrages de luxe et spécialement des classiques destinés aux bibliophiles. Ses catalogues d'histoire et de jurisprudence se développèrent très rapidement.

EXPOSITION ANGLO-LATINE

En 1872, la firme HENRI PLON, qui était devenue E. Plon et C^{ie}, devint E. PLON, NOURRIT ET C^{ie}, par l'adjonction de M. Robert Nourrit son gendre, puis MM. Pierre Mainguet, Joseph Bourdel et Adolphe Nourrit, gendres et neveux des précédents titulaires, dirigèrent la société. L'imprimerie a été transférée à Meaux il y a quelques années. Elle exécute des labeurs, des travaux de luxe et des travaux de commerce en typographie ainsi que l'impression des éditions de la maison. La maison d'édition, considérablement développée ces vingt-cinq dernières années, présente à son catalogue près de 4.000 volumes. Ces ouvrages se classent principalement en livres d'art, voyages, littérature, romans, publications illustrées, et au premier rang on y trouve les grandes publications historiques et mémoires inédits sur l'ancien régime, la Révolution, l'Empire, la Restauration, la monarchie de Juillet et le second Empire. Cette bibliothèque historique, justement appréciée, a été l'objet de nombreuses récompenses académiques, prix Gobert, Thérouanne, Thiers, Guizot, Bordin, Halphen, Montyon, etc. Parmi les publications historiques, *La Conquête d'Alger*, les œuvres de l'amiral Jurien de la Gravière, *L'Histoire du second Empire*, doivent être spécialement signalées. Quant à la collection des mémoires inédits, elle est trop nombreuse et importante pour que nous puissions en citer quelques titres. La bibliothèque des Beaux-Arts comporte notamment *Les Quarante Fouquet*, *Les Écoles étrangères*, *L'École française*, *Les Maîtres florentins*, *Les Maîtres ornemanistes* par Guilmard et *L'Inventaire général des richesses d'art de la France* publié sous les auspices du ministère de l'Instruction publique et avec le concours de l'administration des Beaux-Arts.

Parmi les ouvrages de littérature, on trouve les noms de toute une pléiade d'écrivains illustres, sans que cela ait fait négliger la littérature étrangère, où il suffit de citer les noms de Dostoïewsky, Tolstoï, etc. La bibliothèque des voyages n'est pas moins nombreuse et bien constituée, et la bibliothèque religieuse comporte des œuvres d'un intérêt supérieur telles que *Jésus-Christ*, du R. P. Didon. Si l'on cite encore parmi les livres d'étrennes de nombreux albums pour la jeunesse et les publications humoristiques de Forain, de J.-F. Raffaëlli, etc., on aura presque parcouru le cycle entier des productions de la littérature.

PRIEUR ET DUBOIS ET C^{ie}

.....

Puteaux.

Epreuves trichromes diverses

.....

La maison PRIEUR ET DUBOIS fondée en 1893 avec 2 ouvriers, en comporte

CINQUIÈME SECTION

aujourd'hui 150, ce qui indique suffisamment l'accueil qu'ont trouvé ses travaux auprès du public. Première maison établie en France pour l'exploitation du procédé typographique dit des 3 couleurs, elle a spécialement porté ses recherches sur les applications de la photographie trichrome aux divers procédés de gravure et d'impression.

Ces reproductions trichromes participant à 3 industries distinctes : photographie, gravure, impression, constituent pour cette maison une spécialité particulière. Aussi a-t-elle groupé dans ses usines les ateliers spéciaux nécessaires à la photographie, la gravure et aux divers procédés d'impression.

Commercialement elle a toujours cherché à produire des travaux la mettant au premier plan par la perfection des résultats.

La réputation dont jouit actuellement cette firme est la juste récompense de ses longs efforts; elle a contribué plus que toute autre, par ses travaux et les appareils qu'elle a créés, à la diffusion de l'application des procédés de triage des couleurs par la voie photographique. Les reproductions de Teniers, Chardin, etc., qu'elle présentait fort élégamment à Londres étaient au-dessus de toute critique.

STAHL

.....

9, rue Saint-Anastase, *Paris*

*Impressions diverses en dorure et couleurs, étiquettes,
calendriers, couvertures, etc.*

.....

Cette maison fondée dès 1858 a été reprise en 1902 par M. STAHL, qui était alors imprimeur en province. Il s'est spécialisé dans l'exécution des travaux d'impression en dorure et couleurs à chaud. Son personnel est important pour ce genre d'industrie, son outillage est de 30 presses et balanciers, ainsi que de nombreux découpoirs, massicots, cisailles, etc. Elle possède de nombreuses gravures en bronze, bandes vignettes, ornements, etc., lui permettant de répondre rapidement dans les genres les plus variés aux demandes de sa clientèle.

Ses étiquettes de luxe pour la parfumerie, ses décorations des cartonnages fins, sacs et cornets pour la confiserie, couvertures de livres, calendriers et tableaux-réclame sont toujours très appréciés.

Sa réputation est aussi bien établie à Paris qu'en France et à l'étranger. L'Angleterre, la Hollande et l'Espagne ont souvent recours à ses travaux.

EXPOSITION ANGLO-LATINE

UNION SYNDICALE
DES MAÎTRES-IMPRIMEURS DE FRANCE

.....
117, boulevard Saint-Germain, *Paris*.
.....

L'UNION DES MAÎTRES-IMPRIMEURS DE FRANCE, fondée à Lyon en 1894, qui a son siège actuel au Cercle de la Librairie, comporte actuellement près de 1.000 membres. Son Conseil est la représentation véritable de l'ensemble entier de la corporation et est composé de membres désignés par le Congrès et des délégués de tous les syndicats de province. Les décisions qu'il prend sont donc conformes aux intérêts de tous les imprimeurs quelles que soient la méthode et l'importance de leur exploitation. Un bureau permanent assure la continuité des études de toutes les questions intéressant ses membres et un office central permet à tous moments aux adhérents de l'Union de prendre contact avec le groupement, puis au moyen du conseil de contentieux judiciaire ou fiscal, de se renseigner sur toutes les questions qui peuvent les intéresser. Un bulletin officiel important paraît tous les mois et est adressé à tous les membres; cet organe ne se borne point à rendre compte des séances du Conseil et du Bureau, mais il reproduit les débats des divers syndicats provinciaux et permet par suite à chacun d'être tenu rapidement au courant des initiatives et des difficultés qui peuvent s'élever en divers points de la France dans la profession. Ce bulletin fournit des renseignements précis sur les faits législatifs et économiques de nature à intéresser les diverses industries du Livre; de nombreuses correspondances étrangères initient le lecteur aux modifications apportées dans les différents pays, à l'outillage, aux conditions du travail, aux méthodes employées pour résoudre les problèmes posés.

L'UNION SYNDICALE rend à la corporation de signalés services. Le nombre de ses adhérents croît constamment et l'on ne saurait trop louer les membres de son Conseil qui, libéralement, consacrent à leurs confrères une partie de leur temps en les faisant bénéficier de leur grande expérience.

VOIRIN (J.) (ÉTABLISSEMENTS)

.....
15, rue Mayet, *Paris*.

Machines à imprimer.
.....

Les Établissements de construction VOIRIN sont connus du monde entier.

— 362 —

CINQUIÈME SECTION

Il n'est cependant point inutile de rappeler que c'est en 1834 que, rue de Sèvres, Rousselet, un des premiers constructeurs français de presses pour l'imprimerie, fonda un petit atelier où furent construites quelques machines à gros cylindres pour le tirage des journaux. Dès 1840, son successeur Normand y construisit des machines à retiration et des machines à réaction. En 1852, son cousin HENRI VOIRIN lui succéda et transporta les ateliers rue Mayet; mais en 1877, le développement que J. VOIRIN, succédant à son père, donna à sa production ne lui permit plus de continuer dans les locaux anciens et il créa à Montataire (Oise) une nouvelle usine qui, couvrant tout d'abord 600 mètres, en occupe actuellement 17.000. Raccordés directement au chemin de fer du Nord, ses ateliers sont à même de transporter rapidement sur tous points les machines qui lui sont demandées. La série des brevets successifs sur l'encrage, les pointures rentrantes, le mouillage, le calage rapide et précis des pierres, a contribué pour une large part au développement de la chromolithographie. Dès 1878, la première machine à deux cylindres avec report de caoutchouc sortit de ses ateliers.

La réputation des Ateliers VOIRIN pour la construction des machines lithographiques de tous genres jusqu'au roto-métal et au roto-calco, se développa successivement.

Ils exposaient une feuille de tirage en repérage excellent, obtenue sur cette dernière machine.

La clientèle des Ateliers VOIRIN s'étend à tous les pays qui emploient la lithographie. Ces ateliers furent aussi les premiers constructeurs en France des machines phototypiques et leur réputation en ce genre est aujourd'hui bien consacrée.

WITTMANN (CHARLES)

.....

10, rue de l'Abbaye, *Paris*.

Impressions en taille-douce, eaux-fortes, héliogravure.

.....

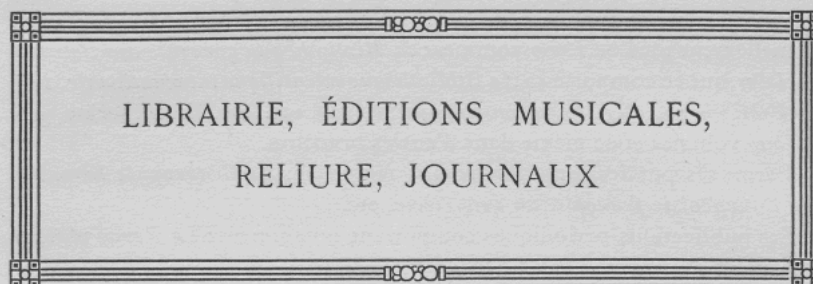
La maison fondée en 1818 par CHARDON PÈRE, passa en 1852 entre les mains de FRANÇOIS CHARDON qui la transmit le 1^{er} janvier 1890 à CHARLES WITTMANN, son propriétaire actuel. Ses tirages de taille-douce sont connus de tous ceux qui ont vu de belles épreuves de ce procédé. Le matériel de cette maison qui comporte 40 presses dont 5 peuvent imprimer des épreuves mesurant jusqu'à 98/140 est un des plus puissants de cet ordre. La gravure

EXPOSITION ANGLO-LATINE

au burin, l'eau-forte, la pointe sèche, l'héliogravure tant en noir qu'en couleur y sont traités avec une égale maîtrise. L'Angleterre tient ses travaux en grande estime et fréquemment lui demande des estampes d'art, des eaux-fortes en tirage tout particulièrement soigné réservées aux amateurs. Le panneau contenant le tryptique gravé par Crank, un dessin aux trois crayons d'Helleu, des illustrations du Dante et Béatrice de Maignan, de Fascino Cane, un Boucher, des Meissonniers la représentaient dignement à l'Exposition. La réputation de M. WITTMANN est en France établie de façon si certaine que, depuis 1896, le ministère des Beaux-Arts lui confie le service de l'impression pour la chalcographie du Musée du Louvre.



L'IMPRIMEUR, PAR J. AMMON



ALCAN (F.) ET LISBONNE (R.)

.....
108, boulevard Saint-Germain, *Paris*.

Livres.

Cette firme est la modification de l'ancienne firme GERMER BAILLIÈRE devenue GERMER BAILLIÈRE FILS, puis GERMER BAILLIÈRE ET C^{ie}, et enfin depuis 1910 FÉLIX ALCAN ET RENÉ LISBONNE. Au début, cette librairie était consacrée exclusivement aux publications de médecine et de sciences naturelles; le rapprochement et les points de contact devenus plus nombreux entre les diverses sciences, la conduisirent à la publication d'ouvrages consacrés à la physiologie dans ses rapports avec le système nerveux d'une part et la psychologie d'autre part. C'est ainsi que fut créée sa *Bibliothèque de Philosophie contemporaine*, qui est actuellement une des plus importantes collections philosophiques existantes.

En 1906, la librairie Guillaumin et C^{ie}, qui s'occupait d'économie politique et de science financière, lui apporta son très riche fonds d'ouvrages de ses spécialités.

Actuellement, la librairie FÉLIX ALCAN occupe un des premiers rangs pour les travaux consacrés à l'enseignement supérieur: Philosophie, Sociologie, Histoire, Sciences médicales, physiques et naturelles, Economie politique et Science financière.

Ses publications et ses périodiques, répandus dans le monde entier, sont dans les bibliothèques de toutes les Universités. Il est bon de rappeler ses

EXPOSITION ANGLO-LATINE

grandes séries : la *Bibliothèque de Philosophie contemporaine*, qui compte actuellement plus de 1.000 volumes ; la *Bibliothèque générale des Sciences sociales*, qui en comporte 45 ; la *Bibliothèque scientifique internationale*, 120 ; la *Bibliothèque d'Histoire contemporaine*, 220, etc., etc. En médecine, près de 300 volumes et de même dans d'autres branches.

Parmi ses publications illustrées il faut citer : *La Géographie humaine*, *La Bourgeoisie française au XVIII^e siècle*, etc.

Ses publications périodiques comportent notamment : *La Revue philosophique de la France et de l'Étranger*, *La Revue historique*, *La Revue des Sciences politiques*, *La Revue de Médecine*, *La Revue de Chirurgie*, *La Revue de Thérapeutique médico-chirurgicale*, *La Revue anthropologique*, etc.

Les auteurs qui lui confient leurs travaux sont pour la plupart des maîtres et chefs d'école dont la réputation est l'éclat de notre science moderne à l'étranger.

ANNUAIRE DU COMMERCE DIDOT-BOTTIN

LUCIEN LAYUS, directeur

.....

19, rue de l'Université, *Paris*.

Annuaire du Commerce Didot-Bottin.

.....

L'ANNUAIRE DU COMMERCE DIDOT-BOTTIN, fondé en l'an VI, est par conséquent dans la cent seizième année de sa publication. C'est Théophraste Renaudot qui est en réalité le créateur de l'idée du Bottin puisque c'est lui qui obtint, le 14 octobre 1612, le privilège, par brevet du roi Louis XIII, d'ouvrir un bureau d'adresses. C'est en 1692 que Nicolas de Blégny publia sous le nom d'Abraham du Pradel *Le Livre Commode des Adresses de Paris*.

En 1796, Duverneuill éditait l'Almanach du Commerce de la Ville de Paris, qui est le départ du Bottin actuel. Il s'associa l'année suivante de la Tynna. Celui-ci resta seul en 1806, et en 1819, Sébastien Bottin prit la direction de la publication qui comporte alors 1.180 pages ; Bottin, né près de Toul, avait fondé en l'an VII, à Strasbourg, l'Annuaire politique et économique du département du Bas-Rhin, en 1803 l'Annuaire statistique du département du Nord. Tour à tour prêtre, secrétaire en chef de l'Administration centrale du Bas-Rhin, secrétaire général, puis préfet intérimaire du département du Nord, député de ce même département, secrétaire de la Société des Antiquaires de France, il a publié de nombreux

CINQUIÈME SECTION

travaux de statistique, d'économie politique et d'archéologie. Mais la diversité de ses occupations ne lui fit pas négliger son almanach. Il apporta à sa rédaction de sérieuses améliorations, en modifia la disposition, y ajouta les renseignements administratifs et la liste des professions libérales.

Jusqu'en 1838, Bottin n'eut pas de concurrents et continua son développement. A cette époque fut fondé l'Annuaire général du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture, rédigé par Ch. Lamy. En 1840, cet annuaire devint la propriété de la maison DIDOT-BOTTIN, et pendant dix-neuf ans les deux publications parurent parallèlement.

Sébastien Bottin étant mort en 1853, son almanach passa en 1857 entre les mains de la maison Firmin-Didot, qui fusionna les deux publications sous le titre d'Annuaire et Almanach du Commerce, de l'Industrie, de la Magistrature et de l'Administration ou Almanach des 500.000 adresses de Paris, des départements et de l'étranger (Didot-Bottin).

La publication de cet annuaire se développa alors rapidement. Dès 1879, il fut nécessaire de le diviser en 2 volumes, en 1895 en 3, en 1903 en 4 et maintenant il comporte 6 volumes.

Dès 1881, le Didot-Bottin est devenu la propriété de la Société anonyme qui l'édite actuellement.

A voir ce développement, de curieuses comparaisons s'imposent et l'on constate qu'en l'an VI, le Bottin qui pesait 395 grammes pèse en 1912 près de 19 kilos. Le nombre de ses pages qui était de 424 a été porté à 13.568, et le nombre de lettres le composant qui, au départ, était de 839.520 est aujourd'hui de 85.329.165. Ce développement continu depuis 120 ans n'a été réalisé que grâce à l'énergie et à la méthode développées par ses directeurs pour améliorer constamment cette publication, la tenir au courant des modifications des besoins nouveaux et y répondre dans le plus bref délai possible.

De nombreuses publications ont été successivement fondées, surtout dans ces 20 dernières années, mais aucune n'a réussi à prendre la place si bien établie et si magistralement défendue par son directeur actuel, M. L. Layus.

BASCHET

.....

13, rue Saint-Georges, *Paris*.

L'Illustration.

.....

Le journal illustré est devenu aujourd'hui aussi indispensable au public

que le journal d'informations. Le lecteur qui veut tout savoir, veut aussi tout voir et c'est la charge du journal illustré de lui donner par des photographies habilement prises ou des dessins scrupuleusement documentés, la reproduction exacte, sincère et en même temps artistique de tous les événements d'actualité. Une semblable tâche, pour être exécutée complètement, nécessite le concours d'éléments fort nombreux. A un matériel puissant, à une organisation méthodique impeccable, il faut aussi et surtout une direction non seulement active et intelligente, mais encore douée au plus haut point de l'esprit d'initiative et d'un goût averti.

L'Illustration, fondée en 1843 et successivement confiée à Auguste et Lucien Marc, puis à Depæpe, est actuellement dirigée par M. RENÉ BASCHET dont le nom était déjà bien connu dans l'édition d'art. Depuis le début de la direction de M. BASCHET, *L'Illustration* a pris un développement continu et prodigieux. Ses bureaux et ateliers, situés en plein centre de Paris, rue Saint-Georges, occupent actuellement 60 employés et 425 ouvriers. Son tirage hebdomadaire, qui était de 13.000 en 1880, de 50.000 en 1903, est aujourd'hui de 135.000 exemplaires. Elle dispose dans le monde entier de correspondants soigneusement choisis; ses photographes, ses dessinateurs, ses rédacteurs sont envoyés partout où il se passe quelque chose. Il suffit de prendre l'un quelconque de ses numéros pour en trouver la démonstration éclatante.

A tous les genres, un emploi est réservé dans ce périodique, qui n'omet rien de ce qui est susceptible d'intéresser les esprits cultivés; pour atteindre ce but il envoie à ses abonnés, et cela sans augmentation de prix, de nombreux et divers suppléments d'actualités : suppléments artistiques tirés en couleurs, romans inédits des meilleurs écrivains, présentés en petits formats délicatement illustrés, et aussi des suppléments de théâtre qui, publiant dès leur première représentation les œuvres dramatiques nouvelles, permettent de lire immédiatement chez soi les pièces qui viennent de paraître. Faut-il parler de ses numéros spéciaux, numéros de Noël et du Salon qui, eux aussi, sont envoyés sans aucune majoration de prix aux abonnés, malgré les frais quelquefois considérables nécessaires à leur réalisation; cela semble inutile, car chacun a présent à l'esprit au moins les derniers d'entre eux et se souvient de leur perfection constante; certains ont apporté aux professionnels eux-mêmes une révélation sur l'emploi de procédés nouveaux ou délicats que l'on pensait réservés à des éditions à nombre relativement restreint, lentement préparées et vendues à prix élevés.

L'Illustration, aujourd'hui, grâce à M. RENÉ BASCHET, occupe incontestablement la première place des magazines illustrés; son succès dans le monde entier peut sans aucune exagération être estimé un succès national.

CINQUIÈME SECTION

BERGER-LEVRAULT ET C^{ie}

.....

5, rue des Beaux-Arts, *Paris*.

Livres.

.....

Voir impressions diverses, page 353.

BOYVEAU ET CHEVILLET

.....

22, rue de la Banque, *Paris*.

Livres.

.....

La librairie étrangère de BOYVEAU ET CHEVILLET a été fondée dès 1840. Ses firmes successives ont été: STASSIN ET XAVIER, A. XAVIER, XAVIER ET BOYVEAU, VEUVE J. BOYVEAU, BOYVEAU ET CHEVILLET. Elle est connue par ses ouvrages pour l'étude des langues et littératures étrangères: l'anglais, l'italien, l'espagnol, le portugais, le russe, l'arabe sont représentés dans cette maison par un nombre important d'ouvrages, tant de ceux qui permettent aux Français d'apprendre les langues étrangères, que de ceux destinés aux étrangers étudiant la langue française ou désireux de trouver chez nous les ouvrages importants de leur littérature. Mais une branche très spéciale a pris depuis quelques années une notable importance dans cette maison, branche jusque-là très négligée chez nous et pour laquelle nous étions tributaires des pays étrangers: c'est celle des codes télégraphiques. L'usage des codes télégraphiques se développe en effet de jour en jour à mesure que se développent elles-mêmes les relations internationales et le besoin toujours plus grand de traiter rapidement. Jusqu'en ces dernières années les codes étrangers existaient seuls, et nos nationaux étaient obligés à leur emploi, ce qui fréquemment entraînait à leur préjudice des erreurs graves par l'application erronée qu'ils faisaient de certains mots.

C'est donc un service important rendu à l'industrie, au commerce et à la finance française, que la création par la maison BOYVEAU ET CHEVILLET d'un code français.

Il ne faudrait point terminer cette brève étude de cette maison sans citer ses dictionnaires techniques et ses ouvrages en toutes langues sur la science financière, qui eux aussi représentent un apport important à ses affaires actuelles, et dire que ses relations avec l'étranger et notamment avec l'Angleterre sont fort importantes.

CERCLE DE LA LIBRAIRIE

.....

117, boulevard Saint-Germain, *Paris*.

*Livres, estampes du bureau de timbrage
du Cercle de la Librairie.*

.....

Le Cercle de la Librairie, de l'Imprimerie, de la Papeterie, du Commerce, de la Musique et des Estampes, est le groupement français de toutes les professions qui concourent à la publication des œuvres de la littérature, des sciences et des arts.

Sa fondation remonte à 1847, MM. J.-B. BAILLIÈRE, AMBROISE FIRMIN-DIDOT lui ont attaché leurs noms. Depuis cette époque, le Cercle de la Librairie n'a cessé de prospérer et il compte aujourd'hui plus de 500 membres.

Après avoir occupé un appartement rue des Petits-Augustins (6 août 1847), il fut transféré rue Bonaparte (octobre 1871), mais son local ne répondant aucunement à ses besoins, il s'adressa à l'éminent architecte Charles Garnier, pour lui construire l'hôtel qu'il occupe actuellement au 117, boulevard Saint-Germain, et dont la première pierre fut posée le 12 juin 1878 et l'inauguration eut lieu le 4 décembre 1879. Malgré ces agrandissements considérables, dès 1895, les locaux devenant trop étroits, le Cercle a dû bâtir une importante construction attenante à son hôtel, afin d'avoir une grande salle d'exposition et de fêtes, de pouvoir organiser pratiquement sa bibliothèque technique, des salles de réunions et de commissions. Ces agrandissements demandés à M. Cassien-Bernard, l'architecte du pont Alexandre III, l'élève et le successeur de Charles Garnier, ont été inaugurés le 15 juin 1896 par la réunion du premier Congrès international des éditeurs.

Il a été ainsi permis de grouper au Cercle de la Librairie 41 chambres syndicales ou associations et d'en faire ce qu'il est actuellement, le centre véritable des industries du Livre. C'est là que se réunissent les syndicats de ces nombreuses industries et aussi le Bureau de timbrage des estampes et éditions de luxe.

C'est dans l'hôtel du Cercle que sont les sièges sociaux de :

Syndicat du Cercle de la Librairie, de l'Imprimerie, de la Papeterie, du Commerce, de la Musique, des Estampes, etc., etc.

Société civile des Propriétaires de l'hôtel du Cercle de la Librairie.

Syndicat pour la Protection de la Propriété intellectuelle.

Syndicat des Éditeurs.

CINQUIÈME SECTION

Chambre syndicale des Libraires de France.
Syndicat des Libraires de la Région de Paris.
Syndicat de la Presse périodique.
Chambre syndicale des Éditeurs de musique.
Chambre syndicale des Éditeurs d'annuaires et de publications similaires.
Chambre syndicale des Éditeurs et Fabricants d'articles de religion.
Union des Maîtres-Imprimeurs de France.
Syndicat patronal des Imprimeurs typographes.
Chambre syndicale des Imprimeurs lithographes de Paris.
Syndicat des Imprimeurs phototypeurs.
Syndicat des Fabricants de machines à imprimer.
Chambre syndicale des Maîtres-Fondeurs typographes.
Syndicat de la Photogravure.
Syndicat des Clicheurs et des Galvanoplastes.
Syndicat professionnel de l'Union des Fabricants de papier en France.
Chambre syndicale du Commerce des papiers en gros.
Syndicat des Marchands et Fabricants papetiers de France.
Syndicat des Fabricants de papiers ondulés de France.
Syndicat patronal de la Reliure et de la Brochure.
Union des Syndicats patronaux justiciables des Conseils de Prud'hommes.
Société française de Bibliographie.
Société de Propagation des livres d'art.
Société pour la Propagation des livres de vers.
Société des Artistes graveurs au burin.
Société artistique des Aquafortistes français.
Société artistique des Peintres de montagne.
Société des Amants de la Nature.
Société " Le Burin ".
Société de la gravure sur bois.
Association littéraire et artistique internationale.
Association internationale pour la protection de la propriété industrielle.
Association internationale pour la protection de la propriété industrielle (Groupe français).
Œuvre de l'Orphelinat du Livre.
Association amicale des Commis-libraires français.
Société fraternelle des Protes des imprimeries typographiques de Paris.
Société de Secours mutuels des Employés en librairie de Paris.
Société de Secours mutuels de l'imprimerie typographique.
Le Cercle de la Librairie comprend en outre depuis 1907 un bureau de

EXPOSITION ANGLO-LATINE

la Propriété littéraire et artistique, qui a pour but de renseigner tous les membres de la corporation du Livre sur les modifications ou adjonctions qui peuvent être faites aux législations internationales, et d'accomplir à l'étranger toutes formalités propres à assurer la protection des ouvrages publiés en France,

Le Cercle de la Librairie publie hebdomadairement *La Bibliographie de la France*, journal général de la librairie fondé dès 1811 et qui chaque année fait paraître une table des ouvrages déposés, un catalogue d'étréennes depuis 1858 et un catalogue classique.

Le Cercle de la Librairie a organisé pour ses membres des expositions collectives : à Vienne (1873), à Philadelphie (1876), à Paris (1878), à Melbourne (1880), à Londres et à la Nouvelle-Orléans (1884-1885), à Melbourne et à Barcelone (1888), à Anvers (1890), à Moscou (1891), à Amsterdam (1892), à Chicago (1893), à Londres (1894), à Amsterdam (1895), à Bruxelles (1897), à Paris (Exposition universelle de 1900), à Saint-Louis (1904), à Liège (1905), à Milan (1906), à Saragosse (Exposition hispano-française 1908), à Londres (Exposition franco-britannique 1908), à Bruxelles (1910), à Turin (1911), à Londres (Exposition anglo-latine 1912).

Dans ces diverses expositions, le Cercle a reçu des diplômes d'honneur ou a été mis hors concours.

Personnellement, le Cercle de la Librairie a pris part à l'Exposition universelle de 1889, où il a remporté une première médaille et à celle de 1900 où il fut classé hors concours.

En outre de ces expositions à l'étranger, le Cercle de la Librairie a organisé diverses expositions techniques dans son hôtel : 1880, exposition du Livre ; 1881, exposition de gravures anciennes et modernes ; 1885, exposition de l'œuvre de Gustave Doré ; 1892, exposition et concours des procédés de reproductions dérivant de la photographie et exposition internationale de brochures et de reliures artistiques.

La liste des anciens présidents du Cercle est la suivante :

J.-B. BAILLIÈRE, Président du Comité d'organisation (1847), AMBROISE-FIRMIN-DIDOT, membre de l'Institut, premier Président (1847-1848), PAGNERRE, membre du Gouvernement provisoire (1849-1854), E. THUNOT (1855), LANGLOIS (1856-1857), J. DELALAIN (1858-1860), E. ROULHAC (1861-1863), L. HACHETTE (1864), L. BRETON (1865-1867), CH. DE LABOULAYE (1868-1871), GEORGES MASSON (1872-1874), J. BASSET (1875-1877), G. HACHETTE (1878-1883), E. PLON (1884-1885), PAUL DELALAIN (1886-1889), ARMAND TEMPLIER (1890-1892), HENRI BELIN (1893-1895), JULES HETZEL (1896-1898), RENÉ FOURET (1899-1901), OCTAVE DOIN (1902-1904), PIERRE MAINGUET (1905-1907), ALBERT GAUTHIER-VILLARS (1908-1910).

CINQUIÈME SECTION

A la suite de l'Assemblée générale du 21 février 1913, le Conseil d'administration du Cercle est ainsi composé :

Président. . . . MM. LAYUS (LUCIEN), directeur de la Société anonyme de l'annuaire Didot-Bottin.

Vice-Présidents. { BASCHET (RENÉ), directeur de *L'Illustration*.
 PICHOT (HENRI), imprimeur chromolithographe.

Secrétaire. . . . MARCHAL (FERDINAND), libraire-éditeur.

Trésorier. . . . HACHETTE (LOUIS), libraire-éditeur.

Conseillers :

MM. BOURRELIÉ (HENRI), CHEVALIER (PAUL-ÉMILE), DELAGRAVE (MAX), LECÈNE (HIPPOLYTE), LECOURSONNOIS (EUGÈNE), LEFRANC (LOUIS-ÉMILE), LONGUET (DENYS-ANDRÉ), MICHAUD (LÉON) MUNIER (PAUL), WITTMANN (CHARLES).

Conseillers honoraires :

M. ALCAN (FÉLIX), BELIN (HENRI).

Direction du Cercle :

M. JEAN LOBEL, directeur.

COLLECTIVITÉ DU SYNDICAT DE LA PRESSE PÉRIODIQUE

.....

LE SYNDICAT DE LA PRESSE PÉRIODIQUE, qui a exposé en collectivité à la *FRANCO-LATINE*, est un des plus importants syndicats de France, parmi ceux ayant trait à l'industrie du Livre. Sa création remonte à l'année 1887 et il ne comprend que des membres représentant des publications ayant au moins quinze mois d'existence. Son comité a pour Président M. RENÉ BASCHET, pour secrétaire M. JULES TALLANDIER, et son trésorier est M. FOURET, de la maison Hachette. Le nombre de ses membres n'est pas très considérable, mais l'importance de la production de chacun d'eux compense largement la quantité d'adhérents puisqu'ils représentent notamment :

Annales de l'Est, 5, rue des Beaux-Arts, Paris.

Annales de géographie, 5, rue de Mézières, Paris.

Annales de l'Institut Pasteur, 120, boulevard Saint-Germain, Paris.

Annales des mines, 49, quai des Grands-Augustins, Paris.

Annales de l'Observatoire de Montsouris, 55, quai des Grands-Augustins, Paris.

Annales politiques et littéraires (Les), 51, rue Saint-Georges, Paris.

EXPOSITION ANGLO-LATINE

- Annales de la science agronomique française et étrangère*, 5, rue des Beaux-Arts, Paris.
- Annales scientifiques de l'École normale supérieure*, 55, quai des Grands-Augustins, Paris.
- Anthropologie (L')*, 120, boulevard Saint-Germain, Paris.
- Archives de Médecine des enfants*, 120, boulevard Saint-Germain, Paris.
- Archives militaires*, 5, rue des Beaux-Arts, Paris.
- Art (L') et la Mode*, 35, rue Boissy-d'Anglas, Paris.
- Bibliographie anatomique*, 5, rue des Beaux-Arts, Paris.
- Bibliographie de la France*, 117, boulevard Saint-Germain, Paris.
- Bibliographie des sciences et de l'industrie*, 49, quai des Grands-Augustins, Paris.
- Bulletin de l'Académie de Médecine*, 120, boulevard Saint-Germain, Paris.
- Bulletin annoté des chemins de fer*, 20, rue Bergère, Paris.
- Bulletin astronomique*, 55, quai des Grands-Augustins, Paris.
- Bulletin des conférences du 20^e corps d'armée*, 5, rue des Beaux-Arts, Paris.
- Bulletin de l'Inspection du Travail*, 5, rue des Beaux-Arts, Paris.
- Bulletin mensuel du Bureau central météorologique de France*, 55, quai des Grands-Augustins, Paris.
- Bulletin de l'Office du Travail*, 5, rue des Beaux-Arts, Paris.
- Bulletin de l'Office international du Travail*, 5, rue des Beaux-Arts, Paris.
- Bulletin officiel annoté de tous les ministères*, 5, rue des Beaux-Arts, Paris.
- Bulletin des propositions de tarifs*, 20, rue Bergère, Paris.
- Bulletin des sciences mathématiques*, 55, quai des Grands-Augustins, Paris.
- Bulletin de la Société des Agriculteurs de France*, 8, rue d'Athènes, Paris.
- Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris*, 120, boulevard Saint-Germain, Paris.
- Bulletin de la Société de Chirurgie*, 120, boulevard Saint-Germain, Paris.
- Bulletin de la Société française de philosophie*, 5, rue de Mézières, Paris.
- Bulletin de la Société française de photographie*, 55, quai des Grands-Augustins, Paris.
- Bulletin de la Société de Géographie de l'Est*, 5, rue des Beaux-Arts, Paris.
- Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse*, 5, rue des Beaux-Arts, Paris.

CINQUIÈME SECTION

- Bulletin de la Société internationale des électriciens*, 55, quai des Grands-Augustins, Paris.
- Bulletin de la Société mathématique de France*, 55, quai des Grands-Augustins, Paris.
- Bulletin de la Société médicale des hôpitaux*, 120, boulevard Saint-Germain, Paris.
- Bulletin de la Société de Pathologie exotique*, 120, boulevard Saint-Germain, Paris,
- Bulletin de la Société de Prophylaxie*, 15, rue Soufflot, Paris.
- Chiffons*, 5, boulevard des Capucines, Paris.
- Chronique des Arts*, 106, boulevard Saint-Germain, Paris.
- Comptes rendus des séances de l'Académie des sciences*, 55, quai des Grands-Augustins, Paris.
- Comptes rendus de la Société de biologie*, 120, boulevard Saint-Germain, Paris.
- Corbeille à ouvrage (La)*, 79, boulevard Saint-Germain, Paris.
- Correspondant (Le)*, 31, rue Saint-Guillaume, Paris.
- Courrier des examens (Le)*, 15, rue Soufflot, Paris.
- Deutsche Zeitung*, 79, boulevard Saint-Germain, Paris.
- École nouvelle (L')*, 15, rue Soufflot, Paris.
- Écolier illustré (L')*, 15, rue Soufflot, Paris.
- Economiste français (L')*, 35, rue Bergère, Paris.
- English Journal*, 79, boulevard Saint-Germain, Paris.
- Fantasio*, 13, rue de l'Odéon, Paris.
- Femina*, 90, avenue des Champs-Élysées, Paris.
- Fermes et Châteaux*, 90, avenue des Champs-Élysées, Paris.
- Gazette des Beaux-Arts*, 106, boulevard Saint-Germain, Paris.
- Gazette du Village*, 26, rue Jacob, Paris.
- Génie civil (Le)*, 6, chaussée d'Antin, Paris.
- Géographie (La)*, Bulletin de la Société de géographie, 120, boulevard Saint-Germain, Paris.
- Historia* (Lisez-moi historique), 75, rue Dareau, Paris.
- Illustration (L')*, 13, rue Saint-Georges, Paris,
- Illustré national (L')*, 75, rue Dareau, Paris.
- Indicateur Chaix*, 20, rue Bergère, Paris.
- Industrie électrique (L')*, 9, rue de Fleurus, Paris.
- Industrie frigorifique (L')*, 49, quai des Grands-Augustins, Paris.
- Intermédiaire des mathématiciens (L')*, 55, quai des Grands-Augustins, Paris.
- Jardins et basses-cours*, 79, boulevard Saint-Germain, Paris.
- Je sais tout*, 90, avenue des Champs-Élysées, Paris.

EXPOSITION ANGLO-LATINE

- Jeudi de la jeunesse (Le)*, 75, rue Dareau, Paris.
Journal d'agriculture pratique, 26, rue Jacob, Paris.
Journal amusant, 3, rue Rossini, Paris.
Journal de chirurgie, 120, boulevard Saint-Germain, Paris.
Journal de la jeunesse, 79, boulevard Saint-Germain, Paris.
Journal de mathématiques pures et appliquées, 55, quai des Grands-Augustins, Paris.
Journal de physiologie et de pathologie générale, 120, boulevard Saint-Germain, Paris.
Journal de physique, 15, rue Soufflot, Paris.
Journal de physique théorique et appliquée, 55, quai des Grands-Augustins, Paris.
Journal des romans populaires illustrés (Le), 75, rue Dareau, Paris.
Journal des savants, 79, boulevard Saint-Germain, Paris.
Journal de la Société de statistique de Paris, 5, rue des Beaux-Arts, Paris.
Journal de l'Université des Annales, 51, rue Saint-Georges, Paris.
Journal des voyages et des aventures de terre et de mer, 146, rue Montmartre, Paris.
Kleine Zeitung, 79, boulevard Saint-Germain, Paris.
Lectures pour tous (Les), 79, boulevard Saint-Germain, Paris.
Les Nouveaux livres scientifiques et industriels, 49, quai des Grands-Augustins, Paris.
Lisez-moi, 75, rue Dareau, Paris.
Lisez-moi bleu (Magazine de la jeunesse), 75, rue Dareau, Paris.
Maîtres de l'affiche (Les), 20, rue Bergère, Paris.
Maîtres du dessin (Les), 20, rue Bergère, Paris.
Manuel général de l'instruction primaire (Le), 79, boulevard Saint-Germain, Paris.
Médecine scolaire (La), 15, rue Soufflot, Paris.
Mode illustrée (La), rue Jacob, 56, Paris.
Mode pratique (La), 79, boulevard Saint-Germain, Paris.
Monde illustré (Le), 13, quai Voltaire, Paris.
Mon copain du dimanche, 75, rue Dareau, Paris.
Mon journal, 79, boulevard Saint-Germain, Paris.
Musica, 90, avenue des Champs-Élysées, Paris.
Nature (La), 120, boulevard Saint-Germain, Paris.
Nouvelles Annales de mathématiques, 55, quai des Grands-Augustins, Paris.
Nouvelle Mode (La), 5, boulevard des Capucines, Paris.
Ouvrier (L'), 55, quai des Grands-Augustins, Paris.

CINQUIÈME SECTION

- Photo-Gazette*, 1, rue Médicis, Paris.
Piano (Le), 5, boulevard des Capucines, Paris.
Pot-au-feu (Le), 14, rue Duphot, Paris.
Presse médicale (La), 120, boulevard Saint-Germain, Paris.
Pro Alesia, 5, rue de Mézières, Paris.
Progresso, 15, rue Soufflot, Paris.
Radium (Le), 120, boulevard Saint-Germain, Paris.
Recueil Chaix des tarifs, 20, rue Bergère, Paris.
Revue, 79, boulevard Saint-Germain, Paris.
Revue d'artillerie, 5, rue des Beaux-Arts, Paris.
Revue des Arts graphiques, 9, rue de Fleurus, Paris.
Revue de cavalerie, 5, rue des Beaux-Arts, Paris.
Revue communale, 5, rue des Beaux-Arts, Paris.
Revue des Deux-Mondes, 15, rue de l'Université, Paris.
Revue des établissements de bienfaisance et d'assistance, 5, rue des Beaux-Arts, Paris.
Revue générale d'administration, 5, rue des Beaux-Arts, Paris.
Revue générale des chemins de fer et des tramways, 49, quai des Grands-Augustins, Paris.
Revue générale des sciences pures et appliquées, 5, rue de Mézières, Paris.
Revue du génie militaire, 5, rue des Beaux-Arts, Paris.
Revue de gynécologie et de chirurgie abdominale, etc., 120, boulevard Saint-Germain, Paris.
Revue d'histoire littéraire de la France, 5, rue de Mézières, Paris.
Revue horticole, 26, rue Jacob, Paris.
Revue d'hygiène et de police sanitaire, 120, boulevard Saint-Germain, Paris.
Revue de mécanique, 49, quai des Grands-Augustins, Paris.
Revue de métaphysique et de morale, 4, rue de Mézières, Paris.
Revue militaire générale, 5, rue des Beaux-Arts, Paris.
Revue neurologique, 120, boulevard Saint-Germain, Paris.
Revue d'orthopédie, 120, boulevard Saint-Germain, Paris.
Revue de Paris, 83 bis, faubourg Saint-Honoré, Paris.
Revue pédagogique, 15, rue Soufflot, Paris.
Revue philanthropique, 120, boulevard Saint-Germain, Paris.
Revue pratique d'hygiène municipale, urbaine et rurale, 5, rue des Beaux-Arts, Paris.
Revue pratique des retraites ouvrières et prévoyance sociale, 5, rue des Beaux-Arts, Paris.
Revue des services financiers, 5, rue des Beaux-Arts, Paris.

EXPOSITION ANGLO-LATINE

Revue de la tuberculose, 120, boulevard Saint-Germain, Paris.
Revue universitaire, 5, rue de Mézières, Paris.
Rire (Le), 13, rue de l'Odéon, Paris.
Roman romanesque (Le), 13, rue de l'Odéon, Paris.
Saint-Nicolas, 15, rue Soufflot, Paris.
Science au xx^e siècle (La), 15, rue Soufflot, Paris.
Semaine religieuse de Paris (La), 18, rue des Fossés-Saint-Jacques, Paris.
Semaine de Suzette (La), 55, quai des Grands-Augustins, Paris.
S. I. M., revue musicale, 15, rue Soufflot, Paris.
Soleil du dimanche illustré, 5, boulevard des Capucines, Paris.
Technique moderne (La), 49, quai des Grands-Augustins, Paris.
Technique sanitaire (La), 5, rue des Beaux-Arts, Paris.
Tour du Monde (Le), 79, boulevard Saint-Germain, Paris.
Veillées des chaumières (Les), 55, quai des Grands-Augustins, Paris.
Vie à la campagne (La), 79, boulevard Saint Germain, Paris.
Vie au grand air (La), 90, avenue des Champs-Élysées, Paris.
Vie heureuse (La), 79, boulevard Saint-Germain, Paris.
Volume (Le), 5, rue de Mézières, Paris.
Vraie Mode (La), 13, rue de l'Odéon, Paris.

ENGEL MICHEL

.....
91, rue du Cherche-Midi, Paris.

Reliures

.....

Cette maison est une des plus anciennes et des plus importantes de Paris dans son genre. C'est en 1838 que M. ENGEL PÈRE put s'établir avec les économies faites pendant dix années sur son salaire d'ouvrier. Quatre années après, bénéficiant de la grande expansion prise par la librairie illustrée, ENGEL comprenant le premier l'extension parallèle que devait prendre la reliure, s'ingéniait à satisfaire ces besoins nouveaux. D'année en année la maison s'agrandit et développa ses moyens de production, et dès 1842, elle introduisit de Londres la première presse à dorer qui fût en France.

Le but que s'était proposé depuis sa création cette firme : fabrication rapide, économique et élégante de reliure à grand nombre pour l'édition, est toujours l'objet des soins de cette maison actuellement. Son outillage mis au courant des derniers perfectionnements modernes lui permet à cer-

CINQUIÈME SECTION

taines époques une production intensive, non atteinte par ses concurrents. Elle est dirigée aujourd'hui par M. ENGEL FILS et ses trois petits-fils qui tiennent à honneur de maintenir la réputation acquise depuis 75 ans bientôt par leurs parents.

FLOURY

.....

1, boulevard des Capucines, *Paris*.

Livres.

.....

C'est en 1895 qu'après avoir étudié dans d'autres maisons le mécanisme de la librairie de détail et de l'édition, M. H. FLOURY fonda la maison du boulevard des Capucines qui porte son nom. Uniquement libraire d'abord M. FLOURY fut rapidement amené par sa connaissance très éclairée de l'ensemble de l'édition parisienne et des demandes de la clientèle, à devenir lui-même éditeur. Depuis cette époque il a publié de nombreuses études illustrées sur des artistes originaux ou sur ceux ayant la faveur du public.

Il édita également des ouvrages ou albums littéraires illustrés, quelques ouvrages sur l'Histoire de l'Art et récemment deux publications, dues à un artiste très en vogue, vinrent apprendre, à ceux qui l'ignoraient encore, le nom de cet éditeur entreprenant et ayant au plus haut point le sentiment du moment où l'intérêt du public demande et réclame certains genres de publications.

FOREST (JOSEPH)

.....

17, rue de Buci, *Paris*.

Cartographie.

.....

Voir page 393.

GAUTHIER-VILLARS

.....

55, quai des Grands-Augustins, *Paris*.

Livres.

.....

Cette imprimerie et librairie fondée en 1790 et portant depuis 1864 la

EXPOSITION ANGLO-LATINE

firme GAUTHIER-VILLARS, est spécialisée dans l'impression et la publication d'ouvrages relatifs aux sciences mathématiques et physiques ainsi qu'à leurs applications. La liste de ses publications périodiques serait trop longue pour que nous puissions la donner en son entier; nous citerons cependant : *Les Annales de l'Ecole normale supérieure*, *Le Bulletin astronomique*, *Le Bulletin de la Société internationale des électriciens*, *Le Bulletin des Sciences mathématiques*, *Le Compte rendu des séances de l'Académie des Sciences*, *La Revue électrique* et aussi *Les Annales de l'Observatoire de Paris*, celles de l'Observatoire de Bordeaux, celles du Bureau central météorologique, *Les Travaux et Mémoires du Bureau international des poids et mesures*, *L'Annuaire du Bureau des longitudes et la connaissance des temps*. Elle a récemment entrepris la publication de *L'Encyclopédie des Sciences mathématiques* et *La Collection des Œuvres des grands géomètres français*. Elle a également publié de nombreux ouvrages d'enseignement et de technologie, parmi lesquels l'on doit retenir les cours de mécanique et ceux d'analyse de l'Ecole polytechnique, des traités d'analyse, de mécanique, de géométrie, de météorologie, d'électrotechnique dus aux grands maîtres de la Science française. Elle publie également *La Bibliothèque photographique*, *L'Encyclopédie des Travaux publics* et *L'Encyclopédie industrielle*.

Près de 140 personnes sont occupées dans cette maison à des titres divers et ses publications sont au moins aussi répandues à l'étranger qu'en France même.

GLEIZE (JULES)

.....

47, rue de Prony, *Paris*.

Livres.

.....

Depuis de nombreuses années, M. GLEIZE s'est consacré à la publication sous le patronage des commissaires généraux du Département français et du Comité français des Expositions à l'étranger, de journaux spéciaux. Nous citerons les Expositions : d'*Hanoï* (1902), *Saint-Louis* (1904), *Liège* (1905), *Milan* (1906), *franco-britannique* (1908), *Bruxelles* (1910), *Buenos-Ayres* (1910), *Turin* (1911) et actuellement celle de *Gand* (1913). Ces divers journaux, monographies des Expositions françaises à l'étranger, resteront comme les plus précieux documents retraçant les efforts faits à notre époque pour l'extension et le maintien de la réputation de l'industrie et du commerce français à l'étranger.

CINQUIÈME SECTION

HACHETTE ET C^{ie}

.....

79, boulevard Saint-Germain, *Paris*.

Livres.

.....

C'est en 1826 que fut fondée la maison HACHETTE ET C^{ie} par M. LOUIS HACHETTE. Dès le début, ses publications classiques furent l'objet de la faveur toute spéciale de la jeune université de cette époque. Cette branche importante de son industrie n'a point démerité de nos jours, et ses classiques sont toujours tenus au courant des desiderata des besoins nouveaux de la pédagogie. Parmi ses dernières publications en cet ordre on doit citer *Le Dictionnaire grec-français* de Bailly, *Le Cours de Mathématiques* de Bourlet et Ferval, *Le Cours d'Histoire* de Malet, *Le Cours de Langue française* de Maquet et Flot, et tout un ensemble d'ouvrages consacrés à l'enseignement tel que le demandait le nouveau programme de 1909 dans les écoles primaires supérieures. Mais il y a lieu d'accorder une importance toute spéciale aux géographies classiques de Schrader et Gallouedec, illustrées de cartes en couleurs et complétées par l'atlas classique de géographie ancienne et moderne.

En dehors des publications purement classiques, il y a lieu de citer cette bibliothèque, qui est elle-même devenue classique pour le plaisir de l'enfance, *La Bibliothèque rose* et aussi *La Bibliothèque des Ecoles et des familles*, composée principalement d'ouvrages de prix d'un texte excellent et d'une riche illustration.

Le catalogue de ses publications de haute culture littéraire et scientifique s'est aussi considérablement enrichi. L'admirable collection des *Grands écrivains de la France*, qui nous a donné successivement *Les Mémoires* de Saint-Simon, *Les Œuvres* de Pascal, *La Correspondance* de Bossuet, mérite certainement une place importante à côté du *Dictionnaire de Chimie* de Würtz et du *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines* qui sont des œuvres monumentales, que peu de maisons auraient eu l'audace et le pouvoir d'entreprendre.

Des études dues à MM. Gaston Boissier, Brunetière, Funck-Brentano, Gebhart, Lavis, Gaston Paris, Mézières, etc., dernièrement la *Jeanne d'Arc* d'Hanotaux montrent à quelle élite la LIBRAIRIE HACHETTE s'adresse. *La Géographie universelle* d'Elisée Reclus, *Le Nouveau Dictionnaire de Géographie* par Vivien de Saint-Martin et L. Rousselet et aussi la collection des Guides Joanne, universellement connue.

Parmi les périodiques de la maison HACHETTE, il y a lieu de citer *Le Tour du Monde* qui, par ses grands récits de voyages, a contribué certainement de

EXPOSITION ANGLO-LATINE

façon puissante, au goût de notre époque pour la connaissance des pays étrangers. *Les Lectures pour tous*, *La Mode pratique*, *La Vie heureuse*, *La Vie à la campagne*, *Les Jardins et Basses-Cours* sont des magazines actuellement connus de tous.

Malgré les différentes directions données à ses efforts, la maison HACHETTE n'a point négligé le grand intérêt qui porte à notre époque le goût du plus grand nombre vers les études d'art. Son *Don Quichotte* illustré par Daniel Vierge et les superbes monographies consacrées à de grands artistes, tel son *Rembrandt*, ses *Maîtres du Paysage*, sont des livres de haut luxe. Plus récemment, des séries comme *Ars Una* consacrées à l'histoire de l'art sont venues contribuer à la vulgarisation de son étude.

La maison HACHETTE fait une exportation considérable à l'étranger. Le développement de ses affaires en Angleterre notamment l'a forcée depuis tantôt déjà une cinquantaine d'années à établir à Londres une succursale pour ses relations avec nos voisins et amis.

HETZEL (JULES)

.....

18, rue Jacob, *Paris*.

Livres.

.....

La fondation de la maison HETZEL remonte au début du XIX^e siècle. Elle fut la première librairie fondée en France, se consacrant exclusivement à la littérature destinée à la jeunesse et à la famille.

La collection HETZEL, de livres d'éducation et de récréation pour la jeunesse, comprend les œuvres complètes de Jules Verne, Victor Hugo, Erckmann-Chatrian, des œuvres de Stahl, Legouvé, Viollet-le-Duc, Hector Malot, Alphonse Daudet, Victor de Laprade, Jean Macé, Mayne-Reid, Perrault, Alfred Rambaud, Elisée Reclus, Jules Sandeau, etc. Le choix heureux des auteurs, l'appréciation exacte de l'éveil nouveau de la curiosité de l'enfance pour le grand mouvement scientifique du XIX^e siècle, joints à l'attrait d'une illustration copieuse et soignée non encore tentée dans cet ordre, justifient le grand succès obtenu par cette maison.

L'exportation de la maison HETZEL hors de France est fort importante. Son soin du choix des auteurs lui vaut à l'étranger, en Angleterre notamment, comme livres d'éducation l'utilisation pour la jeunesse cultivant la langue et la littérature françaises.

CINQUIÈME SECTION

IMHAUS (MARC) ET CHAPELOT (RENÉ)

.....
30, rue Dauphine, *Paris*.

Livres.
.....

Voir impressions diverses, page 356.

JONES (JOHN F.) ET C^{ie}

.....
31 *bis*, rue du Faubourg-Montmartre, *Paris*.

Livres.
.....

La maison JOHN JONES est une des plus importantes sinon la plus importante maison de publicité française. Ayant obtenu la ferme d'un certain nombre de journaux français et étrangers, elle facilite à l'industrie française la publicité de ses produits et leur expansion à l'extérieur et aux colonies. Puissamment outillée pour son entreprise, connaissant par une longue expérience les résultats acquis de la publicité dans les divers milieux, elle est un guide utile et intéressant pour ceux qui ont recours à ces moyens modernes si appréciés de l'extension de leurs affaires.

LAYUS (LUCIEN)

.....
19, rue de l'Université, *Paris*.

Rapports sur les Expositions.
.....

M. LUCIEN LAYUS exposait ses rapports sur les Expositions où avec un ordre, une méthode et une clarté incomparables il a su donner à tous d'utiles et si précieux renseignements.

LIBRAIRIE LAROUSSE

.....
17, rue du Montparnasse, *Paris*.

Livres.
.....

La maison LAROUSSE, fondée en 1881 par PIERRE LAROUSSE et P. AUGUSTIN

EXPOSITION ANGLO-LATINE

BOYER, est actuellement brillamment dirigée par leurs neveux MM. E. et G. MOREAU, CLAUDE AUGÉ et PAUL GILLON. La firme actuelle de la maison est LIBRAIRIE LAROUSSE, MOREAU, AUGÉ, GILLON et C^{ie}. Son siège est à Paris, 13, 17, rue du Montparnasse, où elle a groupé en une construction moderne, son imprimerie et ses annexes (composition, clicherie, brochure, etc.), ainsi que sa maison d'édition et sa librairie. Elle a, rue des Ecoles, une succursale pour la vente de détail.

Plusieurs célèbres dictionnaires encyclopédiques ont valu à cette maison son universelle réputation : *Le Grand Dictionnaire Larousse*, *Le Nouveau Larousse illustré*, *Le Larousse mensuel*, *Le Larousse pour tous*, *Le Larousse classique illustré*, et il serait difficile de trouver qui les ignore.

Mais là ne se borne pas l'activité de cette maison. On lui doit aussi *La Collection in-4° Larousse* qui comporte actuellement 14 volumes, *L'Histoire de France illustrée*, *La Géographie illustrée de la France*, *Le Musée d'Art*, *L'Atlas Larousse illustré*, etc.

Sous le nom de *Bibliothèque Larousse* elle publie une bibliothèque encyclopédique dans laquelle prennent place sous une forme élégante et de bon goût, à côté d'ouvrages sur les arts, les sciences, la médecine, le droit usuel, l'agriculture, etc., les éditions illustrées de tous les chefs-d'œuvre de notre littérature. La librairie LAROUSSE publie également une collection de livres classiques pour l'enseignement primaire, l'enseignement secondaire et l'enseignement technique. Ses ouvrages de vulgarisation sont particulièrement réputés.

La maison LAROUSSE emploie environ 300 personnes, et 15 grandes presses mécaniques sont utilisées pour la mise sur pied de ses éditions.

Dans son incessant développement elle n'a point oublié son personnel et a créé pour lui une caisse de secours mutuels et une caisse de retraite qui sont alimentées exclusivement par les versements de la maison.

LEVALLOIS (ERNEST)

Maire du II^e arrondissement.

.....

24, rue du Sentier, *Paris*.

Volumes.

.....

M. ERNEST LEVALLOIS, le distingué maire du II^e arrondissement, exposait plusieurs volumes très intéressants dont il est l'auteur et qui lui font grand honneur.

CINQUIÈME SECTION

MICHAUD (LÉON)

.....

19, rue du Cadran-Saint-Pierre, *Reims*.

Livres.

.....

La maison de librairie et d'édition LÉON MICHAUD a été fondée en 1840. Après avoir été dirigée pendant de longues années par JULES MICHAUD, elle est actuellement entre les mains de son fils M. LÉON MICHAUD. Cette maison a contribué puissamment à développer dans le grand milieu industriel où elle se trouve, l'amour des beaux et bons livres. Elle édite spécialement les ouvrages consacrés à Reims, à l'histoire et à l'archéologie de l'ancienne province de Champagne. Parmi ses éditions récentes, il faut mettre hors rang la splendide eau-forte qu'elle a demandée au maître-graveur Lepère sur la cathédrale de Reims. Il doit être fait mention aussi du dévouement avec lequel M. LÉON MICHAUD se consacre au Syndicat des Libraires-Détaillants dont il est Président, défendant leurs intérêts contre les autres et aussi quelquefois contre eux-mêmes.

MONTPROFIT (ALFRED)

.....

7, rue de Verneuil, *Paris*.

Livres.

.....

Voir *Nouvelle Revue*.

NATHAN (FERNAND)

.....

16, rue des Fossés-Saint-Jacques, *Paris*.

Livres

.....

Les livres classiques et d'éducation des éditions NATHAN sont justement appréciés. Son matériel à l'usage des Jardins d'Enfants et des Écoles maternelles se répand de jour en jour. Ses livres d'Enseignement Primaire, ceux à l'usage des professeurs et des mères de famille forment un ensemble extrêmement intéressant et bien étudié, répondant aux besoins multiples de sa jeune clientèle. Parmi ses volumes l'on doit citer :

EXPOSITION ANGLO-LATINE

L'Histoire naturelle de Coupin et Boudret remarquablement illustrée, ses ouvrages de Michard et Azaïs si largement égayés de nombreux dessins en couleurs.

En Angleterre plusieurs de ses publications sont très goûtées pour l'enseignement du français. Ses collections d'histoires en images et ses tableaux muraux sont utilisés notamment au County-Council.

Cette maison occupe un personnel important, et parmi les avantages qu'elle lui réserve, il faut citer : les vacances payées avec déplacement obligatoire de quinze jours pour compléter l'instruction technique.

NOUVELLE REVUE

.....

7, rue de Verneuil, *Paris*.

.....

La Nouvelle Revue, actuellement dirigée par MM. P.-B. GHEUSI et PAUL CLOAREC, a pour rédacteur en chef M. HENRY AUSTRUY. Cette revue fut fondée en octobre 1879 par M^{me} Juliette Adam, dont la très grande action politique et littéraire sur l'évolution des idées des vingt-cinq premières années de la République n'a point à être rappelée ici. Le but de cette revue bi-mensuelle a toujours, depuis sa fondation, été l'actualité sur les questions politiques ou littéraires, et tout en restant une tribune ouverte à toutes les opinions, favorisant toutes les discussions libres, acceptant les articles des hommes de tous les partis, elle a toujours soutenu les opinions républicaines. La liste de ses collaborateurs est en réalité le répertoire de tous les écrivains qui ont marqué depuis l'époque de sa création, tant en littérature, politique, sociologie que dans l'armée ou la marine, l'art ou la science.

Parmi les très nombreuses œuvres littéraires lancées par elle, l'on ne peut négliger de signaler :

Bouvard et Pécuchet, *Cruelle Énigme*, *Mensonges*, *Le Disciple*, *Pêcheur d'Islande*, *Fantôme d'Orient*, *Jérusalem*, *Pierre et Jean*, *Le Calvaire*, etc.

Sans cesse améliorée, dès le début de 1912 elle a cédé au goût public de l'illustration et depuis cette époque s'est augmentée de nombreuses pages illustrées. Elle a entrepris récemment la publication de la table analytique depuis sa fondation. C'est un travail bibliographique extrêmement considérable et de la plus haute importance pour l'étude de l'évolution française en tous ordres, depuis sa création et qui rendra de grands services. Cette table sera probablement achevée en septembre 1913.

CINQUIÈME SECTION

PICHOT

.....

54, rue de Clichy, *Paris*.

Volumes.

.....

Cette maison exposait une série de volumes sur la loi des fraudes et les divers décrets et règlements qui l'ont suivie.

PHERDAC (CHARLES)

.....

9, rue Marsollier, *Paris*.

Volumes.

.....

CHARLES PECHARD, en littérature *Charles Pherdac*, exposait un livre sur les procédés de self-défense de la femme et sur la nécessité de sa culture physique. Est-il utile de dire qu'un semblable ouvrage arrive à son heure, à un moment où l'accession toujours plus importante de la femme à tous les emplois, lui fait une loi impérieuse de savoir et de pouvoir se protéger elle-même.

PLON-NOURRIT ET C^{ie}

.....

8, rue Garancière, *Paris*.

Livres.

.....

Voir impressions diverses, page 359.

REY (ALEXANDRE)

.....

16, rue Cuvier, *Lyon*.

Volumes.

.....

Les publications de la maison REY comprennent deux groupes : l'un, consacré au tourisme, comporte de nombreux ouvrages d'une impression

EXPOSITION ANGLO-LATINE

soignée et d'une élégante présentation, dont il suffira de rappeler quelques noms: *La Route des Alpes*, *Le Mont-Blanc*, *Les Alpes Dauphinoises*, *L'Égypte*, *Le Pays Briançonnais*, *Les Lacs Italiens*, *L'Italie*, etc.

A côté de ces ouvrages, J. REY a compris que la création de l'industrie de l'utilisation des forces nouvelles devait être aidée par une littérature spéciale qui lui fût propre. Les ouvrages réunis dans son catalogue de la Houille blanche répondent à ce besoin. La série de ces travaux, dus à la plume des écrivains les plus compétents, commencée en 1902, comporte aujourd'hui un nombre important de volumes. La législation des cours d'eau et celle de l'électricité, corollaires nécessaires de ces spécialités, n'ont pas été négligées, et non plus les aide-mémoire et formulaires nécessaires aux techniciens de l'électricité et des forces hydrauliques.

Une troisième série d'ouvrages est consacrée à la Mutualité.

ROUGNON (PAUL-LOUIS)

.....

41, rue des Martyrs, *Paris*.

Livres.

.....

M. ROUGNON, professeur au Conservatoire national de musique, est bien connu par la collection si importante pour la pédagogie musicale de ses solfèges, théorie musicale, dictionnaire, traités de diction musicale et de prosodie.

Ses ouvrages font autorité en la matière et sont universellement répandus; ils témoignent d'un haut effort et d'un long labeur.

SYNDICAT DE LA PRESSE PARISIENNE

.....

37, rue de Châteaudun, *Paris*.

.....

Le SYNDICAT DE LA PRESSE PARISIENNE, composé exclusivement des directeurs des grands journaux de Paris, a tenu à apporter à l'*Exposition ANGLO-LATINE* le concours des nombreux attrails toujours renouvelés qu'ils offrent au public, en lui faisant le service pendant toute la durée de l'Exposition, de ses journaux, qui étaient placés sur les tables de lecture.

CINQUIÈME SECTION

TALLANDIER (JULES-EUGÈNE)

.....

75, rue Dareau, *Paris*.

Livres.

.....

La maison d'édition JULES TALLANDIER a été fondée en 1871 sous le titre de LIBRAIRIE ILLUSTRÉE, qu'elle a toujours conservé depuis cette époque. Pendant les vingt premières années de son existence elle s'est spécialisée dans la publication de journaux illustrés, publications humoristiques et livraisons populaires. En 1910, ayant édité le *Nouveau Dictionnaire de Trousset*, elle commença une série de grands ouvrages illustrés, de luxe et de vulgarisation dans lesquels son activité est de jour en jour plus grande. Il suffit de citer *La Vieille France* de Robida, *La France artistique et monumentale* de Havard, *Le Luxe français* de Bouchot, et plus récemment *L'Histoire générale de la guerre franco-allemande 1870-71*, du lieutenant-colonel Rousset, ainsi que *Trente ans d'Histoire*, du même auteur.

C'est à cette firme que l'on doit aussi des périodiques connus de tous comme *Lisez-Moi* et *Historia*, *Le Jeudi de la jeunesse*, et l'idéal *Journal rose* des fillettes.

Les publications de cette maison sont répandues dans le monde entier. En Angleterre notamment, au Canada et aux Etats-Unis, ses importantes exportations sont en large voie de développement.

TERQUEM ET C^{ie}

.....

19, rue Scribe, *Paris*.

Livres.

.....

La maison TERQUEM a été fondée en 1876 par le père des titulaires actuels de la firme, et a puissamment aidé à la diffusion de l'édition française à l'étranger. Ses relations avec l'Amérique notamment ont été et sont d'un précieux concours pour nos éditeurs.

D'autre part la maison TERQUEM, dont le matériel de bureau de luxe et la célèbre bibliothèque tournante sont justement réputés, a donné depuis quelques années une grande extension à son atelier de reliure fantaisie dont elle présentait des spécimens qui ont été fort appréciés. Elle a aussi créé sous le nom de « Le Terpi » un type de reliure pour relier soi-même, type appelé à rendre de grands services.

EXPOSITION ANGLO-LATINE

WEIL (GEORGES) (MAISON DEVAMBEZ)

.....

63, passage des Panoramas, *Paris*.

Livres.

.....

C'est en 1870 que M. EDOUARD DEVAMBEZ fonda la maison qui porte encore son nom. En 1895, M. GEORGES WEIL y fut associé et depuis 1900 en est l'unique propriétaire.

Cette maison a pris une place importante dans la gravure et l'impression en tous genres, notamment dans les gravures de luxe pour publicité spéciale, programmes, menus, etc.

COLLECTIVITÉ
DU SYNDICAT DE LA PRESSE PARISIENNE

.....

Ce syndicat fondé en 1883 réunit actuellement 64 adhérents, dont 54 journaux quotidiens ; c'est la seule association de presse ne comportant que des directeurs de journaux. Son but est la défense auprès des Pouvoirs publics des droits et des intérêts de la presse. En fait, il est l'organe de la presse tout entière, toutes les fois qu'elle a une réclamation à formuler pour quelque sujet que ce soit, et les autres associations de presse ont fréquemment recours à son intervention. C'est sous la haute autorité de ce syndicat que s'organisent les souscriptions ouvertes par la presse en cas de calamité publique. C'est elle qui reçoit les fonds et les répartit. Sa direction et sa composition en dehors de tout groupement politique, régional ou confessionnel lui assurent une haute autorité tant en France qu'à l'étranger.

Action (L'), 11, rue des Petits-Champs, Paris.

Action française, 3, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris.

Annales politiques et littéraires, 51, rue Saint-Georges, Paris.

Aurore (L'), 18, rue Notre-Dame-des-Victoires, Paris.

Auto (L'), 10, rue du Faubourg-Montmartre, Paris.

Autorité (L'), 117, rue Réaumur, Paris.

Bulletin des Halles, 29, rue Jean-Jacques-Rousseau, Paris.

Charivari (Le), 9, rue de la Bourse, Paris.

Comœdia, 27, boulevard Poissonnière, Paris.

Cotes de la Bourse et de la Banque, 1 et 3, place de la Bourse, Paris.

Cours de la Banque et de la Bourse.

CINQUIÈME SECTION

- Croix (La)*, 5, rue Bayard, Paris.
Démocratie (La), 32 et 34, boulevard Raspail, Paris.
Dépêche coloniale (La), 19, rue Saint-Georges, Paris.
Droit (Le), 23, quai de l'Horloge, Paris.
Echo agricole (L'), 35, rue Jean-Jacques-Rousseau, Paris.
Echo de Paris (L'), 6, place de l'Opéra, Paris.
Eclair (L'), 10, rue du Faubourg-Montmartre, Paris.
Economiste européen (L'), 50, rue Sainte-Anne, Paris.
Excelsior, 88, avenue des Champs-Élysées, Paris.
Figaro (Le), 26, rue Drouot, Paris.
Financial new (the), 18, rue Notre-Dame-des-Victoires, Paris.
France (La), 93, rue Richelieu, Paris.
France militaire, 10, rue Danton, Paris.
Gaulois (Le), 2, rue Drouot, Paris.
Gazette de la Capitale, 9, rue du Faubourg-Montmartre, Paris.
Gazette des Tribunaux, 12, place Dauphine, Paris.
Gazette du Palais (La), 3, boulevard du Palais, Paris.
Gil Blas (Le), 30, rue Louis-le-Grand, Paris.
Illustration, 13, rue Saint-Georges, Paris.
Intransigeant (L'), 12, rue du Croissant, Paris.
Journal (Le), 100, rue Richelieu, Paris.
Journal des Débats, 17, rue des Prêtres-Saint-Germain-L'Auxerrois, Paris.
Journal du Soir (Le), 12, cité du Retiro, Paris.
Lanterne (La), 24, boulevard Poissonnière, Paris.
Liberté (La), 112, rue Réaumur, Paris.
Libre parole (La), 14, boulevard Montmartre, Paris.
Marché Français (Le), 6, place du Louvre, Paris.
Messenger de Paris (Le), 42, rue Notre-Dame-des-Victoires, Paris.
Monde Illustré (Le), 13, quai Voltaire.
Nouvelles (Les), 142, rue Montmartre, Paris.
Nouvelle Presse, 161, rue Montmartre, Paris.
Nouvelle Revue, 80, rue Taitbout, Paris.
Paris, 123, rue Montmartre, Paris.
Paris-Journal, 50, rue Notre-Dame-des-Victoires, Paris.
Paris-Midi, 9, rue de Beaujolais, Paris.
Paris-Sport, 18, rue du Croissant, Paris.
Petit Bleu, 8, rue Taitbout, Paris.
Petit Journal (Le), 59, rue Lafayette, Paris.
Petit Parisien (Le), 16, rue d'Enghien, Paris.
Petite République (La), 111, rue Réaumur, Paris.

EXPOSITION ANGLO-LATINE

Presse coloniale (La), 2, rue des Halles, Paris.
Radical (Le), 142, rue Montmartre, Paris.
Rappel (Le), 8, boulevard de Strasbourg, Paris.
République française (La), 21, boulevard Montmartre, Paris.
République radicale (La), 129, rue Montmartre, Paris.
Revue bleue, 41 *bis*, rue de Châteaudun, Paris.
Revue des Deux-Mondes, 15, rue de l'Université, Paris.
Revue Hebdomadaire, 8, rue Garancière, Paris.
Siècle (Le), 11, rue des Petits-Champs, Paris.
Soir (Le), 31, rue Bergère, Paris.
Temps (Le), 11, rue Taitbout, Paris.
Univers (L'), 19, rue des Saint-Pères, Paris.
Vie financière, 56, rue du Faubourg-Montmartre, Paris.
Voltaire, 11, rue des Petits-Champs, Paris.



LE RELIEUR, PAR J. AMMON

CARTES ET APPAREILS
DE GÉOGRAPHIE ET DE COSMOGRAPHIE
TOPOGRAPHIE

FOREST

.....
17, rue de Buci, *Paris*.

Cartographie.
.....

C'est en 1887 que M. FOREST fonda sa maison de géographie. Depuis 1889, ses globes et cartes pour les écoles françaises et celles d'Espagne, de Portugal, de Russie et d'Angleterre, sont venus s'imposer dans la plupart des cas.

Son exportation en Angleterre de globes et appareils de cosmographie est considérable.

Les globes terrestres et célestes de M. FOREST se recommandent par la netteté de leur impression, leur grande lisibilité et en même temps leur scrupuleuse exactitude géographique. Il ne construit point un type unique de globe pour le réduire ensuite plus ou moins, il s'est astreint à en établir de plus ou moins simplifiés suivant les âges auxquels ils s'adressent. Ces diverses qualités justifient l'estime en laquelle les tiennent de si nombreux pédagogues.

HACHETTE ET C^{ie}

.....
79, boulevard Saint-Germain, *Paris*.

Cartographie.
.....

Le mouvement récent, créé par les circonstances, qui a en France donné

EXPOSITION ANGLO-LATINE

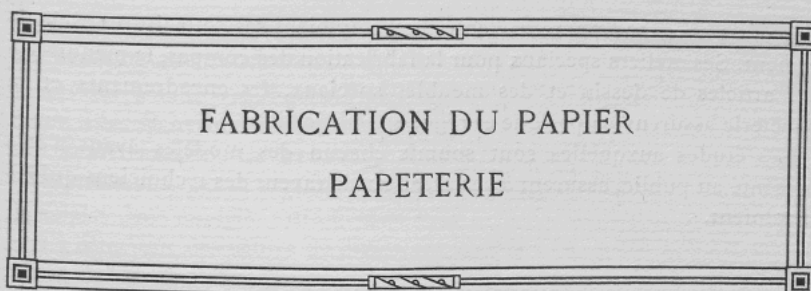
une si remarquable impulsion aux études géographiques, a été puissamment aidé par la série des travaux cartographiques de MM. HACHETTE ET C^{ie}

L'achèvement de la Géographie Universelle d'Élisée Reclus, celui du Nouveau Dictionnaire de Géographie, par Vivien de Saint-Martin et L. Rousselet, et du Dictionnaire géographique et administratif de la France, par M. P. Joanne, dont la collection des guides a une réputation universelle, en portent témoignage.

Sous la direction de M. F. Schrader, auteur de l'Atlas de Géographie moderne et de l'Atlas de Géographie historique, vient de se terminer la publication du Grand Atlas Universel de Géographie, qui comprend 90 cartes.



LE PAPETIER, PAR J. AMMON



BRETON (JULES) ET C^{ie}

.....
245, rue Saint-Martin, *Paris*.

*Papiers couchés et d'impression blanc et couleurs
pour éditions de luxe, fantaisie, cartons gris blanchi, bois,
cuir, cartes en feuille.*

.....
La maison JULES BRETON fondée en 1904 s'est toujours appliquée à offrir à sa clientèle les différentes sortes de papiers demandés pour les éditions et les impressions de luxe. Ses produits ont toujours été classés parmi les meilleurs et les plus réputés en ce genre. Ses types de papiers couchés une ou deux faces, la marque « Perfection » notamment, sont classés dans les tous premiers pour le tirage de la similitravure. Lorsqu'il y a quelque temps, le papier couché mat a été lancé sur le marché français, la maison J. BRETON a été la première à le présenter à nos industriels. Ses produits sont justement appréciés de nos imprimeurs et éditeurs.

COQUELIN (FERNAND)

.....
34, rue de Seine, *Paris*.

Articles de papeterie et de dessin.

.....
La maison COQUELIN existe sous ce nom depuis plus d'un siècle (1805). Sa marque est fort appréciée dans les bureaux d'étude d'ingénieurs et d'ar-

EXPOSITION ANGLO-LATINE

chitectes; un grand nombre d'entre eux emploient ses fournitures exclusivement. Ses ateliers spéciaux pour la fabrication des compas, la menuiserie des articles de dessin et des meubles spéciaux, les encadrements et la papeterie assurent sa parfaite et régulière fabrication.

Les études auxquelles sont soumis chacun des modèles avant d'être présenté au public, assurent à ses créations la faveur des techniciens qui les emploient.

ÉVETTE ET GERMAIN

.....

243, rue Saint-Martin, *Paris*.

Papiers couchés, d'éditions de luxe, papier de fantaisie.

.....

Fondée par VACQUEREL en 1802, la maison dirigée actuellement par ses gendres EVETTE ET GERMAIN est une des plus anciennes et des plus importantes des industries françaises de papiers couchés et de papiers de fantaisie, ainsi que de cartons et cartes en feuilles. Ses usines situées à Aubervilliers (Seine) occupent près de 350 ouvriers et couvrent une surface de 15.000 m. Depuis longtemps déjà leurs papiers spéciaux couchés et glacés pour la parfumerie, le cartonnage, la confiserie contribuent par l'élégance et le choix de leur coloris, ainsi que par la perfection de leur fabrication, à assurer au packaging de la parfumerie et de la confiserie française la séduisante présentation qui pour une part importante vient collaborer à l'agréable aspect de cette branche si florissante de notre industrie nationale.

GEISMAR, LÉVY ET C^{ie}

.....

71, rue du Temple, *Paris*.

Papiers en tous genres.

.....

La maison GEISMAR, LÉVY ET C^{ie}, fondée en 1835, occupe à Stains près de 400 ouvriers et le chiffre de ses affaires, auquel contribue la vente de produits qu'elle fait fabriquer spécialement pour elle par d'autres usines, représente un chiffre considérable. Parmi son intéressante exposition il faut citer les papiers cellulose, qui, très résistants sous faible épaisseur, sont actuellement d'un si grand emploi pour l'emballage des meubles, tissus, etc. Son papier journal en bobines pour les journaux à grand tirage est une importante branche de sa fabrication, et nous devons remarquer d'une manière

CINQUIÈME SECTION

générale le soin apporté par cette firme à la fabrication régulière de tous les produits qu'elle offre au public. En 1889 elle assurait par une machine le service d'un grand journal parisien; actuellement trois machines continues, avec sécherie américaine, sont affectées spécialement à la fabrication du papier journal. La proximité de son usine lui donne une situation exceptionnelle, par la rapidité avec laquelle elle peut livrer des fabrications spéciales dans un délai extrêmement bref.

La direction des usines de Stains est confiée à M. Lucien Brille, ancien élève de l'Ecole polytechnique.

GOT

.....

82, rue Chardon-Lagache, *Paris*.

Étiquettes pour transport de colis.

.....

C'est en constatant lui-même, en qualité d'employé de chemin de fer, combien de colis postaux tombaient au rebut par le fait de la disparition de l'étiquette chargée d'en indiquer le destinataire, que M. Got eut l'idée de son étiquette brevetée en France et en Angleterre. Ayant remarqué que l'étiquette à œillet habituelle même confectionnée avec du papier parcheminé de bonne qualité et renforcée autour des œillets, pouvait disparaître lorsqu'un séjour soit à l'extérieur, soit dans les wagons lui avait fait prendre l'humidité, il imagina d'armer l'étiquette d'un fil de chanvre ou de métal afin, d'une part, de la renforcer dans toute sa longueur et, d'autre part, en même temps la fixer sur les colis à expédier. Il y a un an à peine que le brevet Got a été mis en fabrication, son développement a été extrêmement rapide puisque actuellement il en sort plus de 50.000 par jour et que 40 ouvriers sont nécessaires pour assurer cette production. Cette invention certainement est appelée à rendre de grands services, non seulement en France, mais encore à l'étranger où elle est brevetée. Les Compagnies des Chemins de fer de l'Etat et de l'Orléans les emploient exclusivement. L'Angleterre, depuis quelque temps, importe un nombre considérable de ces étiquettes.

MAUNOURY ET C^{ie}

.....

10, rue Coquillière, *Paris*.

Papiers en tous genres.

.....

La maison MAUNOURY ET C^{ie} qui aujourd'hui sous la direction de

EXPOSITION ANGLO-LATINE

MM. FAUCHIER-DELAVIGNE et PAUL MAUNOURY a succédé à la maison WOLF, MAUNOURY ET C^{ie} qui elle-même était la suite de la maison REDRON-BERTRAND fondée en 1808, est connue pour son commerce de papier, tant de celui destiné à l'impression que de celui spécialement réservé aux couvertures, que et davantage encore par ses transformations du papier et du carton sous de nombreuses formes. Ses usines de la rue du Chevaleret, qui emploient plus de 500 ouvriers, produisent chaque jour une quantité considérable de sacs, de pochettes de toutes natures et aussi de boîtes pliantes qui actuellement sont employées dans de si nombreuses industries. Sa clientèle s'étend non seulement en France mais à l'étranger, où elle prend de jour en jour un développement plus considérable, ce qui l'a récemment obligée à avoir des succursales à Bruxelles, en Suisse et à Londres.

PAPETERIE DE SOREL-MOUSSEL

GEORGES OLMER, directeur

.....

5, rue du Pont-de-Lodi, *Paris*.

Papiers d'impression.

.....

Les PAPETERIES DE SOREL-MOUSSEL ont été fondées en 1814 par Berthe et Grevenich; elles appartenirent ensuite à la maison Firmin-Didot, puis furent reprises en 1896 par Georges Olmer et C^{ie}, et en 1911 furent transformées en SOCIÉTÉ ANONYME DES PAPETERIES DE SOREL-MOUSSEL. Leur production journalière est de 23.000 kilos de papier. Elles occupent plus de 250 ouvriers ou ouvrières. Leur action commerciale s'étend à la France et aux colonies françaises, elles sont appréciées notamment pour leurs papiers destinés aux travaux en repérage, spécialement en chromolithographie. Elles exposaient des tirages en grandes feuilles de légumineuses, dont le repérage parfait malgré le grand nombre de passes à la machine, témoigne de la qualité du support et de son excellente appropriation aux nécessités de l'emploi.

SOCIÉTÉ ANONYME DES ANCIENS ÉTABLISSEMENTS

BRAUNSTEIN FRÈRES

.....

83, boulevard Exelmans, *Paris*.

Papiers à cigarettes.

.....

C'est en 1879 que MM. BRAUNSTEIN FRÈRES fondèrent une manufacture

CINQUIÈME SECTION

de cahiers de papiers à cigarettes dont une des marques « Les Dernières Cartouches » notamment, prit rapidement une grande extension. En 1888, M. Jules Cahen entra dans la maison et développa la branche exportation qui a une importance si considérable dans ce genre d'industrie. Ce développement fut tel qu'il exigea la construction d'une usine spéciale pour la fabrication du papier à cigarettes. Cette usine établie en 1891 à Gassicourt, près Mantes (Seine-et-Oise), comportait 2 machines; bientôt il fallut en adjoindre une troisième, puis une quatrième et enfin une cinquième. Une nouvelle marque « Le Zig-Zag » fut accueillie avec une faveur très marquée par les fumeurs. Des machines spéciales la confectionnent en ingénieux cahiers, qui permettent de ne tirer à la fois qu'une seule feuille de papier à cigarettes qui se présente toute pliée pour recevoir le tabac. L'usine de Gassicourt s'occupe uniquement de la fabrication du papier et une usine spéciale, boulevard Exelmans, comporte près de 600 personnes seulement occupées à la confection des cahiers. La SOCIÉTÉ ANONYME DES ANCIENS ÉTABLISSEMENTS BRAUNSTEIN FRÈRES fournit l'Etat français et la plupart des grandes manufactures de cigarettes à l'étranger. Son exportation en Orient lutte avec succès contre les concurrences étrangères.

La fabrication des papiers extra-minces pesant 15, 12 et même 10 grammes type « Bible et Electric » prend dans ces usines une importance chaque jour croissante.

TISSIER (LÉON)

.....

Propriétaire de la maison MAQUET, 10, rue de la Paix, *Paris*.

*Papeteries de luxe, articles de bureau, maroquinerie,
gravures et impressions artistiques et commerciales,
bibelots d'orfèvrerie ciselés et gravés.*

.....

La maison actuellement dirigée par M. LÉON TISSIER fut fondée en 1841 par les frères MAQUET, pour mettre en pratique leur brevet de « machines propres à confectionner des enveloppes de lettres ». Entraînés à s'occuper de tout ce qui concerne la papeterie de luxe, la vogue toujours grandissante de la maison leur permit de lancer la carte-lettre, puis ensuite les premiers timbrages avec rehauts de couleur pour le papier à lettre; en ce genre, la maison emploie actuellement un nouveau procédé lui permettant d'obtenir, dans ces délicats travaux, un aspect tout spécial à la fois sobre et riche. S'étant toujours adressée à une clientèle luxueuse et élégante, la maison

EXPOSITION ANGLO-LATINE

MAQUET fut naturellement entraînée à créer des ateliers de gravure et de maroquinerie, dont la perfection et l'élégance n'ont pas démerité de l'ancienne réputation. Tout récemment, les sacs à main pour dames étant venus à nouveau en vogue, elle en créa des modèles dont on ne saurait mieux faire l'éloge qu'en indiquant qu'ils furent rapidement copiés, ainsi, au reste, que l'emboîtement dans lequel ils étaient présentés au public.

M. LÉON TISSIER, qui a repris depuis quelques années la maison, n'y est point venu en simple acquéreur, mais il y a apporté les connaissances que depuis plusieurs années il avait acquises, en dirigeant un département d'une maison similaire. Aussi les cartes de visite, d'invitation, lettres de mariage ou de naissance qui sortent de cette maison ont-elles un cachet tout spécial. De fort jolies séries de menus dessinés par les meilleurs artistes sont sa propriété. La Présidence de la République, les différents ministères, les fêtes officielles, ont souvent recours à la perfection de son goût et de son exécution pour la fourniture de menus et programmes officiels. Depuis quelques années aussi de nombreuses étiquettes de luxe, ainsi que des catalogues joliment présentés et de tirage parfait sont édités par cette maison.

M. TISSIER a également porté ses soins et son sentiment artistique à la création de nombreux et toujours nouveaux modèles de maroquinerie de luxe, de bibelots précieux ciselés, gravés, émaillés, dans lesquels, à la recherche des matières, il allie la perfection de l'exécution dirigée par un goût affiné; sa vitrine à l'*Exposition ANGLO-LATINE* a été très particulièrement remarquée du public élégant.



L'IMAGIER, PAR J. AMMON

DOCUMENTS STATISTIQUES

.....

Il est habituel de présenter dans un rapport les chiffres qui permettent de constater le mouvement commercial avec les pays étrangers dans les derniers exercices. Nous conformant à cet usage, nous donnons dans le tableau ci-après le mouvement du commerce de la France, tant à l'importation qu'à l'exportation, en ce qui concerne les divers produits des industries de notre section, tels que veut bien nous les transmettre le service du commerce extérieur de la France pour les quatre dernières années.

Mais nous éprouvons une grande timidité à baser sur ces chiffres des conclusions partielles et particulières. Il faudrait, croyons-nous, pour tirer des enseignements sérieux de ces chiffres, avoir un signalement beaucoup plus détaillé qu'il n'est possible de l'exiger du service des douanes, et même si l'on pouvait avoir ces chiffres spéciaux, il faudrait tenir, pour chacun d'eux et pendant chaque année, compte des événements qui ont pu pendant un temps plus ou moins long peser sur le mouvement général de chaque article. Si par exemple on examine les chiffres donnés par le tableau de 1910, tant à l'importation qu'à l'exportation, en les comparant aux chiffres des années 1909 et 1911 ils paraissent à première vue erronés, et cependant leur exactitude ne saurait être mise en doute. Mais ce serait aussi une erreur d'estimer que les différences entre ces chiffres et ceux de l'année 1911 sont dues uniquement à la modification du tarif des douanes. En effet, par suite du projet de remaniement du tarif des douanes de la France, de nombreux produits menacés d'une aggravation de taxation ont été importés en France et cela non pour répondre à un besoin et à une demande réels et immédiats, mais uniquement pour

DOUANE

I M P O R T A T I O N						E X P O R T A T I O N				
	1908	1909	1910	1911	1912	1908	1909	1910	1911	1912
PAPIER										
CARTON										
TOTAUX	57.892.000	57.409.000	68.538.000	74.832.000	85.862.000	84.779.000	93.445.000	110.302.000	119.815.000	136.381.000
GRAVURES										
Gravures, estampes, lithographies, chromolithographies.	19.110.000	16.666.000	17.969.000	17.374.000	18.394.000	8.777.000	10.650.000	11.686.000	10.797.000	11.234.000
Journaux et publications périodiques.	10.922.000	12.558.000	12.649.000	13.650.000	13.752.000	18.686.000	21.094.000	23.987.000	26.253.000	33.690.000
Papier	9.986.000	10.250.000	10.203.000	9.524.000	9.625.000	20.800.000	24.097.000	30.704.000	36.441.000	39.756.000
Rubans et bandes de cinématographe . .										
Livres en langue française	5.234.000	5.364.000	5.129.000	7.285.000	7.501.000	12.305.000	12.006.000	13.064.000	13.269.000	15.904.000
Livres en langues étrangères ou mortes	1.611.000	1.541.000	2.372.000	1.593.000	1.880.000	2.483.000	2.801.000	2.671.000	3.527.000	2.710.000
Imprimés non dénommés	1.943.000	2.100.000	2.224.000	2.318.000	2.398.000	9.975.000	9.904.000	9.818.000	9.521.000	11.105.000
Papier photographique.	2.372.000	2.420.000	1.372.000	1.094.000	1.335.000	1.655.000	1.204.000	1.150.000	1.355.000	1.010.000

CINQUIÈME SECTION

éviter des droits que l'on craignait voir établis par la nouvelle loi; l'on trouve ainsi par exemple pour les gravures, estampes, lithographies et chromolithographies que le chiffre d'entrée en 1910, beaucoup plus considérable que celui de 1909, est aussi très supérieur à celui de 1911. Il ne faudrait point de cela conclure que la consommation en 1911 de ces articles a été moins grande qu'en 1912, ce qui en réalité doit être faux; mais au contraire ce fait que devant la menace d'une taxation on a entré en 1910 avant l'application du tarif une quantité considérable de ces produits afin de les offrir à la consommation sans surcharge, et qu'en réalité la progression en 1911 est réelle puisqu'en 1912 cette progression continue à se manifester, par conséquent conclure que:

Les quatre chiffres

16.066.000	en 1909
17.969.000	1910
17.374.000	1911
18.594.000	1912

doivent être considérés comme représentatifs d'une progression continue.

Cet exemple du faussement des chiffres réels à l'importation en France au cours de 1910 s'applique à de nombreux articles, et si l'on tient compte des modifications des tarifs des douanes en d'autres pays, nos chiffres à l'exportation se trouvent de même altérés lorsque le pays avec lequel nous faisons des échanges modifie, ou simplement étudie, un projet de modification de ses tarifs.

Un autre élément de trouble temporaire de ce que l'on peut appeler le cours normal des échanges entre deux pays est apporté à notre époque par les grèves corporatives ouvrières. Dans nos articles spéciaux, la clientèle et entre autres la clientèle des périodiques et du livre, admet volontiers la grève ouvrière, mais ne veut en aucune façon en supporter les consé-

quences: augmentation de prix ou retard; elle ne veut pas être troublée dans l'exercice du droit qu'elle a acquis en s'abonnant, ni différer d'un seul instant son besoin de s'amuser ou de s'instruire en achetant, pour la raison que le producteur du livre ou du journal est mis par la grève dans l'impossibilité de produire temporairement. Aussi, lorsque, comme il y a quelques années, l'imprimerie française subit une grève importante, l'on a vu une partie de la clientèle des éditeurs se déplacer. La libre entrée en France du livre et des impressions, sous réserve de certaines formes, incite alors les imprimeurs des pays voisins à venir faire leurs offres sur notre place; sachant à ce moment que ces offres correspondaient à un besoin, ils sont trop bons commerçants pour les faire à des prix très élevés, ils les font même à des prix si possible inférieurs à ceux des imprimeurs français, mais en mettant à ces offres une condition *sine qua non*, qui est un contrat leur assurant la suite du travail pendant un certain laps de temps. L'éditeur, craignant de mécontenter et peut-être de perdre une partie de la clientèle qu'il a eu tant de peine à se concilier, cède et confie son travail à l'étranger. Il cède, malgré les inconvénients qu'il sent cependant à être éloigné de ses fournisseurs et au temps qu'il perdra peut-être ainsi, mais l'on n'apprécie bien que les inconvénients subis.

En un semblable cas, l'importation en France augmente, l'exportation diminue, apparemment tout au moins; l'on ne sait si vraiment l'on peut appeler ce mouvement de l'importation ou de l'exportation, car s'il entre plus de périodiques en France et s'il en sort moins, les expéditions pour l'étranger se faisant directement du lieu de production, il peut être considéré que les livres et revues qui se sont répandus ainsi de par le monde sont, en réalité, la production de l'esprit français, les metteurs en œuvre de ces publications sont français et les capitaux qu'ils exposent sont français. Peut-on dire que dans ces conditions la production du livre augmente à l'étranger et

diminue chez nous ? Cela n'est que partiellement exact. Lors de la grève dont nous parlons plus haut, l'impression d'un certain nombre de périodiques a émigré ainsi de France et pour certains même n'y est point encore rentrée. Ne peut-on dire avec raison que ces fluctuations aux échanges, causées tant par des mouvements de tarifs des douanes, modifications annoncées ou réalisées, que ces émigrations temporaires, ne sont pas des modifications réelles aux relations commerciales entre notre pays et les autres, mais bien des oscillations brèves.

En dernier lieu, notre époque voit se préciser la législation ouvrière et la réglementation du travail, ainsi que la constitution des retraites ouvrières. Ces modifications aux charges des industriels, bien qu'appelées à se produire dans les divers pays, sont loin de s'y produire avec les mêmes modalités ni dans le même temps ; elles affectent plus spécialement certaines industries. Ce sont là des causes de modification elles aussi temporaires. Le marché de la papeterie française a été particulièrement touché récemment, par les lois concernant la limitation de la durée du travail, et mis dans l'impossibilité souvent d'appliquer les prix anciens devenus onéreux par ces nouvelles charges ; la papeterie s'est ingéniée à créer de nouvelles sortes équivalentes aux anciennes pour l'emploi auquel elles étaient destinées, mais réalisant pour elle une économie qui lui permette de le présenter à la consommation au prix des anciennes sortes : il y a donc eu là simplement un à-coup. D'autre part, dans nos industries où nombreuses sont les franchises douanières, où une multiplicité d'articles tout à fait différents est forcément groupée par les statistiques en une même rubrique, il faut être particulièrement prudent en ses conclusions. Cette prudence est aussi commandée par l'extrême difficulté que nous éprouvons même à nous rendre compte de la production dans notre pays, malgré la loi obligeant au dépôt légal. L'inobservation de cette loi, surtout pour les non périodiques, nous laisse

dans une très large ignorance de ce qui sort actuellement de nos imprimeries et de nos maisons d'édition.

Si par prudence l'on veut contrôler les chiffres fournis par nos administrations en les collationnant avec ceux de nos voisins, on est amené le plus souvent à y renoncer ; eux aussi englobent sous une même rubrique des articles différents et les rubriques françaises et étrangères ne correspondent que pour une partie des articles qu'elles contiennent. De plus, certains pays dans lesquels les maisons de commission ont pris une place fort importante se font livrer à condition ou ferme, et inscrivent sur leurs comptes de sortie toutes ces marchandises comme étant production de leur pays. Puis lorsqu'une partie des marchandises livrées à condition rentre chez elles, il n'en est pas tenu compte. En revanche, lorsqu'il est fait par elles retour aux producteurs français, leur administration inscrit ces volumes comme exportés en France. On conçoit quelle déformation on obtient ainsi, déformation destinée à convaincre le monde entier d'une suprématie et de l'existence d'un monopole inexistant. Ce mode de commerce nous met aussi dans l'impossibilité d'établir de façon exacte la proportion dans laquelle certains pays sont tributaires de l'Art français du livre.

Ici nous n'avons point à faire prévaloir d'idées préconçues, nous laisserons chacun interpréter les chiffres donnés plus haut. Nous voulons seulement signaler les chiffres globaux donnés en tête du tableau, chiffres qui montrent que notre importation a passé de 57.500.000 en chiffres ronds en 1908 à 85.862.000 en 1912, et que cette augmentation est continue à peu près. De même que notre exportation a passé de 84.000.000 en 1908 à 136.381.000 en 1912. Que par suite notre mouvement commercial a pris une amplitude considérable pendant ces cinq dernières années, et que si l'augmentation de notre importation a été d'environ 28.000.000, par contre l'augmentation à l'exportation a été de 51.580.000. Ces chiffres sont intéressants et

CINQUIÈME SECTION

encourageants pour l'avenir. Il est nécessaire, pour que notre industrie et notre commerce progressent, que ces deux chiffres continuent à s'accroître mais surtout leur différence, donc davantage celui de notre exportation. Il ne faut point perdre de vue en effet qu'une augmentation du chiffre à l'importation est en réalité un affaiblissement national, si elle n'est pas au moins compensée par l'augmentation à l'exportation; le chiffre des importations signalant en fait pour partie le règlement par la fortune nationale d'une main-d'œuvre exécutée à l'étranger.

Les chiffres généraux, tant parce qu'ils représentent un nombre considérable de produits divers, que parce qu'ils s'appliquent à une période assez longue, malgré toutes nos réserves nous semblent devoir être considérés comme étant une indication intéressante à relever; les fluctuations se produisant dans des industries diverses souvent en sens contraire, le chiffre global ne se trouve donc pas déformé par celles-ci.

Si nous examinons les derniers chiffres qui nous soient connus de notre commerce en 1912 : prenant les chiffres généraux comportant toutes les industries, nous constatons qu'en 1912 les importations se sont élevées à 7.950.856.000, accusant une diminution de 114.972.000 sur l'exercice précédent; que par contre les exportations sont passées à 6.636.354.000 en 1912, ce qui constitue à leur avantage un écart de 559.495.000. Le sens de ces deux écarts étant inverse peut être additionné pour constituer une indication de l'accroissement de l'activité de notre mouvement de production, qui serait ainsi pour l'année 1912 de 674.467.000; mais toutes les industries qui nous intéressent à la cinquième section ne participent pas à cet accroissement et nous constatons avec regret que les machines et mécaniques pâtissent à l'importation d'une majoration de 14.922.000; que le papier, le carton, les livres et gravures voient aussi leur chiffre augmenté de 11.110.000. Par contre nous trouvons à

l'exportation une augmentation de 13.377.000 pour les livres, gravures et lithographies.

Si particulièrement nous regardons les chiffres généraux relatifs à nos échanges avec l'Angleterre, nous constatons que nos achats ont augmenté dans le Royaume-Uni de 26.247.000 et que nos ventes ont progressé de 139.731.000 francs.

Il n'est peut-être pas exagéré de conclure de ces derniers chiffres, particulièrement intéressants ici, que l'Exposition Franco-Anglaise de 1910 et l'*Exposition ANGLO-LATINE* de 1912 ont contribué dans une large mesure à leur réalisation et qu'ils sont ainsi un nouveau témoin de l'utilité qu'il y a pour nos nationaux à profiter de ces grands concours pour faire connaître davantage nos productions.

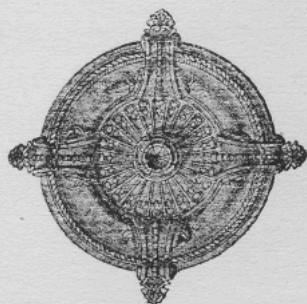
Si comme l'a dit Carlyle « le titre de héros doit être réservé à ceux qui transforment la Société en une éternelle métamorphose », ce titre doit à notre époque être décerné à Bessmer, aux Siemens et à Martin qui, entre 1858 et 1862, ont découvert et industrialisé l'acier fondu. Sans leur génie, que serait l'industrie moderne? Sans hésitation, l'on peut répondre qu'elle n'existerait pas. Des dilettantes comme Ruskin ont pu accabler la machine de leurs diatribes, ils n'ont point empêché celle-ci d'être le puissant auxiliaire de l'effort humain et spécialement pour nous, industriels du Livre, l'indispensable collaborateur à la diffusion de la pensée.

Que serait notre industrie sans la machine? Que seraient nos périodiques, nos livres, nos quotidiens? Il suffit de voir le prodigieux bond en avant fait par nos diverses productions depuis la deuxième moitié du XIX^e siècle pour en être convaincu. Le livre, dont Anatole France dit « qu'il donne aux hommes la plus belle liberté : celle de penser et de sentir », le livre qui aujourd'hui se répand aux artisans et au peuple et non plus à une minorité de privilégiés doués par les hasards de la nais-

CINQUIÈME SECTION

sance des richesses incomparables qui composent le patrimoine de l'humanité et donne à qui le pratique des jouissances infinies ».

Les découvertes de Bessmer, Siemens, Martin, sont la base, la fondation, sur laquelle s'est élevée la transformation de l'outil, la création de la machine moderne. Que serait notre outillage rapide et précis sans ce métal qui au gré de nos constructeurs, grâce au patient labeur de nombreux savants leur est livré doté à leur gré des qualités les plus opposées, tantôt souple et flexible, tantôt rigide et d'une dureté qui le rend presque inusable, d'une souplesse dans ses propriétés qui en fait le protée moderne et permet d'obtenir ces outils dont la précision et le réglage sont une nécessité d'autant plus grande que la vitesse de leur marche est de jour en jour réclamée plus intense. C'est un devoir pour nous après ce rapide coup d'œil sur la transformation si considérable de nos industries, grâce à l'emploi de la machine moderne, d'apporter notre hommage à ceux dont le génie a seul permis qu'elles prissent le développement qui fait notre force et notre légitime orgueil, au début du xx^e siècle.



CINQUIÈME SECTION

DIVISION *B*

PHOTOGRAPHIE

Président

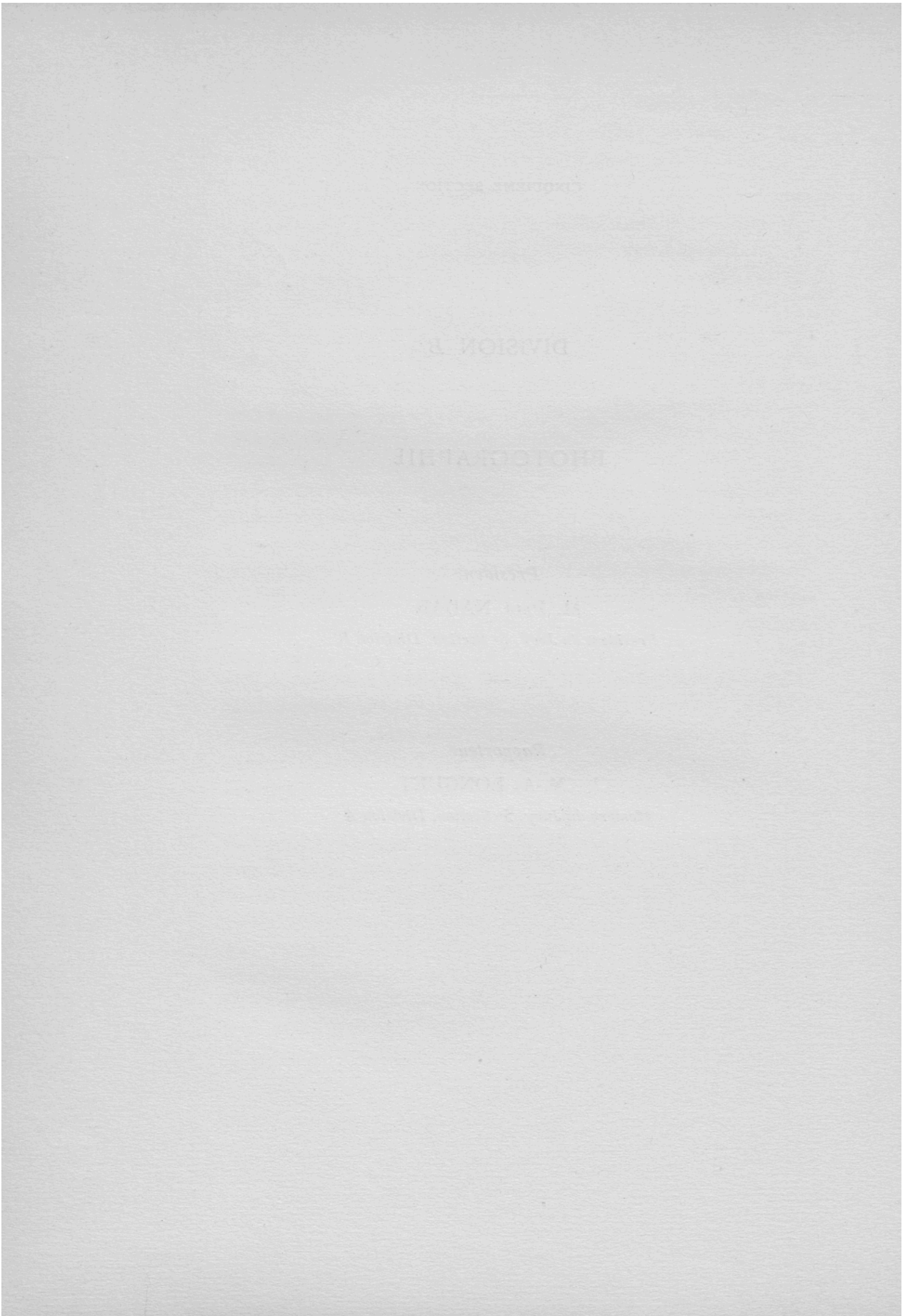
M. PAUL NADAR

Président du Jury, 5^e Section, Division B

Rapporteur

M. D.-A. LONGUET

Membre du Jury, 5^e Section, Division A





PHOTOGRAPHIE

LA division B comprenait la photographie, les produits employés à sa production et la cinématographie qui en est la plus moderne utilisation.

L'idée mère de la photographie, c'est-à-dire l'altération des différents corps sous l'action de la lumière, n'est point comme d'aucuns le croient née à l'époque moderne. Vitruve et Pline indiquent de manière formelle qu'il faut prendre certaines précautions pour exposer les tableaux afin que les couleurs n'en soient point altérées par l'action du soleil. Plus tard Albert Le Grand, Glauber, Bayle constatent l'altération de la peau par certains composés de l'argent ou de l'or. L'Allemand Schulze remarque l'altération du papier par un sel d'argent. Scheele en 1777 vérifia le noircissement du chlorure d'argent sous l'action de la lumière et en sautant les observations d'un certain nombre de savants, on trouve en 1780 le physicien Charles qui, dans ses cours du Louvre, dessinait des silhouettes sur papier recouvert de chlorure d'argent. En 1802 Wogwood proposait

de copier des vitraux d'église ou des gravures au moyen de papier enduit d'un sel d'argent et placé au contact des modèles à reproduire, mais il trouva que la lumière de la chambre noire était trop faible pour agir dans un temps modéré.

Davy obtint des images négatives, grâce à l'emploi d'un objectif de microscope solaire, mais ni l'un ni l'autre n'arrivèrent à fixer les résultats ainsi obtenus, qui disparaissaient rapidement sous l'influence de la lumière.

C'est en 1814 que Nicéphore Niepce voulant faire de la lithographie et ayant peine à se procurer de bonnes pierres, essaya de les remplacer par des plaques d'étain; recouvrant ces plaques d'étain d'un vernis dont la formule nous est inconnue il expose à la lumière puis, faisant agir un dissolvant, mordait les parties laissées à nu dans les planches et utilisait ainsi la lumière comme graveur ou dessinateur, appliquant ainsi le procédé qui, avec quelque variante, est suivi aujourd'hui en héliogravure.

De 1824 à 1827 il obtint des images à la chambre noire sur des plaques de cuivre argentées enduites de bitume de Judée dissous dans la lavande; après action de la lumière il dissolvait par l'huile de pétrole et l'essence de lavande la couche de bitume laissée insoluble partout où la lumière n'avait pas agi. Il obtenait ainsi des images à aspect général gris, qu'il essaya par divers procédés de rendre plus vigoureuses. Les grands clairs du modèle étaient formés par une couche blanche de bitume oxydé, les ombres correspondaient à l'argent poli. En 1839 Talbot et Bayard obtinrent également des résultats intéressants. En 1830 Daguerre mis en rapport avec Niepce s'associa avec lui et le 19 août 1839 fit connaître son procédé aujourd'hui désuet, mais qui est le père véritable de la photographie telle que nous la connaissons. Soumettant une plaque d'argent polie aux vapeurs de l'iode il l'exposa dans la chambre noire, développa l'image à l'aide des vapeurs de mercure et la fixa

CINQUIÈME SECTION

dans le chlorure de sodium; la fixation était imparfaite. Le procédé fut complété par Herschell qui indiqua l'emploi de l'hyposulfite de soude pour fixer les images, le résultat obtenu était une image positive.

Entre 1839 et 1842 Talbot prépara successivement un papier en l'enduisant de chlorure de sodium et de nitrate d'argent et fixa les épreuves négatives ainsi obtenues dans une solution de sel marin. Puis il recouvrit le papier de nitrate, d'iode de potassium et d'acide acétique. Il développa au gallo-nitrate d'argent et fixa au bromure de potassium; c'est donc entre 1830 et 1842 que furent établies les bases de la photographie.

Fizeau, Claudet modifièrent les corps employés. La découverte par Petzval de l'objectif double accélérant considérablement la pose, vint permettre d'appliquer le daguerréotype à la reproduction des portraits.

Les premiers essais de Niepce lui avaient été suggérés pour faciliter un travail d'imprimeur. C'est de même pour répondre aux besoins de l'imprimerie que furent créées la photolithographie, la photogravure et l'héliogravure dont nous avons très brièvement résumé les grandes étapes. A côté de celles-ci, deux inventions sont venues offrir un champ extrêmement considérable aux applications de la photographie: celle de la reproduction des couleurs grâce aux recherches de Cros et de Ducos du Hauron (dont nous parlons à propos de l'exposition de ce dernier) et la découverte du cinématographe.

Pour beaucoup, la cinématographie est à tort une invention pour ainsi dire créée de toutes pièces, mais Minerve seule est sortie tout armée du cerveau de Jupiter et il en est de la cinématographie comme de la plupart des autres inventions qui ne sont que la transformation de découvertes antérieures, l'utilisation combinée de découvertes fragmentaires laissées jusque-là inemployées et l'étude nouvelle de découvertes antérieures dans le but, en les modifiant, de les utiliser à un résultat

nouveau. De là au reste vient le dicton populaire : « Rien de nouveau sous le soleil. »

L'origine de la cinématographie est due d'abord aux nombreuses recherches exécutées dans le but d'accélérer l'impression de l'image photographique sur la plaque afin de permettre à celle-ci d'enregistrer des mouvements extrêmement brefs du cœur, des muscles de la face ou du vol des insectes. Aux environs de 1875 les noms de Marey, Dumény, Londe se sont attachés à ces premiers travaux. Il serait oiseux de retracer les formes des appareils conçus par eux et leurs méthodes pour rythmiquement projeter les images successives afin d'en constituer une documentation indiscutable pour les recherches et l'éducation scientifique. Des appareils à plaque tournante ou armés d'une série d'objectifs fixaient successivement les différentes phases du mouvement étudié ; en faisant par un artifice rapidement se succéder devant un appareil à projections les différentes images ainsi obtenues on reconstituait la synthèse des mouvements. Si, utilisant la persistance des impressions rétinienne qui est de un quinzième de seconde, l'on fait passer devant le projecteur plus de quinze épreuves par seconde, l'œil n'aperçoit point les noirs qui séparent les projections des images successives et l'impression est continue (en pratique, le nombre des images est beaucoup plus considérable).

L'utilisation comme support à la couche sensible de la pellicule remplaçant la plaque rigide jointe aux perfectionnements vint faire faire un pas en avant considérable à la chronophotographie qui, connue sous le nom de cinématographie, devint rapidement entre les mains de MM. Demeny, Gaumont, Mendel, Pathé l'appareil que chacun connaît à peu près ou tout au moins dont chacun connaît les résultats.

Cette industrie n'est point à sa dernière évolution et les résultats déjà acquis à ce jour lorsqu'ils seront mis au point viendront certainement sous peu permettre d'obtenir à la fois

CINQUIÈME SECTION

la projection cinématographique en couleurs réelles et non point par coloration adjointe, tandis que, grâce au synchronisme, les sons et les bruits enregistrés par le phonographe viendront accompagner les scènes qui se dérouleront devant le public.

Actuellement les appareils cinématographiques ne se contentent plus d'enregistrer les scènes de la vie ou les grands événements journaliers, mais ils reproduisent aussi des œuvres dramatiques ou littéraires célèbres soit intégralement, soit après une sorte de traduction condensée spéciale : tels *Les Misérables*, *L'Arlésienne*, *Athalie*. Ou encore ils recréent, tel le voyage récent en Palestine d'une troupe nombreuse mimant sur les lieux mêmes, pour la reconstituer, la vie entière du Christ. D'autre part de remarquables séries d'étude de la vie des grands fauves en Afrique, celles de la vie des infiniment petits viennent vulgariser les connaissances scientifiques.



DUCOS DU HAURON

.....

Savigny-sur-Orge (Seine-et-Oise).

Photographies.

.....

Le nom de LOUIS DUCOS DU HAURON doit être toujours rappelé non seulement comme celui de l'inventeur génial de la photographie directe et indirecte des couleurs, mais aussi être cité comme celui d'un savant épris de science pure dont les travaux, les découvertes, témoignent par la date des brevets et des communications, qu'il est le créateur, à notre époque, du développement et du perfectionnement de la photographie en ses diverses branches.

Nous ne pouvons citer ici les nombreuses lettres, communications et brevets que DUCOS DU HAURON a pris, tant pour des modifications à des procédés existants que pour publier des théories nouvelles, ou donner des aperçus ingénieux dont la mise en pratique a constitué le plus clair des applications nouvelles en cette science depuis plus de cinquante ans.

Mais ce nous est un devoir de rappeler que c'est le 14 juillet 1862 que, par l'intermédiaire de M. Lélut, il fut donné communication à l'Institut d'une *Méthode de reconstitution photographique des couleurs par triple tamisage des rayons et par triple réversion d'empreintes*. Dès cette époque, DUCOS DU HAURON indiquait que deux procédés pouvaient être employés pour utiliser la photographie à la reproduction des couleurs : le mode antichromatique nommé plus communément aujourd'hui triage des couleurs ou trichromie, dans lequel le négatif du rouge est pris avec interposition d'un écran vert, celui du jaune avec un écran violet, celui du bleu avec un écran orangé rouge. C'est à la découverte de ce principe, aux perfectionnements que lui-même y a apportés, au mode pratique, que les recherches d'autres personnes sont venues rendre applicable, que sont dues aujourd'hui toutes les reproductions en couleurs dont le développement a pris de nos jours une si grande importance en impression. Dans l'autre mode, le plus ancien dans l'ordre de ses conceptions, mais dont la réalisation est le plus récent, mode qu'il appelait homéo-chromatique, et où il indiquait que l'on pouvait créer sur une plaque photographique une image polychrome et panchromatique, DUCOS DU HAURON donnait le principe qu'applique depuis quelques années la maison Lumière dans ses plaques autochromes, et depuis lui-même poursuivait ses travaux dans cet ordre, en mettant au point pour la maison Jouglé, actuellement réunie à la maison Lumière, la plaque omnicolore.

Ce n'est donc que venir affirmer une vérité, vérité que trop ignorent, que dire que LOUIS DUCOS DU HAURON est le créateur de la photographie en couleurs. A ces recherches et à toutes celles qu'a entrepris le long labeur de DUCOS DU HAURON en pur savant, sa fortune a disparu, et l'on doit dire à l'honneur de MM. Auguste et Louis Lumière que, sans demander à DUCOS DU HAURON quoi que ce soit, pas même un conseil, ces savants doublés eux d'industriels avertis, lui ont apporté un secours pécunier, voulant reconnaître par là que le succès qui est venu justement récompenser leurs efforts de réalisation de la photographie panchromatique, devait son origine aux idées géniales et aux recherches de DUCOS DU HAURON.

Il ne convient pas de parler de LOUIS DUCOS DU HAURON sans dire que c'est lui qui sans connaître les travaux de Cros, pas plus au reste que celui-ci ne connaissait les siens, a posé dès 1867 le principe des couleurs primaires, source de tant de fécondes applications.

CINQUIÈME SECTION

Depuis 1859, c'est-à-dire depuis l'âge de 22 ans, LOUIS DUCOS DU HAURON a consacré sa vie à la science, et comme le constatait un autre grand savant photographe aujourd'hui disparu, le professeur J. Marey, membre de l'Institut, dans une lettre qu'il adressait à DUCOS DU HAURON : *Une de vos inventions montre que vous avez eu une antériorité marquée sur tout le monde*. Il s'agissait là de la chronophotographie dont le nom est aujourd'hui cinématographie.

Parmi ses publications l'on doit citer :

En 1888, *Le Transformisme en photographie par le pouvoir de deux fentes*; en 1892, brevet pour les estampes, photographies et tableaux stéréoscopiques produisant leur effet en plein jour sans l'aide du stéréoscope; en 1893, *L'Art des anaglyphes*; en 1896, il faisait breveter de *Nouvelles combinaisons d'optique supprimant radicalement toute intermittence dans l'éclairage des tableaux photographiques dits mouvementés, et permettant de réduire considérablement le nombre des épreuves*, sans compter de nombreuses publications développant les idées qu'il avait déjà émises ou indiquant des procédés pratiques de les réaliser. Malheureusement pour lui la plupart des brevets pris par DUCOS DU HAURON tombèrent dans le domaine public, avant qu'une réalisation pratique lui permit d'obtenir le juste salaire de tant d'efforts, et ce serait simplement accomplir un devoir que de provoquer un mouvement public de tous ceux qui bénéficieraient aujourd'hui des découvertes de DUCOS DU HAURON, et lui rendre un hommage public de reconnaissance pour l'énorme apport qui lui est dû dans le développement actuel des applications de la photographie.

FÉLIX

.....

6, boulevard des Italiens, *Paris*.

Photographies.

.....

La maison FÉLIX, fondée en 1906, s'est fait une spécialité de portraits d'artistes et de reproduction des œuvres de nos grands couturiers pour l'édition, sans négliger pour cela les portraits de particuliers qu'elle exécute avec le plus grand succès, tant à la lumière naturelle qu'à la lumière artificielle. Il n'est point de journaux publiant les mille et un mouvements de la mode, qui ne comportent une ou plusieurs reproductions des clichés établis par FÉLIX avec une souplesse et une élégance toujours renouvelées.

LUMIÈRE ET JOUGLA (ÉTABLISSEMENTS)

.....

82, rue de Rivoli, *Paris*.*Photographies.*

.....

Cette firme, de création récente, puisqu'elle ne remonte qu'à décembre 1910, représente cependant deux de nos plus anciennes et importantes fabriques de plaques et papiers photographiques, car elle est la réunion des deux firmes LUMIÈRE et JOUGLA depuis longtemps connues, l'une par ses usines de Lyon-Monplaisir et l'autre par ses usines de Joinville-le-Pont. C'est en 1883 que M. ANTOINE LUMIÈRE, secondé par ses deux fils, fonda une fabrique de plaques photographiques au gélatino-bromure d'argent, procéda alors à son début dans notre pays, et pour lequel nous étions tributaires de l'étranger. La fabrication qui avait commencé par être de 50 douzaines de plaques par jour, atteint aujourd'hui 70.000 plaques à Lyon-Monplaisir, où la fabrique occupe plus de 800 personnes; depuis 1892 on y fabrique également des papiers sensibles au citrate d'argent et au gélatino-bromure d'argent, que 15 machines spéciales déroulent tous les jours pour arriver à une production annuelle de près de 2.200 kilomètres de papier. Une usine spéciale a été installée en 1905 pour la fabrication de plaques donnant la photographie des couleurs, qui a été une révélation pour le monde photographique, et enfin une quatrième usine est utilisée pour la fabrication des produits employés en photographie. L'exportation américaine des produits et plaques LUMIÈRE s'étant trouvée étranglée par les droits de douane prohibitifs qui lui étaient appliqués, la Société acheta en 1905 une importante usine à Burlington, État de Vernon (État-Unis), où elle fabriqua les produits qu'elle ne pouvait plus entrer aux États-Unis.

C'est au Perreux que MM. GRAFFE et JOUGLA fondèrent en 1882 leur fabrique de plaques photographiques au gélatino-bromure d'argent, et en 1887 y installèrent une usine pour la fabrication des pellicules en celluloïd, alors qu'il n'existait en Europe aucune fabrication de ce genre. M. JOUGLA, resté seul à la tête de la maison en 1894, donna à la fabrication une grande impulsion, qui l'obligea en 1900, afin de répondre aux demandes de la clientèle, à créer la Société JOUGLA, et à édifier les usines de Joinville-le-Pont, qui aujourd'hui lancent sur le marché quotidiennement 40.000 plaques de tous formats. C'est en 1911 que les maisons LUMIÈRE et JOUGLA, reconnaissant toutes deux l'importance qu'avait pour chacune d'elles leur rivalité, fusionnèrent sous le nom de LUMIÈRE et JOUGLA, et constituèrent ainsi la

CINQUIÈME SECTION

société la plus puissante qui existe en France pour ce genre d'industrie. Leur importation en Angleterre atteint un chiffre considérable.

NADAR (PAUL)

.....

51, rue d'Anjou, *Paris*.

Photographies.

.....

C'est tout au début de la création de la photographie que le père de M. PAUL NADAR fonda la maison actuellement dirigée par son fils et dont le nom est connu du monde entier. Il est peu de personnalités un peu notoires tant françaises qu'étrangères qui n'aient posé devant son objectif, et ses clichés d'édition constituent une des collections documentaires les plus intéressantes et importantes sur toute la vie et le mouvement de Paris à la fin du xix^e siècle et au commencement du xx^e.

SOCIÉTÉ CINÉMATOGRAPHIQUE

DES AUTEURS ET GENS DE LETTRES (S. C. A. G. L.)

Administrateurs-directeurs :

MM. EUGÈNE GUGENHEIM et PIERRE DECOURCELLE

.....

30, rue Louis-le-Grand, *Paris*.

*Album contenant des photographies extraites
des grands films artistiques édités par cette Société.*

.....

Cette société a été fondée au mois d'août 1908 dans le but d'éditer des films tirés des chefs-d'œuvre de la littérature dramatique française. Dans ce but elle édifia à Vincennes un théâtre armé de la machinerie la plus perfectionnée, s'assura le concours des metteurs en scène les plus réputés et engagea des opérateurs cinématographiques rompus à ce métier qui ne consiste point, comme on le croit généralement, à tourner mécaniquement une manivelle en se plaçant devant le sujet à reproduire. Elle obtint ainsi des films qui furent et sont projetés en tous pays, aussi bien en Europe qu'en Amérique et en Asie et obtiennent la plus grande faveur du public, en Angleterre notamment. C'est ainsi que furent répandus :

L'Arlésienne, de Daudet.

La Peau de Chagrin, de Balzac.

EXPOSITION ANGLO-LATINE

Le Roi s'amuse, de Victor Hugo.

La mort du duc d'Enghien, de L. Hennique et C. Simon.

Le Flibustier, de Richepin.

La Grève des Forgerons, de Coppée.

Athalie, de Racine.

Le Voile du bonheur, de Clemenceau.

Le Roman de la momie, de Théophile Gautier.

La Bohème, de Murger.

Les Misérables, de Victor Hugo.

La Bien-Aimée, de Jules Mary.

Le Petit Chose, de Daudet.

La Petite fonctionnaire, d'Alfred Capus.

Le Petit Jacques, de Claretie.

Et ces deux grandes œuvres qui attirent actuellement le public :

Notre-Dame de Paris, de Victor Hugo.

Les Mystères de Paris, d'Eugène Suë.

Ce sont MM. Gugenheim et Decourcelle qui assument la délicate direction de cette affaire qui, toute jeune, a déjà pris un important développement qui semble devoir se continuer activement.



CINQUIÈME SECTION

DIVISION C

MÉDECINE ET CHIRURGIE

Président

D^r MAURICE CAZIN

Président du Jury, 5^e Section, Division C

Vice-Présidents

M. LÉON BRETON

D^r PAUL BARBARIN

D^r J. MOUGIN

M. ALFRED PLISSON

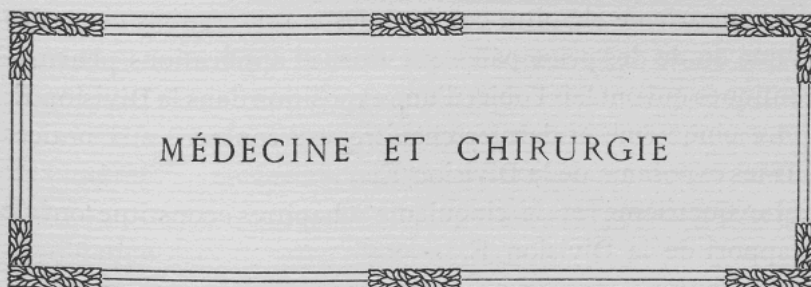
Secrétaire

D^r DUPUY DE FRENELLE

Rapporteur

D^r GUSTAVE PATEIN

Pharmacien en Chef de l'Hôpital Lariboisière



MÉDECINE ET CHIRURGIE

LES progrès réalisés dans les sciences médicales ne sont pas, sauf de rares exceptions, suffisamment rapides pour qu'on puisse constater des différences profondes entre deux expositions aussi rapprochées que le furent l'*Exposition ANGLO-LATINE* (1912), et celle de Turin (1911).

Nous sommes néanmoins en droit de dire que les exposants de la cinquième section ont fait un vigoureux effort. L'œuvre qu'ils ont accomplie, en quelques mois à peine, présentait un réel intérêt, et, à divers égards, un caractère incontestable de nouveauté.

Le présent rapport comprendra cinq chapitres.

Dans le premier, on étudiera comparativement, pour l'Angleterre et pour la France, les questions qui concernent la médecine et la pharmacie au triple point de vue professionnel, scientifique et social.

Dans le second, on passera en revue, avec des considérations générales sur l'état actuel des sciences médicales, les applications de la médecine et de la chirurgie qui ont figuré à l'exposition de la Division C.

Le troisième chapitre sera consacré aux notices sur les exposants de la Division C.

Le quatrième chapitre contient des considérations générales et une étude des principales questions et applications pharmaceutiques qui ont fait l'objet d'une exposition dans la Division E.

Le cinquième et dernier chapitre est consacré aux notices sur les exposants de la Division E.

Le quatrième et le cinquième chapitres constitueront le Rapport de la Division E.

COUP D'ŒIL RAPIDE SUR L'ENSEIGNEMENT ET L'EXERCICE DE LA MÉDECINE ET DE LA PHARMACIE EN ANGLETERRE ET EN FRANCE

En négligeant les officiers de santé, qui disparaissent par extinction, on peut dire que pour exercer la médecine en France un seul diplôme suffit : celui de docteur en médecine. Il est le même pour tous les praticiens et leur donne le droit de se livrer à la médecine aussi bien qu'à la chirurgie, aux accouchements, sur l'ensemble du territoire français et de nos colonies.

Il n'en est pas de même en Angleterre : le diplôme de docteur en médecine y est conféré par les Universités; mais, pour l'exercice de la médecine ou de la chirurgie, il faut posséder le diplôme de médecin ou celui de chirurgien, délivrés, le premier, par les Collèges de Médecine, le second par les Collèges de Chirurgie.

On trouve également une différence profonde entre les modes de recrutement du personnel médical chargé des services hospitaliers, en Angleterre et dans notre pays.

Chez nous, les chefs de ces services sont nommés à la suite d'un concours spécial suivant qu'il s'agit de médecins, de chirurgiens, d'accoucheurs, d'ophtalmologistes ou d'oto-rhino-laryngologistes.

CINQUIÈME SECTION

Ces chefs de service sont pourvus d'un ou plusieurs internes, également nommés à la suite d'un concours qui est le même pour tous.

Les médecins des hôpitaux ont généralement subi le concours de l'internat en médecine, puis celui de médecins des hôpitaux, qui comporte un concours d'admissibilité et un concours de nomination.

Le concours d'admissibilité comprend deux épreuves :

1° Une épreuve éliminatoire comportant deux compositions écrites, l'une sur une question d'anatomie pathologique, de physiologie pathologique ou de bactériologie, l'autre sur une question de symptomatologie, de diagnostic ou de thérapeutique;

2° Une épreuve clinique sur un malade.

Mais, fait important : seront dispensés du concours d'admissibilité les candidats ayant été déjà déclarés deux fois admissibles.

Cette dispense sera valable pendant un délai de cinq années à partir de la dernière admissibilité. Elle sera renouvelée pour une même période, à la condition que le candidat ait été déclaré de nouveau une fois admissible.

On trouve là le sage souci de diminuer pour le candidat la fastidieuse préparation des épreuves de mémoire dès lors qu'il a déjà satisfait à celles-ci.

Les épreuves du concours de nomination sont les suivantes :

1° Une consultation écrite sur un malade;

2° Une leçon clinique sur un malade.

En Angleterre, il n'y a pas d'internes en médecine et les chefs de service sont nommés au choix par les Comités directeurs des hôpitaux.

De même le personnel enseignant des Ecoles de médecine n'est pas nommé au concours en Angleterre.

Il n'y a pas non plus, dans ce pays, d'assemblée officielle

analogue à notre Académie de Médecine. Il y a seulement un certain nombre de sociétés dont les principales sont : *Medical Society of London* ; *Royal Medical Society of Medicine* ; *Medico-Legal Society*.

Des différences aussi considérables se manifestent entre l'exercice de la pharmacie en Angleterre et en France.

Dans notre pays il n'existe qu'un seul diplôme de pharmacien nécessaire à quiconque veut se livrer au commerce des médicaments. De plus un pharmacien ne peut avoir qu'une seule officine.

En Angleterre, la vente des médicaments est libre ; seule la vente des toxiques est réglementée et ne peut être faite que par des pharmaciens diplômés.

Une personne quelconque peut posséder plusieurs pharmacies à condition de faire gérer chacune de celles-ci par un pharmacien diplômé, ou, comme disent les Anglais, « qualifié ».

On cite, à Londres, tel industriel qui possède plus de trente pharmacies et cet homme est, dit-on, un charpentier ! C'est l'emploi des « prête-nom » élevé à la hauteur d'une institution. Cet usage des prête-nom est formellement interdit en France et sévèrement puni.

Les professions médicale et pharmaceutique sont, dans notre pays, absolument distinctes et il est interdit d'exercer simultanément les deux. Seuls les médecins installés dans un pays où il n'y a pas de pharmacien peuvent délivrer à leurs malades les remèdes qu'ils leur ont prescrits.

Le médecin anglais a plus de latitude. Non seulement il peut approvisionner de médicaments les malades éloignés ; il peut encore, dans le dispensaire où il donne ses consultations, avoir une pharmacie tenue par un employé (*dispenser*) et cumuler ainsi le double profit de ses honoraires de médecin et du bénéfice réalisé sur la vente des remèdes qu'il ordonne.

Cette situation est jugée, avec raison, comme intolérable par

CINQUIÈME SECTION

les pharmaciens anglais qui réclament, depuis longtemps, la séparation du *prescribing* et du *dispensing*.

Pour l'enseignement et l'exercice de la pharmacie hospitalière nous allons retrouver ce que nous avons constaté, plus haut, pour la médecine.

Les études pharmaceutiques anglaises commencent par un stage de trois années. Celui-ci a été réduit chez nous à une année.

Lorsque son stage est terminé, l'étudiant en pharmacie anglais peut se préparer à l'examen *Minor* de la Pharmaceutical Society et acquérir le titre de *Chemist and Druggist* qui lui donne le droit d'exécuter les ordonnances médicales et de vendre des poisons. S'il veut posséder le titre de *Pharmaceutical Chemist*, il doit subir un examen d'ordre plus élevé: le *Major examination*.

Dans les hôpitaux anglais, la pharmacie n'est pas dirigée, comme en France, par un pharmacien nommé au concours. Le pharmacien-chef est choisi et nommé par le Conseil de direction de l'hôpital ou par un Comité spécial désigné par celui-ci, qui lui donne également des pharmaciens-assistants, lesquels n'ont pas, eux non plus, subi le concours des internes en pharmacie de nos hôpitaux.

Le pharmacien des hôpitaux français, afin d'acquérir cette situation a donc eu à subir :

- 1° Le concours de l'internat en pharmacie;
- 2° Le concours pour les prix: médaille d'argent pour les élèves des deux premières années d'internat; médaille d'or pour les élèves de troisième et quatrième année;
- 3° Le concours de pharmaciens des hôpitaux, qui comprend cinq épreuves:
 - a) Une reconnaissance de médicaments composés;
 - b) Une épreuve écrite portant sur la chimie, la pharmacie et l'histoire naturelle;

- c) Une épreuve orale ;
- d) Une analyse qualitative ;
- e) Une reconnaissance de substances simples avec dissertation sur l'une d'elles.

On remarquera que, dans ce concours, il est fait la plus grande part aux épreuves de mémoire et qu'il n'est tenu aucun compte aux candidats de leurs titres universitaires, non plus que de leurs travaux originaux.

Tel est, en France, du moins pour Paris et les grandes villes, le recrutement des personnels médical et pharmaceutique des hôpitaux.

Les hôpitaux de Paris, d'ailleurs, dépendent de l'administration de l'Assistance publique et du Ministère de l'Intérieur. Ils ont comme ressources pécuniaires la fortune propre de l'Assistance publique et la subvention accordée par le Conseil municipal.

Les établissements d'Assistance publique anglais sont, au contraire, autonomes et sont obligés d'avoir recours à la charité publique pour trouver l'argent nécessaire à leur fonctionnement.

Si nous examinons, à présent, le mode de recrutement du personnel enseignant, nous constatons que, comme pour la médecine, les professeurs sont nommés au choix, sans avoir été désignés à la suite des épreuves d'un concours.

*
* *

On voit, par ce qui précède, que la pratique de la médecine et de la pharmacie n'est pas identique des deux côtés du détroit. Mais ce qui frappe surtout l'attention, c'est l'esprit qui domine dans chacun des deux pays pour résoudre la question de l'enseignement et de la partie scientifique des deux professions.

En Angleterre, les situations ne sont pas acquises au concours, mais au choix ; et celui-ci paraît être toujours judicieux et

CINQUIÈME SECTION

éclairé, si l'on en juge par les résultats obtenus qui sont conformes au principe bien connu : *The right man in the right place*.

En France, au contraire, les chefs de service des hôpitaux, les professeurs agrégés sont nommés au concours. Le choix intervient seulement lorsqu'il s'agit de désigner, parmi les agrégés, celui qui sera professeur. La mentalité française semble alors différer quelque peu de la mentalité anglaise. On admet volontiers chez nous qu'un homme de talent est partout à sa place, et, quand il y a lieu de choisir le titulaire d'une chaire, il arrive parfois qu'on tienne plutôt compte du nombre et de l'éclat des travaux du candidat que du rapport de ces travaux avec la matière qu'il aura à enseigner.

Il en résulte souvent qu'une fois élu le professeur n'attendra que la vacance d'une autre chaire qui lui convient mieux, pour quitter un enseignement pour lequel il ne s'était pas préparé et qui, même, peut ne pas l'intéresser. Il n'est pas nécessaire d'insister sur les inconvénients que présente un semblable état de choses.

Le concours lui-même n'est pas sans avoir ses détracteurs. C'est encore, cependant, à notre avis, le mode de recrutement qui présente le plus de garanties, à la condition qu'on lui fasse subir les modifications suffisantes.

Le reproche le plus justifié qu'on puisse lui adresser, c'est de forcer les candidats à s'entraîner pendant des années pour satisfaire aux épreuves de mémoire. Les candidats ont alors beaucoup de difficulté à se livrer à des travaux originaux et perdent, de ce chef, une grande partie de leur activité scientifique.

Il est possible de remédier à ce grave inconvénient en dispensant les candidats des épreuves de mémoire une fois qu'ils ont suffisamment montré leur culture intellectuelle pour être déclarés admissibles, comme cela existe pour le concours des médecins des hôpitaux.

Il y a bien d'autres reproches adressés à l'institution des concours, mais qui sont souvent inhérents à la nature humaine et qu'on retrouve dans tous les modes de recrutement.

*
* *

Il y a encore un point qu'il est intéressant d'examiner : c'est la répercussion, sur la pharmacie et la médecine, de l'évolution sociale dans les deux pays.

Le médecin et le pharmacien voient chaque jour diminuer le nombre de leurs clients qui leur payaient le tarif d'honoraires normal, les malades appartenant de plus en plus à ces sociétés de secours mutuels qui ont pris de nos jours un si merveilleux développement.

Ce n'a pas été toujours sans certaines luttes que l'accord s'est fait entre médecins et pharmaciens et ces sociétés qui auraient voulu parfois imposer au médecin un abonnement forfaitaire et au pharmacien un tarif insuffisamment rémunérateur. Grâce à la ténacité des uns, à l'esprit conciliant des autres, l'entente a pu généralement se réaliser.

Dans certains grands centres industriels, les sociétés de secours mutuels, soit avec leurs seules ressources, soit en s'associant à d'autres sociétés, ont créé des pharmacies mutualistes. Les résultats n'ont pas été brillants ; d'une part les pharmaciens chargés de la direction de ces établissements n'ont pas toujours présenté la stabilité désirable ; d'autre part, au point de vue financier, on n'a pas toujours eu lieu d'être satisfait, les pharmacies n'arrivant souvent à vivre que grâce à des subventions municipales.

Les pharmaciens avaient, à l'origine, conçu de grosses inquiétudes en voyant combien cette concurrence faisait baisser leur chiffre d'affaires. Ils se sont rassurés depuis devant les insuccès de ces tentatives. Mais, si celles-ci avaient réussi, une partie des mutualistes eux-mêmes, les commerçants, auraient eu lieu

de s'inquiéter, car ils auraient vu, à leur tour, leur profession accaparée par des établissements mutualistes.

Pour l'assurance contre les accidents du travail, les frais médicaux et pharmaceutiques ont fait l'objet d'un accord satisfaisant. De même, pour les soins et les médicaments fournis aux indigents inscrits au Bureau de Bienfaisance, des réductions de tarifs ont été consenties par les intéressés, d'autant plus facilement qu'il s'agit là de faire œuvre de philanthropie.

La loi des *Retraites ouvrières* n'a pas de répercussion sur les professions médicale et pharmaceutique en France.

En Angleterre, l'évolution sociale se manifeste d'une façon différente et un grand événement agite, en ce moment, les milieux pharmaceutiques et médicaux anglais : c'est la mise en pratique prochaine de la *Loi sur l'Assurance nationale contre la maladie*, loi votée par le Parlement, *National insurance bill*, qui peut se résumer de la façon suivante, surtout en ce qui concerne les pharmaciens.

D'après le règlement, qui a paru le 6 décembre 1911, un ou plusieurs comités se constituent, dans chaque comté, sous le nom de Comités de l'Assurance Nationale.

Ces comités peuvent comprendre des médecins et des pharmaciens. Ils appliquent les règlements relatifs à l'assurance, recueillent les fonds des assurés, distribuent les secours, règlent les honoraires des médecins et les mémoires des pharmaciens.

Toute personne dont le revenu n'excède pas une limite fixée par le Comité pourra recevoir l'assurance médicale. S'il y avait abus, les intéressés : pharmaciens, médecins, fabricants ou associations pourraient faire appel devant le Comité local.

Les drogues et médicaments seront fournis d'après une liste dressée à l'avance avec les prix, Cette liste et le tarif sont révisables chaque année.

Les médicaments seront fournis aux assurés par les pharmaciens qui auront accepté cette fourniture, ou par des per-

sonnes placées sous leur surveillance directe, ou qui pendant trois ans, avant le 16 décembre, auront rempli les fonctions de préparateur (*dispenser*) soit chez un médecin, soit dans une Institution publique.

Si l'assuré demeure dans une localité distante de plus d'un mille d'une pharmacie figurant sur la liste, ou dépourvue de moyens de communication, le comité pourra s'arranger avec le médecin local, à condition que celui-ci accepte, pour qu'il fournisse les médicaments aux malades qu'il assiste, dans les conditions où ces médicaments seraient fournis par les pharmaciens.

D'une façon générale, les médecins de l'assurance pourraient fournir à leurs malades :

- 1° Les drogues qui sont habituellement administrées par le médecin en personne ;
- 2° Les drogues et remèdes exigeant une administration ou une application immédiate.

Une liste des pharmaciens et autres personnes acceptant la fourniture des drogues et remèdes sera dressée chaque année et une copie en sera remise à chaque médecin de l'assurance.

Les mémoires seront présentés tous les trimestres. Une partie seulement de la somme à laquelle ils pourront s'élever sera payée de suite au pharmacien. Cette proportion sera fixée à la suite d'un accord entre le comité de l'assurance et un comité représentant les pharmaciens ou autres personnes autorisées à fournir les médicaments aux assurés.

A la fin de l'année, les comptes seront balancés et réglés après vérification.

Les pharmaciens anglais paraissent craindre que des conflits s'élèvent au moment du règlement annuel. Ils sont, au contraire, satisfaits de l'article qui reconnaît que les médecins ne doivent délivrer de médicaments que lorsqu'il n'y a de pharmaciens qu'à une certaine distance.

CINQUIÈME SECTION

Les règlements de l'assurance prévoient le cas où les prescriptions médicales seraient exagérées et entraîneraient des frais excessifs, dépassant les ressources des fonds d'assurance.

Ils prévoient aussi le cas où des plaintes s'élèveraient contre un médecin ou contre un pharmacien, soit par ces corporations vis-à-vis d'un confrère indélicat, soit par un assuré.

A propos de l'exercice de la pharmacie en France, il ne nous reste plus guère qu'à mentionner l'application à cette profession de la loi du 1^{er} août 1905 sur la répression des fraudes.

L'application de cette loi a eu une très heureuse influence sur la façon dont se pratique la pharmacie et a puissamment aidé les représentants des Chambres syndicales pharmaceutiques dans la défense des intérêts de leurs commettants.

Certes, les infractions à la loi sont plutôt exceptionnelles. Le fait, cependant, que cette surveillance existe suffira pour les rendre plus rares encore, et pour inspirer au public une confiance absolue dans les médicaments qui lui sont délivrés.

MÉDECINE ET CHIRURGIE

Le nombre des exposants était de 78, parmi lesquels 4 exposaient également dans la Division E.

Nous devons constater, tout d'abord, que si le nombre des exposants est relativement restreint, leur exposition n'embrasse pas moins la plupart des sujets qui intéressent la Médecine et la Chirurgie, et, en tout cas, les principales questions d'actualité.

On remarque d'abord que la littérature médico-chirurgicale est largement représentée.

En outre d'importantes publications périodiques françaises et internationales, on compte un nombre respectable de brochures et volumes imprimés consacrés à la Médecine et la Chirurgie générales, à l'Hygiène, à l'Alimentation des enfants,

EXPOSITION ANGLO-LATINE

à l'Ophtalmologie, à l'Oto-rhino-laryngologie, à la Stomatologie, au Cancer, à la Syphilis, à l'Estomac, à l'Obstétrique, aux Maladies mentales et à l'Hydrologie.

Parmi ces ouvrages quelques-uns sont des traités très répandus d'Enseignement didactique.

Dans l'ensemble des objets exposés, ce sont les instruments et appareils employés en Orthopédie et en Chirurgie qui dominent, aussi bien ceux qui s'appliquent à la Chirurgie générale qu'à l'Oto-rhino-laryngologie, la Stomatologie, l'Ophtalmologie.

On remarque aussi des appareils d'électrothérapie, de radiumthérapie, et des photographies permettent de constater *de visu* les résultats obtenus dans la lutte dirigée contre le cancer.

Les ampoules pour hypodermie sont largement représentées, ainsi que les liquides injectables, en particulier ceux qui sont du domaine de l'opothérapie.

Des produits et appareils d'assainissement, des tableaux sanitaires viennent fournir une attestation des efforts dirigés contre l'extension des maladies contagieuses.

Enfin, des appareils producteurs d'air surchauffé donnent au visiteur les notions d'une médication nouvelle.

Un court aperçu de la lutte contre la tuberculose, la fièvre typhoïde, le cancer, la syphilis, la mortalité infantile, ainsi que des applications récentes de l'air chaud, de l'extrait hypophysaire et de la phlébo-anesthésie donnera à la fois une idée exacte de l'exposition de la Division C et de l'état des progrès accomplis dans les Sciences médico-chirurgicales à la fin de l'année 1912.

LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE

Cette maladie cause annuellement en France 85.000 décès environ et les pouvoirs publics aussi bien que le corps médical s'efforcent de combattre le fléau, tout en éprouvant des diffi-

CINQUIÈME SECTION

cultés à se mettre d'accord sur le meilleur moyen d'y parvenir.

Il est acquis que la contagion se fait surtout par les voies respiratoires et dans une proportion infiniment plus faible par les voies digestives (lait tuberculeux).

Les premières mesures qui s'imposent consistent donc à surveiller les étables, mais surtout les locaux habités qui peuvent donner naissance au bacille de Koch.

L'emploi des désinfectants s'imposera dans ces locaux, et on aura de plus recours à ces deux merveilleux agents de désinfection : l'air et le soleil. Il faut faire une guerre sans merci aux logements insalubres.

On arrive encore à s'entendre sur ce point, ainsi que sur le mode de traitement du tuberculeux et un isolement de celui-ci en rapport avec le degré plus ou moins avancé de sa maladie. Mais où le désaccord est survenu, où les protestations se sont élevées, c'est lorsqu'il s'est agi de décider si la tuberculose devait être comprise dans le nombre des maladies dont la déclaration est obligatoire. Le rapporteur choisi par l'Académie de Médecine concluait pour l'affirmative, en ajoutant d'ailleurs que cette obligation doit avoir pour corollaire non moins obligatoire l'organisation de l'assistance aux tuberculeux dénués de ressources.

Le corps médical a été à peu près unanime à protester et à faire ressortir les difficultés auxquelles se heurterait l'application de la loi. Il a fait valoir que la tuberculose est une maladie consécutive à la déchéance organique sans laquelle la contagion a peu de chances de se produire. La déclaration n'aura donc que peu d'effet et c'est contre les causes de la déchéance organique elle-même qu'il faut lutter. C'est la misère, la mauvaise hygiène, l'alcoolisme qu'il faut combattre à outrance.

Il faut de plus obliger les propriétaires à faire désinfecter les logements chaque fois qu'ils deviennent vacants et après

tout décès, à moins qu'un certificat médical établisse qu'il n'est pas nécessaire de désinfecter.

Dans les services hospitaliers, il importe également de prendre toutes précautions pour soustraire les malades à la contagion de la tuberculose. Il faut être convaincu, pour la construction de nouveaux hôpitaux, de l'existence dans ceux-ci de quartiers bien isolés où seront soignés tous les malades atteints de tuberculose ouverte.

Mais la mesure la plus efficace est celle qui consiste à dépister la tuberculose, à rechercher les sujets qu'elle menace, à les arracher à leur milieu, à leur donner de l'air et du soleil, à les alimenter, les soigner et les mettre en état de résister au bacille, pendant qu'il en est temps encore.

Un modèle du genre est « l'Office antituberculeux de l'hôpital Beaujon » (fondation Jacques Siegfried et Albert Robin), ouvert à cet hôpital le 16 janvier 1905, dans le but de faciliter le diagnostic de la prédisposition à la tuberculose, de traiter la tuberculose au début, de chercher à l'améliorer lorsqu'elle est confirmée, de donner aux malades les instructions les plus complètes pour leur permettre à la fois de se soigner et de ne pas contaminer leur entourage.

En dépistant les tuberculeux à la période de consommation, on peut arriver à les soustraire à l'infection en modifiant le terrain par un traitement médical approprié. On complète les mesures thérapeutiques par le recours à l'assistance sociale. On réussit, grâce à celle-ci, à désinfecter et assainir les logements, à isoler les malades à domicile, à obtenir l'amélioration de l'alimentation, le changement de profession, les cures d'air et le placement des sujets dans les sanatoriums quand leur état est justiciable du traitement dans ces établissements.

Les Anglais ont eu recours à des moyens plus radicaux pour combattre un mal qui, malgré une diminution régulière et rapide, cause encore, chez eux, 75.000 décès par an.

CINQUIÈME SECTION

Ils ont commencé, en 1909, par édicter une loi sur la construction salubre des agglomérations (*housing and town planning act*). Nous avons la même préoccupation qu'eux et poursuivons le même but dans la construction des cités ouvrières et des logements à bon marché.

C'est ensuite la déclaration obligatoire de la tuberculose que nous n'avons pas adoptée pour un certain nombre de raisons que nous venons de rappeler.

C'est enfin l'Assurance nationale contre la maladie, instituée par la loi de décembre 1911 et dont nous avons déjà parlé dans le chapitre précédent.

M. Ed. Fuster, professeur au Collège de France, dans un mémoire sur « l'Organisation de la lutte antituberculeuse en Angleterre » communiqué à la Société d'hygiène et à la Commission d'hygiène sociale au ministère de l'Intérieur, s'exprime ainsi : « En échange d'une cotisation obligatoire (de 70 centimes par semaine pour les hommes, de 60 centimes pour les femmes), dont la moitié est payable par le patron, et dont l'effet est complété par une subvention de l'Etat, la loi garantit à près de 15 millions d'Anglais les services médicaux et pharmaceutiques et une indemnité en espèces pendant toute la durée de la maladie ou de l'invalidité. »

La loi spécifie que l'assuré, en outre du traitement médical et pharmaceutique, aura droit à l'admission dans des sanatoriums ou autres institutions appropriées lorsqu'il sera atteint de tuberculose; c'est le *Sanatorium benefit*.

Dans l'application, pour les tuberculeux avancés, on a recours aux hôpitaux dans lesquels on loue un nombre de lits suffisant.

Pour les incurables on s'adresse aux sanatoriums existants, en attendant la création de ceux qui doivent se construire avec le concours de l'Etat.

Dans la plupart des cas les soins sont donnés dans des dispensaires privés ou municipaux.

On utilise aussi le concours d'infirmières (*nurses*) pour le traitement à domicile.

Le triage des malades, le contrôle du traitement, etc., sont confiés à des médecins spéciaux, ne faisant pas de clientèle et payés généralement 12.500 francs par an (*Tuberculosis Officers*).

« Le fait plein d'enseignement pour nous, dit M. Fuster, est l'impulsion donnée par le gouvernement à la lutte antituberculeuse (début d'une lutte plus générale contre toutes les maladies sociales) par le jeu combiné de ces trois interventions : importants sacrifices budgétaires, une active participation locale, enfin l'assurance elle-même conçue comme un moyen d'éducation quotidienne du peuple. »

LUTTE CONTRE LA FIÈVRE TYPHOÏDE

Les cas de fièvre typhoïde sont devenus beaucoup moins fréquents depuis qu'on a prescrit des mesures sévères pour empêcher la consommation des eaux qui contiennent le bacille d'Eberth, ainsi que les précautions à prendre par ceux qui soignent les typhiques ou peuvent se trouver en contact avec les objets que ceux-ci ont souillés. La mortalité se chiffre néanmoins encore par 5.000 à 6.000 décès pour toute la France.

Mais, en dehors des conditions normales, cette maladie peut encore se déclarer tout à coup et se propager avec une extrême rapidité dans les agglomérations de sujets soumis à la fatigue et au surmenage. C'est ce qu'on observe dans les manœuvres et chez les troupes en campagne.

Aussi procédait-on déjà, dans les armées étrangères, et va-t-on recourir à l'emploi facultatif de la vaccination antityphique en France et dans les colonies.

La méthode de vaccination est de provoquer, par l'inoculation d'un antigène de virulence atténuée, microbes et toxines, la

CINQUIÈME SECTION

formation d'anticorps spécifiques qui mettent le sujet inoculé à l'abri de l'infection typhique.

Il existe deux modes de fabrication des vaccins antityphiques : le type du premier vaccin est celui de Wright perfectionné par Leishmann ; le second type de vaccin est préparé par la méthode de Vincent : c'est le vaccin polyvalent, le plus employé chez nous.

La voie sous-cutanée est aujourd'hui la plus adoptée pour l'inoculation qui se fait sous la peau de la région deltoïdienne ou de la paroi abdominale.

Avec le vaccin de Vincent, on fait en général cinq injections séparées par un intervalle de huit à dix jours : d'abord 1/3 de centimètre cube, puis 3/4, puis 2 cmc. 5, puis 3 centimètres cubes.

On aura une idée de la valeur de cette mesure préventive par les chiffres suivants :

Pendant la guerre du Transvaal, on observe à Ladysmith :

	CAS
Pour 1.000 hommes vaccinés	20.5
Pour 1.000 — non vaccinés	141.0

Chez les troupes allemandes envoyées dans le Sud-Ouest africain (1904-1909), on a constaté :

	HOMMES	CAS	DÉCÈS
Non vaccinés.	9.202	906	111
Vaccinés.	7.287	371	24

D'après le travail de deux médecins-majors, MM. les D^{rs} J. Louis et E. Combe, la vaccination antityphique a donné au Maroc des résultats dépassant toutes les espérances.

Les constatations faites jusqu'à ce jour permettent d'admettre que l'immunité communiquée par cette vaccination persiste au minimum pendant deux ans et demi.

LUTTE CONTRE LE CANCER : SÉLÉNIUM, RADIUM,
MÉSOTHORIUM

On utilise actuellement pour combattre le cancer deux médications récemment introduites dans la thérapeutique : l'emploi du *sélénium* et celui du *radium*.

Dans des expériences réalisées sur l'animal, Wassermann, Hauseman et Keyser, Neuberg et Caspari sont arrivés à guérir le cancer des animaux par des solutions de métaux lourds et notamment de *sélénium*.

Chez l'homme, Bougeaut a employé l'*électrosélénium rouge*, de préférence aux autres préparations séléniées dont la toxicité serait à craindre.

Le procédé de choix est l'injection intraveineuse ; les doses ont été de 5 à 10 centimètres cubes d'électroïde, répétées tous les deux jours ; on a pu même monter sans accident jusqu'à 30 centimètres cubes.

Chez des cancéreux inopérables le sélénium a produit un amendement considérable de la douleur et un relèvement notable de l'état général. On a noté une survie supérieure aux limites fixées par la gravité du mal, l'assèchement des lésions et parfois leur régression certaine.

Le sélénium semble appelé à rendre des services dans la thérapeutique cancéreuse. On l'administrera, avant l'intervention chirurgicale, pour assécher et mobiliser les lésions, et, après l'opération, pour éviter ou reculer les récidives.

Des échantillons d'*électro-sélénium* figuraient à l'exposition (Division E).

Le *radium* est entré dans la thérapeutique du cancer. Il a donné à MM. les D^{rs} Wickam et Degrais des résultats qu'il a été possible de juger d'après les appareils, ouvrages et photographies qu'ils avaient exposés.

Wickam et Degrais considèrent que, pour la plupart des

CINQUIÈME SECTION

cancers superficiels de la peau, le radium est le traitement de choix.

Le radium agit d'une façon très active sur le sarcome.

Dans les cancers graves, les résultats sont beaucoup moins décisifs, mais on peut encore, dans ces cas-là, considérer le radium comme un auxiliaire précieux du chirurgien.

Le *thorium* se décompose en *mésothorium*, puis en *radiothorium*, enfin en *thorium X*.

Le *mésothorium* ne possède pas de rayons α , ses rayons β et γ sont moins pénétrants que ceux du radium; aussi est-il loin de valoir celui-ci en thérapeutique. Il a donné de bons résultats dans des cancers cutanés siégeant à la face, mais de nature peu maligne et ne présentant pas d'adhérences avec les tissus.

Vu l'importance du radium, nous lui consacrerons une étude développée dans le rapport de la Division E.

LUTTE CONTRE LA SYPHILIS : ARSÉNOBENZOL (SALVARSAN; NÉO-SALVARSAN)

L'ardeur des discussions qui ont accueilli le *dioxydiamino-arsénobenzol* (606 ou salvarsan) s'est un peu calmée et ce médicament est entré définitivement dans la thérapeutique. S'il est passible de quelques reproches on ne saurait méconnaître les précieux services qu'il est appelé à rendre.

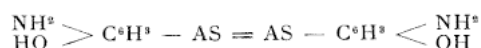
Grâce à sa rapidité d'action, les syphilitiques sont bien moins longtemps susceptibles de communiquer leur avarie, et c'est là, certes, au point de vue social un bénéfice inappréciable.

Malheureusement ce composé est insoluble dans l'eau et pour obtenir sa solubilité il faut l'additionner de soude caustique. Celle-ci est versée en quantité exactement nécessaire, qui ne doit pas être dépassée. Cette petite manipulation, si simple qu'elle soit, nécessite cependant quelques précautions, et nous sommes convaincus que, parmi les accidents consécutifs à

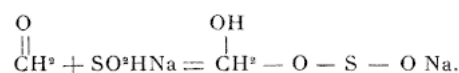
l'emploi du salvarsan, bon nombre peuvent être attribués à un excès de l'alcali ajouté.

Aussi réserve-t-on maintenant le salvarsan pour des pommades au 1/10, ou des suspensions glycérineuses employées en attouchements ou badigeonnages. Pour les injections intra-veineuses on préfère l'usage du néo-salvarsan.

Le salvarsan est le *dioxydiamino-arsénobenzol* répondant à la formule

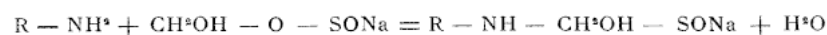


Pour le transformer en néo-salvarsan, Ehrlich a d'abord préparé le formaldéhyde-sulfoxyrate de soude par union de l'aldéhyde formique et du sulfoxyrate de soude :



Le sulfoxyrate de soude n'est autre chose que l'hydrosulfite de soude découvert, il y a bien longtemps, en France, par Schutzenberger.

Le sulfoxyrate de soude réagit sur les groupes aminogènes NH_2 , de la façon suivante :



Le salvarsan contenant deux groupes aminogènes pourra donner naissance, en présence du sulfoxyrate de soude, à deux combinaisons : l'une dans laquelle les deux groupes seront entrés en réaction, l'autre pour laquelle il n'y aura qu'un seul groupe. C'est cette dernière qui constitue le néo-salvarsan ou 914.

C'est un corps soluble dans l'eau et possédant toutes les propriétés thérapeutiques du salvarsan, mais à un degré moindre ; aussi les doses doivent-elles être élevées de moitié : portées, par exemple, de 0 gr. 40 de *salvarsan* à 0 gr. 60 de *néo-salvarsan*.

CINQUIÈME SECTION

LUTTE CONTRE LES MALADIES COLONIALES. TRAITEMENT DE LA DYSENTERIE; HORDÉNINE

On sait quels efforts ont été réalisés pour combattre la fièvre jaune, la maladie du sommeil, et, pour celle-ci, les heureux résultats obtenus avec les arsenicaux et, parmi ceux-ci, l'*atoxyl*, le véritable spécifique pour détruire les trypanosomes dans l'organisme.

Il est une autre affection des plus graves et souvent mortelle que peuvent contracter les Européens dans certaines colonies; c'est la dysenterie, la diarrhée de Cochinchine.

On vient de préparer un produit qui se montre particulièrement actif dans le traitement de cette maladie, c'est l'hordénine.

L'hordénine a été retirée par Léger des touraillons d'orge, déchet sans grande valeur de la fabrication de la bière et dont la décoction avait donné des résultats heureux dans des cas de dysenterie, de diarrhée infantile et même de choléra.

L'hordénine a été étudiée au point de vue chimique par Léger qui en a donné la formule de constitution.



C'est donc la *para-oxyphényléthyl-diméthylamine* ou *diméthylamino-éthylpara-oxybenzine*.

L'hordénine est un alcaloïde cristallisé dont les sels sont solubles et donnent des solutions résistant très bien à une température de 120 degrés à 130 degrés, ce qui permet leur stérilisation à l'autoclave.

Le composé employé en thérapeutique est le sulfate d'hordénine $(\text{C}^{\text{H}}\text{H}^{\text{A}}\text{AzO})^{\text{A}}\text{SO}^{\text{H}}\text{H}^{\text{A}} + \text{H}^{\text{A}}\text{O}$, corps cristallisé en aiguilles prismatiques incolores, extrêmement solubles dans l'eau (50 %).

Le sulfate d'hordénine est pratiquement dépourvu de toxicité. L'étude des propriétés physiologiques a montré qu'à côté de son action antiseptique elle possède une action sur l'appareil

cardio-vasculaire, sur l'appareil digestif et sur les sécrétions.

C'est son action sur les sécrétions intestinales qui l'a fait expérimenter en France et dans les colonies : Haute-Guinée, Indo-Chine.

A la suite de ces expériences qui démontrèrent que le sulfate d'hordénine constitue un excellent médicament contre la diarrhée et la dysenterie de Cochinchine, ce sel fut admis, par les ministères de la Marine et des Colonies, dans la nomenclature des médicaments en usage dans les établissements hospitaliers de nos colonies.

Le sulfate d'hordénine s'administre, soit par la voie buccale à la dose de 0 gr. 50 à 1 gramme par jour, soit en injections sous-cutanées à la dose de 0 gr. 25 à 0 gr. 50.

LUTTE CONTRE LA MORTALITÉ INFANTILE

L'abaissement continu de la natalité constitue un danger social contre lequel le premier moyen de défense, dont nous puissions disposer, est une diminution au moins égale, sinon supérieure, du nombre des enfants qui succombent pendant leurs premières années.

Les progrès accomplis dans le traitement des maladies contagieuses : vaccination, sérum antidiphtérique, isolement des sujets atteints, etc., ont déjà restreint la mortalité. Mais, ce sont les enfants, dans leur première année, qui paient à la mort le plus lourd tribut.

C'est l'urgence de combattre un tel péril qui a provoqué de tous côtés la fondation de refuges ouvriers, de maternités hospitalières, de sociétés d'assistance maternelle à domicile, de mutualités maternelles, de secours d'allaitement maternel, de cantines maternelles, de consultations de nourrissons, de gouttes de lait, de pouponnières, de crèches et dispensaires, de patronages, de colonies infantiles, etc.; toutes institutions poursuivant le même but, dans lesquelles on procède à un

CINQUIÈME SECTION

enseignement pratique de la puériculture qui a le double avantage de fournir aux nourrissons un lait de bonne qualité ou une alimentation rationnelle et de donner aux mères et aux futures mères de famille les connaissances dont elles ont besoin pour soigner et nourrir leurs enfants conformément aux préceptes de l'hygiène.

Depuis 1902, une association s'est formée sous le nom de « Ligue contre la mortalité infantile ». Elle a pour président M. le sénateur Strauss et compte de nombreux adhérents.

Elle a pour but de joindre ses efforts à ceux de toutes les institutions qui existent déjà, pour répandre par des brochures, des cours, des conférences, des établissements de puériculture, etc., etc., les notions indispensables d'hygiène infantile et d'élevage rationnel du premier âge.

La ligue a déjà obtenu un résultat important. Il y a quelques jours, une circulaire ministérielle interdisait la vente de lait contenant moins de 15 grammes de beurre par litre. Espérons que nous ne verrons plus, comme cela se passait dans certains pays, les nourrissons alimentés avec un lait passé à la centrifugeuse et contenant à peine 2 grammes de beurre par litre.

CÉRÉBRINE. — OPOTHÉRAPIE : EXTRAIT HYPOPHYSIAIRE

La cérébrine est une antitoxine cérébrale qui a été indiquée pour le traitement de la neurasthénie.

L'extrait hypophysaire se prépare avec l'hypophyse ou glande pituitaire qui se trouve située dans la masse cérébrale, au voisinage de la selle turcique. Il semble devoir prendre une place importante en opothérapie.

Si on extirpe l'hypophyse à un animal, on provoque une inhibition de la croissance, un retard de la dentition et de l'ossification, avec décalcification et parfois déformation des os. Il

y a en même temps ralentissement et même arrêt dans le développement des organes génitaux.

Si, inversement, on administre à un sujet de la poudre d'hypophyse, on accélère chez lui la croissance, le développement des organes génitaux, des poils, etc.

Le lobe postérieur de l'hypophyse jouit de propriétés analogues à celles de l'adrénaline; il a sur la glycosurie une action encore plus intense.

Au nombre des multiples fonctions de l'hypophyse il convient surtout de citer son action sur la tonicité des différents muscles, ce qui explique les réels succès obtenus en clinique par son emploi dans les cas d'hypotension des muscles lisses ou striés.

La thérapeutique utilise soit l'extrait total de l'hypophyse du bœuf, soit l'extrait du lobe postérieur qui se montre seul actif. Il détermine l'élévation de la pression artérielle et le ralentissement du cœur. De là son emploi, au cours des maladies infectieuses, lorsqu'on redoute l'affaiblissement du myocarde (fièvre typhoïde, diphtérie, etc.) et chez les cardiaques hypotendus.

Il est encore indiqué dans l'asthénie musculaire consécutive à l'infection streptococcique, dans la fatigue ou la faiblesse des muscles viscéraux.

Dans ces temps derniers, les propriétés de l'hypophyse et notamment du lobe postérieur ont été tout particulièrement mises à profit en obstétrique: c'est ainsi que l'injection sous-cutanée ou intra-musculaire d'une solution d'extrait de lobe postérieur, correspondant à 1/2 lobe par centimètre cube, provoque, dans l'accouchement, des contractions utérines régulières et permet d'éviter les complications de la délivrance. On l'emploie également avec succès contre les hémorragies *post partum* et comme tonique vésical.

CINQUIÈME SECTION

Quelques auteurs considèrent l'hypophyse comme le médicament spécifique de l'éclampsie.

ANESTHÉSIE : PHLÉBO-ANESTHÉSIE

Si le chloroforme, l'éther et le bromure d'éthyle restent encore les agents employés dans l'immense majorité des cas pour obtenir l'anesthésie générale, on a recours dans bien des cas à des agents capables de produire une anesthésie locale plus ou moins étendue.

Les injections intra-rachidiennes sont devenues d'un usage courant; faites d'abord avec des solutions de cocaïne, puis de stovaïne, c'est la novocaïne qui est aujourd'hui la préférée des chirurgiens.

Une nouvelle méthode est actuellement proposée : c'est la phlébo-anesthésie de Bier, qui a pour principe d'obtenir l'anesthésie du membre à opérer avec la dose minima d'anesthésique, en y injectant celle-ci par la voie intraveineuse et l'empêchant de se répandre dans les autres parties du corps par des ligatures à l'aide de bandes d'Esmarck qui suppriment toute circulation dans la zone opératoire.

Le liquide injecté est la solution de novocaïne à 0 gr. 50 o/o dans l'eau salée physiologique.

APPLICATIONS DE L'AIR CHAUD

Les applications de l'air chaud à la thérapeutique se répandent de plus en plus, tant dans la thérapeutique médicale que dans la thérapeutique chirurgicale.

Pour la première, deux procédés sont courants. Le plus simple consiste à disposer des tissus conservateurs de la chaleur, de formes diverses, suivant la région à traiter; on recouvre d'une armature appropriée et on chauffe avec une lampe quelconque; c'est l'appareil que les médecins ont dans leur cabinet.

EXPOSITION ANGLO-LATINE

Dans les instituts spéciaux et dans les villes d'eaux, on se sert de résistants électriques placés au voisinage des parois de l'étuve.

Mais les meilleurs résultats sont obtenus au moyen d'une douche dirigée sur les parties malades, atteintes de rhumatismes ou de névralgies. L'action calorifique ne dépasse pas 150 degrés; des résultats remarquables ont été constatés.

Pour la thérapeutique chirurgicale, le matériel doit être plus important, car il s'agit d'avoir des effets physiques extrêmement puissants; il faut de l'air à 14 ou 15 kilogrammes et, naturellement, des réservoirs très grands, puisque, sous cette pression, le débit est rapide et fait une grosse dépense.

L'air est chauffé dans des tubes placés en chicane dans un foyer et on arrive ainsi à des températures de 250 à 300 degrés, pouvant, quand il s'agit d'un débit très mince, atteindre 600 à 700 degrés.

L'air ainsi surchauffé a été appliqué au traitement d'ulcérations cancéreuses; c'est une véritable aëropuncture.

BARBARIN (D^r PAUL)

.....

186, faubourg Saint-Honoré, *Paris*.

Instruments de chirurgie et d'orthopédie.

.....

M. le D^r PAUL BARBARIN a exposé les instruments et appareils suivants:

- 1° Une semelle celluloïd et acier pour pied plat;
- 2° Un collier de suspension pour la tête afin de permettre la pose des appareils et la suspension orthopédique;
- 3° Un appareil de redressement du cou pour le torticollis congénital.

CINQUIÈME SECTION

BARBELLION (D^r GEORGES)

.....

52, rue Taitbout, *Paris*.

Urétroscopes.

.....

M. le D^r BARBELLION a exposé :

1° Un urétroscope fenêtré permettant d'inciser facilement les glandes enkystées.

On fait pénétrer la glande, par pression du doigt, dans une fenêtre arrondie située en face de la lampe, puis on l'incise en poussant une lame fine parallèlement au tube urétroscopique.

2° Un urétroscope en ébonite arrêtant la lumière réfléchie vers l'œil de l'opérateur et renforçant l'éclairage à l'extrémité du tube.

Il en résulte un éclairage meilleur, une vision plus nette et moins de fatigue pour l'opérateur.

BARCAT (D^r)

Assistant à l'hôpital Saint-Louis (Service du D^r BALZER)

.....

103, rue de la Boétie, *Paris*.

Appareils de radiumthérapie.

.....

M. le D^r BARCAT expose un nécessaire de radiumthérapie dermatologique.

Ce nécessaire est composé :

1° De 4 plaques en aluminium, métal très perméable aux rayons du radium, n'excédant pas 1 millimètre d'épaisseur et portant sur leur face active 1 centigramme de sulfate de radium pur fixé par un vernis perméable à toute la gamme des rayons.

Ces appareils qui mesurent chacun 2 centimètres sur 2 cm. 5 de côté peuvent, au moyen de plaques d'assemblage, se juxtaposer et former un appareil composé d'une étendue en rapport avec les lésions à traiter. Ils peuvent aussi être superposés sans que la filtration résultant des plaques d'aluminium dépasse la valeur de $5/10^2$ de millimètre de plomb, permettant ainsi de concentrer sur un seul point le rayonnement des quatre appareils.

2° Cinq aiguilles radifères en or de $2/10^2$ de millimètre d'épaisseur, contenant chacune 2 milligrammes de radium et permettant d'agir directement sur les lésions profondes.

EXPOSITION ANGLO-LATINE

Ces appareils étaient accompagnés de nombreuses photographies de malades traités avec cet appareil et guéris de cancers cutanés ou des lèvres, de lupus, de taches de vin, d'angiomes, de tumeurs, de chéloïdes.

BÉLIARD (D^r MARCEL)

.....

32, rue de la Boétie, *Paris*.

Trois « Bridges ».

.....

M. le D^r MARCEL BÉLIARD a exposé trois « bridges ».

BORSCH (D^r LOUIS)

.....

10, rue de la Paix, *Paris*.

Verres à double foyer « Telegic ».

.....

M. le D^r BORSCH a exposé les verres à double foyer « Telegic » qui permettent la vision des objets rapprochés et de ceux qui sont à distance. Ces verres étant formés d'une seule pièce, leur aspect extérieur n'est pas plus disgracieux que celui des verres à un seul foyer.

BOUISSEREN (D^r G.)

.....

116, rue de Rivoli, *Paris*.

Instruments de chirurgie en gomme et caoutchouc.

.....

M. le D^r BOUISSEREN a exposé des instruments de chirurgie en gomme et en caoutchouc.

BRETON (LÉON) ET STEENBRUGGHE (A. VAN)

MAISON DRAPIER

.....

41, rue de Rivoli, 7, boulevard Sébastopol,

17, avenue de l'Opéra, *Paris*.

Instruments de chirurgie.

.....

Elle a été fondée en 1829 par M. DRAPIER ET FILS.

La maison construit tous les instruments et appareils de l'art médical et

CINQUIÈME SECTION

chirurgical; sa fabrication est absolument manuelle ce qui permet un fini et une précision qu'il est impossible d'obtenir par les moyens mécaniques.

A Londres la maison exposait des instruments de chirurgie, des appareils d'orthopédie, des bandages herniaires, des bas pour varices et des ceintures abdominales.

BURG

.....

27, boulevard Saint-Martin, *Paris*.

Appareils pour sourds, acoustiques, électriques, cornets.

.....

La maison a été fondée en 1907; elle construit spécialement des appareils contre la surdité.

M. BURG avait exposé des appareils pour sourds, acoustiques, électriques, cornets.

CALOT (D^r JEAN-FRANÇOIS)

.....

Berck-Plage (Pas-de-Calais).

Traité d'orthopédie. Dessins.

.....

M. le D^r CALOT a exposé un traité d'orthopédie ainsi que de nombreux dessins.

CATHELIN (D^r FERNAND)

.....

21, rue Pierre-Charron, *Paris*.

*Instruments de chirurgie, livres de médecine,
plan de l'hôpital d'urologie.*

.....

M. le D^r CATHELIN a exposé des instruments de chirurgie, des livres de médecine, un plan de l'hôpital d'urologie.

CAZIN (D^r MAURICE)

.....

39, avenue Élisée-Reclus, *Paris*.

Livres et instruments de chirurgie.

.....

M. le D^r CAZIN, dont la personnalité est bien connue, est ancien prési-

EXPOSITION ANGLO-LATINE

dent de la Société des chirurgiens de Paris et officier de la Légion d'honneur.

M. le D^r CAZIN a exposé quatre volumes du *Paris chirurgical* dont il est rédacteur en chef, et qui publie les comptes rendus de la Société des chirurgiens de Paris. (Années 1909-1910-1911-1912.)

Il a exposé, en outre, un certain nombre de brochures et de publications chirurgicales.

CHÉRON (D^r HENRI)

.....

35, rue de la Bienfaisance, *Paris*.

Documents relatifs à la radiumthérapie.

.....

M. le D^r CHÉRON a exposé des documents relatifs à la radiumthérapie.

CLAISSE (D^r PAUL)

.....

27 bis, quai d'Orsay, *Paris*.

Appareil médical de chauffage par l'électricité.

.....

M. le D^r PAUL CLAISSE est médecin des hôpitaux de Paris. Il a exposé un appareil médical de chauffage par l'électricité.

CLAVERIE (ÉTABLISSEMENTS G. BOS ET L. PUEL)

.....

234, faubourg Saint-Martin, *Paris*.

Bandages, ceintures, appareils de prothèse.

.....

La maison a été fondée en 1885 par MM. CLAVERIE-DELBRET. La raison sociale actuelle est : G. BOS ET L. PUEL, ÉTABLISSEMENTS CLAVERIE.

La maison possède des ateliers à Paris, 234, faubourg Saint-Martin, et 196, rue Lafayette, et une usine modèle à Romilly-sur-Seine (Aube). Elle occupe 75 employés et 225 ouvriers et ouvrières.

MM. BOS ET PUEL ont exposé un ouvrage imprimé, des bandages herniaires, des ceintures abdominales, des bas à varices, des jambes artificielles.

Tous ces articles sont autant de créations nouvelles par leur principe ainsi que par les procédés employés dans leur fabrication. A noter spécialement :

CINQUIÈME SECTION

1° Le bandage pneumatique imperméable et sans ressort pour la contention des hernies, appareil entièrement élastique ne comportant aucun ressort ;

2° Le nouveau bandage « Talisman » pour la contention des hernies volumineuses et fluides ;

3° Un nouveau modèle de jambe artificielle « Natura » qui réalise un progrès considérable dans l'art de la prothèse. C'est un article léger et solide grâce à l'emploi de la fibre laquée « Natura » et à l'intervention de nouveaux systèmes d'articulation du genou.

COLLECTIVITÉ DES AUTEURS

En participation :

ALBERT-WEILL (D^r), 21, rue d'Édimbourg, Paris. *Manuel d'électrothérapie et d'électrodiagnostic*.

AUBOURG (D^r), 9, rue de Monceau, Paris. Volume.

BERNARD (D^r Félix), Plombières-les-Bains. Volume.

BOBIER (D^r), 59, rue Galilée, Paris. *L'Hygiène de l'ouvrier*.

CAUTRU (D^r Fernand), 31, rue de Rome, Paris. *L'Estomac et l'intestin au point de vue du massage*.

CHAUVEAU (D^r Claude), 225, boulevard Saint-Germain, Paris. *Archives internationales d'otologie, de rhinologie, et de laryngologie*.

CLAVERIE (Établissements G. Bos et L. PUEL), 234, faubourg Saint-Martin, Paris. Volume.

COQUEMARD (Paul), 235, boulevard Saint-Germain, Paris. *Répertoire de médecine internationale*.

COZETTE (Paul), Noyon. *Les Champignons comestibles et vénéneux*.

COULOMB (D^r R.), 28, rue Vignon, Paris. *L'Œil artificiel*.

DUBRISAY ET JEANNIN (D^{rs}), 3, rue Jacob, Paris. *Précis d'accouchement*.

ESMONET (D^r Charles), Châtel-Guyon (Puy-de-Dôme). *Notes d'hydrologie appliquée*.

GALEZOWSKI (D^r), 103, boulevard Haussmann, Paris. Volume.

GIRARD, 20, rue Saint-Lazare, Paris. Annuaire.

GRAUX (D^r Lucien), 9, rue Denis-Poisson, Paris. *Le Divorce des aliénés*. (*Gazette médicale de Paris*.)

GRUNBERG (D^r Jacques), 5, boulevard de Clichy, Paris. *Rapport du Congrès de sauvetage et des secours publics*.

LECLERCQ (D^r Arthur), 117, avenue de Paris, Clichy, Paris. Deux volumes.

EXPOSITION ANGLO-LATINE

LEMIÈRE (D^r Raymond), 40, rue Vignon, Paris. *Manuel de dentisterie opératoire.*

LEREDDE (D^r), 31, rue la Boétie, Paris. *La Stérilisation de la syphilis.*

LOUART (D^r Fernand), 7, rue Crozatier, Paris. *Le Cancer du gros intestin dans la jeunesse.*

MÉNIER (D^r Alphonse), 10, rue de la Néva, Paris. *Traité des maladies du nez* (Nouvelle édition).

MOUGIN (D^r), 25, boulevard Beaumarchais, Paris. *Les Erreurs en pharmacie et en médecine.*

OPPENHEIM (D^r), 174, rue de la Pompe, Paris. Volumes.

PITSCH (D^r Georges), 2, rue de Saint-Petersbourg, Paris. *Revue de stomatologie.*

TERRIEN (D^r Eugène), 50, rue Pierre-Charron, Paris. *Précis d'alimentation des jeunes enfants.*

TERRIEN (D^r Félix), 48, rue Pierre-Charron, Paris. *Chirurgie de l'œil et de ses annexes, traitement de strabisme, précis d'ophtalmologie.*

THOMAS (D^r J.), 73, rue Ampère, Paris. *Le Cancer.*

VADAM, 9, rue Mogador, Paris. Volumes.

COMPAGNIE FRANÇAISE D'ASSAINISSEMENT

M. le D^r BAS, Président

.....

7, rue de Chazelles, Paris.

Produits et appareils d'assainissement.

.....

La Société a été fondée en mars 1910. M. le D^r BAS en est le Président.

Elle fabrique des produits de désinfection et d'assainissement en général.

M. le D^r BAS a exposé :

- 1° Le trioxydol, très puissant désinfectant dépourvu de toxicité;
- 2° Aérophones au trioxydol pour l'assainissement et la désodorisation;
- 3° Le prophylactol. Les plaques intensives permettent de conserver les morts aussi longtemps qu'on veut sans odeur et sans putréfaction, ainsi qu'en fait foi le rapport de M. le professeur Sébilleau constatant que des cadavres sont conservés depuis plus de deux ans;
- 4° Lampes Formoléa pour désinfecter. Approuvées par le Comité supérieur d'Hygiène publique de France; autorisées par décision ministérielle (1907).

CINQUIÈME SECTION

CORBEIL (A.)

.....

24, avenue d'Eylau, *Paris*.
Tableaux d'appareils sanitaires.

.....

M. CORBEIL expose des tableaux d'appareils sanitaires.

DARTIGUES (D^r LOUIS)

.....

85, rue de la Pompe, *Paris*.
Instruments de chirurgie.

.....

M. le D^r DARTIGUES expose des instruments de chirurgie.

DEGRAIS (D^r)

.....

91, rue de Monceau, *Paris*.
Photographies, livres, appareils.

.....

M. le D^r DEGRAIS est ex-chef de laboratoire à l'hôpital Saint-Louis. Il expose des photographies, des livres et appareils consacrés au traitement du cancer par le radium.

On peut ainsi se rendre compte des heureux résultats obtenus dans les cas d'épithélioma, de sarcome, de ganglions tuberculeux du cou, de lupus, eczéma, etc.

DENIS LE SÈVE (D^r EMILE)

.....

420, rue Saint-Honoré, *Paris*.
Appareils pour fractures du maxillaire inférieur.

.....

M. le D^r DENIS LE SÈVE expose des appareils pour fractures du maxillaire inférieur.

EXPOSITION ANGLO-LATINE

DHOTEL (D^r JULES)

.....

44, rue Saint-Antoine, *Paris*.

Instruments de chirurgie, trousse médicale, etc.

.....

M. le D^r DHOTEL expose :

1° Une trousse chirurgicale à volume réduit contenant tout ce qui est nécessaire au praticien pour la petite chirurgie courante ;

2° Un fixe-tampon destiné à faire les badigeonnages (spécialement de la gorge). Avec cet appareil, le tampon d'ouate enroulé autour d'une tige d'aluminium prend la forme et la grosseur voulues et se trouve fixé solidement.

L'expulsion du tampon souillé se fait automatiquement, sans qu'on ait à le toucher ;

3° Un nécessaire de poche pour l'injection de n'importe quelles ampoules de sérum artificiel, avec tout ce qui est utile avant et après l'injection.

Ce nécessaire supprime le long tube de caoutchouc et ne mesure que 12 centimètres sur 5 centimètres et 3 cm. 1/2 ;

4° Une trousse médicale d'urgence, du volume d'un porte-cigarettes, contenant tout ce qui est nécessaire au praticien pour lui permettre d'agir activement dans un cas urgent quelconque.

Dans cette trousse se trouvent des ampoules contenant les médicaments les plus urgents.

Ces ampoules, accompagnées d'une lime, de 2 aiguilles et de la poire injectrice sont auto-injectables (système DHOTEL, breveté S. G. D. G.), c'est-à-dire suppriment la seringue et tous ses inconvénients.

DOMINICI (D^r HENRI)

.....

41, rue d'Artois, *Paris*.

*Photographies des appareils à rayonnement ultra-pénétrant
du D^r Domicini, et des résultats obtenus.*

.....

Le D^r DOMINICI est bien connu du monde savant par ses nombreuses publications.

Il a exposé des photographies concernant :

1° Des appareils à radium établis suivant une méthode qui lui est personnelle ;

2° Les résultats de l'action de ces appareils contre des tumeurs de nature différente, des cancers en particulier.

CINQUIÈME SECTION

DUPUY DE FRENELLE (D^r)

.....

30, avenue de Messine, *Paris*.

Instruments pour l'opération de l'appendicite.

.....

M. le D^r DUPUY DE FRENELLE expose des instruments pour l'opération de l'appendicite.

GAILLARD (PIERRE-LÉON)

.....

9, rue Danton, *Paris*.

*Instruments de chirurgie, médecine, hygiène, en gomme
et en caoutchouc.*

.....

M. le D^r GAILLARD expose des instruments de chirurgie, médecine, hygiène, en gomme et en caoutchouc.

GENDRON (FERNAND)

.....

28, rue du Parlement-Sainte-Catherine, *Bordeaux*.

Orthopédie, bandages, instruments divers, pansements aseptiques.

.....

M. le D^r GENDRON est attaché aux hôpitaux et hospices civils de Bordeaux, ancien médecin consultant des bureaux de bienfaisance, ancien chef du service d'orthopédie à la polyclinique de Bordeaux. En 1875, il a succédé à son père, qui lui-même succéda à son grand-père, lequel avait fondé la maison en 1814.

La maison occupe un personnel de 28 personnes, dont 24 aux ateliers ou laboratoires.

M. le D^r GENDRON a exposé :

- 1° Une série de pièces aseptiques : sutures, ligatures, crins de Florence, drains stérilisés aux vapeurs d'alcool anhydre ;
- 2° Pièces orthopédiques ;
- 3° Bandages herniaires, ceintures modèles à pelotes cunéiformes et ressorts de compression pour ptose abdominale ;
- 4° Collection d'instruments de chirurgie ;
- 5° Un appareil à air chaud, modèle douche, chauffage au gaz, propulsion de l'air chauffé par un moteur électrique ;

EXPOSITION ANGLO-LATINE

- 6° Deux appareils à anesthésie générale. L'un en verre, l'autre en métal pouvant fournir un mélange dosé d'air et de chloroforme ;
7° Un rhéostat électrique médical.

HARTENBERG (D^r PAUL)

.....

64, rue de Monceau, *Paris*.

Myotonomètre.

.....

M. le D^r P. HARTENBERG expose un myotonomètre dont il est l'inventeur.

Les muscles de notre corps se trouvent sans cesse, même au repos, dans un certain état de tension qu'on nomme élasticité active des muscles ou tonus musculaire.

Les cliniciens ont constaté que dans certaines affections du système nerveux, le tonus subit des variations importantes, qu'on n'appréciait guère jusqu'ici que par la mollesse plus ou moins considérable des masses musculaires.

L'appareil HARTENBERG a pour principe l'évaluation de la tonicité musculaire par la mesure exacte de l'angle de flexion ou d'extension qu'imprime à une articulation un effort déterminé.

Cet appareil se compose de trois pièces principales :

- 1° Une planchette munie d'une courroie ;
- 2° Un compas d'angle métallique divisé en degrés, traversé par une tige filetée portant un anneau à une extrémité et à l'autre un écrou à oreilles ;
- 3° Un dynamomètre de traction gradué en kilogrammes.

Pour la commodité du transport, l'appareil est démonté dans sa pochette.

JUDET (D^r HENRI)

.....

1, rue de Villersexel, *Paris*.

Appareils à extension pour fractures et instruments de chirurgie.

.....

M. le D^r HENRI JUDET est docteur ès sciences, ancien interne en chirurgie des hôpitaux de Paris ; il dirige un cabinet de chirurgie osseuse et d'orthopédie.

M. le D^r JUDET a exposé :

- 1° Appareils pour le traitement des fractures, agissant sur le membre fracturé sans immobiliser les articulations.

CINQUIÈME SECTION

2° Davier spécial dit « orthopode » pour le redressement forcé des pieds bots, en une séance, sous anesthésie ;

3° Ostéotome spécial dit « choléostéotome » permettant les sections osseuses par le moyen de plusieurs ciseaux qui glissent les uns après les autres dans une gaine à coulisse qui étreint l'os à couper. L'opération se fait avec plus de sécurité et de précision que par le procédé classique avec le ciseau de Mac Ewen.

KÆNIG (D^r CHARLES)

.....

65, rue de Miromesnil, *Paris*.

Instruments et appareils oto-rhino-laryngologiques.

.....

M. le D^r KÆNIG a exposé des instruments et appareils oto-rhino-laryngologiques.

LAURENS (D^r GEORGES)

.....

4, avenue Hoche, *Paris*.

Instruments de chirurgie.

.....

M. le D^r LAURENS, ancien interne des hôpitaux de Paris, s'est spécialisé dans l'oto-rhino-laryngologie.

Il a exposé une série d'instruments de chirurgie applicables à cette spécialité et parmi lesquels nous citerons l'appareil imaginé par l'auteur, en 1905, permettant l'aspiration du sang, au cours des opérations, au moyen d'une trompe à vide.

M. le D^r LAURENS expose également plusieurs ouvrages imprimés, très utiles aux praticiens :

L'oto-rhino-laryngologie du médecin praticien ;

Traité de chirurgie oto-rhino-laryngologique ;

Atlas-manuel des maladies de la bouche, du nez et du pharynx ;

Atlas-manuel des maladies de l'oreille.

EXPOSITION ANGLO-LATINE

LAVENANT (D^r LOUIS-ALBERT)

.....

75, rue de Miromesnil, *Paris*.

Instruments de chirurgie.

.....

M. le D^r LAVENANT expose une étuve électrique pour la stérilisation des instruments de chirurgie en métal avec interrupteur de courant à déclenchement automatique, lorsque la stérilisation ou le degré de stérilisation voulu est obtenu.

LE FUR (D^r)

.....

14, rue Vaneau, *Paris*.

Instruments de chirurgie.

.....

M. le D^r LE FUR, ancien interne des hôpitaux de Paris, est chirurgien de la clinique Saint-Luc.

Il a exposé des instruments de chirurgie, des pièces et dossiers, ainsi que des ouvrages imprimés.

LEGRAND (HENRI)

.....

17, rue Vivienne, *Paris*.

Un tableau ophtalmologique. Yeux artificiels.

.....

M. HENRI LEGRAND a eu comme prédécesseurs MM. BOISSONNEAU, ROBIL-LARD.

La maison qu'il dirige a été fondée en 1830. Il a exposé des yeux artificiels humains et un tableau indiquant l'application et la fabrication de l'œil.

LEMASSON-DELALANDE (D^r)

.....

132, boulevard Haussmann, *Paris*.

Sonde œsophagienne.

.....

M. le D^r LEMASSON-DELALANDE expose une sonde œsophagienne.

CINQUIÈME SECTION

LOUART (FERNAND)

.....

7, rue Crozatier, *Paris*.
Instruments de chirurgie.

.....

M. le D^r LOUART expose :

- 1° Un spéculum trivalve avec cuvette à écoulement, permettant les injections de liquides caustiques (types n° 1 et n° 2);
- 2° Un spéculum de Cusco modifié par Louart pour permettre les injections de liquides;
- 3° Un spéculum de Vaucaire modifié par Louart pour permettre les injections de liquides caustiques;
- 4° Une pince de Museux modifiée pour permettre la fixation du col sans l'aide d'un tiers;
- 5° Une pince de Pozzi modifiée dans le même but;
- 6° Une pince du D^r Louart pour l'introduction des gros drains dans la cavité utérine;
- 7° Un petit miroir avec pile portative, pour l'examen, en ville, et l'éclairage des cavités.

LUCAS (D^r ANDRÉ)

.....

à Monte-Carlo et 30, rue Boissière, *Paris*.
Ouvrage médical. Canule pour injections intra-utérines.

.....

M. le D^r LUCAS a exposé un ouvrage médical et une canule pour injections intra-utérines.

LUYS (D^r GEORGES)

.....

20, rue de Grenelle, *Paris*.
Instruments de chirurgie, livres et ouvrages scientifiques.

.....

M. le D^r LUYs est un ancien interne des hôpitaux de Paris, anciennement assistant du service des voies urinaires, actuellement assistant de consultation à l'hôpital Cochin, annexe. Il est membre d'un certain nombre de Sociétés Savantes.

EXPOSITION ANGLO-LATINE

Il a exposé : 1° des instruments de chirurgie urinaire qu'il a imaginés ; en particulier :

Le séparateur des urines de Luys ;

Les urétroscope et cystoscope de Luys ;

2° Ses principaux ouvrages :

La Séparation de l'urine des deux reins ;

L'Exploration de l'appareil urinaire (couronné par l'Académie de Médecine ; prix Laborie) ;

Endoscopie de l'urètre et de la vessie ;

Traité de la blennorrhagie.

M. le Dr Luys est le premier, en France, qui a découvert le moyen pratique de séparer, dans la vessie, l'urine des deux reins au moyen de l'instrument qui porte son nom. Cet instrument a été l'occasion de tout ce qui a été écrit sur la question et même de la création des autres modèles d'instruments semblables imaginés postérieurement, il lui a valu l'attribution du prix Barbier pour l'année 1903.

MARTIGNY (Dr FLORENT)

.....

7, rue du Commandant-Rivière, *Paris*.

Appareils d'électrothérapie.

.....

M. le Dr MARTIGNY expose des appareils d'électrothérapie.

MEINARD VAN OS

29 *bis*, boulevard Magenta, *Paris*.

.....

Fournitures et accessoires à l'usage des dentistes.

.....

La maison a été fondée en 1901 et possède une succursale à Berlin depuis le 1^{er} octobre 1911 et qui est destinée à faciliter la concurrence faite aux maisons allemandes.

La maison fabrique, importe et exporte des spécialités dentaires et fait le commerce de gros exclusivement, ne vendant pas ses produits aux dentistes directement, mais seulement aux maisons faisant le commerce de fournitures dentaires.

CINQUIÈME SECTION

Au début de sa fondation, la maison ne faisait que représenter en France les fabricants étrangers de fournitures dentaires; elle s'est mise depuis lors à fabriquer elle-même et, actuellement, elle exporte dans le monde entier des produits aussi appréciés que ceux des grandes maisons américaines similaires.

MÉNARD (D^r PIERRE)

.....

4, rue Marbeuf, *Paris*.

Appareils à air chaud.

.....

M. le D^r MÉNARD a exposé deux appareils :

1^o Appareil portatif à douches d'air chaud, fonctionnant à l'alcool.

L'appareil du D^r MÉNARD est d'un petit volume et ne nécessite pour son emploi que l'usage d'une seule main; il donne de l'air pur et sec indépendant des produits de combustion de l'alcool et pouvant être porté à une température de 400 degrés. La température et la pression de l'air sont réglables à volonté.

L'appareil se compose d'un ventilateur à main marchant au moyen d'une gâchette et envoyant de l'air dans un tube horizontal chauffé par la flamme d'une lampe à alcool.

La température et la pression de l'air se règlent au moyen du ventilateur et de plusieurs embouts annexés à l'appareil.

2^o Appareil pour la cautérisation par l'air chaud.

Cet appareil donne une température de 800 degrés. Il est destiné aux chirurgiens.

Ces appareils sont en vente à la maison Fescourt, 75, rue de l'Abbé-Groult.

MENCIÈRE (D^r)

.....

38, rue de Courlancy, à *Reims* (Marne).

Instruments de chirurgie orthopédique.

.....

M. le D^r MENCIÈRE expose de nombreux instruments de chirurgie orthopédique.

EXPOSITION ANGLO-LATINE

MICHEL (D^r PAUL)

.....

5, rue Lecourbe, *Paris*.

*Instruments concernant la suture
par agrafage de la peau et la ligature métallique perdue.*

.....

M. le D^r MICHEL a exposé :

1° Des instruments se rapportant à la suture de la peau par agrafage. Les agrafes du D^r MICHEL sont universellement connues et employées. Elles étaient munies des pinces nécessaires à leur usage;

2° Instruments se rapportant aux sutures profondes et ligatures métalliques perdues.

Ce procédé, moins connu, mais utilisé systématiquement par quelques chirurgiens, consiste à lier ou coudre des tissus profonds au moyen d'agrafes en U préparées d'avance dont les branches sont pliées au moyen d'une pince spéciale.

Il y avait, en outre, des pinces pour agrafes de dimensions diverses, un magasin à agrafes, une pince à répétition permettant de faire suture et ligature.

MOUGIN (D^r J.)

.....

25, boulevard Beaumarchais, *Paris*.

Pharmacies de voyage, boîtes de secours, etc.

.....

M. le D^r MOUGIN a exposé un ouvrage imprimé ayant pour titre : *Les Erreurs en pharmacie et médecine*.

Cet ouvrage qui a plus de 200 pages est un recueil d'excellents conseils que devrait suivre tout pharmacien. La lecture des vingt dernières pages, particulièrement, sera des plus utiles aux praticiens.

M. le D^r MOUGIN expose encore des boîtes de secours, etc. (Voir la partie de ce rapport consacrée à la Division E.)

PAGE (D^r MAURICE)

.....

19, rue des Potagers, à *Bellevue* (Seine-et-Oise).

Volumes de médecine, boîtes d'ampoules de cérébrine, etc.

.....

M. le D^r PAGE a fondé, en 1909, et dirige depuis lors l'établissement

CINQUIÈME SECTION

médical de Bellevue pour le traitement des maladies nerveuses, de la nutrition et de la convalescence.

Cet établissement peut contenir 24 malades avec tout le personnel infirmier et de service nécessaire, dans 4 pavillons séparés dans un parc de 3.000 mètres.

Un pavillon spécial est affecté aux maladies nerveuses de l'enfance ; les malades y sont placés sous la surveillance spéciale du D^r André Collin, chef de clinique de la Faculté.

Tous les malades sont vus et suivis par M. le D^r PAGE ; l'électrothérapie est faite par le D^r Duhem (Paul), de Bicêtre.

M. le D^r PAGE a exposé plusieurs ouvrages imprimés :

Vade-mecum des Praticiens ;

Traitement des états neurasthéniques par une antitoxine cérébrale ;

La Toxémie neurasthénique ;

Plusieurs articles de revues.

Une boîte de « Cérébron Ducatte » antitoxine cérébrale inventée par M. le D^r PAGE.

PANNETIER (A.)

.....

Rue des Tuileries, à *Commentry* (Allier)

16, rue Mandar, *Paris*.

Manufacture centrale d'appareils médicaux.

Bandages, ceintures, appareils médicaux.

.....

La maison a pour raison sociale : A. PANNETIER, manufacture centrale de bandages et d'appareils de l'art médical.

Elle a été fondée en 1898 par M. PANNETIER, pharmacien de première classe, ancien interne des hôpitaux de Paris.

La manufacture de Commentry fabrique plus spécialement les appareils herniaires, les ressorts et les pièces métalliques employés dans cette fabrication.

M. PANNETIER s'est, plus tard, rendu acquéreur de l'ancienne maison Burat frères, fondée en 1816 (la plus ancienne maison d'orthopédie après la maison Wickham) 16, rue Mandar, où se fabriquent les ceintures, corsets médicaux et appareils divers.

Soixante et onze personnes sont occupées dans l'entreprise de M. PANNETIER.

M. PANNETIER exposait des objets de sa fabrication.

EXPOSITION ANGLO-LATINE

PÉRAIRE (D^r MAURICE)

.....

197, boulevard Saint-Germain, *Paris*.

Instruments de chirurgie.

.....

M. le D^r PÉRAIRE expose des instruments de chirurgie.

PLEY (D^r E.)

.....

83, rue Notre-Dame-des-Champs, *Paris*.

Instruments d'ophtalmologie.

.....

M. le D^r PLEY expose des instruments d'ophtalmologie.

PLISSON (ALFRED)

.....

68, rue Jean-Jacques-Rousseau, *Paris*.

Instruments de chirurgie.

.....

La maison date de 1789. Les prédécesseurs du titulaire actuel ont été : MM. Delamotte, Belin, Rondeau frères, L. Rondeau et A. PLISSON.

M. PLISSON exposait des instruments de chirurgie en gomme et en caoutchouc moulé pur Para, réellement stérilisables et inaltérables.

M. PLISSON n'a cessé de perfectionner la fabrication des instruments et de créer des séries de modèles actuellement en usage dans tous les pays. Parmi ces divers instruments, nous avons remarqué des sondes, des bougies, des bandages complètement recouverts de gomme, des appareils en caoutchouc moulé pur Para et, plus spécialement, de nouvelles sondes en tissus métallisés opaques aux rayons X.

M. PLISSON est fournisseur des compagnies de chemins de fer, de grandes administrations, de l'administration de l'Assistance publique, des hôpitaux de Paris, etc.

ROSENGAR (CHARLES-SYLVAIN)

.....

100, avenue des Champs-Élysées, *Paris*.

Pièces détachées pour instruments de chirurgie.

.....

M. ROSENGAR expose des pièces détachées pour instruments de chirurgie.

CINQUIÈME SECTION

VADAM (ÉTABLISSEMENTS D'HYPODERMIE)

.....

9, rue Mogador, *Paris*.
Appareils pour hypodermie.

.....

La maison a été fondée par M. VADAM, en 1902. Elle occupe un personnel de quinze employés, tant à Paris qu'aux laboratoires de Bois-Colombes.

M. VADAM a exposé les produits spéciaux qu'il fabrique, dont les principaux sont le synergil, injectable ou granulé, et le sérum antiphymique.

La maison, outre les spécialités exposées, prépare tous les médicaments injectables en tubes scellés.

Il y a également un laboratoire d'analyses médicales placé sous la direction de M. Cazes, ancien préparateur à la Sorbonne.

VINANT (D^r ÉMILE)

.....

13, rue Washington, *Paris*.
Instruments de chirurgie.

.....

M. le D^r VINANT a exposé des appareils et instruments destinés à l'oto-rhino-laryngologie, parmi lesquels : un dispositif spécial permettant d'appliquer aux affections du nez ou de l'oreille le traitement par l'air sec au moyen de l'aéro-thermo ;

Un polypotome avec ressort de rappel ;

Une nouvelle pince amygdalotome ;

Un spéculum nasi et un otoscope maintenus en place par une attache et laissant libres les mains de l'opérateur ;

Un abaisse-langue restant fixe par pression sur le maxillaire inférieur.

(Voir la suite page 487)

EXPOSITION ANGLO-LATINE

WICKAM (D^r LOUIS)

.....

4, rue Saint-Philippe-du-Roule, *Paris*.
Instruments pour application du radium.

.....

M. le D^r WICKAM est médecin de Saint-Lazare, chef du service du Laboratoire biologique du Radium.

Il a exposé des instruments pour application du radium, ainsi qu'un ouvrage imprimé: *Traité de radiumthérapie*; de nombreuses publications et des photographies représentant les malades atteints du cancer avant et après traitement par le radium.

C'est dans les services de MM. WICKAM, Degrais et Dominici qu'ont été effectués les premiers travaux importants sur les applications thérapeutiques du radium.

La méthode de WICKAM et Degrais dite « du feu croisé » permet d'accumuler dans les grandes profondeurs des tissus le plus de rayons possible sans déterminer d'irritation du point d'application des appareils.



CINQUIÈME SECTION

DIVISION D

VILLES D'EAUX, HYGIÈNE, SAUVETAGE

Président

M. CHARLES FERE

Vice-Présidents

D^r MAURICE PERRIER M. MAURICE BERNARD
D^r HECTOR THIROUX

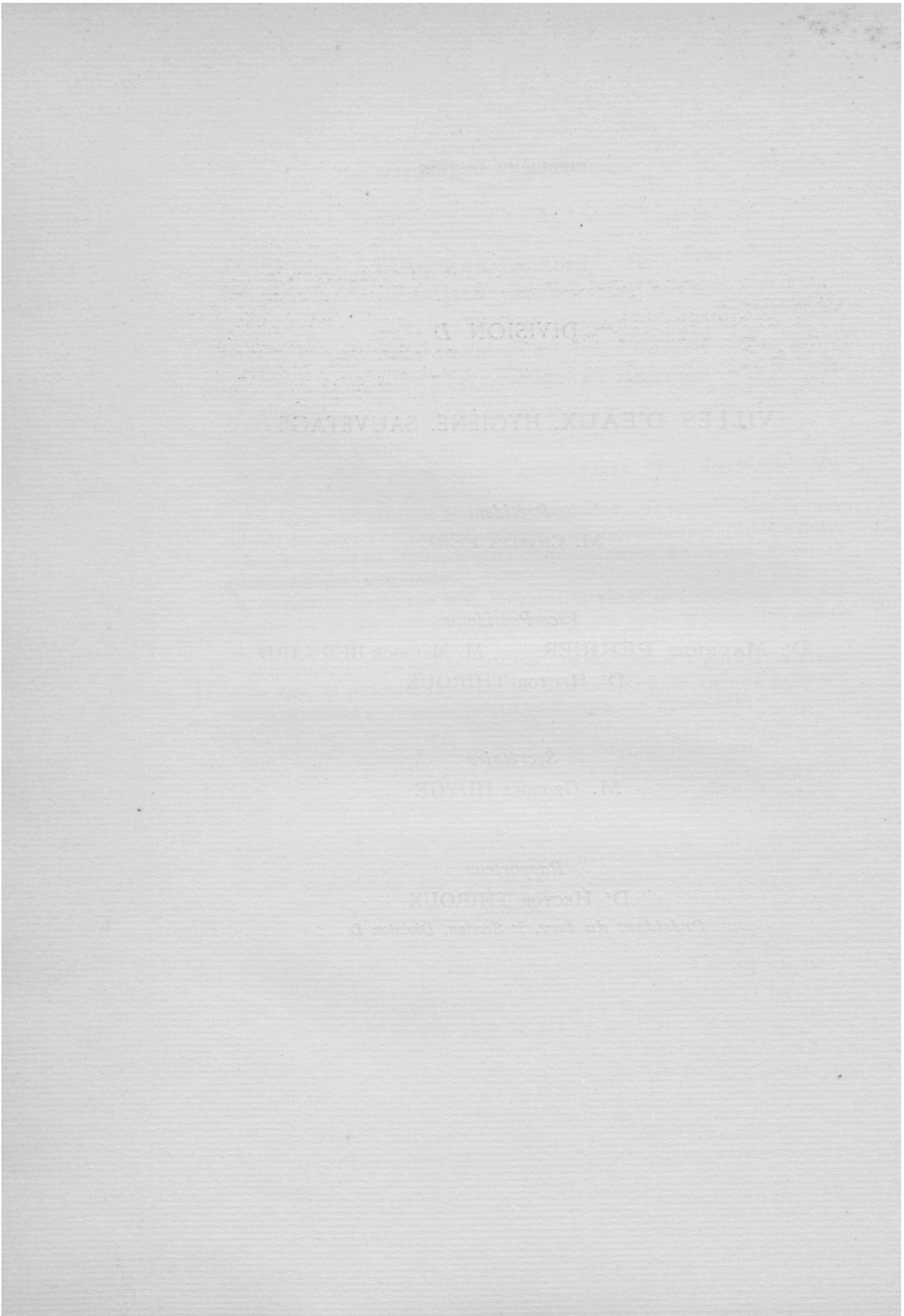
Secrétaire

M. GEORGES HUYGE

Rapporteur

D^r HECTOR THIROUX

Président du Jury, 5^e Section, Division D





VILLES D'EAUX, HYGIÈNE SAUVETAGE

DANS son Rapport sur la Section des eaux minérales et Stations climatiques à l'Exposition de Bruxelles 1910, — travail magistral qui restera un modèle du genre, tant par le caractère profondément scientifique qu'il revêt qu'au point de vue des renseignements pratiques précieux et de la large documentation qu'il renferme — mon éminent confrère, le D^r Carron de la Carrière, l'apôtre aussi dévoué qu'autorisé des stations françaises, a montré combien était grande la suprématie de nos eaux minérales et leur notoriété mondiale, par rapport aux eaux étrangères, s'étonnant particulièrement de constater la quasi-abstention des stations allemandes qui étaient à peine représentées dans ce tournoi pacifique international, ne pouvant cependant avoir d'autre but qu'une « lutte courtoise » devant conduire, par des « compa-

raisons intéressantes » à une émulation profitable à tous.

A l'Exposition Franco-Britannique de Londres 1908, les stations françaises étaient encore très convenablement représentées par les principales d'entre elles : Aix-les-Bains, Vichy, Evian, Vittel, etc., dont les stands magnifiques obtenaient d'ailleurs les plus hautes récompenses.

En 1912, lorsqu'arrive l'*Exposition ANGLO-LATINE*, devant motiver le présent Rapport, sans doute tant à cause de la date encore très rapprochée de l'Exposition de Londres 1908, que la rapidité avec laquelle avait été résolue, conçue et réalisée la participation du Comité français à cette nouvelle manifestation d'entente cordiale entre les peuples de même origine, l'élan des stations françaises s'est un peu ralenti et leurs adhésions furent moins spontanées et aussi moins nombreuses.

Cependant, il est je crois de notre devoir de le rappeler ici, le Royaume-Uni et son immense empire colonial, presque entièrement dépourvus de stations hydrominérales, représentent pour les sources françaises un vaste champ d'activité, d'autant plus intéressant pour la pénétration de leurs produits qu'il est non seulement considérable par son étendue, mais encore à peine exploré et ce, pour le plus grand préjudice des malades et de l'hygiène publique.

Il est en effet de notoriété courante que si, chez nos voisins, il se consomme chaque année une quantité considérable d'eaux gazeuses, la plupart d'ailleurs artificielles, pouvant se chiffrer par centaines de millions de bouteilles, par contre, les eaux minérales et particulièrement les eaux neutres non gazeuses et peu minéralisées — pourtant si bienfaisantes pour la santé — n'occupent encore dans les préoccupations d'hygiène de nos amis d'Outre-Manche qu'une place tout à fait restreinte.

Certes, on ne réforme pas du jour au lendemain les goûts et les habitudes d'un peuple, mais il semble bien qu'on doive se

CINQUIÈME SECTION

trouver plus particulièrement incité à le faire quand on a l'absolue conviction — reposant d'ailleurs sur des faits scientifiques établis — que la croisade entreprise doit être salutaire aux malades.

En Angleterre, la vie d'affaires et de surmenage existe partout, mais, par contre, peut-être moins que partout, la vie d'hygiène et des régimes correctifs n'est observée. Les affaires se traitent tout le jour en dehors du « home », dans les bureaux ou les endroits publics ; les repas, au cours de la journée, sauf peut-être celui du soir, sont pris dans les restaurants, et le plus souvent l'alimentation carnée y est prédominante. Ce genre de vie intensive conduit forcément à la production dans l'organisme de mauvais produits ou déchets, les uns d'origine *endogène* dus à la destruction cellulaire par voie d'usure ou de surmenage, les autres, de nature *exogène*, sont dus à une alimentation réparatrice de hasard mal comprise, la plupart du temps trop riche en purines.

Or, l'intoxication sanguine quotidienne, due à la production incessante et à leur accumulation dans nos tissus, de mauvais produits d'usure ou d'encombrement, peut rapidement porter atteinte à la santé la plus robuste, si on ne facilite l'exode de ces produits toxiques hors de l'organisme par une hygiène de bon aloi, destinée à assurer le bon fonctionnement constant, en même temps que la non-fatigue de nos glandes d'excrétion : foie et reins.

D'autre part, que peut-on trouver de mieux, pour atteindre ce but, que les eaux minérales françaises, dont la gamme si variée peut répondre à toutes les indications d'hygiène et de traitement, soit comme eaux de table et de régime, soit comme eaux médicinales, quand une fonction ou un organe se trouve particulièrement atteint ?

Certes, si les eaux très gazeuses sont recherchées par les Anglais par suite d'une sorte d'habitude atavique ou acquise

pour l'unique satisfaction du goût, lesdites eaux ne peuvent tout de même pas être indiquées comme eau de traitement ou de régime pour un estomac dilaté, un foie congestionné, des reins sclérosés ou des vaisseaux athéromateux. Pourtant, dans chaque famille, il existe soit des malades confirmés, soit des candidats à la maladie chronique et peut-être plus en Angleterre qu'ailleurs : le spleen, la goutte atone, la gravelle oxalurique, la polyarthrite déformante progressive, représentant des affections plus particulièrement insulaires dues partie au climat, partie à une hygiène défectueuse trop longtemps prolongée.

Si donc les eaux minérales françaises ne peuvent avoir la prétention, nous le répétons, de venir d'emblée modifier les habitudes des Anglais bien portants, — et libres encore à ce titre de suivre les caprices de leurs goûts, — elles doivent, par contre, s'imposer lorsque, la maladie venue, il est indispensable de remédier à l'altération morbide d'un organe ou au mauvais physiologisme d'une fonction.

Les malades, hélas, existent partout et les affections chroniques sont légion en Angleterre, tant à cause des conditions climatiques plutôt favorables à leur éclosion qu'en raison, comme nous venons de le dire, d'habitudes alimentaires souvent mal comprises. Or, les malades recherchent toujours leur guérison ou un allègement à leurs souffrances, et dans la thérapie bien comprise de la plupart des affections chroniques, comme au point de vue de leur prophylaxie d'ailleurs, les eaux minérales françaises sont toujours nécessaires, voire même souvent indispensables à un titre quelconque, leurs applications, tant en médecine générale qu'en hygiène courante, étant aussi fréquentes que peuvent être précises leurs indications et nombreuses leurs variétés.

Que nos sources et stations hydrominérales françaises s'inspirent donc des considérations générales ci-dessus résumées, — d'une façon malheureusement trop restreinte, car le cadre

CINQUIÈME SECTION

de ce travail ne peut permettre un plus long plaidoyer en leur faveur, — pour prendre chez nos voisins et amis d'Outre-Manche la large place qui les attend et qu'elles sauront facilement conquérir, vu la réputation et la notoriété mondiale qu'elles doivent à leurs vertus.

Nous allons maintenant donner, par ordre alphabétique, la description de chacune des expositions des firmes qui ont été soumises à l'examen des membres du jury de l'*Exposition ANGLO-LATINE* les 13 et 14 août 1912.

COMPAGNIE FERMIÈRE DE L'ÉTABLISSEMENT THERMAL DE VICHY

.....
24, boulevard des Capucines, *Paris*.
.....

La « Compagnie Fermière de l'Établissement Thermal de Vichy » présentait son exposition particulière dans une élégante vitrine où s'étagaient tous les produits VICHY-État : bouteilles d'eau des « Célestins », de la « Grande Grille », de « l'Hôpital », boîtes de pastilles et de sels, flacons de comprimés, etc.

De nombreuses photographies rappelaient les différents aspects de ses établissements, de ses parcs et des sites environnants.

Les eaux de VICHY sont trop universellement connues et appréciées pour qu'il soit besoin de s'étendre longuement sur leurs mérites. Bornons-nous à rappeler brièvement leur nature et leur spécialisation.

Les sources de l'État à VICHY appartiennent au groupe des bi-carbonatées sodiques. Elles sont au nombre de six : Célestins, Grande Grille, Hôpital, Chomel, Lucas, Parc. Leur température varie de 15 à 43 degrés. Leur débit, considérable, est loin d'être absorbé par les divers services des établissements, des buvettes, de l'embouteillage, de l'extraction des sels.

Les thermes de VICHY comportent trois classes : le grand établissement de 1^{re} classe a été, il y a quelques années, entièrement reconstruit. Il couvre une superficie de 32.000 mètres carrés. Par son outillage perfectionné et l'installation grandiose de ses différents services, il réalise les dernières découvertes de la science, en même temps qu'il répond aux exigences les plus raffinées du luxe et du confort modernes.

EXPOSITION ANGLO-LATINE

Il comprend : 136 cabines de bains, dont 6 de luxe, 13 grandes douches avec vestiaires, 24 douches-massages avec vestiaire et lits de repos; 36 douches ascendantes, 2 douches avec bain, 4 bains d'air chaud et 4 salles de massage, 4 bains de vapeur et 2 douches de vapeur; une série de salles pour lavages d'estomac et de vessie, douches nasales et auriculaires, bains d'acide carbonique, inhalation d'oxygène et d'acide carbonique; 2 bains de lumière (chaleur radiante et lumineuse de Dowsing); 2 bains de lumière incandescente; 2 grandes piscines chaudes, 3 froides et 8 piscines individuelles avec douches sous-marines; un institut de mécanographie Zander; un service complet d'électrothérapie avec bains Schnée; 2 bains carbo-gazeux.

Les établissements de 2^e et de 3^e classe et l'établissement mixte de l'hôpital comportent, avec un luxe moindre, la plupart de ces différents services.

En 1911, il a été donné dans ces divers établissements : 536.000 bains, douches ou opérations diverses, dont 123.000 à titre gratuit.

Les affections le plus généralement traitées à Vichy sont :

1^o Les maladies chroniques de l'estomac (digestions difficiles, aigreurs, crampes, brûlures, pesanteurs, dyspepsies flatulentes, dilatations, hyperchlorhydrie, névropathies d'origine digestive, etc. (Hôpital).

2^o Les maladies du foie (congestion, ictère, calculs biliaires, coliques hépatiques, diabète, engorgement de la rate, affections intestinales d'origine hépatique (Grande Grille).

3^o Les maladies des reins, de la vessie (gravelle, calculs urinaires, coliques néphrétiques, catarrhe vésical, goutte, rhumatisme (Célestins).

Le nombre des étrangers venus à VICHY en 1911 s'est élevé à 101.400.

Les eaux de VICHY possèdent le rare privilège de conserver toutes leurs propriétés loin des sources. Aussi, indépendamment de leur application sur place, elles s'exportent en grande quantité.

Le chiffre des expéditions, tant en France qu'à l'étranger, va sans cesse croissant. Il a atteint en 1911 : 30.828.000 bouteilles. L'embouteillage, rigoureusement aseptique, est fait sous le contrôle de l'État.

La Compagnie Fermière exporte également en grandes quantités les sels extraits de ces eaux par des procédés qui lui sont propres : les pastilles fabriquées avec ces sels. La vente des sels s'est élevée en 1911 à 100.394 kilos et celle des pastilles à 693.777 boîtes.

Pour donner une idée de l'importance des services d'alimentation de ces diverses exploitations, qu'il nous suffise de dire qu'elles nécessitent 6 chaudières à vapeur de 90 mètres carrés de surface de chauffe chacune, 12 pompes distribuant 640.000 litres d'eau à l'heure, 1.075 chevaux de force.

CINQUIÈME SECTION

La Compagnie exploite à Mègécoste (Haute-Loire) des verreries pour la fabrication des bouteilles qui servent à l'expédition des eaux.

L'ensemble de son personnel, tant à VICHY que dans les succursales, s'élève à 2.200 hommes ou femmes, au profit desquels des institutions de prévoyance ont été créées.

THIROUX (D', DIRECTEUR)

.....

18, rue Favart, Paris.

*Compagnie française des eaux minérales
naturelles économiques.*

.....

La COMPAGNIE FRANÇAISE DES EAUX MINÉRALES NATURELLES ÉCONOMIQUES (par abréviation C^{ie} E. M. E.), dont l'exposition importante disposée en gradins sur un développement en façade de 5 mètres de longueur, présente au public, en un groupement harmonieux, des siphons-bonbonnes de toutes dimensions et des bouteilles, demis et quarts, des principales eaux françaises qu'elle exploite : AIX-LES-BAINS, source des Deux-Reines ; LA CHATELINE, source des Roches-Bleues ; CONTREXÉVILLE, source Châtillon-Lorraine ; EVIAN, source des Grottes ; SAINT-AMAND, source Vauban ; VITTEL, source Bienfaisante, eaux diverses des bassins de VICHY et de VALS.

Le côté gauche de l'exposition de la C^{ie} E. M. E. est consacré à AIX-LES-BAINS et à la source des Deux-Reines. Une belle reproduction photographique de 2 mètres sur 1 m. 50, en un cadre de chêne et or, représente une magnifique vue panoramique de la ville d'Aix avec ses montagnes et stations climatiques d'altitude du voisinage : Mont-Revard à 1.500 mètres et Les Corbières à 600 mètres. C'est dans le domaine des Corbières qu'a été captée l'eau de régime par excellence des arthritiques, la source des Deux-Reines, d'une pureté absolue, amenée qu'elle est directement de la montagne, à l'abri de toute contamination, dans une magnifique buvette sise à AIX-LES-BAINS même, place aux Fleurs, face à l'établissement thermal ; sa minéralisation est analogue, en plus légère, à celle des eaux similaires de Savoie : Evian, Thonon, etc. ; elle possède de plus une grande teneur en oxygène qui la rend très digestive et très facilement diffusible dans l'organisme, d'où sa puissante action diurétique.

De jolies photographies également exposées du kiosque-buvette et de la manutention de la source des Deux-Reines permettent de se rendre compte de l'importance qu'a prise à AIX-LES-BAINS, depuis ces dernières années, cette branche de l'industrie thermale, qui y était jusqu'alors presque

EXPOSITION ANGLO-LATINE

inconnue quoique si nécessaire dans une station, surtout fréquentée par les arthritiques, gouteux, rhumatisants, uricémiques : la cure de lavage interne par l'eau froide faiblement minéralisée.

Le tiers de droite de l'exposition de la C^{ie} E. M. E. est occupé par de jolies bouteilles d'eau de LA CHATELINE, source des Roches-Bleues, en groupements pyramidaux produisant le meilleur effet dû à la limpidité admirable de cette eau d'une pureté parfaite, récemment autorisée par l'Etat, sur avis de l'Académie de Médecine.

Comme la source des Deux-Reines, d'AIX-LES-BAINS, LA CHATELINE est une eau hypominérale et hypothermale (10°) très aérée et d'une minéralisation totale ultra-légère (0 gr. 03 par litre). Elle représente donc l'eau de table et de régime idéale pour un usage continu, permettant d'exonérer l'organisme de ses déchets d'usure ou d'encombrement, car d'une part elle peut être bue à jeun, même en très grande quantité, sans fatiguer l'estomac et, d'autre part, ne pouvant modifier le milieu sanguin, du fait de sa minéralisation très légère, elle représente l'eau de lavage intime des cellules, des glandes d'excrétion et des tissus continuellement surchargés chez les intoxiqués, dyspeptiques ou ralentis de la nutrition de mauvais produits de désassimilation organique, d'où ses indications comme eau de table et de régime des estomacs délicats et des artério-scléreux.

C'est aussi pour les mêmes raisons de désintoxication sanguine que l'eau de LA CHATELINE doit être l'eau de chevet chez les fébricitants, au cours des affections aiguës, pour faciliter également l'exode des produits toxiques engendrés par le métabolisme et les réactions cellulaires.

Enfin, le tiers central de l'exposition de la C^{ie} E. M. E. est particulièrement consacré à représenter, tant en siphons-bonbonnes qu'en bouteilles, l'ensemble de toutes les autres eaux exploitées par ladite Compagnie : EVIAN, Grottes ; VITTEL, Bienfaisante ; CONTREXÉVILLE, Châtillon-Lorraine ; SAINT-AMAND, source Vauban ; LAMALOU, sources Cère ; eaux des bassins de VICHY et de VALS, etc.

SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DES EAUX ET THERMES

.....

Enghien-les-Bains (Seine-et-Oise)

D^r PERRIER, administrateur.

.....

Parmi les stands les plus remarquables, il faut citer celui de la Société d'exploitation des eaux et thermes d'ENGHIEN-LES-BAINS, qui occupait un vaste salon, très luxueusement aménagé, dans la section des eaux minérales.

CINQUIÈME SECTION

Il n'est pas sans intérêt de relater l'origine de la vogue dont jouissent actuellement dans le monde entier les eaux sulfureuses d'ENGHIEN.

La Société qui exploite actuellement les eaux est une société fermière fondée en 1897, mais la concession et le droit d'exploitation datent de 1781, époque à laquelle ils furent accordés à LEVIEILLARD, par le prince de Condé.

Ajoutons que les eaux d'ENGHIEN ont été déclarées d'intérêt public par décrets ministériels du 18 juillet 1865 et du 8 mai 1907.

Sources exploitées. — Ces sources sont au nombre de 13, savoir :
1° Du Roy (anciennement Cotte); 2° Deyeux; 3° de Puisaye ou des Roses;
4° Peligot; 5° du Lac; 6° du Nord; 7° Bouland; 8° Coquil n° 1; 9° Coquil n° 2; 10° Coquil n° 3; 11° la Pêcherie; 12° Fourcroy; 13° Vauquelin.

Composition. — Il serait trop long de donner ici dans leurs détails la composition des eaux d'ENGHIEN; disons simplement que ce sont les eaux les plus riches qui soient en hydrogène sulfuré, soit 33 centimètres cubes par litre.

Température centigrade moyenne au griffon. — La température de l'eau varie de 10 à 14 degrés selon les sources.

Propriétés thérapeutiques et usages médicaux. — Les maladies les plus efficacement traitées par les eaux sulfureuses d'ENGHIEN peuvent se diviser en cinq catégories :

1° Maladies des voies respiratoires : laryngites catarrhales et chroniques, corysas, rhinites, amygdalites, bronchite chronique, catarrhe chronique, emphysème, asthme;

2° Affections rhumatismales : rhumatisme musculaire chronique, engorgements ou raideurs articulaires succédant au rhumatisme articulaire aigu, chronique à marche progressive, occupant les petites articulations;

3° Maladies de la peau : acné, impétigo, urticaire, eczéma;

4° Maladies dystrophiques et dyscrasiques : lymphantisme, scrofule, chlorose et maladies dites de faiblesse;

5° Maladies de l'enfance : coqueluche, adénopathie trachéo-bronchique, convalescence après l'opération des végétations adénoïdes, troubles de croissance.

Thermes, établissements de bains, d'inhalations, etc. — Les deux sources employées pour la boisson sont : les sources Deyeux et du Roy.

L'établissement thermal comprend :

Quatre-vingts salles de bains, dont 30 avec douches; 16 salles de douches; 4 salles d'inhalation et de pulvérisation; 2 salles de douches nasales; des piscines individuelles à eau sulfureuse courante; des bains de vapeur sulfureuse; des bains hydro-électriques, salles de massage, salons de repos; 2 grandes piscines à eau courante, 4 salles de douches; des salles de massage sous la douche et à sec, des bains et douches de vapeur.

EXPOSITION ANGLO-LATINE

Production totale annuelle. — La consommation approximative en 1911 a été de 13 à 14 millions.

Nombre de bouteilles vendues en France et à l'étranger. — Il a été vendu en 1911 environ 70.000 bouteilles d'eau d'ENGHIEN, soit 32.000 litres environ.

Principales améliorations et principaux développements au cours des dernières années. — Réfection totale de l'établissement en 1908. Création de nouvelles salles d'inhalation et piscines individuelles.

La Société avait heureusement combiné dans son stand une exposition de l'embouteillage de ses eaux (qui se fait en 1/4, 1/2 et bouteilles entières) et des reproductions en grandeur nature des appareils utilisés dans les salles d'inhalation, de pulvérisation et de douches nasales avec toute une série de très belles vues concernant les différents services de l'établissement thermal et de l'hydrothérapie, du lac d'ENGHIEN et des sites environnants, qui font de cette station privilégiée le rendez-vous de plus en plus fréquenté des baigneurs et des touristes.

SOCIÉTÉ DES ÉTABLISSEMENTS THERMAUX DE LAMALOU-LE-BAS (L'ANCIEN) ET LAMALOU-LE-CENTRE, CÈRE ET C^{ie}

.....

Lamalou-les-Bains (Hérault)

.....

Les deux grands établissements thermaux de LAMALOU-LES-BAINS, dont l'origine de fondation remonte à 1610, ont exposé des tableaux montrant des vues des thermes, des paysages cévenols et aussi des bouteilles d'eau pour la dégustation des « sources CÈRE », qui sont expédiées dans le monde entier.

A LAMALOU, les principales opérations balnéaires sont : les bains, soit en piscines — les piscines de LAMALOU sont connues comme des plus luxueuses — soit en baignoires, les douches, les bains de pieds à eau courante, les bains de vapeur en caisse et les étuves.

Les thermes ont été construits complètement en 1900 et sont des mieux aménagés.

Les sources proviennent directement des griffons, sans être ni remon-
tées, ni pompées, ni manutentionnées d'aucune façon.

La température varie selon les sources : la plus chaude a 51 degrés et la plus tempérée 28 degrés.

Le débit des sources est de 576.000 litres, rien que pour l'établissement

CINQUIÈME SECTION

de LAMALOU-LE-BAS; l'établissement de LAMALOU-LE-CENTRE, qui appartient également à la SOCIÉTÉ CÈRE ET C^{ie}, a un débit de 480.000 litres.

Ajoutons que si les établissements de LAMALOU ont été reconstruits avec tout le confort élégant, l'œuvre de la nature, à LAMALOU, a été également corrigée. De magnifiques promenades, l'Usclade notamment, ont été créées. Plus d'un demi-million d'arbres ont été plantés depuis vingt ans; la montagne aride et sauvage a été transformée.

LAMALOU est devenu une de nos grandes stations thermales, elle a, selon l'expression du professeur Landouzy, « une réputation mondiale ».

FÉDÉRATION THERMALE D'AUVERGNE

.....

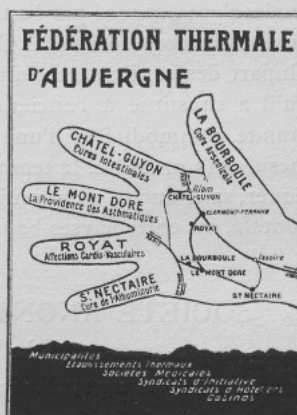
8, boulevard Poissonnière, *Paris*.

.....

Société fondée en 1910 et représentant l'Union fédérale de tous les éléments constituant chacune des stations :

- 1^o Municipalité;
- 2^o Établissements thermaux;
- 3^o Syndicats médicaux;
- 4^o Syndicats d'initiative;
- 5^o Syndicat des hôteliers;
- 6^o Casino de LA BOURBOULE, CHATELGUYON, LE MONT-DORE, ROYAT et SAINT-NECTAIRE.

A exposé diverses vues des stations et du panneau représentant l'emblème de la Fédération sous la forme d'une main symbolique.



ETABLISSEMENTS E. HUYGE, DIT PONTHEIU

.....

11 bis et 19, rue de la Bourse, *Lille* (Nord).

.....

Maison fondée en 1856, ayant succédé à EUGÈNE HUYGE, lui-même successeur de son père.

Cette firme exposait un lit en tubes carrés cuivre pour établissement thermal de luxe et un lit en tubes laqués avec sommier à lames d'acier trempé pour clinique et maison de santé. Depuis de longues années, ces usines se sont spécialisées dans la construction des modèles de lits de luxe pour les grands établissements hospitaliers. Deux usines, une fonderie de

EXPOSITION ANGLO-LATINE

fer, une scierie mécanique situées à Lille et à Loos (Nord), et occupant un service normal de 250 ouvriers, servent à la production de ces divers modèles dont la plupart sont brevetés. L'intérêt de l'exposition de cette maison vient spécialement de ce que le sommier à lames d'acier qu'elle fabrique, et qui est en service dans la plupart des hôpitaux français, est encore inconnu en Angleterre, et qu'il peut y avoir dans un avenir prochain une exposition à prévoir pour ce genre de fabrication réputée.

LANGENHAGEN (D^r MAURICE DE)

.....

Plombières-les-Bains (Vosges)

.....

A exposé un tableau représentant le dessin original de l'appareil à entérolyse proposé par l'auteur à la Société fermière des eaux de PLOMBIÈRES et adopté par elle. Cet appareil, qui a été imité ensuite dans la plupart des stations balnéaires françaises, réalise un grand progrès, en ce qu'il a substitué à l'ancienne douche ascendante un instrument d'une grande commodité et d'une grande perfection (dispositifs spéciaux pour mesurer la pression, la température, la quantité d'eau), qui permet de pratiquer, sans aucun inconvénient pour les malades et dans la position horizontale, les entéroclyses banales ou thérapeutiques.

SOCIÉTÉ ANONYME DES EAUX MINÉRALES D'ÉVIAN-LES-BAINS

Source Cachat.

.....

21, rue de Londres, *Paris*.

.....

Description du stand. — LA SOCIÉTÉ ANONYME DES EAUX MINÉRALES D'ÉVIAN a présenté, dans un cadre élégant, des bouteilles de son eau ÉVIAN-CACHAT, entourées de photographies des principaux établissements qu'elle possède à ÉVIAN : bâtiments de la manutention, établissement thermal, buvette, Hôtel Splendide et Hôtel Royal. Un diagramme indiquait le développement de la vente annuelle de l'eau depuis 1878 jusqu'en 1911 : 100.000 à 13.000.000 de bouteilles !

Propriétés médicales de la « source Cachat ». — L'eau CACHAT est par excellence l'eau de régime de toutes les maladies de la nutrition : goutte chronique, affections urinaires, neurasthénie par suite de surmenage. Sa

CINQUIÈME SECTION

pureté, sa fraîcheur, sa limpidité et son inaltérabilité en font une eau de table parfaite.

Une propriété très remarquable de la « source CACHAT » est la constance de sa minéralisation.

M. Édouard Bonjean, chef du Laboratoire et membre du Conseil supérieur d'hygiène publique de France, l'a prouvé dans un rapport dont voici les conclusions :

« Toutes ces observations scientifiques, basées sur des analyses chimiques rigoureuses, démontrent que depuis plus de quarante ans au moins l'eau de la source Cachat d'ÉVIAN possède une composition minérale absolument fixe et invariable.

« La fixité remarquable de la composition chimique de cette eau a une conséquence importante : c'est la facilité, la certitude avec laquelle on a pu rapidement reconnaître et réprimer les fraudes dans le commerce, soit par substitution d'une autre eau du même bassin, soit par remplissage avec une eau d'une autre région.

« Enfin, la constance de la composition chimique invariable est un résultat précieux parce qu'il indique un régime hydrologique régulier et qu'il témoigne en faveur de la *pureté bactérienne*, qualité qui a contribué à assurer la réputation traditionnelle de la source Cachat. »

Résumé historique de la Société des eaux d'Evian. — La Source Cachat est connue depuis 1789. Elle a été pour la première fois exploitée commercialement par la Compagnie des eaux minérales d'ÉVIAN fondée en 1826 par M. FAUCONNET, qui se rendit acquéreur du jardin où sourdait la « source Cachat ».

Par des filiations diverses, cette Compagnie devint, en 1858, la Société anonyme des eaux minérales de Cachat, qui, le 1^{er} février 1870, prit le nom actuel de SOCIÉTÉ ANONYME DES EAUX MINÉRALES D'ÉVIAN-LES-BAINS.

La station n'a cessé de se développer depuis la création de M. FAUCONNET, mais ses progrès furent lents à l'origine.

En 1850, la liste des étrangers accusait 810 baigneurs; en 1860, 1.800; en 1880, 3.819; en 1900, 8.815. Aujourd'hui, on peut évaluer à 15.000 le nombre de baigneurs fréquentant la station d'ÉVIAN.

Les plus grands progrès de la station ont été réalisés depuis 1892, année où la Société des eaux devint fermière, pour soixante-quinze ans, du casino municipal.

Voici le bilan sommaire des principales améliorations et des embellissements de la station réalisés depuis cette époque :

En 1896-1897, surélévation du Splendide-Hôtel, construction de l'hospice-hôpital, percement de l'avenue du Général-Dupas, création des jardins publics à l'ouest, développement des quais à l'est.

EXPOSITION ANGLO-LATINE

En 1902, inauguration du nouvel établissement thermal; construction, en 1907-1908, du Royal-Hôtel, de l'Ermitage, du funiculaire reliant la buvette Cachat aux hôtels Splendide et Royal. Création d'un parc des Sports de 30 hectares pour le golf, le tennis et autres sports de plein air.

En 1911-1912, le funiculaire est continué jusqu'à l'Ermitage. Il dessert actuellement tout le plateau des Mateirons.

Le nouveau casino, construit sur l'emplacement de l'ancien et commencé dès la fin de la saison 1911, a été inauguré la saison dernière. Les travaux de l'emprise sur le lac, qui dotera le casino de magnifiques jardins, commenceront dès la fin de la saison 1912.

En voie de réalisation : le funiculaire qui reliera la buvette Cachat au quai, la construction vers les jardins de l'avenue du Général-Dupas et à proximité du casino et du théâtre, d'un nouveau palace, etc., etc...

Sans être taxé d'optimisme, on peut, d'après ce qui précède, augurer du plus bel avenir pour la station.

Exploitation de la source Cachat. — Toutes les opérations qui constituent l'exploitation de la source Cachat sont faites au grand jour et sont une des principales curiosités d'ÉVIAN. Le griffon même de la source a été aménagé de façon à pouvoir être commodément visité et l'on peut admirer la large nappe d'eau transparente qui sort de terre, à l'extrémité d'une profonde galerie.

Un tableau indique les travaux très importants qui ont été exécutés pour mettre la source à l'abri de toutes les infiltrations d'eaux superficielles.

L'embouteillage, la fermeture des bouteilles au moyen d'une capsule en aluminium recouverte d'une rondelle d'étain pur, l'étiquetage et l'expédition sont exécutés dans un vaste bâtiment : la manutention. Là aussi, chacun peut se rendre compte des soins minutieux destinés à éviter toute contamination de l'eau et garantir aux consommateurs répandus dans le monde entier qu'ils boivent chez eux une eau identiquement semblable à celle qui jaillit de la source.

Il est évident que les très importantes dépenses que comportent toutes ces dispositions ne peuvent être supportées que par une grande Société telle que celle de la source Cachat, dont le débit de vente se chiffre par des millions de bouteilles.

L'exportation quotidienne est en moyenne de 40.000 bouteilles, soit un train complet. L'an dernier, la vente a atteint le chiffre total de 13.000.000 de bouteilles.



CINQUIÈME SECTION

DIVISION *E*

ARTS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES
PARFUMERIE

Président

M. LÉON COMAR

Président du Jury, 5^e Section, Division E

Vice-Présidents

MM. LÉON DARROSSE

Membre du Jury, 5^e Section, Division E

PIERRE FAMEL

PHILIPPE LELASSEUR

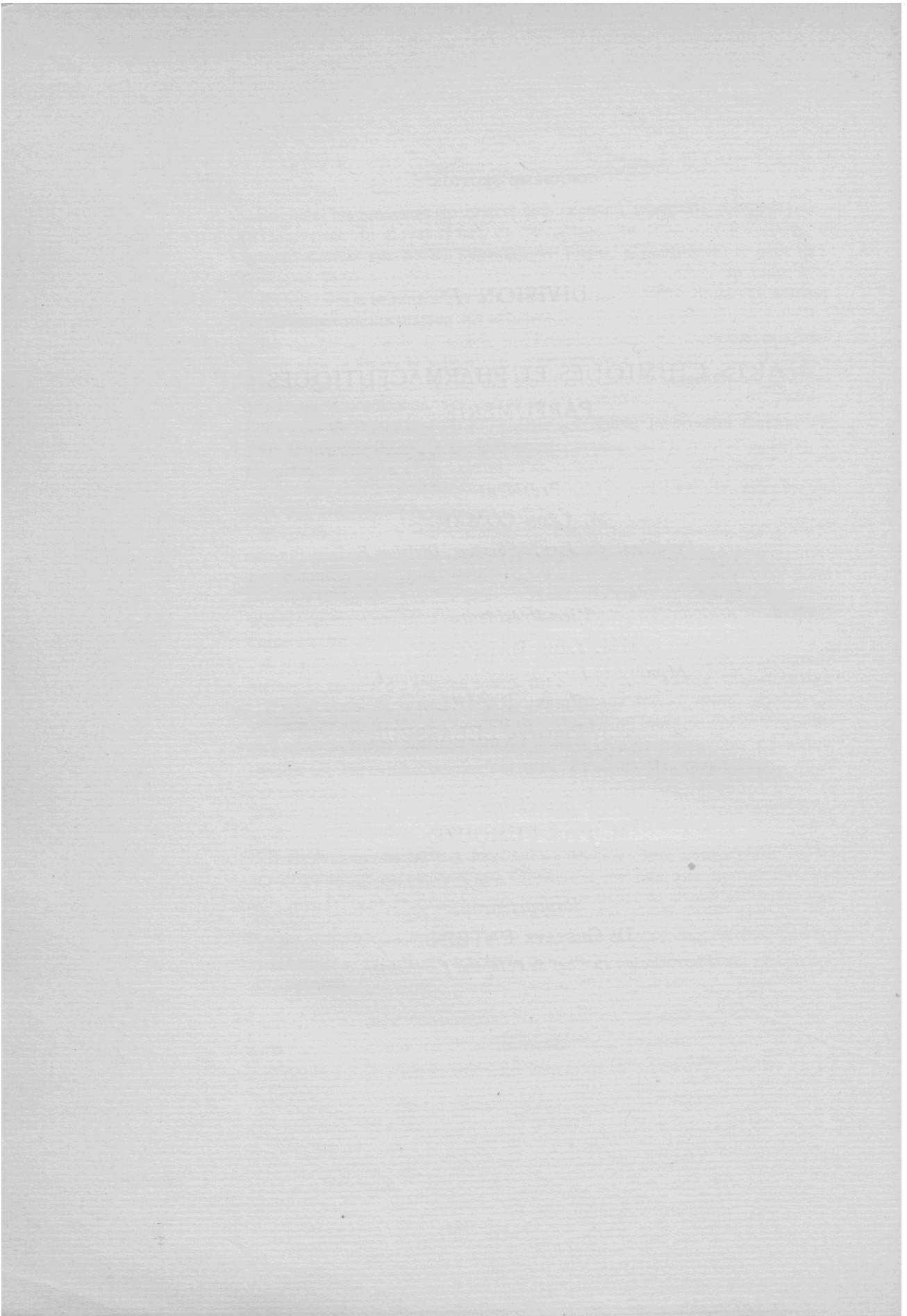
Secrétaire

M. PAUL FUMOUE

Rapporteur

D^r GUSTAVE PATEIN

Pharmacien en Chef de l'Hôpital Lariboisière



ARTS CHIMIQUES
ET PHARMACEUTIQUES
PARFUMERIE

La Division E était réservée aux « Arts chimiques et pharmaceutiques, Parfumerie (1) ». Mais les arts chimiques n'étaient que très peu représentés, et, sur le nombre des exposants, quatre ou cinq, à peine, n'étaient pas pharmaciens.

Si donc on ne considérait que le titre ci-dessus énoncé, on pourrait croire se retrouver en présence de l'ancienne classe 87; alors que, dans la réalité, la Division E correspond à la classe 121 de l'Exposition de Turin, réduite, il est vrai, à 32 exposants au lieu des 69 que comptait cette dernière classe, d'après le rapport de M. Armand Valeur.

Les rapporteurs qui se sont succédé depuis le commencement du siècle nous ont fourni l'exposé complet de l'état des arts chimiques à des époques aussi rapprochées que l'exigeaient les rapides progrès de la chimie, et nous avons tous eu l'occasion de lire ou de consulter le rapport de M. Haller, consacré à l'Exposition universelle de Paris, de 1900; celui de M. Moureu publié à la suite de l'Exposition de Liège, de 1905; celui de

(1) La première partie de ce rapport figure à la Division C, 5^e section.

M. Trillat, établi à propos de l'Exposition de Bruxelles de 1910.

Pour l'Exposition internationale de Turin, de 1911, la pharmacie ayant été détachée des arts chimiques, M. Armand Valeur put consacrer entièrement son rapport à la question pharmaceutique. On trouvera, dans son remarquable travail, tous les renseignements qui concernent notre profession : les derniers programmes des études, le mode de recrutement du corps enseignant, l'exercice du commerce de la pharmacie en France, l'étendue de son essor à l'extérieur. Et toutes ces données, si diverses, sont mises au point pour l'année 1912.

Dans le présent rapport, en examinant la nature des produits exposés, nous résumerons, quand cela sera nécessaire, les questions scientifiques dont ils sont les applications, en sorte que notre travail serve de lien entre les rapports de nos prédécesseurs et ceux dont feront l'objet les expositions futures.

Le lecteur pourra ainsi se rendre compte de la marche continue des progrès dans les branches des connaissances humaines qui intéressent le pharmacien.

Comme ouvrages imprimés on ne trouve guère à l'Exposition de la Division E que quelques brochures consacrées aux objets et composés exposés, et, parmi ceux-ci, ce sont les produits pharmaceutiques spécialisés qui dominent.

En dehors des spécialités pharmaceutiques, il a été exposé des huiles essentielles pour la pharmacie et la parfumerie, des articles de parfumerie et de peinture, des produits chimiques d'ordre scientifique et d'autres d'origine physiologique.

Parmi les composés qui, sous une forme quelconque, ont figuré à l'Exposition, nous citerons le VÉRONAL, comme hypnotique, l'UROTROPINE, comme diurétique et antiseptique des voies urinaires, les MÉTAUX COLLOÏDAUX qui se font

CINQUIÈME SECTION

une place de plus en plus large dans la thérapeutique : tous ont déjà été examinés dans le rapport de M. Valeur; nous n'y reviendrons pas.

Le RADIUM sera, au contraire, l'objet d'une assez longue étude.

On connaît aujourd'hui plusieurs corps radioactifs, c'est-à-dire capables d'émettre des radiations par eux-mêmes et sans intervention continue : ce sont l'URANIUM, le THORIUM, le POTASSIUM, le RADIUM, l'ACTINIUM, le RADIOTHORIUM, l'IONIUM et le MÉSOTHORIUM.

Le RADIUM se retire des résidus de minerais de PECHBLENDE qui en contiennent quelques milligrammes par tonne; dans la THORIANITE on peut en trouver jusqu'à 100 milligrammes à la tonne.

L'extraction est donc des plus pénibles : elle consiste, par des traitements mécaniques et chimiques, à obtenir un SULFATE DE BARYUM RADIFÈRE, duquel on retirera le RADIUM par une série de fractionnements.

Le RADIUM émet un rayonnement constitué par trois groupes principaux de rayons : α , β et γ .

Les rayons α , véritables projectiles chargés d'électricité positive, sont rapidement absorbés par l'air et sont arrêtés par une lame d'aluminium de quelques centièmes de millimètre d'épaisseur.

Les rayons β sont composés de rayons deux mille fois plus petits que les précédents et chargés d'électricité négative. Ils traversent facilement le bois, le papier, les substances organiques. Ils sont absorbés fortement par les métaux tels que le platine et le plomb.

Les rayons γ sont constitués par des mouvements ondulatoires et présentent des analogies avec les rayons X, mais ils sont beaucoup plus pénétrants puisqu'ils peuvent traverser plus de 7 à 8 centimètres de plomb alors que les rayons de

Röntgen sont arrêtés par quelques millimètres seulement de ce métal.

Le RADIUM émet environ 90 % de rayons α , 9 % de rayons β et 1 % de rayons γ .

LES SELS DE RADIUM jouissent d'une luminosité naturelle, souvent assez difficile à apprécier. Ils rendent lumineux les écrans de platino-cyanure de baryum, ou les écrans de sulfure de zinc; ils impressionnent la plaque photographique.

Les sels radioactifs déchargent l'électroscope. Ils doivent ce pouvoir à leur propriété d'ioniser l'air, c'est-à-dire de rendre le milieu ambiant conducteur d'électricité.

EMANATION. — Une des propriétés principales du RADIUM est celle de dégager de l'EMANATION.

L'EMANATION se comporte comme un gaz, et obéit dès lors aux lois de Mariotte et de Gay-Lussac. Elle ne pénètre pas à travers le corps tant qu'elle est à l'état de gaz, mais elle est elle-même radio-active et on peut la recueillir et la condenser dans l'air liquide.

Elle a la propriété de se déposer sur les corps environnants et de former ainsi ce que l'on nomme la radioactivité induite. Celle-ci persiste même quelque temps après que le corps radio-activé a été mis hors de l'émanation. Elle comprend aussi les trois sortes de rayons α , β et γ .

Lorsque l'émanation est séparée du radium, sa vie est courte: elle subit, en vase clos, une perte de moitié en quatre jours. Si le corps imprégné de radioactivité n'est pas enfermé, celle-ci baisse de moitié en une demi-heure; si l'émanation reste en contact du radium, elle se renouvelle au fur et à mesure qu'elle se désagrège, si bien que la quantité d'émanation produite finit par devenir constante. Ce phénomène se produit au bout d'environ vingt-cinq jours; on dit alors que l'équilibre radio-actif est atteint: c'est le moment où une quantité quelconque de radium donne son maximum d'émanation.

CINQUIÈME SECTION

On établit l'activité du radium comparativement à un étalon international confié à la garde du laboratoire Curie, d'après une détermination prise au Congrès international de Bruxelles (1910).

Scientifiquement, on détermine le radium en radium-élément, mais, dans la pratique, on évalue la teneur en bromure ($\text{Ra Br}_2, 2 \text{ H}_2 \text{ O}$).

Pour l'émanation, on a employé longtemps en Allemagne le volt ou l'unité Mache.

La première de ces unités est fantaisiste et doit être rejetée absolument. Quant à l'unité Mache, c'est la chute de tension produite dans un temps connu par un conducteur de capacité connue placé dans un récipient contenant l'émanation.

Ces unités n'ont d'intérêt que par les nombres élevés qu'elles permettent d'employer et qui amplifient, en apparence, la teneur en radium.

En France, Curie a d'abord employé le milligramme-minute qui est la quantité d'émanation produite, en vase clos, en une minute par un milligramme de bromure de radium pur.

D'après le Congrès de Bruxelles, l'unité d'émanation dénommée *Curie* sera la quantité d'émanation en équilibre avec un gramme de radium (élément). Les sous-multiples pourront être employés : un millicurie sera la quantité d'émanation en équilibre avec un milligramme de radium, et un microcurie correspondra à la quantité d'émanation en équilibre avec un microgramme de radium.

Le microgramme (millionième de gramme) est l'unité imaginée par Jaboin pour déterminer la très faible quantité de radium nécessaire en pharmacologie. Elle donne à la fois la teneur en poids et en émanation. Il est facile de rapporter le sel de radium employé au radium élément.

On voit combien ce procédé de dosage est simple et pratique ; il est donc préférable, tant au point de vue scientifique qu'au

point de vue commercial, et on devra toujours exiger le dosage en radium, conformément à la convention internationale de Bruxelles.

Les premiers travaux importants concernant les applications thérapeutiques du radium ont été effectués au Laboratoire biologique du radium, dans les services de MM. Wickham, Degrais et Dominici, pour la partie médicale, et Jaboin, pour la pharmacologie.

Le traitement consiste en application ou introduction de sels de radium aux points à traiter.

Les applications se font au moyen d'appareils à sels collés, de toiles imprégnées de sels radifères à forte activité, de simples tissus dans lesquels le radium est fixé. (Jaboin.)

Les introductions se font à l'aide de tubes métalliques (généralement en platine) renfermant le radium.

Le radium émet trois sortes de rayons ; en thérapeutique, il est souvent nécessaire de n'employer que les uns ou les autres. On y arrive par le filtrage, qui consiste à interposer, entre le radium et les tissus, une substance quelconque ou un métal qui agira comme un filtre en arrêtant une partie des rayons et sélectionnant ceux que l'on désire employer : des écrans d'aluminium, d'argent, de plomb ou de platine, d'épaisseurs différentes, permettront de modifier la valeur du rayonnement et d'agir avec un rayonnement plus homogène.

Si l'on veut agir à la surface des tissus d'une façon rapide, on appliquera l'appareil nu. Si l'on veut agir à une grande profondeur, on prendra un filtre plus épais qui ne laissera passer que les rayons γ accompagnés ou non d'une partie des β , suivant l'épaisseur du métal interposé. On arrivera commodément à ce dernier résultat avec le tube Dominici qui n'utilisera que le rayonnement ultra-pénétrant.

Wickham et Degrais emploient la méthode dite du feu croisé, qui permet d'accumuler dans les grandes profondeurs le plus de

rayons possible sans déterminer d'irritation du point d'application des appareils. Elle consiste à « croiser dans les tissus le véritable bombardement qu'est en somme le mécanisme d'action d'un rayonnement composé de vibrations et de projectiles lancés avec une extrême vitesse ».

Le radium produit sur les tissus deux sortes de réactions : une réaction inflammatoire et une réaction élective non inflammatoire. La première, appelée vulgairement brûlure, est souvent utile ; la seconde produit les modifications cellulaires sans s'accompagner d'aucune inflammation. On a remarqué que les tissus malades sont souvent modifiés par le radium, alors que les tissus sains sont absolument respectés.

Le rayonnement du radium a été employé dans le cancer sous toutes ses formes, les tumeurs malignes, les épithéliomas, les néoplasmes, les chéloïdes et cicatrices vicieuses, les angiomes, les nævi pigmentaires, la tuberculose cutanéomuqueuse, les affections gynécologiques, etc.

L'action analgésique du radium a été démontrée dans les prurits, les névralgies, les rhumatismes, les dermatoses inflammatoires chroniques prurigineuses, etc.

Les premières études générales sur la pharmacologie du radium sont dues à Jaboin qui a mis, depuis, ce procédé au point par des communications scientifiques multiples. Depuis 1906, en collaboration avec M. Beaudoin, il a appliqué son procédé à la radioactivation artificielle des eaux minérales.

Ce procédé fut examiné à la Société de pharmacie en 1909, par une Commission composée de MM. Léger, Moureu, Fourneau, Breteau et Meillère, rapporteur. Les lignes suivantes du rapport de M. Meillère résument parfaitement la question de la pharmacologie : « ... M. Jaboin s'est attaché à la préparation des médicaments radifères, simplement obtenus en additionnant lesdits médicaments d'une dose de sel de radium pur. Il résulte de la lecture des divers documents que la Com-

mission a pu se procurer que M. Jaboin possède sur ce point une incontestable antériorité. Les essais de radioactivation tentés de divers côtés, par incorporation de résidus radifères, n'ont, en effet, donné que des résultats incertains. L'addition d'un sel de radium pur procure au contraire une radioactivité pratiquement indéfinie, puisqu'un sel pur de radium doit conserver sa radioactivité pendant plus de quatre mille ans..... Les expériences auxquelles trois membres de votre Commission ont assisté leur ont permis de vérifier l'exactitude des assertions de MM. Jaboin et Beaudoin quant au dosage rigoureux et à la constance de la radioactivité ainsi conférée. »

Les substances radioactives sont d'une complète innocuité. Les sels solubles s'éliminent rapidement chez les animaux; le radium ingéré abandonne, de préférence, l'organisme par les matières fécales, et, pour éviter une élimination trop rapide, on a recours au procédé de la fixation : on injecte du sulfate de radium précipité dans une solution saline isotonique.

A la suite de l'injection, à un cheval, d'un milligramme de sulfate de radium, une certaine quantité de ce métal reste en circulation dans l'organisme de l'animal, « dégageant de l'émanation qui, diffusant dans le milieu sanguin, se transporte dans toute l'économie. A cette source d'émanation, il faut ajouter celle qui naît des particules fixées dans les différents tissus pendant de longs mois. Ces phénomènes sont logiquement capables d'agir sur la constitution intime des tissus et d'en changer la physiologie ».

Pour retrouver les traces de sels de radium dans les substances médicamenteuses et les liquides biologiques, on accumule l'émanation que l'on dose ensuite, en fonction du temps, au moyen du quartz piézo-électrique de Curie.

Le radium a été administré par ingestion, par injections sous-cutanées et par ionisation : électrolyse des boues radioactives (Haret, Daune et Jaboin).

CINQUIÈME SECTION

MM. Wickham et Degrais ont adopté récemment un procédé, en collaboration avec MM. Misset et Gaud, ayant pour but de combiner la méthode des injections sous-cutanées du radium, soluble ou insoluble, avec l'ionisation; c'est l'ionothérapie radique, consécutive aux injections solubles et insolubles.

Les produits radioactifs, les boues radioactives, ont donné, en applications, des résultats satisfaisants.

Tel est actuellement l'état des connaissances acquises relativement au radium. L'exposition de M. Jaboin montre que cet exposant a tenu la Division E au courant des progrès indiscutables et des plus favorables effectués par le radium et qu'il a contribué fortement à mettre au point cette partie physique de la pharmacologie.

Les produits d'origine biologique préparés dans les laboratoires ne se présentent généralement qu'en faibles échantillons. C'est pourquoi je dois signaler la magnifique et volumineuse provision de tyrosine, en cristaux d'une blancheur parfaite, exposée par M. P. Macquaire, directeur de la maison Defresne.

Il est utile d'attirer l'attention sur ce produit dont le rôle dans la constitution des albuminoïdes apparaît chaque jour plus important.

La tyrosine, acide oxyphénylamino-propionique, répondant à la formule $C^9H^{11}Azo^3$, a été découverte en 1846 par Liebig qui l'a obtenue en très petite quantité en hydrolysant la caséine. Depuis, elle a été l'objet de nombreux travaux, tant en France qu'à l'étranger.

Une foule de corps contiennent de la tyrosine. Warren en a retiré de la cochenille; Stædeler et Frérichs l'ont isolée du sang; Blenderman, de l'urine; Schultze et Barbieri, des graines germées de cucurbitacées, etc. Mais tous ces procédés n'ont donné que des quantités infinitésimales de tyrosine, et beaucoup de travaux intéressants se seraient trouvés très limités si

M. Macquaire n'eût réussi à isoler ce corps, en quantité relativement grande, de résidus de la digestion trypsique de l'albumine et n'eût ainsi permis aux savants d'étudier la tyrosine et ses dérivés.

S'inspirant des travaux d'autres savants, M. Macquaire a étudié la combinaison que forme l'iode avec la tyrosine et en a exposé un échantillon très bien cristallisé.

Ce composé, qui est un acide diiodo - 3.5-para-oxyphénylaminopropionique présente le plus grand intérêt pour la thérapeutique.

M. Macquaire a montré, de plus, que la tyrosine était l'élément principal qui, au cours de la préparation des peptones iodées fixait l'iode à l'état d'iode organique.

Une autre catégorie de composés d'origine biologique, également représentée à l'Exposition, est constituée par les matières albuminoïdes qu'on rencontre dans les liquides normaux et pathologiques de l'organisme.

M. Patein a indiqué le moyen de séparer ces albumines les unes des autres et de les obtenir à l'état pulvérulent à peu près incolores et suffisamment pures pour qu'il soit possible d'étudier leurs produits de dédoublement et contribuer ainsi à établir leur constitution.

Dans le sérum sanguin on trouve :

- 1° L'acétoglobuline, globuline précipitable à froid par l'acide acétique ;
- 2° La globuline non précipitable à froid par l'acide acétique ;
- 3° La sérine.

L'acétoglobuline est un complexe formé en grande partie d'euglobuline.

Dans le plasma sanguin, on trouve les mêmes matières albuminoïdes avec le fibrinogène en plus.

Dans les liquides d'ascite ce sont également les mêmes albumines, mais en proportions variables.

CINQUIÈME SECTION

Dans l'urine albumineuse c'est un mélange de sérine et de globuline, les proportions de cette dernière variant avec l'état pathologique.

21 échantillons d'albumines différentes étaient exposés.

La chimie organique était brillamment représentée par l'exposition de M. Valeur.

Depuis plus de dix ans, M. Valeur, soit seul, soit en collaboration avec M. le professeur Moureu a entrepris d'établir la constitution de la spartéine, alcaloïde sur lequel on ne connaissait encore que fort peu de chose à cette époque. Voici les points acquis à la suite de ces recherches :

La spartéine possède deux fonctions basiques ; c'est une diamine bitertiaire.

Elle n'est pas méthylée à l'azote.

Les essais infructueux d'hydrogénation ont montré qu'elle ne présente que des liaisons simples entre ses atomes et qu'elle est saturée.

Il existe quatre chaînes fermées dans sa molécule. L'application de la méthode d'Hoffmann permet de conclure que les deux atomes d'azote sont engagés l'un et l'autre par leurs trois valences dans un double noyau. La présence d'un noyau pipéridique est établie avec certitude par la transformation de certains sels d' α -méthylspartéine en dérivés de l'isospartéine.

Les résultats obtenus par MM. Moureu et Valeur leur ont permis de donner de la spartéine une formule de constitution rendant compte de tous les faits actuellement connus.

L'ensemble de ces recherches a nécessité la préparation de nombreux composés dont une partie a été exposée par M. Valeur.

Mentionnons spécialement les iodométhylates α et α' de spartéine et d'isospartéine, qui donnent la même paire des- α -méthylspartéine, ce qui prouve, d'une part que les deux iodométhylates de la spartéine comme les deux de l'isospartéine

représentent des stéréo-isomères ne différant entre eux que par la disposition autour de l'atome d'azote des éléments de l'iodure de méthyle : I et CH³; et d'autre part, que, dans les quatre iodométhylates, c'est le même atome d'azote qui entre en jeu.

En dehors de leur importance, au point de vue de la chimie pure, ces recherches présentent encore un intérêt pratique de premier ordre pour les conséquences qu'elles peuvent avoir sur la connaissance de la constitution des toniques du cœur et leur préparation synthétique.

BAUBE (EMILE)

19, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, *Paris*.

Huiles essentielles, parfumerie.

La maison a été fondée en 1900. Le titulaire actuel était depuis 1891 associé en nom collectif dans une maison similaire.

La maison fabrique surtout les huiles essentielles naturelles et les eaux parfumées distillées des plantes telles qu'elles sont nécessaires pour l'emploi en droguerie et pharmacie.

Ses compositions pour les fabricants de sirops et liqueurs sont réputées.

Elle importe toutes les essences et matières premières exotiques.

Ses établissements de Grasse et de Mantes-la-Ville lui permettent de suivre tous les progrès de cette industrie.

M. BAUBE a exposé les produits suivants : huiles essentielles diverses, eaux distillées parfumées, essences composées pour pharmacie, compositions pour sirops, extraits composés pour liqueurs.

BÉLIÈRES, DUFFOURC et NOEL

(Pharmacie Normale)

17-19, rue Drouot, 15-17, rue de Provence, *Paris*.

Produits pharmaceutiques.

La maison existe depuis l'année 1854.

Elle est devenue, en 1892, la propriété de MM. Bélières, Duffourc et Noël, pharmaciens de première classe, anciens internes des hôpitaux de Paris. La direction générale a été confiée à M. Auguste Bélières.

CINQUIÈME SECTION

Cette maison prépare elle-même tous ses produits galéniques dans les laboratoires de la rue Drouot. Elle possède, en outre, 10, rue de Gravel, à Levallois-Perret, Seine, une usine où se préparent les produits pharmaceutiques à base d'alcool.

Le nombreux personnel en relation avec le public est dirigé, sous l'autorité de M. Bélières, par six chefs de service, tous pourvus du diplôme de pharmacien.

La maison a créé également, à l'étranger, plusieurs laboratoires pour la préparation de divers produits spécialisés. Les plus importants de ces laboratoires sont ceux de Milan, 19, Viale Montforte; de Barcelone, 69, Calle Balme, et de Lisbonne, 15, rua dos Salpatelros.

M. Bélières a exposé, à Londres, toute une série de modèles de pharmacie de famille, de boîtes et coffres de secours, de pharmacies portatives pour le voyage et l'exploration, de trousseaux, ambulances, etc.

La maison avait, en outre, exposé quelques-uns de ses produits spécialisés, tels que : le laurénol sous ses quatre formes : laurénol n° 1 pour l'usage médical, laurénol n° 2 pour la désinfection, laurénol n° 3 pour l'agriculture; laurénol vétérinaire;

2° Un savon dentifrice au laurénol;

3° L'huile antirrhoïde indienne;

4° La salsepareille rouge composée du Dr Kromelnick;

5° Les pilules fondantes de Marienbad;

6° Le savon biiodé de Courtois.

La maison emploie, tant dans la Pharmacie Normale de la rue Drouot que dans son usine de Levallois, 65 employés.

Elle fait un chiffre d'affaires d'environ 2 millions par an, dont le tiers pour l'exportation.

BOUTET (CHARLES)

.....

32, rue Joubert, *Paris*.

Produits pharmaceutiques.

.....

La maison a été fondée en 1892. M. BOUTET a eu comme prédécesseurs; MM. EUGÈNE FOURNIER et HENRI WEIL. M. BOUTET est pharmacien, ancien interne des hôpitaux de Paris; il a exposé les produits suivants :

1° La sulphoïodine (soufre ioduré), sous forme de cachets ou de comprimés, pour s'opposer aux auto-intoxications intestinales. En effet, le soufre iodé abandonne son iode à l'état naissant sous l'influence de l'alcalinité des liquides de l'intestin;

2° L'érythrol (iodure double de cinchonidine et de bismuth) sous forme

EXPOSITION ANGLO-LATINE

de cachets ou de comprimés. L'érythrol est employé dans les affections gastro intestinales comme poudre saturante, neutralisante, antiseptique, calmante. Grâce à sa facile dissociation et à la production consécutive d'iode naissant, l'érythrol donne de bons résultats dans le traitement des plaies;

3° La morubiline, succédané de l'huile de foie de morue.

BUISSON (ALBERT)

.....

20, boulevard Montparnasse, *Paris*.

Produits pharmaceutiques.

.....

La maison a été fondée en 1909 par M. ALBERT BUISSON, docteur en pharmacie, ancien interne des hôpitaux de Paris, lauréat de l'Académie de médecine, de la Société de pharmacie et de l'Ecole supérieure de pharmacie de Paris. Elle fabrique des produits pharmaceutiques spéciaux, sous la raison sociale Laboratoires BUISSON ET C^{ie}.

M. BUISSON en est aujourd'hui seul propriétaire; les bureaux et laboratoires de recherches sont au n° 20, boulevard de Montparnasse; la fabrique est au Grand-Montrouge.

Les laboratoires Buisson avaient exposé :

- 1° Le veronidia, hypnotique-antispasmodique (à base de diéthylmalonylurée);
- 2° Le feroxal, combinaison de protoxalate de fer et de phosphate de soude;
- 3° La biotonine, kola fraîche lécithinée, en dragées et granulés;
- 4° Une série de produits titrés à base de digitale, digitaline, aconit, aconitine, créés par M. ECOLLE, en 1894.

CHEVRIER (D^r GASTON)

.....

21, faubourg Montmartre, *Paris*.

Produits pharmaceutiques.

.....

M. le D^r CHEVRIER est également pharmacien de première classe. Il a succédé à A. CHEVRIER qui avait fondé la maison en 1854.

Cette maison ne s'occupe que des produits pharmaceutiques spécialisés qu'elle prépare dans ses laboratoires de Courbevoie.

Depuis sa fondation, la maison a préparé les produits suivants : huile de foie de morue désinfectée, huile de foie de morue ferrugineuse, huile de

CINQUIÈME SECTION

foie de morue créosotée, vin à l'extrait de foie de morue simple et créosoté, vin de coca Chevrier, vin de coca-kola Chevrier, vanadine Chevrier (solution d'acide vanadique chloraté), granules Chevrier à base d'aconit, jusquiame et drosera, le radjemal (santal composé, urotropine, théobromine et salicylate de phényle).

Ces produits sont l'objet d'une vente importante en Europe, et plus considérable encore dans toute l'Amérique latine et au Canada.

COMAR ET C^{ie} — LABORATOIRES CLIN

.....

20, rue des Fossés-Saint-Jacques, *Paris*.

Produits pharmaceutiques.

.....

La fondation des laboratoires CLIN remonte à l'année 1864. M. COMAR a succédé à M. le D^r CLIN, et à M. CLIN et C^{ie}.

Les laboratoires CLIN se sont spécialement attachés à l'étude des grandes méthodes thérapeutiques et à la préparation des médicaments nécessitée par l'application de ces méthodes.

Par la nature de leur participation à l'*Exposition ANGLO-LATINE*, les laboratoires CLIN ont tenu à rappeler au monde savant le rôle qu'ils ont joué dans le développement de la médication colloïdale. A cet effet, ils se sont, par leur envoi, limités à un choix de préparations colloïdales.

Parmi les colloïdes, il faut distinguer ceux qui doivent à leurs propriétés thérapeutiques de tenir une place définie dans la pharmacopée.

Citons tout d'abord l'électrargol ou argent colloïdal électrique, à petits grains, isotonique et stabilisé, médicament que l'on peut considérer comme le plus important des colloïdes métalliques et la plus puissante des préparations préconisées pour le traitement des maladies infectieuses.

Citons encore l'électrauro, l'électroplatino, l'électropalladiol et l'électrorhodiol également utilisés dans le traitement des infections; l'électrocupro, cuivre colloïdal électrique plus spécialement employé contre la tuberculose et le cancer, l'électro-Hg ou mercure colloïdal électrique qui unit aux propriétés générales des colloïdes les propriétés spécifiques antisypilitiques de l'hydrargyre, l'électrosélénium, sélénium colloïdal électrique administré dans le traitement du cancer, le thiarso, trisulfure d'arsenic colloïdal que l'on utilise dans la tuberculose et les trypanosomiasés.

Les laboratoires CLIN ont également exposé une série de colloïdes qui sont, jusqu'à nouvel ordre, d'un intérêt plutôt expérimental que thérapeu-

EXPOSITION ANGLO-LATINE

tique, comme le ferrocyanure de cuivre, l'oxyde de manganèse, l'oxyde d'urane, l'oxyde de fer.

Par cette démonstration, les laboratoires CLIN ont tenu à faire savoir qu'ils préparaient, étudiaient et délivraient tous les colloïdes de métaux, de métalloïdes ou de dérivés métalliques qu'il est possible d'obtenir dans l'état actuel de la science.

COQUET (RENÉ)

.....

3, boulevard de Courcelles, *Paris*.

Produits pharmaceutiques.

.....

M. COQUET a exposé des produits pharmaceutiques.

LAIRE (DE)

.....

129, quai d'Issy, à Issy-les-Moulineaux, *Seine*.

Fabrique de produits chimiques.

.....

La maison DE LAIRE date de 1876. Elle a pour raison sociale : fabriques de produits de chimie organique DE LAIRE. Celles-ci sont au capital de 800.000 francs et possèdent des réserves supérieures à cette somme.

Il y a deux usines : celle d'Ivry située sur un terrain d'environ 15.000 mètres ; celle de Calais sur un terrain de plus de 10 hectares.

La société a des succursales, ou dépositaires exclusifs, à Londres, en Allemagne, Russie, Italie, Espagne, États-Unis. Elle a, de plus, des intérêts dans une usine américaine (La Haarmann-de-Laire-Schœfer C^o de Maywood, New-Jersey) où sont fabriqués ceux de ses produits dont les droits de douane trop élevés rendent trop onéreuse l'importation aux États-Unis.

Le personnel supérieur se compose d'un directeur et d'un sous-directeur, de 10 ingénieurs ou chimistes diplômés et de nombreux chefs de fabrication spécialistes. Le personnel ordinaire comprend environ 250 ouvriers ou employés.

Les produits fabriqués sont principalement des matières premières pour les industries employant les matières odorantes.

La maison DE LAIRE s'est toujours fait une spécialité de l'industrie des parfums artificiels qu'elle a créée en France, et que, pendant longtemps,

CINQUIÈME SECTION

elle a été seule à vulgariser. Les produits de la maison sont vendus en France et exportés à l'étranger.

En plus des substances odorantes auxquelles elles ont toujours consacré la plus grosse part de leur activité, les fabriques DE LAIRE préparent des substances pharmaceutiques et des corps destinés à des industries diverses.

C'est ainsi qu'elles produisent, à Calais, le café décaféiné (Sanka), qu'elles ont une installation importante du camphre synthétique, qu'elles se sont occupées de l'obtention de succédanés de la gomme laque, de celle de ferments métalliques purs et qu'elles fournissent l'hélium pur aux laboratoires scientifiques

FAMEL (PIERRE)

.....

20 et 22, rue des Orteaux, *Paris*.

Produits pharmaceutiques.

.....

La maison a été fondée en 1886 par M. FAMEL, pharmacien, qui dirige une pharmacie et une usine où l'on prépare différents produits spécialisés : sirop Famel, vin glycoposphaté Langlebert, sulfogène Famel.

M. FAMEL occupe 3 chimistes et une trentaine d'employés et d'ouvrières. Tout le personnel d'exploitation est intéressé sur les affaires. La maison fait plus de la moitié de son chiffre d'affaires avec l'étranger et possède des laboratoires à Genève, Barcelone, Lisbonne, Milan et Vienne.

Le personnel à l'étranger comprend 16 représentants généraux et 47 voyageurs ou employés.

FUMOUE ET C^e

.....

78, faubourg Saint-Denis, *Paris*.

Produits pharmaceutiques.

.....

La maison FUMOUE-ALBESPEYRES, FUMOUE ET C^e successeurs, a plus de cent années d'existence. Elle est aujourd'hui désignée sous le nom d'ÉTABLISSEMENTS FUMOUE.

Elle a été fondée, en 1804, par M. ALBESPEYRES, pharmacien à Paris, propriétaire de la pharmacie sise au n° 80 du faubourg Saint-Denis.

En 1835, M. FUMOUE-ALBESPEYRES succéda à son beau-père ALBESPEYRES. FUMOUE-ALBESPEYRES joua un rôle important dans l'histoire de la pharmacie française à son époque. Après avoir été secrétaire général et président de la Société de prévoyance des pharmaciens de la Seine, il fut nommé président du Congrès de la pharmacie tenu à Paris en 1867.

En 1865, l'un des fils de FUMOUE-ALBESPEYRES, le Dr ARMAND FUMOUE,

EXPOSITION ANGLO-LATINE

devient associé dans la maison, et, en 1873, les deux frères, ARMAND ET VICTOR FUMOUEZ, succèdent à leur père sous la raison sociale FUMOUEZ FRÈRES. Cette association est arrivée à son terme, le 25 octobre 1904, par suite du décès de M. ARMAND FUMOUEZ.

Depuis cette époque, le Dr VICTOR FUMOUEZ, d'abord seul gérant de la Société FUMOUEZ ET C^{ie} s'est associé, en 1909, ses deux fils, MM. PAUL FUMOUEZ, docteur en médecine, pharmacien, et MARCEL FUMOUEZ, pharmacien.

M. le Dr VICTOR FUMOUEZ remplit actuellement les fonctions de membre du conseil d'administration du syndicat général de la réglementation des produits pharmaceutiques ou hygiéniques spécialisés par des marques de fabriques; membre du Conseil d'administration de l'Union des fabricants; conseiller du Commerce extérieur, etc., etc.

Le personnel comprend 133 employés, dont 57 hommes et 76 femmes.

Les établissements FUMOUEZ possèdent deux usines : l'une, à Romainville, occupe un espace de 12.000 mètres carrés et fabrique spécialement la carnine Lefranc; l'autre, à l'Ile Saint-Denis, couvre un espace de 4.300 mètres carrés et se livre à la préparation des autres produits Fumouze.

La maison prépare et a exposé les produits suivants :

Carnine Lefranc, Bov'Hepatic, Bov'Bilic;

Vésicatoires et papier Albespeyres;

Papier et cigares Barral;

Sirop Delabarre et produits dentifrices et hygiéniques;

Globules Fumouze;

Capsules Raquin;

Sirop et pâte Berthé;

Topiques Chaumel;

Pilules et poudre Lartigue, etc.

La carnine Lefranc est un suc de viande de bœuf crue, concentré dans le vide, à froid et présenté sous forme de sirop saccharo-glycériné. Elle contient tous les ferments solubles et tous les principes albuminoïdes du plasma musculaire vivant. Elle répond parfaitement aux exigences de la zomothérapie (traitement par le suc musculaire ou jus de viande crue).

Les vésicatoires et papier d'Albespeyres sont à base de cantharide titrée; leur origine remonte à 1840.

Les papiers et cigares Barral sont des médicaments anti-asthmatiques.

Le sirop Delabarre, pour la dentition des enfants, est composé avec des extraits de safran et de tamarin.

Les globules Fumouze constituent un perfectionnement du procédé Raquin. Ce sont des pilules molles, à excipient résineux, enrobées d'une mince couche de gluten.

CINQUIÈME SECTION

En raison de cette composition, les globules sont insolubles dans le suc gastrique et ne se dissolvent que graduellement dans l'intestin grêle, par l'action des sucs alcalins sécrétés dans cette partie du tube digestif. On supprime donc ainsi toute irritation du tube digestif. La maison a mis sous cette forme plus de 125 médicaments.

Les capsules Raquin ont été les premières capsules glutineuses préparées. Elles avaient été approuvées par l'Académie de médecine en 1817.

Le sirop et la pâte Berthé sont à base de codéine.

Les topiques Chaumel sont destinés au pansement des cavités naturelles ou à l'introduction des médicaments par les voies diverses.

Ils sont préparés avec de la glycérine, solidifiée par la gélatine, et se présentent sous cinq formes suivant l'usage et l'organe auxquels ils sont destinés : 1° ovules ; 2° pessaires ; 3° crayons, formes destinées aux voies génitales de la femme ; 4° suppositoires pour la voie rectale ; 5° bougies pour les pansements et les médications de l'urètre.

Ces topiques sont entièrement solubles ; il en existe plus de 500 formules.

Les pilules et poudre Lartigue sont à base de colchique ; leur usage est réservé aux gouteux.

La maison FUMOZE a édité de nombreuses brochures. Nous mentionnerons spécialement le *Guide manuel*, illustré de planches en couleurs, et le *Livret de l'enfant*, ouvrage absolument artistique et constituant un guide précieux pour les mères de familles.

La maison FUMOZE exporte ses produits dans le monde entier.

Depuis plus de quarante ans elle donne des retraites à ses employés.

GABILLA (HENRIETTE)

.....

27, boulevard Poissonnière, *Paris*.

Parfumerie.

.....

M^{me} GABILLA a exposé des préparations de parfumerie.

GRÉMY (GASTON)

.....

16, rue de la Tour-d'Auvergne, *Paris*.

Produits pharmaceutiques.

.....

La maison a été fondée en 1900 par M. GASTON GRÉMY, pharmacien de première classe, ancien interne des hôpitaux de Paris.

EXPOSITION ANGLO-LATINE

L'usine et les laboratoires de recherches sont situés 4 et 6 rue Gomord, à Courbevoie; les bureaux, 16, rue de la Tour-d'Auvergne, à Paris.

La maison prépare :

L'ocréine, principe actif du corps jaune de l'ovaire (pilules, tablettes).

La diasténine, principe actif, extrait du testicule (pilules, tablettes).

La thyroïdine, principes actifs totaux extraits de la glande thyroïde, exempte de parathyroïdes (pilules, tablettes).

La parathyroïdine, principe actif des parathyroïdes (pilules).

M. GRÉMY avait exposé l'ocréine et la thyroïdine.

La maison GRÉMY a également introduit en thérapeutique les composés suivants :

Bromovalérianate de soude (valérobromine); chlorhydrate d'éthyl-narcéine (Narcyl); éther camphorique du Santalol (Sektal); lactate d'alumine (Fixine).

GUÉNIN ET C^{ie}

.....

13, rue Pavée, *Paris*.

Spécialités pharmaceutiques.

.....

La maison a été fondée par M. E. GRILLON, en 1875. Elle possède, à Vincennes, une usine qui occupe 25 personnes et à laquelle la force motrice, d'environ 20 chevaux, est fournie par des moteurs électriques.

On y fabrique le Tamar indien Grillon, laxatif entièrement composé de produits végétaux.

La maison a une succursale à Londres et vend ses produits dans le monde entier.

HERVÉ ET C^{ie}

.....

205, rue Sainte-Catherine, 2 et 4, rue Labirat, *Bordeaux*
(Gironde).

Laboratoires à vapeur.

.....

M. HERVÉ a succédé à MM. LOBIS et BERNARD qui avaient fondé les ANCIENS ÉTABLISSEMENTS LOBIS ET BERNARD.

La maison a la spécialité d'installations d'usines pour industries alimentaires : conserves, distillerie, boissons gazeuses et laboratoires divers.

CINQUIÈME SECTION

Elle avait exposé un petit laboratoire pour la fabrication des liqueurs, composé de deux petits alambics et deux bassines fonctionnant à la vapeur.

JABOIN (ANTONIN)

.....

29, rue de Miromesnil, *Paris*.

Produits pharmaceutiques.

.....

La maison a pour raison sociale : A. JABOIN, docteur en pharmacie de l'Université de Paris. C'est une des pharmacies les plus anciennes de Paris; elle s'occupe de spécialités pharmaceutiques depuis douze ans et du radium depuis 1904. Elle a été successivement dirigée par MM. Dardanne, Laroche, Chanteaud, etc.

M. JABOIN a été le créateur de la pharmacologie du radium dont il prit l'initiative en 1904, alors que ce corps commençait à peine à être fabriqué industriellement.

Le procédé de M. Jaboin consiste à s'appuyer sur un mode de dosage des plus exacts; il se rapporte au poids du radium contenu, et, pour dénommer ce poids, il a imaginé de le désigner sous le nom de microgramme (millième de milligramme). Cette méthode était d'ailleurs analogue à celle qui fut adoptée au Congrès international de Bruxelles de 1910. Elle donne en même temps la teneur en émanation : 1 gramme de radium donne un Curie, lorsque l'équilibre radioactif est atteint; 1 milligramme donne un millicurie et un microgramme un microcurie.

Ce microcurie correspond à 7,992 milligrammes-minutes et à 479,52 milligrammes-secondes, ou 2.500 unités-Mache (unité allemande).

La maison possède un personnel scientifique composé de physiciens et de chimistes qui s'occupent de toutes les études théoriques nécessaires à la bonne fabrication et aux applications thérapeutiques.

Elle possède une installation physique des plus perfectionnées, nécessaire à l'exécution de ses mesures et de ses expériences : électroscopes et électromètres, condensateurs, chambres d'ionisation, capacités, appareils à vide, batteries d'accumulateurs, quartz piézo-électrique de Curie, etc.

Le laboratoire de chimie est organisé pour répondre à tous les besoins.

Un personnel technique assure, d'autre part, le service de la fabrication et de la vente pour lequel la maison s'est commodément outillée de façon que toutes les préparations soient exécutées méthodiquement et avec les soins les plus rigoureux.

EXPOSITION ANGLO-LATINE

La maison effectue, en France, la vente de ses produits pharmaceutiques, mais elle a des représentants ou des agents à l'étranger, particulièrement à Rio de Janeiro, Buenos-Ayres, La Havane, Mexico, Barcelone, Lisbonne, Bruxelles, Amérique centrale, etc.

M. JABOIN avait spécialement exposé des produits à base de radium, tels que : radium insoluble (injections), le radium soluble (injections), des solutions de radium, en particulier pour l'ingestion et pour l'ionisation, des médicaments radifères injectables (iode, menthol radioactif, huile grise, quinine radifère), des dragées radifères à double enveloppe (radio-digestives, radio-spiriline, etc.) des eaux minérales radioactives, des boues radioactives et compresses.

Les produits exposés par M. JABOIN sont entrés maintenant dans la pratique médicale courante.

JOSSET (LOUIS)

.....

116, rue de la Boétie, *Paris*.

Produits pharmaceutiques.

.....

M. LOUIS JOSSET est pharmacien de première classe ; sa maison qu'il dirige a été fondée en 1882. Il était expert du jury à l'Exposition anglo-latine.

M. JOSSET a exposé les produits suivants :

Les bi-capsules Josset qui existent depuis plus de vingt ans et dont le milieu est occupé par une cloison formant deux loges séparées contenant : l'une, la pepsine et la diastase, l'autre la pancréatine.

La section contenant la pancréatine est entourée d'une couche de kératine soluble seulement dans l'intestin grêle ; elle y arrive intacte et s'y dissout normalement grâce à l'alcalinité du milieu.

D'un autre côté, la pepsine et la maltine contenues dans la seconde loge, n'étant plus contrariées, suivant la juste expression de M. le professeur Armand Gautier, par le contact de la pancréatine, agissent intégralement dans l'estomac.

Les cachets de plasmogène Josset. Ce médicament, composé synthétiquement, présente exactement la composition saline du plasma sanguin. Pour faciliter l'assimilation de ces sels, on les a unis aux matières organiques qu'on trouve dans le liquide plasmatique ainsi qu'à des lécithines.

L'hémopeptone Pluszeski (élixir). La préparation de l'hémopeptone a pour but de réunir dans un produit unique tous les principes du sang sous une forme assimilable. Le liquide est constitué par du sang de bœuf pepto-

CINQUIÈME SECTION

nisé transformé en une liqueur agréable. Chaque cuillerée à soupe d'éllixir d'hémopeptone contient 2 gr. 72 d'hémoglobine peptonisée, plus la substance nutritive d'environ 25 grammes de viande de bœuf.

LEFÈVRE (D^r CAMILLE)

.....

66, rue de la Pompe, 52, rue Decamps, *Paris*.

Produits pharmaceutiques.

.....

M. le D^r LEFÈVRE est docteur ès sciences et ancien interne lauréat des hôpitaux de Paris. En outre de sa pharmacie de la rue de la Pompe, il dirige un laboratoire dans lequel on prépare les spécialités pharmaceutiques suivantes :

Le laxamer, destiné à combattre la constipation. C'est un extrait fluide à base cascara, noix vomique, badiane, gentiane fraîche et écorces fraîches d'oranges.

La solution Valens, extrait liquide obtenu à froid par l'action de l'acide phosphorique étendu sur le quinquina rouge des Indes, la fève Saint-Ignace et les écorces fraîches d'oranges.

Le sérum Valens obtenu par la dialyse du diméthylarsinate monosodique et du glycérophosphate disodique. Il est sous forme d'ampoules injectables stérilisées.

Le phymatol se présente sous la forme de comprimés obtenus par le mélange de sucres animaux évaporés et desséchés à basse température.

L'iodœnol, élixir à base d'une combinaison iodoquinique.

Le vin de Secrétan à base de quinquina, d'extrait fluide de malt et d'oranges amères.

LELASSEUR (PHILIPPE)

.....

Mitcham Road, *Croydon* (Angleterre).

Essences diverses.

.....

La maison expose des essences diverses.

EXPOSITION ANGLO-LATINE

LONGUET (PAUL)

.....

50, 52 et 54 rue des Lombards, *Paris*.

Produits pharmaceutiques.

.....

M. PAUL LONGUET est pharmacien de première classe et dirige depuis 1894 l'une des plus anciennes maisons de Paris, une des rares qui ait survécu de ce type, fameux jadis, des « pharmacies de la rue des Lombards ».

Le service de la pharmacie-droguerie comprend un laboratoire à vapeur où l'on fabrique toutes les préparations galéniques, et dirigé par un pharmacien diplômé.

Le service de stérilisation, des pansements et des ampoules, ainsi que le laboratoire d'analyses chimiques et bactériologiques sont dirigés par un pharmacien, licencié ès sciences.

Une usine prépare différentes spécialités : pilules du Dr Debouzy, anti-hépatiques ; levure du Dr Debouzy, levure de bière à fermentation haute.

La maison occupe un personnel de plus de 40 personnes.

MACQUAIRE (PAUL) ET C^{ie}

.....

51 bis, avenue de la République, *Paris*.

2, rue du Château, *Les Lilas* (Seine).

Produits physiologiques.

.....

La maison a été fondée en 1890 par TH. DEFRESNE, à qui a succédé M. MACQUAIRE, pharmacien, ancien interne des hôpitaux de Paris.

On y prépare les ferments digestifs animaux et végétaux et particulièrement la pancréatine représentant l'ensemble des ferments du pancréas des animaux carnivores.

M. MACQUAIRE a exposé, outre la pancréatine : les peptones et les principaux dérivés de l'hydrolyse trypsique de la viande, en particulier un magnifique échantillon (1 kilogramme environ) de tyrosine cristallisée préparé tout spécialement pour l'Exposition.

M. MACQUAIRE a exposé également un échantillon de tyrosine diiodée (acide diiodo 3-5-para-oxyphénylamino-propionique), renfermant à l'état parfaitement combiné 58,66 % d'iode.

CINQUIÈME SECTION

La maison occupe au minimum une trentaine d'employés et d'ouvriers. Elle est représentée dans tous les pays du monde et se livre à une exportation des plus importantes des produits physiologiques pour la préparation de quelques-uns desquels elle est sans rivale.

MERVEAU (JULES)

.....

21, rue Michel-Lecomte, *Paris*.

Viscosimètre et thèse.

.....

M. MERVEAU a exposé un viscosimètre et un ouvrage imprimé consacré à *La Viscosité des gommes* et qu'il a présenté comme thèse à l'École supérieure de pharmacie de Paris pour obtenir le diplôme de docteur en pharmacie de l'Université.

MOUGIN (D^r J.)

.....

23, boulevard Beaumarchais, *Paris*.

Maquette de pharmacie.

.....

M. le D^r MOUGIN est docteur en médecine, pharmacien de première classe.

Il a fondé sa maison en 1888 et elle a pour raison sociale : PHARMACIE EUROPÉENNE DU D^r MOUGIN.

Elle n'a pas de succursale et occupe un nombreux personnel (60 à 70 employés) qui répond aux trois principales parties d'une grande officine :

- 1^o Partie commerciale (service de détail);
- 2^o Partie professionnelle (service des ordonnances);
- 3^o Partie scientifique (service des laboratoires).

Dans la pharmacie, telle que la conçoit le D^r MOUGIN, la division du travail est poussée jusqu'à ses dernières limites, dans le but d'éviter des erreurs si redoutables par leurs conséquences et de faire vite et bien.

M. MOUGIN a exposé :

1^o Le plan d'une pharmacie modèle conforme aux dispositions ci-dessus indiquées;

2^o Des spécimens de pansements complets du D^r Mougin, lesquels permettent à un chirurgien de donner des soins à un blessé vingt fois plus vite qu'avec les appareils ordinaires;

3^o Des boîtes de secours devant servir à donner d'urgence les premiers soins à un blessé et répondant aux conditions suivantes :

EXPOSITION ANGLO-LATINE

- a) Médicaments indispensables tout préparés, prêts à servir;
- b) Objets de pansement;
- c) Accessoires et instruments.

NITOT (ÉDOUARD)

.....

6, rue Chanoinesse, *Paris*.

Produits pharmaceutiques.

.....

La maison que dirige M. NITOT a été fondée en 1852; il a eu, comme prédécesseurs, MM. CROSNIER et RENARD.

M. NITOT prépare et a exposé, comme principaux produits :

Sirop et granules Crosnier minéral sulfureux; pommade Crosnier; bain Crosnier sulfureux sans odeur. Prasoïde du Dr Heckel, préparation contenant les principes actifs des plantes de la famille des globulariées et employée dans la période chimique ou préparatoire ainsi que dans les manifestations multiples de la goutte et de l'arthritisme.

PATEIN (Dr GUSTAVE)

.....

Pharmacien en chef de l'hôpital Lariboisière.

2, rue Ambroise-Paré, *Paris*.

Produits pharmaceutiques.

.....

M. le Dr G. PATEIN expose les matières albuminoïdes qu'il a retirées des liquides physiologiques et pathologiques de l'organisme, d'après un procédé dont il est l'auteur et qui donne ces composés sous forme de poudre à peine colorée.

Ces produits sont :

Pour l'urine humaine :

L'albumine totale ;

La sérine (privée de globuline).

Pour le sérum sanguin (de l'homme) :

L'albumine totale ;

La sérine (privée de globuline);

L'acétoglobuline (partie soluble dans NaCl à 0,60 %);

L'acétoglobuline (partie insoluble dans NaCl à 0,60 %; soluble dans Na⁺CO³).

CINQUIÈME SECTION

Pour le sérum sanguin (du cheval) :

L'albumine totale;
L'albumine totale (privée d'acétoglobuline);
L'acétoglobuline totale (coagulée à 100°);
L'acétoglobuline (précipitée à froid);
L'acétoglobuline (partie soluble dans NaCl à 0,60 %);
L'acétoglobuline (partie soluble dans NaCl à 0,60 %; coagulable à 74-75°);
L'acétoglobuline (partie insoluble dans NaCl à 0,60 %; soluble dans Na²CO³).

Pour le plasma sanguin (du cheval):

L'albumine totale;
L'acétofibrinogène total (coagulé à 110°);
L'acétofibrinogène total (précipité à froid);
L'acétofibrinogène (partie soluble dans NaCl à 0,60 %);
L'acétofibrinogène (partie soluble dans NaCl à 0,60 %; coagulable à 72-74°);
L'acétofibrinogène (partie insoluble dans NaCl à 0,60 %; soluble dans Na²CO³).

Pour la fibrine (du cheval) :

Fibrine desséchée dans le vide, à froid (partie soluble dans NaCl à 0,60 %; coagulable à 56-58°);

Acétofibrine (partie de la fibrine précipitable par C²H⁴O²).

Des brochures explicatives accompagnent ces produits.

PINARD (D^r)

.....
22, rue de l'Arsenal, *Angoulême* (Charente).
.....

M. le D^r PINARD est également pharmacien de première classe. Il a fondé sa maison en septembre 1910.

M. le D^r PINARD a exposé les produits suivants :

Phosphate de chaux électro-colloïdal;

Phospharsyl colloïdal (phosphate colloïdal de chaux et méthylarsinate de soude).

RICQLÈS (DE) ET C^{ie}

.....
133 et 135, boulevard Victor-Hugo, à *Saint-Ouen* (Seine).
.....

Alcool de menthe.
.....

La maison a été fondée à Lyon en 1838. Elle est donc une des plus anciennes et expose son célèbre produit hygiénique « l'alcool de

EXPOSITION ANGLO-LATINE

menthe de Ricqlès », dont les qualités sont universellement appréciées.

La composition de l'alcool de menthe en fait une liqueur qui, étendue d'eau, constitue une boisson rafraîchissante, hygiénique et agréable, capable de rendre les plus grands services dans les climats tempérés comme dans les pays neufs de la zone tropicale. La maison a des succursales à Paris, 21, rue de la Chaussée-d'Antin, à Lyon, place Saint-Clair.

ROGIER (HENRY)

.....

19, avenue de Villiers, *Paris*.

Produits pharmaceutiques.

.....

La maison a été fondée le 1^{er} janvier 1900 par M. ROGIER, docteur en pharmacie, ancien interne des hôpitaux de Paris.

Elle est dirigée par M. ROGIER lui-même, et occupe 22 employés et ouvriers. Le personnel est assuré contre les accidents et les maladies.

La maison prépare les produits suivants :

L'uraseptine, antiseptique urinaire et dissolvant de l'acide urique, *granulé*;

La pegnine, assurant la digestion du lait;

Le baume Delacour, spécifique des gerçures et crevasses;

La névraltine, antiseptique antinévralgique;

Les gouttes du D^r GUIRAUD au triiodure d'arsenic, contre le rachitisme et les maladies cutanées.

M. ROGIER avait exposé l'uraseptine. La maison fait un chiffre d'affaires de 650.000 francs par an. Elle exporte en Europe, en Asie, en Afrique et en Amérique.

Les spécialités de la maison sont exportées en Belgique, en Espagne, en Italie, en Angleterre, au Canada et dans l'Amérique du Sud.

SOCIÉTÉ ANONYME FRANÇAISE « LE RIVALIN »

.....

43, rue de Valois, *Paris*.

Peintures.

.....

La Société LE RIVALIN a exposé des échantillons des peintures qu'elle fabrique.

CINQUIÈME SECTION

SOCIÉTÉ ANONYME « LA PÂTE FLAMANDE »

.....

46, rue du Bac, *Paris*. Usine à Asnières (Seine).

Brillants pour métaux.

.....

La société, au capital de 1.250.000 francs, a été fondée en 1884. Elle avait eu comme prédécesseur M. A.-M. DUMOULIN.

La société expose « la pâte flamande », produit donnant les meilleurs résultats pour l'entretien des poêles, des fourneaux, fontes, tôles et tous objets en fer noir, et « l'oméga », produit pour le nettoyage des cuivres et tous autres métaux. La vente des différentes créations de la société atteint annuellement 30.000.000 de boîtes, pour un chiffre d'affaires de 2.000.000 de francs environ. La superficie des usines, propriétés de la société, est de 6.000 mètres, dont 5.000 couverts par des bâtiments qui ont coûté 600.000 francs. Le matériel industriel et roulant a coûté 350.000 francs. Le personnel employé pour la fabrication et la manutention de ces produits, y compris celui de la ferblanterie (boîtes métalliques illustrées), de l'imprimerie, des mécaniciens, électriciens, etc., se compose de 175 personnes environ.

SOCIÉTÉ DU PAPIER RIGOLLOT

.....

13, rue Pavée, *Paris*.

Produits pharmaceutiques.

.....

La maison est actuellement dirigée par M. LÉON DARRASSE ET C^{ie}, sa fondation par P. RIGOLLOT remonte à 1868.

Elle possède à Fontenay une usine dans laquelle on fabrique les sinapismes dont RIGOLLOT est l'inventeur; on y prive également les poudres de moutarde de leur matière grasse par procédé chimique.

La maison expose ses sinapismes en feuilles, et la poudre de moutarde déshuillée pour l'usage vétérinaire.

EXPOSITION ANGLO-LATINE

SOCIÉTÉ " LE FERMENT "

SOCIÉTÉ EN NOM COLLECTIF LÉON, ÉTIENNE, LOUIS DARASSE

.....

13, rue Pavée, *Paris*.

Produits pharmaceutiques.

.....

La société a été fondée en août 1905. Elle a fait suite à la Société anonyme LE FERMENT.

Elle a exposé des produits à la lactobacilline :

Comprimés de lactobacilline pour la prise en nature ;

Poudre de lactobacilline pour la préparation du lait aigri pour usages chirurgicaux ;

Préparations sèches de bacilles lactiques sélectionnés dont l'usage dans les affections gastro-intestinales est aujourd'hui universellement répandu.

La Société LE FERMENT a été la première à s'occuper scientifiquement de la production des ferments lactiques sélectionnés, et à mettre à la disposition des malades une série de médicaments nouveaux et précieux, présentés sous une forme pratique.

Le lactobacilline est d'un usage courant dans les hôpitaux.

VALEUR (ARMAND)

.....

73, boulevard Montparnasse, *Paris*.

Produits scientifiques.

.....

M. ARMAND VALEUR avait exposé toute une série de produits scientifiques obtenus au cours d'une étude qu'il a entreprise depuis plus de dix années, soit seul, soit, pour la grande partie, en collaboration avec M. le professeur Moureu.

Cette étude avait pour but d'élucider la constitution chimique d'un alcaloïde employé en pharmacie : la spartéine.

Parmi les produits exposés citons notamment deux paires d'iodométhylates de spartéine et d'isopartéine stéréo-isomères deux à deux, ainsi que de nombreux dérivés de la spartéine, des méthylspartéines et de l'isopartéine.

CINQUIÈME SECTION

DIVISION *F*

ARMES

Président

M. PAUL GASTINNE-RENETTE

Président du Jury, 5^e Section, Division F

Vice-Présidents

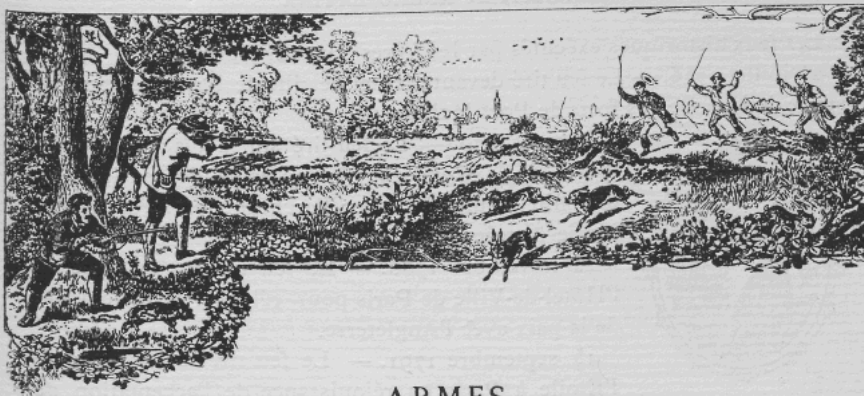
MM. LUCIEN BIENAIMÉ

LÉON CHOBERT

Rapporteur

M. HENRI PICHOT

Rapporteur Général



ARMES

AUBIN PÈRE ET FILS

94, rue d'Amsterdam, *Paris*.

Usines : 223, route de la Révolte, *Saint-Denis* (Seine).

Rezé, près Nantes.

Produits artificiers.

La maison RUGGIERI est le plus ancien établissement de pyrotechnie existant en France et dans le monde entier.

Elle fut fondée en 1739 par cinq frères italiens, les RUGGIERI, qui étaient venus s'installer en France où ils firent connaître leur talent en exécutant d'abord des feux au Théâtre de la Comédie-Italienne.

Quelques années plus tard, l'un d'eux, GAETANO RUGGIERI, se sépara de ses frères pour aller en Angleterre où il devint artificier du roi Georges II et de l'arsenal de Woolwich. Il mourut sans laisser d'enfant et fut enterré dans l'église de Canterbury.

Les quatre autres frères, restés en France, exercèrent leur art en tirant des feux pour la Cour et pour la Ville de Paris. Ayant reçu du roi Louis XV le château des Porcherons, situé dans le quartier Saint-Georges, ils eurent l'idée, les premiers en France, d'y ouvrir un jardin public, lieu d'agrément, qui, pendant la belle saison, réunit plusieurs genres de divertissements.

Des quatre frères RUGGIERI, un seul, PETRONIO, laissa des fils : MICHEL et CLAUDE, qui continuèrent leur maison et eurent eux-mêmes pour successeur DÉSIRÉ RUGGIERI, le célèbre artificier du second Empire.

EXPOSITION ANGLO-LATINE

Les feux historiques exécutés par les frères RUGGIERI furent :

25 juillet 1756. — Le feu tiré devant l'Hôtel de ville de Paris, en réjouissance de la prise des forts de Port-Mahon.



31 mai 1770. — Le feu tiré sur la place Louis XV (place de la Concorde) à l'occasion du mariage du dauphin (Louis XVI) avec l'archiduchesse d'Autriche, Marie-Antoinette.

25 novembre 1783. — Le feu tiré sur la place de l'Hôtel-de-Ville de Paris pour célébrer la conclusion de la paix avec l'Angleterre.

15 septembre 1791. — Le feu tiré sur la place de l'Étoile à Paris en réjouissance de l'acceptation de la Constitution par le roi Louis XVI.

1^{er} avril 1810. — Le feu tiré à l'occasion du mariage de Napoléon I^{er} avec l'archiduchesse Marie-Louise.

3 octobre 1820. — Le feu tiré pour fêter la naissance du duc de Bordeaux (comte de Chambord).

8 juin 1824. — Le feu tiré aux Champs-Élysées à l'occasion du sacre du roi Charles X.

Ce même jour, 8 juin 1824, un autre feu était tiré sur la place du Trône par M. AUBIN qui avait fondé en 1820 une maison de pyrotechnie à Paris, dans le quartier Beaujon.

A partir de cette époque et pendant le second Empire les grands feux d'artifice furent tirés à tour de rôle ou en commun par les maisons RUGGIERI et AUBIN.

C'est ainsi que la maison AUBIN exécuta le feu tiré à l'occasion du baptême de S. A. R. le comte de Paris, né en 1838.

En 1854, en l'honneur de la visite de S. M. la reine Victoria, la maison RUGGIERI exécuta à Versailles, au bassin des Suisses, un feu d'artifice dont la pièce principale représentait le château de Windsor.

Et le 15 juin 1856, jour du baptême du prince impérial, les deux maisons exécutaient en commun au quai d'Orsay un feu magnifique.

Il faut signaler encore, depuis cette date, en dehors des feux tirés chaque année pour la fête de l'empereur :

1867. — Les feux tirés à Paris lors de la visite des souverains étrangers à l'Exposition universelle.

Et sous la troisième République :

13 juillet 1873. — La fête donnée à Paris en l'honneur du shah de Perse.

1878. — Les feux tirés pour la Fête Nationale et l'Exposition, etc., etc.

En 1889, la maison AUBIN fut réunie à la maison RUGGIERI.

On a vu plus haut la liste des principaux feux tirés, tant en France qu'à

CINQUIÈME SECTION

l'étranger depuis cette époque; leur succès a continué les traditions de la maison.

A côté des très nombreux feux d'artifice, de composition si variée, que la maison RUGGIERI tire annuellement tant pour les particuliers que pour les villes et dans les circonstances les plus diverses, il faut mentionner tout spécialement les célèbres fêtes de nuit du bassin de Neptune à Versailles qui s'imposent par leur caractère artistique et aussi les curieuses fêtes sur le lac d'Enghien (combat naval, septembre 1909, Palais Merveilleux, septembre 1910), inspirées des fêtes des XVII^e et XVIII^e siècles où s'harmonisent les éclairages de toiles décoratives avec les effets pyrotechniques les plus nouveaux.

BUCHERON (PIERRE)

.....
25, rue d'Allier, *Moulins* (Allier)

Armes de chasse.
.....

M. ET. BUCHERON PÈRE fonda en 1860 cette maison qui s'est spécialisée dans la fabrication des armes fines, des fusils hammerless à platines (brevet Bucheron 1911) et des boîtes pour le tir aux pigeons (brevet Bucheron 1912).

CHOBERT (LÉON)

.....
16, rue Lafayette, et 27, rue Taitbout, *Paris*.

Armes de chasse.
.....

M. CHOBERT est le créateur de sa maison qui compte parmi les plus importantes de Paris pour ses armes de chasse de grand luxe dont le fini et les lignes artistiques lui ont valu un légitime succès.

Innovateur et inventeur distingué, il se mit à fabriquer de petites pièces d'artillerie en bronze pour la navigation de plaisance et pour châteaux. A l'Exposition de 1889, c'est avec une de ces petites pièces, montée à la troisième plate-forme de la Tour Eiffel, que fut salué le drapeau français puisqu'il y fut hissé pour la première fois.

M. CHOBERT est le rénovateur de la crosse française, beaucoup plus gracieuse que la lourde crosse anglaise. Il est l'inventeur d'une sûreté appréciée par tous les chasseurs et de nouvelles détentes superposées remplaçant avec grand avantage les détentes uniques. Toutes ces inventions figuraient à l'Exposition où elles furent justement appréciées par les grands chasseurs anglais.

EXPOSITION ANGLO-LATINE

A côté de ces inventions se trouvait une très intéressante collection unique au monde et composée d'une réduction de toutes les armes de guerre employées en France depuis le fusil à pierre jusqu'au Lebel, ainsi que des armes de guerre en usage actuellement en Russie, Angleterre, Allemagne, Autriche, Suisse, Espagne, etc. Toutes ces petites armes qui fonctionnent absolument comme les armes réglementaires ont été fabriquées dans les ateliers de M. CHOBERT.

GASTINNE-RENETTE

.....

39, avenue d'Antin, *Paris*.

Armes de chasse.

.....

Fondée en 1812 par le bisaïeul du propriétaire actuel, la maison GASTINNE-RENETTE est justement réputée par l'excellence de ses armes de chasse et de tir. L'établissement situé aux Champs-Élysées, avenue d'Antin, comprend les magasins d'armes, les ateliers d'arquebuserie et de chargement des cartouches et, en outre, une galerie de tir fréquentée par les amateurs français et étrangers et célèbre dans le monde entier.

M. GASTINNE-RENETTE a, de plus, fondé récemment à la porte de Paris, à Issy, sur la ligne électrique des Invalides à Versailles, un tir aux pigeons et une école de chasse où se reproduisent tous les incidents de la chasse réelle devant soi ou en battue.

LACROIX (LOUIS)

.....

6, rue de Thorigny, *Paris*.

Armes blanches.

.....

Cette maison exposait une série d'armes blanches qui font grand honneur à sa fabrication.

MODÉ (CÉLESTIN)

.....

9, rue des Filles-Saint-Thomas, *Paris*.

Armes de chasse.

.....

Fondée en 1852 par E. LEFAUCHEUX, l'inventeur si connu, cette maison a été reprise par M. C. MODÉ qui s'est spécialisé dans la fabrication des

CINQUIÈME SECTION

fusils fins de luxe pour la chasse et le tir aux pigeons. Les modèles exposés faisaient grand honneur au fini de sa fabrication.

OGLIOTTI (QUINTO)

.....

96, rue Saint-Lazare, *Paris*.

.....

A exposé une brochure sur les divers systèmes de tir.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES MUNITIONS DE CHASSE, DE TIR ET DE GUERRE

(ANCIENS ÉTABLISSEMENTS GÉVELOT ET GAUPILLAT)

.....

30, rue Notre-Dame des Victoires, *Paris*.

Munitions de chasse, de tir et de guerre.

.....

Fondée en 1820 sous le nom de Maison GÉVELOT et transformée en 1884 en société anonyme, cette firme, dans ses trois usines des Moulineaux, des Bruyères-de-Sèvres et de Saint-Étienne, possède un matériel pour la fabrication journalière de 300.000 cartouches de guerre moderne de tous modèles; pour tous les fusils et carabines employés actuellement dans le monde entier, pour la fabrication des cartouches de stand pour fusils de guerre, des cartouches Gévelot, des cartouches pour carabines américaines, des cartouches pour tube à tir réduit.

Elle possède également un matériel pour la fabrication journalière de 150.000 cartouches de revolvers divers, de 700.000 cartouches de chasse de tous modèles, et un matériel complet pour la fabrication du feutre et la fabrication entière des bourres en feutre et en carton.

La société possède une installation complète pour la fabrication du fulminate de mercure pur, donnant une production de 150 kilos par jour, 22 presses avec trémies de distribution pour la fabrication des amorces d'une production journalière de 4.000.000 d'amorces; des presses pour la fabrication de 150.000 détonateurs pour mines par jour; un atelier pour la fabrication journalière de 20.0000 amorces électriques pour mines; des ateliers pour la fabrication des étoupilles de tous systèmes, fusées de tous systèmes, chargement de gargousses et d'obus, pétards de chemin de fer, chargement de revolvers, fabrication de cartouches Flobert, artifices et signaux.



CINQUIÈME SECTION

DIVISION G

ÉLECTRICITÉ ET INSTRUMENTS DE PRÉCISION

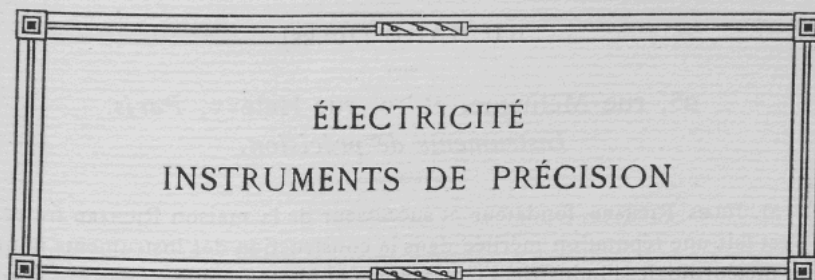
Président

M. EUGÈNE SARTIAUX

Rapporteur

M. HENRI PICHOT

Rapporteur Général



ÉLECTRICITÉ
INSTRUMENTS DE PRÉCISION

DURAND (FERDINAND)

.....

80, rue Oberkampf, *Paris*.

Outillage de précision.

ÉCOLE BRÉGUET
ÉCOLE THÉORIQUE ET PRATIQUE D'ÉLECTRICITÉ
ET DE MÉCANIQUE

.....

85, 87, 89, rue Falguière, *Paris*.

.....

Fondée en 1904 par M. SCHNEIDER, cette école comporte une méthode d'enseignement particulière au travail manuel avec applications directes de la théorie à la pratique.

Les élèves suivent des cours théoriques et se livrent à divers travaux de mécanique générale d'appareils d'électricité et de dessins industriels.

EXPOSITION ANGLO-LATINE

RICHARD (JULES)

.....

25, rue Mélingue, et 10, rue Halévy, *Paris*.

Instruments de précision.

.....

M. JULES RICHARD, fondateur et successeur de la maison RICHARD frères, s'est fait une réputation méritée dans la construction des instruments pour la météorologie, l'industrie, l'électricité et la photographie.

Les enregistreurs Richard s'appliquent à toutes sortes d'usages et permettent de contrôler, entre autres phénomènes, la quantité d'eau vaporisée, la hauteur des liquides dans les réservoirs, la vitesse d'une machine, le nombre de fois qu'un four a été chargé ou qu'une porte a été ouverte, la température des étuves, des serres ou des chambres frigorifiques, les volts, les ampères, ou les watts, etc., avec le temps exact qu'a duré l'opération.

L'organe enregistreur est formé d'un tambour mobile autour d'un axe fixe à l'intérieur duquel est logé un mouvement d'horlogerie complètement renfermé entre les deux fonds du tambour. La cloison supérieure présente deux ouvertures, ordinairement fermées par de petits volets ou des bouchons, pour le passage de la clef de remontage et l'accès à la pièce de réglage. Le fond laisse passer l'extrémité d'un des axes du rouage sur lequel est monté, à l'extérieur, un pignon denté qui reçoit ainsi un mouvement de rotation régulier. Ce pignon engrène avec une roue fixe, solidaire d'une tige montée sur le socle de l'appareil et qui traverse tout le tambour auquel il sert d'axe de rotation.

Le tambour et son mouvement d'horlogerie intérieur forment un ensemble que l'on peut séparer facilement du reste du système.

Grâce à ces dispositions, par un simple changement du rapport des rayons des deux roues qui règlent le mouvement final, on peut modifier facilement la vitesse de marche du tambour et faire varier, dans certaines limites, sa vitesse de rotation.



CINQUIÈME SECTION

DIVISION *H*

BROSSERIE,
MAROQUINERIE, INSTRUMENTS DE MUSIQUE,
BIMBELOTERIE

Président

M. GEORGES LELOIR

Rapporteur

M. HENRI PICHOT

Rapporteur Général



BROSSERIE, MAROQUINERIE,
INSTRUMENTS DE MUSIQUE, BIMBELOTERIE

.....

AMSON ET FILS

.....

68, rue de la Folie-Méricourt, *Paris*.
Maroquinerie, sacs de dames.

.....

Fondée en 1842 par GABRIEL AMSON, cette maison a été successivement dirigée par AMSON FRÈRES, M.-G. AMSON et enfin par AMSON ET FILS; elle s'occupe de maroquinerie, peausserie, cadres photographiques, fermoirs et ornements en métal pour maroquinerie. Dans cette usine qui occupe 750 ouvriers et ouvrières, les peaux, les métaux sont pris à l'état brut et subissent toutes les manipulations nécessaires à leur transformation en objets de maroquinerie, et les progrès accomplis dans cette industrie sont dus, en grande partie, à des outillages spéciaux inventés par MM. AMSON ET FILS.

Leur exposition comportait un joli choix de bourses, porte-monnaie, porte-cartes, portefeuilles, porte-cigares, porte-cigarettes, petits meubles, sacs de dames, cadres photographiques en étoffes, en cuir et en métal.

— 533 —

EXPOSITION ANGLO-LATINE

BIDDELOO (AUGUSTE)

.....

52, avenue de Clichy, *Paris*.

Attache-cravates.

.....

M. A. BIDDELOO a fondé sa maison en 1898; il s'occupe de la fabrication de dés à jouer et de dominos. Il a également donné son nom à des porte-cravates de son invention : le « Biddeloo » et le « new Biddeloo ».

BOURNAY (A.)

.....

100, rue Pelleport, *Paris*.

Jeux et optique.

.....

Cette maison fondée en 1895 s'est spécialisée dans les instruments de petite optique, la construction de gyroscopes et de jouets scientifiques.

DUPONT (E.) ET C^{ie}

.....

44, rue de Turbigo, *Paris*.

Usine à Beauvais (Oise).

Brosserie fine pour toilette.

.....

Cette importante maison fondée en 1845 sous la raison sociale A. DUPONT ET C^{ie} est actuellement dirigée par M. ÉMILE DUPONT le si sympathique président du Comité Français des Expositions à l'Étranger.

Elle occupe 3.500 ouvriers et employés et s'est fait une réputation mondiale dans la fabrication de la brosserie. La plupart des objets sont fabriqués mécaniquement par des outils inventés et construits dans la maison.

Une société de secours mutuels avec caisse de retraites fonctionne dans la maison; elle compte 900 sociétaires. Il existe également une crèche pour les enfants des ouvrières.

Le chiffre d'affaires dépasse 7.500.000 francs dont plus de la moitié en exportation directe pour toutes les parties du monde.

Son exposition comprenait de superbes articles de brosserie; tabletterie et boutonnerie os, bois, ivoire, écaille et nacre.

CINQUIÈME SECTION

ÉVETTE ET SCHAEFFER

.....

18, passage du Grand-Cerf, *Paris*.
Manufacture à Mantes (Seine-et-Oise)
Instruments de musique.

.....

Fondée en 1830, par BUFFET, CRAMPON ET C^{ie}, cette importante maison a été reprise en 1885 par MM. ÉVETTE ET SCHAEFFER.

C'est à sa manufacture de Mantes, où elle occupe 200 ouvriers, que sont fabriqués tous les instruments de musique à vent, à embouchure en bois et en cuivre, répandus dans le monde entier où leur qualité a assuré à la marque de fabrique « Buffet Crampon » une place prépondérante.

LELOIR ET C^{ie}

.....

ANCIENNE MAISON LELOIR FRÈRES.
14, rue Comines, *Paris*.
Usine à Nogent-sur-Seine (Aube).
Brosses à peindre et pinceaux.

.....

C'est en 1881 que MM. LELOIR FRÈRES prirent la succession de l'usine fondée en 1867 par M. RABUTEAU pour la fabrication des pinceaux de toutes sortes servant pour tous genres de peintures : le bâtiment, la voiture, l'automobile, le lavis, le décor, le faux bois, l'aquarelle, l'industrie.

Cette maison s'est fait une réputation méritée grâce à ses nombreux outils perfectionnés pour le montage et le finissage de ces divers pinceaux, ainsi que l'emboutissage des viroles. Son exposition montrait à quel point sa fabrication est soignée.





CINQUIÈME SECTION

DIVISION I

CUIRS ET PEAUX

Président

M. GUSTAVE CAEN

Rapporteur

M. HENRI PICHOT

Rapporteur Général



CUIRS ET PEAUX

COMBE A. ET FILS ET C^{ie} (ANCIENS ÉTABLISSEMENTS)

156, faubourg Saint-Denis, *Paris*.

Usines à *Saint-Denis* (Seine).

50 à 64 et 53 à 59 rue des Poissonniers.

Peaux de chevreaux pour chaussures.

M. GRISON fonda en 1847 une usine qui fut successivement dirigée par A. COMBE ET ORIVE, A. COMBE ET FILS ET C^{ie} pour devenir une Société anonyme au capital de 12 millions.

Les usines de Saint-Denis qui couvrent une superficie de 4 hectares sont actionnées par 3.600 H. P. La production journalière qui est de 2.000 douzaines de peaux de chevreaux pour chaussures est assurée par 1.800 ouvriers et 50 employés.

Cette maison avait exposé une belle collection de chevreaux noirs et couleurs au chrome.

EXPOSITION ANGLO-LATINE

DOLAT ET C^{ie}

.....

83 à 89, rue Alexandre-Dumas, *Paris*.

Pelletteries.

.....

Cette maison qui fut fondée en 1875 par J.-B. DOLAT FRÈRES s'est spécialisée dans la fabrication des pelletteries apprêtées et lustrées pour fourrure et dans celle des poils divers pour chapellerie.

MASUREL ET CAEN

.....

Croix (Nord).

34, rue Greneta, *Paris*.

Peaux de moutons.

.....

Depuis 1878 MM. MASUREL ET GUSTAVE CAEN se livrent dans leur importante usine de Croix (Nord), à l'exploitation de la peau de mouton: cuirs et laines.

Cette usine comporte l'industrie complète, et les peaux brutes en sortent sous la forme de peaux tannées, peaux corroyées et teintées, et de laines peignées.

RIBES (JOSEPH)

.....

Annonay (Ardèche).

Peaux mégissées et chromées pour chaussures.

.....

M. JOSEPH RIBES a fondé son importante usine d'Annonay en 1898.

Un outillage moderne, muni des derniers perfectionnements et actionné par trois machines à vapeur et une turbine hydraulique de 1.000 H. P. lui permet de livrer au commerce du monde entier d'excellents produits répondant aux besoins de la consommation. Il s'est spécialisé dans les peaux pour chaussures : *veaux mégis* caractérisés par leur portant, leur finesse, leur toucher moelleux et l'absence de creux ; *veaux au chrome* noirs et de couleurs caractérisés par leur finesse, leur souplesse et leur portant qui permettent une meilleure utilisation de la peau.

CINQUIÈME SECTION

DIVISION *J*

CARROSSERIE, AUTOMOBILES ET ACCESSOIRES
BOIS, TOURISME

Président

M. LÉON AUSCHER

Vice-Président

M. POL CHAMBRE

Secrétaire du Jury, 5^e Section, Division J

Secrétaires

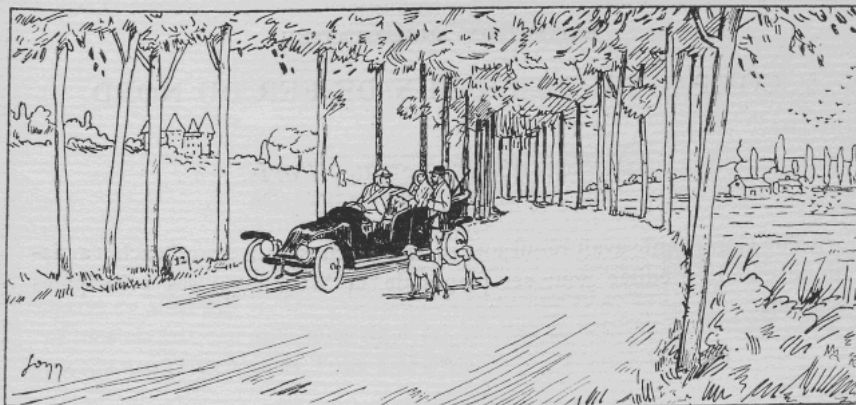
MM. LUCIEN HAARBLEICHER

ANDRÉ AUSCHER

Rapporteur

M. HENRI PICHOT

Rapporteur Général



CARROSSERIE, AUTOMOBILES ET ACCESSOIRES, BOIS, TOURISME

.....

AUTOMOBILE-CLUB DE FRANCE

.....

Commission de tourisme et de circulation générale
6 et 8, place de la Concorde, *Paris*.

.....

La Commission de tourisme et de circulation générale de l'AUTOMOBILE-CLUB DE FRANCE s'occupe de toutes les questions concernant le tourisme (hôtels, routes, transports en commun, etc...), elle encourage financièrement et moralement toutes les bonnes volontés voulant s'occuper de tourisme et signale aux Pouvoirs publics toutes les questions qui peuvent, à un titre quelconque, être utiles au tourisme.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT FRANÇAIS

.....

20, rue de Rome, *Paris*.

.....

Une superbe collection d'affiches dues aux meilleurs artistes décorait le stand des chemins de fer de l'État français.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU NORD

.....
18, rue de Dunkerque, *Paris*.
.....

Cette Compagnie avait réuni une série d'affiches d'un grand cachet artistique qu'elle a éditée pour ses plages de la Manche et ses principales stations.

FAUCHON-VILLEPLÉE (ÉTABLISSEMENTS)

.....
147, route de Choisy, *Ivry* (Seine).
Pièces et accessoires d'automobiles.
.....

Les ÉTABLISSEMENTS FAUCHON-VILLEPLÉE, qui occupent une superficie de plus de 7.000 mètres carrés sont spécialement outillés pour la fabrication, la distillation et torréfaction des produits à cémenter; leur broyage, mélangeage, triage, etc., etc... En outre leur laboratoire d'essai, comprenant un four d'essai et une installation métallographique, leur permet d'étudier scientifiquement la fabrication des ciments.

Les ÉTABLISSEMENTS FAUCHON-VILLEPLÉE sont également outillés pour la fabrication des noirs de fonderie.

Leur exposition comportait :

Poudres rapides au feu de forge pour cémenter et durcir les aciers :

Poudre extra-rapide RA.

— rapide RB.

Ciments rapides pour vases clos :

Cément extra-rapide GA.

— rapide GB.

Ciments usuels pour vases clos :

Cément MA pour acier poli et petites pièces.

— MB pour outillage et petites pièces de mécaniques.

— MC pour automobiles.

— MD pour matériel de ch. de fer et grosse mécanique.

Ciments spéciaux :

Cément LA pour limes au bain de plomb.

— PA en pâte.

CINQUIÈME SECTION

GOYARD AÎNÉ (E.)

.....

233, rue Saint-Honoré, *Paris*.

Malles et articles de voyage.

.....

Fondée en 1792 par MARTIN, puis dirigée par MOREL, cette maison fut reprise en 1885 par E. GOYARD AÎNÉ son propriétaire actuel.

Elle s'est fait une spécialité dans les malles et articles de voyage. Elle possède deux succursales, l'une à Monte-Carlo, l'autre à Biarritz.

HOLLANDE FILS (J.)

.....

114, rue de Charenton et 56, rue de Charonne, *Paris*.

81, rue Bellecombe, *Lyon*.

188, rue Victor-Hugo, *Le Havre*.

1, rue de Fleurus, *Bordeaux*.

.....

Fondée en 1828 par AUGUSTE HOLLANDE, cette maison fut dirigée successivement par HOLLANDE ET WARENHOST, JULES HOLLANDE et enfin par J. HOLLANDE FILS, le sympathique secrétaire archiviste du Comité français des Expositions à l'étranger.

Cette importante maison, dont le chiffre d'affaires dépasse 4 millions, est une des plus fortes maisons d'importation des bois exotiques.

Elle avait exposé à Londres quelques spécimens des bois qu'elle reçoit.

M. KAPFERER ET C^{ie}

.....

6, rue de Paris, *Puteaux (Seine)*.

Jantes amovibles, amortisseurs.

.....

Cette maison fondée en 1905 exploite la marque KAP. Elle a exposé ses principaux produits :

Jantes amovibles, système Vinet, pour voitures automobiles;

Roues métalliques à jantes amovibles;

Double roues en bois et métalliques à deux jantes amovibles pour pneus jumelés;

Amortisseurs et accessoires.



OFFICE NATIONAL DE TOURISME

.....

Ministère des Travaux publics

1, avenue d'Iéna, *Paris*.

.....

L'OFFICE NATIONAL DU TOURISME au ministère des Travaux publics a été créé par la Loi de finances du 8 avril 1910 (art. 123).

Son fonctionnement est régi par un décret rendu le 24 août 1910 sur le rapport de M. le ministre des Travaux publics, le Conseil d'État entendu.

Il est administré, sous l'autorité du ministre des Travaux publics, par un Conseil d'administration de 9 membres dont 3 de droit et 6 désignés par le ministre.

Un Conseil supérieur du tourisme comprenant 50 membres dont 8 de droit et 42 nommés par le ministre est institué auprès de l'OFFICE NATIONAL DU TOURISME.

Le fonctionnement de l'OFFICE est assuré par un directeur choisi parmi le personnel du ministère des Travaux publics.

L'OFFICE NATIONAL DU TOURISME est investi de la personnalité civile et de l'autonomie financière.

L'OFFICE NATIONAL a pour mission d'étudier toutes les questions présentant un caractère technique et administratif qui intéressent le tourisme, et de

CINQUIÈME SECTION

rechercher toutes les mesures d'ordre général ayant pour objet son développement en France.

Son programme comprend donc notamment :

L'examen et la coordination des vœux émis par les associations sportives, les syndicats d'initiative, etc..., la recherche des voies et moyens propres à les faire aboutir;

Le développement et l'amélioration des moyens d'accès et de transport aux centres de tourisme, des relations postales, télégraphiques et téléphoniques, etc...;

L'augmentation des facilités de circulation nationale et internationale et de passage des frontières;

Le perfectionnement des cartes routières et fluviales;

L'amélioration des indications de direction et de distance;

Les questions touchant l'organisation hôtelière.

Dans toutes ses attributions, l'OFFICE NATIONAL DU TOURISME reste un service d'intérêt général dont le rôle ne consiste pas, en donnant des renseignements individuels aux touristes, à se substituer aux associations, aux syndicats d'initiative et aux agences de voyage.

RHEIMS ET AUSCHER

Successeurs de J. ROTHSCHILD ET FILS

.....

131, avenue Malakoff, *Paris*.

Ateliers 9, rue Ernest-Cognacq, *Levallois-Perret*.

.....

Aussi haut que l'on remonte dans l'histoire de l'antiquité, on retrouve, caractérisant les goûts et les besoins de leur temps, des modèles de véhicules à traction animale, qui ont été employés pour les divers usages que l'on fait aujourd'hui des moyens de locomotion perfectionnés dont on dispose.

Les chars égyptiens et assyriens, de même que les chars grecs et romains qui figuraient au cirque et dans les combats, étaient déjà des voitures. Ce qui n'empêchait pas les Grecs de se servir, pour la promenade, d'une sorte de charrette attelée à deux coursiers, assez semblable, par les formes qu'elle révèle, au cabriolet du siècle dernier.

De leur côté, les Romains usaient de procédés de transport à deux et à quatre roues, qu'ils dénommaient *Carpentum*, *Carruca*, *Rheda* ou *Plaustrum*, lesquels ont visiblement inspiré, plus tard, les constructeurs de car-

rosses, ainsi que conseillé, de nos jours, les formes droites de certaines victorias dont la vision tend de plus en plus à s'effacer devant la perspective de l'auto.

Sans vouloir passer en revue les modifications successives que subirent les carrosses depuis celui de Henri IV jusqu'à celui de Napoléon, ni les déformations où se complurent les coucous, les diligences, les citadines, les écossaises, les tilburys, les calèches et les berlines, — ces dernières suspendues à bout de lanières et si extraordinairement penchées sur l'arrière que l'on y était plutôt renversé qu'assis sur son séant — arrivons aux élégantes et confortables combinaisons de la maison Rothschild.

Fondée en 1838 et établie 131, avenue Malakoff, bien avant la guerre franco-allemande, cette maison a été reprise en 1890 par MM. RHEIMS et AUSCHER.

Leur usine de Levallois, dont les ateliers modèles couvrent plus de 2 hectares, occupe environ 600 personnes. C'est là où l'on peut voir créer une voiture depuis le moment où elle sort des morceaux de bois ou des tôles d'aluminium qui en feront la charpente, jusqu'au moment où, montée sur son châssis, elle est livrée à celui qui la commanda.

Pour se rendre compte du travail que produit la maison ROTHSCHILD, il suffit de dire que, non compris les réparations, ni les voitures attelées, elle livre deux automobiles par jour.

En règle générale, une voiture qui reste quatre semaines en menuiserie ou à l'aluminium et une semaine au ferrage, demeure de une à deux semaines aux forges, à cause de la complexité des détails que demande aujourd'hui la clientèle.

Outre les porte-phares, porte-lanternes, pattes d'ailes, équerres d'intérieur et d'extérieur, les forgerons doivent encore monter des pavillons, des ferrures, des capotes, des porte-bagages, des porte-pneus, des galeries à bagages et toute la multiplicité des pièces qui accompagnent une voiture de grand tourisme.

En sortant des mains des forgerons, la voiture est livrée au charron qui pose les bois de garniture, bois qui sont destinés à recevoir les clous qui fixeront le cuir ou le drap. La voiture est ainsi prête « en blanc », il ne lui reste à subir que les travaux de « finition ». La première des opérations de la « finition » est le « ponçage ». Travail minutieux qui a pour but de rendre toutes les parties de la voiture, y compris le châssis et les roues, entièrement lisses, propres, en un mot, à recevoir la peinture.

Une fois peintes, les voitures passent à l'atelier de « garniture » ; après quoi elles reviennent à la peinture pour être polies et recevoir leurs dernières couches de vernis. Placées dans l'étuve, passées ensuite au séchoir, elles arrivent enfin à l'atelier de finition.

CINQUIÈME SECTION

C'est là qu'elles reçoivent leurs accessoires et leurs derniers détails de garniture, avant d'être livrées à la clientèle.

ROTIVAL (JULES)

Président du Conseil d'Administration de la C^{ie} des
Wagons-Réservoirs.

.....

88, rue Lafayette, *Paris*.

Wagon-réservoir.

.....

La Compagnie des Wagons-Réservoirs, société anonyme au capital de quatorze cent mille francs, dont le Conseil d'Administration est présidé par M. JULES ROTIVAL, le distingué vice-président du Comité d'organisation de l'*Exposition ANGLO-LATINE*, exposait une reproduction de son modèle de wagon-réservoir connu et apprécié dans le monde entier pour le transport de tous liquides, principalement les vins et les alcools. Cette société actuellement 500 wagons en service qui ont été admis à circuler sur tous les réseaux français et étrangers.

TOURING-CLUB DE FRANCE

.....

65, avenue de la Grande-Armée, *Paris*.

.....

Le TOURING-CLUB, fondé le 20 janvier 1890, a été reconnu d'utilité publique par décret du 30 novembre 1907. Il a pour but de développer le goût du tourisme en France.

Le budget annuel de l'association est d'environ 1.300.000 francs. La plus grande partie de ses ressources est employée à la construction et à l'entretien de routes, chemins et sentiers dans les régions les plus visitées par les touristes; à la création de chemins d'accès aux sites pittoresques, à la pose de signaux avertisseurs sur les routes, etc.

Au 1^{er} janvier 1912 les sommes affectées à ces travaux atteignaient le chiffre de 2.600.000 francs.

Le TOURING-CLUB exposait un tableau signalant les principales routes construites, en voie de construction ou à l'étude dues à son initiative et à son concours financier; de superbes photographies reproduisaient des sites pittoresques de la route des Alpes, de la Corniche de l'Estérel et de la route des Pyrénées.

EXPOSITION ANGLO-LATINE

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES ROULEMENTS A BILLES

39, rue Franklin, *Ivry-Port* (Seine).

Roulements à billes.

Depuis juillet 1904, cette société s'est créée une réputation méritée pour la fabrication soignée de ses roulements à billes.

Les objets qu'elle exposait, fabriqués entièrement dans ses ateliers, comportaient :

Roulements à billes R. B. F.

Butées à billes (simples) R. B. F.

Butées à billes (doubles) R. B. F.

Calibres de précision R. B. F.



CINQUIÈME SECTION

DIVISION *K*

APPAREILS DE CHAUFFAGE

Président

M. J. CUBAIN

Rapporteur

M. HENRI PICHOT

Rapporteur Général

CHAPITRE SECTION

DIVISION K

APPAREILS DE CHAUFFAGE

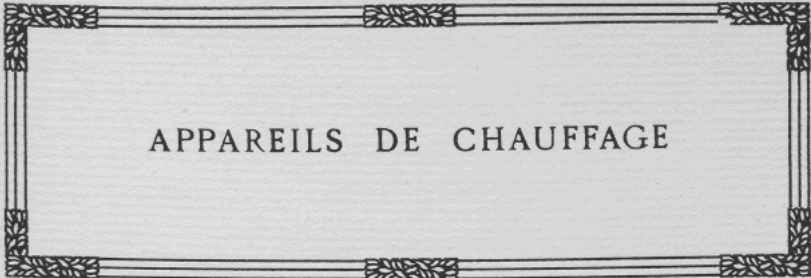
Président

M. J. LEBLANC

Vice-président

M. HENRI PICHOT

Secrétaire Général



APPAREILS DE CHAUFFAGE

CUBAIN (J.) ET SES FILS

.....

7, rue de Bondy, *Paris*.

Usine rue du Plaisir, Saint-Ouen (Seine).

.....

Fondée en 1839 par F. BAUDON, reprise par J. CUBAIN en 1887, cette maison est depuis mars 1907 en société sous la raison sociale J. CUBAIN ET SES FILS.

Elle occupe 150 ouvriers et 20 employés et s'est spécialisée dans l'installation des cuisines pour grands établissements, tels que : restaurants, grands hôtels, hôpitaux, paquebots, cuirassés, yachts, hôtels particuliers, châteaux, casernes, etc.

Au dernier concours du ministère de la Guerre pour cuisines d'établissements militaires, la maison J. CUBAIN ET SES FILS a obtenu un premier prix, ce qui lui a valu l'installation de 500 casernes.



CINQUIÈME SECTION

DIVISION L

SELLERIE ET INDUSTRIES ANNEXES

Président

M. S. POURSin

Président du Jury, 5^e Section, Division L

Rapporteur

M. HENRI PICHOT

Rapporteur Général

CHAPITRE 1

DIVISION 1

SELLERIE ET INDUSTRIES ANNEXES

Président

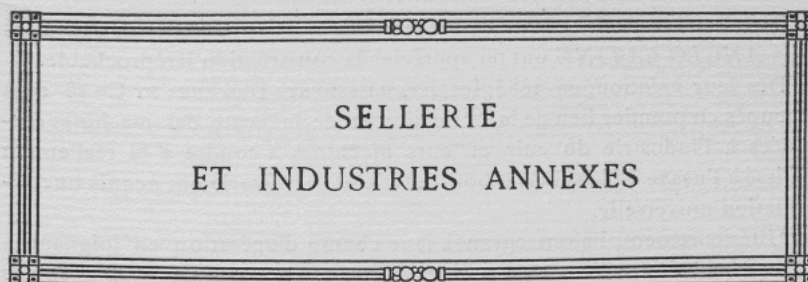
M. S. BOUTIN

Président du jury de la Division 1

Président

M. B. BOUTIN

Président du jury de la Division 1



BOUNIOL (A.)

8, rue des Vinaigriers, *Paris*.

Pièces décolletées pour sellerie, équipement militaire.

Depuis 1848 cette maison a été dirigée par CHASTANG, RODIER puis A. BOUNIOL.

Elle fabrique toutes pièces de décolletage et spécialement celles pour la sellerie, les instruments de musique, l'automobile et l'appareillage à gaz.

DROSSNER ET C^{ie} (ÉTABLISSEMENTS)

48 et 52, boulevard Sébastopol, *Paris*.

Machines intéressant la sellerie et machines à festonner automatiquement.

Les ÉTABLISSEMENTS DROSSNER ET C^{ie} comptent aujourd'hui parmi les plus importantes maisons de leur industrie.

Leur usine, située en plein centre de Paris, rue Chapon, n° 4, occupe un emplacement historique : l'ancienne cour d'honneur du célèbre navigateur Jean-Bart.

Dans cette usine fonctionne un outillage très moderne ; toutes les machines-outils sont mues par l'électricité. Un personnel d'élite s'occupe de la

EXPOSITION ANGLO-LATINE

fabrication des machines de haute précision, dont les visiteurs de l'*Exposition ANGLO-LATINE* ont pu apprécier la construction irréprochable.

Dès leur création, en 1883, les ÉTABLISSEMENTS DROSSNER ET C^{ie} se sont occupés en premier lieu de la fabrication et de la vente des machines destinées à l'industrie du cuir et leurs machines à coudre à fil réellement poissé à l'usage de la sellerie, bourrellerie et carrosserie ont acquis une réputation universelle.

Ultérieurement, ils ont agrandi leur champ d'opération en joignant à leur fabrication celle des machines à festonner automatiques, machines utilisées aujourd'hui dans presque toutes les parties du monde. Ces machines sont destinées essentiellement à orner les tissus employés dans les manufactures de lingerie, confections, ameublement, etc., et leur création a fait naître une industrie nouvelle en France, celle du festonnage à façon, occupant maintenant un très grand nombre d'ouvriers et ouvrières dans tous les centres.

L'usine construit également des appareils à mesurer et plier les tissus, appelés également à rendre de très grands services dans l'industrie textile.

En résumé, la prospérité croissante des ÉTABLISSEMENTS DROSSNER ET C^{ie} est due au soin avec lequel ils cherchent toujours à perfectionner leurs machines, en vue de les maintenir constamment au niveau du progrès moderne.

PASSOT (ÉMILE)

.....

39, rue du Château-Landon, *Paris*.

*Cuirs pour sellerie et équipement militaire,
cuirs chromés pour pneumatiques.*

.....

A la fin de 1861, AUGUSTE DURANT, riche d'illusions et d'un courage à toute épreuve, fondait, 39, rue du Château-Landon, la corroierie devenue aujourd'hui la maison ÉMILE PASSOT.

N'occupant au début que 4 ouvriers et un matériel réduit, M. DURANT sut faire progresser sa maison et, en 1892, il s'associait à son gendre ÉMILE PASSOT.

Depuis lors, la maison a vu son personnel s'élever à 102 ouvriers, et c'est aujourd'hui sur une superficie de près d'un hectare que de nombreuses machines munies des derniers perfectionnements permettent à ÉMILE PASSOT de donner satisfaction à sa nombreuse clientèle.

CINQUIÈME SECTION

POURSIN (S.)

.....

35, rue des Vinaigriers, *Paris*.

*Cuivre, nickel et plaqué argent pour sellerie, carrosserie,
garniture de harnais.*

.....

Cette maison était en 1830 la propriété de M. LECLERC puis de MM. ÉDOUARD ET FRANÇOIS GIOT. Elle fut successivement reprise en 1877 par M. H. TIREL, en 1886 par M. E. DAVID, en 1895 par MM. DAVID ET POURSIN.

Depuis le 1^{er} janvier 1904 elle est dirigée par M. S. POURSIN; c'est la plus importante maison de France pour le cuivre, nickel et plaqué argent pour sellerie, carrosserie et garniture de harnais.

Pendant ces dernières années, M. POURSIN a fait des efforts considérables pour se créer des débouchés à l'exportation en créant une grande diversité de modèles de garnitures et ce aussi bien dans les styles classiques que dans le style moderne.

La vitrine de cette maison comprenait des garnitures de bouclerie très soignées : jonc anglais et jonc droit plaqués argent; style Louis XIV, cuivre doré ciselé, et métal blanc argenté, ciselé; style Louis XV, métal blanc argenté, ciselé; style Louis XVI, métal blanc argenté, ciselé, et cuivre doré, ciselé; style moderne, cuivre doré, ciselé; panneau avec chiffres et ornements.



CINQUIÈME SECTION

DIVISION M

SPORTS

Président

M. HENRY GAVELLE

Vice-Présidents

M. NONET-RAISIN

Membre du Jury, 5^e Section, Division M

M. EDMOND MICHEL-SALOMON

Secrétaire

M. GASTINNE-RENETTE

Trésorier

M. J. COULEMBIER FILS

Rapporteur

M. HENRI PICHOT

Rapporteur Général

Commissaires

DIVISION

SPORTS

Président

M. Henri GASTAL

Vice-Président

M. NOËL PAISIEU

Membre du Jury, 2^e Section, Division B

M. Fernand MICHEL-SALOMON

Ténor

M. J. COULOMBIER

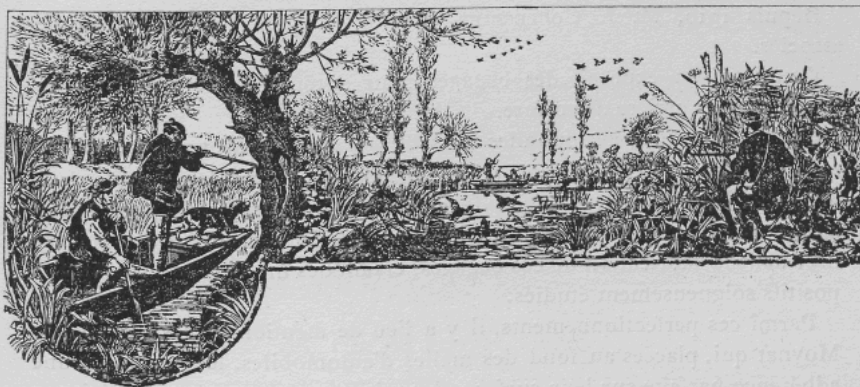
Secrétaire

M. GASTAL-RENETTE

Rapporteur

M. Henri PICHOT

Rapporteur Général



SPORTS

CIRET (FÉLIX) ET C^{ie}

140, rue de Rivoli, *Paris*.

Vêtements en peau.

Cette manufacture de caoutchouc, fondée en 1853 par MM. A. MAUREL ET FILS, occupe actuellement à Paris, à Lyon et à son usine de Boulogne-sur-Seine, de 450 à 500 employés et ouvriers.

MM. FÉLIX CIRET ET C^{ie} se sont depuis longtemps spécialisés dans la fabrication des vêtements de sports pour hommes et pour dames, dont la coupe, l'élégance et le confort ont été appréciés par les visiteurs de l'Exposition.

COULEMBIER (J.) AINÉ ET SES FILS

Maison de vente 5, place du Théâtre-Français, *Paris*.

Fabrique, 15, rue Coysevox, *Paris*.

« *Les bagages Moynat* ».

FRANÇOIS COULEMBIER établit cette maison en 1849. Ses fils, en 1886, se rendirent acquéreurs de la maison MOYNAT qu'ils fournissaient depuis 1869.

EXPOSITION ANGLO-LATINE

Depuis 1910, M. J. COULEMBIER s'est adjoint ses trois fils comme associés.

Cette maison exposait des bagages pour automobiles et deux malles jumelles pour arrière de voiture.

Ces bagages pour automobiles ont valu à la marque MOYNAT une incontestable supériorité. La maison J. COULEMBIER AINÉ ET SES FILS, dont le chef, M. J. COULEMBIER AINÉ, le doyen de la corporation, compte cinquante-deux années de pratique industrielle et commerciale, fut la première à se spécialiser dans la fabrication de ces bagages, créant des modèles et certains dispositifs soigneusement étudiés.

Parmi ces perfectionnements, il y a lieu de mentionner les talonnettes Moynat qui, placées au fond des malles d'automobiles, leur donnent une adhérence parfaite sur leur surface d'appui; l'enveloppe-capot qui évite le nettoyage des bagages, les courroies d'arrimage munies de l'agrafe et du tendeur de courroie à levier fermant à clé, dispositifs brevetés S. G. D. G.

ETLING (EDMOND) ET C^{ie}

.....

158 *ter*, rue du Temple, *Paris*.

Bronzes et objets d'art.

.....

Dirigée par M. LÉON QUANTINET de 1903 à 1908, la maison ETLING ET C^{ie} édite et fabrique des statuettes et objets d'art en bronze, marbre et ivoire.

Elle a exposé spécialement à Londres des sujets en bronze représentant des allégories sportives telles que l'Aviation ou des sujets sportifs proprement dits : un footballeur, un escrimeur, etc. La maison édite quantité de sujets de sports ainsi que des coupes, médaillons, etc.

GASTINNE-RENETTE

.....

39, avenue d'Antin, *Paris*.

Armes de chasse.

.....

Fondée en 1810 par le bisaïeul du propriétaire actuel, la maison GASTINNE-RENETTE est justement réputée par l'excellence de ses armes de chasse et de tir. L'établissement situé aux Champs-Élysées, avenue d'Antin, comprend les magasins d'armes, les ateliers d'arquebuserie et de chargement

CINQUIÈME SECTION

de cartouches et, en outre, une galerie de tir, fréquentée par les amateurs français et étrangers et célèbre dans le monde entier.

M. GASTINNE-RENETTE a, de plus, fondé récemment à la porte de Paris, à Issy, sur la ligne électrique des Invalides à Versailles, un tir aux pigeons et une école de chasse, où se reproduisent tous les incidents de la chasse réelle devant soi ou en battue.

GAVELLE (H.) ET C^{ie}

GAVELLE (H.) FILS, BEAUVAIS ET C^{ie} SUCCESSIONS

.....

66, rue de Bondy, *Paris*.

Engins et équipements sportifs; maillots, raquettes de tennis, jeux divers.

GIÉLEN (GÉRARD)

.....

19, rue Meslay, *Paris*.

Vêtements en drap.

.....

Depuis 1899 M. G. GIÉLEN s'est consacré à la fabrication des vêtements pour sport, voyage, ville et tourisme pour hommes et dames.

Il s'est spécialisé, pour hommes, dans les pardessus imperméables; les costumes de sports et de chasse; les vêtements en peaux.

Pour les dames ce sont les costumes tailleur, les paletots de sports, ville, voyage et auto qui lui ont valu son renom.

LOUTIL (A.)

.....

9, rue Klock, *Clichy* (Seine).

EVER CLEAN LINEN C^o

Linge naturel imperméable et lavable.

.....

Cette industrie a pour but la fabrication d'un linge naturel imperméable, marque *Ever Clean*. Cet article, bien qu'imperméable, n'a rien de commun avec le celluloïd; il est en effet coupé, confectionné et blanchi comme le linge en toile ordinaire vendu dans les chemiseries, mais il subit ensuite une préparation spéciale qui l'imperméabilise.

Cet article est breveté dans tous les pays et la maison possède une fabrique dans chaque grande capitale.

EXPOSITION ANGLO-LATINE

MICHEL-SALOMON (EDMOND)

.....
4, rue de la Tacherie et 5, avenue Victoria, *Paris*.
Cuirs et peaux pour le sport.
.....

Fondée en 1870 par MICHEL-SALOMON père, cette maison s'occupe de la fabrication de la peau de mouton dans toutes ses applications et spécialement du mouton chromé et mégissé en blanc, noir et couleur pour chaussures et vêtements de sports.

MODÉ (CÉLESTIN)

.....
9, rue des Filles-Saint-Thomas, *Paris*.
Armes de chasse.
.....

Fondée en 1852 par E. LEFAUCHEUX, l'inventeur si connu, cette maison a été reprise par M. C. MODÉ qui s'est spécialisé dans la fabrication des fusils de luxe pour la chasse et le tir aux pigeons.

MANUFACTURE FRANÇAISE DE FOURRURES
DE SAINT-LO

NONET-RAISIN (RAPHAEL) FONDATEUR-DIRECTEUR

.....
Saint-Lô (Manche). — 61 et 63, rue Réaumur, *Paris*.
Fourrures.
.....

Cette maison s'est fait une spécialité dans les beaux articles pour maisons de couture de France et de l'étranger.

Elle exposait des vêtements en taupes travaillés en fougère avec col renard gris bleuté du plus joli effet.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES MUNITIONS DE CHASSE
DE TIR ET DE GUERRE

ANCIENS ÉTABLISSEMENTS GÉVELOT ET GAUPILLAT

.....
30, rue Notre-Dame-des-Victoires, *Paris*.
Munitions de chasse, de tir et de guerre.
.....

Fondée en 1820 sous le nom de maison GÉVELOT et transformée, en 1884, en société anonyme, cette firme, dans ses trois usines des Moulineaux, des

CINQUIÈME SECTION

Bruyères-de-Sèvres et de Saint-Étienne possède un matériel pour la fabrication journalière de 300.000 cartouches de guerre moderne de tous modèles, pour tous les fusils et carabines employés actuellement dans le monde entier, pour la fabrication des cartouches de stand pour fusils de guerre, des cartouches GÉVELOT, des cartouches pour carabines américaines, des cartouches pour tube à tir réduit.

Elle possède également un matériel pour la fabrication journalière de 150.000 cartouches de revolvers divers; de 700.000 cartouches de chasse de tous modèles et un matériel complet pour la fabrication du feutre et la fabrication entière des bourres en feutre et en carton.

La société possède une installation complète pour la fabrication du fulminate de mercure pur donnant une production de 150 kilos par jour, 22 presses avec trémies de distribution pour la fabrication des amorces d'une production journalière de 4.000.000 d'amorces; des presses pour la fabrication de 150.000 détonateurs pour mines, par jour; un atelier pour la fabrication journalière de 20.000 amorces électriques pour mines; des ateliers pour la fabrication des étoupilles de tous systèmes, fusées de tous systèmes, chargement de gargousses et d'obus, pétards de chemin de fer, chargement de revolvers, fabrication de cartouches Flobert, artifices et signaux.

VOLLANT (A.)

.....

34, boulevard Sébastopol, *Paris*.

Guêtres pour hommes, dames et enfants.

.....

Au centre d'une des vitrines que comprenait l'exposition du Groupe de sports, figurait l'exposition de M. ARMAND VOLLANT qui s'est fait une spécialité pour le costume de sport, les guêtres en tous genres, mais principalement celles employées dans les exercices physiques.

Cette installation était des plus heureusement variées et des plus particulièrement intéressantes. A côté de jambières de crickets se trouvaient exposés des accessoires de football, des bandes d'alpinisme, des costumes de sport à la coupe élégante et des guêtres et molletières pour tous les usages.





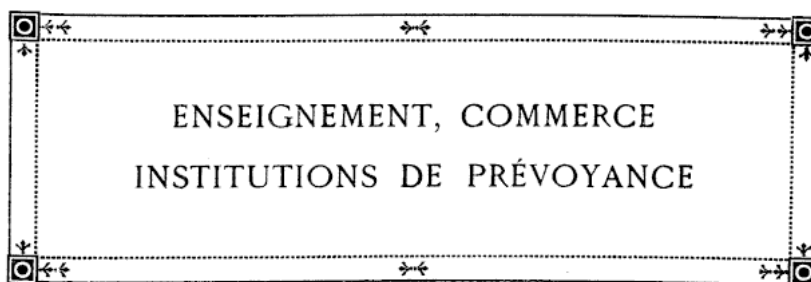
CINQUIÈME SECTION

DIVISION N

ENSEIGNEMENT, COMMERCE,
INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE

M. LUCIEN MAYRARGUE
Membre du Jury, 5^e Section, Division N

Rapporteur
M. HENRI PICHOT
Rapporteur Général



BADON-PASCAL, POMMIER ET C^{ie}

.....

Banquiers.

57, faubourg Poissonnière, *Paris*.

Caisse de retraite et de prévoyance en faveur des employés.

.....

Créée en 1907 sur l'initiative de M. ÉMILE BADON-PASCAL.

Cette caisse uniquement alimentée par le don annuel de la Société et par un don annuel important de M. ÉMILE BADON-PASCAL et sans qu'il soit demandé aucun sacrifice aux bénéficiaires, compte à l'heure actuelle (janvier 1913) un capital de 178.000 francs assurant 20.000 francs de rentes.

MAYRARGUE (LUCIEN)

.....

20, rue Legendre, *Paris*.

Caisse d'épargne de Nice.

— 571 —

EXPOSITION ANGLO-LATINE

CHAMBRE DE COMMERCE DE PARIS

.....
2, place de la Bourse, *Paris*.
.....

La CHAMBRE DE COMMERCE de Paris, fondée par arrêté du 6 ventôse an XI, comprend dans sa circonscription le département de la Seine et représente 200.304 patentés payant en principal, et non compris les centimes additionnels, 35.554.217 francs, soit plus du tiers de la contribution des patentes de toute la France.

En raison de l'étendue de sa circonscription, de la concentration dans la capitale des sièges sociaux de la plupart des grandes entreprises, de l'importance des intérêts qu'elle a mission de défendre, la CHAMBRE DE COMMERCE comprend exceptionnellement 40 membres au lieu de 24, chiffre maximum fixé par la loi du 19 février 1908.

Indépendamment de son rôle consultatif, elle a l'administration de services importants qu'elle a fondés dans l'intérêt du commerce. A l'exception du Secrétariat général, qui relève directement du bureau de la CHAMBRE DE COMMERCE, chacun des services administratifs dépend d'une commission de membres de la CHAMBRE DE COMMERCE qui l'administre sous le contrôle de la Chambre représentée par son bureau.

COMITÉ FRANÇAIS DES EXPOSITIONS A L'ÉTRANGER

.....
42, rue du Louvre, *Paris*.
.....

Le COMITÉ FRANÇAIS DES EXPOSITIONS A L'ÉTRANGER a atteint sa vingt-huitième année d'existence en tant qu'association et sa vingt-troisième année en tant que comité permanent.

Que de chemin parcouru pendant cette période de transformation et d'évolution des expositions ! Autrefois la participation française aux grandes expositions, organisée par l'État, coûtait des millions, et malgré toute leur bonne volonté, ses hauts fonctionnaires ne pouvaient connaître les véritables intérêts des exposants dont bien peu d'ailleurs pensaient à sortir de France.

Quand l'État s'abstenait, c'était, la plupart du temps, une société financière qui prenait en mains la direction de la section française. Elle était obligée de couvrir ses risques par une augmentation de prix et une recher-

CINQUIÈME SECTION

che de bénéfices, payées fatalement par l'exposant. Quant aux titres de membres des comités et des jurys et aux hautes récompenses, combien allaient à des hommes qui n'étaient même pas exposants !

C'est alors que les fondateurs de cette association voulurent *l'Exposition aux exposants d'accord avec l'État* ; long fut leur apostolat pour convaincre les intéressés, le Parlement, les hautes administrations, les grandes associations ; alors que la première expression de leurs idées et de leurs théories remontait à 1885, c'est en 1903 seulement, soit après dix-huit années d'un travail opiniâtre, que tous étaient vraiment convaincus qu'ils arrivaient à unir toutes les bonnes volontés françaises par l'accord de l'État et de l'initiative privée, et avaient la joie de pouvoir associer à leur œuvre ceux-là mêmes qui n'en avaient pas, dès l'origine, senti l'utilité, le but pratique et généreux.

C'est l'honneur du Comité d'avoir compris ce que peuvent les expositions pour le rapprochement des peuples, et son influence et sa réelle action ont porté leur fruit dans les expositions de Barcelone 1888 ; Londres 1890 ; Moscou 1891 ; Chicago 1893 ; Amsterdam 1895 ; Bruxelles 1897 ; Glasgow 1901 ; Hanoï 1903 ; Saint-Louis 1904 ; Liège 1905 ; Milan 1906 ; Bucarest 1906 ; Gand 1907 ; Dublin 1907 ; Londres 1908 ; Saragosse 1908 ; Copenhague 1909 ; Quito 1909 ; Bruxelles 1910 ; Buenos-Aires 1910 ; Turin 1911 ; Tunis 1911.

Le COMITÉ FRANÇAIS DES EXPOSITIONS A L'ÉTRANGER poursuit sans relâche son but, qui est de favoriser l'expansion commerciale et industrielle de notre pays, en prenant part aux expositions universelles internationales qui ont lieu en dehors de la France en y créant des sections françaises.

Devant les résultats obtenus, cette association tient à continuer sa mission : l'expansion commerciale et industrielle de la France, et à rester fidèle à ses principes : entente, alliance et marche collatérale parfaite de l'initiative privée et de la puissance de l'État d'accord avec ses représentants officiels, ministres, délégués ou commissaires généraux, d'accord aussi avec les grandes associations syndicales, agricoles et économiques ; séparation absolue des pouvoirs de l'entrepreneur et de l'exposant ; exclusion du comité des bénéfices provenant de l'entreprise et de l'installation ; organisation des groupes et classes par les intéressés ; union complète à l'étranger, et portes largement ouvertes à tous ceux qui, suivant les statuts qui nous ont été donnés par le Conseil d'État, ont pris part aux grandes expositions comme membres des comités et des jurys ou y ont obtenu de hautes récompenses, et cela en restant en dehors de toutes questions de politique intérieure, et en réunissant tous les Français en un seul groupe quand il faut parler ou agir en dehors de la France métropolitaine.

EXPOSITION ANGLO-LATINE

LES ÉCHOS DE L'EXPORTATION

.....

4, rue Martel, *Paris*.

.....

LES ÉCHOS DE L'EXPORTATION sont un journal d'informations pour le commerce et l'industrie. Ils paraissent tous les vendredis et publient de temps à autre des numéros hors série concernant l'industrie de telle ou telle ville.

On y trouve dans chaque numéro une liste des acheteurs de passage à Paris et des articles qu'ils recherchent ainsi que des informations commerciales brèves et concises sur les principales maisons de commerce de Paris, de France et de l'étranger.

UNION VÉLOCIPÉDIQUE DE FRANCE

LOUIS JOSSET TRÉSORIER

.....

116, rue La Boétie, *Paris*.

.....

Cette société exposait un tableau graphique indiquant la progression des adhérents comme membres individuels, professionnels et amateurs depuis 1908, date de la fondation de la société.

SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MUTUELLE ET COMMERCIALE

.....

18, rue Lafayette, *Paris*.

.....

Fondée en 1888, cette société a comme président M. A. PINARD, le si sympathique vice-président du Comité français des expositions à l'étranger ; comme vice-président M. G. ROGER SANDOZ, dont tous les membres du Comité français ont su depuis longtemps apprécier les délicates qualités, et M. FÉLIX LESUEUR comme secrétaire général.



ALIMENTATION

Président

M. LOUIS SOUALLE

Vice-Présidents

MM. PAUL BRET ; LÉOPOLD BRUGEROLLE, *Membre du Jury, 6^e Section*; CLAUDE CHARTON; CHEVALLIER-APPERT; HENRY DECHAVANNE; CAMILLE KIRSTEIN; JÉRÔME MAUVIGNEY; D.-G. MESTREZAT; JEAN MOMMESSIN; GEORGES RICHARD; ADRIEN SARRAZIN; ALFRED SCHMIDT; ALBERT TROTIN; GUSTAVE VIRAT, *Vice-Président du Jury, 6^e Section*.

Secrétaires

MM. LOUIS COINTREAU, *Membre du Jury, 6^e Section*; GEORGES COLIN; RENÉ COTILLON, *Membre du Jury, 6^e Section*; F. CRÉMONT-MOUQUET, *Membre du Jury, 6^e Section*; ERNEST FOURNIER-DEMARS, *Membre du Jury, 6^e Section*; MARC LANDE; ANDRÉ MICHAU.

Secrétaire général

M. HENRI VILLAMAUX, *Membre du Jury, 6^e Section*

Trésorier

M. HENRI GOUIN, *Membre du Jury de la 6^e Section*

Rapporteur

M. HENRI GOUIN

Conseiller du Commerce extérieur de la France

Trésorier de la 6^e Section

Secrétaire du Jury de la 6^e Section



L'ALIMENTATION

.....

LA sixième Section de l'Exposition Française était consacrée aux exposants de produits alimentaires.

La difficulté à résoudre par les membres de la Commission française d'organisation résidait surtout dans le choix judicieux d'un homme ayant déjà fait ses preuves dans des manifestations antérieures et capable d'entraîner à sa suite de nombreux exposants.

La date relativement récente de l'Exposition Franco-Britannique, où un effort considérable fut demandé aux industriels et commerçants français, pouvait en quelque mesure arrêter l'élan de ceux que l'on sollicitait à nouveau.

Une personnalité s'imposait, par ses qualités d'initiative, d'intelligence, sa clairvoyance avisée et sa connaissance approfondie des besoins de l'Alimentation en général : M. LOUIS SOUALLE, qui accepta la lourde mission de Président de l'alimentation.

EXPOSITION ANGLO-LATINE

Il se concerta avec tous les groupements syndicaux de l'Alimentation et avec les membres du Comité français des expositions à l'étranger, qui lui paraissaient plus spécialement devoir s'intéresser par leur action personnelle ou par leurs relations à la manifestation économique nouvelle qui se préparait en Angleterre.

Le Comité d'admission et d'installation fut constitué bientôt. Grâce au zèle désintéressé et courageux de ses membres, 398 exposants se firent inscrire au catalogue : c'était un succès, que nous nous plaisons à souligner.

Ces exposants étaient ainsi répartis :

Alimentation solide (pâtisserie, boulangerie, farineux et dérivés, conserves de fruits, confiserie, stimulants, condiments).	20	Exposants.
Vins et eaux-de-vie de vin.	312	—
Alcools, apéritifs, spiritueux divers	28	—
Bières, cidres et eaux-de-vie de cidre.	33	—

La Section de l'Alimentation se trouvait dans le palais principal de la France où elle occupait une superficie de 192 mètres carrés.

Le Salon des Exposants offrait au visiteur, par le goût de la présentation, la variété des produits soumis à son attention, l'arrangement artistique des vitrines, un spectacle plein d'attrait dont tout l'honneur revient à l'esprit de bonne entente et à l'initiative ouverte des maisons participantes.

Au milieu du Salon, on était arrêté par les expositions du CHOCOLAT MENIER ; de MM. MEUNIER FRÈRES, aussi fabricants de chocolat ; de la maison VIOLET (Byrrh) ; de M. CHARLES HIEDSIECK, vins de Champagne, à Reims, qui reproduisait, par son exposition, une cave dans les crayères de la montagne de Reims ; et enfin, la vitrine de M. LOUIS SOUALLE, président du Comité d'admission et d'installation de la Section française d'Alimentation.

SIXIÈME SECTION

Puis, tout autour de la salle, les expositions individuelles et collectives, que nous désirerions bien toutes citer en raison de l'intérêt particulier qu'elles présentaient et aussi de l'effort si heureux de tous les exposants, mais nous sommes limités dans notre compte rendu et nous ne mentionnerons que les installations les plus importantes : les exposants que nous ne rappellerons pas dans cette brève notice voudront bien nous excuser.

Lorsqu'on entrait dans le Salon, en venant de la Section de l'Ameublement, les vitrines des producteurs, des négociants en cidre et eaux-de-vie de cidre retenaient le regard. Puis celles des brasseurs, des distillateurs-liquoristes, parmi lesquelles nous signalerons : les maisons COINTREAU, BARDINET, BRUGEROLLE, qui occupaient des places importantes, de même que M. PHILIBERT RICHARD FILS, fabricant de vermouth à Chambéry.

Ensuite c'étaient les vitrines des exposants de vins de Champagne, vins mousseux, vins de Bordeaux, vins de Bourgogne, de la Touraine, du Centre, du Var, etc. ; les expositions des producteurs et négociants d'eaux-de-vie de Cognac et d'Armagnac. On remarquait beaucoup les produits dérivés du liège, bouchons, articles et travaux en liège de MM. L. CATELIN et L. LEBLOND, dont la présentation était parfaite.

Devant les gradins réservés aux expositions collectives, nous sommes d'abord arrêtés par l'exposition constituée par le groupement des 165 syndicats affiliés au Syndicat national du commerce en gros des vins, cidres, spiritueux et liqueurs de France, la plus importante des fédérations d'une même corporation : les services rendus par le Syndicat national, grâce à sa bonne organisation, sont unanimement appréciés dans notre pays et tous ses présidents lui ont donné un essor brillant.

Puis, nous admirons les expositions collectives : du Groupement des individualités de la chambre syndicale du com-

merce des vins des Pyrénées-Orientales, du Groupement des individualités du Comité du Midi, départements de l'Hérault, du Gard, de l'Aude, des Pyrénées-Orientales, du Groupement des individualités du commerce des vins et spiritueux en gros de l'Île-de-France, du Groupement des individualités : 1° du Syndicat de défense viticole et agricole de l'arrondissement de Bordeaux; 2° des Comices agricoles de Créons et l'Entre-Deux-Mers; le Groupement des individualités de l'Union syndicale des négociants en vins de Bordeaux.

Le Comité international du commerce des vins, des cidres et spiritueux avait ajouté à son exposition un très beau tableau graphique.

Enfin, dans les vitrines des exposants de l'alimentation solide, mentionnons les installations de MM. PAUL AUBRESPY, bois de réglisse, sucs de réglisse, pastilles; CHEVALLIER-APPERT, conserves alimentaires; XAVIER BERNARD, blés, avoines, pois, haricots, graminées, etc.; GUSTAVE VIRAT, pains et produits au gluten; A. BRUSSON, pâtes alimentaires; LOIR et G. MAHIEUX, produits de la mouture du blé; Manufacture dijonnaise des biscuits PERNOT, M. RICHARD directeur; GRONDARD, chocolat. Nous manquerions à notre devoir si nous ne rendions pas un hommage à tous ceux qui, dans l'exposition de l'alimentation solide, ont ajouté à l'intérêt de la présentation des produits en eux-mêmes, celui d'un goût très sûr que tous les visiteurs ont apprécié.

L'exposé rapide que nous venons de faire témoigne suffisamment que la Section française de l'Alimentation n'avait pas failli à la tradition séculaire de bons et beaux produits.

A côté des sections étrangères, dans lesquelles les exposants avaient surtout établis des comptoirs de dégustation, la section française, elle, a répondu complètement au programme de l'Exposition. Elle a voulu présenter au public une sélection de ses produits alimentaires manufacturés les plus appréciés,

SIXIÈME SECTION

ainsi qu'un ensemble de produits vinicoles, d'eaux-de-vie, de cidres et dérivés, des échantillons de bières nationales, dont la renommée mondiale ne fait que s'accroître à chaque nouvelle manifestation économique où joue la concurrence internationale. A la suite de cette étude, nous croyons utile d'indiquer dans des tableaux statistiques :

Le bilan des échanges franco-anglais concernant les principaux articles d'alimentation;

Le bilan des principales importations mondiales de l'Angleterre en produits alimentaires, avec la part de la France pour chacun d'eux;

Le bilan des importations anglaises de vins et spiritueux pendant les cinq dernières années;

Le bilan des principaux produits d'alimentation que l'Angleterre reçoit de ses colonies.

.....

CONCLUSION

Nous avons tenu à publier ces documents statistiques, que nous devons à la Chambre de commerce française de Londres, pour bien souligner la place occupée par la production française dans les importations anglaises.

Notre heureuse situation géographique et les facilités que nous offrent nos relations amicales avec l'Angleterre ne se traduisent pas par un accroissement d'exportation suffisant.

Si certains de nos produits maintiennent leur situation sur le marché britannique, nous notons un fléchissement marqué pour d'autres, auxquels cependant le sol de France devrait assurer une supériorité incontestable. Quelles sont donc les causes profondes qui donnent à notre chiffre d'affaires ce ralentissement relatif, il est vrai, mais très notable cependant? Nous n'avons pas la prétention, dans ces notes succinctes, de mettre en relief toutes les causes de notre stagnation. Elles dépassent notre rôle et nos moyens d'investigation.

EXPOSITION ANGLO-LATINE

Mais nous pouvons bien rappeler qu'au cours de l'Exposition franco-britannique de Londres, en 1908, dont la brillante réussite a grandi encore les affinités sympathiques reliant les deux peuples amis, de nombreux discours ont été prononcés, de multiples congrès ont été tenus, dont les conclusions des uns et des autres s'arrêtaient unanimement sur la même idée, celle d'un rapprochement économique plus étroit entre les deux nations amies. Nous avons le sentiment que la forme la plus pratique, la meilleure, qui sauvegarde à la fois les intérêts que nous avons dans le Royaume-Uni et ceux que les Anglais ont dans notre pays, est dans la conclusion prochaine d'un traité de commerce à longue échéance qui donnera, lui seul, la garantie de stabilité que les industriels et les commerçants demandent pour développer leurs échanges.

A l'heure actuelle, quoique le Parlement français incline à l'esprit protectionniste, il a déjà ouvert la voie au vœu que nous exprimons par la conclusion de conventions commerciales dénonçables un an à l'avance par chacune des parties contractantes. Cet effort nous permet les espoirs les plus sérieux et nous rappelons que le moment semble particulièrement favorable, sous l'égide des relations amicales toujours plus profondes qui unissent la France et l'Angleterre, pour étudier et résoudre le désir exprimé par le monde des affaires.

L'*Exposition ANGLO-LATINE* a, pour sa part, contribué, dans une mesure suffisamment large pour que nous ayons le droit de le rappeler, à simplifier le mouvement de cordialité qui unit les deux peuples. Et nous souhaitons que cette belle manifestation économique, qui a rapproché les intérêts et les cœurs, ait bientôt sa conclusion naturelle dans un traité de commerce franco-anglais.



SIXIÈME SECTION

DROITS D'ACCISE PERÇUS EN ANGLETERRE SUR LES PRODUITS D'ALIMENTATION LIQUIDE

VINS :

N'ayant pas plus de 30° d'esprit de preuve. gallon	0	1	3
Ayant plus de 30°, mais pas plus de 42° d'esprit de preuve. gallon	0	3	0
Pour chaque degré ou fraction de degré au-dessus de 42°, droit additionnel. gallon	0	0	3
Le mot degré ne comprend pas les fractions du degré immédiatement supérieur.			
Les lies de vin suivent le régime du vin.			
Vins non mousseux, importés en bouteilles, droit additionnel. gallon	0	1	0
Vins mousseux, importés en bouteilles, droit additionnel gallon	0	2	6

Tous les vins doivent être déclarés d'après leur dénomination commerciale; pour les vins d'Espagne, la déclaration devra stipuler en plus s'ils sont « rouges » ou « blancs ».

SPIRITUEUX ET LIQUIDES ALCOOLIQUES :

Spiritueux de toutes sortes (autres que les spiritueux parfumés) y compris le naphte et l'alcool méthylique, purifiés de manière à être potables et mélanges et préparations à base d'alcool :

		EN FUTS			EN BOUTEILLES		
		L. s. d			L. s. d		
<i>Spécialement dénommés :</i>							
Eau-de-vie (brandy). . . .	gallon de preuve (1)	0	15	1	0	16	1
Rhum	—	0	15	1	0	16	1
Imitation de Rhum.	—	0	15	2	0	16	2
Genièvre	—	0	15	2	0	16	2

Si l'un des spiritueux ci-dessus dénommés, dont la force a été constatée, est édulcoré de façon

(1) L'esprit de preuve égale 57.47 de l'alcoomètre centésimal.

EXPOSITION ANGLO-LATINE

qu'il ne puisse être considéré comme spiritueux spécialement dénommé, il acquittera un droit additionnel de gallon de preuve 0 0 1 0 0 1

Non spécialement dénommés :

Edulcorés (y compris les liqueurs, cordiaux, mélanges et autres préparations à base d'alcool dont la force a été constatée). gallon de preuve 0 15 3 0 16 3

Non édulcorés (y compris les liqueurs et cordiaux, mélanges et autres préparations à base d'alcool, dont la force a été constatée, pourvu qu'il puisse être démontré que ces spiritueux ne sont ni dénommés ni édulcorés). gallon de preuve 0 15 2 0 15 2

Liqueurs, cordiaux, mélanges et autres préparations à base d'alcool, dont la force a été constatée, s'il n'est pas démontré que ces spiritueux ne sont pas dénommés. gallon de preuve 0 15 2 0 16 2

Liqueurs, cordiaux, mélanges et autres préparations à base d'alcool, importés en bouteilles, et dont la force, d'après la déclaration, ne doit pas être vérifiée. gallon liquide 1 1 9

Spiritueux parfumés. gallon liquide 1 4 1 1 5 1

Spiritueux britanniques . . . gallon de preuve 0 14 9

BIÈRES :

L. s. d

Dites : mum, spruce ou bière noire, bière blanche de Berlin et autres préparations, fermentées ou non, similaires au mum et au spruce ou bière noire, dont le moût avant la fermentation avait une densité :

Ne dépassant pas 12/15° 36 gallons 1 13 0

Dépassant 12/15° — 1 18 8

Bières de toute autre espèce dont le moût avant la fermentation avait une densité de 10/55° 36 gallons 0 8 3

« Et en proportion, pour toute densité supérieure ou inférieure. »



SIXIÈME SECTION

TABLEAU DES ÉCHANGES FRANCO-ANGLAIS

TOUCHANT LES PRINCIPAUX ARTICLES D'ALIMENTATION

(Statistiques anglaises)

ALIMENTATION SOLIDE Exportation française vers le Royaume-Uni	1907	1908	1909	1910
	Liv. st.	Liv. st.	Liv. st.	Liv. st.
Beurre.....	1.651.137	2.265.494	2.318.887	2.116.072
Margarine.....	92.684	93.076	70.007	106.809
Viande fraîche ou salée.....	106.792	105.884	127.628	207.091
Œufs.....	349.280	481.480	475.335	417.545
Fromages.....	86.320	81.600	75.853	65.238
Volailles et gibiers.....	206.879	200.645	156.085	163.527
Sucres raffinés ou candis.....	1.898.686	1.022.172	1.150.343	1.004.381
Sucres bruts.....	229.884	178.262	25.248	6.260
Saccharine.....	15.965	15.264	4.060	2.528
Glucose.....	10.136	3.439	13	96
Confiseries contenant du chocolat..	30.611	34.198	5.112	15.906
Autres produits sucrés.....	8.660	9.841	11.909	11.222
Miel.....	3.406	3.661	3.193	4.125
Cacao préparé et chocolat.....	3.000	3.320	14.303	14.025
Café vert.....	85.670	160.950	3.130	1.539
Thé.....	3.217	1.264	3.152	3.007
Tapioca et semoules.....	11.904	11.079	21.930	18.066
Poissons frais de toutes espèces...	11.266	11.247	8.666	9.524
Poissons conservés de toutes espèces	124.360	177.320	211.860	193.246
Huîtres.....	5.561	9.953	4.966	2.196
Légumes frais, secs ou conservés..	1.347.215	1.246.940	1.044.635	869.035
Fruits frais.....	1.364.732	1.653.603	1.599.920	1.150.427
Fruits secs ou conservés.....	156.621	136.919	130.855	153.937
IMPORTATION FRANÇAISE D'ANGLETERRE				
Saindoux.....	9.545	5.209	1.540	1.263
Fromages.....	2.104	1.923	2.149	2.163
Confiseries.....	7.072	9.642	9.235	10.427
Confitures, marmelades et gelées de fruits.....	4.688	4.890	4.673	5.688
Biscuits.....	152.828	160.315	163.417	166.927
Sauces et assaisonnements.....	7.874	7.601	9.406	9.162

EXPOSITION ANGLO-LATINE

TABLEAU DES ÉCHANGES FRANCO-ANGLAIS (Suite)

	1907	1908	1909	1910
	Liv. st.	Liv. st.	Liv. st.	Liv. st.
Pickles, au sel et au vinaigre.....	3.360	3.715	3.280	3.789
Poissons frais.....	64.267	70.045	93.517	79.791
Poissons salés ou fumés.....	2.584	2.454	2.688	14.818
Crustacés.....	9.893	11.844	12.669	8.130
Porc salé et jambons.....	109.317	121.035	127.488	140.395
Conserves de viandes.....	6.871	3.952	2.927	1.630
Volailles et gibiers.....	13 361	20.252	23.053	36.062
 ALIMENTATION LIQUIDE				
Exportation française				
vers le Royaume-Uni				
Lait frais et lait condensé sucré ou non.....	20.968	23.200	26.822	27.479
Crème fraîche.....	11.904	20.200	24.447	43.156
Huile d'olives comestible.....	109.676	123.054	103.601	114.234
Vins	en fûts.....	419.391	352.084	353.796
	en bouteilles (non mousseux)	83.971	71.358	63.597
	mousseux (Champagne)....	1.493.315	1.281.943	1.488.490
	— (Saumur)	71.135	62.838	68.073
	— (Bourgogne).....	9.159	7.298	10.904
	— (autres).....	6.719	8.839	8.774
Jus de raisins et moûts.....	3.545	1.076	882	5.979
Eaux-de-vie en fûts.....	561.453	372.784	303.516	285.346
Eaux-de-vie en bouteilles.....	531.193	496.954	430.422	439.850
Rhum.....	19.800	29.205	23	83
Alcools divers non sucrés.....	1.954	1.744	2.305	1.598
Liqueurs diverses.....	97.314	93.488	93.433	92.595
Cidres.....	1.129	647	854	696
Vinaigres.....	4.607	2.946	3.251	2.841
Eaux minérales.....	143.894	136.407	148.073	144.136
 IMPORTATION FRANÇAISE D'ANGLETERRE				
Bière.....	22.110	22.414	26.116	26.837
Whisky et autres spiritueux.....	18.913	20.310	19.574	20.661
Eaux minérales.....	10.524	11.624	12.888	11.269

SIXIÈME SECTION

PRINCIPALES IMPORTATIONS MONDIALES DE L'ANGLETERRE
EN ARTICLES D'ALIMENTATION
(part de la France)

ALIMENTATION SOLIDE					
		1907	1908	1909	1910
Beurre..... tonnes		219.277	201.134	210.575	210.964
— (part de la France) —		13.316	16.945	19.875	20.212
Fromages..... —		125.590	118.595	116.824	122.818
— (part de la France) —		2.219	2.365	2.167	1.045
Margarine..... liv. st.		2.223.645	2.081.245	2.243.737	2.935.244
— (part de la France) —		92.684	93.076	79.007	106.809
Œufs..... —		7.135.530	7.183.112	7.233.932	7.296.145
— (part de la France) —		330.920	481.114	475.335	417.545
Volailles..... —		903.847	934.679	920.697	821.292
— (part de la France) —		206.417	198.845	156.085	163.527
Sardines..... —		540.704	653.891	666.911	560.307
— (part de la France) —		67.874	100.503	130.385	78.788
Sucres raffinés ou non....		19.134.154	20.003.427	21.691.894	22.678.982
— (part de la France) —		1.989.428	1.200.434	1.175.591	1.010.641
Pommes..... —		2.231.327	2.079.703	2.007.911	2.189.309
— (part de la France) —		21.448	73.084	142.208	43.308
Groseilles à grap. —		142.245	121.659	151.552	109.539
— (part de la France) —		78.508	73.441	85.350	64.028
Prunes..... —		345.720	427.212	473.550	420.971
— (part de la France) —		240.266	341.373	333.581	257.128
Fruits frais. Fraises..... —		53.950	45.791	47.877	37.411
— (part de la France) —		42.981	40.723	47.312	36.565
Raisins..... —		752.316	728.022	508.811	679.917
— (part de la France) —		9.819	1.041	1.034	116
Poires..... —		478.611	515.924	504.475	527.256
— (part de la France) —		238.054	283.062	236.325	251.007
Fruits conservés..... —		415.611	559.745	215.572	255.168
— (part de la France) —		24.338	24.912	16.937	15.200
Pommes de terre..... —		2.371.545	1.967.216	1.407.875	1.201.561
— (part de la France) —		853.075	721.873	517.063	410.004
Lég. frais non dénommés —		365.230	371.209	402.744	420.154
— (part de la France) —		235.562	209.223	233.010	220.221
ALIMENTATION LIQUIDE					
		1907	1908	1909	1910
Vins (1)..... liv. st.		4.010.333	3.502.702	3.746.489	4.248.814
— (part de la France) —		2.083.732	1.784.380	1.993.641	2.163.197
Eaux-de-Vie (1)..... —		1.122.911	892.311	757.947	755.383
— (part de la France) —		1.092.646	869.738	733.938	725.196
Liqueurs (1)..... —		324.300	335.682	345.275	338.787
— (part de la France) —		99.268	95.232	95.738	94.193
Huiles d'olives..... —		251.634	293.308	276.743	386.189
— (part de la France) —		109.676	123.054	103.601	114.234

(1) Voir le tableau spécial

EXPOSITION ANGLO-LATINE

IMPORTATIONS ANGLAISES DES VINS ET SPIRITUEUX

PENDANT LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

	1907	1908	1909	1910	1911
VINS de :	Gallons	Gallons	Gallons	Gallons	Gallons
France.....	4.097.922	3.545.210	3.652.205	3.966.013	3.466.013
Portugal.....	3.227.098	3.069.534	2.984.617	3.795.229	3.205.216
Espagne.....	3.357.153	2.987.332	3.255.707	3.262.068	3.181.317
Allemagne.....	972.269	900.796	825.529	953.698	905.546
Pays-Bas.....	60.384	43.535	26.625	53.586	79.112
Madère.....	61.643	41.956	33.391	38.856	40.591
Italie.....	250.871	262.486	294.365	309.203	290.625
Autres pays étrangers.	207.703	229.973	290.187	152.397	135.186
Possessions anglaises	943.690	796.333	1.006.600	1.029.532	1.192.179
TOTAL.....	13.178.733	11.877.155	12.369.226	13.560.582	12.495.785
Part des vins en fûts..	11.496.889	10.383.775	10.752.413	12.003.229	10.856.762
— bout..	1.681.844	1.493.380	1.616.813	1.557.353	1.639.023
Sur les vins en bouteil- les, on compte comme vins mousseux :					
Champagne.....	1.057.439	917.186	1.037.473	1.100.272	1.131.451
Saumur.....	110.693	98.229	99.513	114.834	109.936
Bourgogne.....	13.415	9.738	11.395	15.060	13.376
Rhin.....	42.576	35.704	24.413	32.595	34.947
Moselle.....	53.891	48.166	66.494	85.513	84.356
Autres sortes.....	4.770	13.698	13.018	16.693	17.490
TOTAL des vins mousseux :	1.282.784	1.122.721	1.252.306	1.364.967	1.391.556
SPIRITUEUX ;					
Eaux-de-vie (gallons de preuve).....	2.343.762	1.732.299	1.439.312	1.412.721	1.452.245
Rhum.....	5.512.017	5.284.972	5.949.324	4.713.856	4.839.043
Autres sortes.....	1.037.960	805.312	1.109.523	1.264.260	1.180.317
TOTAL.....	8.893.739	7.822.583	8.498.159	7.390.837	7.471.605

SIXIÈME SECTION

PRINCIPAUX ARTICLES D'ALIMENTATION

ENVOYÉS A L'ANGLETERRE PAR SES COLONIES (1)

DÉSIGNATION	1907	1908	1909	1910
	Liv. st.	Liv. st.	Liv. st.	Liv. st.
Porc fumé (Bacon).....	3.171.562	2.518.222	1.364.357	1.449.637
Jambon	845.021	835.194	154.222	138.232
Bœuf frais ou congelé.....	820.713	741.077	1.273.649	1.236.091
Bœuf salé.....	26.914	17.363	4.400	7.908
Mouton frais.....	5.641.698	4.647.892	5.073.362	6.768.345
Porc frais ou salé.....	106.075	52.117	3.761	14.607
Lapins.....	636.670	507.977	562.498	665.902
Conserves de viandes diverses.	226.167	428.593	565.280	814.662
Viandes diverses non dénom- mées, salées ou non.....	72.967	54.515	51.296	76.819
Œufs.....	62.151	28.335	47.866	52.314
Thé.....	9.412.819	9.399.025	10.289.292	9.947.797
Pois cassés.....	6.287	8.177	5.779	2.974
Haricots et fèves.....	80.340	80.901	75.203	91.073
Lentilles	83.519	31.206	47.859	53.824
Farines et gruau.....	992.814	1.011.869	1.511.646	1.794.139
Dattes.....	7.315	1.438	6.828	6.538
Noix, noisettes, châtaignes.....	68.457	69.944	69.773	81.007
Fruits frais.....	1.645.722	1.639.374	1.372.642	1.347.062
Fruits conservés.....	51.429	52.811	27.585	29.217
Jus de fruits (sans alcool).....	46.226	61.449	51.130	67.059
Légumes frais.....	1.122.873	927.443	1.036.314	872.541
Sucre	1.118.576	1.007.589	1.013.409	1.875.227
Beurre.....	4.788.605	3.821.031	3.605.131	5.666.204
Fromages	5.586.922	5.359.099	5.634.067	5.746.207

(1) L'Angleterre reçoit également des colonies françaises entre 7 millions et 7.500.000 liv. st. de marchandises diverses. D'un autre côté nos possessions reçoivent du Royaume-Uni pour 2.500.000 liv. st. de produits naturels et manufacturés.

ALIMENTATION

.....

ALLEAU (EMILE-EUGÈNE)
9, faubourg Poissonnière, *Paris*.
Revue des vins et liqueurs.

.....

ARFÉRAND (THÉOPHILE)
3, quai du Parti, *Toulon* (Var).
Vin blanc, rouge et rosé.

.....

ARLEN (LOUIS) ET C^{ie}
Montbéliard (Doubs).
Bière en bouteilles.

.....

AUBRESPY (PAUL)
Uzès (Gard).
Bois de réglisse, sucs de réglisse, pastilles, etc., « Zan ».

.....

BAIVEL (CHARLES)
Brionne (Eure).
Cidre et eau-de-vie de cidre.

.....

BARDINET (LES FILS DE P.)
Caudéran (Gironde).
Liqueurs. Rhum Négrita. Curaçao de Chypre.

.....

SIXIÈME SECTION

BARDIN ET PÉRARD
30, rue Montmartre, *Paris*.
Anisette russe, Gentianette.
.....

BERNARD (XAVIER)
10, rue de Viarmes, *Paris*.
Blés, avoines, pois, haricots, graminées, etc.
.....

BERTHILLIER (RENÉ)
Pont Sainte-Maxence (Oise).
Apéritif « Hallatte ».
.....

BIHL (EUGÈNE)
10, rue de la Gaîté, *Paris*.
Cafés « Bihl ».
.....

BIJON (HENRI) FILS ET ARNAUD
21, rue Marcelin, *Bordeaux* (Gironde).
Vins.
.....

BINEY (ARNAUD)
75, rue du Port-de-Bercy, *Paris-Bercy*.
Vins.
.....

BOUVET-LADUBAY (Les petits-fils de)
Saint-Hilaire-Saint-Florent (Maine-et-Loire).
Vins mousseux.
.....

BRASSERIE L'ATLANTIQUE
(M. ÉMILE SCHIRBER, administrateur-délégué).
4, quai de Brienne, *Bordeaux* (Gironde).
Bière.
.....

EXPOSITION ANGLO-LATINE

BRASSERIE DE LA COUR ROYALE

(M. RACLOT, directeur).

1, rue de l'Assemblée nationale, *Versailles* (Seine-et-Oise).

Bière de conserve en bouteilles.

.....

BRASSERIE DE L'ESPÉRANCE (M. ALFRED SCHMIDT)

Ivry-Port (Seine).

Bière.

.....

BRASSERIE DE LA MEUSE (M. KREIS, directeur)

29, rue de la Chapelle, *Paris*.

Bière en bouteilles.

.....

BRASSERIES ET MALTERIES DU FORT-CARRÉ

(M. P. DIEMER, administrateur-directeur).

Saint-Dizier (Haute-Marne).

Bière.

.....

BRENOT (ALBERT)

Savigny-les-Beaune (Côte-d'Or).

Vins et eaux-de-vie.

.....

BRET (PAUL)

15, rue de la République, *Montpellier* (Hérault).

Vins.

.....

BRUGEROLLE (L.)

Matha (Charente-Inférieure).

Liqueur Angelica et cognac.

.....

BRUNIER, FILS ET C^{ie}

29, cours Vitton, *Lyon* (Rhône).

Liqueurs et fruits à l'eau-de-vie.

.....

SIXIÈME SECTION

BRUSSON (A.) (ÉTABLISSEMENTS BRUSSON, jeune)
Villemur (Haute-Garonne).
Pâtes alimentaires.
.....

BUTEAU (ALEXANDRE)
Ourouër-les-Bourdelins, par Saint-Amand (Cher).
Quina-Quincy, Prunelle Buteau.
.....

CAILLAULT (V^{VE} J.) ET FILS
Bourges (Cher).
Quinquina Bouton d'Or, Fraise des bois.
.....

CARTEGNIE (FRÈRES)
Solesmes (Nord).
Cidre.
.....

CASTETS (L.)
Castelnau-Rivière-Basse (Hautes-Pyrénées).
Armagnac.
.....

CATELIN (L.) ET LE BLOND (L.)
28 et 30, avenue de Wagram, *Paris.*
Bouchons en liège, articles et travaux en liège.
.....

CAZALIS ET PRATS
Cette (Hérault).
Vermouth Soleil.
.....

CHABAL (L.) ET KELLNER (L.)
13, Butte aux Eaux-de-vie, Halle-aux-Vins, *Paris.*
Chambertin.
.....

EXPOSITION ANGLO-LATINE

CHAMPION (J.) ET C^{ie}
Reims (Marne).
Vin de Champagne.
.....

CHAPIN ET C^{ie}
Château de Varrains, près *Saumur (M.-et-L.)*.
Vins mousseux.
.....

CHARLIE (JEHAN)
22 bis, avenue de Wagram, *Paris*.
Journal : « Le Brasseur français ».
.....

CHARTIER (HENRI)
15, rue Pierre-Charron, *Paris*.
Produits « Quotidien ».
.....

CHEVALLIER-APPERT
30, rue de la Mare, *Paris*.
Conserves alimentaires.
.....

CHOPPARD, FRÈRES
Brasserie de l'Aigle, *Morteau (Doubs)*.
Bière.
.....

COINTREAU, PÈRE ET FILS
Angers (Maine-et-Loire).
Triple-sec Cointreau et liqueurs diverses.
.....

ÉTABLISSEMENTS COLIN ET FILS, FRÈRES
SCHRODER ET DE CONSTANS
95, quai des Chartrons, *Bordeaux (Gironde)*.
Vins rouge et blanc.
.....

SIXIÈME SECTION

COMITÉ INTERNATIONAL DU COMMERCE
DES VINS, CIDRES, SPIRITUEUX ET LIQUEURS

32, rue d'Argout, *Paris*.

Tableau.

.....

COMPAGNIE DES WAGONS-RÉSERVOIRS

M. BOISSIEU (Louis-Auguste-Hippolyte)
administrateur-délégué. Directeur commercial.

Tableau.

.....

CORNIC FRÈRES

La Roche-Derrien (Côtes-du-Nord).

Cidre.

.....

COTILLON (B.) ET C^{ie}

46, Cour Barsac, *Paris-Bercy*.

Vin rouge et blanc.

.....

COULON (ANATOLE) ET COMÈRE CAILLE

19 à 29, rue Lajarte, *Bordeaux* (Gironde).

Rhum.

.....

CREMONT-MOUQUET (F.)

219, boulevard de la Liberté, *Lille* (Nord).

Liqueurs et apéritifs.

.....

CROUSSOLLE (HENRI)

58, rue Richer, *Paris*.

Confitures.

.....

DAVID (VICTOR)

179, rue Martainville, *Rouen* (Seine-Inférieure).

Cidre et eau-de-vie de cidre.

.....

EXPOSITION ANGLO-LATINE

DECHAVANNE FRÈRES
123, avenue de Paris, *La Plaine Saint-Denis*.
Alcools fins.

.....

DELERIS (JEAN)
7, rue des Tanneries, *Paris*.
Vin de Bordeaux.

.....

DELVAUX (ALPHONSE-E.-A.)
12, boulevard de Château, *Neuilly-sur-Seine*.
Rhum « White-Star ».

.....

DORSEMAINE (E.) FILS
Montfort-l'Amaury (Seine-et-Oise).
Amer, quinquina, élixir Dorsemaine.

.....

DRUET (LOUIS)
30, avenue du Parc, *Houilles* (Seine-et-Oise).
Marc de Bourgogne.

.....

DUHAU (P.) ET C^{ie}
Matha (Charente-Inférieure).
Rhum.

.....

DUMESNIL FRÈRES
30, rue Dareau, *Paris*.
Bières.

.....

DUMONT (LOUIS)
30, boulevard Victor-Hugo, *Poissy* (Seine-et-Oise).
Liqueur « Noyau de Poissy ».

.....

SIXIÈME SECTION

DUMONT (PIERRE)
Fervacques (Calvados).
Cidre mousseux.

.....

DUMOULIN AINÉ (PAUL)
Savigny-les-Beaune (Côte-d'Or).
Vins.

.....

FILLEY (VVE ET FILS)
15, rue de la Voie-Verte, *Paris*.
Bière.

.....

FLAHAUT ET LEFRANCQ
Auchy-les-Hesdin (Pas-de-Calais).
Liqueur Fourdraine de l'Ermitage.

.....

FORSANS (PAUL)
Lagor (Basses-Pyrénées).
Vins (*Clos Mirassou*).

.....

FOUREY (PAUL)
Nangis (Seine-et-Marne).
Liqueurs.

.....

FOURNIER-DEMARS
Saint-Amand (Cher).
Liqueurs.

.....

GARDREAU (VVE ANGÈLE)
Beauvais-sur-Matha (Charente-Inférieure).
Pâtés de foie gras truffés à la fine champagne.

.....

EXPOSITION ANGLO-LATINE

GENETIER (R.) ET FILS
Charnay-les-Macon (Saône-et-Loire).
Vins.

.....

GEOFFROY (HENRI)
1, rue du Marc, *Reims* (Marne).
Champagne.

.....

GÈS (EMMANUEL)
Castel-de-Blès, par *Saint-Genis* (Pyrénées-Orientales).
Vins et eaux-de-vie.

.....

GESLIN, MANUEL ET MARTIN
131, boulevard Ménilmontant, *Paris*.
Cidre.

.....

GOUIN (HENRI)
Avenue du Petit-Château, *Paris-Bercy*.
Vins.

.....

GOURDAULT (MAURICE) FILS
17, rue de Bordeaux, *Paris-Bercy*.
Vins.

.....

GRANDES BRASSERIES
ET MALTERIES DE CHAMPIGNEULLES
(M. TRAMPITSCH A., administrateur-directeur).
Champigneulles (Meurthe-et-Moselle).
Bière.

.....

SIXIÈME SECTION

GRANDES BRASSERIES RÉUNIES DE MAXÉVILLE

(M. BETTING, administrateur).
Maxéville (Meurthe-et-Moselle).
Bière.
.....

GRANDE BRASSERIE DE LA NOUVELLE GALLIA

18, rue de la Voie-Verte, *Paris*.
Bière de fermentation basse.
.....

GRONDARD

129, boulevard Saint-Germain, *Paris*.
Chocolats, bonbons et confiserie.
.....

GRAVET (RENÉ).

2, rue du Cher, *Charenton* (Seine).
Vins.
.....

GROUPEMENT DES INDIVIDUALITÉS
DE LA CHAMBRE SYNDICALE DU COMMERCE
DES VINS DES PYRÉNÉES ORIENTALES
(VINS)

En participation :

CONTE (Dr François), à Rivesaltes.	PAMS (Pierre), à Perpignan.
NADAL (Joseph), à Port-Vendres.	VILAR et SICRE, 3, boulevard de
NICOLAS (Hippolyte), à Rivesaltes.	Conflent, à Perpignan.

.....

GROUPEMENT DES INDIVIDUALITÉS
DU COMITÉ DU MIDI
(VINS ET EAUX-DE-VIE DE VIN)

En participation :

BRET, rue de la République, Mont-	BRUNAT, rue Édouard-Adam, Mont-
pellier (Hérault).	pellier (Hérault).

EXPOSITION ANGLO-LATINE

CARLES (Edouard), à Narbonne (Aude).	MARTIN (Henry DE), Narbonne (Aude).
CAZALIS ET PRATS, à Cette (Hérault).	MASSOL (Clément), Clos Massanne, Montpellier (Hérault).
DERVIEUX, Le Riotord-s.-Lagues (Vaucluse).	MAZOYER, rue du Cheval-Vert, Montpellier.
DOUYSET (Elie), Saint-André-de-Sangonis (Hérault).	MONTAGNAC (H.), Montpellier (Hérault).
FORTON (Marquis de), 16, rue Jacques-Cœur, Montpellier (Hér.).	ROUSSEL-LACOMBE, 15, rue Observance, Montpellier (Hérault).
FOURNEL (Paul et P.), Montferrier (Hérault).	SERVEL (Victor), 1, rue Bonnié, Montpellier (Hérault).
LEENHARDT-POMIER (Jules), 16, rue Clos-René, Montpellier (Hér.).	VULLIOD (François DE), 4, rue Castillon, Montpellier (Hérault).
LUNARET (DE), rue des Trésoriers de France, Montpellier (Hérault).	

GROUPEMENT DES INDIVIDUALITÉS DU SYNDICAT DU COMMERCE DES VINS ET SPIRITUEUX EN GROS DE L'ILE-DE-FRANCE

31, rue Saint-Antoine, Paris.

En participation :

ANDRÉ, 125, rue de Javel, Paris.	LACHÈZE FRÈRES, 159, rue de Fontenay, Vincennes (Seine).
BARY et TESTE, 22, rue de Nuits, Paris-Bercy.	LEGEROT (Albert), 63, 65, rue de Lagny, Saint-Mandé (Seine).
BOUÉ FRÈRES, 25, rue de Bordeaux, Paris-Bercy.	MELET, 9, rue de Thorins, Paris-Bercy.
FANTON FRÈRES, 18, Cour Louis-Proust, Paris-Bercy.	PAILLET, rue de Juvisy, Draveil (Seine).
FLEURY, 9, rue de la Garenne, Paris-Bercy.	RAIMOND, rue des Corbières, Paris-Bercy. Vins.
GIBERT (Constant), 7, rue Nicolaï, Paris-Bercy.	TESTE (Edouard), rue du Port-de-Bercy, Paris-Bercy.
GRAYON (François), 9, Cour Chamonard, Paris-Bercy.	TÊTE JEUNE, 34, rue de Villeneuve, Alfortville (Seine).

SIXIÈME SECTION

GROUPEMENT DES INDIVIDUALITÉS
DU SYNDICAT DE DÉFENSE VITICOLE ET AGRICOLE
DE L'ARRONDISSEMENT DE BORDEAUX
DU COMICE AGRICOLE
DE CRÉON ET DE L'ENTRE-DEUX-MERS

En participation :

BACHELET (Georges), La Sauve.	LAGROLET (Louis), Château Materre,
BALARESQUE (Amédée), Saint-Caprais.	Cénac.
BARDEAU, Gauriaguet.	LARDIT, Beguey.
BÉGUÉ (Paul), Baurech.	LEFFRÉ, Carbon-Blanc.
BRUNET, Baurech.	LIGNAC, Salignac.
CASTAIGNA, Quinsac.	MARMIESSE (Louis), Baurech.
DEPTOS (Joseph), Camblancs.	MAS (Urbain), Langoiran.
DONAT (Paul), Château des Roches, Carbon-Blanc.	MATHELOT, Cadillac.
DUBORY (Camille), Château Barakan, Capian.	MILON DES MARQUETS, Quinsac.
ESCOSSAIS (J.), Créon.	NEYRAUD, Carbon-Blanc.
ESTANSAN, Quinsac.	QUANCARD (J.), Culzac-les-Fours.
LABOUCHÈDE, Cambes.	SIMONNET, Baurech.
	SOULÈS, Cambes.
	TRICOCHÉ (E.), Cambes.
	VIDEAU, Baurech.
	VINSOT, Cardan.

GROUPEMENT DES INDIVIDUALITÉS
DE L'UNION SYNDICALE DES NÉGOCIANTS
EN VINS DE BORDEAUX
(VINS)

En participation :

ADET SEWARD et C ^{ie} , 47, rue Vergniaud, Bordeaux.	BLANCHY (E.) et C ^{ie} , 63, allées de Boutaut, Bordeaux.
ANGLADE et C ^{ie} , 81, cours Saint-Louis, Bordeaux.	CALVET (J.) et C ^{ie} , 75, cours du Médoc, Bordeaux.
AUDINET et BUHAN, 2, quai des Chartrons, Bordeaux.	DUBOS (Th. J.) et fils frères, 11, quai des Chartrons, Bordeaux.
BARTON et GUESTIER, 35, Pavé des Chartrons, Bordeaux.	ESCHENAUER et C ^{ie} , 42, allées de Boutaut, Bordeaux.
BEYERMAN (H. et O.), 45, quai des Chartrons, Bordeaux.	FLAUGERGUES (Paul) et C ^{ie} , 38-40, rue Laseppe, Bordeaux.

EXPOSITION ANGLO-LATINE

GADEN (C.) et KLIPSCH, 24, cours de la Martinique, Bordeaux.	PARIS (E.) et DAMAS, 32, quai de Bacalan, Bordeaux.
JOHNSTON (Nath.) et fils, 18, pavé des Chartrons, Bordeaux.	PARROT (E.) et C ^{ie} , 88, rue Camille-Godard, Bordeaux.
LALANDE (A.) et C ^{ie} , 34, quai des Chartrons, Bordeaux.	ROSENHEIM (L.) et Fils, 133, quai des Chartrons, Bordeaux.
LEBÈGUE et C ^{ie} , Margaux (Gironde).	SCHRODER et SCHYLER et C ^{ie} , 97, quai des Chartrons, Bordeaux.
LESTAPIS et C ^{ie} , 47, pavé des Chartrons, Bordeaux.	

.....

GROUPEMENT DES SYNDICATS AFFILIÉS
AU SYNDICAT NATIONAL, DES VINS, CIDRES,
SPIRITUEUX ET LIQUEURS DE FRANCE,

19, rue Bergère, Paris.

En participation :

ABBEVILLE (Somme). Union amicale des Entrepôts de vins et spiritueux de l'arrondissement d'Abbeville, 102, rue de Saint-Gilles.	leurs, distillateurs et négociants en alcool d'Algérie, 8, rue Ledru-Rollin.
AGEN (Lot-et-Garonne). Syndicat des distillateurs-liquoristes du Lot-et-Garonne.	AMIENS (Somme). Syndicat du Commerce des vins et spiritueux du département de la Somme, Salon Liesse, rue Sire-Firmin-Leroux.
ALAIS (Gard). Syndicat du Commerce des vins et spiritueux en gros de l'arrondissement d'Alais, 6, place de la République.	ANGERS (Maine-et-Loire). Syndicat du Commerce en gros des vins et spiritueux du département de Maine-et-Loire, quai National.
ALBI (Tarn). Syndicat des négociants en spiritueux et vins du département du Tarn.	ANGOULÈME (Charente). Syndicat du Commerce en gros des vins et spiritueux d'Angoulême.
ALENÇON (Orne). Syndicat du Commerce en gros des vins et spiritueux des arrondissements d'Alençon, Argentan et Mortagne.	ARRAS (Pas-de-Calais). Syndicat des Marchands en gros de l'arrondissement d'Arras, place du Théâtre.
ALGER (Algérie). Syndicat commercial algérien (vins), huitième groupe (Palais consulaire).	AUXERRE (Yonne). Syndicat du Commerce en gros des vins et spiritueux du département de l'Yonne, 10, rue de la Fraternité.
ALGER (Algérie). Syndicat des bouil-	AVIGNON (Vaucluse). Syndicat du Commerce des vins et spiritueux

SIXIÈME SECTION

- en gros du département de Vaucluse.
- AVRANCHES et MORTAIN (Manche). Syndicat du Commerce en gros des vins et spiritueux des arrondissements d'Avranches et Mortain.
- BANYULS-SUR-MER (Pyrénées-Orientales). Syndicat du Commerce des vins du terroir du « Banyuls », Cerbère, Collioure et Port-Vendres.
- BAR-LE-DUC (Meuse). Syndicat du Commerce en gros des vins et spiritueux du département de la Meuse.
- BAYONNE (Basses-Pyrénées). Syndicat du Commerce des vins et spiritueux de l'arrondissement de Bayonne.
- BEAUNE (Côte-d'Or). Chambre syndicale du Commerce en gros des vins et spiritueux de l'arrondissement de Beaune.
- BELFORT (Territoire de). Chambre syndicale du Commerce en gros des vins et spiritueux du territoire de Belfort, 16, faubourg de France.
- BERGERAC (Dordogne). Syndicat du Commerce en gros des vins, spiritueux et vinaigres de l'arrondissement de Bergerac.
- BELLEVILLE-SUR-SAONE (Rhône). Chambre syndicale du Commerce en gros des vins et spiritueux des arrondissements de Mâcon et Villefranche.
- BESANÇON (Doubs). Syndicat du Commerce en gros des vins et spiritueux du département du Doubs, Café de la Bourse.
- BÉTHUNE (Pas-de-Calais). Chambre syndicale du commerce des vins et spiritueux de l'arrondissement de Béthune, 76, boulevard Thiers.
- BÉZIERS (Hérault). Syndicat des Distillateurs et négociants en alcools de l'arrondissement de Béziers, 24, rue de la République.
- BÉZIERS (Hérault). Syndicat régional des bouilleurs, distillateurs, liquoristes et négociants en alcools de Béziers.
- BÉZIERS (Hérault). Chambre syndicale du commerce des vins de l'arrondissement de Béziers.
- BLOIS (Loir-et-Cher). Syndicat des vins et vinaigres, liqueurs et spiritueux du département du Loir-et-Cher.
- BORDEAUX (Gironde). Syndicat du Commerce en gros des vins et spiritueux de la Gironde, 2 bis, rue Guillaume-Brochon.
- BORDEAUX (Gironde). Union syndicale des négociants en vins de Bordeaux, 9, cours de la Martinière.
- BOULOGNE-SUR-MER (Pas-de-Calais). Syndicat du Commerce en gros des vins et spiritueux de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer.
- BOULOGNE-SUR-MER (Pas-de-Calais). Syndicat boulonnais du Commerce en gros des vins et spiritueux de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer.
- BOURG (Ain). Syndicat des négociants en vins et spiritueux du département de l'Ain, rue Pasteur, café de la Réunion.

EXPOSITION ANGLO-LATINE

- BOURGES (Cher). Syndicat du Commerce en gros des vins, spiritueux et liqueurs du Cher, 6, place Planchat.
- BREST (Finistère). Syndicat des négociants en vins et spiritueux de l'arrondissement de Brest.
- CAEN (Calvados). Chambre syndicale du Commerce en gros des vins, cidres et spiritueux du département du Calvados, 36, rue Guilbert.
- CAEN (Calvados). Syndicat des courtiers-représentants de commerce de la ville de Caen et du département du Calvados.
- CAHORS (Lot). Syndicat des distillateurs liquoristes du département du Lot, 18, rue de la Liberté.
- CARCASSONNE (Aude). Syndicat du Commerce des vins de la région de Carcassonne.
- CASTRES (Tarn). Syndicat des négociants en vins de l'arrondissement de Castres.
- CETTE (Hérault). Syndicat du Commerce en gros de Cette, 17, quai du Nord.
- CHALON-SUR-SAONE (Saône-et-Loire). Syndicat du Commerce des vins, spiritueux et vinaigres de la ville et de l'arrondissement de Chalon-sur-Saône (Hôtel de Ville).
- CHALONS-SUR-MARNE (Marne). Syndicat du Commerce en gros des vins, spiritueux et liqueurs des arrondissements de Châlons-sur-Marne, Épernay et Sainte-Menehould.
- CHAMBÉRY (Savoie). Syndicat du Commerce en gros des liquides des départements de la Savoie et Haute-Savoie (Hôtel de Ville).
- CHARLEVILLE (Ardennes). Syndicat des négociants en vins et spiritueux de la région des Ardennes, 15, place Carnot.
- CHARTRES (Eure-et-Loir). Syndicat du Commerce en gros des vins et spiritueux du département d'Eure-et-Loir.
- CHATEAUX (Indre). Chambre syndicale du Commerce en gros des liquides du département de l'Indre.
- CHAUMONT (Haute-Marne). Syndicat du Commerce en gros des vins et spiritueux du département de la Haute-Marne, place de la Gare.
- CHERBOURG ET VALOGNES (Manche). Syndicat des vins et spiritueux en gros des arrondissements de Cherbourg et Valognes.
- CLERMONT-FERRAND (Puy-de-Dôme). Chambre syndicale des liquides du Puy-de-Dôme.
- CLERMONT-FERRAND (Puy-de-Dôme). Syndicat des marchands de vins en gros de Clermont-Ferrand et du département du Puy-de-Dôme.
- COGNAC (Charente). Syndicat de défense du Commerce des eaux-de-vie de Cognac.
- COGNAC (Charente). Syndicat des négociants du rayon de Cognac, rue Madeleine.
- COMPIÈGNE (Oise). Syndicat du Commerce en gros des vins et

SIXIÈME SECTION

- spiritueux du département de l'Oise.
- CONDOM (Gers). Chambre syndicale du Commerce en gros des vins et eaux-de-vie de l'Armagnac (Hôtel de Ville).
- DIEPPE (Seine-Inférieure). Syndicat des entrepositaires de l'arrondissement de Dieppe, 3, rue Niel.
- DIJON (Côte-d'Or). Chambre syndicale du Commerce en gros des vins et spiritueux du département de la Côte-d'Or, Bourse de Commerce.
- EPERNAY (Marne). Syndicat de défense du Commerce des vins en gros et vins de Champagne, à Epernay.
- EVREUX (Eure). Syndicat des vins et spiritueux du département de l'Eure.
- FÉCAMP (Seine-Inférieure). Syndicat des négociants et courtiers en vins et spiritueux de Fécamp et ses environs, 25, place Thiers.
- FLERS-DOMFRONT (Orne). Union syndicale des vins et spiritueux de l'arrondissement de Domfront et environs, rue Charles-Mousset, à Flers (Orne).
- FLERS-DOMFRONT (Orne). Syndicat des entrepositaires et distillateurs de Flers-Domfront. Siège, 66, rue de Messeï.
- FOUGEROLLES (Haute-Saône). Syndicat des distillateurs de kirsch de la Haute-Saône.
- FRONTIGNAN (Hérault). Syndicat du Commerce des vins en gros de Frontignan.
- GANNAT (Allier). Syndicat du Commerce en gros des liquides de l'arrondissement de Gannat.
- GRAY (Haute-Saône). Syndicat du Commerce des vins et spiritueux en gros du département de la Haute-Saône.
- GRENOBLE (Isère). Syndicat des marchands de vins en gros du département de l'Isère, 12, place Grenette.
- GRENOBLE (Isère). Syndicat des négociants en gros de liqueurs, vins et spiritueux du département de l'Isère, café des Mille-Colonnes.
- LA ROCHELLE (Charente-Inférieure). Syndicat des négociants en vins et spiritueux du département de la Charente-Inférieure.
- LA ROCHE-SUR-YON (Vendée). Syndicat central du Commerce des vins, spiritueux et vinaigres en gros du département de la Vendée.
- LAVAL (Mayenne). Syndicat du Commerce de vins et spiritueux en gros (Hôtel de Ville).
- LE HAVRE (Seine-Inférieure). Syndicat des brasseurs de cidre de la ville du Havre, 34, rue du Chillou.
- LE HAVRE (Seine-Inférieure). Syndicat du Commerce en gros des vins et spiritueux de l'arrondissement du Havre, 34, rue du Chillou.
- LE MANS (Sarthe). Syndicat du Commerce en gros des vins et spiritueux du département de la Sarthe, Bourse du Commerce.
- LE PUY (Haute-Loire). Syndicat du Commerce en gros des liquides

- du département de la Haute-Loire, 3, boulevard Saint-Jean.
- LÉZIGNAN (Aude). Syndicat des négociants et commissionnaires en vins de Lézignan.
- LIBOURNE (Gironde). Syndicat du Commerce en gros des vins et spiritueux de l'arrondissement de Libourne, 40, place de l'Hôtel-de-Ville.
- LILLE (Nord). Syndicat central du Commerce en gros des vins et spiritueux de la région du Nord, 11, Grande-Place, Lille.
- LIMOGES (Haute-Vienne). Syndicat du Commerce des vins en gros du département de la Haute-Vienne.
- LIMOGES (Haute-Vienne). Syndicat du Commerce en gros des vins et spiritueux du département de la Haute-Vienne.
- LONS-LE-SAULNIER (Jura). Syndicat du Commerce en gros des vins et spiritueux du Jura.
- LUNEL (Hérault). Chambre syndicale du Commerce en gros des vins et spiritueux du canton de Lunel.
- LURE (Haute-Saône). Syndicat des négociants et représentants du commerce des vins en gros de l'arrondissement de Lure.
- LYON (Rhône). Chambre syndicale du Commerce en gros des vins et spiritueux de Lyon et du département du Rhône, 33, rue Centrale.
- LYON (Rhône). Chambre syndicale des négociants en gros, liqueurs et alcools de Lyon et du département du Rhône et de la région lyonnaise.
- LYON (Rhône). Syndicat central des marchands de vins et débiteurs ayant entrepôt de la ville de Lyon et de la région, 1, place d'Albon.
- MACON (Saône-et-Loire). Chambre syndicale des négociants en vins et spiritueux de Macon.
- MARSEILLE (Bouches-du-Rhône). Syndicat des négociants en gros des vins, spiritueux et liqueurs de Marseille, des Bouches-du-Rhône et du Var, 12, rue de la Cannebière.
- MARSEILLE (Bouches-du-Rhône). Union syndicale des commerçants en vins de l'arrondissement de Marseille, 54, rue des Dominicaines.
- MEAUX (Seine-et-Marne). Syndicat du Commerce en gros des vins et spiritueux, de la fabrication des alcools et vinaigres de l'arrondissement de Meaux, 14, rue du Pot-d'Étain.
- MELUN (Seine-et-Marne). Chambre syndicale du Commerce en gros des liquides du département de Seine-et-Marne.
- MONTBÉLIARD (Doubs). Chambre syndicale du Commerce en gros des vins et spiritueux de l'arrondissement de Montbéliard, café d'Alsace.
- MONT-DE-MARSAN (Landes). Chambre syndicale des négociants en vins du département des Landes.
- MONTLUÇON (Allier). Chambre syn-

SIXIÈME SECTION

- dicale des négociants en vins de l'arrondissement de Montluçon.
- MONTPELLIER (Hérault). Chambre syndicale du Commerce en gros des vins et spiritueux de Montpellier, 16, rue du Clos-René.
- MORLAIX (Finistère). Syndicat des négociants en vins et spiritueux de l'arrondissement de Morlaix.
- MOULINS (Allier). Chambre syndicale du Commerce en gros des liquides du département de l'Allier, 42, place d'Allier.
- NANCY (Meurthe-et-Moselle). Syndicat du Commerce en gros des vins et spiritueux du département de Meurthe-et-Moselle.
- NANTES (Loire-Inférieure). Chambre syndicale du Commerce en gros des vins, vinaigres et spiritueux du département de la Loire-Inférieure, 10, rue de la Fosse.
- NARBONNE (Aude). Syndicat du Commerce en gros des vins et spiritueux de l'arrondissement de Narbonne, 6, quai de Lorraine.
- NEVERS (Nièvre). Chambre syndicale du Commerce en gros des vins et spiritueux du département de la Nièvre, 1, place de l'Hôtel-de-Ville.
- NICE (Alpes-Maritimes). Syndicat des distillateurs liquoristes et négociants en spiritueux, de Nice et des Alpes-Maritimes.
- NICE (Alpes-Maritimes). Syndicat vinicole du Commerce en gros des Alpes-Maritimes, 1, avenue de la Gare.
- NIMES (Gard). Chambre syndicale du Commerce en gros des vins et spiritueux du département du Gard, 4, rue de la Violette.
- NIORT (Deux-Sèvres). Syndicat des courtiers et représentants de commerce du département des Deux-Sèvres (Ch. de Commerce).
- NIORT (Deux-Sèvres). Syndicat du Commerce en gros des vins, spiritueux, vinaigres et bières du département des Deux-Sèvres (Chambre de Commerce).
- ORAN (Algérie). Syndicat commercial et industriel du département d'Oran. XX^e groupe (vins en gros), 10, boulevard Charlemagne.
- ORLÉANS (Loiret). Syndicat du Commerce en gros des vins, spiritueux et vinaigres d'Orléans, du Loiret et des départements limitrophes, place du Martroi.
- PARIS. Chambre syndicale parisienne du Commerce des vins en bouteilles, 19, rue Bergère.
- PARIS. Chambre syndicale des distillateurs, liquoristes de la banlieue de Paris, 19, rue Bergère (IX^e).
- PARIS. Chambre syndicale des distillateurs en gros de Paris, 10, rue de Lancry (X^e).
- PARIS. Syndicat des fabricants de moutardes, vinaigres et condiments, de France, 3, rue de Palestro.
- PARIS. Syndicat du Commerce d'importation de vins de liqueur, 19, rue Bergère (IX^e).
- PARIS. Chambre syndicale du Com-

- merce en gros des vins et spiritueux de Paris et du département de la Seine, 2, rue du Pas-de-la-Mule.
- PARIS. Chambre syndicale des représentants en vins et spiritueux en gros de Seine et Seine-et-Oise, 19, rue Bergère (IX^e).
- PARIS. Syndicat général des cidres, 163, rue Saint-Honoré (I^{er}).
- PARIS. Syndicat du Commerce des vins en gros de l'Ile-de-France, 31, rue Saint-Antoine (IV^e).
- PAU (Basses-Pyrénées). Syndicat du Commerce en gros des vins et spiritueux du département des Basses-Pyrénées.
- PÉRIGUEUX (Dordogne). Syndicat du Commerce en gros des vins et spiritueux du Périgord.
- PÉRONNE (Somme). Syndicat du Commerce en gros des vins, spiritueux et liqueurs de l'arrondissement de Péronne.
- PERPIGNAN (Pyrénées-Orientales). Chambre syndicale du Commerce des vins des Pyrénées-Orientales, 5, rue Lazare-Escarguel.
- POITIERS (Vienne). Syndicat des négociants en vins et spiritueux du département de la Vienne, café du Méridien, rue Carnot.
- QUIMPER (Finistère). Syndicat des négociants en vins et spiritueux des arrondissements de Quimper, Quimperlé et Châteaulin, rue du Quai.
- REIMS (Marne). Chambre syndicale des vins et spiritueux et de l'épicerie du département de la Marne, Bourse du Commerce.
- REIMS (Marne). Syndicat du Commerce des vins de Champagne, 6, rue de Mars.
- REIMS (Marne). Syndicat de défense des vins rouges et blancs de Champagne.
- REIMS (Marne). Association syndicale du Commerce des vins de la Champagne.
- REMIREMONT (Vosges). Syndicat du Commerce en gros des vins et spiritueux de l'arrondissement de Remiremont.
- RENNES (Ille-et-Vilaine). Syndicat du Commerce en gros des vins et spiritueux du département d'Ille-et-Vilaine, 5, rue Coëtquen.
- ROMILLY-SUR-SEINE (Aube). Syndicat du Commerce des vins, liqueurs et spiritueux en gros de Romilly-sur-Seine et de la région.
- ROUEN (Seine-Inférieure). Syndicat des courtiers de marchandises en gros de la ville et de l'arrondissement de Rouen.
- ROUEN (Seine-Inférieure). Syndicat central du Commerce en gros des vins et spiritueux du département de la Seine-Inférieure.
- SAINT-BRIEUC (Côtes-du-Nord). Syndicat du Commerce en gros des vins et spiritueux et des représentants des Côtes-du-Nord (Hôtel de Ville).
- SAINT-ÉTIENNE (Loire). Chambre syndicale des liquides de la Loire, 8, rue Saint-Jean.
- SAINTE-FOY-LA-GRANDE (Gironde). Syndicat des négociants en vins mousseux de Sainte-Foy-la-Grande.

SIXIÈME SECTION

- SAINT-JEAN-D'ANGÉLY** (Charente-Inférieure). Syndicat des négociants en eaux-de-vie du rayon de Saint-Jean-d'Angély.
- SAINT-LO ET COUTANCES** (Manche). Syndicat des entrepositaires des arrondissements de Saint-Lô et Coutances, route de Villedieu.
- SAINT-OMER** (P.-de-C.). Syndicat du Commerce des vins et spiritueux de Saint-Omer.
- SAINT-POL** (P.-de-C.). Syndicat des distillateurs et négociants en vins et spiritueux de l'arrondissement de Saint-Pol.
- SAINT-QUENTIN** (Aisne). Syndicat du Commerce de l'épicerie, des vins et spiritueux de Saint-Quentin et du département de l'Aisne, 5, rue d'Andelot.
- SAUMUR** (Maine-et-Loire). Syndicat des vins mousseux de Saumur.
- SOISSONS** (Aisne). Syndicat central du Commerce en gros des vins et spiritueux du département de l'Aisne (Bourse de commerce), place de la République.
- TARBES** (Hautes-Pyrénées). Chambre syndicale du Commerce en gros des vins et spiritueux du département des Hautes-Pyrénées, 1, rue des Petits-Fossés.
- TOULON** (Var). Syndicat du Commerce des vins et spiritueux du département du Var.
- TOULOUSE** (Haute-Garonne). Chambre syndicale du Commerce en gros des vins et spiritueux du département de la Haute-Garonne, 2, rue du Taur.
- TOULOUSE** (Haute-Garonne). Chambre syndicale du Commerce des vins de la région de Toulouse, 2, rue du Taur.
- TOURNON-SUR-RHÔNE** (Ardèche). Syndicat du Commerce des vins et spiritueux des Côtes-du-Rhône.
- TOURS** (Indre-et-Loire). Syndicat du Commerce en gros des vins et spiritueux du département d'Indre-et-Loire, café du Commerce, rue Nationale.
- TOURS** (Indre-et-Loire). Chambre syndicale des patrons tonneliers et courtiers en vins d'Indre-et-Loire, salle Blandin, 6, boulevard Béranger.
- VALENCE** (Drôme). Chambre syndicale du Commerce en gros des vins, spiritueux et liqueurs des départements de la Drôme et de l'Ardèche.
- VALENCIENNES** (Nord). Chambre commerciale des vins et spiritueux de l'arrondissement de Valenciennes, rue du Quesnoy.
- VANNES** (Morbihan). Chambre syndicale du Commerce en gros des vins, vinaigres et spiritueux des arrondissements de Vannes et Ploërmel.
- VERSAILLES** (S.-et-O.). Chambre syndicale du Commerce en gros des vins et spiritueux du département de Seine-et-Oise.
- VERVINS** (Aisne). Syndicat des négociants en vins et spiritueux de l'arrondissement de Vervins.
- VESOUL** (Haute-Saône). Syndicat du Commerce en gros des vins et spiritueux des arrondissements de Vesoul et Lure.

EXPOSITION ANGLO-LATINE

VICHY-CUSSET (Allier). Chambre syndicale du Commerce en gros des liquides de Vichy-Cusset et environs.

VILLEFRANCHE-SUR-SAONE (Rhône). Syndicat des distillateurs et bouilleurs professionnels de la région de Villefranche-sur-Saône.

VIRE (Calvados). Chambre syndicale du Commerce des boissons de l'arrondissement de Vire (Hôtel de Ville).

VITRY-LE-FRANÇOIS (Marne). Syndicat du Commerce en gros des vins et spiritueux de l'arrondissement de Vitry-le-François, place d'Armes.

.....
GRUBER ET C^{ie}
Melun (Seine-et-Marne).
Bière.
.....

GUICHARD (JOSEPH)
8, boulevard de la Liberté, *Mâcon* (Saône-et-Loire).
Vins rouges.
.....

GUILBERT (ADOLPHE)
Saint-Philbert-des-Champs (Calvados).
Cidre.
.....

GUILLAUD (JULES)
44, rue de Bagnole, *Paris*.
Vins fins.
.....

GUIN (L.) ET FILS AÎNÉ
57, boulevard Stains, *Aubervilliers* (Seine).
Vins du Médoc.
.....

HAVY (ALFRED)
1, avenue de l'Observatoire, *Paris*.
Vins.
.....

SIXIÈME SECTION

HÉGAR
Pontanevaux.
Vins.
.....

HEIDSIECK (CHARLES)
46, rue de la Justice, *Reims* (Marne).
Reproduction d'une crayère sur socle.
.....

HENSGEN-JONVAL (JEAN-JACQUES)
2, rue Gervaise, *Charleville* (Ardennes).
Vins et eau-de-vie de vin.
.....

JACOULOT (VINCENT)
Romanèche-Thorins (Saône-et-Loire).
Vins.
.....

JACQUEMINOT (LES FILS DE)
Savigny-les-Beaune (Côte-d'Or).
Vins de Bourgogne.
.....

JAHAN (JOSEPH) ET CONTÉ (J.), maison LE GALL
5, rue d'Alger, *Paris*.
Vins cuits.
.....

JANNEAU ET FILS
Condom (Gers).
Eau-de-vie d'Armagnac.
.....

JOUÉ (AUGUSTIN)
7, rue Mailly, *Perpignan* (Pyrénées-Orientales).
Muscat, grenache, rancio sec.
.....

EXPOSITION ANGLO-LATINE

KARCHER (HENRI)
139, rue des Pyrénées, *Paris*.
Bière.

.....

LAINÉ ET C^{ie}
4 et 6, place aux Fromages, *Compiègne* (Oise).
Liqueurs et eaux-de-vie.

.....

LALLEMANT (JEAN)
27, rue du Donjon, *Epernay* (Marne).
Champagne.

.....

LAMIRAL ET FILS
61, rue du Bois, *Clichy* (Seine).
Liqueurs.

.....

LANEYRIE (FRANÇOIS)
Mâcon (Saône-et-Loire).
Vins.

.....

LEFÈVRE FRÈRES
3, place de la Gare, *Compiègne* (Oise).
Eau de table de Rieux, source du Château.

.....

LEMONNIER (ÉMILE)
Beuzeville (Eure).
Eau-de-vie de cidre.

.....

LE PELVÉ (PIERRE)
40, boulevard Gambetta, *Brest* (Finistère).
Vermouth « Union ».

.....

SIXIÈME SECTION

LEROY (ÉMILE)

quai du Canal, *Saint-Amand* (Cher).
Biscuits, pâtisseries, pains d'épices.

.....

LEROY (GASTON)

24, rue Jean-Jacques-Rousseau, *Ivry-Port* (Seine).
Vins.

.....

LIGNON (ACHILLE)

146, Grande-Rue de la Guillotière, *Lyon* (Rhône).
Vins.

.....

LOIR ET MAHIEUX (G.)

247, rue de Crimée, *Paris*.
Produits de la mouture du blé.

.....

LONFIER (LOUIS)

4, rue Caulaincourt, *Paris*.
Sauternes 1900.

.....

LORON (JOANNÈS)

12 et 14, cour Baudoin, *Paris-Bercy*.
Vin rouge « Thorins ».

.....

LUPPÉ (MARQUIS DE)

29, rue Barbet-de-Jouy, *Paris*.
Vin rouge, Château de la Grange.

.....

MAGET (ALBERT)

« Le Lotus », *Xambes* (Charente).
Vins rouges et blancs.

.....

EXPOSITION ANGLO-LATINE

MAILLET (JULES-CHARLES)
3, place Albert-Dugué, *Creil* (Oise).
Vins.
.....

MANUFACTURE DIJONNAISE DES BISCUITS PERNOT
(M. RICHARD GEORGES), directeur.
16, rue Courte-Épée, *Dijon* (Côte-d'Or).
Biscuits de luxe, gaufrettes, desserts, pains d'épices.
.....

MARY
Versailles (Seine-et-Oise).
Confitures.
.....

MASSE-MEURISSE FILS
114, rue de la Barre, *Lille* (Nord).
Bière.
.....

MAUPRIVEZ-LEROY (OCTAVE)
27, rue Solférino, *Compiègne* (Oise).
Liqueurs, spiritueux et sirops.
.....

MAUVIGNEY (JÉRÔME), Maison Mⁱⁿ MARCEAU
57, rue Minvielle, *Bordeaux* (Gironde).
Vins blancs et rouges.
.....

MAYET (JULES-ALEXANDRE)
16, rue Gallois, *Paris-Bercy*.
Vins blancs et rouges.
.....

MENIER
56, rue de Châteaudun, *Paris*.
Chocolats, cacao et matières premières.
.....

SIXIÈME SECTION

MESTREZAT ET C^{ie}

17, cours de la Martinique, *Bordeaux* (Gironde).

Vins domaine Pavie-Macquin 1904, Guiraud Sauternes 1900.

.....

MEUNIER FRÈRES

Levallois-Perret (Seine).

Chocolat « François-Meunier ».

.....

MOLINIÉ FRÈRES

Saint-Sever (Calvados).

Eau-de-vie de cidre.

.....

MOMMESSIN (JEAN)

Charnay-les-Mâcon (Saône-et-Loire).

Vins.

.....

MONTEAU (PAUL-JOSEPH)

Saint-Just (Charente-Inférieure).

Eau-de-vie des Charentes.

.....

MOREL FRÈRES ET SAULOU

Magasins généraux, *Charenton* (Seine).

Cognac, champagne, bordeaux.

.....

NÈGRE (ABBÉ HENRY)

(Pyrénées-Orientales).

Miel.

.....

PAGÈS-RIBEYRE (VICTOR)

Le Puy (Haute-Loire).

Liqueurs.

.....

EXPOSITION ANGLO-LATINE

PAILLARD (LOUIS-AUG.)
2, rue de la Chaussée-d'Antin, *Paris*.
Bourgogne, champagne, fine champagne.
.....

PAMS (EUGÈNE)
Port-Vendres et Perpignan (Pyrénées-Orientales).
Vins vieux et vins de liqueurs « Banyuls », « Pic Taillefer », etc.
.....

PEYRET FRÈRES
65, rue Sébastien-Gryphe, *Lyon* (Rhône).
Liqueurs et sirops.
.....

PIC (ALBERT)
Chablis (Yonne).
Chablis 1906 et 1908.
.....

PROTAT (GEORGES)
Mâcon (Saône-et-Loire).
.....

QUENOT (HENRI)
Dijon (Côte-d'Or).
Vieux marc « Charlemagne ».
.....

RATEAU (FRÉDÉRIC)
11, avenue des Marronniers, *Nogent-sur-Marne* (Seine).
Rhum Martinique.
.....

RICHARD (PHILIBERT) FILS
Chambéry (Savoie).
Vermouth.
.....

SIXIÈME SECTION

RICHARD ET MULLER (ÉTABLISSEMENTS)
87, quai de Paludate, *Bordeaux* (Gironde).
Vin Château Haut-Brion 1907.

.....

RIGAUD (M^{me} V^{ve})
2, avenue de Sofia, *Paris*.
Vins Château Rauzan-Gassies.

.....

ROSIN (GASTON)
Rue Lebon, *Angers* (Maine-et-Loire).
Vin blanc.

.....

SABOT (ALBERT)
10, rue Beaugency, *Paris-Bercy*.
Vins.

.....

SAUVAGE (ÉDOUARD)
219 bis, boulevard de la Liberté, *Lille* (Nord).
Sirops de fantaisie.

.....

SAVIDAN (YVES)
La Roche-Derrien (Côtes-du-Nord).
Cidre mousseux.

.....

SOCIÉTÉ ANONYME DE LA BRASSERIE DE SOCHAUX
(M. E. JENNÉ, administrateur).
Sochaux (Doubs).
Bière.

.....

SOCIÉTÉ DE LA BRASSERIE DE LA VILLE DE PARIS
35, avenue de la Défense, *Puteaux* (Seine).
Bière.

.....

EXPOSITION ANGLO-LATINE

SOCIÉTÉ DES BRASSERIES FRANÇAISES

(M. GASTON BOLLACK, directeur).

Saint-Étienne (Loire).

Bière.

.....

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE BRASSERIE
ET MALTERIE (Brasserie des Moulineaux)

Issy-les-Moulineaux (Seine).

Bière.

.....

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES CIRES FRANÇAISES

(M. P. TROUBAT, directeur).

Montluçon (Allier).

Cires d'abeilles, cires à cacheter les bouteilles.

.....

SOLÈRES

8, rue des Écoles, *Paris*.

Cognac Castelnau, Royal Grand-Crémant.

.....

SOUALLE (LOUIS)

Pont-Sainte-Maxence (Oise).

Vins.

.....

SOUBIRAN (L.-G.)

Pont-de-la-Maye, Villenave-d'Ornon (Gironde).

Vins.

.....

TABERNE (FRANCK)

77, avenue Michel-Ange, *Bruxelles* (Belgique),

et *Château de Clapiers* (Hérault).

Vins.

.....

SIXIÈME SECTION

TEIL (BARON DU)
Perthuis-de-Charnay, *Mâcon* (Saône-et-Loire).
Vins.

.....

TERRADE (GEORGES)
114, rue de la Station, *Ermont* (Seine-et-Oise).
Cidre.

.....

THOMAS-DESCAMPS
Vimy (Pas-de-Calais).
Vins de Bordeaux.

.....

TROTIN (ALBERT)
9, rue du Commandant-Marchand, *Paris*.
Vins et eaux-de-vie.

.....

VANHOUTTE (R.)
Somain (Nord).
Sirop de capillaire.

.....

VASSAS (A.-G.)
19, rue de Toul, *Paris*.
Conserves alimentaires. Eau-de-vie de cidre. Liqueurs.

.....

VILLAMAUX (HENRI)
19, rue Bergère, *Paris*.
Vins.

.....

VIOLET (LAMBERT)
Thuir (Pyrénées-Orientales).
Byrrh.

.....

EXPOSITION ANGLO-LATINE

VIRAT (GUSTAVE)

44, rue Hamelin, *Paris*.

Pains et produits au « Gluten ».

VITOU (HENRI)

Halle-aux-Vins, *Paris*.

Vins rouges et blancs, cuvée « Vitou ».



M. JULES ROTIVAL

DEUXIÈME PRÉSIDENT DE LA SECTION FRANÇAISE

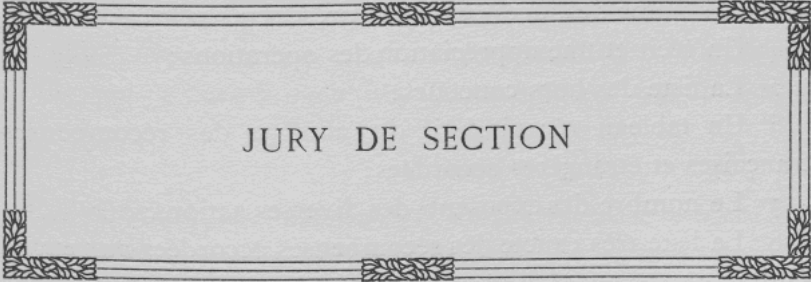


Globe PIERRE PETIT

TROISIÈME PARTIE

—

JURY DE SECTION
JURY DE RÉVISION



JURY DE SECTION

LA juridiction appelée à statuer sur les récompenses comprenait deux degrés : Jury de section et Jury de révision.

Le jury de section se composait de jurés titulaires, de jurés suppléants, d'experts et de rapporteurs.

M. Charles Jeanselme, d'accord avec le Commissaire général, président de l'Exposition, avait fixé le nombre des jurés titulaires à 1 juré pour 15 exposants et 1 juré suppléant pour 2 jurés titulaires.

C'est d'après cette répartition que fut nommé le jury français, composé de : 52 titulaires, 14 suppléants, 2 experts, 14 rapporteurs et un rapporteur général.

Dans chaque section, le jury avait nommé un bureau composé d'un président, d'un vice-président et d'un secrétaire, choisis de préférence de nationalités différentes.

Chaque président de section avait nommé un rapporteur pris parmi les membres du jury et chargé de remettre au président de la Section française, dès la fin des opérations, un rapport sommaire et contenant :

- 1° La composition du bureau du jury ;
- 2° Les noms des jurés français présents ;

EXPOSITION ANGLO-LATINE

- 3° Les noms des jurés étrangers présents;
- 4° Un récit et une appréciation des opérations;
- 5° La liste des hors concours;
- 6° Un tableau récapitulatif du nombre des récompenses françaises et étrangères accordées;
- 7° Le nombre des exposants des diverses nations;
- 8° La liste très exacte des récompenses accordées aux exposants;
- 9° La liste très exacte des récompenses de collaborateurs.

Les opérations du jury ont eu comme conclusion l'établissement de trois listes :

- 1° Liste des exposants hors concours;
- 2° Liste des exposants récompensés;
- 3° Liste des collaborateurs auxquels ont été décernées des récompenses.

Les récompenses décernées étaient réparties comme suit :

Diplôme de Grand Prix.

Diplôme d'honneur.

Diplôme de médaille d'or.

Diplôme de médaille d'argent.

Diplôme de médaille de bronze.

Diplôme de mention honorable.

Étaient hors concours :

- 1° Tous les jurés, les rapporteurs et les experts;
- 2° Tous les exposants qui, ayant formulé une demande écrite à cet effet, avaient été mis « hors concours » dans une Exposition officielle internationale antérieure, comme membres d'un bureau de jury, ou y avaient obtenu un Grand Prix.

Les collectivités concourant sous une raison sociale impersonnelle n'ont reçu qu'une récompense unique et il ne leur a été attribué qu'un seul diplôme.

JURY DE SECTION

Pour les collectivités formées d'un groupement de plusieurs maisons, celles-ci ont été mentionnées sur le diplôme collectif et chacune d'elles a reçu une copie dûment signée dudit diplôme.

Les diplômes de collaborateurs ne pouvaient être accordés qu'aux personnes ayant coopéré à la production d'objets récompensés par le jury. Les récompenses décernées dans ces conditions ne pouvaient excéder le degré immédiatement inférieur à celui de la récompense obtenue par la maison du collaborateur.

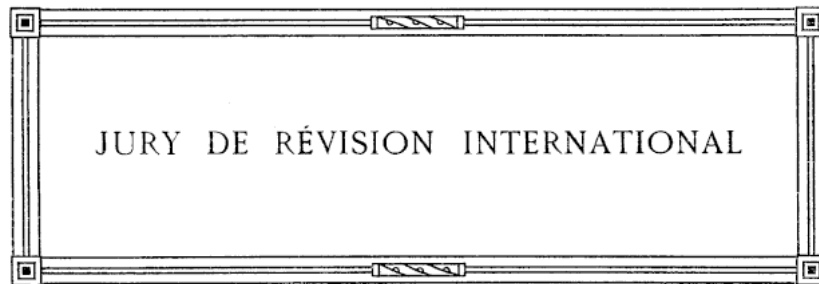
Le jury de révision était composé, pour la Section française, des membres du bureau de la Commission française et des présidents des diverses sections.

Dès la fin des opérations du jury de section, le jury de révision s'est réuni sous la présidence du comte de Kintore, et après avoir révisé les récompenses décernées par le jury de Section, il a établi la liste définitive des récompenses.

La Section française qui comptait 1.283 exposants dont 361 récompensés en collectivité, s'est vue décerner les récompenses individuelles suivantes :

Hors concours.	301
Grands Prix.	241
Diplômes d'honneur.	110
Médailles d'or.	141
Médailles d'argent.	75
Médailles de bronze	53
Mention honorable.	1

En outre 361 exposants ont été récompensés pour leur participation à une collectivité.



JURY DE RÉVISION INTERNATIONALE

Président :

THE EARL OF KINTORE

.....

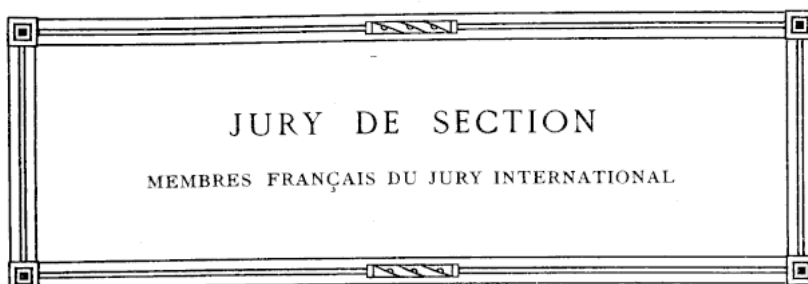
Vice-présidents :

CHARLES JEANSELME | LORD ROTHERHAM

.....

Membres :

MM. JULES ROTIVAL; ÉMILE BAUBE; LOUIS JAVEY;
FERDINAND PEROL; AUGUSTE BELIÈRES; LOUIS
SOUALLE; Señor DON JOSE E. ROURA; Colonel DON
PEDRO SUAREZ; Lord BLYTH; Sir OWEN PHILIPPS,
K. C. M. G.; HON. sir JOHN A. COCKBURN, K. C. M. G.;
Sir ALEXANDER PEDLER; Major CYRIL DAVENPORT;
IMRE KIRALFY, Esq; CHARLES I. KIRALFY, Esq. Sir
HENRY TRUEMAN WOOD.



PREMIÈRE SECTION

HABILLEMENT

.....

DIVISION A

COUTURE ET CONFECTION

Juré titulaire : Charles REDFERN, à Paris, président.

Rapporteur : ALLOUARD-CARNY, à Paris.

.....

DIVISION B

FOURRURES

Juré titulaire : Achille JUNGMAN, à Paris, président.

Rapporteur : Achille JUNGMAN

.....

DIVISION C

SOIERIES

Pas de jurés.

Rapporteur : ALLOUARD-CARNY, à Paris.

.....

DIVISION D

DENTELLES, BRODERIES, PASSEMENTERIES

Jurés titulaires : Alphonse BIAIS, à Paris, président.

Louis OUDIN, Le Puy (Haute-Loire).

— 627 —

EXPOSITION ANGLO-LATINE

DIVISION E

FILS ET TISSUS DE COTON

Juré titulaire : Paul ANCEL-SEITZ, à Paris, président.

Rapporteur : LOUIS LANGE, à Paris.
.....

DIVISION F

FILS ET TISSUS DE LIN ET DE CHANVRE

Juré titulaire et Rapporteur : André HUET, à Lille (Nord),
vice-président.
.....

DIVISION G

TISSUS DE LAINE

Pas de Jurés

Rapporteur : Henri PICHOT, à Paris.
.....

DEUXIÈME SECTION

ACCESSOIRES DU VÊTEMENT
.....

Jurés titulaires : Georges CRESPIN, à Paris, président.

Albert SCHMIT, à Paris.

Juré suppléant et Secrétaire-rapporteur : Henri DESPREAUX,
à Paris.
.....

TROISIÈME SECTION

BIJOUTERIE, JOAILLERIE, ORFÈVREURIE
.....

Juré titulaire et Rapporteur : Emmanuel NUSSBAUM, à Paris,
vice-président.
.....

S. E. M. PAUL CAMBON VISITE L'EXPOSITION



Droits réservés au [Cnam](#) et à ses partenaires

JURY DE SECTION

QUATRIÈME SECTION

AMEUBLEMENT, DÉCORATION, BRONZES

.....

DIVISION A

AMEUBLEMENT, DÉCORATION

Jurés titulaires : Frédéric SCHMIT, à Paris, président.

Sylvain JÉMONT, à Paris.

René MARTIN, à Saint-Denis (Seine).

Nicolas PIQUÉE, à Paris.

Victor REMLINGER, à Paris.

Juré suppléant : Charles PIED-CHEVREL, à Paris, secrétaire.

Rapporteur : Frédéric SCHMIT, à Paris.

.....

DIVISION B

BRONZES

Jurés titulaires : Ernest DELAUNAY, à Paris.

Édouard-Justin-Thomas BOUHON,
à Paris.

Rapporteur : Frédéric SCHMIT, à Paris.

.....

DIVISION C

BRONZES IMITATION

Juré titulaire : Auguste JOURDAN, à Paris.

Juré suppléant : Jean-Cyprien POCCARD, à Paris.

Rapporteur : Frédéric SCHMIT, à Paris.

.....

DIVISION D

ARTS DÉCORATIFS, ARCHITECTURE, TRAVAUX PUBLICS

Juré titulaire : Gustave LAUZANNE, à Paris, président.

Juré suppléant : Maurice-Albert QUEF, à Paris, secrétaire.

Rapporteur : Gustave LAUZANNE, à Paris.

.....

EXPOSITION ANGLO-LATINE

CINQUIÈME SECTION INDUSTRIES DIVERSES

.....

DIVISION A

ARTS GRAPHIQUES

Jurés titulaires : Henri PICHOT, à Paris, président.

Armand GEISMAR, à Paris.

Paul GILLON, à Paris.

Prosper PRIEUR, à Puteaux (Seine).

Secrétaire-rapporteur : D.-A. LONGUET, à Paris.

Jurés suppléants : Emmanuel FAUCHIER-DELAUVIGNE, à Paris.

Joseph FOREST, à Paris.

.....

DIVISION B

PHOTOGRAPHIE

Juré titulaire : Paul NADAR, à Paris, président.

Rapporteur : D.-A. LONGUET.

.....

DIVISION C

MÉDECINE ET CHIRURGIE

Jurés titulaires : D^r Maurice CAZIN, à Paris, président.

D^r Georges LAURENS, à Paris.

D^r Maurice PÉRAIRE, à Paris.

Rapporteur : D^r Gustave PATEIN, à Paris

.....

DIVISION D

VILLES D'EAUX, HYGIÈNE, SAUVETAGE

Juré titulaire : D^r Hector THIROUX, à Paris, président.

Juré suppléant : Philippe LELASSEUR, à Croydon (Angleterre),
secrétaire.

Rapporteur : D^r Hector THIROUX, à Paris.

.....

JURY DE SECTION

DIVISION E

ARTS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES

Jurés titulaires : Léon COMAR, à Paris, président.

Léon DARRASSE, à Paris.

Eugène MAX, à Paris.

Jurés suppléants : Édouard NITOT, à Paris, secrétaire.

Rapporteur : D^r Gustave PATEIN, à Paris.

Expert : Louis JOSSET, à Paris.

.....

DIVISION F

ARMES

Juré titulaire : Paul GASTINNE-RENETTE, à Paris, président.

Rapporteur : Henri PICHOT, à Paris.

.....

DIVISION G

ÉLECTRICITÉ ET INSTRUMENTS DE PRÉCISION

Juré titulaire : Charles SCHNEIDER, à Paris, vice-président.

Rapporteur : Henri PICHOT, à Paris.

.....

DIVISION H

BROSSERIE, MAROQUINERIE, ARTICLES DE PARIS

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

Juré titulaire : Gaston AMSON, à Paris, président.

Rapporteur : Henri PICHOT, à Paris.

.....

DIVISION I

CUIRS ET PEAUX

Juré titulaire : Joseph RIBES, à Annonay (Ardèche),
vice-président.

Rapporteur : Henri PICHOT, à Paris.

.....

DIVISION J

CARROSSERIE, AUTOMOBILES, ACCESSOIRES, TOURISME

Juré titulaire : Pol CHAMBRE, à Ivry (Seine), secrétaire.

Rapporteur : Henri PICHOT, à Paris.

.....

EXPOSITION ANGLO-LATINE

DIVISION K

APPAREILS DE CHAUFFAGE

Pas de Jurés.

Rapporteur : HENRI PICHOT, à Paris.

.....

DIVISION L

SELLERIE ET INDUSTRIES ANNEXES

Juré titulaire : SIMON POURVIN, à Paris, président.

Rapporteur : HENRI PICHOT, à Paris.

.....

DIVISION M

SPORTS

Juré titulaire : NONET-RAISIN, à Saint-Lô (Manche).

Rapporteur : HENRI PICHOT, à Paris.

.....

DIVISION N

ENSEIGNEMENT, PRÉVOYANCE

Juré titulaire : LUCIEN MAYRARGUE, à Paris.

Rapporteur : HENRI PICHOT, à Paris.

.....

SIXIÈME SECTION

ALIMENTATION

.....

Juré titulaires : CHARLES HEIDSIECK, à Reims (Marne), président.

GUSTAVE VIRAT, à Paris, vice-président.

HENRI GOUIN, Paris-Bercy, secrétaire-rapporteur.

LOUIS ARLEN, à Montbéliard (Doubs).

LÉOPOLD BRUGEROLLE, à Matha (Charente).

JEAN CALVET, à Bordeaux (Gironde).

LOUIS COINTREAU, à Angers (Maine-et-Loire).

RENÉ COTILLON, à Paris-Bercy.

JURY DE SECTION

Paul DUMOULIN, à Savigny-les-Beaune (Côte-d'Or).

FOURNIER-DEMARS, à Saint-Amand (Cher).

Camille MATHELLOT, à Cadillac (Gironde).

Frank TABERNE, à Bruxelles.

Henri VILLAMAUX, à Paris.

Jurés suppléants : CREMONT-MOUQUET, à Lille (Nord).

René GRAVET.

Emile LEMONNIER, à Beuzeville (Eure).

Philibert RICHARD, fils, à Chambéry (Savoie).

Rapporteur : Henri GOUIN, à Paris-Bercy.



OPÉRATIONS DU JURY

.....

La réunion générale des membres français du jury a eu lieu le lundi, 12 août 1912, à 9 h. 1/2 du matin, au Palais de la Section française (Palais n° 14) à l'Exposition.

Après avoir reçu les instructions concernant le mode et la marche des opérations du jury, les catalogues français, les questionnaires et documents fournis par les exposants, les membres du jury se sont rendus dans les diverses salles réservées aux sections où ils ont pris contact avec les jurés étrangers.

Les bureaux ont été aussitôt constitués, et la France s'est vue attribuer 16 présidences, 5 vice-présidences et 9 secrétariats.

Les opérations des divers jurys ont été menées très activement et le mardi 13 août, à midi, tous les rapports du jury de section étaient centralisés.

Le jury de révision s'est réuni le jour même à 4 heures de l'après-midi, et avait terminé ses opérations le mercredi 14 août, dans la matinée; le jour même a eu lieu le banquet offert au

Comité exécutif de l'*Exposition ANGLO-LATINE* de Londres par le président et les membres du Comité d'organisation de la Section française.

Ce fut à 1 heure de l'après-midi, au Garden-Club, dans l'enceinte même de l'Exposition, sous la présidence de M. de Fleuriau, premier secrétaire de l'Ambassade de France à Londres, remplaçant M. Cambon, ambassadeur, assisté de MM. Charles Jeanselme, président de la Commission d'organisation de la Section française; Jules Rotival, vice-président; Émile Baube, secrétaire général; Émile Cère, délégué administratif; Paul Bayle, Réville, etc.

De nombreux convives (cent cinquante environ) avaient accepté l'invitation de la Commission française. A la table d'honneur, aux côtés de MM. de Fleuriau, Charles Jeanselme, Jules Rotival et Émile Baube, nous remarquons: M. Imre Kiralfy, président du Comité exécutif de l'Exposition, et Mrs Imre Kiralfy, Sir John A. Cockburn, vice-président, et Lady Cockburn; M. Raph.-D. Blumenfeld, Esq.; Sir George Frampton et Lady Frampton; M. W. E. Hobbs, Esq.; Sir Owen Philipps; M. G.-W. Talbot, Esq.; M. Clément-K. Shorter, Esq.; représentant les organisateurs et exposants anglais; Texeira Gomes, ministre de Portugal, puis, du côté français: M. Auguste Belières, M. et M^{me} Léon Clerc, M. et M^{me} Fient, M. Lageat, M. et M^{me} Lelasseur, M. Ferdinand Pérol, M. Sabatier d'Espeyran, M. de Sorbier de Pognadoresse, M. Louis Soualle, M. Javey, etc., etc.

Aux autres tables, parmi les convives français et étrangers: MM. Gaston Amson, Paul Ancel-Seitz, Louis Arlen, B.-Lucien Audiard, E. Bardinet, Ernest Bauer, Paul Bayle, Louis Bergeotte, Xavier Bernard, Alphonse Biais, Lucien Bienaimé, Bouhon, Paul Bret, Léopold Brugerolle, Albert Buisson, Berliet, Béraud, Dr Cazin, Paul Chambre, J. Chevalié, Pierre Chevrier, E.-L. Claisse, Louis Cointreau, Crémont-Mouquet,

JURY DE SECTION

Fernand Croy, Albert Darras, Chris Davis, Esq., M. Deerfeld, Mrs Deerfeld, Ernest Delaunay, Delimal, A. Delvaux, Henri Despreaux, Georges Droussant, Paul Dumoulin, Dussauze, G. Dussol, Dingley, Eck, Flavien Forest, Joseph Forest, E. Fournier-Demars, W.-S. Frith, Esq., Lady Frith, MM. Paul Gastinne-Renette, Armand Geismar, Pierre Geismar, Gérard Gielen, Paul Gillon, Henri Gouin, J. Hensgen-Jonval, A. Heymann, Misler Huguenet, A. Jabou, Sylvain Jemont, L. Josset, Auguste Jourdan, A. Jullien, Charles Kiralfy et Mrs Charles Kiralfy, M. Albert Kiralfy et Mrs Albert Kiralfy, Dr Georges Laurens, Leneveu, Philippe Lelasseur et M^{me} Lelasseur. MM. G. Levy-Caen, D.-A. Longuet, Lauzanne, Hector Leonesi, Eugène Max, Lucien Mayrargue et M^{me} Mayrargue, MM. Ange Morel, Mesnil, Paul Nadar, Édouard Nitot, Raphaël Nonet-Raisin et M^{me} Nonet-Raisin, MM. Emmanuel Nussbaum, Louis Oudin, Dr Gustave Patein, Henri Patiné, A. Philibert, Nicolas Piquée, J.-C. Pocard, Prosper Prieur, Poursin, M.-A. Quef, V. Remlinger, Réville, J. Ribes, Philibert Richard-Henri Rogier, Albert Schmit, Frédéric Schmit, Charles Schneider, R.-H. Selbie, Esq., Lady Selbie, MM. T.-F.-M. Shurd, Esq., A. Sire, Steiner, W.-J. Stokes, Esq., Frank Taberne, Noël Turner, Esq., P. Villars, Dr Emile Vinant, A. Violet, Lambert Violet, Gustave Virat.

De nombreux journaux étaient représentés à cette fête : l'*Associated Press*, le *Central News*, la *Chronique des Expositions*, le *Daily News and Leader*, le *Daily Mail*, le *Daily Telegraph*, la *London New-Agency*, le *Morning Post*, la *Press-Association*, le *Renters-Telegram*, le *Temps*, le *Times*, etc.

Pendant toute la durée du banquet, très bien organisé et servi, une excellente musique militaire s'est fait entendre.

Au champagne, M. de Fleuriau, président en remplacement de S. E. M. Cambon, a prononcé une aimable allocution. En termes excellents, il a félicité les organisateurs de l'*Exposition*

EXPOSITION ANGLO-LATINE

ANGLO-LATINE pour le succès qu'ils ont obtenu et les exposants français pour la part brillante qu'ils y ont prise, contribuant ainsi, pour le bien de la paix et du progrès, au développement de l'Entente cordiale. En terminant, il donne lecture du télégramme suivant :

Jeanselme, président Section française *Exposition ANGLO-LATINE*.
Shepherd's Bush, Londres.

Au nom du Comité français des Expositions à l'Etranger nous vous adressons nos bien vives félicitations pour succès mérité remporté par la Section française et vous remercions ainsi que les membres du Comité d'organisation pour le brillant effort que vous avez fait à Londres et qui contribuera à développer les relations franco-britanniques et à resserrer les liens de l'Entente cordiale.

Sénateur Émile DUPONT, président,
PINARD, vice-président,
Roger SANDOZ, secrétaire général.

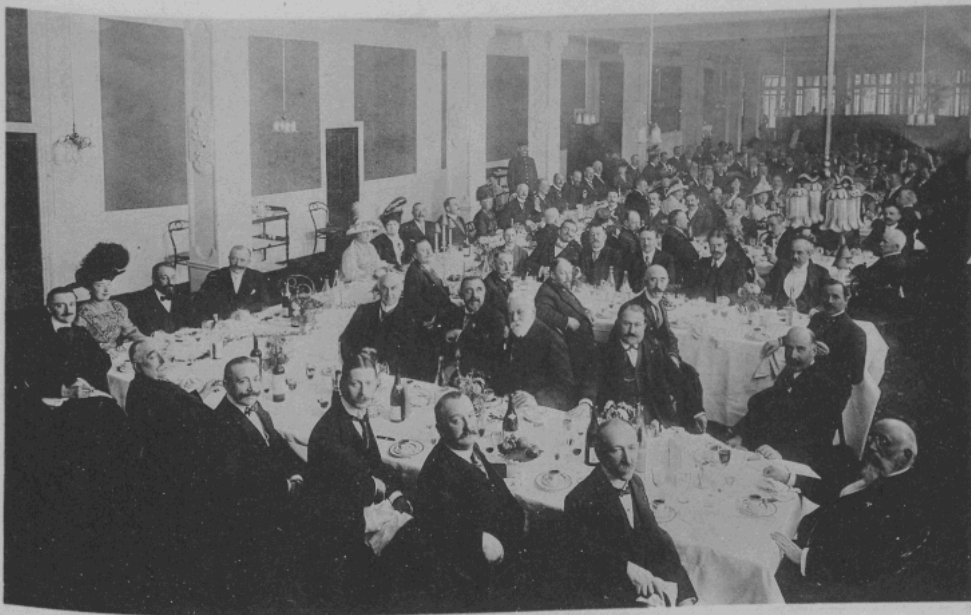
M. Charles Jeanselme, président de la Section française, prononce ensuite le discours suivant :

Mesdames,
Messieurs,

Mon premier soin est de remercier les personnes qui ont bien voulu répondre à l'invitation du Comité français des Expositions à l'étranger pour venir consacrer et souligner l'importance des travaux du jury de la *Latin-British Exhibition*. Mes remerciements s'adressent : aux représentants de notre Ambassade et de notre Consulat, conduits par notre très distingué compatriote, M. de Fleuriau, qui, en l'absence de notre ambassadeur M. Cambon, a bien voulu accepter la présidence de cette réunion intime; aux membres du Comité exécutif anglais; aux membres de la Chambre de commerce française de Londres, enfin aux représentants de la Presse britannique et de la Presse française. (*Applaudissements.*)

Qu'il me soit permis d'adresser en particulier un salut très cordial au distingué président du Comité exécutif anglais, M. Imre Kiralfy; je ne saurais oublier que depuis cinq mois, le Comité anglais et le nôtre ont travaillé de concert pour un succès commun, que M. Kiralfy s'est toujours employé, avec la plus grande bienveillance et la courtoisie la plus parfaite à faciliter nos travaux. Je le déclare avec grand plaisir, c'est grâce au concours

DEJEUNER DU 26 SEPTEMBRE 1912



JURY DE SECTION

dévoué que M. Kiralfy nous a donné que nous avons pu, dans un si court délai, mener notre tâche à bonne fin.

Et, en effet, Messieurs, qui aurait pu se douter, lorsque le Comité français des Expositions à l'étranger acceptait au mois de mars dernier, de participer à la *Latin-British Exhibition*, qu'une section française pourrait s'installer pimpante et coquette en l'espace de trois mois et réunir onze cents exposants, tant individuels que collectifs, et qu'une section des Beaux-Arts, présentant deux cent six des plus appréciés, je dirai même des plus célèbres des noms de l'art français, viendrait jeter sur notre section un éclat extraordinaire.

Au jour de l'inauguration, S. E. M. Cambon a bien voulu adresser à notre Commission d'organisation ses sincères compliments pour l'œuvre accomplie. Cela a été pour nous une grande satisfaction de recueillir un témoignage aussi précieux dont je reporte volontiers l'honneur sur les exposants qui ont si puissamment secondé l'œuvre de notre Comité, et sur les membres du Comité exécutif anglais, qui nous ont toujours aidés avec tant de bonne grâce.

Assurément, au début, nous avons rencontré quelques obstacles : une grève fâcheuse des transports, et encore plus fâcheuse pour nos amis anglais que pour nous-mêmes, est venue retarder notre installation définitive, et nous avons eu à lever bien des difficultés, c'est d'ailleurs le sort de toute entreprise ; mais enfin nous avons réussi et nous étions d'autant plus certains d'aboutir que nous luttons pour les exposants français et que tous nous ont donné franchement et largement le concours le plus amical.

Donc, Messieurs, et je m'adresse ici à mes collègues du Comité français des Expositions à l'étranger, ce n'est pas en vain que le Comité français fait appel à l'esprit de discipline et de solidarité de ses membres ; quoiqu'il entreprenne dans des circonstances souvent difficiles, il sait qu'il peut compter sur vous, et au premier signal vous venez vous mettre à ses côtés ; vous êtes la garde du drapeau dans la bataille industrielle des Nations ; nous pouvons aujourd'hui en contempler le résultat et nous dire qu'il est de nature à faire honneur à la France.

Mais ce n'est pas seulement à l'honneur qu'il faut songer ; en commerçants pratiques, il faut penser aussi au profit et nous dire qu'après l'Exposition de Glasgow en 1901, de Dublin en 1907, après l'inoubliable succès de la Franco-British Exhibition en 1908, nos importations en Angleterre ont progressé d'un seul coup d'une façon très sensible et que depuis, d'années en années, cette progression s'est maintenue et qu'elle contribue, tout en apportant le bien-être qui résulte de relations commerciales entre deux actives nations, à rapprocher nos deux pays dans cette Entente cordiale qui a fait ses preuves et dont il n'y a plus rien à dire.

EXPOSITION ANGLO-LATINE

Eten vérité, Messieurs, c'est en ce moment que je regrette le plus l'absence de notre éminent Ambassadeur, S. E. M. Cambon; j'aurais été heureux de le remercier au nom des exposants comme au nom du Comité français des Expositions à l'étranger, de la sollicitude qu'il nous a témoignée et de lui dire l'admiration de tous pour la grandeur de l'œuvre qu'il a accomplie avec tant de clairvoyance. (*Applaudissements répétés.*)

Je prie son très distingué et très aimable collaborateur, M. de Fleuriau, d'être notre interprète auprès de lui pour lui faire l'hommage de nos sentiments de respectueuse sympathie.

Messieurs,

Je lève mon verre en l'honneur de Son Excellence M. Cambon, ambassadeur de France, et je vous prie d'associer à son nom M. de Fleuriau, premier secrétaire d'ambassade, notre très aimable président. (*Vifs applaudissements.*)

Après ce discours unanimement applaudi, M. Jules Rotival, vice-président de la Section française, se lève à son tour :

Monsieur le Président,
Mesdames,
Messieurs,

C'est ma qualité de vice-président de la Section française à l'Exposition anglo-latine qui me vaut l'honneur de prendre la parole.

Après l'éloquent discours de notre cher Président, M. Charles Jeanselme, il paraîtrait qu'il n'y eût plus rien à dire.

Cependant je crois être votre interprète en venant tout d'abord féliciter et remercier M. Imre Kiralfy de ce qu'il a fait.

Cet homme aux vastes conceptions a su donner un attrait, un mouvement, une vie incroyables à tout ce qu'il a entrepris.

Il semblerait que, comme la bonne fée des contes populaires, il possède une baguette magique. Il n'a qu'à frapper le sol, et aussitôt des sources jaillissent, des rivières se déroulent à travers des forêts et des parcs enchantés, des palais magnifiques s'élèvent sur de riantes perspectives, des foules enthousiastes accourent pour admirer et applaudir...

Il vient de renouveler ce prodige, en organisant cette belle Exposition anglo-latine.

Cet homme infatigable a bien mérité de nous tous. Je vous propose, Mesdames et Messieurs, de lever notre verre à la santé de M. Imre Kiralfy. (*Applaudissements.*)

JURY DE SECTION

Maintenant, Mesdames et Messieurs, je manquerais à tous mes devoirs si je ne vous parlais pas de notre aimable et dévoué Président, M. Charles Janselme, qui a bien voulu assumer la tâche difficile d'organiser, en un laps de temps très court, la Section française à l'Exposition anglo-latine.

Par son énergie, par son activité, par son amabilité, par cette façon toute personnelle de provoquer les dévouements et d'utiliser les concours acquis, M. Charles Janselme a réussi à grouper en quelques semaines près de 1.200 exposants, et non des moindres.

Vous avez pu vous rendre compte des résultats qu'il a obtenus. Vous avez parcouru ces belles salles où l'Art et le Goût français règnent en souverains maîtres. Vous avez admiré, comme tous les visiteurs, ces peintures éclatantes et harmonieuses, ces sculptures vigoureuses ou délicates, ces merveilleux bijoux, ces splendides toilettes, ces fourrures rares, tous ces objets et tous ces produits qui donnent une juste idée de la valeur de notre Art et de notre Industrie.

Nous devons remercier M. Charles Janselme pour le tact qu'il a montré, pour l'activité qu'il a déployée, pour les efforts qu'il a faits en vue d'assurer à la France une représentation digne de son rang et de son génie. Nous devons le remercier d'autant plus que cette belle manifestation aura pour effet de resserrer les liens qui unissent notre pays à la grande amie qu'est pour nous l'Angleterre.

Je vous propose, Mesdames et Messieurs, d'élever votre coupe en l'honneur et à la santé de notre cher Président, M. Charles Janselme. (*Applaudissements.*)

Je ne voudrais pas terminer, Mesdames, sans remplir un devoir de reconnaissance envers vous. En admirant cette belle salle où les fleurs se mêlent si bien à vous qu'il serait difficile de s'y reconnaître, je pensais que nous devons vous remercier de tout cœur pour l'appui que vous nous apportez avec tant de vaillance et de bonne grâce dans toutes nos entreprises patriotiques.

C'est un peu grâce à vous, Mesdames, que s'est établie cette Entente cordiale, si sincère et si féconde, entre deux grands peuples qui ont appris à s'estimer et à s'aimer.

Je vous propose, Messieurs, de lever notre verre en l'honneur des dames présentes, dont la bonne grâce et le charme radieux ont apporté à ce banquet le rayon de soleil et de gaieté qui en a rehaussé l'éclat. (*Vifs applaudissements.*)

Enfin, M. -Imre Kiralfy se fait un devoir et un plaisir de remercier tous les organisateurs et exposants de la Section française pour le concours dévoué qu'ils ont apporté au Comité

EXPOSITION ANGLO-LATINE

exécutif dont il est le président. Il se félicite d'autant plus du succès de la France à l'Exposition anglo-latine qu'il contribuera à consolider l'entente cordiale, en l'honneur de laquelle il lève son verre.

L'excellente impression laissée sur tous les assistants par cette belle manifestation rehausse et complète heureusement le brillant succès de la Section française à l'*Exposition ANGLO-LATINE*. A l'issue de cette belle journée, M. Ch. Jeanselme adressa à M. le président Emile Dupont, le télégramme suivant :

14 août 1912.

Sénateur Émile Dupont, président. Comitexpo Paris.

Au nom du Comité d'organisation de la Section française de l'Exposition anglo-latine de Londres, je vous remercie bien vivement de vos chaleureuses félicitations dont tous les Français ont été très touchés.

Suis l'interprète du Président et des membres de la Commission exécutive anglaise pour vous exprimer en leur nom leurs meilleurs remerciements pour le concours empressé qu'ils ont trouvé auprès de vous et auprès du Comité français des Expositions à l'étranger que vous présidez.

Comme vous, nous avons la conviction que nous avons travaillé à la consolidation des relations franco-britanniques et au développement sans cesse plus grand de l'Entente cordiale.

CH. JEANSELME

Président de la Section française.



DISTRIBUTION SOLENNELLE DES RÉCOMPENSES

.....

C'est le jeudi 26 septembre, au Palais de la musique, dans l'enceinte de l'Exposition, qu'a eu lieu la distribution solennelle des récompenses.

Cette cérémonie, extrêmement brillante, était présidée par

JURY DE SECTION

S. A. S. le prince Alexandre de Teck, président d'honneur de l'*Exposition ANGLO-LATINE*.

Sur l'estrade avaient pris place : S. Exc. M. Paul Cambon, ambassadeur de France; le lord-maire de Londres, accompagné de ses shériffs; le comte de Kintore, aide de camp de S. M. le roi d'Angleterre, et lord Rotheram, vice-présidents de l'Exposition; sir John Cockburn; M. Imre Kiralfy, commissaire général, et Mrs Kiralfy; M. Charles Jeanselme, président de la commission française, et M^{me} Jeanselme; M. Maurice Moisset, commissaire de la section des Beaux-Arts; M. Max Réville, secrétaire administratif, etc.

Un millier d'invités avaient répondu à l'appel du Comité exécutif.

Parmi les exposants français se trouvaient : MM. Redfern, Bauer, Delaunay, A. Huet, E. Max, D.-A. Longuet, Ph. Lelasseur, X. Bernard, etc., etc.

L'excellente musique des Grenadiers de la garde s'est fait entendre au cours de la cérémonie.

Des discours très applaudis par cette nombreuse et brillante assistance ont été prononcés par S. A. le prince de Teck, S. Exc. M. Paul Cambon, le lord-maire de Londres et M. Charles Jeanselme.

Dans son discours, S. A. le prince de Teck a fait un très bel éloge de l'ambassadeur de France; il a salué M. Paul Cambon, *ce prince des diplomates, qui, depuis de longues années, est le symbole vivant de l'amitié franco-anglaise et que nous souhaitons voir longtemps encore poursuivre sa grande mission parmi nous.*

Ces belles paroles furent particulièrement applaudies par toute l'assistance.

M. Cambon, dans une magistrale improvisation, fait ressortir que les expositions du genre de celle de l'*ANGLO-LATINE* sont de la plus grande utilité, comme étant le moyen le plus

pratique de faciliter les rapprochements entre les divers peuples. Il n'y a en effet rien de mieux pour unifier les différentes représentations des sciences, des arts et de l'industrie dans un effort commun pour accomplir les progrès que tout le monde désire.

Répondant aux paroles si flatteuses que lui a adressées S. A. le prince de Teck, il dit qu'elles sont beaucoup trop élogieuses, mais qu'il n'en a pas moins toujours été et qu'il reste toujours un grand partisan de l'union intime entre la Grande-Bretagne et la France. Il est convaincu d'ailleurs que ce sentiment est partagé des deux côtés du détroit par l'immense majorité des citoyens des deux pays.

Il termine en disant que l'union étroite des deux grandes nations libérales de l'Europe sert grandement la cause de la paix et du progrès.

Des applaudissements répétés accueillirent cet éloquent discours de l'éminent ambassadeur de France à Londres.

Après lui, M. Charles Jeanselme, président de la Section française, se leva et prononça le discours suivant :

Altesse, Excellence, My Lords,
Mesdames, Messieurs,

Au nom des représentants de la Section française, que j'ai l'honneur de représenter ici, qu'il me soit permis d'adresser très respectueusement l'expression de nos sentiments de haute gratitude à S. A. S. le prince de Teck pour le grand honneur qu'il a bien voulu faire aux exposants en venant présider la distribution des récompenses et remettre lui-même les diplômes aux lauréats de la *Latin-British Exhibition*. Le geste aimable de son Altesse Sérénissime vient encore ajouter au prix que nous attachons à ces récompenses.

Je prie aussi S. Exc. M. l'Ambassadeur de France d'agréer nos remerciements pour la peine qu'il a prise de venir honorer de sa présence respectée cette solennité. En vérité, S. Exc. M. Cambon a donné tant de fois déjà des preuves de sa sollicitude et de sa grande bienveillance aux exposants et industriels français, que je ne puis être surpris du nouveau témoignage de cet

JURY DE SECTION

intérêt qu'il nous apporte aujourd'hui, et c'est avec une grande joie que nous applaudissons les paroles que Son Altesse Sérénissime vient de prononcer : « Puisse-t-il longtemps conserver, pour le bien de nos deux nations, les hautes fonctions que le Gouvernement de la République lui a confiées et qu'il remplit avec tant d'éclat. »

Et ce serait un oubli impardonnable de notre part de ne pas remercier en ce jour M. Imre Kiralfy, le très expérimenté et habile directeur qui a su faire surgir de terre la *Great White City* et mener au succès toutes les manifestations industrielles qu'il a su y organiser depuis la *Franco-British Exhibition* de 1908 jusqu'à ce jour. Et il n'est pas jusqu'à cette distribution des diplômes, qui se fait aujourd'hui, qui ne soit un nouvel exploit de sa part : c'est la première fois que, de mémoire d'exposant, on voit remettre les diplômes dûment remplis et terminés le jour même de la proclamation des récompenses, par des personnalités aussi éminentes. Qu'il reçoive toutes nos félicitations et nos vifs remerciements.

Guidé par sa bienveillante indulgence, Son Altesse Sérénissime vient de m'adresser des éloges qui me sont précieux. J'en suis confus, car je ne croyais pas en mériter, mes fonctions m'ayant été rendues très faciles par les concours si aimables que j'ai rencontrés auprès du Comité anglais, et je crois encore n'avoir fait que mon devoir de Français en apportant ma modeste collaboration à la grande œuvre qui, ainsi que vient de vous le dire Son Altesse Sérénissime, constitue l'Entente cordiale, gardienne de la Paix du monde.

Après les applaudissements chaleureux qui ont salué la fin de ce discours, S. A. le prince de Teck a remis les diplômes aux exposants français et S. Exc. M. Paul Cambon a distribué les diplômes des exposants anglais et étrangers.

Toute l'assistance saluait d'applaudissements et d'ovations enthousiastes les noms des principaux lauréats.

Le jour même de la distribution des récompenses à l'*Exposition ANGLO-LATINE*, le Lord-Maire de Londres et Lady-Mayoress ont offert un déjeuner, à Mansion-House, en l'honneur de M. et M^{me} Jeanselme.

Vingt-cinq convives assistaient à ce déjeuner, parmi lesquels : le comte de Kintore, aide de camp de S. M. le Roi ; lord Rotheram, sir John Cockburn et lady Cockburn, M. et M^{me} Imre Kiralfy, M. Charles Kiralfy, M. Maurice Moisset, etc.

EXPOSITION ANGLO-LATINE

En réponse au toast du Lord-Maire, M. Charles Jeanselme a prononcé le discours suivant :

My Lord-Maire,

Veillez accepter, tant au nom du Comité français des Expositions à l'étranger que j'ai l'honneur de représenter ici qu'en mon nom personnel, l'expression de mes sentiments de gratitude pour les paroles élogieuses que vous venez de prononcer.

Mais votre indulgence est grande, et si aujourd'hui le Comité français des Expositions à l'étranger et la Commission d'organisation de la *Latin-British Exhibition* se voient décerner des éloges si précieux, je n'hésite pas à affirmer, My Lord-Maire, que c'est à vous-même que nous les devons.

En effet, à la première nouvelle qu'une Exposition anglo-latine s'organisait à Londres, le Comité français, sollicité de prendre part à cette exposition, hésita. Il venait, trois années de suite, de faire appel à ses exposants et se demandait si, dans un si court délai et même sous la haute direction du prestigieux organisateur qui se nomme M. Imre Kiralfy, cette nouvelle manifestation aurait des chances de réussite.

Mais l'hésitation du Comité ne fut pas de longue durée, car il apprit presque aussitôt que le Lord-Maire s'intéressait à la *Latin-British Exhibition*, et il résolut de prendre la part la plus active à cette manifestation; et cela, malgré les difficultés et le court délai que vous avez bien voulu signaler: c'est que pour nous, industriels et commerçants de France, le prestige du Lord-Maire de la Cité de Londres est grand et son nom est toujours hautement respecté. Vous représentez, avec toute la force que leur donnent les traditions d'un passé toujours glorieux, la loyauté, la largeur de vue du commerce anglais; vous êtes à la tête de cette phalange de grands négociants, dans un pays où le commerce est le premier bien de la nation. Nous avons donc été heureux de répondre à votre appel et de vous témoigner notre désir de collaborer avec vous à une œuvre qui devait encore resserrer les liens qui unissent nos deux nations.

C'est donc bien à votre haute intervention que nous devons notre succès, et nous vous en remercions de tout cœur.



ENTRÉE DE LA SECTION FRANÇAISE



Droits réservés au [Cnam](#) et à ses partenaires

QUATRIÈME PARTIE

—

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

QUATRIÈME PARTIE

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR L'ANGLETERRE

L'Angleterre qui, au point de vue économique, est une des premières puissances, fut, jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, un pays surtout agricole; à cette époque, l'industrie commença à s'y développer grâce aux progrès de la science et à la richesse du sol en houille et en minerais. C'est également de ce moment que date sa suprématie maritime et commerciale qui, depuis lors, n'a fait que s'affirmer.

Si les plaines du Sud-Est, avec leurs grandes cultures de houblon et de pommes, leurs prairies artificielles pour l'élevage des bœufs; les plaines du Centre, avec leurs pâturages pour chevaux, bœufs et moutons, font de l'Angleterre un pays où l'agriculture est florissante, c'est surtout à l'industrie et au commerce qu'elle doit sa principale richesse.

Les cultures les plus développées sont celles de l'orge, du blé, du houblon et de la pomme de terre, qui est la base de la nourriture végétale du peuple anglais pour qui elle remplace en grande partie le pain.

L'élevage comprend principalement des bœufs, des moutons, des porcs et des chevaux.

L'Angleterre est tributaire de l'étranger pour tous les fruits, le beurre, les œufs, le sucre, les vins et, en général, pour toutes

EXPOSITION ANGLO-LATINE

les denrées alimentaires; c'est ce qui l'oblige à s'assurer la suprématie sur mer pour éviter les conséquences terribles qu'aurait pour elle un blocus maritime.

La marine marchande anglaise comprend en 1912, 42.067 bateaux, d'une jauge de 18.291.281 tonneaux; c'est la plus puissante marine du monde entier et l'Angleterre ne néglige rien pour lui maintenir ce rang.

Les deux tableaux suivants, dont les chiffres ont été relevés dans les rapports qui accompagnent le projet de budget de l'Amirauté (1913), permettent de se rendre compte de l'importance attribuée par l'Angleterre à cette supériorité sur les flottes étrangères. Voici quelle était, à la fin de l'année 1912, la composition des principales marines du monde :

	CUIRASSÉS	CROISEURS		DES-TROYERS	SOUS-MARINS	TOTAL
		CUIRASSÉS	PROTÉGÉS			
Angleterre. . .	55	7	34	188	64	348
Allemagne. . .	33	3	9	124	18	187
France.	21	»	20	73	73	187
Russie.	9	»	6	96	29	140
Etats-Unis. . .	33	»	14	46	25	118
Japon.	17	»	13	59	13	102
Italie.	9	»	9	23	12	53
Autriche. . . .	13	»	3	12	6	34

Dans ces chiffres, la proportion de dreadnoughts était la suivante :

	CONSTRUITS		EN CONSTRUCTION	
	CUIRASSÉS	CROISEURS CUIRASSÉS	CUIRASSÉS	CROISEURS CUIRASSÉS
Allemagne. . . .	9	3	6	3
Angleterre. . . .	15	7	11	3
Autriche.	1	»	3	»
Etats-Unis. . . .	8	»	5	»
France.	»	»	7	»
Italie.	1	»	5	»
Japon.	2	»	1	4
Russie.	»	»	7	4

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR L'ANGLETERRE

D'après ces tableaux, la supériorité de l'Angleterre sur l'Allemagne est de 67 %; les chiffres ci-dessous, établis d'après les prévisions budgétaires et les constructions votées par les deux pays, permettent de se rendre compte de l'effort respectif des deux nations.

	MARS 1912	MARS 1913	MARS 1914	MARS 1915	MARS 1916
Angleterre. . .	15	23	32	40	43
Allemagne. . .	9	13	21	23	26

N.-B. — Dans ces chiffres, il est tenu compte des deux navires offerts par les colonies anglaises.

M. Winston Churchill, dans son discours du 17 juillet 1913 prononcé à l'occasion d'un vote de crédits supplémentaires pour la marine, expose d'une façon très claire les additions à la flotte qui se produiront d'ici 1915.

Pendant les douze mois qui vont s'écouler, dit-il, nous recevrons en moyenne un croiseur léger tous les trente jours, et c'est là le fait le plus important de tous.

Au cours des dix-huit mois prochains, nous recevrons tous les quarante-cinq jours en moyenne, un superdreadnought du tout dernier type et du prix le plus élevé. Des équipages complets seront disponibles pour toute cette flotte, dès qu'elle sera prête, et ce, sans désarmer aucun navire d'une réelle valeur, actuellement en service.

L'accroissement de forces que la nation maritime la plus puissante après nous recevra pendant la même période sera de beaucoup inférieur à la moitié de cet extraordinaire renforcement de notre flotte.

Mais la grande prospérité de l'Angleterre est due principalement à son commerce et à son industrie. Sur 45 millions d'habitants, plus de 10 millions se livrent à l'industrie, qui a atteint un haut degré de perfection.

EXPOSITION ANGLO-LATINE

Elle comprend 7 districts houillers, dont le principal est Newcastle, et qui produisent 150 millions de tonnes de charbon.

Les principaux centres métallurgiques sont à : Barnsley, Birmingham, Dudley, Londres, Middlesbrough, Rotherham, Sheffield, Swansea.

L'industrie du coton, qui arrive par Liverpool, est centralisée à Blackburn, Bolton, Bury, Glasgow, Londres, Manchester, Oldham.

Celle de la laine à Bradford, Exeter, Glasgow, Gloucester, Halifax, Huddersfield, Kendal, Leeds, Nottingham, Perth, Shrewsbury, Taunton.

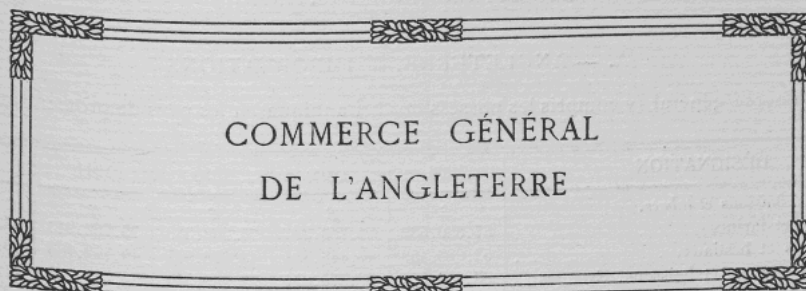
Celle du lin, à Armagh, Barnsley, Belfast, Cootchill, Dublin, Dundee, Exeter, Galway, Glasgow, Leeds, Lisburn, Monaghan, Montrose, Newry, Sligo, Warrington.

Pour les tanneries, Londres, Bristol, Limerick, Perth, Worcester.

Pour le papier, Devonshire, Hertfordshire, Kent, Yorkshire.

Des voies de communication parfaites (36.768 kilomètres de chemins de fer et 5.500 kilomètres de canaux), facilitent la production et ont groupé à Londres toutes les industries dont le mouvement commercial extérieur s'élève à environ 33 milliards 643 millions de francs, dont 18 milliards 662 millions pour les importations et 14 milliards 981 millions pour les exportations.





IMPORTATIONS

EN examinant les tableaux A et B, l'on constate la grande progression des importations provenant des possessions britanniques qui, en six années, sont passées de 139.914.333 fr. à 171.259.731 fr., soit une augmentation de 22,75 %, alors que les importations mondiales qui étaient de 467.974.197 fr. ne se sont élevées qu'à 508.898.796 fr., soit une augmentation de seulement 8,75 %.

Dans les importations des pays étrangers, peu de catégories sont en augmentation. Ce sont :

I. — C. Autres aliments et boissons, <i>exempts</i>	4.046.472
— — — — — <i>taxés</i>	10.230.332
D. Tabacs	520.457
II. — E. Coton	14.270.032
H. Graines oléagineuses, noix, huiles, graisses et gommes	4.196.863
J. Matières pour la fabrication du papier	910.214
III. — C. Coutellerie, quincaillerie, ustensiles divers (<i>excepté les machines-outils et les instruments</i>)	1.483.114
F. Bateaux (<i>neufs</i>)	35.729
G. Articles en bois ou bois de construction (<i>γ compris les meubles</i>)	585.448
H. Fils et fabrication textile : 1 Coton	1.519.889
I. Habillement	474.341
J. Produits chimiques; teintures et couleurs	1.311.931
M. Papier	683.701
N. Voitures de chemins de fer et camions (<i>non en fer</i>) moteurs de voitures; cycles, chariots, etc	1.523.995

EXPOSITION ANGLO-LATINE

A. — ANGLETERRE. — IMPORTATIONS

Commerce général (y compris les possessions britanniques et les pays de protectorat).

DÉSIGNATION	1906	1908	1910	1911	1912
I. Aliments, boissons et tabacs.	£	£	£	£	£
a. Grains et farines	67.880.589	72.733.334	77.298.383	75.760.943	88.496.284
b. Viandes et bestiaux	52.026.453	49.448.334	48.878.947	49.722.183	49.079.559
c. Autres aliments et boissons. Exempts.	68.823.115	68.576.894	72.229.940	73.638.263	77.319.259
Taxés	44.709.172	48.208.374	54.649.536	59.551.830	59.333.614
d. Tabacs	4.718.827	5.167.153	4.624.782	5.284.918	6.359.115
Totaux.	238.158.156	244.134.089	257.681.588	263.958.137	280.587.831
II. Matières premières et articles non entièrement manufacturés.					
a. Houille, coke et agglomérés	47.100	4.689	34.119	29.779	276.516
b. Minerai de fer. Fer et acier (vieux).	6.766.756	4.974.723	6.261.471	5.799.162	6.219.050
c. Autres minerais	9.030.144	8.901.105	8.970.272	8.859.967	9.059.505
d. Bois et charpentes	27.507.410	24.306.169	26.207.329	25.862.171	28.357.158
e. Coton	55.749.640	55.834.883	71.711.908	71.155.514	80.238.960
f. Laines	30.515.718	30.746.990	37.332.470	36.037.451	36.567.818
g. Autres matières textiles	17.024.713	13.698.178	12.803.327	14.611.045	18.578.100
h. Graines et fruits oléagineux, huiles, graisses et gommes.	25.634.214	28.514.967	37.548.960	35.047.549	37.418.767
i. Peaux, pelletteries brutes.	10.699.696	9.422.965	12.882.326	11.106.664	13.690.265
j. Produits servant à la fabrication du papier.	3.935.409	4.610.997	4.972.487	4.749.521	5.566.996
k. Divers.	24.191.914	22.439.351	42.450.959	34.900.038	39.694.431
Totaux.	211.102.714	203.455.017	261.175.628	248.158.861	275.667.566
III. Articles entièrement ou partiellement manufacturés.					
a. Fonte, fer et acier.	8.359.752	7.681.512	9.086.214	11.133.854	12.961.991
b. Autres métaux.	28.231.726	24.659.602	24.699.194	27.581.244	31.197.428
c. Coutellerie, quincaillerie, ustensiles divers (excepté les machines-outils).	3.771.616	3.750.177	4.673.473	5.273.043	6.991.329
d. Appareils électriques (autres que machinerie et fils de télégraphe et téléphone)	1.187.625	1.263.762	1.686.540	1.435.492	1.457.643
e. Machines	5.126.972	4.552.904	4.470.898	5.768.662	6.820.683
f. Embarcations (neuves).	28.400	18.199	27.104	64.484	33.654
g. Articles en bois (y compris les meubles).	2.016.728	1.970.917	2.338.472	2.551.897	2.873.828
h. Fils et fabrications textiles :					
1. Coton	9.702.140	9.475.795	10.874.628	11.279.717	11.511.622
2. Laines	12.075.838	9.500.056	9.599.286	9.586.856	10.112.331
3. Soie	13.750.258	12.536.224	13.521.021	13.441.249	14.356.280
4. Autres matières	6.331.834	6.402.863	8.054.667	7.894.776	8.890.211
i. Vêtements.	4.729.849	4.200.819	5.107.315	5.199.932	6.041.393
j. Produits chimiques, médicaments, teintures et couleurs.	10.104.111	10.185.617	11.259.685	11.411.060	12.545.758
A reporter.	105.416.849	96.198.447	105.398.497	112.622.266	125.794.151

DISTRIBUTION SOLENNELLE DES RÉCOMPENSES



Droits réservés au [Cnam](#) et à ses partenaires

COMMERCE GÉNÉRAL DE L'ANGLETERRE

A. — ANGLETERRE. — IMPORTATIONS

Commerce général (y compris les possessions britanniques et les pays de protectorat).

DÉSIGNATION	1906	1908	1910	1911	1912
	£	£	£	£	£
<i>Report.</i>	105.416.849	96.198.447	105.398.497	112.622.266	125.794.151
k. Cuirs et peaux ou objets composés de ces matières (y compris les gants, mais non les chaussures)	11.903.235	11.562.700	11.824.741	12.227.521	14.342.926
l. Poterie, faïence et verrerie	4.219.162	3.685.330	3.816.971	4.049.083	4.279.280
m. Papier	5.728.505	5.798.665	6.413.718	6.574.550	7.234.437
n. Carrosserie pour chemins de fer et autres usages, automobiles, cycles, etc	4.959.537	4.445.851	5.603.149	6.500.046	7.851.343
o. Divers	23.957.716	21.394.604	23.788.385	23.583.645	25.964.697
Totaux	156.185.004	143.085.597	156.845.461	165.557.111	185.466.834
IV. Divers et non classés (y compris les colis postaux)	2.442.626	2.278.784	2.554.347	2.483.418	2.918.400
Total général	607.888.500	592.953.487	678.257.024	680.157.527	744.640.631

B. — ANGLETERRE. — IMPORTATIONS

Commerce spécial.

DÉSIGNATION	1906	1908	1910	1911	1912
	£	£	£	£	£
I. Aliments, boissons et tabacs.					
a. Grains et farines.	51.661.658	58.252.994	50.114.426	48.360.426	51.740.242
b. Viandes et bestiaux	40.423.337	39.056.883	35.347.177	37.682.831	37.872.049
c. Autres aliments et boissons. Exempts	52.145.885	54.686.639	55.891.101	56.192.537	60.111.478
Taxés	32.958.886	35.367.701	40.628.287	43.189.218	44.213.413
d. Tabacs.	4.650.902	5.094.122	4.528.380	5.171.359	6.250.579
Totaux	181.840.668	192.458.339	186.509.371	190.596.371	200.187.761
II. Matières brutes et articles non entièrement manufacturés.					
a. Houille, coke et agglomérés	47.037	4.044	33.926	29.337	223.454
b. Minéral de fer. Fer et acier (vieux)	6.632.159	4.916.583	6.197.316	5.723.530	6.171.130
c. Autres minerais	6.586.563	6.998.972	6.679.872	6.821.251	6.982.413
d. Bois et charpentes	21.251.631	19.713.485	21.303.089	21.220.855	23.662.000
e. Coton	54.095.478	54.109.960	68.574.656	68.365.510	78.235.118
f. Laines	7.025.256	6.411.108	8.090.178	7.727.163	8.867.402
g. Autres matières textiles	7.407.719	6.868.566	7.129.345	7.799.192	9.344.704
A reporter	103.045.843	99.022.718	118.008.382	117.686.838	133.486.221

EXPOSITION ANGLO-LATINE

B. ANGLETERRE. — IMPORTATIONS

Commerce spécial.

DÉSIGNATION	1906	1908	1910	1911	1912
	£	£	£	£	£
<i>Report.</i>	103.045.843	99.022.718	118.008.382	117.686.838	133.486.221
<i>h. Graines et fruits oléagineux, huiles, graisses et gommes</i>	16.766.443	19.833.757	21.823.034	20.963.306	24.835.573
<i>i. Peaux, pelleteries brutes</i>	5.559.791	5.096.543	6.314.674	5.508.996	6.754.783
<i>j. Produits servant à la fabrication du papier</i>	3.674.163	4.313.831	4.767.623	4.589.377	5.349.489
<i>k. Divers</i>	18.628.376	17.339.450	30.226.634	22.478.615	22.102.125
Totaux.	147.674.616	145.606.299	181.140.347	171.227.132	192.528.191
III. Articles entièrement ou partiellement manufacturés.					
<i>a. Fonte, fer et acier</i>	8.347.075	7.668.968	9.064.701	11.119.601	12.951.682
<i>b. Autres métaux.</i>	17.324.740	15.382.459	15.018.343	16.011.205	18.857.311
<i>c. Coutellerie, quincaillerie, ustensiles divers (excepté les machines-outils).</i>	3.761.491	3.737.280	4.653.782	5.244.605	6.969.650
<i>d. Appareils électriques (autres que machinerie et fils de télégraphe et téléphone).</i>	1.186.631	1.263.265	1.685.715	1.433.958	1.455.676
<i>e. Machines</i>	5.025.540	4.427.333	4.351.168	5.669.352	6.710.995
<i>f. Embarcations (neuves).</i>	28.266	17.736	26.698	63.995	33.039
<i>g. Articles en bois (y compris les meubles).</i>	1.886.357	1.879.992	2.208.345	2.471.805	2.808.703
<i>h. Fils et fabrication textile :</i>					
1. Coton	9.575.537	9.239.516	10.687.109	11.095.426	11.355.392
2. Laine	11.969.096	9.397.587	9.463.100	9.423.087	9.981.916
3. Soie	13.727.237	12.505.433	13.487.314	13.416.719	14.323.887
4. Autres matières	4.278.011	3.980.857	5.387.199	5.669.144	6.574.643
<i>i. Vêtements.</i>	4.714.212	4.191.762	5.099.504	5.188.553	6.028.864
<i>j. Produits chimiques, médicaments, teintures et couleurs</i>	8.900.496	8.800.876	10.035.968	10.212.427	11.281.307
<i>k. Cuirs et peaux, ou objets composés de ces matières (y compris les gants, mais non les chaussures)</i>	8.298.224	8.343.152	8.639.208	8.705.221	10.570.580
<i>l. Poterie, faïence et verrerie.</i>	4.215.639	3.679.190	3.812.366	4.042.938	4.274.578
<i>m. Papier</i>	5.482.581	5.566.122	6.059.274	6.166.282	6.698.813
<i>n. Carrosserie pour chemins de fer et autres usages, automobiles, cycles, etc.</i>	4.955.597	4.438.855	5.600.631	6.479.592	7.778.941
<i>o. Divers</i>	22.919.374	20.519.001	22.843.920	22.692.784	24.912.946
Totaux.	136.596.104	125.039.384	138.124.345	145.106.694	163.568.923
IV. Divers et non classés (y compris les colis postaux).					
	1.862.782	1.713.670	2.032.695	1.967.599	2.342.382
Total général.	467.974.170	464.817.692	507.806.758	508.897.796	558.627.257

OBJETS D'ALIMENTATION

BEURRE

Les produits de fermes ont eu en 1912 une année désastreuse comme rendement, mais les prix réalisés ont été les plus élevés que depuis 1877 l'on ait vus sur le marché anglais. Cette hausse, provoquée par la situation atmosphérique, eût été encore plus accentuée si le beau temps n'avait permis à l'Australie et à la Nouvelle-Zélande de maintenir le total de leurs importations.

En examinant le tableau C, page 656, l'on se rend compte de la progression constante des colonies anglaises qui, en dix années, ont augmenté leurs importations de 125 % au détriment de la France, l'Argentine, l'Allemagne, la Hollande, l'Italie, les Etats-Unis et le Danemark.

Depuis dix ans, la plupart des importateurs sont en baisse, sauf le Danemark et la Norvège, qui ont maintenu leur tonnage ; quant à la Russie et la Suède, elles sont en progression lente, mais continue.

La France qui, il y a une trentaine d'années, occupait le premier rang, ne venait plus en 1891 qu'en seconde ligne après le Danemark, et est tombée aujourd'hui au sixième rang.

MARGARINE

Par margarine, l'Angleterre entend tout article comestible, mêlé ou non avec du beurre et qui lui ressemble, mais qui n'est pas du beurre mélangé avec du lait.

Tous les chiffres indiqués dans ce chapitre sont ceux des statistiques anglaises ; tous ne concordent pas avec ceux donnés par le service douanier français, les classifications n'étant pas identiques.

C. — IMPORTATIONS ANGLAISES DE BEURRE
DURANT LA PÉRIODE DE DIX ANNÉES FINISSANT LE 30 JUIN 1912
(en tonnes de 1016 kilos)

Année finissant le 30 juin	DES COLONIES ANGLAISES				DES PAYS ÉTRANGERS												TOTAL GÉNÉRAL
	Australie	Canada	Nouvelle- Zélande	Total des colonies anglaises	République Argentine	Danemark	France	Allemagne	Hollande	Italie	Norvège	Russie	Suède	Etats-Unis	Autres pays	Total des pays étrangers	
1903	tonnes 1.053	13.238	9.575	23.866	4.190	88.903	22.065	768	19.924	4.205	1.109	22.180	10.376	2.490	110	176.320	200.186
1904	19.655	9.879	15.836	45.370	4.435	88.151	22.223	211	15.804	3.396	1.345	24.849	10.871	2.190	98	173.573	218.943
1905	23.368	12.847	15.667	51.882	3.575	83.520	17.055	89	10.845	2.917	1.545	20.159	9.708	2.367	235	152.015	203.897
1906	26.950	15.145	15.177	57.272	2.665	81.261	17.405	449	9.887	2.257	1.410	25.327	8.810	8.445	305	158.221	215.493
1907	34.023	8.220	14.852	57.095	2.410	87.273	13.316	444	8.707	1.761	1.344	32.425	10.882	3.367	253	162.182	219.277
1908	22.396	1.862	11.492	35.750	2.430	91.248	16.945	249	9.562	949	1.263	30.487	11.118	884	249	165.384	201.134
1909	16.180	2.386	13.631	32.197	4.475	93.050	19.875	277	10.490	1.027	1.529	32.612	13.236	1.201	606	178.378	210.575
1910	28.770	1.162	16.705	46.637	2.924	84.632	20.212	35	8.270	555	1.210	29.426	15.352	4	1.707	164.327	210.964
1911	44.395	776	15.852	61.023	932	88.379	14.665	231	6.272	281	1.295	30.201	18.671	538	302	161.767	222.790
1912	33.677	2.997	16.183	52.857	2.603	80.398	8.333	74	5.337	76	1.615	30.757	17.123	795	227	147.388	200.195

COMMERCE GÉNÉRAL DE L'ANGLETERRE

Les prix élevés obtenus pour le beurre en 1912 ont augmenté la consommation de la margarine, mais c'est surtout la production anglaise qui en a profité.

Voici les chiffres des principales importations :

	1907	1910	1912
	Frs	Frs	Frs
Hollande.	52.128.850	69.565.900	58.066.700
France.	2.317.100	2.670.225	2.379.600
États-Unis.	703.650	655.750	468.175
Norvège.	359.625	337.500	467.350
Belgique.	20.750	78.375	117.900
Canada.	34.950	26.225	Néant
Autres Pays.	48.850	47.125	33.400
Totaux.	55.613.775	73.381.100	61.533.125

La France qui, en 1891, importait pour plus de 6.800.000 fr. de margarine n'atteint que 2.379.000 fr. en 1912 et ce, grâce à la prohibition de la coloration, prescrite par la loi française.

La Hollande, tout en n'ayant pas comme nous des colonies lui fournissant les huiles d'arachides, est arrivée à une moyenne annuelle de plus de 59 millions.

FROMAGES

La France n'expédie guère que des fromages à pâte molle : Brie, Camembert, Petit Suisse, Port-Salut, Roquefort. Elle vient en sixième rang avec 1.387.525 francs, après le Canada 114.762.875 francs; la Nouvelle-Zélande 30.238.725 francs; la Hollande 13.127.425 francs; les Etats-Unis 10.802.975 francs. Les colonies anglaises et les Etats-Unis n'expédient que des fromages à pâtes dures, ce sont ceux qui ont le plus de consommateurs en Angleterre.

ŒUFS

Malgré l'augmentation continue de la production locale, l'importation d'œufs en Angleterre prospère chaque année.

EXPOSITION ANGLO-LATINE

La France qui, jusqu'en 1890, occupait le premier rang avec plus de 25 millions de francs, n'occupe plus que le cinquième rang avec seulement une valeur de sept millions.

La Russie occupe la première place avec le chiffre énorme de 94.910.200 francs, puis viennent ensuite le Danemark avec 50.765.175 francs; l'Autriche-Hongrie avec 10.716.700 francs; l'Italie avec 9.171.575 fr.; la France avec 7.587.875 fr.; la Hollande avec 7.070.100 francs; l'Allemagne avec 5.828.550 fr.; l'Egypte avec 5.571.325 francs; la Suède avec 3.926.700 francs.

VOLAILLES

La France faisait un chiffre important avec ses envois de dindes et d'oies de Normandie et de Sologne, mais sur cet article encore il y a lieu d'enregistrer un sensible fléchissement. L'élevage de la volaille augmente en Angleterre, et les canards, dindes et poulets étant mieux soignés et mieux nourris sont considérés comme de qualité supérieure à ceux des autres pays; voici les chiffres des importations:

	1907	1912
	Frs	Frs
Russie.	6.944.975	10.124.850
Etats-Unis.	5.089.700	3.436.725
France.	4.548.550	2.906.700
Autriche-Hongrie	2.183.375	2.314.925
Italie	2.638.775	2.047.575
Chine.	»	1.216.475
Canada	504.325	274.275
Belgique.	253.875	248.825
Allemagne.	234.525	169.775
Hollande.	127.725	128.975
Autres pays	14.025	68.000
Autres colonies	56.325	17.850

La Chine, l'Autriche-Hongrie, la Hollande et particulièrement la Russie sont en progression; tous les autres pays ont vu leur chiffre d'importation sensiblement baisser.

COMMERCE GÉNÉRAL DE L'ANGLETERRE

LAPINS

Dans cette catégorie la France occupe une place insignifiante: 58.800 fr. contre 1.080.450 fr. à la Hollande; 2.974.925 fr. à la Belgique et 13.700.825 fr. à l'Australie.

SARDINES

Les principaux concurrents de la France sont le Portugal avec 9.929.150 fr., la Norvège avec 7.222.675 fr. pour seulement 1.800.575 fr. aux marques françaises.

CHOCOLAT ET LAIT

CHOCOLAT ET CACAO EN POUDRE

La France, en négligeant de produire les articles goûtés par le consommateur anglais, soit par leur qualité, soit par leur forme, s'est laissée distancer par la Suisse et la Hollande et n'occupe plus que le quatrième rang.

Suisse	15.718.450	Belgique	99.000
Hollande	12.516.575	Autriche-Hongrie . .	32.850
Allemagne	1.247.625	Italie	8.800
France	345.600	Autres pays	14.475

LAIT CONDENSÉ PUR AU SUCRE

Suisse	17.994.850	France	152.175
Hollande	5.817.475	Danemark	57.000
Norvège	2.029.500	Allemagne	31.700
Belgique	621.200		

LAIT CONDENSÉ AU SUCRE, SÉPARÉ OU ÉCRÉMÉ

Hollande	19.100.900	France	119.075
Danemark	1.139.475	Etats-Unis	103.250
Italie	381.425	Norvège	70.900
Allemagne	209.025		

SUCRE

L'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la Hollande, la Belgique et les possessions britanniques sont en progression sensible.

La France qui, en 1911, avait vu son chiffre de *raffiné* tomber de 25.104.500 fr. à 2.355.275 fr. s'est relevée en 1912 avec 5.794.825 fr. pour le *raffiné* et 1.241.625 fr. pour le *non raffiné*

EXPOSITION ANGLO-LATINE

et ce, sur un chiffre total de 334.276.325 fr. de *raffiné* et 259.656.350 fr. de *non raffiné*.

HUILE D'OLIVE

Une baisse assez sensible s'est manifestée dans les arrivages de cet aliment en Angleterre. La France pour son huile épurée arrive en second rang avec 1.909.050 fr. contre 2.675.975 fr. à l'Italie.

HUILE DE COCO

Pour l'huile de coco raffinée la France occupe une place prépondérante avec 17.874.375 francs sur un total d'arrivages de 31.477.075 francs.

VINS

Le total des importations s'est élevé à 103.993.900 fr. dont voici les principaux expéditeurs :

France.	55.789.225	Italie	1.234.975
Portugal	21.667.450	Etats-Unis.	302.025
Espagne	12.037.825	Algérie	274.150
Allemagne	6.974.850	Possessions anglaises. .	4.654.925

EAUX-DE-VIE ET LIQUEURS

	EAUX-DE-VIE	LIQUEURS SUCRÉES	LIQUEURS NON SUCRÉES	TOTAUX
	Frs	Frs	Frs	Frs
France.	19.282.550	2.018.425	77.750	21.378.725
Etats-Unis	»	1.969.925	184.350	2.154.275
Allemagne	168.750	409.350	299.950	878.050
Russie.	»	287.575	262.000	549.575
Espagne	104.400	»	»	457.425
Hollande.	»	234.625	»	234.625
Italie.	134.225	»	»	134.225
Egypte.	117.425	»	»	117.425
Algérie.	100.000	»	»	100.000

FRUITS FRAIS OU AUTRES

	IMPORTATIONS TOTALES	PART DE LA FRANCE
A. Fruits frais, secs, exempts de droits.	Frs	Frs
Pommes.	20.114.025	934.700
Abricots et pêches	630.550	281.250
Cerises.	4.663.350	3.263.475

ALFRED-PIERRE AGACHE

LE SECRET



Droits réservés au [Cnam](#) et à ses partenaires

COMMERCE GÉNÉRAL DE L'ANGLETERRE

FRUITS FRAIS OU AUTRES (Suite)

	IMPORTATIONS TOTALES	PART DE LA FRANCE
	Frs	Frs
Groseilles	3.471.350	2.252.825
Raisins frais	19.693.150	5.725 (1)
Prunes fraîches	9.828.250	7.828.200
Poires.	13.617.650	6.273.450
Fraises	691.900	652.675 (2)
Fruits frais non dénommés.	8.062.700	394.975
Noix, marrons, noisettes.	22.486.800	9.143.950
Amandes.	23.836.975	638.925 (3)
Dattes	3.660.000	1.996.725 (4)
Fruits secs non dénommés.	2.104.525	54.425
<i>B. Fruits conservés sans alcool ni sucre.</i>		
	8.437.475	602.900
Jus de fruits	2.126.950	71.000
<i>C. Fruits passibles de droits douaniers.</i>		
Pruneaux	8.989.200	3.548.125
Cerises égouttées.	2.010.325	1.529.225
Fruits conservés dans du sirop.	19.700.775	191.625
Fruits cristallisés.	446.400	421.525
Autres fruits.	1.555.500	1.107.750

(1) Les Anglais préfèrent l'apparence à la qualité et ils ne savent pas apprécier nos raisins ; pour eux le grain est trop petit et le goût trop sucré.
(2) En 1907 le chiffre de la France s'élevait à 1.199.525 francs.
(3) En 1907 le chiffre de la France s'élevait à 1.283.825 francs.
(4) Les envois de la France proviennent principalement de Marseille.

LÉGUMES

	IMPORTATIONS TOTALES	PART DE LA FRANCE
	Frs	Frs
Pommes de terre.	32.561.200	8.554.250 (1)
Oignons.	5.555.275	221.575 (2)
Tomates.	28.131.300	1.413.625 (3)
Légumes frais non dénommés	10.655.475	5.342.125
Légumes en boîtes.	10.423.950	2.219.825

(1) Les Iles de la Manche importent pour 13.087.875 francs.
(2) La France importait en 1908 pour 1.982.300 francs.
(3) La France importait en 1907 pour 2.695.275 francs.

Il y a lieu de signaler dans l'importation des légumineux les envois de Madagascar qui de 146.325 francs en 1907 sont passés à 1.819.400 francs en 1912.

PRODUITS MANUFACTURÉS

AUTOMOBILES

Les importations totales anglaises de voitures complètes, châssis et accessoires, se sont élevées à 149.781.475 fr. sur lesquels la part de la France ne se montait plus qu'à 62.278.625 fr. au lieu de 67.548.975 fr. en 1908, alors que pour la même période l'Allemagne est passée de 18.011.500 fr. à 26.199.500 fr., et la Belgique de 6.113.925 fr. à 14.347.700 fr.

BICYCLETTES

En y comprenant les accessoires et pièces détachées le total des importations a été de 5.593.600 fr. dont 269.050 fr. à la France contre 687.500 fr. en 1907.

AÉROPLANES

Les importations ont sensiblement baissé en 1912 et ne se sont élevées qu'à 1.110.750 francs dont 1.052.500 francs pour la France.

TISSUS EN PIÈCES ET FILS DE LAINE

	DRAPS	ÉTOFFES	FILS POUR TISSAGE
	Frs	Frs	Frs
France	69.825	83.565.550	25.931.100
Allemagne	6.233.225	27.627.525	9.406.250
Belgique.	1.262.325	1.807.175	33.406.975

CHIFFONS DE LAINE ET DÉCHETS

Les importations se sont élevées à 32.264.450 francs dont 8.064.200 francs pour la France.

SOIERIES EN PIÈCES

La place occupée par la France est prépondérante. Ses envois se sont composés de : soieries pures, 88.509.975 fr.; rubans soie pure, 14.765.250 fr.; rubans soie et mélange,

COMMERCE GÉNÉRAL DE L'ANGLETERRE

462.100 fr.; soieries mélangées en pièces, 11.158.600 fr.; autres mélangées, 6.726.750 francs.

VÊTEMENTS ET CONFECTIONS

Les importations se sont élevées à 86.132.575 fr. sur lesquels 46.989.775 fr. viennent de France et sont répartis ainsi : pour hommes et garçons, 63.025 fr.; pour femmes, laines et mélanges, 33.600 fr.; pour femmes, autres étoffes, 46.893.150 fr.

BRODERIES ET TRAVAUX D'AIGUILLE

Le total des importations a été de 77.177.400 francs dont 1.960.350 francs pour la France.

DENTELLES DE SOIE PURE

Importations : 3.450.675 francs dont 3.379.425 francs provenaient de France.

DENTELLES DE SOIE MÉLANGÉE

Importations : 3.650.950 francs dont 3.515.725 francs pour la France.

DENTELLES ET GUIPURES DE COTON

Importations : 63.485.050 fr. dont 35.724.200 fr. pour l'Allemagne et 24.668.100 fr. pour la France; ce dernier chiffre pris sur les statistiques anglaises doit évidemment être inexact, la majorité des envois de Suisse, transités par la France, sont portés comme venant de celle-ci. Les statistiques françaises n'indiquent pour cet article que 6.570.000 francs.

GARNITURES DE COTON POUR VÊTEMENTS ET MEUBLES

Au total 26.013.100 fr. d'importations dont 18.143.400 fr. pour l'Allemagne et seulement 3.107.325 fr. pour la France.

BONNETERIE DE COTON

Comme pour les garnitures, l'Allemagne tient une place prépondérante sur le marché anglais. Pour les gants de coton

EXPOSITION ANGLO-LATINE

l'Allemagne importe pour 14.620.725 fr. sur un total de 14.767.200 fr.

En bas et en chaussettes 5.603.450 fr. sur 5.639.900 fr. d'importations totales. Pour les autres articles de bonneterie, sur un total de 46.493.050 fr. la part de l'Allemagne est de 39.452.025 fr. et celle de la France de 350.700 fr. seulement.

AUTRES ARTICLES EN COTON NON DÉNOMMÉS

Importations totales : 30.474.750 fr. dans lesquelles l'Allemagne a la première place avec 16.117.425 fr. pour 1.298.925 fr. à la France.

BONNETERIE DE LAINE

Importations totales : 12.742.475 francs dont seulement 286.600 francs pour la France.

ARTICLES DITS DE PARIS

Importations totales : 29.641.625 fr. dont 12.188.850 fr. pour l'Allemagne et 8.902.450 fr. pour la France.

FLEURS ARTIFICIELLES

Malgré une avance très considérable de l'Allemagne au préjudice de la France, celle-ci se maintient encore au premier rang avec 16.191.850 fr. sur un total de 26.072.050 fr.

PLUMES POUR ORNEMENTS

Au total : 70.179.050 fr. d'importations dont 48.319.025 fr. proviennent des colonies anglaises, principalement du Cap, et 13.646.450 fr. de France.

JEUX ET JOUETS

Importations totales : 32.472.975 fr. dont 25.329.850 fr. pour l'Allemagne et 3.607.275 fr. pour la France.

COMMERCE GÉNÉRAL DE L'ANGLETERRE

PIPES EN TOUS GENRES POUR FUMEURS

La France conserve sa prépondérance grâce à la pipe de bruyère et ses importations, en augmentation sur 1907, se sont élevées à 6.579.925 fr. sur un total de 9.630.650 fr.

PORCELAINES, FAIENCES ET DEMI-PORCELAINES

La France conserve sa suprématie dans les beaux produits, mais l'Allemagne, fabriquant principalement l'article ordinaire, la dépasse de beaucoup comme chiffre d'affaires.

Le total des importations est de 21.915.225 francs dont 4.661.500 francs pour la France.

LIÈGE BRUT ET MANUFACTURÉ

Au total 26.236.125 francs d'importations avec 4.856.075 fr. pour la France.

MONTRES

D'après les statistiques anglaises nos importations dans cette catégorie sont insignifiantes.

PENDULES

La France importe 1.562.600 fr. sur un total de 11.540.925 fr. sur lesquels la part de l'Allemagne est de 7.862.275 fr.

VANNERIE ET PANIERS

Importations totales: 5.154.025 fr. dont 526.800 fr. pour la France qui occupe le quatrième rang.

CHAUSSURES EN TOUS GENRES

Importations totales: 22.744.375 francs dont pour la France 2.457.925 fr. en cuir; 61.150 fr. en caoutchouc; 1.081.075 fr. en non dénommées.

BALAIS ET BROSSES

La France a progressé dans ces articles et occupe le troisième rang avec 2.200.550 fr. sur un total de 10.911.525 fr.

EXPOSITION ANGLO-LATINE

BOUTONS ET ATTACHES AUTRES QU'EN MÉTAL

Là encore nous avons progressé avec 1.786.025 fr. contre 1.045.475 fr. en 1907; les importations s'élèvent à 14.208.525 fr.

CORDAGES, CABLES, FICELLES, ETC.

Importations totales : 10.005.425 francs dont 435.450 francs pour la France.

COULEURS DÉRIVÉES DE LA HOUILLE

Cette industrie est presque entièrement entre les mains des industriels et chimistes allemands qui restent les maîtres du marché mondial.

EXTRAITS ET AUTRES COLORANTS POUR TEINTURES

Importations totales: 10.987.500 fr., sur lesquelles il revient à la France 1.419.400 fr. pour les extraits et 1.376.250 fr. pour les autres colorants.

EXTRAITS POUR TANNERIE

Dans cette catégorie, la France occupe le premier rang avec 9.350.225 francs sur un total de 18.483.075 francs.

VERRERIE DE TOUS GENRES

	IMPORTATIONS TOTALES	PART DE LA FRANCE
	Frs	Frs
Verre à vitres.	17.441.100	113.875
Verre à glaces	10.329.100	289.025
Bouteilles et flacons		
Autres articles.	16.911.975	1.346.900

COLLE FORTE ET GÉLATINE

La France importe pour 3.165.875 francs sur un total de 11.648.025 francs.

CHAPEAUX ET COIFFURES

	IMPORTATIONS TOTALES	PART DE LA FRANCE
	Frs	Frs
En feutre	3.234.125	575.875
En paille.	1.979.725	1.022.350
Autres.	15.294.425	4.234.475

COMMERCE GÉNÉRAL DE L'ANGLETERRE

BIJOUTERIE

Dans cette catégorie, le total des importations a été de 8.258.325 francs dont 1.215.775 francs pour la France.

INSTRUMENTS ET APPAREILS SCIENTIFIQUES

(autres qu'électriques)

Les importations totales se sont élevées à 13.877.650 francs dont 9.882.925 francs pour la France.

MACHINES DIVERSES

	IMPORTATIONS TOTALES	PART DE LA FRANCE
	Frs	Frs
Electricité	26.270.725	367.750
Agriculture.	13.276.000	273.725
A coudre	10.433.700	Néant
Pour textiles.	6.009.800	733.300
A écrire	13.150.425	Néant
Non dénommées.	64.820.250	2.465.000

PIANOS ET AUTRES INSTRUMENTS DE MUSIQUE

Importations totales: 24.190.000 fr. dont 17.361.525 fr. pour l'Allemagne et seulement 1.884.850 fr. pour la France. D'après les statistiques françaises nos importations s'élèveraient à 4.194.000 fr. sous la rubrique « *Instruments de musique* ».

SAVONS DE TOUS GENRES

Pour ces articles le total des importations s'élève à 11.810.375 francs dont 1.267.125 francs pour la France.

PARFUMERIE

	IMPORTATIONS TOTALES	PART DE LA FRANCE
	Frs	Frs
Alcool parfumé.	2.631.500	1.231.700
Autres.	3.242.700	1.804.975

EXPOSITION ANGLO-LATINE

CAOUTCHOUC MANUFACTURÉ AUTRE QUE VÊTEMENTS,
CHAUSSURES ET PNEUS POUR VOITURES

Importations totales : 17.699.800 fr. dont 9.213.175 fr. pour l'Allemagne et 780.625 fr. pour la France.

CAOUTCHOUC BRUT

Importations totales : 458.312.550 fr. dont 176.071.450 fr. pour les colonies anglaises, 7.088.000 fr. pour la France et 1.085.725 fr. pour Madagascar.

PAILLES TRESSÉES

Total des importations : 23.166.625 fr. dont 8.077.900 fr. pour le Japon, 5.838.450 fr. pour la Suisse et 699.350 fr. pour la France.

PAPIER

PAPIER ET CARTON

	IMPORTATIONS TOTALES A IMPRIMER OU A ÉCRIRE		IMPRIMÉ OU COLORÉ	POUR TENTURES	D'EMBALLAGE
	SUR DÉVIDOIRS	EN FEUILLES			
	Frs	Frs	Frs	Frs	Frs
Allemagne.	2.871.775	6.489.625	3.984.850	2.165.475	13.328.025
Suède.	8.253.475	2.618.075	»	»	15.973.175
Norvège.	10.525.325	3.541.550	»	»	11.852.825
Belgique.	69.150	2.786.725	1.505.975	669.450	5.303.475
Hollande.	1.216.700	742.800	406.300	85.000	3.439.025
Russie.	1.146.750	78.365	»	»	4.577.125
États-Unis	1.684.950	1.931.650	674.500	196.175	188.050
France	253.200	919.450	487.875	268.600	615.600
Autriche-Hongrie . .	142.525	104.725	»	»	268.200
Japon	»	610.425	»	»	»
Autres pays	225	188.550	230.650	175.350	262.650
Possessions anglaises.	7.975.875	34.600	39.250	»	3.050
Totaux	34.139.950	20.046.540	7.329.400	3.560.050	55.811.200

P. CHABAS
PORTRAIT DE M^{me} CHABAS



Droits réservés au [Cnam](#) et à ses partenaires

COMMERCE GÉNÉRAL DE L'ANGLETERRE

CARTON

	DE PAILLE	DE PULPE DE BOIS	BOITES CARTON ET DIVERS
	Frs	Frs	Frs
Hollande.	19.447.220	1.963.925	»
Russie.	4.350	3.940.700	»
Suède.	6.225	3.672.550	125.325
France.	»	153.850	3.498.225
Allemagne.	217.575	1.986.000	2.867.200
États-Unis.	32.800	597.800	1.152.925
Norvège.	2.500	762.950	»
Autriche-Hongrie	16.100	192.975	»
Belgique.	163.500	»	»
Autres pays	6.150	135.800	570.400
Possessions anglaises	86.900	2.049.650	17.375
Totaux.	19.983.320	15.456.200	8.231.450

CHIFFONS DE LIN OU DE COTON

Importations totales : 5.420.325 francs.

France	2.078.750	Hollande	578.200
Belgique.	1.305.250	Italie	95.925
Allemagne.	696.575	Colonies anglaises.	209.400

ALFA ET AUTRES FIBRES POUR LA FABRICATION
DU PAPIER

Importations totales: 16.799.975 francs.

Algérie	7.445.975	Tunisie	3.339.275
Espagne.	4.249.350	Tripolitaine	1.761.975

Les envois de l'Algérie et de la Tunisie correspondent aux 2/3 des importations totales pour 10.785.250 fr., alors que la France n'importe chez elle pour ainsi dire pas d'alfa. Cette situation, désastreuse pour notre industrie nationale, résulte du fret insignifiant que prennent les charbonniers anglais pour transporter l'alfa à Liverpool lorsqu'ils reviennent de livrer des charbons dans la Méditerranée.

EXPOSITION ANGLO-LATINE

AUTRES MATIÈRES PREMIÈRES POUR PAPIER

Les importations se sont élevées à 93.586.125 fr. pour la *pâte de bois* provenant de Suède, Norvège, Russie, Allemagne, Canada; et à 2.981.600 fr. pour les *non dénommées* dont 843.575 fr. pour la France.

FOURNITURES DE BUREAU (papier à part)

Importations totales : 13.028.950 francs.

Allemagne.	5.254.825	France	788.775
États-Unis.	4.941.075	Belgique	244.100
Autriche-Hongrie	1.357.525	Hollande	225.800

GRAVURES, TABLEAUX ET DESSINS A LA MAIN

Importations totales : 6.411.350 francs.

France	2.559.475	Belgique.	259.000
Allemagne.	1.077.925	Italie	135.225
États-Unis.	977.775	Autriche.	115.350
Hollande	906.425		

CARTES GÉOGRAPHIQUES, PHOTOGRAPHIES, ETC.

Importations totales : 13.248.175 francs.

Allemagne	11.041.825	Autriche	532.500
France.	867.025	États-Unis.	290.750



Après les importations il y a lieu d'examiner les exportations du Royaume-Uni qui sont détaillées dans les tableaux suivants :

- D. — Exportations anglaises, commerce général.
- E. — Exportations anglaises, commerce spécial.
- F. — Résumé des importations, commerce spécial.
- G. — Résumé des importations, colonies et pays de protectorat.
- H. — Résumé des exportations, commerce spécial.
- I. — Résumé des exportations, colonies et pays de protectorat.

EXPORTATIONS

D. — ANGLETERRE. — EXPORTATIONS

Commerce général (y compris les possessions Britanniques et les pays de Protectorat).

DÉSIGNATION	1906	1908	1910	1911	1912
I. Aliments, boissons et tabacs.	£	£	£	£	£
a. Grains et farines	2.571.796	3.522.912	3.416.637	3.573.905	4.238.880
b. Viandes et bestiaux	787.675	822.820	935.958	1.023.361	1.102.582
c. Autres aliments et boissons. Exempts.	16.143.751	15.962.044	19.675.550	22.268.918	24.725.379
Taxés					
d. Tabacs.	1.060.660	1.399.994	2.042.593	2.171.394	2.618.967
Totaux	20.563.882	21.707.770	26.070.738	29.037.578	32.685.808
II. Matières premières et articles non entièrement manufacturés.					
a. Houille, coke et agglomérés	31.504.291	41.615.923	37.813.360	38.447.354	42.584.454
b. Minerai de fer. Fer et acier (vieux)	596.823	413.349	476.863	452.614	409.335
c. Autres minerais	176.091	71.777	71.791	110.965	115.068
d. Bois et charpentes.	91.575	98.218	129.290	199.068	323.958
e. Coton.	—	—	—	—	—
f. Laines	3.476.553	3.035.592	4.220.443	3.901.752	4.817.642
g. Autres matières textiles	164.248	245.471	323.536	435.699	475.058
h. Graines et fruits oléagineux, huiles, graisses et gommes	2.824.083	3.091.825	5.023.499	4.793.768	4.568.504
i. Peaux, pelleteries brutes.	2.209.753	1.424.760	1.757.762	1.685.293	2.027.826
j. Produits servant à la fabrication du papier.	713.970	543.977	744.278	818.580	927.668
k. Divers	2.080.457	2.215.048	2.767.460	2.880.437	3.167.940
Totaux	43.837.844	52.755.940	53.328.282	53.725.530	59.417.453
III. Articles entièrement ou partiellement manufacturés.					
a. Fonte, fer et acier.	39.840.595	37.406.028	42.976.671	43.730.292	48.597.677
b. Autres métaux.	10.133.202	8.856.472	10.352.354	11.022.536	12.284.471
c. Coutellerie, quincaillerie, ustensiles divers (excepté les machines-outils)	5.881.907	5.492.463	6.423.695	7.395.084	8.108.878
d. Appareils électriques (autres que machinerie et fils de télégraphe et téléphone)	2.381.743	1.943.104	4.102.602	2.819.374	4.341.587
e. Machines	26.771.889	30.999.516	29.271.380	30.960.678	33.158.015
f. Embarcations (neuves).	8.644.171	10.567.475	8.770.204	5.663.115	7.027.162
g. Articles en bois (y compris les meubles).	1.305.696	1.256.805	1.835.762	2.037.272	2.058.818
h. Fils et fabrication textile :					
1. Coton	99.578.915	95.055.513	105.871.208	120.063.355	122.219.939
2. Laine	31.386.355	28.122.981	37.516.397	37.239.197	37.773.504
3. Soie	2.182.507	1.685.622	2.278.943	2.381.528	2.225.739
4. Autres matières.	12.810.816	10.724.427	13.481.198	13.198.754	14.576.309
i. Vêtements.	9.064.112	8.852.775	12.717.587	13.820.465	15.722.778
j. Produits chimiques, médicaments, teintures et couleurs.	15.521.288	16.271.089	18.568.136	20.053.129	21.036.390
A reporter.	265.503.196	257.234.270	294.166.137	310.384.779	329.131.267

EXPOSITION ANGLO-LATINE

D. — ANGLETERRE. — EXPORTATIONS (*suite*)

Commerce général (y compris les possessions Britanniques et les pays de Protectorat).

DÉSIGNATION	1906	1908	1910	1911	1912
	£	£	£	£	£
<i>Report.</i>	265.503.196	257.234.270	294.166.137	310.384.779	329.131.267
<i>k. Cuirs et peaux ou objets composés de ces matières (y compris les gants, mais non les chaussures).</i>	4.434.824	3.826.258	4.686.485	4.879.175	5.248.345
<i>l. Poterie, faïence et verrerie.</i>	3.659.508	3.700.037	4.352.059	4.713.298	4.973.374
<i>m. Papier</i>	2.063.816	2.314.967	3.122.699	3.310.966	3.559.317
<i>n. Carrosserie pour chemins de fer et autres usages, automobiles, cycles, etc.</i>	5.903.746	6.429.450	7.449.977	8.125.047	9.758.210
<i>o. Divers</i>	23.392.642	23.076.993	29.091.840	30.809.362	32.357.802
Totaux	304.957.732	296.581.975	342.869.197	362.222.627	385.028.315
IV. Divers et non classés (y compris les colis postaux).	6.215.880	6.058.139	8.116.555	9.133.563	10.091.863
Total général.	375.575.338	377.103.824	430.384.772	454.119.298	487.223.439

E. — ANGLETERRE. — EXPORTATIONS

Commerce spécial.

DÉSIGNATION	1906	1908	1910	1911	1912
	£	£	£	£	£
I. Aliments, boissons et tabacs.					
<i>a. Grains et farines</i>	1.924.238	2.696.504	2.615.855	2.747.896	3.301.521
<i>b. Viandes et bestiaux</i>	421.137	398.818	469.857	552.732	622.957
<i>c. Autres aliments et boissons. Exempts.</i>	9.105.597	9.271.519	11.736.589	13.402.734	14.798.442
<i>Taxés.</i>	337.031	477.308	922.310	1.045.268	1.259.026
<i>d. Tabacs</i>					
Totaux	11.788.003	12.844.149	15.744.611	17.748.630	19.981.946
II. Matières premières et articles non entièrement manufacturés :					
<i>a. Houille, coke et agglomérés</i>	29.982.049	40.053.254	36.292.508	36.923.329	41.006.806
<i>b. Minerai de fer. Fer et acier (vieux)</i>	437.977	312.427	363.288	330.257	295.807
<i>c. Autres minerais</i>	171.030	67.252	69.306	106.156	112.693
<i>d. Bois brut et charpentes</i>	32.257	24.405	56.926	89.287	124.075
<i>e. Coton.</i>	—	—	—	—	—
<i>f. Laines</i>	3.383.721	2.977.127	4.102.375	3.752.117	4.629.881
<i>g. Autres matières textiles</i>	161.679	232.935	318.311	424.272	457.274
<i>A reporter.</i>	34.168.713	43.667.400	41.202.714	41.625.418	46.626.536

COMMERCE GÉNÉRAL DE L'ANGLETERRE

E. — ANGLETERRE. — EXPORTATIONS (suite)

Commerce spécial.

DÉSIGNATION	1906	1908	1910	1911	1912
	£	£	£	£	£
<i>Report.</i>	34.168.713	43.667.400	41.202.714	41.625.418	46.626.536
<i>h.</i> Graines et fruits oléagineux, huiles, graisses et gommes	2.182.735	2.367.774	4.032.071	3.642.890	3.490.466
<i>i.</i> Peaux, pelleteries brutes	2.006.105	1.316.049	1.655.364	1.589.379	1.896.715
<i>j.</i> Produits servant à la fabrication du papier	682.719	520.932	694.090	768.842	882.358
<i>k.</i> Divers	1.885.989	1.981.616	2.522.757	2.574.589	2.810.659
Totaux.	40.926.261	49.853.771	50.106.796	50.201.118	55.706.734
III. Articles entièrement ou partiellement manufacturés :					
<i>a.</i> Fonte, fer et acier	25.090.396	22.408.503	24.656.844	24.229.230	26.547.459
<i>b.</i> Autres métaux	7.349.606	5.427.684	6.448.864	6.747.271	7.763.415
<i>c.</i> Coutellerie, quincaillerie, ustensiles divers (excepté les machines-outils)	3.262.050	2.840.579	3.167.980	3.741.261	4.140.416
<i>d.</i> Appareils électriques (autres que machines et fils de télégraphe et téléphone)	1.604.865	931.347	1.919.633	1.300.448	2.109.742
<i>e.</i> Machines	18.849.755	21.324.293	20.283.846	21.542.381	22.481.147
<i>f.</i> Embarcations (neuves)	7.901.293	8.513.404	7.403.813	4.510.454	5.645.233
<i>g.</i> Articles en bois (y compris les meubles)	676.895	620.748	939.724	1.081.737	1.131.694
<i>h.</i> Fils et fabrication textile :					
1. Coton	60.836.938	56.310.772	63.170.200	72.978.607	69.945.949
2. Laine	23.596.017	20.432.323	27.151.037	26.607.451	26.126.753
3. Soie	1.632.223	1.173.417	1.618.866	1.745.688	1.596.248
4. Autres matières	9.928.848	8.100.768	10.270.763	9.820.538	10.716.425
<i>i.</i> Vêtements	2.188.905	2.421.303	3.829.118	4.267.588	4.807.643
<i>j.</i> Produits chimiques, médicaments, teintures et couleurs	11.054.911	11.862.551	13.309.297	14.644.121	15.191.191
<i>k.</i> Cuir et peaux, ou objets composés de ces matières (y compris les gants, mais non les bottes et les chaussures)	3.220.983	2.762.099	3.376.580	3.536.559	3.676.621
<i>l.</i> Poterie, faïence et verrerie	2.007.082	2.027.083	2.346.369	2.460.960	2.484.002
<i>m.</i> Papier	800.187	873.940	1.220.792	1.296.403	1.346.582
<i>n.</i> Carrosserie pour chemins de fer et autres usages, automobiles, cycles, etc	3.831.199	3.348.898	4.149.143	4.108.300	4.814.813
<i>o.</i> Divers	13.114.401	12.606.307	16.967.380	17.219.655	17.944.810
Totaux.	196.946.554	183.986.019	212.230.249	221.838.652	228.470.143
IV. Divers et non classés (y compris les colis postaux).	3.905.035	3.654.858	5.000.174	5.486.754	5.971.978
Total général.	253.565.853	250.338.797	283.081.830	295.275.154	310.130.801

EXPOSITION ANGLO- LATINE

F. — ANGLETERRE. — IMPORTATIONS (Pays étrangers).

PAYS ÉTRANGERS	1908	1909	1910	1911	1912
	£	£	£	£	£
Etats-Unis d'Amérique	123.900.831	118.353.893	117.607.435	122.694.486	134.579.304
— (colonies)	1.696.245	1.469.032	1.667.975	1.846.288	2.174.065
Allemagne	54.959.859	57.784.655	61.829.590	65.280.739	70.048.152
— (colonies)	195.732	282.374	427.108	468.880	590.899
France	41.892.729	44.205.650	44.283.020	41.631.005	45.505.041
— (colonies)	2.504.234	2.257.541	2.878.894	2.770.690	3.053.016
République Argentine	35.985.536	32.717.295	29.009.738	27.289.480	40.807.685
Russie	29.719.249	37.970.085	43.644.648	43.154.411	40.538.532
Hollande	16.613.136	16.830.966	18.527.965	18.665.120	21.433.657
— (colonies)	2.483.868	3.133.376	4.347.239	5.745.560	6.921.426
Egypte	17.583.358	19.866.424	21.004.468	21.483.299	25.789.975
Belgique	16.241.919	17.672.418	19.195.974	20.825.726	23.615.740
Danemark	19.062.753	18.768.417	19.464.059	20.580.668	22.119.910
— (colonies)	203.731	250.564	337.519	249.366	225.307
Espagne	13.423.966	13.441.577	13.928.391	13.693.049	14.552.229
— (colonies)	1.478.900	1.468.281	1.436.732	1.465.096	1.368.788
Suède	10.764.717	9.724.997	11.825.079	11.938.733	13.236.076
Suisse	7.914.231	8.501.114	9.812.509	10.035.914	10.627.296
Brésil	6.984.977	11.290.126	17.496.568	10.864.006	9.360.139
Italie	6.241.446	6.265.300	6.458.736	6.949.184	8.239.364
— (colonies)	»	1.263	2.541	1.199	14.189
Autriche-Hongrie	7.758.478	8.085.597	7.511.865	6.911.943	7.019.030
Norvège	6.468.292	6.473.436	6.630.746	6.251.172	6.897.355
Turquie d'Europe	947.737	1.371.603	1.354.662	1.149.907	1.360.459
— Crète	101.563	55.087	69.411	27.378	14.985
Turquie d'Asie	4.054.006	3.720.095	3.244.003	4.363.840	5.048.856
Chili	6.663.489	5.508.589	5.181.737	4.336.878	4.982.185
Chine	3.135.357	4.870.056	5.529.530	4.892.744	4.933.015
Japon	2.992.685	3.700.639	4.327.299	3.382.118	3.933.443
— (Corée)	6.665	19.316	666	279	1.162
Portugal	2.770.735	2.873.729	3.095.979	2.874.125	2.830.716
— (colonies)	846.902	430.709	634.290	562.521	716.990
Pérou	2.930.362	3.042.262	3.688.439	3.150.663	3.298.609
Roumanie	2.939.571	2.922.337	3.184.414	6.583.396	3.250.415
Cuba	1.271.734	1.292.723	2.668.879	1.296.089	2.548.153
Mexique	2.473.231	2.206.842	2.296.561	2.238.621	2.514.619
Uruguay	1.066.211	1.298.045	1.743.138	1.425.777	2.366.977
Grèce	1.942.078	1.600.976	2.286.871	2.273.756	2.171.746
Bolivie	737.279	1.246.455	1.434.819	1.586.377	1.620.052
Costa-Rica	1.265.855	875.572	826.890	1.162.745	1.317.154
Colombie	430.382	764.802	1.041.151	1.046.215	1.198.010
Perse	430.184	298.131	448.936	673.147	957.715
Haïti et Saint-Domingue	193.742	335.152	1.183.918	516.377	810.941
Tunisie	471.311	699.824	532.190	920.840	711.819
Maroc	763.905	1.133.365	582.271	817.094	670.078
Vénézuëla	204.279	373.782	588.896	712.529	667.761
Bulgarie	83.093	188.040	139.552	317.086	491.484

COMMERCE GÉNÉRAL DE L'ANGLETERRE

F. — ANGLETERRE. — IMPORTATIONS (Pays étrangers) (suite).

PAYS ÉTRANGERS	1908	1909	1910	1911	1912
	£	£	£	£	£
Equateur.	534.334	546.518	605.267	588.626	421.093
Guatemala.	194.731	213.390	246.017	271.318	385.725
Siam.	677.332	539.936	789.920	421.658	322.737
San-Salvador.	86.266	79.556	87.030	83.302	73.616
Nicaragua.	116.397	108.084	123.302	56.204	71.717
Libéria.	75.137	63.509	66.440	59.320	45.000
Panama.	30.852	20.754	29.733	22.091	36.342
Congo (Etat libre).	62.371	22.713	53.417	35.891	22.897
Honduras.	4.465	1.901	3.059	1.327	19.365
Tripoli.	172.212	159.664	173.668	107.246	18.143
Arabie.	370	1.772	2.527	4.609	7.750
Abyssinie.	1.717	2.234	5.045	8.173	3.631
Paraguay.	322	1.011	1.093	318	2.115
Serbie.	4.429	4.594	154.113	39.369	1.715
Afghanistan.	300	»	400	2.077	636
Iles du Pacifique.	3.085	5.565	7.091	420	400
Iles des Mers indiennes.	»	»	180	»	»
Pêcheries du Nord.	52.829	39.305	45.155	23.862	18.748
Pêcheries du Sud.	»	»	»	65.469	41.108

G. — ANGLETERRE. — IMPORTATIONS (Possessions Britanniques, y compris les protectorats).

POSSESSIONS BRITANNIQUES (y compris les protectorats)	1908	1909	1910	1911	1912
	£	£	£	£	£
Iles normandes.	1.599.390	1.689.701	1.593.365	1.735.880	1.779.006
Gibraltar.	24.393	27.555	32.117	26.925	24.485
Malte.	34.858	30.573	29.465	45.030	33.399
Chypre.	185.786	173.024	191.480	185.743	318.613
Afrique occidentale.	2.929.434	3.194.180	4.558.579	3.981.356	4.349.780
Ascension.	171	69	79	534	197
Sainte-Hélène.	4.515	4.597	1.896	1.149	4.699
Union sud-africaine.	7.372.954	9.822.861	10.273.400	9.710.527	11.275.631
Rhodésia.	90.680	113.895	103.431	178.083	118.106
Swaziland.	»	3.210	27.582	123.604	17.643
Est Africain.	316.557	476.855	581.955	809.497	1.052.680
Somaliland.	1.357	851	735	2.589	127
Maurice et dépendances.	270.168	232.264	668.505	889.747	572.987
Seychelles.	34.169	30.746	30.350	25.584	24.556
Aden et dépendances.	122.205	187.953	292.625	269.765	325.038
Indes anglaises.	29.588.187	35.430.771	42.763.715	45.423.316	52.148.731
Établissements des Détroits.	7.892.703	8.071.981	11.584.717	12.903.048	14.972.300
Malaisie (Établissements de).	77.509	387.727	1.511.104	1.690.361	3.265.539
Ceylan et dépendances.	5.131.976	5.546.827	5.987.306	6.754.462	7.459.547
Bornéo.	54.092	32.020	82.809	47.697	72.757
Weï Haï Weï.	»	45	40	800	»

EXPOSITION ANGLO-LATINE

ANGLETERRE. — IMPORTATIONS (Possessions Britanniques) (*suite*).

POSSESSIONS BRITANNIQUES (y compris les protectorats)	1908	1909	1910	1911	1912
	£	£	£	£	£
Hong-Kong.	510.495	455.674	596.402	734.628	841.616
Australie.	29.069.554	32.646.415	38.584.370	39.096.097	36.111.737
Papous (Territoire des)	594	1.420	2.875	1.798	6.429
Nouvelle-Zélande	14.663.841	17.730.866	20.943.142	17.850.063	20.302.062
Iles Fiji	1.988	216	379	4.517	20.129
Autres îles du Pacifique	12.631	7.725	»	1.730	85.388
Canada.	24.463.488	25.222.963	25.634.886	24.593.945	26.880.830
Côtes du Labrador	330.475	325.313	603.763	719.407	854.709
Bermudes	4.991	5.831	4.266	3.728	3.208
Bahamas	20.383	26.432	23.989	26.442	46.768
Antilles britanniques	2.232.256	2.135.168	2.315.901	1.901.318	1.871.824
Honduras.	161.900	105.586	110.438	146.856	107.158
Guyane anglaise.	587.474	722.117	777.839	602.958	461.096
Iles Falkland	158.921	202.670	345.768	616.782	379.896
Deep sea Pecheries	185.700	205.838	190.993	153.765	224.703
Total des pays étrangers.	464.817.692	479.453.018	507.806.758	508.897.796	558.627.257
Total des possessions britanniques	128.135.795	145.251.939	170.450.266	171.259.731	186.013.374
Total.	592.953.487	624.704.957	678.257.024	680.157.527	744.640.631

H. — ANGLETERRE. — EXPORTATIONS (Pays étrangers).

PAYS ÉTRANGERS	1908	1909	1910	1911	1912
	£	£	£	£	£
Etats-Unis d'Amérique	42.506.848	59.254.166	62.181.886	56.098.927	64.636.637
— (colonies)	1.209.754	1.193.831	1.422.236	1.259.536	1.337.630
Allemagne.	46.379.060	47.165.686	54.905.383	57.418.736	59.571.964
— (colonies)	235.203	283.043	531.436	669.757	721.257
France.	31.384.735	31.073.452	33.455.426	35.453.063	37.531.706
— (colonies)	2.064.567	2.171.105	2.818.707	2.847.664	2.823.627
Hollande.	15.684.590	16.188.245	17.869.926	17.833.139	19.363.610
— (colonies)	3.984.843	3.869.775	4.227.199	5.640.938	6.282.919
Russie	0.505.208	18.325.844	21.220.727	22.316.679	21.741.486
République Argentine.	16.938.872	19.188.387	19.710.537	19.315.385	21.324.856
Belgique	14.796.446	16.475.104	17.838.334	18.609.364	19.556.261
Italie.	16.066.797	13.274.645	14.468.034	14.579.710	15.010.793
— (colonies)	6.216	26.643	25.085	38.043	54.824
Brésil	8.390.627	8.776.910	16.819.681	12.387.705	13.171.829
Japon	10.128.084	8.618.821	10.389.408	12.132.652	12.470.616
— (Corée)	152.491	153.696	124.504	202.363	321.338
Chine	9.292.287	8.558.275	9.317.122	12.257.197	10.888.762
Espagne	5.792.121	5.352.017	5.415.041	6.067.359	7.678.200
— (colonies)	1.285.942	1.123.165	1.661.215	1.822.490	2.153.666

— FERDINAND ROYBET. — LE REFUS DES IMPOTS. —



Droits réservés au [Cnam](#) et à ses partenaires

COMMERCE GÉNÉRAL DE L'ANGLETERRE

H. — ANGLETERRE. — EXPORTATIONS (Pays étrangers *(suite)*)

PAYS ÉTRANGERS	1908	1909	1910	1911	1912
Egypte.	9.821.892	8.142.325	8.882.785	10.446.651	9.597.059
Turquie	2.685.585	3.239.492	3.621.050	3.724.077	3.323.435
Crète.	66.580	49.717	68.798	71.388	79.063
Turquie d'Asie	4.458.509	4.500.223	5.142.627	5.934.225	4.930.329
Suède.	7.298.904	7.114.071	7.782.561	7.474.777	8.104.774
Chili.	4.088.530	4.951.538	5.806.713	6.471.284	6.510.312
Portugal	2.973.795	2.777.201	3.337.648	3.387.360	3.639.787
— (colonies).	2.555.024	2.814.779	3.847.471	2.808.393	2.840.608
Danemark	5.151.905	5.563.154	5.970.910	5.826.539	6.171.221
— (colonies).	212.147	193.336	218.933	253.131	302.207
Autriche-Hongrie.	5.075.224	4.333.269	5.124.041	6.040.801	6.153.518
Norvège	4.482.742	3.835.436	4.540.203	5.325.866	6.029.912
Suisse	2.820.930	3.369.937	3.917.348	4.460.481	4.753.581
Cuba.	2.360.315	2.494.957	2.546.904	2.801.598	3.234.134
Roumanie.	2.033.254	1.749.996	1.880.049	2.788.911	3.024.326
Uruguay	2.684.474	2.418.005	3.028.105	2.971.705	3.001.498
Mexique	2.386.620	2.265.224	2.580.677	2.489.935	2.713.137
Grèce	1.948.069	1.513.744	1.574.340	1.752.706	2.604.459
Maroc	1.270.013	1.177.615	1.033.383	1.384.976	1.978.760
Pérou	1.479.153	1.445.612	1.434.492	1.491.392	1.523.898
Colombie.	963.018	900.184	1.217.551	1.104.133	1.459.361
Siam.	891.415	760.353	687.617	1.053.490	1.102.433
Bulgarie.	708.451	901.798	755.655	1.004.492	1.048.626
Venezuela	709.081	502.566	814.833	1.104.467	987.641
Perse.	482.171	355.594	750.743	835.766	883.570
Equateur.	508.408	451.054	310.918	626.182	568.806
Tunisie.	419.712	408.739	454.345	505.940	546.630
Panama	342.021	357.534	435.782	508.304	484.175
San-Salvador.	391.389	273.390	266.766	387.090	433.524
Congo (Etat libre)	111.084	101.281	153.139	269.218	382.417
Guatemala	234.132	225.426	249.061	355.124	364.220
Haiti et Saint-Domingue	319.432	286.104	397.285	423.943	352.168
Serbie	243.105	204.596	342.831	320.028	316.996
Bolivie.	184.691	212.339	247.408	338.063	347.621
Costa-Rica	217.204	187.916	228.428	281.271	244.379
Nicaragua	168.095	158.946	131.983	390.867	205.459
Honduras.	74.842	68.675	92.929	134.551	136.265
Libéria.	74.348	69.511	81.266	102.058	110.837
Tripoli	127.243	83.371	125.035	132.081	106.468
Paraguay.	56.444	83.828	220.775	147.391	98.677
Arabie	68.465	30.145	29.766	34.553	65.577
Abyssinie.	11.752	1.987	1.489	2.623	5.275
Monténégro.	48	561	4.700	1.607	3.148
Iles du Pacifique	902	2.575	1.219	1.674	2.115
Afghanistan	11.056	2.620	288	5.637	1.971
Iles des Mers indiennes	»	»	»	370	»
Pêcheries du Nord	1.566	»	247	83	417
Pêcheries du Sud.	»	»	»	2.095	1.201

EXPOSITION ANGLO-LATINE

I. — ANGLETERRE. — EXPORTATIONS (Colonies et pays de protectorat).

COLONIES et PAYS de PROTECTORAT	1908	1909	1910	1911	1912
	£	£	£	£	£
Iles normandes	1.521.912	1.497.739	1.523.782	1.528.884	1.618.972
Gibraltar	685.709	676.173	656.330	734.522	826.171
Malte	1.054.419	896.884	934.286	957.066	1.010.648
Chypre	146.454	137.525	108.483	141.326	158.695
Afrique occidentale	4.458.509	4.719.936	5.692.091	5.888.800	6.720.061
Ascension	4.695	5.504	552.416	7.095	5.935
Sainte-Hélène	27.490	24.356	29.883	28.220	32.025
Union sud-africaine	13.764.269	15.943.588	21.191.684	21.942.381	23.280.069
Rhodesia	487.940	550.141	806.053	1.111.904	876.555
Bechuanaland	»	5.092	14.456	16.978	13.072
Basutoland	»	9.312	20.566	18.915	27.815
Swaziland	»	1.078	2.323	709	1.373
Est Africain	493.655	490.458	573.629	748.300	1.285.738
Somaliland	7.314	17.584	3.196	1.185	1.723
Maurice et dépendances	329.090	425.928	583.638	580.962	542.586
Seychelles	23.764	21.447	28.453	27.519	18.496
Aden et dépendances	279.494	316.480	353.445	396.915	482.018
Indes anglaises	50.833.227	44.695.624	47.032.027	53.863.691	59.775.282
Établissements des Détroits	3.445.607	3.435.742	4.245.751	4.503.743	5.155.719
Malaisie	488.676	306.132	444.890	635.677	904.493
Ceylan et dépendances	1.852.685	1.919.665	2.455.239	2.629.723	2.983.404
Bornéo	27.723	34.627	48.411	66.993	57.504
Wei Hai Wei	10.099	19.465	6.563	8.072	14.946
Hong-Kong	3.088.340	3.713.852	3.834.005	2.985.812	3.761.337
Australie	25.661.023	27.207.430	31.072.623	34.540.276	38.280.462
Territoire des Papous	7.316	10.466	23.617	18.887	21.539
Nouvelle Zélande	9.513.174	8.081.422	9.402.552	10.599.700	11.186.552
Iles Fiji	64.172	83.677	102.941	132.381	129.945
Autres îles du Pacifique	2.001	22.048	9.244	21.012	21.786
Canada	14.212.447	18.074.767	22.614.972	22.725.581	27.320.000
Côtes du Labrador	510.724	676.203	1.031.179	680.838	837.331
Bermudes	126.270	143.199	158.151	193.495	184.389
Bahamas	76.178	70.717	72.332	68.792	67.713
Antilles britanniques	2.606.623	2.694.626	2.833.459	3.070.406	2.920.531
Honduras	129.187	125.460	117.619	127.318	143.392
Guyane anglaise	754.277	743.242	710.114	820.228	755.879
Iles Falkland	52.721	72.556	110.427	115.615	117.400
Deep sea Fisheries	1.906	1.487	2.003	1.507	1.598
Total des possessions anglaises	136.749.090	137.871.632	159.402.833	171.941.428	191.543.154
Total des pays étrangers	299.978.421	331.653.534	374.742.984	384.930.004	407.417.976
Total	456.727.521	469.525.166	534.145.817	556.878.432	598.961.130

COMMERCE FRANCO-ANGLAIS

APRÈS avoir examiné le commerce général de l'Angleterre et donné la répartition par catégorie de marchandises des importations et des exportations du Royaume-Uni aussi bien avec les pays étrangers qu'avec ses colonies, il y a lieu d'examiner la place occupée par la France dans le commerce extérieur anglais et celle de l'Angleterre dans le commerce général de la France.

La Grande-Bretagne est pour la France un marché particulièrement ouvert puisque, même sous le régime du nouveau tarif de douanes en vigueur depuis le 14 mai 1906, la plus grande partie des marchandises entrent en franchise. L'ancien tarif promulgué le 20 octobre 1904 ne comportait que cent dix-sept catégories; le nouveau tarif appliqué depuis le 14 mai 1906 comprend cent trente et une catégories.

Les tableaux qui suivent font voir :

J. K. La comparaison de la situation économique entre l'Allemagne, l'Angleterre et la France.

L. Les tarifs de douane anglais actuellement en vigueur.

M. Le montant des exportations de France en Angleterre.

N. Le montant des importations d'Angleterre en France.

Les exportations de la France qui, en 1911, avaient subi un fléchissement en passant de 1.275.138.000 fr. à 1.228.239.000 fr. se sont relevées en 1912 avec le chiffre de 1.355.980.000 fr.

EXPOSITION ANGLO-LATINE

Les importations anglaises ont de leur côté suivi une marche ascendante : 930.344.000 fr. en 1910; 993.493.000 fr. en 1911 et 1.019.140.000 francs en 1912.

J. — TABLEAU COMPARATIF DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE
ENTRE L'ANGLETERRE, L'ALLEMAGNE ET LA FRANCE.

	ALLEMAGNE	FRANCE	ANGLETERRE
Superficie.	540.777 kmq.	536.408 kmq.	314.339 kmq.
Population	60.641.278 hab.	38.517.975 hab.	44.177.000 hab.
Chemins de fer	54.680 kilom.	49.258 kilom.	36.768 kilom.
Commerce général en 1912. .	22.064 millions.	14.588 millions.	33.643 millions.
Commerce par kilomètre carré.	40.859 francs.	27.216 francs.	107.143 francs.
Commerce par habitant . . .	367 fr. 70	383 fr. 90	764 fr. 15

K. — TABLEAU COMPARATIF DU COMMERCE GÉNÉRAL
DE L'ANGLETERRE, L'ALLEMAGNE ET LA FRANCE

pendant les années 1909, 1910, 1911, 1912.

(Tous les chiffres s'entendent en millions de francs.)

		1909	1910	1911	1912
Angleterre	Importations	15.617	16.956	17.013	18.662
	Exportations	11.738	13.353	13.925	14.981
	Totaux	27.355	30.309	30.938	33.643
	Excédent des importations	3.879	3.603	3.088	3.681
Allemagne	Importations	9.582	10.320	11.167	11.930
	Exportations	7.998	8.242	9.342	10.134
	Totaux	17.580	18.562	20.509	22.064
	Excédent des importations	1.584	2.078	1.825	1.796
France . .	Importations	6.246	7.174	8.065	7.951
	Exportations	5.178	6.234	6.077	6.637
	Totaux	11.424	13.408	14.142	14.588
	Excédent des importations	1.068	940	1.988	1.314

L. — DOUANES ANGLAISES

Surtaxes. — Les marchandises passibles de droits de douane, qui sont retirées des entrepôts pour la consommation intérieure, qu'elles aient été ou non entreposées sous caution, payeront les surtaxes suivantes par 100 livres sterling (2.500 fr.) de droits et en proportion pour toute fraction soit pour le : *tabac*, par 100 fr., 0 fr. 062 ; et pour les *marchandises autres*, par 100 fr., 0 fr. 125 (Ordonnance du 29 juillet 1904)

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES	BASES	DROITS
		fr. c.
Alcools anglais (<i>british spirits</i>)	hectolitre.	408 06
Bières : dites <i>Mum</i> (1) <i>Spruce</i> (2) ou <i>bière noire</i> , bière dite <i>bière blanche de Berlin</i> et autres préparations fermentées, simi- laires ou non, dont le moût, avant la fermentation, avait une densité — de toute autre espèce, dont le moût avait, avant la fermentation, une den- sité spécifique de 1.055 degrés. (et en proportion pour toute densité supérieure ou inférieure.)	ne dépassant pas 1.215° dépassant 1.215° —	24 44 28 64 6 07
Bromure d'éthyle.	kilogr.	3 90
Cacao : beurre de cacao.	—	0 23
— Pellicules et coques.	100 kilogr.	4 92
— ou chocolat, moulus, préparés ou fabriqués, de toute sorte	kilogr.	0 46
Café : séché au four, torréfié ou moulu	—	0 46
— brut	100 kilogr.	34 44
Caramel (3) : solide	—	10 25
— liquide.	—	7 38
Cartes à jouer	douz. de jeux.	4 65
Cerises évaporées importées en vrac (3) :	100 kilogr.	5 54
Chicorée : verte ou séchée au four	100 kilogr.	32 61
— torréfiée ou moulue	kilogr.	0 46
— et toutes autres substances végétales, ainsi que café, torréfiés et moulus, mélangés.	—	0 46
Chloralhydrate	—	4 83
Chloroforme	—	11 99
Chlorure	hectolitre.	603 95
Chlorure d'éthyle	—	451 64
Chutney (3).	100 kilogr.	4 92
Cirage : liquide renfermant du sucre ou d'autres matières sucrantes (sans préjudice des droits applicables s'il y a lieu à l'alcool qu'il renferme).	—	2 46
— solide, contenant du sucre ou toute autre matière sucrante (3).	—	7 38
Collodion	hectolitre.	966 24

(1) Bière d'Allemagne.

(2) Bière fabriquée avec l'essence de *Spruce*.

(3) Lorsque dans la fabrication de ces articles il aura été employé de l'alcool, on percevra un droit additionnel à raison de 1/2 denier la livre (0 fr. 115 le kilogr.).

EXPOSITION ANGLO-LATINE

L. — DOUANES ANGLAISES (*suite*)

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES	BASES	DROITS
		fr. c.
Confiseries (1) (2) : molles, savoir : Gommés A. B., importées en vrac, tonneaux ou caisses, si le montant déclaré des droits sur la quantité totale de sucre et de glucose employés dans la fabrication n'était pas supérieure à 2 s. le quintal	100 kilogr.	4 92
— — autres gommés A. B., caramels, gommés à mâcher, fèves à la gelée, bonbons tures, etc.	—	7 38
— — réglisse, si l'importateur déclare qu'il n'y a pas été ajouté plus de 30 % de sucre ou d'autres matières édulcorantes moyennant échantillonnage et épreuves si besoin est.	—	3 07
— — Confiseries fabriquées avec du sucre et ne contenant pas d'ingrédients autres que ceux destinés à en modifier la saveur .	—	10 25
— dures, telles que : amandes sucrées, sauf celles ci-dessus, les grains de carvis, etc.	—	10 25
— — amandes sucrées pour lesquelles l'exportateur aura déclaré que le sucre qui les couvre n'excède pas 72 % du poids net total	—	7 38
— renfermant du chocolat : si le chocolat excède 50 % du poids net total.	kilogr.	0 46
— — si le chocolat ne dépasse pas 50 % du poids net total.	—	0 34
Écorces de fruits, candies et évaporées (1).	100 kilogr.	7 38
Éther : acétique.	kilogr.	7 14
— sulfurique	hectolitre.	1.010 04
— butyrique	—	603 95
Farine lactée de Nestlé (1)	100 kilogr.	3 08
Fleurs, telles que violettes et pétales de roses, etc., préparées dans du sucre cristallisé (1)	—	10 25
Fruits séchés ou autrement conservés sans sucre (1) (3) :		
— raisins de Corinthe	—	4 94
— figues, gâteaux de figues, prunelles et prunes	—	17 32
— prunes séchées ou conservées non dénommées autre part	—	17 32
— pruneaux	—	17 32
— raisins secs.	—	17 32
— fruits en boîtes ou en bouteilles (autres que les fruits soumis aux droits) en sirop léger si l'importateur a déclaré qu'ils ne contiennent pas plus de 12 % de sucre ajouté	—	0 61
— fruits en sirop léger dans tous les autres cas	—	1 02
— fruits en boîtes ou en bouteilles (autres que les fruits soumis aux droits) en sirop épais	—	2 67

(1) Lorsque, dans la fabrication de ces articles, il aura été employé de l'alcool, on percevra un droit additionnel à raison de 1/2 denier la livre (0 fr. 115 le kilogr.).

(2) Pour la confiserie, si la quantité d'alcool est supérieure à celle à laquelle s'applique le droit additionnel de 1/2 denier, ce droit sera de 1 denier ou tout autre indiqué par l'analyse.

(3) Les abricots en boîtes de fer-blanc ou en bocaux, ainsi que la pulpe de fruits conservés dans le sirop ou l'eau sont exempts : mais s'ils contiennent du sucre ajouté ils suivent le régime des fruits conservés dans du sirop léger ou du sirop épais. — Les confitures d'abricots sont tarifées à raison de 3 fr. 32 les 100 kilogr. Les figues fraîches conservées dans du sucre sont assujetties au droit de 17 fr. 32 les 100 kilogr. et doivent être pesées avec le sirop, elles suivent en outre pour ce sirop le régime des fruits conservés dans du sirop léger ou du sirop épais. — Les fruits mélangés, en bocaux, s'ils ne sont pas emballés séparément ou si l'on ne peut tenir compte de chaque sorte, acquittent le droit le plus élevé.

COMMERCE FRANCO-ANGLAIS

L. — DOUANES ANGLAISES (suite)

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES	BASES	DROITS
		fr. c.
Fruits cristallisés ou glacés (excepté les fruits soumis aux droits)	100 kilogr.	4 54
— fruits imités, cristallisés ou non, quand l'importateur a déclaré qu'ils ne contiennent pas plus de 80 % de sucre (soumis à l'analyse).	—	3 72
— fruits imités, cristallisés ou non, dans tous les autres cas	—	4 54
— fruits soumis aux droits (excepté les raisins de Corinthe) conservés en sucre ou en sirop, qu'ils soient ou non mélangés à d'autres fruits	—	17 32
— fruits en pulpe (excepté les pulpes de fruits soumis aux droits (en sirop léger)	—	1 02
— fruits en pulpes (excepté les pulpes de fruits soumis aux droits) en sirop épais.	—	3 32
— confitures et gelées de fruits quand elles ne sont pas faites avec des fruits soumis aux droits.	—	3 32
Glucose : solide	—	3 20
— liquide.	—	2 29
Hydrate de chloral.	kilogr.	3 68
Iodure	hectolitre.	525 82
Iodure d'éthyle	—	392 03
Lait (A) condensé, sucré (1); complet.	100 kilogr.	4 10
— — — — — séparé ou écrémé.	—	4 92
— — — — — légèrement sucré, complet, séparé ou écrémé, si l'importateur déclare qu'il n'y a pas été ajouté plus de 18 % de sucre (avec faculté pour les douanes de prélever des échantillons pour les soumettre à l'analyse)	—	1 85
Massepains (1).	—	6 15
Mélasses et sucre inverti, ainsi que tous autres sucres et extraits de sucre ne pouvant être complètement éprouvés par le polarimètre et non assujettis à d'autres droits (1) : renfermant 70 % ou plus de matière saccharine	—	3 21
— renfermant moins de 70 % et plus de 50 % de matière saccharine	—	2 29
— ne renfermant pas plus de 50 % de matière saccharine	—	1 15
— si elles sont exclusivement destinées à la nourriture du bétail (moyennant les conditions prescrites par les Commissaires de la douane).	—	Ex.
Noix de coco au sucre (1).	—	4 92
Poudre de lait (1) : non sucrée, d'après la déclaration de l'importateur (2).	—	Ex.
— contenant, d'après la même déclaration, une quantité de sucre de 36 % au maximum (avec faculté pour les douanes de prélever des échantillons pour les soumettre à l'analyse)	100 kilogr.	3 69

(1) Lorsque, dans la fabrication de ces articles, il aura été employé de l'alcool, on percevra un droit additionnel à raison de 1/2 denier la livre (0 fr. 115 le kilogr.).

(2) Les envois déclarés exempts sont soumis à un dépôt du montant des droits (3 fr. 69 par 100 kilogr.), jusqu'à la terminaison de l'analyse.

(A) Il est interdit d'importer en Angleterre ou dans le pays de Galles : le lait étranger auquel a été ajouté une substance préservative ; la crème étrangère à laquelle a été ajoutée une substance préservative ; la crème étrangère contenant 35 % en poids de graisse de lait à laquelle une substance préservative a été ajoutée ; la crème étrangère contenant 35 % ou plus en poids de graisse de lait à laquelle a été ajoutée une substance préservative autre que : l'acide borique, le borax ou un mélange desdites substances préservatives ou le peroxyde d'hydrogène ; la crème étrangère conservée qui n'est pas contenue dans un récipient dûment étiqueté, ainsi qu'il est prescrit dans la cédule aux présents règlements.

EXPOSITION ANGLO-LATINE

L. — DOUANES ANGLAISES (suite)

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES	BASES	DROITS
		fr. c.
Poudre de lait (suite) : dans les autres cas et lorsque l'importateur se refuse à toute analyse ou prélèvement d'échantillons	100 kilogr.	8 20
Produits destinés à la nourriture du bétail (1) : pour lesquels l'importateur aurait déclaré que le droit applicable à la quantité totale de matières édulcorantes et de céréales entrant dans leur fabrication n'a pas été supérieure au taux de 1 fr. 23 par 100 kilogr.	—	1 23
— autres produits alimentaires pour le bétail contenant des mélasses ou d'autres matières édulcorantes similaires	—	Ex.
Pulpe de fruits (à l'exception de la pulpe de fruits tarifée comme telle) (1) :		
— conservée dans du sirop léger	—	2 46
— conservée dans du sirop épais	—	7 38
Saccharine et mélanges contenant de la saccharine ou d'autres substances de nature ou d'usage similaire (2) (3)	hectogr.	2 57
Savon transparent pour la confection duquel on a employé de l'alcool	kilogr.	0 69
Soya contenant de la mélasse ou d'autres matières sucrantes (1).	100 kilogr.	2 46
Spiritueux et eaux spiritueuses (2) :		
— spiritueux de tout genre (sauf les parfumés) y compris l'alcool de naphte ou de méthyle rectifiés et rendus propres à la consommation : mélanges et préparations contenant de l'alcool, spécialement dénommés : eau-de-vie et rhum, en fûts	hect. d'alcool pur	417 31
— — en bouteilles	—	445 04
— — imitation de rhum et genièvre : en fûts	—	419 51
— — — en bouteilles (4)	—	447 24
— spiritueux non dénommés : édulcorés (y compris les liqueurs, cordiaux, mélasses et autres préparations contenant de l'alcool et pesées au pèse-liqueurs) : en fûts	—	421 93
— en bouteilles	—	449 66
— — non édulcorés (y compris les liqueurs, cordiaux, mélanges et autres préparations à base d'alcool et pesés au pèse-liqueurs, pourvu que ces liquides ne rentrent pas dans ceux non énumérés, et ne soient pas édulcorés), en fûts ou en bouteilles	—	419 51
— liqueurs, cordiaux, mélanges et autres préparations à base d'alcool non édulcorés, dont la force a été constatée, s'il n'est pas démontré que ces spiritueux ne sont pas dénommés : en fûts	—	419 51
— — en bouteilles	—	447 24
— spiritueux parfumés : en fûts	hectolitre.	666 46
— en bouteilles	—	693 97

(1) Lorsque dans la fabrication de ces articles, il aura été employé de l'alcool, on percevra un prix additionnel à raison de 1/2 denier la livre (0 fr. 115 le kilogr.).

(2) Voir la Remarque à la fin du tarif.

(3) Ils ne peuvent pas être emballés avec des marchandises d'un autre genre et doivent être spécialement déclarés, importés et entreposés dans certains ports.

(4) Si l'un des spiritueux ci-dessus dénommés, dont la force a été constatée, est édulcoré de façon qu'il ne puisse être considéré comme spiritueux spécialement dénommé, il acquittera un droit additionnel de 2 fr. 50 par hectolitre.

LOUIS MAUBERT
STATUE DE S. M. LA REINE VICTORIA



Droits réservés au [Cnam](#) et à ses partenaires

COMMERCE FRANCO-ANGLAIS

L. — DOUANES ANGLAISES (suite)

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES	BASES	DROITS
		fr. c.
Spiritueux : liqueurs, cordiaux, mélanges et autres préparations contenant de l'alcool importés en bouteilles, la déclaration étant faite de façon que l'examen au pèse-liqueurs ne soit pas nécessaire	hectolitre	594 05
Sucre (1) : dont la polarisation ne dépasse pas 76 degrés	100 kilogr.	2 29
— dépassant plus de 76 et pas plus de 77 —	—	2 49
— — 77 — 78 —	—	2 60
— — 78 — 79 —	—	2 66
— — 79 — 80 —	—	2 71
— — 80 — 81 —	—	2 82
— — 81 — 82 —	—	2 89
— — 82 — 83 —	—	2 98
— — 83 — 84 —	—	3 06
— — 84 — 85 —	—	3 13
— — 85 — 86 —	—	3 24
— — 86 — 87 —	—	3 30
— — 87 — 88 —	—	3 44
— — 88 — 89 —	—	3 50
— — 89 — 90 —	—	3 66
— — 90 — 91 —	—	3 75
— — 91 — 92 —	—	3 90
— — 92 — 93 —	—	4 01
— — 93 — 94 —	—	4 14
— — 94 — 95 —	—	4 23
— — 95 — 96 —	—	4 39
— — 96 — 97 —	—	4 50
— — 97 — 98 —	—	4 61
— — 98	—	5 05
— candi	—	10 25
Tabac (2) : non manufacturé, écoté con- { 10 % ou plus	kilogr.	10 15
tenant en poids d'humidité. { moins de 10 %	—	11 34
— manufacturé : cigares	—	19 40
— — cigarettes	—	15 67
— — cavendish ou tête de nègre (tabac en tablettes)	—	14 75
— — cavendish ou tête de nègre, fabriqué à l'entrepôt	—	12 92
— — tabac autrement fabriqué	—	12 92
— — à priser, contenant en { plus de 13 %	—	12 24
poids d'humidité. { pas plus de 13 %	—	14 75
Tabac d'Irlande : manufacturé cavendish ou tête de nègre manufacturé en entrepôt	—	12 92
— brut : renfermant 10 % ou plus d'humidité en poids	—	9 68
— — renfermant moins de 10 % d'humidité en poids	—	10 85
Tamarins conservés au sirop (1)	—	2 46
Thé	—	1 15

(1) Tous les sucres (à l'exception des mélasses et des produits édulcorés au moyen du sucre) importés dans le Royaume Uni doivent être accompagnés d'un certificat d'origine. Il est valable pour douze mois si un délai plus court n'a pas été stipulé.

(2) Voir la Remarque à la fin du tarif.

EXPOSITION ANGLO-LATINE

L. — DOUANES ANGLAISES (suite)

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES	BASES	DROITS
		fr. c.
Vins en fûts : jusqu'à 30 degrés d'esprit de preuve (1)	hectolitre.	34 38
— — au-dessus de 30 degrés, mais non au-dessus de 42 degrés d'esprit de preuve.	—	82 54
— — au-dessus et par chaque degré ou fraction de degré au-dessus de 42 degrés, droit additionnel de	par hectolitre.	6 88
(Le mot « degré » ne comprend pas les fractions du degré immédiatement supérieur.) Les lies de vin suivent le régime du vin.		
Vins non mousseux, en bouteilles, droit additionnel de	—	27 51
— mousseux, en bouteilles, droit additionnel de	—	68 78

(1) L'esprit de preuve = 57·47 de l'alcoomètre centésimal.

Remarque. — Pour être admis à l'importation dans le Royaume Uni et les îles de la Manche, les colis de saccharine et les colis de tabac aussi bien que les fûts de spiritueux devront contenir au moins les quantités suivantes : *saccharine*, en colis pesant net au moins 11 livres (5 kilogr. 429) ; *tabacs* (cigarettes et tabac à priser), en colis pesant brut au moins 80 livres (39 kilogr. 487) ; *spiritueux* (importés en contenants autres que des caisses), en fûts ou autres récipients d'une capacité ou d'une contenance d'au moins 9 gallons (40 litres 86).

Voici quels sont pour les exportations françaises les principaux articles en diminution sensible : chevaux, viandes fraîches, œufs, lait, beurre et fromages, fruits, sucres, huiles végétales, caoutchouc, bois, légumes, carrosserie, fleurs et feuillages artificiels. Quant aux articles en progression, ce sont : peaux, laines, huiles volatiles, minerais, cuivre, produits chimiques, poteries, peaux préparées et pelleteries, orfèvrerie, meubles, ouvrages en caoutchouc, tabletterie, ouvrages de modes.

Dans les importations anglaises, les principaux articles en augmentation sont : viandes salées, plumes de parure, graisses animales, éponges, cornes, graisses, huiles végétales, coton, jute, fourrages, houille, fonte, fer, acier, cuivre, parfumeries, poteries, papier, machines, outils, meubles, tabletterie, les articles en diminution sensible sont : or et platine, étain, pelleteries, embarcations.

COMMERCE FRANCO-ANGLAIS

M. — EXPORTATIONS DE FRANCE EN ANGLETERRE

Non compris ses possessions dans la Méditerranée (Malte et Gibraltar).

COMMERCE SPÉCIAL (ANNÉES 1910, 1911, 1912).

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES	UNITÉS	VALEURS		
		1910	1911	1912 (1)
		mille francs		
Chevaux	Tête.	4.236	2.433	909
Viandes fraîches, y compris les viandes frigorifiées.	Quint. mét.	5.736	1.686	1.534
Gibier, tortues, volailles, pigeons et lapins morts.	Idem.	5.612	3.568	4.758
Peaux et pelleteries brutes.	Idem.	12.613	10.827	15.953
Laines et déchets de laine.	Idem.	40.829	39.377	55.823
Poils bruts, peignés ou cardés	Idem.	6.174	6.448	6.221
Plumes de parure, apprêtées ou non.	Idem.	22.149	23.442	22.495
Soies et bourre de soie	Idem.	6.760	6.940	7.082
Graisses animales autres que de poisson ; margarine et substances similaires.	Idem.	5.991	3.173	3.215
Œufs de volaille et de gibier	Idem.	10.540	8.597	8.301
Lait, beurre et fromages	Idem.	49.651	28.500	40.563
Poissons frais, secs, salés ou conservés.	Idem.	4.546	4.474	3.033
Perles fines.	Hectogr.	2.322	48	996
Pommes de terre, légumes secs et leurs farines.	Quint. mét.	11.996	9.053	12.722
Fruits de table.	Idem.	20.165	25.191	25.093
Graines à ensementer.	Idem.	8.063	12.256	8.272
Sucres bruts ou raffinés.	Idem.	26.858	3.388	8.945
Préparations sucrées (sirops, bonbons, fruits, biscuits, confitures, etc.)	Idem.	3.506	3.407	3.154
Huiles végétales fixes.	Idem.	20.011	19.746	4.256
Huiles volatiles ou essences végétales et parfums synthétiques artificiels.	Idem.	4.609	11.314	16.654
Cire végétale, gommes, gemmes, résines, baumes et autres produits résineux.	Idem.	7.603	5.890	7.563
Caoutchouc et gutta-percha bruts ou refondus en masse.	Idem.	52.991	48.948	35.781
Espèces médicinales.	Idem.	4.495	4.930	4.233
Bois communs	Tonne mét.	20.558	22.972	24.255
Coton en laine et déchets de coton.	Quint. mét.	8.096	5.615	7.596
Légumes frais, salés ou conservés	Idem.	12.160	10.277	15.181
Drilles.	Idem.	9.463	8.708	10.233
Vins.	Hectol.	38.993	36.409	38.922
Eaux-de-vie et esprits.	Hect. d'alcool pur.	14.698	14.058	14.865
Pierres et terres servant aux arts et métiers.	Quint. mét.	1.817	1.996	1.951
Matériaux	Tonne mét.	2.579	2.350	1.964
Minerais	Quint. mét.	4.861	6.663	9.110
Cuivre.	Idem.	8.705	9.689	14.767
A reporter		459.386	402.373	436.400

(1) Valeurs provisoires.

EXPOSITION ANGLO-LATINE

M. — EXPORTATIONS DE FRANCE EN ANGLETERRE

Non compris ses possessions dans la Méditerranée (Malte et Gibraltar).

COMMERCE SPÉCIAL (ANNÉES 1910, 1911, 1912).

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES	UNITÉS	VALEURS		
		1910	1911	1912 (1)
		mille francs		
<i>Report</i>		459.386	402.373	436.400
Zinc	Quint. mét.	3.388	4.605	3.832
Produits chimiques	<i>Idem.</i>	21.595	23.329	26.839
Parfumeries et savons	<i>Idem.</i>	4.715	5.675	5.580
Colle de poisson et colle d'os, de nerfs, de peau, etc	<i>Idem.</i>	2.825	2.643	2.140
Poteries, verres et cristaux	<i>Idem.</i>	13.673	15.058	15.586
Fils	<i>Idem.</i>	40.823	47.036	53.069
Tissus.	de lin, de chanvre ou de ramie	<i>Idem.</i>	2.844	3.966
	de coton	<i>Idem.</i>	46.051	44.387
	de laine	<i>Idem.</i>	89.278	87.030
	de soie et de bourre de soie	<i>Idem.</i>	157.780	133.974
Lingerie, vêtements et articles confectionnés	<i>Idem.</i>	42.059	42.107	58.650
Papier et ses applications	<i>Idem.</i>	10.777	13.511	17.154
Peaux préparées	<i>Idem.</i>	27.409	32.533	39.665
Ouvrages en peau ou en cuir naturel ou artificiel	<i>Idem.</i>	35.004	30.146	35.734
Pelletteries préparées ouvrées ou confectionnées	<i>Idem.</i>	8.739	10.107	16.816
Orfèvrerie et bijouterie d'or, d'argent et de platine	Kilogr.	4.721	7.276	8.416
Bijouterie fausse et ouvrages dorés ou argentés	Quint. mét.	3.705	5.426	4.138
Horlogerie, carillons, boîtes à musique et fournitures d'horlogerie	<i>Idem.</i>	4.775	3.852	3.285
Machines et mécaniques	Quint. mét.	4.700	6.230	5.311
Ouvrages en métaux	<i>Idem.</i>	8.097	7.500	7.830
Meubles et ouvrages en bois	<i>Idem.</i>	3.377	3.405	4.070
Instruments de musique	<i>Idem.</i>	3.029	3.597	4.194
Ouvrages de sparterie, de vannerie et de corderie	Quint. mét.	4.562	4.312	4.789
Carrosserie (voitures automobiles et autres ; vélocipèdes et moto-cycles	<i>Idem.</i>	64.651	50.952	55.438
Embarcations	Tonneau de jauge.	2.422	360	3.315
Ouvrages en caoutchouc et en gutta-percha	Quint. mét.	13.630	20.430	36.650
Tabletterie, éventails, broserie, boutons et bimbeloterie	<i>Idem.</i>	42.663	50.341	51.002
Ouvrages de modes	<i>Idem.</i>	62.903	63.382	73.356
Fleurs, feuillages et fruits artificiels	<i>Idem.</i>	11.116	12.064	9.952
Articles divers de l'industrie parisienne	<i>Idem.</i>	17.324	15.817	18.355
Objets de collection hors de commerce	<i>Idem.</i>	2.021	2.858	3.250
Colis postaux	contenant des tissus de soie ou de bourre de soie	Quint. mét.	367	1.342
	contenant d'autres articles	<i>Idem.</i>	10.248	9.123
Autres articles	<i>Idem.</i>	44.521	61.492	64.971
Totaux		1.275.178	1.228.239	1.355.980

(1) Valeurs provisoires.

COMMERCE FRANCO-ANGLAIS

N. — IMPORTATIONS D'ANGLETERRE EN FRANCE

Non compris ses possessions dans la Méditerranée (Malte et Gibraltar).

COMMERCE SPÉCIAL (ANNÉES 1910, 1911, 1912).

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES	UNITÉS	VALEURS		
		1910	1911	1912 (1)
		mille francs		
Chevaux	Tête.	1.171	1.233	1.120
Viandes salées, charcuterie fabriquée et museau de bœuf	Quint. mét.	3.313	4.619	5.351
Gibier, tortues, volailles, pigeons et lapins morts	Idem.	1.674	3.605	3.736
Peaux et pelletteries brutes	Idem.	11.160	10.596	11.834
Laines et déchets de laine	Idem.	101.356	86.361	91.721
Crins bruts, préparés ou frisés	Idem.	1.120	1.116	1.267
Poils bruts, peignés ou cardés	Idem.	1.770	1.922	1.702
Plumes de parure, apprêtées ou non	Idem.	40.230	41.809	45.757
Soies et bourre de soie	Idem.	2.772	3.710	2.972
Graisses animales autres que de poisson, margarine et substances similaires	Idem.	3.651	5.101	5.022
Poissons frais, secs, salés ou conservés	Idem.	3.654	3.948	4.277
Graisses de poisson	Idem.	2.662	2.559	3.216
Fanons de baleine, bruts	Idem.	5.120	5.696	4.524
Perles fines	Hectogr.	1.668	9	1.278
Éponges brutes et préparées	Quint. mét.	1.358	1.890	2.455
Défenses d'éléphant	Idem.	2.247	2.159	2.402
Coquillages nacrés	Idem.	3.855	3.684	4.857
Cornes, sabots et os de bétail	Idem.	1.120	1.326	2.680
Céréales (grains et farines), y compris le malt	Idem.	6.589	10.463	3.761
Fruits de table	Idem.	1.205	784	1.242
Graines à ensementer	Idem.	1.815	2.605	2.071
Préparations sucrées (sirops, bonbons, fruits, biscuits, confitures, etc.)	Idem.	2.151	2.250	2.439
Tabacs en feuilles et tabacs fabriqués	Idem.	79	150	224
Huiles végétales fixes	Idem.	3.298	4.238	4.674
Huiles volatiles ou essences végétales et parfums synthétiques ou artificiels	Idem.	1.071	1.059	1.387
Cire végétale, gommes, gemmes, résines, baumes et autres produits résineux	Idem.	1.431	2.074	1.456
Caoutchouc et gutta-percha bruts ou refondus en masse	Idem.	73.443	64.502	71.993
Coton en laine et déchets de coton	Idem.	7.171	9.626	10.747
Chanvre	Idem.	4.829	1.741	1.971
Jute	Idem.	9.089	14.957	22.271
Phormium tenax, abaca, etc.	Idem.	5.920	7.828	4.277
Fourrages et son	Idem.	1.187	786	2.806
Tourteaux et drèches	Idem.	3.087	2.399	3.952
Drilles	Idem.	3.700	4.162	4.307
Pierres et terres servant aux arts et métiers	Idem.	4.018	4.385	4.259
Houille crue, carbonisée et agglomérée	Tonne mét.	185.232	208.100	206.085
Goudron minéral, bitumes et asphaltes	Idem.	10.239	10.460	11.798
A reporter		515.455	533.912	557.891

(1) Valeurs provisoires.

EXPOSITION ANGLO-LATINE

N. — IMPORTATIONS D'ANGLETERRE EN FRANCE

Non compris ses possessions dans la Méditerranée (Malte et Gibraltar).

COMMERCE SPÉCIAL (ANNÉES 1910, 1911, 1912).

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES	UNITÉS	VALEURS		
		1910	1911	1912 (1)
		mille francs		
<i>Report.</i>		515.455	533.912	557.891
Or et platine battus, tirés ou filés, platine brut en masses, etc. . .	Kilogr.	2.641	3.630	893
Fonte, fer et acier (mâchefer compris)	Quint. mét.	9.538	18.600	19.847
Cuivre	<i>Idem.</i>	7.787	8.366	10.473
Plomb	<i>Idem.</i>	1.225	921	856
Étain	<i>Idem.</i>	7.673	7.579	6.586
Nickel	<i>Idem.</i>	1.769	678	802
Produits chimiques	<i>Idem.</i>	18.757	24.319	23.902
Couleurs, encre, crayons et charbons préparés	<i>Idem.</i>	2.521	2.555	2.694
Parfumeries et savons	<i>Idem.</i>	5.201	6.455	7.628
Colle de poisson et colle d'os, de nerfs, de peau, etc	<i>Idem.</i>	1.084	1.553	1.505
Poteries, verres et cristaux	<i>Idem.</i>	6.348	10.676	10.539
Fils	<i>Idem.</i>	41.508	37.193	39.732
Tissus	de lin, de chanvre ou de ramie	<i>Idem.</i>	7.103	5.931
	de coton	<i>Idem.</i>	16.942	15.094
	de laine	<i>Idem.</i>	29.556	31.061
	d'alpaga, de poils, etc	<i>Idem.</i>	3.542	2.757
	de soie et de bourre de soie	<i>Idem.</i>	11.690	13.707
Lingerie, vêtements et articles confectionnés	<i>Idem.</i>	4.053	4.249	4.645
Papier et ses applications	<i>Idem.</i>	21.606	24.706	30.412
Peaux préparées	<i>Idem.</i>	25.419	25.134	25.077
Ouvrages en peau ou en cuir naturel et artificiel	<i>Idem.</i>	13.788	12.792	15.004
Pelletteries préparées, ouvrées ou confectionnées	<i>Idem.</i>	18.722	18.483	15.785
Orfèvrerie et bijouterie d'or, d'argent et de platine	Kilogr.	1.185	936	913
Machines et mécaniques	Quint. mét.	53.400	59.352	60.274
Outils et ouvrages en métaux	<i>Idem.</i>	13.770	14.829	17.286
Meubles et ouvrages en bois	<i>Idem.</i>	3.191	4.385	5.054
Ouvrages de sparterie, de vannerie et de corderie	<i>Idem.</i>	1.580	1.511	2.105
Carrosserie (voitures automobiles et autres, vélocipèdes et moto- cycles)	<i>Idem.</i>	7.335	7.708	8.890
Embarcations	Tonneau de jauge brute.	14.591	13.703	7.118
Ouvrages en caoutchouc et en gutta-percha	Quint. mét.	22.400	20.958	20.440
Chapeaux de feutre et de soie; casquettes et bonnets de drap, etc.	Pièce.	2.270	2.069	2.165
Tabletterie, éventails, broserie, boutons et bimbeloterie	Quint. mét.	2.994	2.910	3.527
Objets de collections hors de commerce		3.562	7.260	5.371
Colis postaux	Quint. mét.	2.719	4.442	2.563
Autres articles		27.419	43.079	39.510
(1) Valeurs provisoires.	Totaux	930.344	993.493	1.019.140

CONCLUSIONS

L'Exposition *Anglo-Latine* a prouvé tout ce que l'on est en droit d'attendre des artistes, des industriels et commerçants français qui ont su, dans un délai excessivement court, organiser une exposition digne de la France.

Il y a lieu de féliciter tous ceux qui n'ont pas hésité, au lendemain de l'exposition de Turin 1911 et à la veille de celle de Gand 1913, à faire les sacrifices nécessaires pour maintenir dans le Royaume-Uni la réputation de l'industrie et de l'art français.

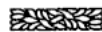
Si le chiffre total de nos importations en Angleterre est en augmentation sur les années précédentes et particulièrement sur 1911, la France n'occupe cependant que le quatrième rang sur le marché du Royaume-Uni, après les Etats-Unis, l'Allemagne et la Russie.

Pour conserver la situation acquise et augmenter notre influence en même temps que le chiffre de nos exportations, les moyens d'action à utiliser peuvent se diviser en deux catégories : les uns assurés par l'Etat ou les collectivités, les autres dépendant de l'initiative particulière.

EXPOSITION ANGLO-LATINE

La première catégorie comprend : l'Office National du Commerce Extérieur, la Société d'Encouragement pour le Commerce Français d'Exportation, les Musées Commerciaux d'Echantillons, les Bourses de Séjour et de Voyage à l'Etranger, la Chambre de Commerce Française de Londres.

La seconde comprend les moyens de publicité et d'adaptation au goût et aux usages anglais que nos industriels doivent adopter.



OFFICE NATIONAL DU COMMERCE EXTÉRIEUR

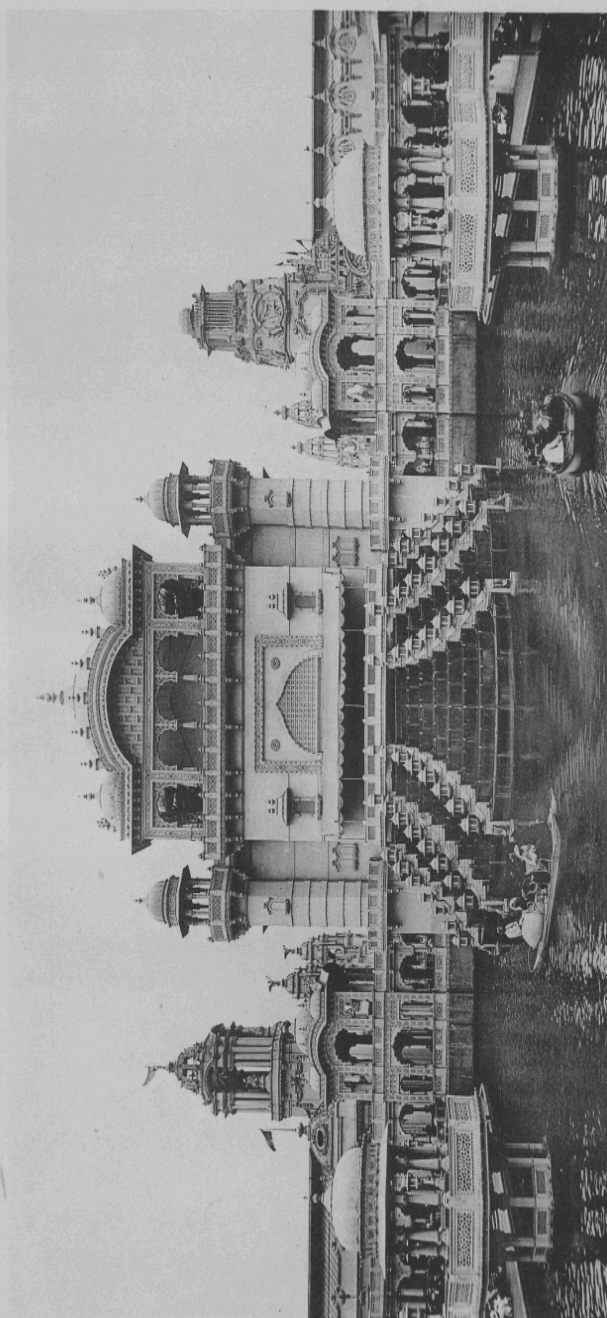
L'Office national du Commerce extérieur a été créé par la loi du 4 mars 1898. Son organisation et son fonctionnement sont réglés par une convention intervenue entre l'Etat et la Chambre de Commerce de Paris, aux termes de laquelle la Chambre de Commerce s'est engagée à affecter, à l'usage de l'Office, un immeuble construit et aménagé par les soins de cette Compagnie.

L'Office est subventionné par l'État, la Chambre de Commerce de Paris, un certain nombre de Chambres de Commerce de province, des Chambres syndicales et des commerçants.

Il a pour mission de fournir aux industriels et négociants français les renseignements commerciaux de toute nature pouvant concourir au développement du commerce extérieur et à l'extension de ses débouchés dans les pays étrangers, les colonies françaises et les pays de protectorat.

Pour réaliser sa mission, l'Office correspond avec les agents

LA COUR D'HONNEUR



Droits réservés au [Cnam](#) et à ses partenaires

CONCLUSIONS

diplomatiques et consulaires de France, les Chambres de Commerce françaises à l'étranger, les conseillers du Commerce extérieur de la France.

L'Office est en mesure de donner aux intéressés des renseignements sur les principaux points suivants :

Recherches de débouchés pour les produits français sur les marchés de l'étranger et de nos possessions ;

Indications d'agents et de représentants au dehors ;

Travaux publics et adjudications à l'étranger et aux colonies (communications de cahiers des charges, etc., résultats d'adjudications) ;

Renseignements relatifs aux matières premières que la France doit importer ;

Situation des marchés, etc... ;

Statistiques douanières et tarifs douaniers français et étrangers ;

Traités, conventions et arrangements commerciaux ;

Justifications d'origine (factures consulaires, certificats, déclarations à produire par les exportateurs français) ;

Régime applicable aux voyageurs de commerce français et à leurs échantillons ;

Renseignements sur les tarifs de chemins de fer français, coloniaux et étrangers (voyageurs et marchandises) ;

Transports maritimes et fluviaux (indication des frets pratiqués, des principales compagnies de navigation, des prix de passage, etc...) ;

Droits de port (taxes de navigation perçues dans les différents ports du monde sur les navires et leur cargaison) ;

Régime des colis postaux internationaux ; taxes postales et télégraphiques ;

Renseignements, dans la mesure du possible, sur la notoriété et l'honorabilité commerciales des agents ou maisons établis à

l'étranger ou aux colonies (l'Algérie exceptée), avec lesquels les négociants ou industriels français sont sur le point de conclure une affaire ;

Indication d'avocats susceptibles de s'occuper du recouvrement des créances litigieuses à l'étranger.

L'Office s'efforce de faciliter, dans la mesure du possible, le placement des jeunes Français à l'étranger et aux colonies.

Il publie :

Le *Moniteur officiel du Commerce*, bulletin hebdomadaire qui paraît chaque jeudi. En dehors des renseignements commerciaux de tous genres qu'il renferme, cet organe publie les rapports des agents diplomatiques et consulaires.

La feuille des *Informations de l'Office national du Commerce extérieur*, destinée à l'affichage, paraît également chaque semaine. Elle est un résumé du *Moniteur*.

Les *Dossiers commerciaux*, qui ont pour but de permettre à tout négociant établi en France de se constituer, à son usage personnel, une collection de renseignements sur les affaires de sa spécialité.

Les *Notices et Monographies industrielles et commerciales* qui sont le résultat d'enquêtes faites sur le commerce à l'étranger, de produits déterminés, etc...

L'Office a créé un *Répertoire pour favoriser le développement de l'Exportation française*. Ce Répertoire se compose de fiches-questionnaires remplies par les industriels et producteurs français qui recherchent, à l'étranger ou aux colonies, des acheteurs ou représentants établis sur place.

Les statistiques du mouvement de la correspondance de l'Office et des renseignements fournis verbalement par cette institution accusent une progression constante qui s'affirme d'année en année.

CONCLUSIONS

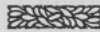
En outre de la direction et du secrétariat général, l'Office comprend quatre services :

1^{er} *Service*. — Publications. — Renseignements sur la notoriété et l'honorabilité commerciale des maisons établies à l'étranger, dans les colonies françaises et les pays de protectorat.

2^e *Service*. — Enquêtes et renseignements commerciaux en général. — Communications d'échantillons. — Répertoire pour favoriser le développement de l'Exportation française.

3^e *Service*. — Douanes et statistiques.

4^e *Service*. — Transports par voies ferrées, fluviales et maritimes.



CONSEILLERS DU COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA FRANCE

LES conseillers du Commerce extérieur ont été institués par décret du 21 mai 1898. Ce sont les correspondants du ministère du Commerce et de l'Office national du Commerce extérieur, choisis parmi les industriels et négociants de nationalité française établis tant dans la métropole que dans les colonies et possessions françaises ou à l'étranger, y jouissant d'une grande notoriété dans les affaires d'importation ou d'exportation et ayant personnellement contribué au développement du Commerce extérieur, par la création, la direction ou la représentation de maisons ou de comptoirs, par l'accomplissement de missions commerciales ou par des publications et des études, ou bien encore par l'envoi régulier d'informations commerciales.

Les conseillers du Commerce extérieur sont nommés pour une période de cinq années; ils peuvent être maintenus par décret dans leurs fonctions pour de nouvelles périodes de cinq ans.

EXPOSITION ANGLO-LATINE

L'honorariat peut être conféré aux conseillers qui ont rempli leurs fonctions pendant deux périodes de cinq années.

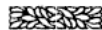
Les fonctions des conseillers du Commerce extérieur sont gratuites.

Elles consistent :

A répondre aux demandes de renseignements émanant soit du ministère du Commerce, soit de l'Office national du Commerce extérieur ;

A adresser spontanément au département du Commerce et à l'Office national, des conseils, des avis, des communications de toute nature susceptibles de contribuer à l'expansion de l'industrie et du commerce français ;

A faciliter à nos nationaux la recherche d'emplois industriels, commerciaux ou agricoles à l'étranger ou dans les colonies et possessions françaises.



SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT POUR LE COMMERCE FRANÇAIS D'EXPORTATION

La Société d'Encouragement pour le commerce français d'exportation a été fondée en 1884, sous le patronage de la Chambre de Commerce de Paris et déclarée d'utilité publique par décret du 7 février 1901.

Son but est de contribuer au développement du commerce extérieur en favorisant les aspirations des jeunes Français désireux de s'utiliser sur les marchés lointains.

La société exerce son action :

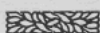
1° Par l'appui moral qu'elle donne à ses patronnés en les recommandant à ses correspondants ;

2° Par l'appui pécuniaire qu'elle accorde, à titre d'avances, aux postulants dépourvus de ressources suffisantes. Ces

CONCLUSIONS

avances sont généralement allouées sous forme de billets de passage gratuits et, au besoin, comme subsides de premier séjour.

En outre, la Société d'Encouragement accorde des bourses de séjour à l'étranger. Ces bourses sont attribuées à la suite d'un concours qui a lieu chaque année et auquel peuvent seuls prendre part les élèves diplômés des écoles dépendant d'une Chambre de Commerce de France.



MUSÉES COMMERCIAUX D'ÉCHANTILLONS

Les musées commerciaux ont pour principal objet de renseigner le commerce français sur les produits accueillis avec faveur sur les marchés du dehors, et de mettre les fabricants français en mesure de lutter contre la concurrence extérieure, en leur faisant connaître les goûts et les besoins du consommateur étranger.

Ces musées, établis sous le patronage des Chambres de commerce, doivent faire face à des dépenses d'installation et d'achats d'échantillons auxquelles ces Compagnies contribuent dans une large mesure. La subvention de l'État vient s'ajouter à cette contribution et elle est indispensable pour permettre à ces établissements d'équilibrer leur budget.

Un certain nombre de ces musées, reconnus par le ministère du Commerce, n'ont pas pu se maintenir, en raison du manque de ressources.

Ceux qui existent actuellement et montrent de la vitalité sont les suivants :

Amiens, Aubusson, Cambrai, Douai, Dunkerque, Elbeuf, Grenoble, Lille, Mâcon, Rouen et Saint-Quentin.

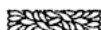
EXPOSITION ANGLO-LATINE

Des musées commerciaux sont établis dans les villes ci-après :

Alençon, Amiens, Angoulême, Aubusson, Avignon, Cambrai, Clermont-Ferrand, Douai, Dunkerque, Elbeuf, Flers, Grenoble, La Ferté-Macé, Lille, Mâcon, Oran, Philippeville, Reims, Rouen, Saint-Nazaire, Saint-Quentin, Tarare, Troyes.

Le budget du Ministère du Commerce et de l'Industrie, pour l'exercice 1913, comporte au Chapitre 40, article 1, parag. 1, les crédits suivants :

« Subventions aux Musées commerciaux (dépenses figurant pour la première fois au budget de 1885) 11.500 francs. »



BOURSES DE SÉJOUR ET DE VOYAGE A L'ÉTRANGER

LE ministère du Commerce met, chaque année, au concours, un certain nombre de bourses commerciales de séjour à l'étranger, destinées à des jeunes gens âgés de vingt et un ans au moins et de trente ans au plus au 1^{er} juillet de l'année du concours, qui désirent aller s'établir dans un pays hors d'Europe ou dans une colonie française, sauf l'Algérie, ou en Russie.

Les conditions d'attributions de ces bourses sont actuellement déterminées par l'arrêté du 25 mai 1903, qui a remplacé celui du 6 décembre 1890.

Aux termes de l'article 3, sont admis à se présenter aux épreuves, non seulement les élèves diplômés des écoles supérieures de commerce, mais encore les titulaires du diplôme de bachelier, du certificat d'études primaires supérieures, ou d'un certificat établissant qu'ils ont suivi, pendant deux ans au moins, les cours commerciaux d'une association recevant des encouragements ou des récompenses du ministère du Com-

CONCLUSIONS

merce, s'ils justifient de cinq années de pratique au moins dans le commerce ou l'industrie.

Le nombre des bourses à attribuer en 1913 a été fixé à quatre.



CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE DE LONDRES

LA Chambre de Commerce française de Londres, dont le siège est à Monument-Square E C, fut fondée le 15 décembre 1883.

Depuis lors, elle a été successivement présidée par :

MM. Edouard Majolier, 1883-1890;
Marius Duché, 1890-1909;
Raphaël Benoist, 1909-1912;
Ch. Phalempin, 1913-1913;
Alfred Duché, 4 février 1913.

M. Léon Clerc occupe, depuis le 14 octobre 1890, le poste de secrétaire et malgré ses 70 ans il s'acquitte de sa mission avec un tact et un dévouement dignes des plus grands éloges.

Au début, la Chambre ne comptait que 51 membres ; en 1890, ils n'étaient plus que 24, mais dès 1892, ce chiffre s'élevait à 64 pour passer successivement à 287 en 1899 ; 547 en 1903 ; 799 en 1909 et à 865 fin 1912, dont 231 résidant dans le Royaume-Uni et 634 en France. Ces membres se recrutent parmi les industriels, commerçants et représentants de maisons françaises établies depuis un an dans le Royaume-Uni et y résidant, les maisons de Crédit, les Chambres de commerce et syndicales ou toutes autres institutions ou établissements français ayant pour objet l'extension des rapports commerciaux de la France.

EXPOSITION ANGLO-LATINE

Elle reçoit comme membres adhérents les négociants anglais en relations commerciales avec la France ainsi que les représentants anglais de maisons françaises.

Subventionnée par le Gouvernement, la Chambre de Commerce a pour attributions :

1° De donner au Gouvernement français et en particulier au Ministre du Commerce les avis et renseignements qu'ils pourront lui demander, ainsi que ceux que, de sa propre initiative, elle jugera utile de leur transmettre sur tous les faits industriels et commerciaux d'intérêt général;

2° De présenter ses vues sur les moyens les plus propres à favoriser et à développer la prospérité nationale et l'extension des relations internationales ;

3° De s'occuper de toutes les améliorations à introduire dans la législation des services publics qui se rattachent par un point quelconque à l'organisation et à l'exploitation des moyens de transport sur terre et sur mer.

De plus, elle publie mensuellement un bulletin contenant des renseignements très précieux et fort bien présentés ; c'est là qu'ont été pris en grande partie les renseignements nécessaires à l'établissement de ce rapport.

Parmi les œuvres créées par cette Compagnie, il y a lieu de citer : *L'Union des Enfants de France* qui, depuis 1896, encourage et facilite à la jeunesse française le séjour en Grande-Bretagne pour y apprendre la langue et les méthodes commerciales anglaises. Les jeunes gens sont placés dans des maisons sérieuses où ils débute comme volontaires. Cette institution qui rend de grands services est appelée à faciliter l'extension des relations franco-britanniques.

La Chambre de Commerce française de Londres a, depuis sa création, joué un rôle important dans les relations commerciales

CONCLUSIONS

des deux pays et il est à souhaiter que le gouvernement augmente l'appui financier qu'il veut bien lui donner.

*
* *

En ce qui concerne les initiatives particulières, le premier point est de se conformer au goût et aux exigences des acheteurs anglais. L'Allemagne a, pour beaucoup d'articles, distancé la France sur ce marché, parce que ses industriels ont su présenter au public des articles lui convenant et appropriés à son climat. Le second point concerne les conditions de vente : il est indispensable que les prix soient établis en monnaies anglaises et franco de port. Enfin, les catalogues, prix courants et circulaires doivent être rédigés en anglais et les indications qu'ils comportent, mesures, poids, prix doivent être mentionnés en mesures et poids anglais et calculés en livres et shillings afin que l'acheteur puisse plus facilement, et sans aucun calcul, comparer les prix demandés avec ceux des marchandises similaires offertes sur le marché.

Il est en outre indispensable d'avoir en Angleterre un agent sérieux ou de faire visiter la clientèle par un voyageur connaissant parfaitement la langue anglaise; cette dernière condition est indispensable pour pouvoir traiter des affaires dans le pays.

Les débouchés offerts aux produits français sont des plus intéressants, et un grand nombre d'articles y trouvent un placement facile. Parmi ceux-ci, on peut citer pour les objets alimentaires :

Gibier, volailles; œufs; lait, beurre et fromages; pommes de terre, légumes secs et leurs farines; fruits de table; graines à ensementer; préparations sucrées, sirops, confitures; légumes frais, salés ou conservés; vins; eaux-de-vie et esprits; conserves alimentaires; eaux minérales et gazeuses; pâtes alimentaires.

EXPOSITION ANGLO-LATINE

Pour les objets manufacturés :

Peaux et pelleteries brutes; laines et déchets de laine; poils bruts peignés ou cardés; soies; graisses animales; huiles végétales fixes; cire végétale, gommes, produits résineux; bois; matériaux; minerais; produits chimiques; parfumerie et savons; poteries, verres et cristaux; fils; tissus de lin, de chanvre, de coton, de laine, de soie; lingerie, vêtements et articles confectionnés; ouvrages en peau ou en cuir; pelleteries préparées; orfèvrerie et bijouterie; machines et mécaniques; ouvrages en métaux; meubles; ouvrages de sparterie, de vannerie et de corderie; carrosserie, automobiles, vélocipèdes; ouvrages en caoutchouc et en gutta-percha; broserie; bimbeloterie; ouvrages de modes; fleurs, feuillages et fruits artificiels; articles de Paris, articles de bureau et de papeterie; instruments et appareils scientifiques; plantes et arbustes; armes, poudres et munitions.

L'*Exposition ANGLO-LATINE* a affirmé une fois de plus combien l'industrie française a intérêt à prendre part aux expositions étrangères et combien grand est le rôle joué dans ces manifestations mondiales par le Comité Français des Expositions à l'Etranger, toujours soucieux d'y faire triompher l'industrie et le commerce français.



Au moment où le Rapport général allait paraître, M. le Président Charles Jeanselme a été, après une longue et cruelle maladie, enlevé à ses amis et collaborateurs.

La Commission française de l'*Exposition ANGLO-LATINE* s'est réunie le jeudi 9 octobre 1913, sous la présidence de M. Jules Rotival, vice-président.

Etaient présents :

MM. Jules Rotival, Emile Baube, Gabriel Cognacq, Maurice Moisset, Henri Pichot, Louis Javey, Paul Templier, Ferdinand Pérol, Louis Souale, Emile Cère, Max Réville.

Etaient excusés :

MM. Emile Dupont, sénateur ; A. Pinard, G. Roger-Sandoz, Gustave Kester, Georges Dœuille, Auguste Belières, J. de Montarnal.

Après avoir ouvert la séance, M. Jules Rotival a prononcé une allocution émue à la mémoire de M. Charles Jeanselme le distingué et sympathique Président de la Section française.

Mes chers Collègues,

En ma qualité de Vice-Président de la Section française à l'*Exposition ANGLO-LATINE* de Londres 1912, j'ai cru bon, à la suite du deuil qui a frappé notre Section, de nous réunir.

Je suis persuadé d'être votre interprète à tous en envoyant à la famille de notre regretté Président, M. Charles JEANSELME, un témoignage de dou-

EXPOSITION ANGLO-LATINE

loureuse sympathie et en lui adressant nos plus vives et plus sincères condoléances.

Vous avez tous connu et vu à l'œuvre notre distingué et cher Président M. JEANSELME, vous avez pu vous rendre compte des services énormes qu'il a rendu à notre Section, vous avez constaté quel travail, quelle activité, quelle affabilité il a toujours montrés.

Vous avez connu les difficultés du début, vous ses collaborateurs, vous avez pu vous rendre compte des résultats qu'il a obtenus : nous lui devons une grande reconnaissance et c'est du fond du cœur que je lui adresse en votre nom à tous un dernier souvenir ému.

Je ne vous retracerai pas l'existence de ce travailleur, de ce grand industriel, sa vie a été des mieux remplie.

Ancien président de section au Tribunal de Commerce de la Seine, il était secrétaire du Conseil de Direction du Comité Français des Expositions à l'Etranger, ancien secrétaire général de l'Exposition Franco-Britannique de Londres 1908 ; depuis vingt ans, il avait participé à toutes les grandes expositions et en récompense de tous ces grands services, il avait été, en 1910, nommé officier de la Légion d'honneur.

Il a été ensuite procédé à l'élection d'un président en remplacement de M. Charles Jeanselme.

M. Jules Rotival a été élu à l'unanimité.

En remplacement de M. Jules Rotival, M. Auguste Belières a été élu vice-président à l'unanimité.

Le nouveau bureau est donc ainsi constitué :

<i>Président :</i>	MM. JULES ROTIVAL
<i>Vice-Président :</i>	AUGUSTE BELIÈRES
<i>Secrétaire général :</i>	EMILE BAUBE
<i>Trésorier :</i>	GABRIEL COGNACQ



PREMIÈRE CIRCULAIRE ENVOYÉE LE 8 MARS 1912 PAR
LE COMITÉ FRANÇAIS DES EXPOSITIONS A L'ÉTRANGER

Monsieur et cher Collègue,

Une *Exposition Anglo-Latine* s'ouvrira, comme vous le savez déjà, au mois de *Mai* prochain, à *Londres*, pour se clôturer au mois d'*Octobre* 1912.

En présence de la visite des *personnalités éminentes* qui sont venues inviter la France à y prendre part, et en raison des *adhésions des nations latines et sud-américaines*, déjà parvenues à *Londres*, il était impossible à notre pays de refuser sa participation.

Il a donc été décidé qu'une *Section Française* serait organisée, sous le contrôle du " Comité Français des Expositions à l'Étranger ".

La délégation anglaise, composée de Lord Blyth; du Colonel Comte de Kintore, Aide-de-camp de S. M. le Roi Georges V; de Sir John Cockburn; de MM. W. Hanning et Boddington, Vice-Président et Secrétaire-Administrateur de la Chambre de Commerce Britannique de Paris; et de M. Imre Kiralfy, nous a rappelé que la *Chambre de Commerce française de Londres* avait, sur la proposition du *Lord-Maire*, voté à l'unanimité une résolution invitant : « La France, la plus grande des nations latines, à prendre part à l'Exposition Anglo-Latine, qui se tiendra cette année dans la " *Great White City* ", Shepherd's Bush, au même emplacement que l'Exposition Franco-Britannique de 1908. »

Le " Comité Français des Expositions à l'Étranger " ne pouvait rester insensible au vœu ainsi exprimé. Sans parler des raisons d'ordre politique qui rendent nécessaire la participation de la France, les statistiques officielles indiquent que, depuis 1908, la valeur des marchandises françaises exportées en Angleterre a augmenté de 250 millions de francs environ.

Nos pourparlers avec le Comité Britannique ont abouti à l'établissement d'une convention réglant la *participation française à cette Exposition*, laquelle s'adressera plus particulièrement aux *industries de luxe*, et notamment aux *professions si parisiennes qui concernent la femme*.

L'Exposition ouvrant au mois de *Mai*, il est nécessaire de procéder très

rapidement à l'organisation de la Section Française, qui se divisera en six Sections :

- 1^{re} Section. — Habillement.
- 2^e » — Accessoires du Vêtement.
- 3^e » — Bijouterie, Orfèvrerie, Joaillerie.
- 4^e » — Ameublement, Décoration, Bronzes.
- 5^e » — Industries diverses.
- 6^e » — Alimentation.

Chacune de ces Sections aura son *Comité d'admission et d'installation*, composé de membres du Comité Français. Veuillez nous faire savoir, *dans le plus bref délai possible, si vous désirez en faire partie.*

L'Exposition Anglo-Latine aura pour sanction la *nomination d'un Jury* et la *distribution de récompenses* suivant la classification adoptée par l'Exposition Franco-Britannique de Londres 1908.

Il ne faut pas perdre de vue que le but essentiel de cette manifestation est d'étendre chez nos voisins le cercle d'affaires de notre pays.

Il s'agit donc, étant donné le court délai, *d'exposer uniquement des produits d'une vente courante et s'adressant particulièrement à la clientèle anglaise.*

Le Conseil de Direction du " Comité Français des Expositions à l'Etranger " a constitué comme suit la *Commission française de l'Exposition Anglo-Latine de Londres* :

Président : M. CHARLES JEANSELME,

Secrétaire du Conseil de Direction, Ancien Président de Section au Tribunal de Commerce de la Seine, Ancien Secrétaire général de l'Exposition Franco-Britannique de Londres.

Vice-Président : M. JULES ROTIVAL,

Vice-Président du Comité Républicain du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture.

Secrétaire Général : M. ÉMILE BAUBE,

Vice-Président du Syndicat Central des Huiles Essentielles.

Trésorier : M. GABRIEL COGNACQ,

Administrateur des Grands Magasins de la Samaritaine,
Ancien Trésorier de l'Exposition Française d'Art Décoratif de Copenhague 1909.

Nous sommes convaincus que nous pouvons compter sur votre concours en vue d'assurer le succès de la France à cette nouvelle manifestation dans un pays ami, auquel nous rattachent, et l'Entente Cordiale, et des intérêts considérables, et nous vous serons reconnaissants de bien vouloir remplir et nous renvoyer par retour la *feuille d'adhésion ci-jointe.*

Veuillez agréer, Monsieur et cher Collègue, l'assurance de nos bien dévoués sentiments.

Pour le Conseil de Direction :

Le Secrétaire Général,
G.-ROGER SANDOZ.

Le Président,
ÉMILE DUPONT,
Sénateur de l'Oise.

COMITÉS D'ADMISSION
ET D'INSTALLATION

PREMIÈRE SECTION

HABILLEMENT

Président : M. Dœuillet (Georges).

DIVISION A

Industrie de la couture et de la confection.

Président : M. Redfern (Charles).

Membres : MM. Armand, Che-
ruit, M^{me} Gerber, M. Kriegck,

M^{mes} Margaine-Lacroix (Jeanne),
Paquin (Jeanne), MM. Reverdot,
Worth.

DIVISION B

Fourrures.

Président : M. Hanau (Charles).

Membres : MM. Chapal (Clément),
Chapal (Émile), Corby, Four-
nier, Jungmann (Achille), Jung-
mann (Félix), M^{me} Leroy,

MM. Ruzé (Eugène), Révillon
(Anatole), Révillon (Léon), Ré-
villon (Théodore), Révillon (Vic-
tor), Storch (L.).

DIVISION C

Soie et tissus de soie.

Président : M. Roubaudi (Maurice).

Vice-Présidents : MM. Raimon
(Jean), Jean (Michel).

Secrétaire : M. Adam (Charles).

Trésorier : M. Lebrun.

Membres : MM. Bourgeois, Brach,
Léger, Vergne (Maurice).

EXPOSITION ANGLO-LATINE

DIVISION D

Dentelles. — *Broderies.* — *Passementeries.*

Président : M. Béraud (Étienne).

Secrétaire : M. Bauer (Ernest).

Vice-Presidents : MM. Biais (Alphonse), Claisse (Émile-Léonard), Dumoutier (Auguste), Heymann (Albert), Mey (Léon), Oudin (Louis).

Trésorier : M. Doizey (Paul).
Membres : MM. Anglard, Béquet
 (Henri), Biais (Pierre), Brandt,
 Charles (Camille), Thiébaud
 (Charles).

DIVISION E

Tissus de coton.

Président: M. Lang (Louis).

Membres : MM. Ancel-Seitz (P.),

Vice-Président: M. Donon-Maigret
(Jacques).

David (Arthur), Donon-Maigret
(Henri), Labitte (Robert).

Trésorier: MM. Jalla (Marcel).

DIVISION F

Tissus de lin et de chanvre.

Président: M. Huet (André).

Membres: MM. Mascré (Étienne),
Simonnot (Joseph).

DIVISION *G*

Président : M. Levallois (Ernest).

DEUXIÈME SECTION

ACCESSOIRES DU VÊTEMENT

Président: M. Javey (Louis).

Membres: M^{me} Barreiros, MM. Be-

Vice-Présidents : MM. Duboc (Henri), DRESSOIR (Émile), Lefebvre (Edmond-Charles), Violet (A.).

noiston (A.), Bessand (Paul), Bigorne (L.-E.), Cognacq (Ernest), Cordier (R.), Crespin (G.), Despréaux (H.), Dufour fils, Feneestrier, Kahn (Alphonse), Maurey (Paul fils), Schmit (Albert).

Secrétaire : M. Yver-Barreiros
(Charles).

COMITÉS D'ADMISSION ET D'INSTALLATION

TROISIÈME SECTION

.....

BIJOUTERIE. — JOAILLERIE. — ORFÈVREURIE

.....

<i>Président</i> : M. Templier (Paul).	Carré (G.), Duval (L.), Falize
<i>Secrétaire</i> : M. Lefèvre (Charles).	(André), Fouquet (G.), Henry
<i>Trésorier</i> : M. Nussbaum (Emmanuel).	(E.), Henry (G.), Risler (A.),
	Sandoz (G.-Roger), Souloy.
<i>Membres</i> : MM. Augis (A.),	

.....

QUATRIÈME SECTION

.....

AMEUBLEMENT. — DÉCORATION. — BRONZES

.....

<i>Président</i> : M. Pérol (Ferdinand).	<i>Secrétaire</i> : M. Follot (Charles).
<i>Vice-Présidents</i> : MM. Braquenié (Louis), Bouhon (E.-J.-T.), Soubrier (Paul).	<i>Secrétaire-adjoint</i> : M. Maupas (Raphaël).

.....

DIVISION A

Meubles, tapis, tapisseries, céramique, verrerie, cristallerie, décoration, papiers peints.

.....

<i>Président</i> : M. Jemont (Sylvain).	Epeaux (Vincent), Feigenheimer
<i>Vice-présidents</i> : MM. Mansard (Georges), Guenne (Georges).	(Max), Forest (Flavien), Gentil
<i>Secrétaire</i> : M. Darras (Albert).	(Alphonse), Gouffé (L.), Hamot
<i>Trésorier</i> : M. Rey (Georges).	(René), Imbert (Antoine), Kohl
<i>Membres</i> : MM. Appert (Léon), Appert (Léopold), Blondeau, (Fernand), Martin (René), Mercier (Henry), Mioland (I.), Parmentier (Émile), Perol (G.), Pied-Chevrel (Ch.), Piquée (Nicolas), Pruneau, Renouvin (G.), Remlinger (V.), Schmit (F.), Soubrier (F.), Thiébaux (Ch.), Vinant (G.), Vinet (A.), Weinspack.	

EXPOSITION ANGLO-LATINE

DIVISION B

Bronzes.

Président : M. Delaunay (Ernest). (André), Lapointe (Albert), Meurer (A.), Schwartz (A.), Siot (Paul), Sudre (Raymond), Susse (A.), Susse (J.).
Membres : MM. Baguès (V.-E.), Bergeotte (Louis), Blanc (Ch.), Bouhon (E.-J.-T.), Cavaroc (M^{me}), Contenot (G.), Kovacs

DIVISION C

Bronzes imitation.

Président : M. Jourdan (Auguste). Richermoz (Jean), Ettlinger (Louis), Pocard (Cyprien),
Membres : MM. Champeau (Paul). Tressalet (Joseph).

DIVISION D

Arts décoratifs. — Architecture. — Travaux publics.

Membres : MM. Arnaud (Édouard), Lauzanne (Gustave), Montarnal (Joseph de), Narjoux (André), Bachelet, Besdel (Albert), Cahen (Alphonse), Cheminais (G.), Pellissier (Bruno), Picard (Ernest), Quef (M.-A.), Redont (Édouard), Rigaut (M^{me} Louis), Duthoit (Adrien), Guillaume (Henri), Jardel (Régis-Joseph), Stoullig (Charles).

CINQUIÈME SECTION

INDUSTRIES DIVERSES

Président : M. Belières (Auguste). *Secrétaire* : M. Tissier (Léon).
Vice-président : M. Corbeil (Albert). *Trésorier* : M. Fumouze (Marcel).

DIVISION A

Arts graphiques.

Présidents : M. Pichot (Henri). mand), Gillon (Paul), Wittmann (Ch.).
Vice-Président : MM. Evette (Ar-

COMITÉS D'ADMISSION ET D'INSTALLATION

Secrétaire : M. Layus (Robert).

Membres : MM. Alcan (Félix), Baschet (René), Breger (Alcide), Breger (Arthur), Cahen (Jules), Chaix (Alban), Chevillet (Félix), Danel (L.), Engel (Michel), Floury (Henri), Forest (Joseph), Gauthier-Villars, Geismar (Armand), Germain (Gaston), Gheusi (P.-B.), Gleize (Jules), Hachette (Louis), Hetzel (Jules), Jones

(John-F.), Mainguet (Pierre-Marie), Malherbe (G. de), Marotte (Léon), Maunoury (P.-H.-G.), Michaud (Léon), Montprofit (Alfred), Nathan (Fernand), Prieur (Prosper), Rougnon (Paul-Louis), Tallandier (Jules-Eugène), Thénard (baron Louis), Voirin (J.), Weil (Georges).

DIVISION B

Photographie.

Président : M. Nadar (Paul).

Membres : MM. Félix, Joula (J.),

Lumière (Auguste), Lumière (Louis).

DIVISION C

Médecine et chirurgie.

Président : M. le docteur Cazin (Maurice).

Vice-Présidents : MM. Breton (Léon), le docteur Mougin (J.), le docteur Barbarin (Paul), Plisson (Alfred).

Secrétaire : M. le docteur Dupuy de Frenelle.

Trésorier : M. Vinant (Émile).

Membres : MM. Barbellion (docteur Georges), Bas (docteur William), Bouissieren (G.), Calot (docteur Jean-François), Cathelin (docteur Fernand), Chauveau (docteur Claude), Coulomb (doc-

teur R.), Girard, Graux (docteur Lucien), Grunberg (docteur Jacques), Dominici (docteur Henri), Gendron (Fernand), Hartenberg (docteur Paul), Laurens (docteur Georges), Lavenant (docteur Louis-Albert), Lemasson-Delalande (docteur), Luys (docteur Georges), Mencièrre (docteur Pierre), Pannetier (J.-M.-G.-A.), Péraire (docteur Maurice), Pitsch (docteur Georges), Terrien (docteur Félix), Wickham (docteur Louis).

DIVISION D

Villes d'eaux. — Hygiène. — Sauvetage.

Président : M. Fère (Charles).

Vice-Présidents : MM. Perrier (docteur Maurice), Bernard (Maurice), Thiroux (Dr Hector).

Secrétaire : M. Huyge (Georges).

Membres : MM. Cère (Émile), Langenhagen (docteur Maurice de).

EXPOSITION ANGLO-LATINE

DIVISION E

Arts chimiques et pharmaceutiques. — Parfumerie.

.....
Président : M. Comar (Léon). (M^{me} Henriette), Grémy, Hervé
Vice-Présidents : MM. Darrasse (S.), Jaboin (Antonin), Josset
(Léon), Famel (Pierre), Lelasseur (Philippe). (Louis), Lefèvre (docteur), Longuet (Paul), Macquaire (Paul),
Secrétaire : M. Fumouze (Paul). Max (Eugène), Merveau (Jules),
Membres : MM. Boutet (Charles), Mougou (docteur), Nitot
Buisson (Albert), Chevrier (docteur Gaston), Coquet (René), Ricqlès (Armand de),
Fumouze (Victor), Gabilla Ricqlès (Henri de), Rogier
(Henry), Valeur (Armand).
.....

DIVISION F

Armes.

.....
Président : M. Gastinne-Renette (Paul). *Membres* : MM. Aubin (Henri),
Aubin (Léon), Bucheron (Pierre),
Vice-Présidents : MM. Bienaimé Lacroix (Louis), Modé (Célestin).
(Lucien), Chobert (Léon).
.....

DIVISION G

Électricité et Instruments de précision.

.....
Président : M. Sartiaux (Eugène). *Membres* : MM. Schneider (Charles), Richard (Jules).
.....

DIVISION H

Brosserie. — Maroquinerie. — Instruments de musique. — Bimbeloterie.

.....
Président : M. Leloir (Georges). bert), Dupont (E.), Evette (Paul),
Membres : MM. Amson (Georges), Schaeffer (Ernest).
Amson (Gaston), Amson (Robert).
.....

DIVISION I

Cuirs et Peaux.

.....
Président : M. Caen (Gustave). Auguste), Masurel (Edmond),
Membres : MM. Combe (Albert), Ribes (Joseph).
Combe (Alphonse), Dobat (J.-B.-

COMITÉS D'ADMISSION ET D'INSTALLATION

DIVISION J

Carrosserie. — Automobiles et accessoires. — Bois. — Tourisme.

.....
Président : M. Auscher (Léon). (Lucien), Auscher (André).
Vice-Président : M. Chambre (Pol). *Membres :* MM. Goyard (Edmond),
Secrétaires : MM. Haarbreicher Hollande (J.), Rheims (Edmond).
.....

DIVISION K

Appareils de chauffage.

.....
Président : M. Cubain (J.).
.....

DIVISION L

Selleries et industries annexes.

.....
Président : M. Poursin (S.). *Membres :* MM. Drossner (Her-
mann), Passot (Émile).
.....

DIVISION M

Sports.

.....
Président : M. Gavelle (Henry). *Trésorier :* M. Coulembier (J.) fils.
Vice-Présidents : MM. Nonet-Rai- *Membres :* MM. Ciret (Félix), Et-
sin, Michel-Salomon (Edmond). ling (Edmond), Gielen (Gérard),
Secrétaire : M. Gastinne-Renette. Loutil (A.), Vollant (A.).
.....

DIVISION N

Enseignement. — Commerce. — Institutions de prévoyance.

.....
Membres : MM. Badon-Pascal (Émile), Josset (Louis).
.....

SIXIÈME SECTION

ALIMENTATION

.....
Président : M. Soualle (Louis). (Claude), Chevallier-Appert, De-
Vice-Présidents : MM. Bret (Paul), chavanne (Henry), Kirstein (Ca-
Brugerolle (Léopold), Charton mille), Mauvigney (Jérôme),
.....

EXPOSITION ANGLO-LATINE

Mestrezat (D.-G.), Mommessin (Jean), Richard (Georges), Sarrazin (Adrien), Schmidt (Alfred), Trotin (Albert), Virat (Gustave).

Secrétaires : MM. Cointreau (Louis), Colin (Georges), Cotillon (René), Cremont-Mouquet (F.), Fournier-Demars (Ernest), Lande (Marc), Michau (André).

Secrétaire général : M. Villamaux (Henri).

Trésorier : M. Gouin (Henri).

Membres : MM. Alleau (Émile-Eugène), Arlen (Louis), Aubrespy (Paul), Bardin (Louis-Benoît), Betting (Théophile), Bijon (Henri), Biney (Arnaud), Blanchy (E.), Brenot (Albert), Bret (Paul), Brunier fils, Brusson (A.), Buhan (Eugène), Carles (Edouard), Calvet (G.), Catelin (L.), Cazalis (Gaston), Chapin (Maurice), Charlie (Jehan), Cointreau (Edouard), Coulon (Anatole), Delvaux (Alphonse-E.-A.), Dorsemaine (E.) fils, Druet (Louis), Dumesnil (Fernand), Dumesnil (Georges), Dumoulin aîné (Paul), Fourey (Paul), Geoffroy (Henri), Gès (Emmanuel), Geslin (Jean), Gourdault (Maurice), Guestier, Gaden (Charles), Gruber, Guilbert (Adolphe), Havy (Alfred), Heidsieck (Charles), Jacoulot (Vincent), Janneau (Etienne), Janneau (Pierre), Karcher (Henri), Kreiss, L'amiral, Leenhardt-Pomier (Jules), Lemonnier (Emile), Lignon (Achille), Loir (Louis), Loron (Joannès), Lunaret (Henri de), Masse-Meurisse fils, Massol (Clément), Mauprivez-Leroy (Octave), Mayet (Jules-Alexandre), Menier, Meunier (Edmond), Meunier (Edouard), Meunier (Henri), Pages-Ribeyre (Victor), Pérard (Maurice), Peyret (Jean), Pic (Albert), Prats (Jean), Quenot (Henri), Rateau (Frédéric), Richard (Philibert), Sabot (Albert), Schmidt (Alfred), Soleres, Taberne (Franck), Thouvignon, Trampitsch (A.), Tricoche (Ernest), Troubat (P.), Violet (Lambert), Vitou (Henri).



INDEX ALPHABÉTIQUE DES EXPOSANTS

- ACHARD (Veuve H.), 116.
Action (L'), 390.
Action française, 390.
 ADAM, 108.
 ADAN (Émile), 69.
 ADET, SEWARD et C^{ie}, 601.
 ADLER (Jules), 69.
 ADRIEN et CUVEL, 208.
 AGACHE (Alfred-Pierre), 69.
 ALBERT-WEIL (Dr), 455.
 ALCAN (F.) et LISBONNE (R.), 365.
 ALLEAU (Émile-Eugène), 590.
 AMSON et fils, 13, 533.
 ANCEL-SEITZ (P.) et fils, 166.
 ANDRÉ, 600.
 ANGLADE et C^{ie}, 601.
 ANGLARD, 116.
Annales de l'Est, 373.
Annales de Géographie, 373.
Annales de l'Institut Pasteur, 373.
Annales des Mines, 373.
Annales de l'Observatoire de Montsouris, 373.
Annales politiques et littéraires, 373, 390.
Annales de la Science agronomique française et étrangère, 374.
Annales scientifiques de l'Ecole normale supérieure, 374.
Annuaire du commerce Didot-Bottin, 366.
Anthropologie (L'), 374.
 APPERT frères, 257.
Archives de médecine des enfants, 374.
Archives militaires, 373.
 ARFÉRAND (Théophile), 590.
 ARLEN (Louis), 590.
 ARNAUD (Edouard), 297.
Art et la Mode (L'), 374.
 ASSOCIATION SYNDICALE DU COMMERCE DES VINS DE LA CHAMPAGNE, 608.
 AUBIN père et fils, 521.
 AUBOURG (Dr), 455.
 AUBLET (Albert), 69.
 AUBRESPY (Paul), 590.
 AUDIARD, 116.
 AUDINET et BUHAN, 601.
 AUGIS (Alphonse), 240.
Aurore (L'), 390.
Auto (L'), 390.
 AUTOMOBILE-CLUB DE FRANCE (Commission du Tourisme), 543.
Autorité (L'), 390.
 BACHELET et C^{ie}, 297.
 BACHELET (Georges), 601.
 BADON-PASCAL (Émile), 571.
 BAGUÈS frères, 279.
 BAIL (Joseph), 69.
 BAIVEL (Charles), 590.
 BALARESQUE (Amédée), 601.
 BARAU (Émile), 70.
 BARBARIN (Dr Paul), 423, 450.
 BARBELLION (Dr Georges), 451.
 BARCAT (Dr Jean-Jules), 451.
 BARDINET (les fils de P.), 590.
 BARDIN et PÉRARD, 591.
 BARDEAU, 601.
 BARILLOT (Léon), 70.
 BARREIROS (M^{me} Berthe), 226.
 BARTH, 228.
 BARTON et GUESTIER, 601.
 BARY et TESTE, 610.
 BASCHET, 367.
 BASCHET (Marcel), 70.
 BAUBE (Émile), 5, 20, 35, 500, 626.
 BAUBIET (Joseph), 279.
 BAUDICHON, 84.
 BAUER (Ernest), 3, 7, 45, 111, 117.
 BÉCHOFF-DAVID et C^{ie}, 94.
 BÉGUÉ (Paul), 601.
 BÉLIARD (Dr Marcel), 452.
 BELIÈRES (Auguste), 6, 626.
 BELIÈRES, DUFFOURC et NOEL, 500.
 BENOISTON (A.) et C^{ie}, 221.
 BÉQUET (Henri), 117.
 BÉRAUD (Étienne), 111, 117.
 BERGEOTTE (Louis), 280.
 BERGER-LEVRAULT et C^{ie}, 353, 369.
 BERNARD (Dr Félix), 455.
 BERNARD (Xavier), 591.
 BERTHILLER, 591.
 BERTRIX (Noël) et C^{ie}, 208.
 BESDEL (Albert), 298.
 BESNARD (Paul-Albert), 70.
 BESSAND, BIGORNE et C^{ie}, 232.
 BEYERMAN, 601.
 BLAIS frères et C^{ie}, 117.
Bibliographie anatomique, 373.

EXPOSITION ANGLO-LATINE

- Bibliographie de la France*, 373.
Bibliographie des Sciences et de l'Industrie, 373.
 BIDDELOO (Auguste), 534.
 BIHL (Eugène), 591.
 BIJON (Henri), 591.
 BILLOTTE (René), 70.
 BINEY (Arnaud), 591.
 BLANC (Charles), 280.
 BLANCHY et C^{ie}, 601.
 BLONDEAU, 257.
 BOBIER (Dr), 455.
 BONHOMME (Jules-Antoine), 298.
 BONIFACE (A.) et C^{ie}, 208.
 BONNARD (Pierre), 70.
 BORDES (Ernest), 70.
 BORREL (A.), 84.
 BORSCH (Dr Louis), 452.
 BOS (G.) et PUEL (L.), 226.
 BOTTÉE (L.), 84, 86, 88.
 BOUÉ frères, 600.
 BOUHON frères, 280.
 BOUISSEREN (G.), 452.
 BOULARD (Emile-Alexandre), 70.
 BOUNIOL (A.), 557.
 BOURDELLE (Emile-Antoine), 82.
 BOURGEOIS (les fils de B.), 108.
 BOURGEOIS (Max), 84.
 BOURNAY (A.), 534.
 BOUTELOUP (Maurice), 299.
 BOUTET (Charles), 501.
 BOUTIGNY (Émile), 70.
 BOUVET-LADUBAY (les petits-fils de), 591.
 BOYVEAU et CHEVILLET, 369.
 BRACH et BLUM, 108.
 BRANDT, 117.
 BRAQUENIÉ (Louis) et C^{ie}, 258.
 BRASSET (A.), 117.
 BRASSERIE L'ATLANTIQUE, 591.
 BRASSERIE DE LA COUR ROYALE, 592.
 BRASSERIE DE L'ESPÉRANCE, 592.
 BRASSERIE DE LA MEUSE, 592.
 BRASSERIES ET MALTERIES DU FORT-CARRÉ, 592.
 BRAUT (Georges), 241.
 BREGER (A.) frères, 352.
 BRENOT (Albert), 592.
 BRET (Paul), 592, 599.
 BRETON (Maison Drapier), 452.
 BRETON (Jules) et C^{ie}, 395.
 BRUGEROLLE (Léopold), 592.
 BRUNAT, 599.
 BRUNET, 601.
 BRUNIER fils et C^{ie}, 592.
 BRUSSON (Antoine), 593.
 BUCHERON (Pierre), 523.
 BUFFET (Amédée), 71.
 BUFFET (Paul), 71.
 BUISSON (Albert), 502.
Bulletin de l'Académie de Médecine, 374.
Bulletin annoté des Chemins de fer, 374.
Bulletin astronomique, 374.
Bulletin des Conférences du 20^e Corps d'Armée, 374.
Bulletin de l'Inspection du Travail, 374.
Bulletin des Halles, 390.
Bulletin mensuel du Bureau central météorologique de France, 374.
Bulletin de l'Office du travail, 374.
Bulletin de l'Office international du travail, 374.
Bulletin officiel annoté de tous les Ministères, 374.
Bulletin des propositions de tarifs, 374.
Bulletin des Sciences mathématiques, 374.
Bulletin de la Société des Agriculteurs de France, 374.
Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris, 374.
Bulletin de la Société de Chirurgie, 374.
Bulletin de la Société française de Philosophie, 374.
Bulletin de la Société française de Photographie, 374.
Bulletin de la Société de Géographie de l'Est, 374.
Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse, 374.
Bulletin de la Société internationale des Electriciens, 375.
Bulletin de la Société mathématique de France, 375.
Bulletin de la Société médicale des Hôpitaux, 375.
Bulletin de la Société de Pathologie exotique, 375.
Bulletin de la Société de Prophylaxie, 375.
 BURG, 453.
 BUTEAU (Alexandre), 593.
 BUZENET, 95.
 CAHEN (Alphonse), 299.
 CAILLAULT (Vve J.) et fils, 593.
 CAISSE D'ÉPARGNE DE NICE, 571.
 CALLOT sœurs, 95.
 CALOT (Dr), 453.
 CALVET (J.) et C^{ie}, 601.
 CARLES, 600.
 CARO-DELVAILLE, 71.
 CARTEGNIÉ frères, 593.
 CASTAGNA, 601.
 CASTETS (Léopold), 593.
 CATHELIN (L.) et LE BLOND (L.), 593.
 CATHELIN (Dr Fernand), 453.
 CAUTRU (Dr Fernand), 455.
 CAVAROC et C^{ie}, 284.
 CAZALIS et PRATS, 593, 600.
 CAZIN (Dr Maurice), 423, 453.
 CERCLE DE LA LIBRAIRIE, 370.
 CESBRON, 71.
 CHABAL (L.) et KELLNER (L.), 593.
 CHABAS (P.), 71.
 CHAIX (Imprimerie), 354.
 CHAMBRE DE COMMERCE DE Paris, 572.
 CHAMBRE COMMERCIALE DES VINS ET SPIRITUEUX DE L'ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES, 609.
 CHAMBRE SYNDICALE DU COMMERCE EN GROS DES LIQUIDES DU DÉPARTEMENT DE L'ALLIER, 607.
 CHAMBRE SYNDICALE DU COMMERCE EN GROS DES VINS ET EAUX-DE-VIE DE L'ARMAGNAC, 605.

INDEX ALPHABÉTIQUE DES EXPOSANTS

- CHAMBRE SYNDICALE DU COMMERCE EN GROS DES VINS ET SPIRITUEUX DE L'ARRONDISSEMENT DE BEAUNE, 603.
- CHAMBRE SYNDICALE DU COMMERCE DES VINS ET SPIRITUEUX DE L'ARRONDISSEMENT DE BÉTHUNE, 603.
- CHAMBRE SYNDICALE DU COMMERCE DES VINS ET SPIRITUEUX DE L'ARRONDISSEMENT DE BÉZIERS, 603.
- CHAMBRE SYNDICALE DU COMMERCE DES VINS, CIDRES ET SPIRITUEUX DU DÉPARTEMENT DU CALVADOS, 604.
- CHAMBRE SYNDICALE DU COMMERCE EN GROS DES VINS ET SPIRITUEUX DU DÉPARTEMENT DE LA COTE-D'OR, 605.
- CHAMBRE SYNDICALE DU COMMERCE EN GROS DES VINS, SPIRITUEUX ET LIQUEURS DES DÉPARTEMENTS DE LA DROME ET DE L'ARDÈCHE, 609.
- CHAMBRE SYNDICALE DU COMMERCE EN GROS DES VINS ET SPIRITUEUX DU DÉPARTEMENT DU GARD, 607.
- CHAMBRE SYNDICALE DU COMMERCE EN GROS DES VINS ET SPIRITUEUX DU DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE, 609.
- CHAMBRE SYNDICALE DU COMMERCE EN GROS DES VINS ET SPIRITUEUX DU DÉPARTEMENT DES HAUTES-PYRÉNÉES, 609.
- CHAMBRE SYNDICALE DU COMMERCE EN GROS DES LIQUIDES DU DÉPARTEMENT DE L'INDRE, 604.
- CHAMBRE SYNDICALE DU COMMERCE EN GROS DES VINS, VINAIGRES ET SPIRITUEUX DU DÉPARTEMENT DE LA LOIRE-INFÉRIEURE, 607.
- CHAMBRE SYNDICALE DU COMMERCE EN GROS DES VINS ET SPIRITUEUX DU CANTON DE LUNEL, 606.
- CHAMBRE SYNDICALE DU COMMERCE EN GROS DES VINS ET SPIRITUEUX DE LYON ET DU DÉPARTEMENT DU RHONE, 606.
- CHAMBRE SYNDICALE DU COMMERCE EN GROS DES VINS ET SPIRITUEUX DES ARRONDISSEMENTS DE MACON ET VILLEFRANCHE, 603.
- CHAMBRE SYNDICALE DU COMMERCE EN GROS DES VINS ET SPIRITUEUX DE L'ARRONDISSEMENT DE MONTBÉLIARD, 606.
- CHAMBRE SYNDICALE DU COMMERCE EN GROS DES VINS ET SPIRITUEUX DE MONTPELLIER, 607.
- CHAMBRE SYNDICALE DU COMMERCE EN GROS DES VINS ET SPIRITUEUX DU DÉPARTEMENT DE LA NIÈVRE, 607.
- CHAMBRE SYNDICALE DU COMMERCE DES VINS DES PYPÉNÉES-ORIENTALES, 608.
- CHAMBRE SYNDICALE DU COMMERCE EN GROS DES VINS ET SPIRITUEUX DE PARIS ET DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE, 608.
- CHAMBRE SYNDICALE DU COMMERCE EN GROS DES LIQUIDES DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE-ET-MARNE, 606.
- CHAMBRE SYNDICALE DU COMMERCE EN GROS DES VINS ET SPIRITUEUX DU DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE, 609.
- CHAMBRE SYNDICALE DU COMMERCE EN GROS DES VINS ET SPIRITUEUX DU TERRITOIRE DE BELFORT, 603.
- CHAMBRE SYNDICALE DU COMMERCE DES VINS DE LA RÉGION DE TOULOUSE, 609.
- CHAMBRE SYNDICALE DU COMMERCE EN GROS DES VINS, VINAIGRES ET SPIRITUEUX DES ARRONDISSEMENTS DE VANNES ET DE PLOERMEL, 609.
- CHAMBRE SYNDICALE DU COMMERCE EN GROS DES LIQUIDES DE VICHY-CUSSET ET ENVIRONS, 610.
- CHAMBRE SYNDICALE DU COMMERCE DES BOISSONS DE L'ARRONDISSEMENT DE VIRE, 610.
- CHAMBRE SYNDICALE DES DISTILLATEURS EN GROS DE PARIS, 607.
- CHAMBRE SYNDICALE DES DISTILLATEURS LIQUORISTES DE LA BANLIEUE DE PARIS, 607.
- CHAMBRE SYNDICALE DES LIQUIDES DE LA LOIRE, 608.
- CHAMBRE SYNDICALE DES LIQUIDES DU PUY-DE-DOME, 604.
- CHAMBRE SYNDICALE DES NÉGOCIANTS EN VINS DU DÉPARTEMENT DES LANDES, 606.
- CHAMBRE SYNDICALE DES NÉGOCIANTS EN GROS DES LIQUEURS ET ALCOOLS DE LYON ET DU DÉPARTEMENT DU RHONE, 606.
- CHAMBRE SYNDICALE DES NÉGOCIANTS EN VINS ET SPIRITUEUX DE MACON, 606.
- CHAMBRE SYNDICALE DES NÉGOCIANTS EN VINS DE L'ARRONDISSEMENT DE MONTLUÇON, 606.
- CHAMBRE SYNDICALE PARISIENNE DU COMMERCE DES VINS EN BOUTEILLES, 607.
- CHAMBRE SYNDICALE DES PATRONS TONNELIERS, COURTIERS EN VINS D'INDRE-ET-LOIRE, 609.
- CHAMBRE SYNDICALE DES REPRÉSENTANTS EN VINS ET SPIRITUEUX EN GROS DE SEINE ET SEINE-ET-OISE, 608.
- CHAMBRE SYNDICALE DES VINS ET SPIRITUEUX DE L'ÉPICERIE DU DÉPARTEMENT DE LA MARNE 608.
- CHAMPEAU (PAUL), 290.
- CHAMPION (J.) et Cie, 594.
- CHANÉE (ALBERT), 258.
- CHANÉE (Henri), 258.

EXPOSITION ANGLO-LATINE

- CHAPIN et Cie, 594.
 CHAPLAIN (J.-C.), 83, 84, 87.
Charivari (Le), 390.
 CHARLES (Camille), 118.
 CHARLIE (Jehan), 594.
 CHARPENTIER (A.), 84.
 CHARTIER (Henri), 594.
 CHARTON (Eugène), 259.
 CHAUVEAU (Dr Claude), 455.
 CHAUVET (Léonce), 259.
 CHEMINS DE FER DE L'ETAT FRANÇAIS, 543.
 CHEMINAIS et Cie, 300.
 CHÉRON (Dr Henri), 454.
 CHÉRUIT, 95.
 CHEVALIÉ fils, 300.
 CHEVALLIER-APPERT, 594.
 CHEVRIER (Dr Gaston), 502.
Chiffons, 375.
 CHOBERT (Léon), 519, 523.
 CHODOROFF (Georges), 102.
 CHOPARD frères, 594.
Chronique des Arts, 375.
 CIRET (Félix) et Cie, 563.
 CLAISSE (Dr Paul), 454.
 CLARO frères, 208.
 CLAYERIE (A.), 455.
 CODONI (Gaston), 259.
 COINTREAU père et fils, 594.
 COLIN et fils frères (Etablissements), 594.
 COLIN et COURIER, 259.
 COLLIN (Raphaël), 71.
 COMAR et Cie, 503.
 COMBE et fils, 539.
 COMERRE (Léon), 71.
 COMITÉ FRANÇAIS DES EXPOSITIONS A L'ETRANGER, 572.
 COMITÉ INTERNATIONAL DU COMMERCE DES VINS, CIDRES, SPIRITUEUX ET LIQUEURS, 595.
Comædia, 390.
 COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU NORD, 544.
 COMPAGNIE FERMIERE DE L'ETABLISSEMENT THERMAL DE VICHY, 477.
 COMPAGNIE FRANÇAISE D'ASSAINISSEMENT, 456.
 COMPAGNIE FRANÇAISE DES EAUX MINÉRALES NATURELLES ÉCONOMIQUES, 479.
 COMPAGNIES RÉUNIES DES GLACES ET VERRÉS SPÉCIAUX DU NORD DE LA FRANCE, 260.
 COMPAGNIE DES WAGONS-RÉSÉROIRS, 595.
Comptes rendus des séances de l'Académie des Sciences, 375.
Comptes rendus de la Société de Biologie, 375.
 COMTE (Dr François), 599.
 CONTENOT et LELIÈVRE, 281.
 COQUELIN (Fernand), 395.
 COQUEMARD (Paul), 455.
 COQUET (René), 504.
 CORBEIL (Albert), 457.
Corbeille à ouvrage (La), 375.
 CORBY (Th.) et Cie, 102.
 CORDIER, 223.
 CORNIC frères, 595.
Correspondant (Le), 375.
 COSSERAT, 208.
Cote de la Bourse et de la Banque, 390.
 COTILLON (B.) et Cie, 595.
 COUDRAY, 84.
 COULEMBIER (Jules) aîné et ses fils, 563.
 COULOMB (Dr R.), 455.
 COULON (Anatole) et COMÈRE-CAILLE, 595.
 COURCIER (Alexandre), 259.
Courrier des Examens (Le), 375.
Cours de la Banque et de la Bourse, 390.
 COURTOIS (Gustave), 71.
 CRÉMONT-MOUQUET (F.), 595.
 CRESPIN et PAPILLON, 222.
 COZETTE (Paul), 455.
Croix (La), 391.
 CROUSSOLLE (Henri), 595.
 CUBAIN, 553.
 DAGER (Fernand), 260.
 DAMBEZZA (Léon), 71.
 DAMOYE (Pierre), 72.
 DANIEL (L.), 355.
 DANIEL-DUPUIS, 83, 85.
 DARRAS (Albert), 260.
 DARTIGUES (Dr Louis), 457.
 DAUPHIN (Eugène), 72.
 DAUTEL (P.), 85, 86, 88.
 DAVID (Victor), 595.
 DAVID, MAIGRET et DONON, 167.
 DEBAT-PONSAN (Edouard), 72.
 DECHAVANNE frères, 596.
 DEGORGÉ, 85.
 DEGRAIS (Dr), 457.
 DEGUERRE frères et Cie, 169.
 DELAUNAY (Ernest), 281.
 DELCOURT (L.) et Cie, 208.
 DELERIS (Jean), 596.
 DELMAS (Edmond), 261.
 DELVAUX (Alph.-E.-A.), 596.
Démocratie (La), 391.
 DEMONT-BRETON (M^{me}), 72.
 DEMONT (Adrien), 72.
 DEMPLOS (Joseph), 601.
 DENIS (M.), 72.
 DENIS LE SÈVE (Dr Emile), 457.
Dépêche coloniale (La), 391.
 DERUDDER, 300.
 DERVIEUX, 600.
 DESCHAMPS (Léon), 84, 85.
 DESPRÉAUX jeune (Les fils de), 3, 7, 45, 227.
 DESUMEUR (Jules), 261.
 DEVAMBEZ (André), 72.
 DEVAMBEZ (Maison), 390.
Deutsche Zeitung, 375.
 DEWAVRIN (Daniel), 261.
 DHOTEL (Dr Jules), 458.
 DIÉTERLE (G.), 72.
 DIÉTERLE (M^{me} Marie), 73.
 DŒUILLET, 6, 89, 95.
 DOIGNEAU (Edouard), 73.
 DOIZEY (Paul), 111, 118.
 DOLAT et Cie, 540.
 DOMINICI (Dr Henri), 458.
 DORSEMAINE et fils, 596.
 DONAT (Paul), 601.
 DOUYSET (Elie), 600.
 DRESSOIR, PÉMARTIN, PULM et Cie, 222.
Droit (Le), 391.
 DROSSNER (Hermann) et Cie, 557.

INDEX ALPHABÉTIQUE DES EXPOSANTS

- DROUSSANT et CROY, 118.
 DRUET (Louis), 596.
 DRUEZ et OLIVIER, 208.
 DUBOC et Cie, 220.
 DUBOIS (Alphée), 83.
 DUBORY (Camille), 601.
 DUBOS et fils frères, 601.
 DUBRISAY et JEANNIN (D^{rs}), 455.
 DUBRUJEAUD et RICHERMOZ, 290.
 DUCOS DU HAURON, 417.
 DUFOUR fils, 223.
 DUHAU (P.) et Cie, 596.
 DUHEM (Henri), 73.
 DUHEM (Marie), 73.
 DUHEM et Cie, 208.
 DUMESNIL frères, 596.
 DUMONT (Louis), 596.
 DUMONT (Pierre), 597.
 DUMOULIN (J.), 355.
 DUMOULIN aîné (Paul), 597.
 DUMOUTIER, 118.
 DUPART (René), 301.
 DUPONT (Émile) et Cie, 13, 36, 534.
 DUPRÉ (G.), 85.
 DUPUY (Paul-Michel), 73.
 DUPUY DE FRENELLE (Dr), 423.
 DUQUENNOY et LEPELERS, 208.
 DUQUESNE et Cie, 261.
 DURAND (Ferdinand), 529.
 DUTHOIT (Adrien), 301.
 DUVAL et JANVIER, 241.
 DUVOCCELLES (Julien), 73.
Écho agricole (L'), 391.
Échos de l'Exportation (Les), 574.
Écho de Paris (L'), 391.
Eclair (L'), 391.
 ÉCOLE D'ÉLECTRICITÉ BRÉGUET, 529.
École nouvelle (L'), 375.
Écolier illustré (L'), 375.
Économiste européen (L'), 391.
Économiste français (L'), 375.
 ÉLECTRIC SILENTIA, 241.
 ÉLIOT (Maurice), 73.
 ENGEL (Michel), 378.
English Journal, 375.
 ÉPEAUX (Vincent), 262.
 ESCHENAUER et Cie, 601.
 ESCOSSAIS (Jean), 601.
 ESMONET (Dr Charles), 455.
 ESTANSAN, 601.
 ÉTABLISSEMENT THERMAL D'ENGHIEN-LES-BAINS, 480.
 ÉTABLISSEMENTS THERMAUX DE LAMALOU-LE-BAS et LAMALOU-LE-CENTRE, 482.
 ÉTCHEVERRY (Hubert-D.), 73.
 ETLING (Edmond), 564.
 ETTLINGER (Louis) et fils, 290.
 EVETTE et GERMAIN, 396.
 EVETTE et SCHAEFFER, 535.
Excelsior, 391.
 FABRE (Gabriel), 282.
 FABRIQUE DE PRODUITS CHIMIQUES DE LAIRE, 504.
 FAIVRE (Maxime), 73.
 FALIZE (André), 242.
 FAMEL (Pierre), 487, 505.
Fantasio, 375.
 FANTON frères, 600.
 FAUCHILLE et PONTEVILLE, 208.
 FAUCHON - VILLEPLÉE (André), 544.
 FÉDÉRATION THERMALE D'Auvergne, 483.
 GEIGENHEIMER (Max), 262.
 FEISSEL, 228.
 FÉLIX, 419.
Fémina, 375.
 FENESTRIER, 224.
Fermes et Châteaux, 375.
 FERRIER (Gabriel), 74.
Figaro (Le), 391.
 FILLEY (Vve) et fils, 597.
Financial new (The), 391.
 FLAHAUT et LEFRANCQ, 597.
 FLANDRIN (Jules), 74.
 FLAUGERGUES (Paul) et Cie, 601.
 FLEURY, 600.
 FLOURY, 379.
 FOLLOT (Charles), 264.
 FOREAU (Henri), 74.
 FOREST, 393.
 FOREST (Flavien), 264.
 FORTON (Marquis de), 600.
 FORSANS (Paul), 597.
 FOUQUET (Georges), 242.
 FOUREY (Paul), 597.
 FOURNEL (Paul et Pierre), 600.
 FOURNIER, 102.
 FOURNIER (Julien), 282.
 FOURNIER-DEMARS, 597.
France (La), 391.
France militaire, 391.
 FRÉMEAUX et DELPLANQUE, 208.
 FRIANT (Émile), 74.
 FUMOUEZ et Cie, 505.
 GABILLA (Henriette), 507.
 GADEN et KLIPSCH, 602.
 GAGLIARDINI (J.-G.), 74.
 GAILLARD (Pierre-Léon), 459.
 GALERIES LAFAYETTE, 229.
 GALEZOWSKI (Dr), 455.
 GARDREAU (Vve Angèle), 597.
 GASTINNE-RENETTE (Paul), 519, 524, 564.
Gaulois (Le), 391.
 GAUTHIERS-VILLARS, 355, 379.
 GAVELLE (H.) et Cie, 565.
Gazette de la Capitale, 391.
Gazette des Beaux-Arts, 375.
Gazette des Tribunaux, 391.
Gazette du Palais (La), 391.
Gazette du Village, 375.
 GEISMAR, LÉVY et Cie, 396.
 GENDRON (Fernand), 459.
 GENETIER (R.) et fils, 598.
Génie civil (Le), 375.
 GENTIL BOURDEL et Cie, 264.
 GEOFFROY (Henri), 597.
Géographie (La), 375.
 GERVEX (H.), 74.
 GÈS (Emmanuel), 598.
 GESLIN, MANUEL et MARTIN, 598.
 GIBERT (B.), 600.
 GIÉLEN (Gérard), 565.
 GILBERT (Victor), 74.
Gil Blas (Le), 391.
 GILLOT (E.-Louis), 74.
 GIRARD, 455.
 GIRARDOT (P.), 74.
 GLEIZE (Jules), 380.
 GOLDSCHIEDER (Frédéric), 282.
 GORGUET (Auguste-François), 75.
 GOSSELIN (Albert), 75.

EXPOSITION ANGLO-LATINE

- GOT, 397.
 GOUFFÉ jeune, 265.
 GOUIN (Henri), 3, 7, 46, 598.
 GOURDAULT (Maurice), 598.
 GOYARD (Edmond), 545.
 GRANDES BRASSERIES ET MAL-
 TERIES DE CHAMPIGNEULLES,
 598.
 GRANDES BRASSERIES RÉUNIES DE
 MAXÉVILLE, 599.
 GRANDE BRASSERIE DE LA NOU-
 VELLE GALLIA, 599.
 GRAVET (R.), 599.
 GRAUX (Dr Lucien), 455.
 GRAYON (François), 600.
 GRÉMY (Gaston), 507.
 GRONDARD, 599.
 GROSJEAN (Henri), 75.
 GROUPEMENT DES INDIVIDUA-
 LITÉS DE LA CHAMBRE SYNDI-
 CALE DU COMMERCE DES VINS
 DES PYRÉNÉES - ORIENTALES,
 599.
 GROUPEMENT DES INDIVIDUA-
 LITÉS DU COMITÉ DU MIDI, 599.
 GROUPEMENT DES INDIVIDUA-
 LITÉS DU SYNDICAT DU COM-
 MERCE DES VINS ET SPIRITUEUX
 EN GROS DE L'ÎLE-DE-FRANCE,
 600.
 GROUPEMENT DES INDIVIDUA-
 LITÉS DU SYNDICAT DE DÉFENSE
 VITICOLE ET AGRICOLE DE L'AR-
 RONDISSEMENT DE BORDEAUX,
 DU COMICE AGRICOLE DE CRÉON
 ET DE L'ENTRE-DEUX-MERS,
 601.
 GROUPEMENT DES INDIVIDUALITÉS
 DE L'UNION SYNDICALE DES
 NÉGOCIANTS EN VINS DE BOR-
 DEAUX, 601.
 GROUPEMENT DES SYNDICATS
 AFFILIÉS AU SYNDICAT NATIO-
 NAL DES VINS, SPIRITUEUX ET
 LIQUEURS DE FRANCE, 602.
 GRUBER et Cie, 610.
 Grün (Jules), 75.
 GRUNBERG (Dr Jacques), 455.
 GRUNWALDT (P.-M.), 103.
 GUÉNIN et Cie, 508.
 GUENNE (Georges), 265.
 GUÉRIN (Charles), 75.
 GUICHARD (Joseph), 610.
 GUIGNARD (Gaston), 75.
 GUILBERT (Adolphe), 610.
 GUILLAUME (Albert), 75.
 GUILLAUME (Henri), 301.
 GUILLAUD (Jules), 610.
 GUILLONNET (Octave), 75.
 GUIN (L.) et fils aîné, 610.
 GUINIER (Henri-G.), 76.
 GUMERY (Adolphe-Ernest), 76.
 HACHETTE et Cie, 381, 393.
 HAMELIN, 224.
 HAMOT (René), 265.
 HARTENBERG (Dr Paul), 460.
 HAVY (Alfred), 611.
 HÉGAR, 611.
 HEIDSIECK (Charles), 611.
 HENNINOT-HENNINOT, 118.
 HENRY frères, 243.
 HENSGEN-JONVAL, 611.
 HERVÉ et Cie, 508.
 HETZEL (Jules), 36, 382.
 HEYMANN (Albert), 111, 118.
Historia, 375.
 HOLLANDE (J.) fils, 13, 36, 545.
 HUET (A.) et Cie, 3, 7, 45, 175,
 205, 208.
 HUYGE (E.), 483.
Illustration (L'), 375, 391.
Illustré national (L'), 375.
 IMBERT (Antoine), 266.
 IMHAUS (Marc) et CHAPELOT
 (René), 356, 383.
Indicateur Chaix, 375.
Industrie électrique (L'), 375.
Industrie frigorifique (L'), 375.
*Intermédiaire des mathémati-
 ciens*, 375.
Intransigeant (L'), 391.
 IWILL (M.-J.), 76.
 JABOIN (Antoine), 509.
 JACOULOT (Vincent), 611.
 JACQUEMINOT (les fils de), 611.
 JAHAN (J.), 611.
 JALLA (Marcel), 121, 165, 169.
 JANNEAU et fils, 611.
 JARDEL (Régis-Joseph), 302.
Jardins et Basses-Cours, 375.
 JAVEY et Cie, 6, 229.
 JEAN, JARDEL, CHABRIER et Cie,
 108.
 JEANNIOT (Georges), 76.
 JEANSELME (Charles), 3, 13, 20,
 26, 28, 35, 44, 49, 266, 626.
 JÉMONT (Sylvain), 267.
 JENNY et Cie, 95.
Je sais tout, 375.
Jeudi de la Jeunesse (Le), 376.
 JOHNSTON et fils, 602.
 JOLLET et Cie, 282.
 JONES (John) F. et Cie, 383.
 JOSSET (Louis), 510.
 JOUÉ (Augustin), 611.
 JOURDAIN (Francis), 76.
 JOURDAN (Auguste), 290.
Journal (Le), 391.
Journal d'agriculture pratique,
 376.
Journal amusant, 376.
Journal de chirurgie, 376.
Journal des Débats, 391.
Journal de la jeunesse, 376.
*Journal de mathématiques pures
 et appliquées*, 376.
*Journal de physiologie et de
 pathologie générale*, 376.
Journal de physique, 376.
*Journal de physique théorique
 et appliquée*, 376.
*Journal des romans populaires
 illustrés (Le)*, 376.
Journal des savants, 376.
*Journal de la Société de statis-
 tique de Paris*, 376.
Journal du soir (Le), 391.
*Journal de l'Université des an-
 nales*, 376.
*Journal des voyages et des
 aventures de terre et de mer*,
 376.
 JUCLIER et Cie, 243.
 JUDET (Dr Henri), 460.
 JUNGSMANN (Félix) et Cie, 3, 7, 103.
 JUVEN et Cie, 224.
 KAPFERER et Cie, 545.

INDEX ALPHABÉTIQUE DES EXPOSANTS

- KARCHER (Henri), 612.
Kleine Zeitung, 376.
 KENIG (Dr Charles), 461.
 KOHL (Fernand), 267.
 KOVACS (André), 283.
 KRAPS, 243.
 KRIEGCK, 96.
 LABITTE (Robert), 170.
 LABOUCHÈDE, 601.
 LACHARTROUILLE, 96.
 LACHÈZE frères, 600.
 LACROIX (Louis), 524.
 LAFLEUR (A.), 85.
 LAGROLET (Louis), 601.
 LAINE et Cie, 612.
 LALANDE (A.) et Cie, 602.
 LALLEMANT (Jean), 612.
 LAMIRAL et fils, 612.
 LAMBERT frères, 220.
 LANEYRIE (François), 612.
 LANG (les fils d'Emanuel), 3, 7, 170.
 LANGENHAGEN (Dr Maurice DE), 484.
 LANVIN (Jeanne), 96.
Lanterne (La), 391.
 LAPOINTE (Albert), 283.
 LARDIT, 601.
 LAROUSSE (Librairie), 358, 383.
 LAUGÉE (Georges), 76.
 LAURENS (Dr Georges), 461.
 LAURENS (Paul-Albert), 76.
 LAUTH (Frédéric), 76.
 LAUZANNE (Gustave), 3, 7, 46, 302.
 LAVENANT (Dr Louis-Albert), 462.
 LAYUS (Lucien), 13, 16, 36, 83.
 LEBÈGUE et Cie, 602.
 LEBRUN et Cie, 109.
 LECHEN et LEFORT, 208.
 LECLERCQ (Dr Arthur), 455.
Lectures pour tous (Les), 376.
 LEENHARDT-POMIER (Jules), 600.
 LEFEBVRE fils aîné, 244.
 LEFÈVRE (Dr), 511.
 LEFÈVRE frères, 612.
 LEFFRÉ, 601.
 LE-FUR (Dr), 462.
 LEGENTIL, 244.
 LÉGER, HENRY et Cie, 109.
 LEGEROT (Albert), 600.
 LEGRAND (Henri), 462.
 LELASSEUR (Philippe), 511, 487.
 LELOIR et Cie, 535.
 LEMAITRE-DEMEESTERE et fils, 208.
 LEMASSON-DELALANDE (Dr), 462.
 LEMIERE (Dr Raymond), 456.
 LEMONNIER (Émile), 612.
 LE PELVÉ, 612.
 LEREDDE (Dr), 456.
 LEROLLE (Henry), 77.
 LEROY (Émile), 613.
 LEROY (Gaston), 613.
 LEROY frères et RAYNAERT, 208.
 LEROY et SCHMID, 103.
 LESTAPIS et Cie, 602.
 LEURET, 244.
 LEVALLOIS et Cie, 216.
Liberté (La), 391.
Libre Parole (La), 391.
 LIGNON (Achille), 36, 613.
 LIGNAC, 601.
Lisez-moi, 376.
Lisez-moi, bleu, 376.
 LOIR (Luigi), 77.
 LOIR et MAHIEUX (G.), 613.
 LONFIER (Louis), 613.
 LONGUET (D.-A.), 3, 7, 46, 356.
 LONGUET (Paul), 512.
 LORON (Johannès), 613.
 LOUART (Fernand), 456, 463.
 LOUTIL (A.), 565.
 LUCAS (Dr André), 463.
 LUCAS et DIGUET, 302.
 LUMIÈRE et JOUGLA (Établissements), 420.
 LUNARET (DE), 600.
 LUPPÉ (Marquis DE), 613.
 LUY (Dr Georges), 463.
 MACQUAIRE (Paul) et Cie, 512.
 MADELINE (Paul), 77.
 MAGET (Albert), 613.
 MAIGNANT (Albert), 88.
 MAILLART (Diogène), 77.
 MAILLET (Jules-Charles), 614.
Maîtres de l'affiche (Les), 376.
Maîtres du dessin (Les), 376.
 MALHERBE (G. DE), 357.
 MANGUIN (Henri), 77.
 MANSARD (Georges), 268.
Manuel général de l'instruction primaire (Le), 376.
 MANUFACTURE DIJONNAISE DES BISCUITS PERNOT, 614.
 MANUFACTURE DES GLACES ET PRODUITS CHIMIQUES DE SAINT-GOBAIN, CHAUNY et CIREY, 268.
 MAQUET (Maison), 399.
 MAQUET et THIÉTARD, 208.
Marché français (Le), 391.
 MARGAINE-LACROIX, 96.
 MARINONI (Établissements), 357.
 MARMESSE (Louis), 601.
 MAROTTE (Léon), 358.
 MARQUET (Albert), 77.
 MARTIAL ET ARMAND, 96.
 MARTIGNY (Dr Florent), 464.
 MARTIN (Henri), 77.
 MARTIN (Henri DE), 600.
 MARTIN (René) et Cie, 268.
 MARY, 614.
 MAS (Urbain), 601.
 MASCRÉ (Étienne), 206.
 MASSE-MEURISSE, 614.
 MASSOL (Clément), 600.
 MASUREL et CAEN, 540.
 MATHELOT, 601.
 MATHEY (Paul), 77.
 MATHOUX, 228.
 MATISSE (Auguste), 77.
 MAUBERT (Louis), 82.
 MAUNOURY et Cie, 397.
 MAUPRIVEZ-LEROY (Octave), 614.
 MAUREY (Paul fils), 225.
 MAUVIGNEY (Jérôme), 614.
 MAXENCE (Edgard), 78.
 MAYET (Jules-Alexandre), 614.
 MAZOYER, 600.
Médecine scolaire (La), 376.
 MEINARD VAN OOS, 464.
 MELET, 600.
 MÉNARD (Dr Pierre), 465.
 MENCIÈRE (Dr), 465.
 MENIER, 14, 614.
 MENIER (Dr Alphonse), 456.

EXPOSITION ANGLO-LATINE

- MERCIÉ (Antonin), 78.
 MERCIER (Henry), 269.
 MÉROT, 85, 88.
 MERVEAU (Jules), 513.
Messenger de Paris (Le), 391.
 MESTREZAT et Cie, 615.
 MEUNIER frères, 615.
 MEY (Léon), 111, 119.
 MICHAUD (Léon), 385.
 MICHEL (Emile-Joseph-Jean), 303.
 MICHEL (Dr Paul), 466.
 MICHEL-SALOMON (E.), 566.
 MILON DES MARQUETS, 601.
 MIOLAND et LELOGEAS, 269.
 MODÉ (Célestin), 524, 566.
Mode illustrée (La), 376.
Mode pratique (La), 376.
 MOISSET (Maurice), 3, 6, 7, 35, 45, 46, 49, 78.
 MOISSET (M^{lle} Marthe), 78.
 MOLINIÉ frères, 615.
 MOMMESSIN (Jean), 615.
Mon Copain du dimanche, 376.
Monde illustré (Le), 376, 391.
Mon Journal, 376.
 MONTAGNAC (H.), 600.
 MONTARNAL (Joseph et Jean de), 6, 36, 303.
 MONTEAU (Paul-Joseph), 615.
 MONTENARD (Frédéric), 78.
 MONTPROFIT (Alfred), 385.
 MOREAU, AUGÉ, GILLON et Cie, 358.
 MOREL (Ange), 225.
 MOREL frères et SAULOU, 615.
 MORLON, 85.
 MOTELEY (Georges), 78.
 MOTTI (A.), 88.
 MOUGIN (Dr J.), 423, 456, 466, 513.
Musica, 376.
 NADAL (Joseph), 599.
 NADAR (Paul), 421.
 NARJOUX (André), 304.
 NATHAN (Fernand), 385.
Nature (La), 376.
 NÈGRE (H.), 615.
 NEYRAUD, 601.
 NICOLAS (Hippolyte), 599.
 NITOT (Edouard), 514.
 NONET-RAISIN (Raphaël), 566.
Nouveaux livres scientifiques et industriels (Les), 375.
Nouvelles (Les), 391.
Nouvelles annales de mathématiques, 376.
Nouvelle Mode (La), 376.
Nouvelle Presse, 391.
Nouvelle Revue, 386, 391.
 NOZAL (Alexandre), 78.
 NUSSBAUM et HÉROLD, 3, 7, 46, 244.
 OFFICE NATIONAL DE TOURISME, 546.
 OGLIOTTI (Quinto), 525.
 OLIVE (Jean-Baptiste), 78.
 OPPENHEIM (Dr), 456.
 OUDIN (Louis), 111, 119.
 OUDINÉ, 83.
Ouvrier (L'), 376.
 OVIGNEUR frères, 208.
 PAGE (Dr Maurice), 466.
 PAGÈS-RIBEYRE (Victor), 615.
 PAILLARD (Louis-Auguste), 616.
 PAILLET, 600.
 PAMS (Eugène), 616.
 PAMS (Pierre), 599.
 PANNETIER (A.), 467.
 PAPETERIES DE SOREL-MOUSSEL, 398.
 PAQUIN, 97.
 PARIS, 391, 602.
 PARIS (E.) et DAMAS, 602.
Paris-Journal, 391.
Paris-Midi, 391.
Paris-Sport, 391.
 PARMENTIER (Emile), 269.
 PARROT (E.) et Cie, 602.
 PASSOT (Emile), 558.
 PATEIN (Dr Gustave), 3, 7, 46, 423, 487, 514.
 PATEY (A.), 86.
 PATINÉ, 245.
 PELLISSIER (Bruno), 304.
 PÉRAIRE (Dr Maurice), 468.
 PÉROL frères, 270.
Petit Bleu, 391.
 PETITJEAN (Edmond), 79.
Petit Journal (Le), 391.
Petit Parisien (Le), 391.
Petite République (La), 391.
 PEYRET frères, 616.
 PHERDAC (Charles), 387.
Photo-Gazette, 377.
Piano (Le), 377.
 PIC (Albert), 616.
 PICARD (Ernest), 305.
 PICHOT (Imprimerie), 3, 45, 46, 211, 358, 387, 519.
 PIED-CHEVREL (Charles), 270.
 PIGUERON, 228.
 PILLET (Charles), 86, 87, 88.
 PINARD (Dr), 515.
 PINAUD et AMOUR, 222.
 PIQUÉE (Nicolas) et ses fils, 270.
 PITSCH (Dr Georges), 456.
 PLEY (Dr E.), 468.
 PLISSON (Alfred), 423, 468.
 PLON-NOURRIT et Cie, 359, 387.
 POCCARD (Cyprien), 291.
 PORET (Elise), 97.
 PORTIER (Henri) et Cie, 109.
Pot-au-Feu (Le), 377.
 POURVIN (Simon), 555, 557.
Presse coloniale (La), 392.
Presse musicale (La), 377.
 PRIEUR et DUBOIS et Cie, 360.
Pro Alesia, 377.
Progresso, 377.
 PROTAT (Georges), 616.
 PRUNEAU, 271.
 PUECH (Denys), 82.
 QUANCARD (J.), 601.
 QUEF (Maurice-Albert), 305.
 QUENOT (Henri), 616.
 QUOST (Ernest), 79.
Radical (Le), 392.
Radium (Le), 377.
 RAFFAELLI (J.-F.), 79.
 RAIMON, 109.
 RAIMOND, 600.
 RAISON-RENOUVIN, 271.
 RAMILLON, 228.
Rappel (Le), 392.
 RATEAU (Frédéric), 616.
Recueil Chaux des tarifs, 377.

INDEX ALPHABÉTIQUE DES EXPOSANTS

- REDFERN, 91, 97.
 REDONT (Édouard), 306.
 REMLINGER et VINET, 271.
 RÉMOND (J.), 109.
 RÉMOND (Jean), 79.
 RENARD (Émile), 79.
 RENOIR (P. A.), 79.
République française (La), 392.
République radicale, 392.
 RÉVERDOT, 97.
Revue (La), 377.
Revue bleue, 392.
Revue d'artillerie, 377.
Revue des arts graphiques, 377.
Revue de cavalerie, 377.
Revue communale, 377.
Revue des Deux-Mondes, 377, 392.
Revue des Établissements de bienfaisance et d'assistance, 377.
Revue générale d'administration, 377.
Revue générale des chemins de fer et tramways, 377.
Revue générale des sciences pures et appliquées, 377.
Revue du génie militaire, 377.
Revue de gynécologie et de chirurgie abdominale, 377.
Revue hebdomadaire, 392.
Revue d'histoire littéraire de la France, 377.
Revue horticole, 377.
Revue d'hygiène et de police sanitaire, 377.
Revue de mécanique, 377.
Revue de métaphysique et de morale, 377.
Revue militaire générale, 377.
Revue neurologique, 377.
Revue d'orthopédie, 377.
Revue de Paris, 377.
Revue pédagogique, 377.
Revue philanthropique, 377.
Revue pratique d'hygiène municipale, urbaine et rurale, 377.
Revue pratique des retraites ouvrières et prévoyance sociale, 377.
Revue des services financiers, 377.
Revue universitaire, 378.
Revue de la tuberculose, 378.
 REY (Alexandre), 387.
 REY (Georges) 271.
 RHEIMS et AUSCHER, 547.
 RIBES (Joseph), 540.
 RICHARD (Jules), 530.
 RICHARD (Philibert) fils, 616.
 RICHARD et MULLER (Établissements), 617.
 RICHERMOZ (Joseph), 291.
 RICQLÈS (de) et C^{ie}, 515.
 RIGAUD (M^{me} Vve), 617.
 RIGAUT (M^{me} Louis), 306.
Rire (Le), 378.
 RISLER et CARRÉ, 245.
 RIVIÈRE (Charles), 79.
 ROGIER (H.), 516.
 ROGEZ et VOITURIEZ, 208.
 ROINÉ (J.-E.), 88.
 ROLL (A.), 79.
Roman romanesque (Le), 378.
 ROSENGAR (Charles-Sylvain), 468.
 ROSENHEIM (L.) et fils, 602.
 ROSIN (Gaston), 617.
 ROSSET-GRANGER (Édouard), 79.
 ROTIVAL (Jules, 5, 20, 35, 549, 626.
 ROTY (O.), 86, 87.
 ROUAUD, 283.
 ROUBAUDI et fils, 110.
 ROUGON (Paul-Louis), 388.
 ROUSSEL (Géo), 80.
 ROUSSEL (K.-X.), 80.
 ROUSSEL-LACOMBE, 600.
 ROYBET (Ferdinand), 80.
 ROYER (Henri), 80.
 ROYER et RICHERMOZ (Auguste), 291.
 RUZÉ (Eugène), 103.
 SABOT (Albert), 617.
 SAINT-GERMIER (Joseph), 80.
Saint Nicolas, 378.
 SAINTPIERRE (Gaston-Casimir), 80.
 SAMARITAINE (Magasins de la), 233.
 SANDOZ (G. Roger), 13, 36, 246.
 SAUBÈS (Daniel), 80.
 SAUVAGE (Édouard), 617.
 SAVIDAN (YVES), 617.
 SCHMIT (Albert), 230.
 SCHMIT et C^{ie}, 3, 7, 46, 272.
 SCHRODER et SCHYLER et C^{ie}, 602.
 SCHULZ et ROQUETTE, 208.
Science au xx^e siècle (La), 378.
 SCOTT (Georges), 80.
 SCRIVE (J.) et ses fils, 208.
 SCRIVE-THIRIEZ, 208.
 SEGOFFIN (Victor-Joseph), 82.
Semaine religieuse de Paris (La), 378.
Semaine de Suzette (La), 378.
 SERAPHIN et C^{ie}, 246.
 SERVEL (Victor), 600.
Le Siècle, 392.
 S. I. M., 378.
 SIMONET frères, 284.
 SIMONNET, 601.
 SIMONNOT-GODARD fils, 207.
 SIOT-DECAUVILLE, 284.
 SOCIÉTÉ ANONYME DES ANCIENS ÉTABLISSEMENTS BRAUNSTEIN frères, 398.
 SOCIÉTÉ ANONYME DES ANCIENS ÉTABLISSEMENTS C. ET E. CHAPAL frères et C^{ie}, 104.
 SOCIÉTÉ DES ANCIENS ÉTABLISSEMENTS CRATRY, 208.
 SOCIÉTÉ ANONYME DE LA BRASSERIE DE SOCHAUX, 617.
 SOCIÉTÉ ANONYME DES EAUX MINÉRALES D'EVIAN-LES-BAINS, 484.
 SOCIÉTÉ ANONYME DES ÉTABLISSEMENTS RÉVILLON frères, 104.
 SOCIÉTÉ ANONYME DES ÉTABLISSEMENTS SCHMARTZ et MEURER, 283.
 SOCIÉTÉ ANONYME DES ÉTABLISSEMENTS VINANT, 273.
 SOCIÉTÉ ANONYME FRANÇAISE « Le RIVALIN », 516.
 SOCIÉTÉ ANONYME « LA PATE FLAMANDE », 517.
 SOCIÉTÉ ANONYME DE PERENCHIES, 208.

EXPOSITION ANGLO-LATINE

- SOCIÉTÉ DE LA BRASSERIE DE LA VILLE DE PARIS, 617.
- SOCIÉTÉ DES BRASSERIES FRANÇAISES, 618.
- SOCIÉTÉ CINÉMATOGRAPHIQUE DES AUTEURS ET GENS DE LETTRES, 421.
- SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MUTUELLE ET COMMERCIALE, 574.
- SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT A L'ART ET A L'INDUSTRIE, 307.
- SOCIÉTÉ « LE FERMENT », 518.
- SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES MUNITIONS DE CHASSE, DE TIR ET DE GUERRE, 525, 566.
- SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES ROULEMENTS A BILLES, 550.
- SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE SCULPTURE DE MARBRE (Cavaïoc et Cie), 284.
- SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES CIRES FRANÇAISES, 618.
- SOCIÉTÉ DES GRANDS TRAVAUX EN PÉTON ARMÉ, 308.
- SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE BRASSERIE ET MALTERIE, 618.
- SOCIÉTÉ DU PAPIER RIGOLLOT, 517.
- SOCIÉTÉ DE PROPAGATION DES LIVRES D'ART, 308.
- Soir (Le)*, 392.
- Soleil du dimanche illustré*, 378.
- SOLÈRES, 618.
- STAHL, 361.
- STORCH (L.), 104.
- SOUALLE (LOUIS), 6, 618, 626.
- SOUBIRAN (L.-G.), 618.
- SOUBRIER (François et Paul), 272.
- SOULÈS, 601.
- SOULOY, 247.
- SPRIET-BOUCHEZ fils, 208.
- STOULLIG (Charles), 310.
- SUDRE (Raymond), 285.
- SURRE (Paul), 291.
- SUSSE frères, 285.
- SYNDICAT DES BOUILLEURS, DISTILLATEURS ET NÉCOCIANTS EN ALCOOL D'ALGÉRIE, 602.
- SYNDICAT BOULONNAIS DU COMMERCE EN GROS DES VINS ET SPIRITUEUX DE L'ARRONDISSEMENT DE BOULOGNE-SUR-MER, 603.
- SYNDICAT DES BRASSEURS DE CIDRE DE LA VILLE DU HAVRE, 605.
- SYNDICAT CENTRAL DU COMMERCE EN GROS DES VINS ET SPIRITUEUX DU DÉPARTEMENT DE L'AIN, 609.
- SYNDICAT CENTRAL DU COMMERCE EN GROS DES VINS ET SPIRITUEUX DE LA RÉGION DU NORD, 606.
- SYNDICAT CENTRAL DU COMMERCE DES VINS, SPIRITUEUX ET VINAIGRES EN GROS DU DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE, 605.
- SYNDICAT CENTRAL DES MARCHANDS DE VIN ET DÉBITANTS AYANT ENTREPOIT DE LA VILLE DE LYON ET DE LA RÉGION, 606.
- SYNDICAT DU COMMERCE DES VINS ET SPIRITUEUX EN GROS DE LA MAYENNE, 605.
- SYNDICAT DU COMMERCE D'IMPORTATION DES VINS DE LIQUEUR, 607.
- SYNDICAT DU COMMERCE DES VINS ET SPIRITUEUX EN GROS DE L'ARRONDISSEMENT D'ALAIS, 602.
- SYNDICAT DU COMMERCE EN GROS DES VINS ET SPIRITUEUX DES ARRONDISSEMENTS D'ALENÇON, ARGENTAN ET MORTAGNE, 602.
- SYNDICAT COMMERCIAL ALGÉRIEN (Vins), 602.
- SYNDICAT VINICOLE DU COMMERCE EN GROS DES ALPES-MARITIMES, 607.
- SYNDICAT DU COMMERCE EN GROS DES VINS ET SPIRITUEUX DE L'ARRONDISSEMENT D'ANGOULÊME, 602.
- SYNDICAT DU COMMERCE EN GROS DES VINS ET SPIRITUEUX DES ARRONDISSEMENTS D'AVRANCHES ET DE MORTAIN, 603.
- SYNDICAT DU COMMERCE DES VINS DU TERRITOIRE DU « BANYULS », CERBÈRES, COLLIOURE ET PORT-VENDRES, 603.
- SYNDICAT DU COMMERCE EN GROS DES VINS ET SPIRITUEUX DU DÉPARTEMENT DES BASSES-PYRÉNÉES, 608.
- SYNDICAT DU COMMERCE DES VINS ET SPIRITUEUX DE L'ARRONDISSEMENT DE BAYONNE, 603.
- SYNDICAT DU COMMERCE EN GROS DES VINS, SPIRITUEUX ET VINAIGRES DE L'ARRONDISSEMENT DE BERGERAC, 603.
- SYNDICAT DU COMMERCE EN GROS DES VINS ET SPIRITUEUX DE L'ARRONDISSEMENT DE BOULOGNE-SUR-MER, 603.
- SYNDICAT DU COMMERCE DES VINS DE LA RÉGION DE CARCASSONNE, 604.
- SYNDICAT DU COMMERCE EN GROS DE CETTE, 604.
- SYNDICAT DU COMMERCE EN GROS DES VINS, SPIRITUEUX ET LIQUEURS DES ARRONDISSEMENTS DE CHALONS-SUR-MARNE, EPERNAY ET SAINTE-MENÉHOULD, 604.
- SYNDICAT DU COMMERCE DES VINS, SPIRITUEUX ET VINAIGRES DE LA VILLE ET DE L'ARRONDISSEMENT DE CHALON-SUR-SAÔNE, 604.
- SYNDICAT DU COMMERCE DES VINS DE CHAMPAGNE, 608.
- SYNDICAT DU COMMERCE EN GROS DES VINS, SPIRITUEUX ET LIQUEURS DU CHER, 604.
- SYNDICAT DU COMMERCE EN GROS DES VINS ET SPIRITUEUX ET DES REPRÉSENTANTS DES CÔTES-DU-NORD, 608.
- SYNDICAT DU COMMERCE DES VINS EN GROS DE FRONTIGNAN, 605.
- SYNDICAT DU COMMERCE EN GROS DES LIQUIDES DE L'ARRONDIS-

INDEX ALPHABÉTIQUE DES EXPOSANTS

- SEMENT DE GANNAT, 605.
- SYNDICAT DU COMMERCE DES VINS ET SPIRITUEUX DES CÔTES DU RHÔNE, 609.
- SYNDICAT DU COMMERCE EN GROS DES VINS, SPIRITUEUX ET BIÈRES DU DÉPARTEMENT DES DEUX-SÈVRES, 607.
- SYNDICAT DU COMMERCE EN GROS DES VINS ET SPIRITUEUX DU DÉPARTEMENT DU DOUBS, 603.
- SYNDICAT DU COMMERCE EN GROS DES VINS ET SPIRITUEUX DU DÉPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR, 604.
- SYNDICAT DU COMMERCE EN GROS DES VINS ET SPIRITUEUX DE LA GIRONDE, 603.
- SYNDICAT DU COMMERCE EN GROS DES LIQUIDES DU DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE, 605, 606.
- SYNDICAT DU COMMERCE EN GROS DES VINS ET SPIRITUEUX DU DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-MARNE, 604.
- SYNDICAT DU COMMERCE DES VINS ET SPIRITUEUX EN GROS DU DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAONE, 605.
- SYNDICAT DU COMMERCE EN GROS DES VINS ET SPIRITUEUX DU DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-VIENNE, 606.
- SYNDICAT DU COMMERCE EN GROS DES VINS ET SPIRITUEUX DE L'ARRONDISSEMENT DU HAVRE, 605.
- SYNDICAT DU COMMERCE DES VINS EN GROS DE L'ÎLE-DE-FRANCE, 608.
- SYNDICAT DU COMMERCE EN GROS DES VINS ET SPIRITUEUX DU DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, 608.
- SYNDICAT DU COMMERCE EN GROS DES VINS ET SPIRITUEUX DU DÉPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE, 609.
- SYNDICAT DU COMMERCE EN GROS DES VINS ET SPIRITUEUX DU JURA, 606.
- SYNDICAT DU COMMERCE EN GROS DES VINS ET SPIRITUEUX DE L'ARRONDISSEMENT DE LIBOURNE, 606.
- SYNDICAT DU COMMERCE EN GROS DES VINS ET SPIRITUEUX DU DÉPARTEMENT DE MAIN-ET-LOIRE, 602.
- SYNDICAT DU COMMERCE EN GROS DES VINS ET SPIRITUEUX DE LA FABRICATION DES ALCOOLS ET VINAIGRES DE L'ARRONDISSEMENT DE MEAUX, 606.
- SYNDICAT DU COMMERCE EN GROS DES VINS ET SPIRITUEUX DU DÉPARTEMENT DE MEURTHE-ET-MOSELLE, 607.
- SYNDICAT DU COMMERCE EN GROS DES VINS ET SPIRITUEUX DU DÉPARTEMENT DE LA MEUSE, 603.
- SYNDICAT DU COMMERCE EN GROS DES VINS ET SPIRITUEUX DE L'ARRONDISSEMENT DE NARBONNE, 607.
- SYNDICAT DU COMMERCE EN GROS DES VINS ET SPIRITUEUX DU DÉPARTEMENT DE L'OISE, 604, 605.
- SYNDICAT DU COMMERCE EN GROS DES VINS, SPIRITUEUX ET VINAIGRES D'ORLÉANS, DU LOIRET ET DES DÉPARTEMENTS LIMITROPHES, 607.
- SYNDICAT DU COMMERCE EN GROS DES VINS ET SPIRITUEUX DU PÉRIGORD, 608.
- SYNDICAT DU COMMERCE EN GROS DES VINS, SPIRITUEUX ET LIQUEURS DE L'ARRONDISSEMENT DE PÉRONNE, 608.
- SYNDICAT DU COMMERCE EN GROS DES VINS ET SPIRITUEUX DE L'ARRONDISSEMENT DE REMIREMONT, 608.
- SYNDICAT DU COMMERCE DES VINS, LIQUEURS ET SPIRITUEUX EN GROS DE ROMILLY-SUR-SEINE ET DE LA RÉGION, 608.
- SYNDICAT DU COMMERCE DES VINS ET SPIRITUEUX DE SAINT-OMER, 609.
- SYNDICAT DU COMMERCE DE L'ÉPICERIE DES VINS ET SPIRITUEUX DE SAINT-QUENTIN ET DU DÉPARTEMENT DE L'AISE, 609.
- SYNDICAT DU COMMERCE EN GROS DES VINS ET SPIRITUEUX DU DÉPARTEMENT DE LA SARTHE, 605.
- SYNDICAT DU COMMERCE EN GROS DES LIQUIDES DES DÉPARTEMENTS DE LA SAVOIE ET DE LA HAUTE-SAVOIE, 604.
- SYNDICAT CENTRAL DU COMMERCE EN GROS DES VINS ET SPIRITUEUX DE LA SEINE-INFÉRIEURE, 608.
- SYNDICAT DU COMMERCE DES VINS ET SPIRITUEUX DU DÉPARTEMENT DE LA SOMME, 608.
- SYNDICAT DU COMMERCE DES VINS ET SPIRITUEUX DU DÉPARTEMENT DU VAR, 609.
- SYNDICAT DU COMMERCE DES VINS ET SPIRITUEUX EN GROS DU DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE, 602, 603.
- SYNDICAT DU COMMERCE EN GROS DES VINS ET SPIRITUEUX DES ARRONDISSEMENTS DE VESOUL ET DE LURE, 609.
- SYNDICAT DU COMMERCE EN GROS DES VINS ET SPIRITUEUX DE L'ARRONDISSEMENT DE VITRY-LE-FRANÇOIS, 610.
- SYNDICAT DU COMMERCE EN GROS DES VINS ET SPIRITUEUX DU DÉPARTEMENT DE L'YONNE, 605.
- SYNDICAT COMMERCIAL ET INDUSTRIEL DU DÉPARTEMENT D'ORAN, 607.
- SYNDICAT DES COURTIERS DE

EXPOSITION ANGLO-LATINE

- MARCHANDS EN GROS DE LA VILLE ET DE L'ARRONDISSEMENT DE ROUEN, 608.
- SYNDICAT DES COURTIER-S-REPRÉSENTANTS DE COMMERCE DE LA VILLE DE CAEN ET DU DÉPARTEMENT DU CALVADOS, 604.
- SYNDICAT DES COURTIER-S ET REPRÉSENTANTS DE COMMERCE DU DÉPARTEMENT DES DEUX-SÈVRES, 607.
- SYNDICAT DE DÉFENSE DES VINS ROUGES ET BLANCS DE CHAMPAGNE, 608.
- SYNDICAT DE DÉFENSE DU COMMERCE DES VINS EN GROS ET VINS DE CHAMPAGNE, 605.
- SYNDICAT DE DÉFENSE DU COMMERCE DES EAUX-DE-VIE DE COGNAC, 604.
- SYNDICAT DES DISTILLATEURS LIQUORISTES ET NÉGOCIANTS EN SPIRITUEUX DE NICE ET DES ALPES-MARITIMES, 607.
- SYNDICAT DES DISTILLATEURS ET NÉGOCIANTS EN ALCOOLS DE L'ARRONDISSEMENT DE BÉZIERS, 603.
- SYNDICAT DES DISTILLATEURS DE KIRSCH DE LA HAUTE-SAÔNE, 605.
- SYNDICAT DES DISTILLATEURS LIQUORISTES DU DÉPARTEMENT DU LOT, 602, 604.
- SYNDICAT DES DISTILLATEURS LIQUORISTES DU LOT-ET-GARONNE, 602.
- SYNDICAT DES DISTILLATEURS ET NÉGOCIANTS EN VINS ET SPIRITUEUX DE L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-POL, 609.
- SYNDICAT DES DISTILLATEURS ET BOUILLEURS PROFESSIONNELS DE LA RÉGION DE VILLEFRANCHE-SUR-SAONE, 610.
- SYNDICAT DES ENTREPOSITAIRES DE L'ARRONDISSEMENT DE DIEPPE, 605.
- SYNDICAT DES ENTREPOSITAIRES ET DISTILLATEURS DE FLERS-DOMFRONT, 605.
- SYNDICAT DES ENTREPOSITAIRES DES ARRONDISSEMENTS DE SAINT-LÔ ET COUTANCES, 609.
- SYNDICAT DES FABRICANTS DE MOUTARDES, VINAIGRES ET CONDIMENTS DE FRANCE, 607.
- SYNDICAT GÉNÉRAL DES CIDRES, 608.
- SYNDICAT DES MARCHANDS EN GROS DE L'ARRONDISSEMENT D'ARRAS, 602.
- SYNDICAT DES MARCHANDS DE VINS EN GROS DE CLERMONT-FERRAND ET DU DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DOME, 604.
- SYNDICAT DES MARCHANDS DE VINS EN GROS DU DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE, 605.
- SYNDICAT DES NÉGOCIANTS EN VINS ET SPIRITUEUX DU DÉPARTEMENT DE L'AIN, 603.
- SYNDICAT DES NÉGOCIANTS EN VINS ET SPIRITUEUX DE LA RÉGION DES ARDENNES, 604.
- SYNDICAT DES NÉGOCIANTS EN VINS ET SPIRITUEUX DE L'ARRONDISSEMENT DE BREST, 604.
- SYNDICAT DES NÉGOCIANTS EN VINS ET SPIRITUEUX DU DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-INFÉRIEURE, 605.
- SYNDICAT DES NÉGOCIANTS EN VINS DE L'ARRONDISSEMENT DE CASTRES, 604.
- SYNDICAT DES NÉGOCIANTS DU RAYON DE COGNAC, 604.
- SYNDICAT DES NÉGOCIANTS ET COURTIER-S EN VINS ET SPIRITUEUX DE FÉCAMP ET DE SES ENVIRONS, 605.
- SYNDICAT DES NÉGOCIANTS EN GROS DE LIQUEURS, VINS ET SPIRITUEUX DU DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE, 605.
- SYNDICAT DES NÉGOCIANTS ET COMMISSIONNAIRES EN VINS DE LÉZIGNAN, 606.
- SYNDICAT DES NÉGOCIANTS ET REPRÉSENTANTS DE COMMERCE EN GROS DES VINS DE L'ARRONDISSEMENT DE LURE, 606.
- SYNDICAT EN GROS DES NÉGOCIANTS DES VINS, SPIRITUEUX ET LIQUEURS DE MARSEILLE, DES BOUCHES-DU-RHONE ET DU VAR, 606.
- SYNDICAT DES NÉGOCIANTS EN VINSET SPIRITUEUX DE L'ARRONDISSEMENT DE MORLAIX, 607.
- SYNDICAT DES NÉGOCIANTS EN VINS ET SPIRITUEUX DES ARRONDISSEMENTS DE QUIMPER, QUIMPERLÉ ET CHATEAULIN, 608.
- SYNDICAT DES NÉGOCIANTS EN VINS MOUSSEUX DE SAINTE-FOY-LA-GRANDE, 608.
- SYNDICAT DES NÉGOCIANTS EN EAUX-DE-VIE DU RAYON DE SAINT-JEAN-D'ANGÉLY, 609.
- SYNDICAT DES NÉGOCIANTS EN SPIRITUEUX ET VINS DU DÉPARTEMENT DU TARN, 602.
- SYNDICAT DES NÉGOCIANTS EN VINS ET SPIRITUEUX DE L'ARRONDISSEMENT DE VERVINS, 609.
- SYNDICAT DES NÉGOCIANTS EN VINS ET SPIRITUEUX DU DÉPARTEMENT DE LA VIENNE, 608.
- SYNDICAT DE LA PRESSE PARISIENNE, 388.
- SYNDICAT RÉGIONAL DES BOUILLEURS, DISTILLATEURS, LIQUORISTES ET NÉGOCIANTS EN ALCOOL DE L'ARRONDISSEMENT DE BÉZIERS, 603.
- SYNDICAT DES VINS ET SPIRITUEUX EN GROS DES ARRONDISSEMENTS DE CHERBOURG ET DE VALOGNES, 604.
- SYNDICAT DES VINSET SPIRITUEUX DU DÉPARTEMENT DE L'EURE, 605.
- SYNDICAT DES VINS ET VINAIGRES, LIQUEURS ET SPIRITUEUX DU DÉPARTEMENT DU LOIR-ET-CHER, 603.

INDEX ALPHABÉTIQUE DES EXPOSANTS

- SYNDICAT DES VINS MOUSSEUX DE SAUMUR, 609.
 TABERNE (Franck), 618.
 TALLANDIER (Jules-Eugène), 389.
 TATTEGRAIN (Francis), 80.
Technique moderne (La), 378.
Technique sanitaire, 378.
 TEIL (Baron du), 619.
 TEMPLIER (Paul), 6, 247.
Temps (Le), 392.
 TERQUEM ET C^{ie}, 389.
 TERRADE (Georges), 619.
 TERRIEN (D^r Eugène), 456.
 TERRIER (D^r Félix), 456.
 TESTE (Edouard), 600.
 TÊTE jeune, 600.
 THIBAUT, 285.
 THIÉBAUT (Charles), 119.
 THIÉBAUT (Ch.), 272.
 THIROUX (D^r), 3, 7, 479.
 THOMAS (Albert-Valentin), 81.
 THOMAS (D^r J.), 456.
 THOMAS (Paul), 81.
 THOMAS-DESCAMPS, 619.
 TISSIER (Léon), 399.
Tour du Monde (Le), 378.
 TOURING-CLUB DE FRANCE, 549.
 TOURNÈS (Étienne), 81.
 TRÉSALLET (Joseph) et TARROZ, 292.
 TRICOCHÉ (ERNEST), 601.
 TROTIN (Albert), 619.
 TRUCHET (Abel), 81.
 UNION AMICALE DES ENTREPOSITAIRES DES VINS ET SPIRITUEUX DE L'ARRONDISSEMENT D'ABBEVILLE, 602.
 UNION SYNDICALE DES COMMERÇANTS EN VINS DE L'ARRONDISSEMENT DE MARSEILLE, 606.
 UNION SYNDICALE DES MAÎTRES IMPRIMEURS DE FRANCE, 362.
 UNION SYNDICALE DES NÉGOCIANTS EN VINS DE BORDEAUX, 603.
 UNION SYNDICALE DES VINS ET SPIRITUEUX DE L'ARRONDISSEMENT DE DOMFRONT ET ENVIRONS, 605.
Univers (L'), 392.
 VADAM, 456, 469.
 VALEUR (Armand), 518.
 VANHOUTTE (R.), 619.
 VASSAS (A.-G.), 619.
Veillées des chaumières (Les), 378.
 VERGNE (Maurice) et C^{ie}, 110.
 VERNON (F. de), 86-87.
 VERNIER (Émile), 87-88.
 VIDEAU, 601.
Vie à la campagne (La), 378.
Vie au Grand Air (La), 378.
Vie financière, 392.
Vie Heureuse (La), 378.
 VILAR et SICRE, 599.
 VILLAMAUX (Henri), 619.
 VIOLET (A.) et C^{ie}, 231.
 VIOLET (Lambert), 619.
 VINANT (D^r Emile), 469.
 VINSOT, 601.
 VIRAT (Gustave), 620.
 VITOU (Henri), 620.
 VOIRIN (Etablissements J.), 362.
 VOLLANT (A.), 567.
 VOLLON-ALEXIS, 81.
Voltaire (Le), 392.
Volume (Le), 378.
Vraie Mode (La), 378.
 VUILLARD (Edouard), 81.
 VULLIOD (François de), 600.
 WALLAERT frères, 208.
 WEIL (Georges), 390.
 WEINSPACK, 273.
 WENCKER (Joseph), 81.
 WICART frères, 208.
 WICKHAM (D^r Louis), 470.
 WITTMANN (Charles), 363.
 WORTH, 97.
 YENCESSE (O.), 87, 88.
 ZIMMERMANN, 98.
 ZO (Henri), 81.
 ZUNEQUIN, 248.
 ZWILLIER (Augustin), 82.



TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Introduction	5

PREMIÈRE PARTIE

Histoire de l'Exposition.	9,	17
Comité Français des Expositions à l'Etranger.		11
Rôle du Comité Français des Expositions à l'Etranger en Grande-Bretagne.		15

DEUXIÈME PARTIE

Commission d'organisation.		35
Règlement de la Section française.		37
Rapporteur général et rapporteurs de sections		45
Section des Beaux-Arts.		49
Première Section, Division A.		91
— — B.		99
— — C.		105
— — D.		111
— — E.		121
— — F.		175
— — G.		211
Deuxième Section		217
Troisième Section		237
Quatrième Section, Division A.		251
— — B.		275

TABLE DES MATIÈRES

Quatrième Section, Division C.	287
— — D.	293
Cinquième Section, — A.	315
— — B.	411
— — C.	423
— — D.	471
— — E.	487
— — F.	519
— — G.	527
— — H.	531
— — I.	537
— — J.	541
— — K.	551
— — L.	558
— — M.	561
— — N.	569
Sixième Section, Alimentation.	575

TROISIÈME PARTIE

Jury de section	623,	627
Jury de révision		626
Opérations du Jury.		633
Distribution solennelle des récompenses.		640

QUATRIÈME PARTIE

Considérations générales sur l'Angleterre	647
Commerce général de l'Angleterre.	651
Commerce franco-anglais.	679
Conclusions	691
Index alphabétique des exposants	705



GRAVURES HORS TEXTE

L'affiche de l'Exposition Anglo-Latine.	4
Le plan de l'Exposition	5
M. Emile Dupont, sénateur.	9
S. A. R. la Princesse de Teck.	17
S. A. R. le Prince de Teck.	25
M. Charles Jeanselme	33
Inauguration officielle de la Section française	49
Marcel Baschet : Portrait de Mme G.	57
Gabriel Ferrier : Portrait de Mme de R.	65
Paul-Albert Besnard : Portrait de M. C.	73
Hubert D. Etcheverry : Les loups	81
M. Jules Rotival	621
S. E. M. Paul Cambon visite l'Exposition	629
Déjeuner du 26 septembre 1912.	637
Entrée de la Section française	645
Distribution solennelle des récompenses	653
Alfred-Pierre Agache : Le Secret.	661
P. Chabas : Portrait de Mme Chabas	669
Ferdinand Roybet : Le refus des impôts	677
Louis Maubert : Statue de S. M. la Reine Victoria	685
La cour d'honneur	693



EXPOSITION ANGLO-LATINE

LONDRES 1912

—

SECTION FRANÇAISE

—

RAPPORT GÉNÉRAL

ANNEXE

—

PALMARÈS



PARIS

COMITÉ FRANÇAIS DES EXPOSITIONS A L'ÉTRANGER

42, rue du Louvre

1913

EXPOSITION ANGLAISE

LONDRES 1913

SECTION FRANÇAISE

RAPPORT GÉNÉRAL

ANNEXE

PALMARÈS



PARIS

COMITÉ FRANÇAIS DES EXPOSITIONS A L'ÉTRANGER

1913

1913

LISTE DES RÉCOMPENSES
DÉCERNÉES AUX EXPOSANTS

SECTION FRANÇAISE LISTE DES RÉCOMPENSES DÉCERNÉES AUX EXPOSANTS	
---	--

GRAND PRIX SPÉCIAL
Comité Français des Expositions à l'Étranger.

SECTION DES BEAUX-ARTS
Peintures. — Bronzes. — Plâtres. — Gravure en médailles.

HORS CONCOURS
 (Non participants aux récompenses, article 15 du règlement du Jury.)

Adan (Émile), Paris. Adler (Jules), Paris. Administration des Monnaies et Médailles, Paris. Agache (Alfred-Pierre), Paris. Aublet (Albert), Neuilly (Seine). Bail (Joseph), Paris. Barau (Émile), Paris. Barillot (Léon), Paris. Baschet (Marcel), Paris. Besnard (Paul-Albert), Paris. Billotte (René), Paris. Bonnard (Pierre), Paris. Bordes (Ernest), Paris. Boulard (Émile-Alexandre), Paris. Bourdelle (Émile-Antoine), Paris. Boutigny (Émile), Paris.	Buffet (Amédée), Paris. Buffet (Paul), Paris. Caro-Delvaille, Paris. Cesbron, Paris. Chabas (P.), Paris. Collin (Raphaël), Paris. Comerre (Léon), Paris. Comité français des Expositions à l'Étranger, Paris. Courtois (Gustave), Neuilly (Seine). Dambeza (Léon), Paris. Damoye (Pierre), Paris. Dauphin (Eugène), Paris. Debat-Ponsan (Édouard), Paris. Demont-Breton (M ^{me}), Paris. Demont (Adrien), Paris. Denis (M.), Paris.
--	--

EXPOSITION ANGLO-LATINE

Devambez (André), Paris.	Marquet (Albert), Paris.
Diéterle (G.), Paris.	Martin (Henri), Paris.
Diéterle (M ^{me} Marie), Paris.	Mathey (Paul), Paris.
Doigneau (Édouard), Paris.	Matisse (Auguste), Paris.
Duhem (Henri), Douai (Nord).	Maubert (Louis), Nice.
Duhem (Marie), Douai (Nord).	Maxence (Edgard), Paris.
Dupuy (Paul-Michel), Paris.	Mercié (Antonin), Paris.
Duvocelles (Julien), Paris.	Moisset (Maurice), Paris.
Éliot (Maurice), Paris.	Moisset (M ^{lle} Marthe), Paris.
Etcheverry (Hubert-D.), Paris.	Montenard (Frédéric), Paris.
Faivre (Maxime), Paris.	Moteley (Georges), Paris.
Ferrier (Gabriel), Paris.	Nozal (Alexandre), Paris.
Flandrin (Jules), Paris.	Olive (Jean-Baptiste), Paris.
Foreau (Henri), Paris.	Petitjean (Edmond), Paris.
Friant (Émile), Paris.	Puech (Denis), Paris.
Gagliardini (J.-G.), Paris.	Quost (Ernest), Paris.
Gervex (H.), Paris.	Raffaelli (J.-F.), Paris.
Gilbert (Victor), Paris.	Remond (Jean), Paris.
Gillot (E.-Louis), Paris.	Renard (Émile), Paris.
Girardot (P.), Paris.	Renoir (P.-A.), Cagnes (Alpes-Ma-
Gorguet (Auguste-François), Paris.	ritimes).
Gosselin (Albert), Paris.	Rivière (Charles), Paris.
Grosjean (Henri), Paris.	Roll (A.), Paris.
Grun (Jules), Paris.	Rosset-Granger (Édouard), Paris.
Guérin (Charles), Paris.	Roussel (Géo), Paris.
Guignard (Gaston), Paris.	Roussel (K.-X.), Paris.
Guillaume (Albert), Paris.	Roybet (Ferdinand), Paris.
Guillonnet (Octave), Paris.	Royer (Henri), Paris.
Guinier (Henri-J.), Neuilly (Seine).	Saint-Germier (Joseph), Neuilly
Gumeny (Adolphe-Ernest), Paris.	(Seine).
Iwill (M.-J.), Paris.	Saintpierre (Gaston-Casimir), Pa-
Jeannot (Georges), Paris.	ris.
Jourdain (Francis), Paris.	Sandoz (G.-Roger), Paris.
Laugée (Georges), Paris.	Saubès (Daniel), Paris.
Laurens (Paul-Albert), Paris.	Scott (Georges), Paris.
Lauth (Frédéric), Paris.	Ségoffin (Victor-Joseph), Paris.
Lerolle (Henri), Paris.	Société d'encouragement à l'Art et
Loir (Luigi), Paris.	à l'Industrie, Paris.
Madeline (Paul), Paris.	Tattegrain (Francis), Paris.
Maillart (Diogène), Paris.	Thomas (Albert-Valentin), Paris.
Manguin (Henri), Paris.	Thomas (Paul), Paris.

PALMARÈS

Tournès (Étienne), Paris.	Vuillard (Édouard), Paris.
Truchet (Abel), Paris.	Wencker (Joseph), Paris.
Vollon (Alexis), Paris.	Zo (Henri), Paris.
Zwiller (Augustin), Neuilly (Seine).	

PREMIÈRE SECTION

HABILLEMENT

DIVISION A

Couture et Confection.

HORS CONCOURS (Membre du jury)
Redfern, à Paris.

HORS CONCOURS (par application de la convention)

Callot sœurs, à Paris.	Kriegck, à Paris.
Chéruit, à Paris.	Paquin, à Paris.
Dœuillet, à Paris.	Worth, à Paris.

GRANDS PRIX

Buzenet, à Paris.	Margaine-Lacroix, à Paris.
Réverdot, à Paris.	

DIPLOMES D'HONNEUR

Béchoff-David et Cie, à Paris.	Lachatroulle, à Paris.
Martial et Armand, à Paris.	

— 7 —

EXPOSITION ANGLO-LATINE

MÉDAILLES D'OR

Jenny et C^o, à Paris.
Lanvin (Jeanne).

Poret (Élise), à Paris.
Zimmermann, à Paris.

.....

DIVISION B

Fourrures.

.....

HORS CONCOURS (Membre du jury)

Dans les raisons sociales, les noms de MM. les jurés qui, par cette qualité, placent leurs maisons Hors concours, sont entre parenthèses et en lettres italiques.

Jungmann (Félix) et C^{ie} (*Achille Jungmann*), à Paris.

HORS CONCOURS (par application de la convention)

Corby (Th.) et C^{ie}, à Paris.

Société anonyme des établissements Révillon frères, à Paris.

GRANDS PRIX

Fournier (Gustave), à Paris.

Société anonyme des anciens établis-

Grunwaldt (P.-M.), à Paris.

sements C. et E. Chapal frères et

Leroy et Schmid, à Paris.

C^{ie}, à Montreuil-sous-bois (Seine)

Ruzé (Eugène), à Paris.

Storch (L.), à Paris.

MÉDAILLE D'OR

Chodoroff Georges, à Paris.

.....

DIVISION C

Soie et tissus de soie.

.....

GRANDS PRIX

Collectivité de la Chambre syndicale de l'industrie et du commerce parisiens des soieries et rubans :

En participation :

Adam (successeur de Jodon et *Adam*), à Paris.

Léger, Henry et C^{ie}, à Paris.

Bourgeois (les fils de B.), à Paris.

Portier (Henri et C^{ie}), à Paris.

Brach et Blum, à Paris.

Raimon, à Paris.

Jean, Jardel, Chabrier et C^{ie}, Paris.

Rémond (maison J.), et C^{ie}, à Paris

Lebrun et C^{ie}, à Paris.

Roubaudi et fils, à Paris.

Vergne (Maurice) et C^{ie}, à Paris.

.....

PALMARÈS

DIVISION *D*

Dentelles, broderies et passementeries.

.....

HORS CONCOURS (Membres du jury)

Dans les raisons sociales, les noms de MM. les jurés qui, par cette qualité, placent leurs maisons Hors concours, sont entre parenthèses et en lettres italiques.

Bauer (Ernest), à Paris.	Henninot-Henninot (<i>Émile Classe</i>), à Caudry (Nord).
Biais frères et C ^{ie} (<i>Alphonse Biais</i>) à Paris.	Oudin (Louis), Le Puy (H ^{te} -L ^{re}).

HORS CONCOURS (par application de la convention)

Heymann (Albert), à Nancy (Meurthe-et-Moselle).	Mey (Léon), à Paris.
---	----------------------

GRANDS PRIX

Anglard, à Paris.	Brandt, à Paris,
Béquet (Henri), à Paris.	Dumoutier, à Paris.
Béraud (Etienne), à Paris.	Thiébaud (Charles), à Paris.

DIPLOMES D'HONNEUR

Charles (Camille), à Paris.	Doizey (Paul) et C ^{ie} , à Paris.
Droussant et Croy, à Paris.	

MÉDAILLES D'OR

Achard (V ^e H ^{te}) et Magne (Jean), au Puy (Haute-Loire).	Audiard, à Paris.
---	-------------------

MÉDAILLES D'ARGENT

Brasselet (A.), à Caudry (Nord).

.....

DIVISION *E*

Tissus de coton.

.....

HORS CONCOURS (Membre du jury)

Ancel-Seitz (P.) et fils (*Paul Ancel-Seitz*), à Granges (Vosges).

HORS CONCOURS (par application de la convention)

David, Maigret et Donon, à Paris.	Jalla (Marcel), à Paris.
-----------------------------------	--------------------------

EXPOSITION ANGLO-LATINE

GRANDS PRIX

Labitte (Robert), à Paris

Lang (les fils d'Emmanuel), à Paris.

DIPLOME D'HONNEUR

Deguerre et C^{ie}, à Remiremont (Vosges).

DIVISION F

Tissus de lin et de chanvre.

.....

HORS CONCOURS (Membre du jury)

Huet (André) et C^{ie}, à Lille (Nord).

HORS CONCOURS (par application de la convention)

Collectivité de la Chambre syndicale des fabricants de toiles de Lille, à Lille (Nord).

En participation :

Adrien et Cuvel.

Bertrix (Noël) et C^{ie}.

Boniface (A.) et C^{ie}.

Claro frères.

Cosserat.

Delcour (L.) et C^{ie}.

Druez et Olivier fils.

Duhem et C^{ie}.

Duquennoy et Lepers.

Fauchille et Ponteville.

Frémaux et Delplanque.

Huet (A.) et C^{ie}.

Lechien et Lefort.

Lemaître-Demeestere et fils.

Leroy frères et Reynaert.

Maquet et Thiétard.

Ovigneur frères.

Rogez et Voituriez.

Schulz et Roquette.

Scrive (J.) et fils.

Scrive-Thiriez.

Société anonyme des anciens établissements Gratry.

Société anonyme de Pérenchies.

Spriet-Bouchez fils.

Wallaert frères.

Wicart frères.

GRANDS PRIX

Mascré (Etienne), à Paris.

Simonnot-Godard fils, à Paris.

PALMARÈS

DIVISION G

Tissus de laine.

.....

GRAND PRIX

Levallois et C^{ie}, à Paris.

.....

DEUXIÈME SECTION

.....

ACCESSOIRES DU VÊTEMENT

.....

HORS CONCOURS (Membres du jury)

Dans les raisons sociales, les noms de MM. les jurés qui, par cette qualité, placent leurs maisons Hors concours, sont entre parenthèses et en lettres italiques.

Despréaux jeune (les fils de) (*Hen-
ri Despréaux*), à Paris.

Javey et C^{ie} (*Louis Javey*), membre
du Jury de revision, à Paris.

Crespin et Papillon (*ancienne mai-
son Pinaud et Amour*) (*Georges*

Crespin), à Paris.

Schmit (Albert), à Paris.

GRANDS PRIX

Barreiros (M^{me} B.), à Paris.

Benoiston (A.) et C^o, Paris.

Bessand, Bigorne et C^{ie} (*Belle
Jardinière*).

Collectivité de la chaussure :

En participation :

Cordier (H.) et fils, à Fougères
(Ille-et-Vilaine).

Fenestrier, à Romans (Drôme).

Hamelin (G.), à Paris.

Juven et C^{ie}, à Romans (Drôme).

Maurey fils (Paul), à Paris.

Morel (Ange), à Fougères (Ille-et-
Vilaine).

Dressoir, Pémartin, Pulm et C^{ie},
à Paris.

Grands Magasins *Aux Galeries
Lafayette*, à Paris.

Grands Magasins *A la Samari-
taine*, à Paris.

Duboc (H.) et C^{ie} (Etablissements
Stockmann), à Paris.

Violet (A.) et C^{ie}, à Paris.

EXPOSITION ANGLO-LATINE

DIPLOMES D'HONNEUR

Bos (G.) et Puel (L.) (Maison) Dufour fils, à Sauve (Gard).
(Établissements Claverie), à Paris.

MÉDAILLES D'OR

Exposition d'ensemble de la fleur artificielle de Paris.

En participation :

Barth (Maurice), à Paris. Pigueron (Maison), à Paris.
Feissel et C^{ie}, à Paris. Ramillon, à Paris.
Mathoux (Joseph) et C^{ie}, à Paris. Lambert frères, à Paris.

.....

TROISIÈME SECTION

.....

BIJOUTERIE. — JOAILLERIE. — ORFÈVRE

.....

HORS CONCOURS (Membre du jury)

Nussbaum et Hérold (Emmanuel Nussbaum), à Paris.

HORS CONCOURS

(par application de la convention)

Henry frères, à Paris.

GRANDS PRIX

Duval et Janvier, à Paris. Lefebvre fils aîné (Société anonyme
Falize (André), à Paris. des établissements), à Paris.
Fouquet (Georges), à Paris. Risler et Carré, à Paris.
Juclier et C^{ie}, à Paris. Sandoz (G.-Roger), à Paris.
Templier (Paul), à Paris.

DIPLOMES D'HONNEUR

Augis (Alphonse), à Lyon (Rhône). Patiné, à Paris.
Leuret, à Paris.

MÉDAILLE D'OR

Souloy, à Paris.

— 12 —

PALMARÈS

MÉDAILLES D'ARGENT

Electric Silentia (Vyse sons and C ^o Limited), à Paris.	Legentil, à Paris.
Kraps, à Paris.	Séraphin et C ^{ie} , à Paris
	Zunequin, à Paris.

MENTION HONORABLE

Braut (Georges), à Paris

.....

QUATRIÈME SECTION

.....

AMEUBLEMENT. — DÉCORATION. — BRONZES

.....

DIVISION A

*Meubles, tapis, tapisseries, céramique, verrerie,
cristallerie, décoration, papiers peints.*

.....

HORS CONCOURS (Membres du jury)

Dans les raisons sociales, les noms de MM. les jurés qui, par cette qualité, placent leurs maisons Hors concours, sont entre parenthèses et en lettres italiques.

Jeanselme (Charles), vice-président du jury de revision, à Paris.	Pied-Chevrel (Charles), à Paris.
Jémont (Sylvain), à Paris.	Piquée (Nicolas) et ses fils, à Paris.
Martin (R.) et C ^{ie} , à St-Denis (Seine).	Remlinger et Vinet (<i>Victor Remlinger</i>), à Paris.
Pérol frères (membres du jury de revision), à Paris.	Schmit et C ^{ie} , à Paris.

HORS CONCOURS

(par application de la convention)

Appert frères, à Clichy (Seine).	Epeaux (Vincent), à Paris.
Chauvet (Léonce), à Paris.	Follot (Charles), à Paris.
Darras (Albert), à Paris.	Gentil-Bourdel et C ^{ie} , à Billancourt (Seine).
Delmas (Edmond), à Paris.	Gouffé jeune, à Paris.
Désumeur (Jules), à Paris.	

— 13 —

EXPOSITION ANGLO-LATINE

Guenne (Georges), à Paris.	Mansard (Georges), à Paris.
Imbert (Antoine), à Paris.	Pruneau, à Paris.
Soubrier (François et Paul), à Paris	

GRANDS PRIX

Blondeau, à Paris.	Forest (Flavien), à Paris.
Braquenié (Louis) et C ^{ie} , à Paris.	Hamot (René), à Paris.
Chambre syndicale de l'ameuble- ment.	Manufacture des glaces et produits chimiques de Saint-Gobain, Chauny et Cirey, à Paris.
Chanée (Albert), à Paris.	Mercier (Henry), à Paris.
Chanée (Henri), à Paris.	Raison Renouvin, à Paris.
Colin et Courcier, à Paris.	Rey (Georges), à Paris.
Compagnies réunies des glaces et verres spéciaux du Nord de la France, à Jeumont (Nord).	Thiébaux (Ch.), à Paris.
Duquesne et C ^{ie} , à Paris.	Vinant (Société anonyme des éta- blissements), à Paris.

DIPLOMES D'HONNEUR

Charton (Eugène), à Paris.	Kohl (Fernand), à Paris.
Codoni (Gaston), à Paris.	Mioland et Lelogeais, à Paris.
Dager (Fernand), à Paris.	Parmentier (Émile), à Tourcoing (Nord).
Dewavrin (Daniel), à Banteux (Nord).	Weinspack, à Paris.
Feigenheimer (Max), à Paris.	

.....

DIVISION B

Bronzes.

.....

HORS CONCOURS (Membres du jury)

Dans les raisons sociales, les noms de MM. les jurés qui, par cette qualité, placent leurs maisons Hors concours, sont entre parenthèses et en lettres italiques.

Bouhon frères (<i>Edouard Bouhon</i>), à Paris.	Delaunay (Ernest), à Paris.
--	-----------------------------

HORS CONCOURS

(par application de la convention)

Goldscheider (Frédéric), à Paris.	Sudre (Raymond), à Paris.
-----------------------------------	---------------------------

PALMARÈS

GRANDS PRIX

Baguès frères, à Paris.	nyme des établissements), à
Bergeotte (Louis), à Paris.	Paris.
Blanc (Charles), à Paris.	Siot-Decauville, à Paris.
Contenot et Lelièvre, à Paris.	Société française de sculpture de
Jollet et C ^{ie} , à Paris.	marbre (Veuve Pélès-Cavaroc et
Lapointe (Albert), à Paris.	C ^{ie}), à Paris.
Schwartz et Meurer (Société ano-	Susse frères, à Paris.

DIPLOME D'HONNEUR

Simonet frères, à Paris.

MÉDAILLES D'OR

Fournier (Julien), à Paris.	Kovacs (André), à Paris.
-----------------------------	--------------------------

MÉDAILLES D'ARGENT

Baubiet (Joseph), à Paris.	Rouaud, à Paris.
Fabre (Gabriel), à Paris.	Thibault, à Paris.

.....

DIVISION C

Bronzes imitation.

.....

HORS CONCOURS (Membres du jury)

Jourdan (Auguste), à Paris.	Poccard (Cyprien), à Paris.
-----------------------------	-----------------------------

GRAND PRIX

Eitlinger (Louis) et fils, à Paris.

DIPLOMES D'HONNEUR

Champeau (Paul), à Paris.	Tressalet (Joseph) et Tarroz, à
Dubrujeaud et Richermoz (Jean),	Paris.
à Paris.	

MÉDAILLE D'OR

Royer et Richermoz (Auguste), à Paris.

MÉDAILLES D'ARGENT

Richermoz (Joseph), à Paris.

EXPOSITION ANGLO-LATINE

MÉDAILLE DE BRONZE

Surre (Paul), à Paris.

DIVISION D

Arts décoratifs. — Architecture. — Travaux publics.

.....

HORS CONCOURS (Membres du jury)

Lauzanne (Gustave), à Paris.

Quef (Maurice-Albert), à Paris.

GRANDS PRIX

Arnaud (Édouard), à Paris.

Narjoux (André), à Paris.

Besdel (Albert), à Paris.

Pelissier (Bruno), à Paris.

Bonhomme (Jules-Antoine), à Paris.

Redont (Édouard), à Paris.

Chevalié fils, à Paris.

Rigaut (M^{me} Louis), à Paris.

Dupart (René), à Paris.

Société d'encouragement à l'Art et
à l'Industrie, à Paris.

Duthoit (Adrien), à Paris.

Société des grands travaux en béton
armé, à Paris.

Guillaume (Henri), à Paris.

Montarnal (Joseph et Jean de), à
Paris.

DIPLOMES D'HONNEUR

Cheminais et C^{ie}, à Paris.

Stoullig (Charles), à Paris.

MÉDAILLES D'OR

Bachelet et C^{ie}, à Paris.

Lucas (H.), Diguët et C^{ie}, à Paris.

Bouteloup (Maurice) et Brangeon,
à Paris.

Michel (Emile-Joseph-Jean), à Pa-
ris.

Cahen (Alphonse), à Paris.

Picard (Ernest), à Paris.

Derudder et fils jeune, à Paris.

Société de propagation des livres
d'art, à Paris.

Jardel (Régis-Joseph), à Paris.

CINQUIÈME SECTION

INDUSTRIES DIVERSES

DIVISION A

Arts graphiques.

HORS CONCOURS (Membres du jury)

Dans les raisons sociales, les noms de MM. les jurés qui, par cette qualité, placent leur maison Hors concours, sont entre parenthèses et en lettres italiques.

Forest, à Paris.	Maunoury et C ^{ie} (<i>E. Fauchier-De-lavigne</i>), à Paris.
Geismar, Lévy et C ^{ie} (<i>Armand Geismar</i>), à Paris.	Moreau, Augé, Gillon et C ^{ie} (<i>Paul Gillon</i>), à Paris.
Larousse (Librairie) (<i>Paul Gillon</i>), à Paris.	Pichot (Imprimerie), Henri Pichot, directeur, à Paris.
Longuet (D.-A.), à Paris.	Prieur et Dubois et C ^{ie} (<i>Prosper Prieur</i>), à Puteaux (Seine).

HORS CONCOURS (par application de la convention)

Danel (L.), à Lille (Nord).	Marinoni (Établissements), à Paris.
Dumoulin (J.), à Paris.	Montprofit (Alfred), à Paris.
Evette et Germain, à Paris.	Nouvelle Revue, à Paris.
Gauthier-Villars, à Paris.	Plon-Nourrit et C ^{ie} , à Paris.
Gleize (Jules), à Paris.	Voirin (J.) (Établissements), à Paris.
Hachette et C ^{ie} , à Paris.	Weil (G.) (<i>M^{on} Dewambez</i>), à Paris.
Hetzel (Jules), à Paris.	Wittmann (Charles), à Paris.

GRANDS PRIX

Alcan (F.) et Lisbonne (R), à Paris.	Baschet, à Paris.
Annuaire du Commerce Didot-Bottin) (Lucien Layus, directeur), à Paris.	Berger-Levrault et C ^{ie} , à Paris.
	Breton (Jules) et C ^{ie} , à Paris.
	Cercle de la Librairie, à Paris.

EXPOSITION ANGLO-LATINE

- Chaix (Imprimerie), à Paris.
 Collectivité du Syndicat de la presse
 périodique :
 En participation :
Annales de l'Est, à Paris.
Annales de Géographie, à Paris.
Annales de l'Institut Pasteur, à
 Paris.
Annales des mines, à Paris.
*Annales de l'Observatoire de Mont-
 souris*, à Paris.
Annales politiques et littéraires,
 à Paris.
*Annales de la science agronomique
 française et étrangère*, à Paris.
*Annales scientifiques de l'École
 normale supérieure*, à Paris.
Anthropologie (L'), à Paris.
Archives de Médecine des enfants,
 à Paris.
Archives militaires, à Paris.
Art (L') et la Mode, à Paris.
Bibliographie anatomique, à Paris.
Bibliographie de la France, à
 Paris.
*Bibliographie des sciences et de
 l'Industrie*, à Paris.
*Bulletin de l'Académie de Méde-
 cine*, à Paris.
Bulletin annoté des chemins de fer,
 à Paris.
Bulletin astronomique, à Paris.
*Bulletin des conférences du ving-
 tième corps d'armée*, à Paris.
Bulletin de l'Inspection du Travail,
 à Paris.
*Bulletin mensuel du Bureau cen-
 tral météorologique de France*,
 à Paris.
Bulletin de l'Office du Travail, à
 Paris.
- Bulletin de l'Office international
 du Travail*, à Paris.
*Bulletin officiel annoté de tous les
 ministères*, à Paris.
Bulletin des propositions de tarifs,
 à Paris.
*Bulletin des sciences mathémati-
 ques*, à Paris.
*Bulletin de la Société des Agricul-
 teurs de France*, à Paris.
*Bulletin de la Société d'Anthropo-
 logie de Paris*, à Paris.
Bulletin de la Société de Chirurgie,
 à Paris.
*Bulletin de la Société française de
 philosophie*, à Paris.
*Bulletin de la Société française de
 photographie*, à Paris.
*Bulletin de la Société de géogra-
 phie de l'Est*, à Paris.
*Bulletin de la Société industrielle
 de Mulhouse*, à Paris.
*Bulletin de la Société internatio-
 nale des électriciens*, à Paris.
*Bulletin de la Société mathéma-
 tique de France*, à Paris.
*Bulletin de la Société médicale
 des hôpitaux*, à Paris.
*Bulletin de la Société de patholo-
 gie exotique*, à Paris.
*Bulletin de la Société de prophy-
 laxie*, à Paris.
Chiffons, à Paris.
Chronique des Arts, à Paris.
*Comptes rendus des séances de
 l'Académie des sciences*, à Paris.
*Comptes rendus de la Société de
 biologie*, à Paris.
Corbeille à ouvrage (La), à Paris.
Correspondant (Le), à Paris.
Courrier des examens (Le), à Paris.

PALMARÈS

<i>Deutsche Zeitung</i> , à Paris.	<i>Journal de l'Université des Annales</i> , à Paris.
<i>École nouvelle (L')</i> , à Paris.	<i>Journal des voyages et des aventures de terre et de mer</i> , à Paris.
<i>Écolier illustré (L')</i> , à Paris.	<i>Kleine Zeitung</i> , à Paris.
<i>Économiste français (L')</i> , à Paris.	<i>Lectures pour tous (Les)</i> , à Paris.
<i>English Journal</i> , à Paris.	<i>Les Nouveaux livres scientifiques et industriels</i> , à Paris.
<i>Fantasio</i> , à Paris.	<i>Lisez-moi</i> , à Paris.
<i>Femina</i> , à Paris.	<i>Lisez-moi bleu</i> , à Paris.
<i>Fermes et Châteaux</i> , à Paris.	<i>Maîtres de l'affiche (Les)</i> , à Paris.
<i>Gazette des Beaux-Arts</i> , à Paris.	<i>Maîtres du dessin (Les)</i> , à Paris.
<i>Gazette du Village</i> , à Paris.	<i>Manuel général de l'Instruction primaire</i> , à Paris.
<i>Génie civil (Le)</i> , à Paris.	<i>Médecine scolaire (La)</i> , à Paris.
<i>Géographie (La)</i> , à Paris.	<i>Mode illustrée (La)</i> , à Paris.
<i>Historia (Lisez-moi historique)</i> , à Paris.	<i>Mode pratique (La)</i> , à Paris.
<i>Illustration (L')</i> , à Paris.	<i>Monde illustré (Le)</i> , à Paris.
<i>Illustré national (L')</i> , à Paris.	<i>Mon copain du dimanche</i> , à Paris.
<i>Indicateur Chaix</i> , à Paris.	<i>Mon journal</i> , à Paris.
<i>Industrie électrique (L')</i> , à Paris.	<i>Musica</i> , à Paris.
<i>Industrie frigorifique (L')</i> , à Paris.	<i>Nature (La)</i> , à Paris.
<i>Intermédiaire des mathématiciens (L')</i> , à Paris.	<i>Nouvelles Annales mathématiques</i> , à Paris.
<i>Jardins et Basses-cours</i> , à Paris.	<i>Nouvelle Mode (La)</i> , à Paris.
<i>Je sais tout</i> , à Paris.	<i>Ouvrier (L')</i> , à Paris.
<i>Jeudi de la jeunesse (Le)</i> , à Paris.	<i>Photo-Gazette</i> , à Paris.
<i>Journal d'agriculture pratique</i> , à Paris.	<i>Piano (Le)</i> , à Paris.
<i>Journal amusant</i> , à Paris.	<i>Pot-au-feu (Le)</i> , à Paris.
<i>Journal de chirurgie</i> , à Paris.	<i>Presse médicale (La)</i> , à Paris.
<i>Journal de la jeunesse</i> , à Paris.	<i>Pro Alesia</i> , à Paris.
<i>Journal de mathématiques pures et appliquées</i> , à Paris.	<i>Progresso</i> , à Paris.
<i>Journal de physiologie et de pathologie générale</i> , à Paris.	<i>Radium (Le)</i> , à Paris.
<i>Journal de physique</i> , à Paris.	<i>Recueil Chaix des tarifs</i> , à Paris.
<i>Journal de physique théorique et appliquée</i> , à Paris.	<i>Revue</i> , à Paris.
<i>Journal des romans populaires illustrés (Le)</i> , à Paris.	<i>Revue d'artillerie</i> , à Paris.
<i>Journal des savants</i> , à Paris.	<i>Revue des Arts graphiques</i> , à Paris.
<i>Journal de la Société de statistique de Paris</i> , à Paris.	<i>Revue de cavalerie</i> , à Paris.
	<i>Revue communale</i> , à Paris.
	<i>Revue des Deux-Mondes</i> , à Paris.

EXPOSITION ANGLO-LATINE

- Revue des établissements de bien-faisance et d'assistance*, à Paris.
Revue générale d'administration, à Paris.
Revue générale des chemins de fer et des tramways, à Paris.
Revue générale des sciences pures et appliquées, à Paris.
Revue du génie militaire, à Paris.
Revue de gynécologie et de chirurgie abdominale, à Paris.
Revue d'histoire littéraire de la France, à Paris.
Revue horticole, à Paris.
Revue d'hygiène et de police sanitaire, à Paris.
Revue de mécanique, à Paris.
Revue de métaphysique et de morale, à Paris.
Revue militaire générale, à Paris.
Revue neurologique, à Paris.
Revue d'orthopédie, à Paris.
Revue de Paris, à Paris.
Revue pédagogique, à Paris.
Revue philanthropique, à Paris.
Revue pratique d'hygiène municipale, urbaine et rurale, à Paris.
Revue pratique des retraites ouvrières et prévoyance sociale, à Paris.
Revue des services financiers, à Paris.
Revue de la tuberculose, à Paris.
Revue universitaire, à Paris.
Rire (Le), à Paris.
Roman romanesque (Le), à Paris.
Saint-Nicolas, à Paris.
Science au xx^e siècle (La), à Paris.
Semaine religieuse de Paris (La), à Paris.
Semaine de Suzette (La), à Paris.
S. I. M., revue musicale, à Paris.
Soleil du dimanche illustré, à Paris.
Technique moderne (La), à Paris.
Technique sanitaire (La), à Paris.
Tour du Monde (Le), à Paris.
Veillées des chaumières (Les), à Paris.
Vie à la campagne (La), à Paris.
Vie au grand air (La), à Paris.
Vie heureuse (La), à Paris.
Volume (Le), à Paris.
Vraie Mode (La), à Paris.
 Engel (Michel), à Paris.
 Floury, à Paris.
 Imhaus (Marc) et Chapelot (René), à Paris.
 Jones (John F.) et C^{ie}, à Paris.
 Layus (Lucien), à Paris.
 Levallois (Ernest), à Paris.
 Malherbe (G. de), à Paris.
 Marotte (Léon), à Paris.
 Nathan (Fernand), à Paris.
 Papeterie de Sorel-Moussel (Georges Olmer, directeur), à Paris.
 Rougnon (Paul-Louis), à Paris.
 Société anonyme des anciens établissements Braunstein frères, à Paris.
 Syndicat de la Presse Parisienne, à Paris.
 Syndicat de la Presse Parisienne (Collectivité du).
 En participation :
Action (L'), à Paris.
Action française (L'), à Paris.
Annales politiques et littéraires, à Paris.
Aurore (L'), à Paris.
Auto (L'), à Paris.
Autorité (L'), à Paris.
Bulletin des Halles, à Paris.

PALMARÈS

<i>Charivari</i> (Le), à Paris.	<i>Marché Français</i> (Le), à Paris.
<i>Comœdia</i> , à Paris.	<i>Messenger de Paris</i> (Le), à Paris.
<i>Cotes de la Bourse et de la Banque</i> , à Paris.	<i>Monde Illustré</i> (Le), à Paris.
<i>Cours de la Banque et de la Bourse</i> , à Paris.	<i>Nouvelles</i> (Les), à Paris.
<i>Croix</i> (La), à Paris.	<i>Nouvelle Presse</i> (La), à Paris.
<i>Démocratie</i> (La), à Paris.	<i>Nouvelle Revue</i> (La), à Paris.
<i>Dépêche nationale</i> (La), à Paris.	<i>Paris</i> , à Paris.
<i>Droit</i> (Le), à Paris.	<i>Paris-Journal</i> , à Paris.
<i>Echo agricole</i> (L'), à Paris.	<i>Paris-Midi</i> , à Paris.
<i>Echo de Paris</i> (L'), à Paris.	<i>Paris-Sport</i> , à Paris.
<i>Eclair</i> (L'), à Paris.	<i>Petit Bleu</i> (Le), à Paris.
<i>Economiste européen</i> (L'), à Paris.	<i>Petit Journal</i> (Le), à Paris.
<i>Excelsior</i> , à Paris.	<i>Petit Parisien</i> (Le), à Paris.
<i>Figaro</i> (Le), à Paris.	<i>Petite République</i> (La), à Paris.
<i>Financial New</i> (the), à Paris.	<i>Presse coloniale</i> (La), à Paris.
<i>France</i> (La), à Paris.	<i>Radical</i> (Le), à Paris.
<i>France militaire</i> (La), à Paris.	<i>Rappel</i> (Le), à Paris.
<i>Gaulois</i> (Le), à Paris.	<i>République française</i> (La), à Paris.
<i>Gazette de la Capitale</i> (La), à Paris.	<i>République radicale</i> (La), à Paris.
<i>Gazette des Tribunaux</i> (La), à Paris.	<i>Revue bleue</i> (La), à Paris.
<i>Gazette du Palais</i> (La), à Paris.	<i>Revue des Deux-Mondes</i> , à Paris.
<i>Gil Blas</i> (Le), à Paris.	<i>Revue hebdomadaire</i> , à Paris.
<i>Illustration</i> (L'), à Paris.	<i>Siècle</i> (Le), à Paris.
<i>Intransigeant</i> (L'), à Paris.	<i>Soir</i> (Le), à Paris.
<i>Journal</i> (Le), à Paris.	<i>Temps</i> (Le), à Paris.
<i>Journal des Débats</i> (Le), à Paris.	<i>Univers</i> (L'), à Paris.
<i>Journal du Soir</i> (Le), à Paris.	<i>Vie financière</i> (La), à Paris.
<i>Lanterne</i> (La), à Paris.	<i>Voltaire</i> (Le), à Paris.
<i>Liberté</i> (La), à Paris.	Tallandier (Jules-Eugène), à Paris.
<i>Libre parole</i> (La), à Paris.	Tissier (Léon), à Paris.
	Union syndicale des Maîtres Imprimeurs de France, à Paris.

DIPLOMES D'HONNEUR

Boyveau et Chevillet, à Paris.	Coquelin (Fernand), à Paris.
Breger (A.) frères, à Paris.	Michaud (Léon), à Reims (Marne).

MÉDAILLES D'OR

Rey (Alexandre), à Lyon (Rhône).	Stahl, à Paris.
Terquem et C ^{ie} , à Paris.	

EXPOSITION ANGLO-LATINE

MÉDAILLES D'ARGENT

Got, à Paris.

Pherdac (Charles), à Paris.

.....

DIVISION B

Photographie.

.....

HORS CONCOURS (Membre du jury)

Nadar (Paul), à Paris.

GRANDS PRIX

Ducos Du Hauron, à Savigny-sur-Orge (Seine-et-Oise). Lumière et Joula (Etablissements), à Paris.

Société cinématographique des auteurs et gens de lettres (S. C. A. G. L.), à Paris.

DIPLOME DE MÉDAILLE D'OR

Félix, à Paris.

.....

DIVISION C

Médecine et chirurgie.

.....

HORS CONCOURS (Membres du jury)

Cazin (Dr Maurice), à Paris.

Laurens (Dr Georges), à Paris.

Péaire (Dr Maurice), à Paris.

HORS CONCOURS (par application de la convention)

Breton (Léon) et Steenbrugghe Mencièrre (Dr), à Reims (Marne).
(A. Van) (Maison Drapier), à Pannetier (A.), à Commentry
Paris. (Allier).

Luys (Dr Georges), à Paris.

Vinant (Dr Émile), à Paris.

PALMARÈS

GRANDS PRIX

Barbarin (D ^r Paul), à Paris.	<i>Girard</i> , à Paris.
Bouissieren (D ^r G.), à Paris.	<i>Graux</i> (D ^r Lucien), à Paris.
Calot (D ^r Jean-François), à Berck-Plage (Pas-de-Calais).	<i>Grunberg</i> (D ^r Jacques), à Paris.
Cathelin (D ^r Fernand), à Paris.	<i>Leclercq</i> (D ^r Arthur), à Paris.
Collectivité des auteurs.	<i>Lemire</i> (D ^r Raymond), à Paris.
En participation :	<i>Leredde</i> (D ^r), à Paris.
<i>Albert-Weill</i> (D ^r), à Paris.	<i>Louart</i> (D ^r Fernand), à Paris.
<i>Aubourg</i> (D ^r), à Paris.	<i>Ménier</i> (D ^r Alphonse), à Paris.
<i>Bernard</i> (D ^r Félix), à Plombières-les-Bains.	<i>Mougin</i> (D ^r), à Paris.
<i>Bobier</i> (D ^r), à Paris.	<i>Oppenheim</i> (D ^r), à Paris.
<i>Cautru</i> (D ^r Fernand), à Paris.	<i>Pitsch</i> (D ^r Georges), à Paris.
<i>Chauveau</i> (D ^r Claude), à Paris.	<i>Terrien</i> (D ^r Eugène), à Paris.
<i>Claverie</i> (Établissements G. Bos et L. Puel), à Paris.	<i>Terrien</i> (D ^r Félix), à Paris.
<i>Coquemard</i> (Paul), à Paris.	<i>Thomas</i> (D ^r J.), à Paris.
<i>Cozette</i> (Paul), à Noyon.	<i>Vadam</i> , à Paris.
<i>Coulomb</i> (D ^r R.), à Paris.	Corbeil (A.), à Paris.
<i>Dubrisay et Jeannin</i> (D ^{rs}), à Paris.	Dominici (D ^r Henri), à Paris.
<i>Esmonet</i> (D ^r Charles), à Châtel-Guyon (Puy-de-Dôme).	Gaillard (Pierre-Léon), à Paris.
<i>Gależowski</i> (D ^r), à Paris.	Gendron (Fernand), à Paris.
	Hartenberg (D ^r Paul), à Paris.
	Michel (D ^r Paul), à Paris.
	Mougin (D ^r J.), à Paris.
	Plisson (Alfred), à Paris.

DIPLOMES D'HONNEUR

Borsch (D ^r Louis), à Paris.	Lavenant (D ^r Louis-Albert), à Paris.
Claverie (Établissements G. Bos et L. Puel), à Paris.	Legrand (Henri), à Paris.
Dartigues (D ^r Louis), à Paris.	Lemasson-Delalande (D ^r), à Paris.
Denis Le Sève (D ^r Émile), à Paris.	Meinard van Os, à Paris.
Dupuy de Frenelle (D ^r), à Paris.	Rosengar (Charles-Sylvain), à Paris.
Judet (D ^r Henri), à Paris.	Wickham (D ^r Louis), à Paris.

MÉDAILLES D'OR

Barcat (D ^r), à Paris.	Burg, à Paris.
Compagnie française d'assainissement (D ^r Bas, président), à Paris.	Chéron (D ^r Henri), à Paris.
Béliard (D ^r Marcel), à Paris.	Claissé (D ^r Paul), à Paris.
	Degrais (D ^r), à Paris.
	Dhotel (D ^r Jules), à Paris.

EXPOSITION ANGLO-LATINE

Kœnig (D ^r Charles), à Paris.	Ménard (D ^r Pierre), à Paris.
Le Fur (D ^r), à Paris.	Page (D ^r Maurice), à Bellevue (Seine-et-Oise).
Louart (Fernand), à Paris.	Pley (D ^r E.), à Paris.
Lucas (D ^r André), à Monte-Carlo et Paris.	Vadam (Établissements d'Hypo- dermie), à Paris.
Martigny (D ^r Florent), à Paris.	

MÉDAILLE D'ARGENT

Barbellion (D^r Georges), à Paris.

.....

DIVISION D

Villes d'eaux. — Hygiène. — Sauvetage.

.....

HORS CONCOURS (Membres du jury)

Thiroux (D ^r , directeur), Compa- gnie française des eaux miné- Lelasseur (Philippe).	rales naturelles économiques, à Paris.
--	---

HORS CONCOURS (par application de la convention)

Société des Établissements thermaux de Lamalou-le-Bas (l'ancien), et
Lamalou-le-Centre (Cère et C^{ie}), à Lamalou-les-Bains (Hérault).

GRANDS PRIX

Compagnie fermière de l'Établis- sement thermal de Vichy, à Paris.	Fédération thermale d'Auvergne, à Paris.
Société d'exploitation des eaux et Thermes, Enghien-les-Bains (Seine-et-Oise), D ^r Perrier, ad- ministrateur.	Langenhagen (D ^r Maurice de), à Plombières-les-Bains (Vosges). Société anonyme des eaux miné- rales d'Évian-les-Bains, Source Cachat, à Paris.

DIPLOME D'HONNEUR

Établissements E. Huyge (dit Ponthieu), à Lille (Nord)

.....

PALMARÈS

DIVISION E

Arts chimiques et pharmaceutiques. — Parfumerie.

.....

HORS CONCOURS (Membres du jury)

Dans les raisons sociales, les noms de MM. les jurés qui, par cette qualité, placent leurs maisons Hors concours, sont entre parenthèses et en lettres italiques.

Baube (Émile) (<i>Membre du jury de revision</i>), à Paris.	Josset (Louis), à Paris.
Belières (Dufour et Noël) (<i>Membre du jury de revision</i>), à Paris.	Lelasseur (Philippe), Mitcham Road, Croydon (Angleterre).
Comar et C ^{ie} (Laboratoires Clin) (<i>Léon Comar</i>), à Paris.	Nitot (Édouard), à Paris.
Laire (de) (Fabrique de produits chimiques) (<i>Eugène Max</i>), à Issy-les-Moulineaux (Seine).	Patein (D ^r Gustave), à Paris.
Guenin et C ^{ie} (<i>L. Darrasse</i>), à Paris.	Société du papier Rigollot (<i>Léon Darrasse</i>), à Paris.
	Société « Le Ferment » (<i>Léon Darrasse</i>), à Paris.

HORS CONCOURS (par application de la convention)

Fumouze et C^{ie}, à Paris.

GRANDS PRIX

Chevrier (D ^r Gaston), à Paris.	Mougin (D ^r), à Paris.
Famel (Pierre), à Paris.	Ricqlès (De) et C ^{ie} , à Saint-Ouen (Seine).
Jaboin (Antonin), à Paris.	Rogier (Henry), à Paris.
Macquaire (Paul) et C ^{ie} , Les Lilas (Seine).	Valeur (Armand), à Paris.

DIPLOMES D'HONNEUR

Buisson (Albert), à Paris.	Hervé et C ^{ie} , à Bordeaux (Gironde).
Coquet (René), à Paris.	Longuet (Paul), à Paris.
Grémy (Caston), à Paris.	Merveau (Jules), à Paris.

MÉDAILLES D'OR

Gabilla (Henriette), à Paris.	Société anonyme « La Pâte flamande », à Asnières (Seine)
Lefèvre (D ^r Camille), à Paris.	

EXPOSITION ANGLO-LATINE

MÉDAILLES D'ARGENT

Boutet (Charles), à Paris.	Société anonyme française « Le
Pinard (D ^r Gustave), à Paris.	Rivalin », à Paris.

DIVISION F

Armes.

.....

HORS CONCOURS (Membre du jury)

Gastinne-Renette, à Paris.

HORS CONCOURS (par application de la convention)

Aubin père et fils, à Paris.	Lacroix (Louis), à Paris.
------------------------------	---------------------------

GRANDS PRIX

Bucheron (Pierre), à Moulins (Al- lier).	Société française des munitions de chasse, de tir et de guerre (an- ciens établissements Gevelot et Gaupillat), à Paris.
Chobert (Léon), à Paris.	
Modé (Célestin), à Paris.	

MÉDAILLE D'ARGENT

Ogliotti (Quinto), à Paris.

DIVISION G

Électricité. — Instruments de précision.

.....

HORS CONCOURS (Membres du jury)

École Bréguet. École théorique et pratique d'électricité et de mécanique,
à Paris.

PALMARÈS

HORS CONCOURS (par application de la convention)

Richard (Jules), à Paris.

DIVISION *H*

*Brosserie. — Maroquinerie. — Instruments de musique.
Bimbeloterie.*

.....

HORS CONCOURS (Membre du jury)

Dans les raisons sociales, les noms de MM. les jurés, qui, par cette qualité, placent leurs maisons Hors concours, sont entre parenthèses et en lettres italiques.

Amson et fils (*Gaston Amson*), à Paris.

HORS CONCOURS (par application de la convention)

Dupont (E.) et C^{ie}, à Paris.

GRANDS PRIX

Evette et Schaeffer, à Paris.

Leloir et C^{ie}, à Paris.

MÉDAILLES DE BRONZE

Biddeloo (Auguste), à Paris.

Bournay (A.), à Paris.

DIVISION *I*

Cuirs et peaux.

.....

HORS CONCOURS (Membre du jury)

Ribes (Joseph), à Annonay (Ardèche).

EXPOSITION ANGLO-LATINE

GRANDS PRIX

Combe (A.) et fils et C ^{ie} (anciens établissements), à Paris.	Dolat et C ^{ie} , à Paris. Masurel et Caen, à Croix (Nord).
--	---

.....

DIVISION J

Carrosserie, automobiles et accessoires.

Bois. — Tourisme.

.....

HORS CONCOURS (Membres du jury)

Dans les raisons sociales, les noms de MM. les jurés qui, par cette qualité, placent leurs maisons Hors concours, sont entre parenthèses et en lettres italiques.

Rotival (Jules) (membre du jury de revision), à Paris.	Société française des roulements à billes (<i>Pol Chambre</i>), à Ivry-Port (Seine).
--	--

HORS CONCOURS (par application de la convention)

Hollande fils (J.), à Paris.

GRANDS PRIX

Automobile-Club de France (Commission de Tourisme), à Paris.	Goyard aîné (E.), à Paris.
Chemins de fer de l'Etat français, à Paris.	Kapferer et C ^{ie} , à Puteaux (Seine).
Compagnie du Chemin de fer du Nord, à Paris.	Office national de Tourisme, à Paris.
	Rheims et Auscher (successeurs de J. Rothschild et fils), à Paris.

Touring-Club de France, à Paris.

MÉDAILLE D'ARGENT

Fauchon-Villeplée (Établissements), à Ivry (Seine).

.....

DIVISION K

Appareils de chauffage.

.....

HORS CONCOURS (par application de la convention)

Cubain (J.) et ses fils, à Paris.

PALMARÈS

DIVISION L

Sellerie et industries annexes.

.....

HORS CONCOURS (Membre du jury)

Poursin (Simon), à Paris.

GRANDS PRIX

Drossner et C^{ie} (Établissements), à Paris. Passot (Émile), à Paris.

MÉDAILLE D'OR

Bouniol (A.), à Paris.

=====

DIVISION M

Sports.

.....

HORS CONCOURS (Membres du jury)

Nonet-Raisin (Raphaël), à Saint-Lô (Manche).

HORS CONCOURS (par application de la convention)

Collectivité des sports.	Michel - Salomon (Edmond), à Paris.
En participation :	Modé (Célestin), à Paris.
Ciret (Félix) et C ^{ie} , à Paris.	Manufacture française de fourrures de Saint-Lô (Nonet-Raisin Raphaël, fondateur-directeur), à Saint-Lô et Paris.
Coulebrier (J.) aîné et ses fils, à Paris.	Société française des munitions de chasse, de tir et de guerre (anciens établissements Gevelot et Gaupillat), à Paris.
Etling (Edmond) et C ^{ie} , à Paris.	Vollant (A.), à Paris.
Gastinne-Renette, à Paris.	
Gavelle (H.) et C ^{ie} , H. Gavelle fils, Beauvais et C ^{ie} , successeurs, à Paris.	
Giélen (Gérard), à Paris.	
Loutil (A.), à Clichy (Seine).	

.....

EXPOSITION ANGLO-LATINE

DIVISION N

Enseignement. — Commerce. — Institutions de prévoyance.

.....

HORS CONCOURS (Membre du jury)

Mayrargue (Lucien), à Paris.

Union vélocipédique de France,
Josset (Louis), trésorier, à Paris.

GRANDS PRIX

Chambre de Commerce de Paris,
à Paris.

Comité français des Expositions à
l'étranger, à Paris.

Société d'Économie mutuelle et commerciale, à Paris.

DIPLOME D'HONNEUR

Badon-Pascal (Pommier et C^{ie}), à Paris.

MÉDAILLE DE BRONZE

Échos de l'exportation (les), à Paris.

.....

SIXIÈME SECTION

.....

ALIMENTATION

.....

1^o Alimentation solide.

HORS CONCOURS (Membres du jury)

Virat (Gustave), à Paris.

HORS CONCOURS

(par application de la convention)

Richard (Georges) (biscuits Per-
not), à Dijon (Côte-d'Or).

Troubat (P.), à Montluçon (Al-
lier).

PALMARÈS

GRANDS PRIX

Brusson (Antoine), à Villemur Chevallier-Appert, à Paris.
(Haute-Garonne). Loir et Mahieux (G.), à Paris.
Menier, manufacturier, à Paris.

DIPLOMES D'HONNEUR

Aubrespy (Paul) (Teissonnière et Meunier frères, à Levallois-Perret
Kreittmann successeurs), à Uzès (Seine).
(Gard).

MÉDAILLE D'OR

Bernard (Xavier), à Paris.

MÉDAILLES D'ARGENT

Bihl (Eugène), à Paris. Grondard (chocolat), à Paris.
Chartier (Henri), à Paris. Leroy (Emile), à Saint-Amand
Gardreau (M^{me} V^e Angèle), à Beau- (Cher).
vais-sur-Matha (Charente-Inf.)

MÉDAILLES DE BRONZE

Croussolle (Henri), à Paris. Nègre (Henri), à Py (Pyrénées-
Mary, à Versailles (Seine-et-Oise). Orientales).

2° Alimentation liquide.

Dans les raisons sociales, les noms de MM. les jurés qui, par cette qualité, placent leurs maisons Hors concours, sont entre parenthèses et en lettres italiques.

HORS CONCOURS (Membres du jury)

Arlen (Louis) et C ^{ie} , brasseurs, à Montbéliard (Doubs).	Gouin (Henri), « les Tilleuls », à Crosnes (Seine-et-Oise).
Bruggerolle (Léopold), distillerie de Matha (Charente-Inférieure).	Gravet (René), 2, rue du Cher, à Charenton (Seine).
Calvet (Jean) et C ^{ie} , à Bordeaux (Gironde).	Heidsieck (Ch.), à Reims (Marne).
Cointreau père et fils (<i>Louis Cointreau</i>), à Angers (Maine-et-Loire).	Lemonnier (Émile), à Beuzeville (Eure).
Cotillon (B.) et C ^{ie} (<i>René Cotillon</i>), à Paris-Bercy.	Mathellot, à Cadillac (Gironde).
Crémont-Mouquet (F.), distillateur, à Lille (Nord).	Richard fils (Philibert), à Chambéry (Savoie).
Dumoulin aîné (<i>Paul Germain</i>), à Savigny-les-Beaune (Côte-d'Or).	Soualle (Louis) (Membre du jury de revision), à Pont-Sainte-Maxence (Oise).
Fournier-Demars à Saint-Amand-Montrond (Cher).	Taberne (Franck), château des Clapiers (Hérault).
	Villamaux (Henri), à Paris.

EXPOSITION ANGLO-LATINE

HORS CONCOURS

(par application de la convention)

Alleau (Émile-Eugène), directeur de la <i>Revue des Vins et Liqueurs et des Produits alimentaires pour l'exportation</i> , à Paris.	Les fils de Bardinet, à Caudéran (Gironde).
Baivel (Ch.), à Brionne (Eure).	De Lunaret, à Montpellier (Hérault).
Bollack (Gaston), à Saint-Etienne.	Masse et Meurisse fils, à Lille (Nord).
Brenot (Albert), à Savigny-les-Beaune (Côte-d'Or).	Mauvigney (Jérôme), à Bordeaux (Gironde).
Coulon (Anatole) et Comere-Caille, à Bordeaux (Gironde).	Pagès-Ribeyre (Victor), Le Puy (Haute-Loire).
Delvaux (Alphonse E. - A.), à Neuilly-sur-Seine (Seine).	Rosenheim (L.) et fils, à Bordeaux (Gironde).
Geslin, Manuel et Martin, à Paris.	Société anonyme de la Brasserie de Sochaux, M. Jenné (Edm.), administrateur délégué, à Sochaux (Doubs).
Grande brasserie <i>la Nouvelle Gallia</i> , à Paris.	Violet (Lambert), à Thuir (Pyrénées-Orientales).
Hensgen-Jonval (Jean-Jacques), à Charleville (Ardennes).	

GRANDS PRIX

Bardin et Pérard, à Paris.	Bret (Paul), à Montpellier (Hérault).
Barton et Guestier, à Bordeaux (Gironde).	Brunier (Étienne), maison Étienne Brunier fils et C ^{ie} , à Lyon (Rhône).
Biney (Arnaud), à Paris.	Carles (Édouard, distillateur à Narbonne (Aude).
Boissieu (Louis-Auguste-Hippolyte), administrateur délégué, directeur commercial de la Compagnie des wagons-réservoirs, à Paris.	Cazalis et Prats, à Cette (Hérault).
Brasseries de la Meuse; M. Kreiss, administrateur-directeur, à Paris.	Chambre syndicale du commerce en gros des vins et spiritueux de l'arrondissement de Beaune, à Beaune (Côte-d'Or).
Brasserie de l'Espérance, à Ivry-Port (Seine); M. Schmidt (Alf.), directeur.	Chambre syndicale du commerce en gros des vins et spiritueux des arrondissements de Mâcon et Villefranche, à Belleville-sur-Saône (Rhône).
Brasserie et malterie du Fort-Carré, à Saint-Dizier (Haute-Marne); M. Diemer, administrateur-directeur.	Chambre syndicale du commerce en gros des vins, cidres et spiri-

PALMARÈS

- tueux du département du Calvados, à Caen.
- Chambre syndicale du commerce en gros des vins et eaux-de-vie de l'Armagnac, à Condom (Gers).
- Chambre syndicale du commerce en gros des vins et spiritueux du département de la Côte-d'Or, à Dijon (Côte-d'Or).
- Chambre syndicale du commerce en gros des vins et spiritueux de Lyon et du département du Rhône, à Lyon (Rhône).
- Chambre syndicale des négociants en gros, liqueurs et alcools de Lyon, du département du Rhône et de la région lyonnaise, à Lyon (Rhône).
- Chambre syndicale des négociants en vins et spiritueux de Mâcon, à Mâcon (Saône-et-Loire).
- Chambre syndicale du commerce en gros des vins et spiritueux de Montpellier, à Montpellier (Hérault).
- Chambre syndicale du commerce en gros des vins et spiritueux de Paris et du département de la Seine, à Paris.
- Colin et fils frères, propriétaires des établissements Schröder et de Constans, à Bordeaux (Gironde).
- Comité international des vins, cidres, spiritueux et liqueurs, à Paris.
- Dechavanne (Henry), à Paris.
- Douat (Raoul), à Carbon-Blanc (Gironde).
- Établissements Richard et Muller, à Bordeaux (Gironde).
- Forsans (Paul), à Lagor (Basses-Pyrénées).
- Fourey (Paul), à Nangis (Seine-et-Marne).
- Gaden et Klipsch, à Bordeaux (Gironde).
- Geoffroy (Henri), successeur de Couvert, à Reims (Marne).
- Gourdault (Maurice-Félix), à Paris, Bercy.
- Grandes brasseries et malteries de Champigneulle (Meurthe-et-Moselle); M. Trempitsch, administrateur-directeur.
- Grandes brasseries réunies de Maxéville (Meurthe-et-Moselle); M. Th. Betting, administrateur-directeur.
- Groupe ment des individualités du commerce des vins et spiritueux en gros de l'Ile-de-France, à Paris.
- En participation :
 - André, à Paris.
 - Bary et Teste, à Paris-Bercy.
 - Boué frères, à Paris-Bercy.
 - Fanton frères, à Paris-Bercy.
 - Fleury, à Paris-Bercy.
 - Gibert (Constant), à Paris-Bercy.
 - Grayon (François), à Paris-Bercy.
 - Lachèze frères, à Vincennes (Seine).
 - Légerot (Albert), à Saint-Mandé (Seine).
 - N. Melet et C^{ie}, à Paris-Bercy.
 - Paillet, à Draveil (Seine-et-Oise).
 - Raimond, à Paris-Bercy.
 - Teste (Edouard), à Paris-Bercy.
 - Tête jeune, à Alfortville (Seine).
- Groupe ment des individualités :
 - 1^o du Syndicat de défense viticole et agricole de l'arrondissement

EXPOSITION ANGLO-LATINE

de Bordeaux ; 2° du Comice agricole de Créon et de l'Entre-deux-mers.	Audinet et Buhan, à Bordeaux (Gironde).
En participation :	Barton et Guestier, à Bordeaux (Gironde).
Bachelet (Georges), à la Sauve.	Beyermann, à Bordeaux (Gironde).
Balaresque (Amédée), à Saint-Caprais.	Blanchy, à Bordeaux (Gironde).
Bardeais, à Gauraguet.	Calvet, à Bordeaux (Gironde).
Bégué (Paul), à Baurech.	Dubos (Th.-J.) et fils frères, à Bordeaux (Gironde).
Brunet, à Baurech.	Eschenauer et Cie, à Bordeaux (Gironde).
Castaigna, à Quinsac.	Flaugergues (Paul) et Cie, à Bordeaux (Gironde).
Demptos (Joseph), à Camblancs.	Gaden et Klipsch, à Bordeaux (Gironde).
Douat (Paul), château des Roches, à Carbon-Blanc.	Johnston (Nath.) et fils, à Bordeaux (Gironde).
Dubory (Camille), château Barakan, à Capian.	Lalande (A.) et Cie, à Bordeaux (Gironde).
Escossais (Jean), à Créon.	Lebègue et Cie, à Margaux.
Estansan, à Quinsac.	Lestapis et Cie, à Bordeaux (Gironde).
Labouchède, à Cambes.	Paris et Damas, à Bordeaux (Gironde).
Lagrolais (Louis), à Cénac.	Parrot (E.) et Cie, à Bordeaux (Gironde).
Lardit, à Béguey.	Rosenheim (L.) et fils, à Bordeaux (Gironde).
Leffré, à Carbon-Blanc.	Schröder et Schyler et Cie, à Bordeaux (Gironde).
Lignac, à Salignac.	Groupeement des individualités du Comité du Midi, à Montpellier.
Marmiesse (Louis), à Baurech.	En participation :
Mas (Urbain), à Langoiran.	Bret (Auguste), à Montpellier (Hérault).
Milon des Marquets, à Quinsac.	Brunat, à Montpellier (Hérault).
Neyraud, à Carbon-Blanc.	Carles (Édouard).
Quancard, à Cubzac.	Cazalis et Prats, à Cette.
Simonnet, à Baurech.	Dervieux, au Riotord, par Lagnes (Vaucluse).
Soulès, à Cambes.	
Tricoche (Ernest), à Cambes.	
Videau, à Baurech.	
Vinsot, à Cardan.	
Groupeement des individualités de l'Union syndicale des négociants en vins de Bordeaux.	
En participation :	
Adet Seward et Cie, à Bordeaux (Gironde).	
Anglade et Cie, à Bordeaux (Gironde).	

PALMARÈS

Douysset (Élie), à Saint-André-de-Sangonis (Hérault).	Paillard (Louis-Auguste), à Paris.
Forton (marquis de), à Montpellier.	Paris (E.) et Damas, à Bordeaux (Gironde).
Fournel (Paul et Pierre), à Montpellier.	Peyret frères, à Lyon (Rhône).
Gruber et C ^{ie} , à Melun.	Pic (Albert), à Chablis (Yonne).
Guilbert (Adolphe), à Saint-Philbert-des-Champs (Calvados).	Protat (Georges), à Mâcon (Saône-et-Loire).
Havy (Alfred), à Paris.	Quenot (Henri), à Dijon (Côte-d'Or).
Jacoulot (Vincent), à Romanèche-Thorins.	Rateau (Frédéric), à Nogent-sur-Marne).
Janneau et fils, à Condom (Gers).	Rigaud (M ^{me} veuve Esther), à Paris.
Johnston (Nath.) et fils, à Bordeaux (Gironde).	Roussel-Lacombe, à Montpellier.
Karcher (Henri), à Paris.	Sabot (Albert), à Paris.
Lamiral et fils, à Clichy (Seine).	Schroder et Schyler et C ^{ie} , à Bordeaux (Gironde).
Lardit (E.), à Béguey et Cadillac (Gironde).	Servel (Victor), à Montpellier.
Lebègue et C ^{ie} , à Margaux.	Société industrielle de brasserie et malterie, brasserie des Moulineaux, à Issy-les-Moulineaux (Seine).
Leenhardt-Pomier (Jules), à Montpellier.	Solères, à Paris.
Les fils de C. Jacqueminot, à Savigny-les-Beaune (Côte-d'Or).	Syndicat du commerce en gros des vins et spiritueux du département de l'Yonne, à Auxerre (Yonne).
Les petits-fils de Bouvet Ladubay, à Saint-Hilaire-Saint-Florent (Maine-et-Loire).	Syndicat du commerce en gros des vins et spiritueux de la Gironde, à Bordeaux (Gironde).
Lignon (Achille), à Lyon (Rhône).	Syndicat de défense des eaux-de-vie de Cognac, à Cognac (Charente).
Luppé (marquis de), à Paris.	Syndicat des négociants du rayon de Cognac, à Cognac (Charente).
Lunaret (de), à Montpellier.	Syndicat du commerce en gros des vins et spiritueux du département de l'Oise, à Compiègne (Oise).
Martin (Henri de), à Narbonne.	Syndicat du commerce en gros des vins et spiritueux de l'arrondissement du Havre, Le Havre (Seine-Inférieure).
Massol (Clément), à Montpellier.	Syndicat du commerce en gros des vins et spiritueux de l'arrondissement
Mazoyer, à Montpellier.	
Montagnac (H.), à Montpellier.	
Mauprivez Leroy (Octave), à Compiègne (Oise).	
Mestrezat et C ^{ie} , à Bordeaux (Gironde).	
Michau (André) (maison Dumesnil frères), à Paris.	
Mommessin (Jean), à Charnay-les-Mâcon (Saône-et-Loire).	

EXPOSITION ANGLO-LATINE

sement de Libourne, à Libourne.
 Syndicat central du commerce
 en gros des vins et spiritueux de
 la région du Nord, à Lille (Nord).
 Syndicat du commerce en gros des
 vins et spiritueux du département
 de Meurthe-et-Moselle, à Nancy.
 Syndicat des courtiers experts et
 représentants en vins et spiri-
 tueux en gros de la Seine et de
 Seine-et-Oise, à Paris.

Syndicat du commerce des vins de
 Champagne, à Reims.
 Syndicat des vins mousseux de
 Saumur, à Saumur (Maine-et-
 Loire).
 Syndicat national du commerce en
 gros des vins, cidres, spiritueux
 et liqueurs de France, à Paris.
 Trotin (Albert), à Paris.
 Vitou (Clovis-Henri), à Paris.
 Vulliod (François), à Montpellier.

DIPLOMES D'HONNEUR

Adet Seward et C^{ie}, à Bordeaux
 (Gironde).
 Anglade et C^{ie}, à Bordeaux (Gi-
 ronde).
 Audinet et Buhan, à Bordeaux
 (Gironde).
 Bardeau à Gauriaguet (Gironde).
 Berthillier (René), à Pont-Sainte-
 Maxence (Oise).
 Blanchy et C^{ie}, à Bordeaux (Gi-
 ronde).
 Brunet, à Baurech (Gironde).
 Catelin (L.) et Le Blond (L.), à
 Paris.
 Chambre syndicale du commerce
 en gros des liquides du départe-
 ment de Seine-et-Marne, à
 Melun (Seine-et-Marne).
 Chambre syndicale du commerce
 en gros des vins, vinaigres et
 spiritueux de la Loire-Inférieure,
 à Nantes.
 Chambre syndicale du commerce
 en gros des vins et spiritueux du
 département de la Nièvre, à
 Nevers.
 Chambre syndicale du commerce
 en gros des vins et spiritueux du

département du Gard, à Nîmes
 (Gard).
 Chambre syndicale des distil-
 lateurs-liquoristes de la banlieue
 de Paris, à Paris.
 Chambre syndicale des distilla-
 teurs en gros de Paris, à Paris.
 Chambre syndicale du commerce
 en gros des vins et spiritueux du
 département de Seine-et-Oise, à
 Versailles (Seine-et-Oise).
 Champion (J.) et C^{ie}, à Reims
 (Marne).
 Chapin (Maurice) (maison Chapin
 et C^{ie}), à Varrains, près Saumur
 (Maine-et-Loire).
 Dubory (Camille), à Capian.
 Dubos (Th.-J.) et fils frères, à Bor-
 deaux (Gironde).
 Flaugergues (Paul) et C^{ie}, à Bor-
 deaux (Gironde).
 Gès (Emmanuel), à Castel-de-Blès,
 par St-Genis (Pyrénées-Orien-
 tales).
 Groupement des individualités de
 la Chambre syndicale du com-
 merce des vins des Pyrénées-
 Orientales, à Perpignan.

PALMARÈS

En participation :

Conte (D^r François), à Rivesaltes (Pyrénées-Orientales).
 Joué (Augustin), à Perpignan (Pyrénées-Orientales).
 Lallemand (Jean), à Épernay (Marne).
 Laneyrie (François), à Mâcon (Saône-et-Loire).
 Lestapis et C^{ie}, à Bordeaux (Gironde).
 Loron (Joannès), à Paris-Bercy.
 Leroy (Gaston), à Ivry-Port (Seine).
 Maillet (Jules-Ch.), à Creil (Oise).
 Marmiesse (L^s), à Baurech (Gironde).
 Massol (Clément), à Montpellier (Hérault).
 Mayet (Jules-Alexandre), à Paris-Bercy.
 Monteau (Paul-Joseph), à Saint-Just (Charente-Inférieure).
 Morel frères et Saulou, à Charenton (Seine).
 Nadal (Joseph), à Port-Vendres (Pyrénées-Orientales).
 Neyraud, à Carbon-Blanc (Gironde).
 Nicolas (Hippolyte), à Rivesaltes (Pyrénées-Orientales).
 Pams (Eugène), à Perpignan (Pyrénées-Orientales).
 Pams (Pierre), à Perpignan.
 Quancard (J.), à Culzac-les-Ponts (Gironde).
 Servel (Victor), à Montpellier (Hérault).
 Soulès, à Cambes (Gironde).
 Syndicat du commerce des vins et spiritueux de la Somme, à Amiens (Somme).

Syndicat du commerce en gros des vins et spiritueux de Maine-et-Loire, à Angers (Maine-et-Loire).
 Syndicat du commerce des vins de la région de Carcassonne, à Carcassonne (Aude).
 Syndicat du commerce en gros de Cette, à Cette (Hérault).
 Syndicat des négociants et commissionnaires en vins de Lézignan, à Lézignan (Aude).
 Syndicat du commerce en gros des vins de la Haute-Vienne, à Limoges (Haute-Vienne).
 Syndicat central des marchands de vins et débitants ayant entrepôt de la ville de Lyon et de la région, à Lyon (Rhône).
 Syndicat des négociants en gros des vins, spiritueux et liqueurs de Marseille, des Bouches-du-Rhône et du Var, à Marseille (Bouches-du-Rhône).
 Syndicat du commerce en gros des vins et spiritueux de Narbonne, à Narbonne (Aude).
 Syndicat du commerce en gros des spiritueux, vins, vinaigres et bières du département des Deux-Sèvres, à Niort.
 Syndicat général des cidres, à Paris.
 Syndicat du commerce des vins et spiritueux d'Ille-et-Vilaine, à Rennes.
 Syndicat central du commerce en gros des vins et spiritueux de la Seine-Inférieure, à Rouen (Seine-Inférieure).
 Syndicat du commerce en gros des vins, spiritueux et vinaigres d'Orléans, du Loiret et départ-

EXPOSITION ANGLO-LATINE

tements limitrophes, à Orléans.
Teil du Havelt (baron du), Per-
thuis-de-Charnay, à Mâcon.

Vilar et Sicre, à Perpignan.
Vulliod (François de), à Mont-
pellier (Hérault).

MÉDAILLES D'OR

André (J.), à Paris.
Balaresque (Amédée), à Saint-
Caprais (Gironde).
Bégé (Paul), à Baurech (Gironde).
Bijon (Henri) fils et Arnaud, à
Bordeaux (Gironde).
Boué frères, à Paris-Bercy.
Brasserie de la Cour royale, 1, rue
de l'Assemblée-Nationale (M. Ra-
clot Maurice, directeur), à Ver-
sailles (Seine-et-Oise).
Bret (Auguste), à Montpellier
(Hérault).
Brunat, à Montpellier (Hérault).
Buteau (Alexandre), à Ourouer-les-
Bourdelins (Cher).
Cartegnie frères, à Solesmes
(Nord).
Castaigna, à Quinsac (Gironde).
Chambre syndicale du commerce
des vins et spiritueux de l'arron-
dissement de Béthune, à Bé-
thune (Pas-de-Calais).
Chambre syndicale du commerce
des vins et spiritueux de l'arron-
dissement de Béziers, à Béziers
(Hérault).
Chambre syndicale du commerce
des vins, spiritueux et vinaigres
du département de la Vendée, à
La Roche-sur-Yon (Vendée).
Chambre syndicale des négociants
en vins de l'arrondissement de
Montluçon, à Montluçon (Al-
lier).
Chambre syndicale parisienne du

commerce des vins en bouteilles,
à Paris.
Charlie (Jehan), « le Brasseur
français », à Paris.
Chopard frères, brasserie de l'Aigle,
à Morteau (Doubs).
Conte (Dr), à Rivesaltes (Pyrénées-
Orientales).
Dervieux, au Riotord, par Lagnes
(Vaucluse).
Dorsemaine (E.) fils, à Montfort-
l'Amaury (Seine-et-Oise).
Douysset (Élie), à Saint-André-
de-Sangonis (Hérault).
Druet (Louis), à Houilles (Seine-
et-Oise).
Estansan, à Quinsac (Gironde).
Fanton frères, à Paris-Bercy.
Forton (marquis de), à Mont-
pellier (Hérault).
Fournel (Paul et Pierre), à Mont-
ferrier (Hérault).
Genetier (R.) et fils, à Charnay-les-
Mâcon (Saône-et-Loire).
Gibert (Constant), à Paris-Bercy.
Hégar, à Pontanevaux (Saône-et-
Loire).
Labouchède, à Cambes (Gironde).
Lainé et C^{ie}, à Compiègne (Oise).
Leffré, à Carbon-Blanc (Gironde).
Maget (Albert), « le Lotus », à
Xambes (Charente).
Martin (Henry de), à Narbonne
(Aude).
Mas (Urbain), à Langoiran (Gi-
ronde).

PALMARÈS

- Mazoyer, à Montpellier (Hérault).
Milon des Marquets, à Quinsac (Gironde).
Montagnac (H.), à Montpellier (Hérault).
Rosin (Gaston), à Angers (Maine-et-Loire).
Roussel-Lacombe, à Montpellier (Hérault).
Simonnet, à Baurech (Gironde).
Soubiran (L.-G.), Pont-de-la-Maye, à Villenave-d'Ornon (Gironde).
Syndicat des distillateurs-liquoristes de Lot-et-Garonne, à Agen (Lot-et-Garonne).
Syndicat du commerce des vins et spiritueux en gros de l'arrondissement d'Alais, à Alais (Gard).
Syndicat des négociants en spiritueux et vins du département du Tarn, à Albi (Tarn).
Syndicat du commerce en gros des vins et spiritueux des arrondissements d'Alençon, Argentan et Mortagne, à Alençon (Orne).
Syndicat commercial algérien (Vins), 8^e Groupe (Palais consulaire), à Alger (Algérie).
Syndicat des marchands en gros de l'arrondissement d'Arras à Arras (Pas-de-Calais).
Syndicat du commerce en gros des vins et spiritueux des arrondissements d'Avranches et Mortain, à Avranches et Mortain (Manche).
Syndicat du commerce des vins du terroir de Banyuls, Cerbère, Collioure et Port-Vendres, à Banyuls (Pyrénées-Orientales).
Syndicat du commerce en gros des vins et spiritueux du département de la Meuse, à Commercy (Meuse).
Syndicat du commerce en gros des vins, spiritueux et vinaigres de l'arrondissement de Bergerac, à Bergerac (Dordogne).
Syndicat du commerce en gros des vins et spiritueux du Doubs et de la Franche-Comté, à Besançon (Doubs).
Syndicat régional des bouilleurs, distillateurs-liquoristes et négociants en alcool de Béziers, à Béziers (Hérault).
Syndicat des vins et vinaigres, liqueurs et spiritueux du département de Loir-et-Cher, à Blois (Loir-et-Cher).
Syndicat du commerce en gros des vins et spiritueux de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer, à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).
Syndicat des négociants en vins et spiritueux du département de l'Ain, à Bourg (Ain).
Syndicat du commerce en gros des vins, spiritueux et liqueurs du Cher, à Bourges (Cher).
Syndicat des négociants en vins et spiritueux de l'arrondissement de Brest, à Brest (Finistère).
Syndicat des courtiers-représentants de commerce de la ville de Caen et du département du Calvados, à Caen (Calvados).
Syndicat des négociants en vins de l'arrondissement de Castres, à Castres (Tarn).
Syndicat du commerce des vins,

- spiritueux et vinaigres des arrondissements de Chalon-sur-Saône, Autun et Louhans, à Chalon-sur-Saône.
- Syndicat du commerce en gros des vins, spiritueux et liqueurs des arrondissements de Châlons-sur-Marne, Épernay et Sainte-Menehould, à Châlons-sur-Marne (Marne).
- Syndicat du commerce en gros des vins et spiritueux du département d'Eure-et-Loir, à Chartres.
- Syndicat du commerce en gros des vins et spiritueux du département de la Haute-Marne, à Chaumont.
- Syndicat des vins et spiritueux en gros des arrondissements de Cherbourg et Valognes, à Cherbourg et Valognes.
- Syndicat de défense du commerce des vins en gros et vins de Champagne, à Épernay (Marne).
- Syndicat des vins et spiritueux du département de l'Eure à Évreux (Eure).
- Syndicat des entrepositaires de l'arrondissement de Dieppe, à Dieppe (Seine-Inférieure).
- Syndicat des négociants et courtiers en vins et spiritueux de Fécamp et de ses environs, à Fécamp.
- Syndicat des distillateurs de kirsch de la Haute-Saône, à Fougerolles (Haute-Saône).
- Syndicat des marchands de vins en gros du département de l'Isère, à Grenoble (Isère).
- Syndicat des négociants en vins et spiritueux du département de la Charente-Inférieure, à La Rochelle.
- Syndicat du commerce des vins et spiritueux en gros, à Laval (Mayenne).
- Syndicat des brasseurs de cidre de la ville du Havre, au Havre (Seine-Inférieure).
- Syndicat du commerce en gros des vins et spiritueux du département de la Sarthe, au Mans.
- Syndicat départemental de la Haute-Loire, du commerce en gros des vins et spiritueux et liqueurs, au Puy (Haute-Loire).
- Syndicat des négociants et représentants du commerce des vins en gros de l'arrondissement de Lure, à Lure (Haute-Saône).
- Syndicat du commerce d'importation des vins de liqueur, à Paris.
- Syndicat du commerce en gros des vins et liqueurs du département des Basses-Pyrénées, à Pau (Basses-Pyrénées).
- Syndicat du commerce en gros des vins et spiritueux des représentants des Côtes-du-Nord, à Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord).
- Syndicat des négociants en eaux-de-vie du rayon de Saint-Jean-d'Angély (Charente-Inférieure).
- Syndicat des entrepositaires de Saint-Lô et Coutances, à Saint-Lô (Manche).
- Syndicat du commerce de l'épicerie, des vins et liqueurs de Saint-Quentin et du département de l'Aisne, à Saint-Quentin (Aisne).

PALMARÈS

- | | |
|---|---|
| Syndicat central du commerce en gros des vins et spiritueux du département de l'Aisne, à Soissons (Aisne). | Union amicale des entrepositaires de vins et spiritueux de l'arrondissement d'Abbeville, à Abbeville (Somme). |
| Syndicat du commerce en gros des vins et spiritueux du département d'Indre-et-Loire, à Tours. | Union syndicale des commerçants en vins de l'arrondissement de Marseille, à Marseille (Bouches-du-Rhône). |
| Syndicat des distillateurs et bouilleurs professionnels de la région de Villefranche-sur-Saône, à Villefranche-sur-Saône (Rhône). | Videau, à Baurech (Gironde). |
| Terrade (Georges), à Ermont (Seine-et-Oise). | Vilar et Sicré, à Perpignan (Pyrénées-Orientales). |
| | Vinsot, à Cardan (Gironde). |

DIPLOMES DE MÉDAILLES D'ARGENT

- | | |
|--|--|
| Association syndicale des négociants en vins de la Champagne, à Reims (Marne). | Chambre syndicale des vins et spiritueux de l'épicerie du département de la Marne, à Reims (Marne). |
| Bachelot (Georges), à La Sauve (Gironde). | Chambre syndicale du commerce en gros des vins et spiritueux du département des Hautes-Pyrénées, à Tarbes (Hautes-Pyrénées). |
| Caillault (V.-J.) et fils, à Bourges (Cher). | Chambre syndicale du commerce des vins et spiritueux du département de la Haute-Garonne, à Toulouse (Haute-Garonne). |
| Chambre syndicale du commerce en gros des vins et spiritueux du territoire de Belfort, à Belfort. | Chambre syndicale des courtiers en vins, tonneliers d'Indre-et-Loire, à Tours (Indre-et-Loire). |
| Chambre syndicale du commerce des liquides de l'Indre, à Châteauroux (Indre). | Chambre syndicale du commerce en gros des vins et spiritueux du Morbihan, à Vannes (Morbihan). |
| Chambre syndicale du commerce en gros des liquides du Puy-de-Dôme, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). | Chambre syndicale du commerce en gros des liquides de Vichy-Cusset, à Vichy-Cusset (Allier). |
| Chambre syndicale du commerce en gros des vins et spiritueux de Montbéliard, à Montbéliard (Doubs). | Chambre syndicale du commerce des boissons de Vire. |
| Chambre syndicale du commerce en gros des liquides du département de l'Allier, à Moulins (Allier). | Cornic frères, à la Roche-Derrien (Côtes-du-Nord). |

EXPOSITION ANGLO-LATINE

- Duhau (F.) et Cie, à Matha (Charente-Inférieure).
- Dumont (Louis), à Poissy.
- Dumont (Pierre), à Fervacques (Calvados).
- Filley (Veuve) et fils, à Paris.
- Guichard (Joseph), à Mâcon (Saône-et Loire).
- Lefèvre frères, à Compiègne (Oise).
- Lonfrier (Louis), à Paris.
- Molinier frères, à Saint-Sever (Calvados).
- Parrot et Cie, à Bordeaux (Gironde).
- Sauvage (Édouard), à Lille (Nord).
- Société de la brasserie de la ville de Paris (M. G. Charlié, administrateur), à Puteaux (Seine).
- Syndicat du commerce des vins et spiritueux de l'arrondissement de Bayonne, à Bayonne (Basses-Pyrénées).
- Syndicat du commerce en gros des liquides des départements de la Savoie et de la Haute-Savoie, à Chambéry (Savoie).
- Syndicat des négociants en vins et spiritueux des Ardennes, à Charleville (Ardennes).
- Syndicat des marchands de vins en gros de Clermont-Ferrand et du département du Puy-de-Dôme, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).
- Syndicat des entrepositaires et distillateurs de Flers-Domfront, à Flers-Domfront (Orne).
- Syndicat du commerce des vins et spiritueux en gros du département de la Haute-Saône, à Gray (Haute-Saône).
- Syndicat du commerce en gros des vins et spiritueux de la fabrication des alcools et vinaigres de l'arrondissement de Meaux, à Meaux (Seine-et-Marne).
- Syndicat des négociants en vins et spiritueux de Morlaix, à Morlaix (Finistère).
- Syndicat des négociants en spiritueux de la ville de Nice et du département des Alpes-Maritimes, à Nice (Alpes-Maritimes).
- Syndicat vinicole du commerce en gros des Alpes-Maritimes, à Nice.
- Syndicat des négociants en vins de Paris, à Paris.
- Syndicat du commerce en gros des vins et spiritueux du Périgord, à Périgueux (Dordogne).
- Syndicat du commerce en gros des vins, spiritueux et liqueurs de l'arrondissement de Péronne, à Péronne.
- Syndicat des négociants en vins et spiritueux du département de la Vienne, à Poitiers (Vienne).
- Syndicat des négociants en vins et spiritueux des arrondissements de Quimper, Quimperlé et Châteaulin, à Quimper.
- Syndicat du commerce en gros des vins et spiritueux de Remiremont, à Remiremont (Vosges).
- Syndicat du commerce des vins, liqueurs et spiritueux en gros de Romilly-sur-Seine et de la région, à Romilly-sur-Seine (Aube).
- Syndicat des courtiers de marchandises en gros de la ville et de l'arrondissement de Rouen, à Rouen (Seine-Inférieure).

PALMARÈS

Syndicat des négociants en vins mousseux de Sainte-Foy-la-Grande, à Sainte-Foy-la-Grande (Gironde).

Syndicat des distillateurs et négociants en vins et spiritueux de l'arrondissement de Saint-Pol, à Saint-Pol (Pas-de-Calais).

Syndicat du commerce en gros des vins et spiritueux de Vitry-le-François, à Vitry-le-François.

Union syndicale des vins et spiritueux de l'arrondissement de Domfront et environs, à Flers-Domfront (Orne).

Vanhoutte (R.), Somain.

MÉDAILLES DE BRONZE

Arférand (Théophile), à Toulon (Var).

Bary et Teste, à Paris-Bercy.

Brasserie « l'Atlantique » (M. E. Schirber, administrateur-directeur), à Bordeaux (Gironde).

Castets (Léopold), à Castelnau-Rivière-Basse (Htes-Pyrénées).

Chabal et Kellner, Halle aux Vins, à Paris.

Chambre syndicale du commerce en gros des vins et spiritueux du canton de Lunel, à Lunel (Hérault).

Chambre syndicale des négociants en vins du département des Landes, à Mont-de-Marsan (Landes).

Chambre syndicale du commerce des vins de la région de Toulouse, à Toulouse (Haute-Garonne).

Chambre syndicale du commerce en gros des vins, spiritueux et liqueurs du département de la Drôme et de l'Ardèche, à Valence (Drôme).

David (Victor), à Rouen (Seine-Inférieure).

Deleris, à Paris.

Flahaut et Lefrancq, à Auchy-les-Hesdin (Pas-de-Calais).

Fleury, à Paris-Bercy.

Grayon (François), à Paris-Bercy.

Guillaud (Jules), à Paris.

Guin (L.) et fils aîné, à Aubervilliers (Seine).

Jahan (Joseph) et Conté, à Paris.

Lachède frères, à Vincennes (Seine).

Légerot (Albert), à Saint-Mandé.

Le Pelvé (Pierre), à Brest (Finistère).

Melet (E.) et C^{ie}, à Paris-Bercy.

Nadal (Joseph), à Port-Vendres (Pyrénées-Orientales).

Paillet, à Draveil (Seine-et-Oise).

Raimond, à Paris-Bercy.

Savidan (Yves), à La Roche-Derrien (Côtes-du-Nord).

Syndicat des bouilleurs, distillateurs et négociants en alcool d'Algérie, à Alger (Algérie).

Syndicat du commerce en gros des vins et spiritueux du rayon d'Angoulême, à Angoulême (Charente).

Syndicat du commerce en gros des vins et spiritueux du département de Vaucluse, à Avignon (Vaucluse).

Syndicat des distillateurs et négociants en alcools de Béziers, à Béziers (Hérault).

EXPOSITION ANGLO-LATINE

- | | |
|---|---|
| Syndicat boulonnais du commerce en gros des vins et spiritueux de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer, à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais). | Syndicat des distillateurs liquoristes du Lot, à Cahors (Lot). |
| Syndicat des négociants en vins et spiritueux de Raon-l'Étape, à Raon-l'Étape. | Syndicat du commerce des vins de Frontignan (Hérault). |
| Syndicat général des importateurs de vins, à Rouen (Seine-Inf.). | Syndicat du commerce des liquides de l'arrondissement de Gannat, à Gannat (Allier). |
| Syndicat du commerce des vins de Saint-Omer, à Saint-Omer (Pas-de-Calais). | Syndicat du commerce en gros des vins et spiritueux de la Haute-Vienne, à Limoges (Hte-Vienne). |
| Syndicat du commerce des vins en gros en cercles de l'arrondissement de Saumur, à Saumur (Maine-et-Loire). | Syndicat du commerce en gros des vins et spiritueux du Jura, à Lons-le-Saulnier (Jura). |
| Syndicat du commerce des vins et spiritueux du Var, à Toulon (Var). | Syndicat commercial et industriel d'Oran (20 ^e groupe), à Oran (Algérie). |
| Syndicat des négociants en vins et spiritueux de l'arrondissement de Vervins, à Vervins (Aisne). | Syndicat des fabricants de moutardes, vinaigres et condiments de France, à Paris. |
| | Teste (Édouard), à Paris-Bercy. |
| | Tête jeune, à Alfortville (Seine). |
| | Thomas-Descamps, à Vimy (Pas-de-Calais). |



LISTE DES RÉCOMPENSES
DÉCERNÉES AUX
COLLABORATEURS DES EXPOSANTS

LISTE DES RECONNUES
DES RECONNUES
COLLABORATEURS DES EXPOSANTS



PREMIÈRE SECTION

HABILLEMENT

DIVISION A

Couture et Confection.

CALLOT SŒURS, à Paris:		Rahaut (M ^{lle} Angèle). . .	A.
Concé (M ^{me} Augusta). . .	A.	Rotrou (M ^{me} de).	A.
Renaud (M ^{lle} Juliette). . .	A.	REDFERN, à Paris:	
KRIEGCK, à Paris:		Frolin (M ^{lle} Madeleine). . .	D.H.
Rabeau (Romain).	O.	Grainville (M ^{me}).	O.
Balmana (Pierre).	M.O.	Laporte (René).	A.
Branche (Albert).	A.	RÉVERDOT, à Paris:	
PAQUIN, à Paris:		Grasset (M ^{me} Faustine). . .	D.H.
Sagnier (Laurent).	O.	Quibel (M ^{me}).	O.

DIVISION B

Fourrures.

CHODOROFF (Georges), à Paris:		FOURNIER (Gustave), à Paris:	
Chodoroff (M ^{me} Blanche).	A.	Fournier (Gustave-Victor).	D.H.

EXPOSITION ANGLO-LATINE

GRUNWALDT (P.-M.), à Paris :	FRÈRES ET C ^{ie} , à Montreuil-sous-
GRUNWALDT (Vladimir). . . O.	Bois (Seine) :
JUNGMANN (Félix) et C ^{ie} , à Paris :	Chapal (Clément) . . . A.
Gyorffy (Émile). . . . O.	Eclache (Michel). . . . B.
Kacerowsky (Pierre). . . O.	Malterre (Joseph) . . . B.
Daub (Félix). B.	SOCIÉTÉ ANONYME DES ÉTABLISSE-
RUZÉ (Eugène), à Paris :	MENTS RÉVILLON FRÈRES, à Pa-
Lion (M ^{me} Blanche) . . . A.	ris :
SOCIÉTÉ ANONYME DES ANCIENS ÉTA-	Perrier (Joseph-Louis). . B.
BLISSEMENTS C. ET E. CHAPAL	Boutterin (Armand) . . M.H.

.....

DIVISION C

Soie et tissus de soie.

.....

BRACH ET BLUM, à Paris :	Decousus (Marius). . . D.H.
Maquel (Louis) D.H.	Besset (Jules) A.

.....

DIVISION D

Dentelles, broderies et passementeries.

.....

ACHARD (Veuve H ^{te}) ET MAGNE	Balthazard (Léon). . . D.H.
(Jean), au Puy :	Imbert (M ^{lle} Joséphine). . O.
Sauron (Henri). A.	Ruffy (Alice) O.
Sauron (M ^{me} Sylvie). . . A.	BRASSELET (A.), à Caudry
AUDIARD, à Paris :	(Nord) :
Livernois (Auguste) . . . B.	Lobry (Odille). M.H.
BAUER (Ernest), à Paris :	DOIZEY (Paul) ET C ^{ie} , à Paris :
Bauer (Clément). . . . D.H.	Pierson (Louis) A.
Mugnier (Juliette) . . . A.	DROUSSANT ET CROY à Paris :
BÉRAUD (Étienne), à Paris :	Dauchel (Georges). . . . A.
Sermet (Léon). D.H.	DUMOUTIER, à Paris :
Carillon (Albert). . . . D.H.	Dumoutier (Louis). . . D.H.
Bugey (M ^{lle} Rachel) . . . O.	Hatten (Florine). O.
BIAIS FRÈRES ET C ^{ie} , à Paris :	Josseron (Henri). O.

PALMARÈS

HENNINOT-HENNINOT, à Caudry (Nord)	O.	Tihay (M ^{me} Céline)	A.
Bracq (Placide)	O.	MEY (Léon), à Paris :	
Griffart (M ^{lle} Delphine).	O.	Fréland (Jacques)	D.H.
Veersé (A.)	O.	Jacotot (Émile).	O.
HEYMANN (Albert), à Nancy (Meurthe-et-Moselle) :		Muller (Louis).	O.
Weill (Paul).	O.	LOUDIN (Louis), au Puy :	
Hecker (M ^{lle} Jeanne).	A.	Blanc (François).	B.
		Soleilhac (M ^{lle} Augustine)	B.

DIVISION E

Tissus de coton.

DAVID, MAIGRET ET DONON, à Paris :		Giroy (Fritz).	O.
Decoopmann (Jules)	A.	Robiquet (Henri).	O.
Ries (Léon).	A.	LABITTE (Robert), à Paris :	
Schallebaum (Alfred).	A.	Perrinot.	O.
DEGUERRE FRÈRES ET C ^{ie} , à Remiremont :		Schoumacker (Paul)	O.
Pillot (Charles)	O.	LANG (les fils d'Emmanuel), à Paris :	
Weiss (Adrien).	O.	Erny (Télesphore).	D.H.
JALLA (Marcel), à Paris :		Hanhart (Denis).	D.H.
Binder (Pierre)	O.	Caigné (Alexandre).	O.

DIVISION F

Tissus de lin et de chanvre.

HUET (André) et C ^{ie} , à Lille (Nord) :		Loste (Claudius).	A.
Duthoit (Alexandre)	D.H.	Milhomme (François).	A.
Delattre (Victor).	O.	SIMONNOT-GODARD FILS, à Paris :	
Thiberghien (Georges)	O.	Iker (Georges).	D.H.
MASCRÉ (Étienne), à Paris :		Mascart (Myrtil).	O.
Bissard (Albert)	O.	Guichard (Albert).	A.

DEUXIÈME SECTION

ACCESSOIRES DU VÊTEMENT

BARREIROS (M ^{me} B.), à Paris :	JAVEY ET C ^{ie} , à Paris :
Pillet (M ^{lle} Marthe). . . D.H.	Heim (M ^{me}) D.H.
Ravilly (M ^{lle} Madeleine). . . O.	Buyser (M ^{me} L. de). . . O.
DESPRÉAUX JEUNE (les fils de), à Paris :	Saint-Martin (M ^{me} Lucie). O.
Boudin (Jules-Auguste). D.H.	LAMBERT FRÈRES, à Paris :
Lannois (L.-E.-O.). . . O.	Jarrigeon (M ^{me} Marie) . . A.
DUBOC (H.) ET C ^{ie} (Établissements Stockman), à Paris :	Lefèvre (M ^{me} Alice). . . A.
Bonduel (M ^{me}). A.	CRESPIN ET PAPILLON (anc. Maison Pinaud et Amour), à Paris :
Castille (M ^{me}) A.	Champouillon (Alfred). D.H.
Martre. A.	Mairat (Francisque) . . D.H.
GRANDS MAGASINS « AUX GALERIES LAFAYETTE », à Paris :	SCHMIT (Albert), à Paris :
Dauvergne (M ^{me} Martine) A.	Bertiaux (Gaston) . . . O.
Geoffroy (M ^{me} Lucie). . B.	Royet (Justin) O.
Peronelle (M ^{lle} Jeanne). B.	Legoux (Adrien) A.

TROISIÈME SECTION

BIJOUTERIE — JOAILLERIE — ORFÈVRE

AUGIS (Alphonse), à Lyon (Rhône) :	Baudy (Gabriel) O.
Savy (Antoine). B.	Percot (Georges). A.
DUVAL ET JANVIER, à Paris :	Pervez (Alexis). A.

PALMARÈS

FALIZE (André), à Paris :	Grouiller (Louis).	O
Hierholtz (Gustave) . . . D.H.	Javourez (Louis-Alfred).	A.
Richard (Paul). D.H.	PATINÉ, à Paris :	
FOUQUET (Georges), à Paris :	Vidmaire (M ^{me}).	A.
Desrosiers (Charles) . . . D.H.	RISLER ET CARRÉ, à Paris :	
Boutard (Frédéric) O.	Viton	D.H.
Lauchard (Camille). A.	SANDOZ (G.-Roger), à Paris :	
JUCLIER ET C ^{ie} , à Paris :	Rougeron (Louis)	D.H.
Jousse (Édouard). A.	Ablonet (Henri)	O.
KRAPPS, à Paris :	Montiton (Louis).	O.
Dabiel (M ^{me} Marie). B.	TEMPLIER (Paul), à Paris :	
NUSSBAUM ET HÉROLD, à Paris :	Templier (Raymond). . . .	O.

.....

QUATRIÈME SECTION

.....

AMEUBLEMENT — DÉCORATION — BRONZES

.....

DIVISION A

*Meubles. — Tapis. — Tapisseries. — Céramique. — Verrerie.
Cristallerie. — Décoration. — Papiers peints.*

.....

BLONDEAU, à Paris :	CHAUVET (Léonce), à Paris :	
Deshayes (Léon). A.	Chauvet (Marcel)	O
Percevault (Eugène) . . . B.	CODONI (Gaston), à Paris :	
CHANÉE (Albert), à Paris :	Joly (Albert).	O.
Van den Bussche (Camille). O.	Tellier (Louis).	A.
Creusat (Auguste) A.	COLIN ET COURCIER, à Paris :	
Lecomte (Eugène) A.	Dollé (Édouard).	O.
CHANÉE (Henri), à Paris :	Baudet (Louis).	A.
Debiesse (Albert). D.H.	Rocher (Georges).	A.
Enfer (Armand) A.	DARRAS (Albert), à Paris :	
Lacharme (Joseph). A.	Lécuyer (Émile)	A.
	DELMAS (Edmond), à Paris :	

EXPOSITION ANGLO-LATINE

Berlencourt (Edmond)	D.H.	Perret (Salvador).	D.H.
Touraujon (Georges).	O.	PARMENTIER (Émile), à Tourcoing	
DEWAVRIN (Daniel), à Banteux		(Nord) :	
(Nord) :		Duquenne (Raymond)	O.
Salmon (Antoine).	A.	Salle (Julien).	A.
DUQUESNE ET C ^{ie} , à Paris :		Vandewiele (François)	B.
Duquesne (M ^{me} Louise).	D.H.	PIED-CHEVREL (Charles),	
Desmettre (Auguste)	O.	à Paris :	
EPEAUX (Vincent), à Paris :		Poulain (Georges)	D.H.
Tissier (Marcel)	B.	REMLINGER ET VINET, à Paris :	
FOREST (Flavien), à Paris :		Delsaerdt (Antoine).	O.
Moccaud	A.	REY (Georges), à Paris :	
GUENNE (Georges), à Paris :		Parin (Edmond).	O.
Robin (Edmond).	A.	Rousseau (Louis)	A.
IMBERT (Antoine), à Paris :		SCHMIT ET C ^{ie} , à Paris :	
Gardette (Jean-Baptiste).		Sautier (Philippe)	O.
JEANSELME (Charles), à Paris :		VINANT (SOCIÉTÉ ANONYME DES ÉTA-	
Cuisinier (Jules)	D.H.	BLISSEMENTS), à Paris :	
Pescay	A.	Peltier (Émile).	A.
Tourte	A.	SOUBRIER (François et Paul), à	
JÉMONT (Sylvain), à Paris :		Paris :	
Hébert (Pierre)	D.H.	Dardare.	O.
KOHL (Fernand), à Paris :		Chevalier	A.
Vidal	A.	Deblon	B.
MARTIN (René) ET C ^{ie} , à Saint-Denis		THIÉBAUX (Ch.), à Paris :	
(Seine) :		Delcroix (Charles)	O.
Fouesnel (Léon).	O.	Laluyaux (Paul)	O.
MERCIER (Henri), à Paris :		Hertling (Edmond).	A.

.....

DIVISION B

Bronzes.

.....

BOUHON FRÈRES, à Paris :		Dupain (Louis)	A.
Munier (Édouard).	O.	JOLLET ET C ^{ie} , à Paris :	
Nunez (Léonard).	O.	Colombo (J.)	O.
Bondoux (Lucien)	B.	THIBAUT, à Paris :	
CONTENOT ET LELIÈVRE, à Paris :		Rouyer (Charles)	B.
Séguier (Henri)	O.	Vardinal (Édouard).	B.

PALMARÈS

DIVISION C

Bronzes imitation.

.....

CHAMPEAU (Paul), à Paris :		Charlot (Émile)	O.
Collin (Maurice-Claude).	A.	Favre (Auguste)	A.
ETTLINGER (Louis) ET FILS, à Paris :		TRESSALET (Joseph) ET TARROZ, à	
Karquet (Jules).	A.	Paris :	
JOURDAN (Auguste), à Paris :		Anfreville (René).	B.

.....

DIVISION D

Arts décoratifs. — Architecture. — Travaux publics.

.....

BESDEL (Albert), à Paris :		Valette	D.H.
Romanet (Albert).	O.	Germont (Clément).	O.
Beuchot (Auguste)	A.	Percin (M ^{me} de)	O.
BONHOMME (Jules-Antoine), à Paris :		REDONT (Édouard), à Paris :	
Bonhomme (Sylvain).	A.	Redont (Louis).	O.
Lenertz (François).	B.	Redont (Jules).	A.
BOUTELOUP (Maurice) ET BRANGEON,		Redont (Léon).	A.
à Paris :		SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT A L'ART	
Brangeon (Pierre)	B.	ET A L'INDUSTRIE, à Paris :	
DERUDDER ET FILS JEUNE, à Paris :		Gottvallès (Pierre-Jo-	
Maret (François).	A.	seph)	D.H.
Marchand (Alphonse).	B.	Megnies (Henri)	O.
Perrier (Emmanuel)	B.	STOULLIG (Charles), à Paris :	
MONTARNAL (Jph et Jean de), à Paris :		Miroux (Clément)	A.

=====

CINQUIÈME SECTION

INDUSTRIES DIVERSES

DIVISION A

Arts graphiques.

ALCAN (F.) ET LISBONNE (R.), à Paris :	Duret (Gabriel).	B.
Ligarde (Amédée)	Nicolas	B.
Clech (Charles)	GLEIZE (Jules), à Paris :	
Combet (Élie)	Drapier (A.).	O.
ANNUAIRE DU COMMERCE DIDOT-	HACHETTE ET C ^{ie} à Paris :	
BOTTIN, à Paris :	Dujardin (Eugène).	A.
Mestries (Jean).	Kerr	B.
Layus (Robert).	Minoggio	B.
BERGER-LEVRAULT ET C ^{ie} , à Paris :	HETZEL (Jules), à Paris :	
Frœlich (Jules).	Morisot (Théophile).	O.
Müh (Jean-Édouard).	Polonceau (Georges).	A.
CERCLE DE LA LIBRAIRIE, à Paris :	Froissant (Albert).	B.
Lobel (Jean).	LAROUSSE (Librairie), à Paris :	
CHAIX (Imprimerie), à Paris :	Gouabert	B.
Lhuillier (Gustave).	LAYUS (Lucien), à Paris :	
Tardif (Gustave).	Couronne (Prosper)	D.H.
Sureau (René).	Jourdan (Louis)	M.O.
DANEL (L.), à Lille (Nord) :	LONGUET (D.-A.), à Paris :	
Cras	Bourdonney (Victor-	
Six	Louis).	A.
Delaby	Lemoine	B.
ENGEL (Michel), à Paris :	MARINONI (Établissements), à Paris :	
Salvator (M ^{me} Marie).	L'Hôpital (Émile)	D.H.
FOREST (J.), à Paris :	Lannes (Marius)	A.
Molliet (Paul).	Daurignac (Lucien).	B.
GEISMAR, LÉVY ET C ^{ie} , à Paris :	NATHAN (Fernand), à Paris :	
Rossignol	Minhard	B.

PALMARÈS

Weiss.	B.	Ferrand (Joseph).	A.
PICHOT (Imprimerie):		TERQUEM et C ^{ie} :	
Desfrièches (Abel).	D.H.	Pitiaux (Félix)	B.
Sarraute (Adrien)	D.H.	TISSIER (Léon), MAISON MAQUET, à	
PRIEUR ET DUBOIS ET C ^{ie} , à		Paris :	
Puteaux (Seine):		Charles (Édouard).	D.H.
Grand (Henri)	D.H.	O'Meara (William).	D.H.
Hablott (Henri).	D.H.	WITTMANN (Charles), à Paris :	
Reuillé (Georges).	O.	François (Léon).	D.H.
REY (Alexandre), à Lyon :		Perrin (Louis).	O.

.....

DIVISION B

Photographie.

.....

NADAR (Paul) à Paris :		Zerneck (Frédéric).	D.H.
Latu (Achille).	D.H.	Hansen.	A.

.....

DIVISION C

Médecine et chirurgie.

.....

BRETON (Léon) ET STEENBRUGGHE (A.		MEINARD VAN OS, à Paris :	
Van), MAISON DRAPIER, à Paris :		Vincent (Félix).	B.
Malhomme (M ^{me} Justine)	D.H.	MÉNARD (D ^r Pierre), à Paris :	
Mertens (Jules).	D.H.	Cros (Joseph)	B.
Machet (M ^{lle} Gabrielle).	O.	MOUGIN (D ^r J.), à Paris :	
DOMINICI (D ^r Henri), à Paris :		Gourbillon.	D.H.
Rubens-Duval (D ^r H.).	O.	Huchedé.	D.H.
GAILLARD (Pierre-Léon), à		Girardot.	A.
Paris :		PANNETIER (A.), à Commeny	
Requier (Marc).	O.	(Allier) :	
GENDRON (Fernand), à Bordeaux		Bernard.	O.
(Gironde) :		Bonnet	O.
Labat (Fernand).	A.	Tramblot	O.
Fortin (M ^{lle} Zélia).	B.	PLISSON (Alfred), à Paris :	
Marmanget (Dominique)	B.	Genou (Henri)	O.
LEGRAND (Henri), à Paris :		Vassallo (Walter).	O.
Legrand (Marcel).	O.	Gauthier (Alphonse)	A.

EXPOSITION ANGLO-LATINE

DIVISION D

Villes d'eaux. — Hygiène. — Sauvetage.

COMPAGNIE FRANÇAISE DES EAUX	Durut (Henri).	A.
MINÉRALES NATURELLES ÉCONO-	Oster (Léon).	A.
MIQUES, Thiroux (Dr) directeur,	Potié (Paul)	B.
à Paris :	SOCIÉTÉ DES ÉTABLISSEMENTS THER-	
Lobbé (M ^{lle} Anna).	MAUX DE LAMALOU-LE-BAS (L'ANCIEN ET	
Clavel (Édouard).	LAMALOU-LE-CENTRE) (Cère et C ^{ie}).	
Passal.	Tassin.	D.H.
Alingry (Célestin).	Vignaud.	O.
HUYGE, DIT PONTHEU, à Lille (Nord):		

DIVISION E

Arts chimiques et pharmaceutiques. — Parfumerie.

BÉLIÈRES, à Paris :	Koulmann (Pierre).	B.
Petibon (Paul-Émile).	HERVÉ ET C ^{ie} , à Bordeaux (Gi-	
Riethe (Gaston).	ronde) :	
CHEVRIER (Dr Gaston), à Paris :	Baylin (Hector).	A.
Morel (Édouard).	JABOIN (Antonin), à Paris :	
COMAR ET C ^{ie} , à Paris :	Féron (Louis).	O.
Rebières (Jean-Charles-	Laumonier (M ^{lle} Su-	
Georges).	zanne).	A.
FABRIQUE DE PRODUITS CHIMIQUES	PINARD (Dr), à Angoulême (Cha-	
LAIRE (DE), Issy-les-Moulineaux	rente) :	
(Seine) :	Larivière (Marcel).	B.
Cantillon (Auguste de).	SOCIÉTÉ ANONYME « LA PATE	
Dubeaux (Eugène).	FLAMANDE », à Asnières	
FUMOUBE ET C ^{ie} à Paris :	(Seine) :	
Clément (Acide-Louis).	Lemoul (Émile).	A.

DIVISION F

Armes.

CHOBERT (Léon), à Paris :	Bécard (Henry).	A.
Bance (Georges).	LACROIX (Louis), à Paris :	
Mignon (Joseph).	Lefebvre (M ^{me}).	D.H.

PALMARÈS

Biehler (Xavier)	O.	ciens Etablissements Gevelot et
Vogel (Louis)	O.	Gaupillat), à Paris :
Modé (Célestin), à Paris :		Bourgoin (Jules). D.H.
Boniface (Pétrik).	O.	Lavelle (Henri). D.H.
SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES MUNITIONS DE		Pinson (Julien). D.H.
CHASSE, DE TIR ET DE GUERRE (an-		

.....

DIVISION G

Électricité et instruments de précision.

.....

ÉCOLE BRÉGUET, à Paris :		RICHARD (Jules), à Paris :	
Soubrier (Maurice).	O.	Perrin (Paul).	D.H.
Dard (Gabriel).	A.	Dubreuil (Léon).	O.
Carentène (Albert).	B.	Toussaint (Léon).	O.

.....

DIVISION H

*Brosserie. — Maroquinerie. — Instruments de musique.
Bimbeloterie.*

.....

AMSON ET FILS, à Paris :		Dolbec (Arthur).	D.H.
Antona (M ^{me} Marie).	O.	ÉVETTE ET SCHAEFFER, à Paris :	
Beurthe (Paul).	O.	Évette (Maurice).	D.H.
Heinrich (Charles).	A.	LELOIR ET C ^{ie} , à Paris :	
DUPONT (E.) ET C ^{ie} , à Paris :		Leloir (Henri).	O.

.....

DIVISION I

Cuirs et peaux.

.....

MASUREL ET CAEN, à Croix		RIBES (Jph), à Annonay (Ardèche) :	
(Nord) :		Schaeffner (Jules).	A.
Bauwens (Achille).	O.	Astier (Émile).	A.
Fani.	O.	Octrue (Fernand).	A.

.....

EXPOSITION ANGLO-LATINE

DIVISION J

Carrosserie, automobiles et accessoires. — Bois. — Tourisme.

.....	
AUTOMOBILE-CLUB DE FRANCE	Haarbleicher (Lucien). . . D.H.
(Commission de tourisme), à	Auscher (André). O.
Paris :	Rosenwald (Roger). O.
Chaix (Edmond). D.H.	ROTIVAL (Jules), à Paris :
Auscher (L.). D.H.	Boissieu. D.H.
Nazareth (commandant). . . O.	Masquillier O.
GOYARD (E.) aîné, à Paris :	SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES ROULE-
Pottier (Gaspard). B.	MENTS A BILLES, à Ivry-Port
Trubert B.	(Seine) :
RHEIMS ET AUSCHER (Successeurs de	Bierschenk (Joseph) . . . D.H.
J. Rothschild et fils), à Paris :	Moreau (Richard) O.
.....	

DIVISION K

Appareils de chauffage.

Aucune récompense de Collaborateurs.

DIVISION L

Sellerie et industries annexes.

.....	
DROSSNER (Hermann) ET C ^{ie} (Éta-	PASSOT (Émile), à Paris :
blissements), à Paris :	Baron (Pierre). O.
Ort (Anthon). O.	Vassaux (François). A.
Charles (Samuel). O.	Labruyère (Nicolas). B.
.....	

DIVISION M

Sports.

.....	
CIRET (Félix) ET C ^{ie} , à Paris :	Lavergne (François) B.
Levasseur (Joseph). B.	ETLING (Edmond) ET C ^{ie} , à Paris :
Vivien (Zéphir). B.	Chicot (Eugène) M.H.
COULEMBIER (J.) AÎNÉ ET SES FILS,	MICHEL-SALOMON (Edmond) à Paris :
à Paris :	Boucher (Georges). B.
François. B.	Mansion (Émile). B.

PALMARÈS

DIVISION N

Enseignement. — Commerce. — Institutions de prévoyance.

.....

BADON-PASCAL, POMMIER ET C ^{ie} , à Paris :	Vilnet (Paul). A.
Badon-Pascal (Émile) O.	COMITÉ FRANÇAIS DES EXPOSITIONS A L'ÉTRANGER, à Paris :
CHAMBRE DE COMMERCE DE PARIS, à Paris :	Réville (Max) O.
Lacroix (Paul) D.H.	Hodienne (Alfred). O.
Philbert (Victor). A.	Daillecourt A.

.....

SIXIÈME SECTION

ALIMENTATION

.....

ADET, SEWARD ET C ^{ie} , à Bordeaux (Gironde) :	BLANCHY (Ed.) ET C ^{ie} , à Bordeaux (Gironde) :
Duplan (Pierre) O.	Blanchy (Frédéric) O.
Chivallon (William) A.	BRASSERIE « L'ATLANTIQUE », à Bor- deaux (Gironde) :
Lafont (Charles). A.	Fauché (Antoine) M.H.
ALLEAU (E. Eugène), à Paris :	Houdé (Antoine). M.H.
Parker (Marc) A.	Pichon (Philippe) M.H.
ANGLADE ET C ^{ie} , à Bordeaux (Gi- ronde) :	BRENOT (Albert), à Savigny-les
Soullignac (Lucien). A.	Beaune (Côte-d'Or) :
BALARESQUE (Amédée), à Saint- Caprais (Gironde) :	Bouchard (Denis) D.H.
Laville (Marcel) B.	BRET (Paul), à Montpellier (Hé- rault) :
BINEY (Arnaud), à Paris-Bercy :	Campagne (Jean-Bap- tiste) D.H.
Descouts-Grandtrait (M ^{me} Fernande) O.	Bonnafox (Alfred). O.

EXPOSITION ANGLO-LATINE

BRUGEROLLE (Léopold), à Matha (Charente-Inférieure) :	Sauvage (Édouard). . . D.H.
Auriol (Henri) O.	DUBOS ET FILS FRÈRES, à Bordeaux (Gironde) :
Gatineau (Raoul). . . . O.	Mercier (Léon). . . . O.
Marchive (André) . . . A.	Gateuil (Pierre) O.
BUTEAU (Alexandre), à Ourouërles-Bourdelins (Cher) :	DUMONT (Pierre), à Fervagues (Calvados) :
Clavier (Hippolyte). . . A.	Grillat (Paul) B.
CARLES (Edmond), à Narbonne (Aude) :	DUMOULIN aîné, à Savigny-les-Beaune (Côte-d'Or) :
Lelu (Léonce) O.	Brocard (Jules). . . . D.H.
Barasc (Auguste). . . . A.	Lagrange (Joseph) . . . O.
Lanus (Paul). . . . A.	Minotte (Henri) A.
CAZALIS ET PRATS, à Cette (Hérault) :	ÉTABLISSEMENTS RICHARD ET MULLER, à Bordeaux (Gironde) :
Giovesi (Louis) A.	Petit-Breuilh (Jean). . . D.H.
Pascal (Joseph) A.	Gasset (Casimir). . . . A.
Vaillard (Félix). . . . A.	FILLEY (Veuve) ET FILS, à Paris :
CHABAL (Louis) ET KELLNER (Léon), à Paris :	Pouivet (René). . . . B.
Perrier (Marcel) M.H.	Lempicki (Sylvestre) . . B.
Paleau (Émile). . . . M.H.	FOUREY (Paul), à Nangis (Seine-et-Marne) :
CHEVALLIER-APPERT, à Paris :	Corbette (Eugène) . . . D.H.
Zwilling (Charles-Robert) O.	Lemoult de Lafosse . . O.
Bildstein (Gaston) . . . O.	GÈS (Emmanuel), à Castel-de-Blès (Pyrénées-Orientales) :
Godart (M ^{lle} Jeanne) . . A.	Tisseyre (Bernard). . . O.
COLIN ET FILS FRÈRES, à Bordeaux (Gironde) :	GRANDE BRASSERIE « LA NOUVELLE GALLIA », à Paris :
Montel (Jean) D.H.	Stoll (René) O.
Délis (Joseph) O.	Jeannin (Étienne) . . . O.
Sauner (Georges). . . . A.	GRANDES BRASSERIES RÉUNIES DE MAXÉVILLE (Meurthe-et-Moselle) :
COTILLON ET C ^{ie} , à Paris :	Trimbach (Fritz). . . . O.
Lécuyer (Paul). . . . A.	GRAVET ET C ^{ie} , à Charenton (Seine) :
Degrand (Jules) O.	Dubois (C.) O.
COULON ET COMÈRE CAILLE, à Bordeaux (Gironde) :	Meunier (L.). . . . A.
Bonnalque (Jean-Gaston) O.	Gravet (G.). . . . B.
Souquet (Charles) . . . A.	GRAYON (François), à Paris :
CRÉMONT-MOUQUET (F.), à Lille (Nord) :	Martin (Lucien) M.H.

PALMARÈS

GUILBERT (Adolphe), à Saint-Philbert-des-Champs (Calvados) :	Pelletier (Claude).	O.
Lefrançois (Georges).	Rochette (Jules).	O.
JACOULOT (Vincent), à Romanèche-Thorins :	MAUPRIVEZ-LEROY (Octave), à Compiègne (Oise) :	
Jacoulot (Fernand).	Davenne (Oscar).	A.
JOUÉ (Augustin), à Perpignan (Pyrenées-Orientales) :	Dupas (Julius).	B.
Cubry (Pierre).	MAUVIGNEY (Jérôme), à Bordeaux :	
Camo (Martin).	Baque (Félix).	O.
Cubry (M ^{lle} Marguerite).	Andraut (Adrien).	A.
KARCHER ET C ^{ie} , à Paris :	MAZOYER (Louis-J.), à Arles :	
Biedermann (Louis).	Dourieu (Antoine).	B.
Leblanc (Henri).	MESTREZAT ET C ^{ie} , à Bordeaux :	
Maugues (Louis).	J. Angliviel de La Beaumelle	D.H.
LARDIT (Edmond) ET FILS, à Cadillac (Gironde) :	MEUNIER FRÈRES, à Paris :	
Duzan (Léonce).	Lecourt (Georges).	O.
Laville (Ferdinand).	Viliebue (François).	A.
LEMONNIER (Émile), à Beuzeville (Eure) :	MICHAU (André), BRASSERIE DUMESNIL FRÈRES, à Paris :	
Neuville (Adrien).	Ehrenzeller (Paul).	D.H.
Simon (Daniel).	Rollier (Félix).	O.
LEROY (Charles-Gaston), à Ivry-Port :	Sanglier (Émile).	A.
Darreau (Pierre).	MONTEAU (Paul-Joseph), à Saint-Just (Charente-Inférieure) :	
LES FILS DE JACQUEMINOT, à Savigny-les-Beaune :	Coquet (Léopold).	B.
Soyer (Edmond).	Veillet (Philippin).	B.
Soyer (Paul).	Bréau (Marcel).	A.
Chambelland (Edmond).	MOREL FRÈRES ET SAULOU, à Charenton (Seine) :	
LIGNON (Achille), à Lyon :	Rochefort (Michel).	A.
Fontaine (Alphonse).	Faure (Jean).	B.
LUNARET (Henri de), à Montpellier :	Gouais (Léon).	B.
Vital (Michel).	PAGÈS-RIBEYRE (Victor), au Puy :	
LUPPÉ (marquis de), à Paris :	Liabeuf (Pierre).	O.
Dufour (Henri).	Gire (André).	B.
MANUFACTURE DIJONNAISE DE BISCUITS	PAMS (Eugène), à Port-Vendres :	
PERNOT, à Dijon :	Allés (Hyacinthe).	O.
Jeannel (Henry).	PEYRET FRÈRES, à Lyon :	
	Bérard (Louis).	A.
	PIC (Albert), à Chablis :	
	Boisseau (Eugène).	A.

EXPOSITION ANGLO-LATINE

SABOT (Albert), à Paris-Bercy :	ET LIQUEURS DE FRANCE, à Paris :
Sabot (Georges) D.H.	Morlotti (F.) O.
Charles (François) . . . O.	Colibert (C.) O.
Mérat (Alfred) O.	Doquin O.
SERVEL (Victor), à Montpellier :	SYNDICAT DU COMMERCE EN GROS DES
Debar (Louis) A.	VINS ET SPIRITUEUX DU DÉPARTE-
SOCIÉTÉ ANONYME DE LA BRASSERIE	MENT DE L'OISE, à Compiègne
DE SOCHAUX (Doubs) :	(Oise) :
Vesseaux (Pierre) . . . A.	Leconte (René). O.
SOLÈRES, à Paris :	TEIL DU HAVELT (baron du) :
Vincent (Jules). O.	Poisard (Benoît) A.
Favier (M ^{me}). A.	TEISSONNIÈRE ET KREITMANN, à Uzès
SOUALLE (Louis), à Pont-Sainte-	(Gard) :
Maxence (Oise) :	Rouet (Adolphe). O.
Desprez O.	Arlaud (Adrien) O.
Finot-Gayan. O.	Camots A.
SYNDICAT NATIONAL DU COMMERCE EN	VILAR ET SICRE, à Perpignan :
GROS DES VINS, CIDRES, SPIRITUEUX	Noguès (Jacques). A.



IMPRIMERIE
G. DE MALHERBE & C^{ie}
PARIS